3 1761 06426374 2

VOLTAIRE

CHOIX

DE

LETTRES

HACHETTE ET Cie

VOLTAIRE

CHOIX DE LETTRES

A LA MÊME LIBRAIRIE

Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, publié avec une introduction historique et critique, des notes, des illustrations d'après les monuments, accompagné de notices et une carte par Émile Bourgeois, maître de conférences à l'École normale supérieure. 1 vol. petit in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 75

Le même ouvrage, sans notes. 1 vol. in-18, cartonné.. . . . 1 fr. 75

—— *Choix de lettres*, publié avec une introduction et des notes par M. L. Brunel, docteur ès lettres, professeur de Rhétorique au lycée Henri IV. 1 vol. petit in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 25

—— *Extraits en prose*, publiés avec une introduction et des notes par M. Brunel. 1 vol. petit in-16, cartonné. . . . . 2 fr. »

—— *Théâtre choisi*, publié avec une notice biographique et littéraire et des notes, par M. Geruzez. 1 vol. in-16, cartonné. . . . . 2 fr. 50

—— *Alzire*, tragédie annotée par M. Geruzez. 1 vol. in-18, cart. . 40 c.

—— *Mérope*, tragédie annotée par M. Geruzez. 1 vol. in-16, cartonné . . . . . 40 c.

55294. — Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

VOLTAIRE

CHOIX DE LETTRES

PUBLIÉ

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

L. BRUNEL
Docteur ès lettres
Professeur de rhétorique au lycée Henri IV

CINQUIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1905

LIBRARY
SEP 22 2004
UNIVERSITY OF TORONTO

NOTICE SUR VOLTAIRE

ET SUR SA CORRESPONDANCE

Les lettres de Voltaire ne font qu'un avec sa vie ; elles la racontent jour par jour et par le menu ; et si nous présentions la suite entière de sa correspondance, il nous suffirait de quelques notes pour combler çà et là de rares lacunes, pour signaler certaines erreurs, ou même certaines supercheries, dont Voltaire, comme on sait, même dans l'intimité, n'est pas avare. Mais en tête de ce *Choix*, où figure à peu près la cinquantième partie des lettres de Voltaire aujourd'hui connues, il est utile de fournir au lecteur un cadre général. Tel est le principal but de cette Notice, nécessairement sommaire et surtout chronologique ; c'est une vie de quatre-vingt-quatre ans, prodigieusement remplie et variée, qu'il s'agit d'esquisser en quelques pages.

Nous y marquerons trois divisions :

1° Depuis la naissance de Voltaire (21 novembre 1694) jusqu'à son retour d'Angleterre (mars 1729). Ces trente-quatre premières années comprennent son enfance, ses études, puis ses progrès rapides dans le monde et dans les lettres, enfin des accidents, des traverses, dont la conséquence inattendue, mais assez ordinaire pour les esprits vigoureux, sera de répandre sa renommée et d'affermir son talent.

2° La seconde période nous conduira jusqu'au début de 1755, c'est-à-dire jusqu'à son établissement définitif à Genève. Pendant ces vingt-six années, Voltaire donna quelques-uns de ses chefs-d'œuvre les plus unanimement loués, et qui portent l'empreinte d'une maturité et d'une originalité puissantes : *Zaïre* et *Mérope*, *Charles XII* et le *Siècle de Louis XIV*, *le Mondain* et *Zadig*. Ce n'est pas cependant la partie la plus heureuse de sa vie, et plus tard il ne s'en souvenait jamais qu'avec amertume.

C'est le temps où cet insoumis cherche des protecteurs, et fait, de tous les métiers, celui qui, malgré les grâces de son langage, lui convient le moins, le métier de courtisan. Il échoue auprès de Louis XV, assez piteusement. A la cour de Lorraine, auprès de Stanislas, il fait une tentative aussi peu brillante qu'utile. Enfin il se jette, de dépit, entre les bras du roi de Prusse, Frédéric II, s'exile à Berlin, dans un affreux climat, dans une cour d'une composition très mêlée, sous un maître quinteux et rude, y passe tout près de trois années dans une exaspération croissante; des caresses on en vient promptement aux égratignures, puis aux injures, aux procédés les plus violents ; délivré de Frédéric, il n'a plus d'accès en France ; il cherche, dans toute la rigueur du terme, un asile où il puisse écrire librement et jouir de sa fortune.

3° Il trouve cet asile aux bords du lac de Genève. Pendant trois ans il manœuvre pour rendre cette retraite inattaquable : en 1758, après l'acquisition de Ferney et de Tourney, il a résolu ce problème, de poser un pied en France et un autre en Suisse, de n'avoir rien à redouter d'aucune puissance, et de posséder en plein dix-huitième siècle une indépendance aussi grande que n'importe quel écrivain dans le plus libre des États de nos jours. Dès lors l'histoire de sa vie, si l'on en retranche le détail anecdotique et intime, n'est plus que celle de ses œuvres, et chacun de ses écrits est un acte : il est à la tête de son siècle ; nulle voix n'est écoutée plus que la sienne ; il a des ennemis, beaucoup d'ennemis, et c'est justice, car il cherche la lutte ; mais tout ce qu'il écrit, dans tous les genres, tragédie, philosophie, épître, satire, roman ou facétie, est un événement pour le public. C'est l'époque de sa grande puissance, celle où il devient un homme à part, à demi légendaire, pour une société qui le lit presque sans le connaître, qu'il charme, amuse ou étonne sans se montrer. Ce n'est point le lieu de faire le départ entre les effets heureux ou regrettables de cette influence inouïe. Toujours est-il que le retour de Voltaire à Paris, au mois de février 1778, est un triomphe éclatant : belle conclusion d'une royauté nouvelle et sans égale.

I

C'est récemment, en 1861, qu'a été confirmée la véracité de l'acte baptismal d'après lequel est né le 21 nov. 1694, à Paris, paroisse Saint-André-des-Arts, François-Marie, fils de messire François Arouet, ancien notaire au Châtelet de Paris, et de Marie-Marguerite Daumart, sa femme. Mme Arouet mourut peu d'années après, le 13 juillet 1701 ; de ses cinq enfants il en vivait encore trois : un fils, Armand, qui mourut le 18 février 1745, sans postérité ; une fille, Marguerite-Catherine, qui devint plus tard Mme Mignot, et de qui sont nés Mme Denis, Mme de Fontaine et l'abbé Mignot, si souvent cités dans la correspondance de leur oncle ; enfin le futur Voltaire.

M. Arouet le père avait déjà cédé sa charge, quand naquit son dernier fils ; il obtint en 1701 l'office de payeur des épices de la chambre des comptes, dans lequel son fils aîné, Armand, lui succéda. Mais cet ancien notaire, homme aimable et lettré, avait conservé de bonnes relations avec une partie de sa brillante clientèle : les Sully, les Caumartin, les Praslin, la fameuse Ninon. Le jeune Arouet devait trouver là un public d'élite pour fêter et encourager ses talents précoces.

A la rentrée des classes de 1704, il fut mis au collège Louis-le-Grand, chez les Jésuites : il y resta jusqu'à la fin de l'année scolaire 1710-1711. Ces sept années lui furent profitables à bien des égards. Il contracta, sous l'influence de la camaraderie, des amitiés précieuses, quelques-unes même particulièrement douces et solides : c'est là qu'il connut le comte et le marquis d'Argenson ; M. Legouz de Gerland, M. Fyot de la Marche, qu'il devait retrouver, quelque cinquante ans après, magistrats à Dijon ; enfin les plus dévoués, les plus tendres de tous, d'Argental et Cideville. La plupart de ses maîtres devaient aussi lui demeurer attachés, en dépit de ses incartades irréligieuses ; et lui-même conserva toujours, outre d'assez grandes politesses pour l'ordre des Jésuites, une sympathie et une déférence véritables, entre autres, pour le P. Porée, son professeur de rhétorique, et pour

l'abbé d'Olivet, son préfet ou répétiteur. Dès le collège, il avait une petite célébrité de poète : J.-B. Rousseau, de passage à Louis-le-Grand lors d'une solennité scolaire, s'était fait présenter le rhétoricien prodige ; déjà, l'abbé de Châteauneuf, parrain du jeune élève, l'avait mené chez la vieille Ninon, et c'est à cette visite assez étrange que le petit Arouet semble avoir dû la faveur d'être porté pour 2000 livres sur le testament de la célèbre courtisane ; ce legs était, dans l'intention de Ninon, pour lui fournir le moyen d'acheter des livres.

Il avait seize ans quand il quitta les bancs ; son unique goût était pour la profession d'homme de lettres. M. Arouet n'en voulut point entendre parler, et le contraignit à faire son droit : on sait l'effet ordinaire de ces violences infligées à la vocation. L'abbé de Châteauneuf, qui comprenait à sa manière les devoirs de parrain, avait introduit son filleul, encore collégien, dans la société du Temple : Arouet s'y mit aussitôt sur un excellent pied, autant par son esprit que par son dévergondage, et marcha promptement sur les traces de Chaulieu, de La Fare comme poète, du duc de Sully et autres gentilshommes du même monde comme viveur. Quelques fredaines de haut goût engagèrent M. Arouet à éloigner son fils : il l'envoya d'abord à Caen, seulement pour quelques mois ; puis, vers la fin de 1713, il obtint que le marquis de Châteauneuf, ministre de France à la Haye, prît avec lui le jeune évaporé. Cela ne dura pas davantage : une intrigue, nouée par ce diplomate imberbe avec la fille d'une réfugiée protestante d'assez mauvais renom, fit scandale ; plainte fut portée au marquis de Châteauneuf par la mère, Mme Dunoyer, et Arouet, réduit à continuer son roman par lettres, reprit le chemin de Paris. Heureusement les lettres n'ont pas été perdues ; Mme Dunoyer, qui s'entendait à battre monnaie, les publia dès que le galant de sa fille fut devenu célèbre.

M. Arouet dut recourir à un nouvel expédient pour occuper son fils : il le plaça comme clerc chez Me Alain, procureur, près de la place Maubert. Dans la même étude se trouvait un autre clerc, de quelques années plus âgé, mais tout aussi peu zélé pour le grimoire ; c'était Thieriot, le type accompli du parasite désœuvré, spirituel et sans scrupule. Mais les premières amitiés sont tenaces, et Voltaire, en dépit des médiocres procédés qu'il éprouva plusieurs fois de la part de Thieriot, lui garda toujours un dévouement où les souvenirs de jeunesse eurent plus de part que l'estime. Toutefois leur confraternité chez Me Alain ne fut

pas longue; avant la fin de 1714, et cette fois avec le consentement de M. Arouet, Voltaire avait dit adieu pour toujours à la basoche. Outré de n'avoir pas obtenu le prix de poésie à l'Académie, et informé de l'insistance avec laquelle La Motte l'avait réclamé pour l'abbé Dujarry, son concurrent heureux, il avait publié contre le célèbre académicien une satire en style marotique, le *Bourbier*, dont le retentissement fut pour son père un nouveau chagrin. C'est alors que M. de Caumartin, marquis et châtelain de Saint-Ange (près Fontainebleau), ancien intendant des finances et conseiller d'État, supplia M. Arouet, dont il avait été le client, de lui confier pour quelque temps ce fils si difficile à morigéner.

Cette sorte d'exil à Saint-Ange ne se prolongea pas au delà de quelques mois; on se doute qu'il ne fut pas bien rigoureux. M. de Caumartin le père était tout plein des souvenirs du règne de Louis XIV près de finir; il avait pour Henri IV et pour Rosny une admiration enthousiaste : c'était le sujet ordinaire des entretiens entre le marquis et son hôte, et c'est là que furent conçus par Voltaire les sujets de deux importants ouvrages, la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*. Il travaillait en même temps à la tragédie d'*OEdipe;* il revint plusieurs fois à Paris, pour solliciter les comédiens de prendre sa pièce, mais ses efforts échouèrent d'abord. Sur ces entrefaites (1er septembre 1715), Louis XIV mourut : ce fut pour la société du Temple le signal d'une brillante résurrection ; le prince de Vendôme fut autorisé à reparaître, et Voltaire fit les beaux jours de ce monde qu'il amusait, et dont il ne dédaignait pas les avis en matière de goût. Le voilà en vue; on le présente à la cour de Sceaux, et il y fait une lecture de son *OEdipe*. Sous la Régence, les plumes couraient librement; tout était permis contre la mémoire du feu roi; et le duc d'Orléans lui-même, dont la vie privée donnait belle prise à la satire, n'était pas épargné. Deux petites pièces d'une extrême virulence, l'une contre le prince, l'autre contre la duchesse de Berry, sa fille, furent attribuées à Voltaire : le Régent se résolut à sévir contre l'auteur présumé, qui fut, le 5 mai 1716, exilé à Tulle. M. Arouet intervint, et obtint sans peine que son fils fût envoyé à Sully-sur-Loire, où il avait de la famille. C'est là que se trouvait aussi le château du duc de Sully, dont le jeune fils avait connu Voltaire au Temple; ce furent pour l'exilé des fêtes continuelles; l'excès des plaisirs et la dissipation qui l'empêchait un peu d'écrire lui donnèrent seuls lieu de se

plaindre. A la fin de 1716, le Régent, peu rancunier, et loué dans une belle épître en vers, avait pardonné; Voltaire revenait à Paris.

Il eut, pour sa part, le ressentiment plus opiniâtre : il se gênait moins que jamais pour le faire savoir, et même pour l'écrire. Dès le mois de mars de l'année suivante (1717), il courait dans Paris une inscription latine de sa façon, commençant par ces mots : *Puero regnante*. Il était dénoncé à la police par des espions devant lesquels il parlait sans défiance. Le Régent se fâcha tout de bon. Saisissant pour prétexte une satire contre le dernier règne, intitulée *J'ai vu*, qu'on prêtait indûment à Voltaire, il lui dit, un jour, en le rencontrant dans le Palais-Royal : « Monsieur Arouet, je gage vous faire voir une chose que vous n'avez jamais vue. — Quoi? demanda le jeune homme. — La Bastille. — Ah! monseigneur, je la tiens pour vue. » Le lendemain, il y était écroué (17 mai). La punition cette fois fut sérieuse : il ne sortit de prison que le 11 avril 1718, avec ordre de rester à Châtenay, où son père avait une maison. C'est à la Bastille qu'il écrivit, au crayon, entre les lignes d'un livre, une grande partie de la *Ligue*, la *Henriade* sous sa première forme.

Ce fut seulement le 12 octobre 1718 qu'il obtint permission pleine et entière d'aller où bon lui semblerait; il en profita pour venir surveiller les répétitions d'*Œdipe ;* la représentation eut lieu le 18 novembre, avec un immense succès.

Vers ce temps notre auteur commence à signer « Arouet de Voltaire » ou même « Voltaire » tout court. On ne sait pas au juste l'origine de ce titre nobiliaire, sous lequel nous l'avons désigné par anticipation. Le plus clair est que son nom véritable ne lui plaisait point, et qu'il en prit un autre mieux sonnant, conformément à une habitude assez répandue dans le monde des lettres, et sans choquer personne, hormis les jaloux. Balzac et Molière, pour ne citer qu'eux, en avaient fait tout autant.

Les six années qui suivirent, jusqu'à la fin de 1725, furent des plus heureuses pour Voltaire, des plus utiles à sa réputation et à son avancement dans le monde. Si ses deux tragédies d'*Artémire* (1720) et de *Mariamne* (1724) échouèrent, il eut du moins la joie de voir son plus cher ouvrage, le poème de la *Ligue*, universellement loué, à ceux-là près dont l'approbation était gênée par des scrupules religieux et politiques, car l'esprit de tolérance dont ce poème était rempli lui avait fait refuser le privilège, sur les instances du Saint-Siège.

D'ailleurs le poète était des mieux vus en cour. Le Régent, après *OEdipe*, lui avait accordé, outre une médaille d'or, une pension annuelle de douze cents francs sur sa cassette ; en 1722, le roi lui en attribua une de deux mille, et la reine une autre de quinze cents (1725) pour lui témoigner le très vif contentement qu'elle avait éprouvé, aux fêtes de son mariage, où avaient été donnés la comédie de *l'Indiscret* et le divertissement de *la Fête de Bélébat*. Par Mme de Prie, il avait plein crédit auprès du duc de Bourbon, premier ministre.

Il était le plus répandu, le plus goûté des beaux esprits du temps, et cela dans une société fort spirituelle, dont le goût avait grande autorité. L'énumération serait longue de toutes les maisons où il trouvait cet accueil et entre lesquelles il se partageait : l'hôtel de la marquise de Mimeure ; le château d'Ussé ; la Source, chez lord Bolingbroke ; le Bruel, chez le duc de La Feuillade ; Vaux, dont il avait connu la châtelaine, la maréchale de Villars, lors de la représentation d'*OEdipe* ; la Rivière-Bourdet, près Rouen, chez Mme de Bernières ; puis le château de Maisons, où il faillit mourir de la petite vérole et où il reçut des soins si touchants, à la fin de 1725 ; Richelieu, dont il avait connu le jeune et séduisant duc chez Mme de Villars. Ces brillantes relations n'étaient pas toujours exemptes de galanterie : Mme de Villars et, croit-on, Mme de Bernières lui avaient inspiré quelque peu d'amour. C'est avec la belle Mme de Rupelmonde, bien connue pour la facilité de ses mœurs, qu'il fit à la fin de 1722 le voyage de Hollande, marqué par sa rencontre et par sa rupture avec J.-B. Rousseau. Mais déjà le plaisir ne faisait pas de tort grave à ses occupations plus sérieuses ; en revanche, son goût s'affermissait dans ce monde si cultivé, et c'est surtout le poète qu'on célébrait en lui.

Cette situation flatteuse, et bien établie en apparence, fut tout à coup ruinée, en 1726, par un incident où Voltaire, ce qui n'est pas très commun dans sa vie, se conduisit avec infiniment d'honneur, de délicatesse et de bravoure. Au nombre de ces jeunes nobles qu'il fréquentait, et dont un certain nombre étaient des roués de la pire espèce, se trouvait le chevalier de Rohan-Chabot, neveu du cardinal de Rohan, grand aumônier de France. Le chevalier s'était permis à plusieurs reprises, et devant témoins, de le traiter avec une impertinence calculée : Voltaire, dont on ne prenait jamais l'esprit au dépourvu, n'avait pas laissé de telles attaques sans riposte. Ce gentilhomme, pour se

venger, en usa comme en pouvait user, suivant les traditions de son monde, avec un écrivain sans naissance, une personne de sa qualité : un jour que Voltaire dînait chez le duc de Sully, il lui fit dire qu'on le demandait à la porte, et là, en sa présence, le fit bâtonner par des gens apostés : il commandait, comme il dit plus tard, les travailleurs. Voltaire réclama justice, et ne l'obtint pas : sans approuver en haut lieu la conduite de M. de Rohan, on n'allait pas jusqu'à la trouver punissable; les préjugés courants et l'influence de sa maison le protégeaient. Alors Voltaire se mit en mesure d'exiger lui-même réparation par les armes, ou, si son adversaire se dérobait, de le châtier. La famille de Rohan fit écarter ce danger en obtenant que le battu mécontent fût incarcéré à la Bastille dans la nuit du 17 avril 1726. Il y fut mis à un régime fort honorable, tempéré par tous les ménagements possibles; mais quand il en sortit, le 2 mai, ce fut avec ordre de se rendre directement à Calais, sans séjourner à Paris, et de s'embarquer pour l'Angleterre, sous la surveillance du nommé Condé, geôlier de la Bastille.

On croyait l'affaire terminée; mais on avait compté sans le ressentiment implacable de l'offensé. A peine débarqué en Angleterre, Voltaire rentrait secrètement en France, puis à Paris, où il suivit en vain les traces de son insulteur quelques jours durant, après lesquels, pour éviter les recherches de la police, il reprit douloureusement le chemin de l'exil.

La vue de l'Angleterre fit sur son esprit une impression profonde. Il y prit conscience de ce que pouvait un écrivain sur l'opinion publique et même sur le gouvernement de l'État. Lord Bolingbroke, récemment rentré dans sa patrie, l'avait mis en rapport avec l'élite des gens de lettres qui faisaient alors la gloire de ce pays : Swift, Pope, Gray. Son horizon s'était élargi : il avait fait connaissance avec les œuvres de Shakespeare, dont il devait beaucoup se servir avant de les vilipender; avec la philosophie de Locke, dont les allures prudentes et la sobriété dogmatique eurent toujours un grand charme pour lui; avec les découvertes de Newton et cette nouvelle philosophie naturelle, dont il fut en France l'introducteur. Le premier ouvrage que lui inspira la vue de cette curieuse société, de cette belle époque littéraire et scientifique, ce furent les *Lettres philosophiques*, si spirituelles tout ensemble et si modérées, dont la publication, retardée jusqu'en 1734, fut considérée en France comme audacieuse, tant on y était ignorant de ce qui se passait hors des

frontières, et surtout en pays libre. On peut affirmer sans exagération qu'il prit pendant ces trois ans une tournure d'esprit nouvelle ; jusqu'alors il n'avait été qu'un pur littérateur, très libre d'esprit et de mœurs ; à partir de ce moment, il conçut pour l'écrivain un grand rôle à jouer, le devoir d'éclairer le public, de lui donner une direction pratique, à la fois permanente et quotidienne. L'influence sociale de Voltaire vient de là.

Ce furent d'ailleurs des années laborieuses et fécondes : il rapporta d'Angleterre, outre les projets de ses travaux sur Newton et les *Lettres philosophiques*, le manuscrit de *Charles XII*, la tragédie de *Brutus*. Enfin c'est à Londres qu'il publia son poème épique sous une nouvelle forme et sous le titre définitif de la *Henriade :* le principal changement apporté à l'ouvrage consistait dans l'exclusion de Sully, juste flétrissure du peu de loyauté qu'il avait trouvé chez le jeune duc, lors de l'agression du chevalier de Rohan ; Duplessis-Mornay devenait le sage conseiller d'Henri IV. Le roi d'Angleterre, la reine, qui accepta la dédicace, toute la cour de Londres, firent un accueil chaleureux à cette édition, et la souscription réussit au delà de toute espérance.

En France, on voulut bien pardonner à l'exilé les coups de bâton qu'il avait reçus de si mauvaise grâce. Il y revint dans les premiers jours de mars 1729, et fut autorisé le 9 avril seulement à rentrer dans Paris ; encore le ministre Maurepas l'engageait-il à ne point se faire d'affaire qui pût lui attirer quelque disgrâce, et provisoirement à ne point se montrer à la cour

II

Il commença par garder les ménagements qu'on exigeait de lui, et resta pendant plus d'un an sans occuper le public de sa personne. Des ouvrages qu'il avait écrits ou conçus en Angleterre, le premier qui vit le jour fut la tragédie de *Brutus* (10 décembre 1730) : le succès en fut vif, mais très court. Puis il s'occupa de publier *Charles XII*. Il venait d'en faire paraître un volume, quand le privilège lui fut retiré pour une cause assez bizarre : le gouvernement, par un procédé peu généreux envers le beau-père de Louis XV, refusait de sanctionner par son autorisation le parti que Voltaire prenait dans son livre pour Stanislas Leczinski détrôné, contre Auguste II, roi régnant de Pologne : il fallut donc que l'historien eût recours à la publicité clandestine ; c'est ce qui lui fit passer plusieurs mois à Rouen, près de son cher ami Cideville, tandis que le libraire Jore y imprimait l'ouvrage officiellement interdit.

Il faut renoncer à suivre Voltaire dans tous ses voyages ; ses allées et venues sont continuelles : un livre, une pièce de lui qui paraît avec ou sans son aveu ; le mécontentement d'un ministre, l'impression plus ou moins forte produite sur le public ; il n'en faut pas davantage pour que Voltaire quitte Paris, et songe à se mettre à l'abri soit à l'étranger, soit en quelque province. Nous ne signalerons donc que les plus importantes de ces étapes, les plus prolongées, ou celles qui ont été marquées par quelque événement.

C'est Paris qu'il eût choisi librement, pour y vivre en contact avec les vrais arbitres du goût et de la renommée. Il avait d'abord pris domicile rue Traversière-Saint-Honoré. Il accepta en décembre 1731 l'hospitalité chez une grande dame philosophe, la comtesse de Fontaine-Martel, dont l'appartement avait vue sur le Palais-Royal. C'est dans ce logis qu'il acheva le *Temple du goût* et les deux tragédies d'*Eriphyle* et de *Zaïre*, la première médiocre et aussitôt retirée pour être plus tard refondue et remise à la scène sous le titre de *Sémiramis* (1748), l'autre

qui passe généralement pour la meilleure pièce de notre auteur, la plus pathétique, la plus véritablement inspirée par le feu sacré, par l'enthousiasme d'un cœur jeune encore et accessible aux émotions tendres. Mme de Fontaine-Martel mourut à la fin de janvier 1733, et Voltaire dut aller chercher un nouveau gîte : il descendit cette fois rue du Long-Pont, près du portail de Saint-Gervais, dans la maison d'un certain Demoulin, marchand de grains et passablement fripon, avec lequel il eut bientôt à se repentir d'avoir voulu spéculer : mais c'était alors une de ses idées fixes, de s'enrichir dans les affaires pour assurer son indépendance d'homme de lettres. Dès 1734, les frères Pâris lui accordent un intérêt très fructueux dans l'entreprise des vivres militaires; et, quand il aura l'occasion de rendre des services à l'État, en 1741, en 1743, il demandera pour récompense une nouvelle participation à ces excellents bénéfices ; ce fut la principale source de sa très grande fortune, à laquelle, dès son retour d'Angleterre, nous le voyons travailler avec ardeur.

C'est en 1733 qu'il fit la connaissance d'une femme auprès de laquelle il allait passer seize ans de sa vie; cette liaison, qui devait finir par l'amitié, commença par l'amour; mais pour combien, dans cet amour, entra la sympathie réciproque de deux intelligences, inégales assurément, mais toutes deux hors de pair et qui se complétaient! Voltaire était surtout un poète; Mme du Châtelet, une femme instruite, en latin et dans plusieurs langues modernes, très versée aussi dans les sciences, où elle se piquait non seulement d'érudition, mais même d'invention originale. C'est un fait assurément peu honorable pour les mœurs du temps que cette intimité publique et admise par tous ; ajoutons que le relâchement du lien conjugal était tel alors dans les hautes classes de la société, qu'on ne voyait là rien d'extraordinaire ni de scandaleux. Il y eut au moins, dans le cas particulier qui nous occupe, une circonstance atténuante : l'influence de Mme du Châtelet sur Voltaire fut favorable au travail, à la fécondité littéraire de son ami. Il est certain que, dans ce commerce, l'esprit de Voltaire gagna beaucoup de qualités sérieuses, et devint capable d'études arides, prolongées, approfondies; l'exemple de cette femme savante et passionnément laborieuse lui fut un objet d'admiration et d'émulation.

Mme du Châtelet possédait en Champagne, près de Vassy, le château de Cirey. L'apparition des *Lettres philosophiques* (avril 1734) obligea Voltaire d'y chercher un refuge : un ordre d'ar-

restation avait été lancé contre lui ; averti à temps, il se rendit en secret au camp de Philisbourg, où il trouva son ami, le duc de Richelieu, et de là dans ce château qui devait être pour lui, à plusieurs reprises, une si studieuse retraite. Il ne renonce pas cependant au séjour de Paris : dès que ses renseignements lui font entrevoir la possibilité d'y reparaître, il accourt : puis quelque nouveau contretemps l'oblige à se dérober. Par exemple il apprend qu'on fait circuler des copies de cette terrible *Pucelle*, cette gaminerie, ce péché de jeunesse qu'il devait expier si longtemps par tant d'embarras ; ou bien on a trouvé dans les papiers de feu Bussy, évêque de Luçon, et l'on imprime sans l'avoir consulté, la satire du *Mondain ;* on lui donne l'alarme, il se voit sous le coup d'un troisième emprisonnement à la Bastille, et en toute hâte il reprend la route de son asile. C'est dans ces alternatives de terreur et de demi-sécurité que se passent pour lui six années environ, de 1734 à 1740. Après *Alzire*, représentée en 1736, il cesse pour un temps de rien donner à la scène, sauf la comédie de l'*Enfant prodigue* (1736), qu'il risque sous un pseudonyme Sa grande préoccupation, après les dangers qu'il redoute pour sa sécurité personnelle, ce sont les attaques des écrivains ses ennemis, de J.-B. Rousseau, de l'abbé Desfontaines : il leur livre, tantôt à découvert, tantôt sous le voile de l'anonyme, de terribles batailles de plume. Il se repose un peu de ses travaux poétiques ou ne les divulgue qu'avec réserve : à l'en croire, il est tourné tout entier du côté des sciences ; et en effet il prépare ses *Éléments de Newton ;* il fait venir à Cirey tous les appareils nécessaires pour reprendre les expériences de l'illustre physicien. On le voit même, en 1737, concourir pour un prix de l'Académie des sciences, *sur la nature du feu.* Malgré tout, les travaux scientifiques ne devaient être dans sa vie qu'un incident : son ouvrage de prédilection, c'est dès lors le *Siècle de Louis XIV*, pour lequel il amasse des documents et quête partout des anecdotes.

Tandis que Voltaire, encore jeune, mais déjà classé au premier rang dans les lettres, se voyait, par sa liberté d'opinions et d'humeur, réduit en France à la condition de sujet disgracié, presque constamment sous le coup de l'exil, il recevait d'un prince étranger, futur héritier d'une couronne, des assurances spontanées d'admiration et de respect, auxquelles son amour-propre d'écrivain et le sentiment d'une légitime réparation lui firent attacher le plus haut prix : les gens d'esprit

eux-mêmes deviennent etrangement crédules quand on les prend par ce faible, la vanité. C'est en 1736 que le prince royal de Prusse, quatre ans avant de porter ce nom de Frédéric II qu'il devait rendre si grand dans la guerre, fit à Voltaire ses premières avances. A la manière dont elles furent accueillies, il s'enhardit, et après avoir d'abord sollicité des conseils, des confidences littéraires, pria le grand écrivain méconnu et persécuté de venir recevoir en Prusse les hommages auxquels il avait droit; mais Mme du Châtelet ne le permit pas. En 1737, le prince envoyait à Cirey, comme dans une cour, un sien ami, presque un ambassadeur, Kaiserling, avec des présents et la mission de renouveler son invitation avec instances : Kaiserling fut personnellement l'objet des plus charmantes attentions, mais n'obtint pas gain de cause. Sans doute Voltaire était retenu auprès d'*Émilie* (c'est le nom poétique de la marquise) par une affection fidèle et obéissante; mais aussi, l'on ne pouvait trop savoir si le prince royal ne promettait pas au delà de ce qu'il pourrait tenir, et si le roi son père, qui n'aimait et ne ménageait ni son philosophe de fils, ni les beaux esprits en général, ouvrirait volontiers ses États à un écrivain français de renom aussi suspect que Voltaire. Cette appréhension fut dissipée en 1740 par l'avènement au trône de Frédéric. Voltaire et Mme du Châtelet avaient quitté Cirey pour la Flandre, où la marquise était appelée par un grave procès de succession : le poète et le roi se rencontrèrent au château de Moyland, près de Clèves, le 11 septembre. De part et d'autre, quoi qu'on en ait pu dire à l'heure des désillusions, l'enchantement fut complet. Dès lors cependant, Voltaire pouvait, avec un peu de clairvoyance, s'apercevoir que le prince philosophe n'allait pas tarder à démentir ses doctrines dans la pratique : Frédéric avait écrit une réfutation de Machiavel, que Voltaire devait retoucher et faire imprimer; à peine roi, il ordonna que cette publication gênante fût suspendue; comme il était trop tard pour l'arrêter, il la désavoua; et Voltaire dut au moins faire d'importantes modifications à l'ouvrage primitif, et atténuer certains points, sur lesquels la politique imposait silence à la philosophie.

Une conséquence imprévue de ses relations affichées avec le nouveau roi de Prusse, ce fut de radoucir soudain à son égard le cardinal Fleury, premier ministre de Louis XV, et de le transformer, lui, Voltaire, si décrié, si suspect aux âmes pieuses, en un personnage dont la cour pouvait utiliser et recherchait les services. Il les avait offerts, et, sur le point d'en-

treprendre le voyage de Berlin, en avait officiellement sollicité l'autorisation; Fleury lui écrivit coup sur coup deux lettres pleines de bonne grâce pour lui et pour le roi son hôte, dans lesquelles il l'invitait à pressentir les intentions de Frédéric et à lui faire d'amicales ouvertures en vue de la succession d'Autriche qui allait mettre en mouvement la diplomatie européenne. Mais Frédéric n'était pas homme à se laisser donner des avis politiques par Voltaire, et à confondre les amusements, je veux dire la poésie, avec les affaires sérieuses : on ne s'occupa, pendant cette entrevue, que de cultiver les muses, et l'invasion de la Silésie, quelques mois plus tard, ne fut pas une moindre surprise pour Voltaire que pour la cour d'Autriche. Voltaire eut même la naïveté de s'en indigner un peu : Frédéric, jusqu'à cette audacieuse violation des traités, était encore pour lui le *Salomon du Nord ;* il fallut en rabattre. Mais bientôt c'est aux dépens de la cour de France que le vainqueur de Molvitz pratique son impudente duplicité, en faisant sa paix particulière avec Marie-Thérèse. Voltaire, pour un apprenti diplomate, commit une lourde faute en félicitant par lettre son royal ami d'être revenu à ses occupations pacifiques. Frédéric, qui ne cherchait qu'à lui rendre impossible le séjour en France, s'arrangea de manière que cette lettre fût connue à Paris au moment même où Voltaire s'y posait en zélé serviteur du cardinal et de son roi. Quand le scandale éclata, *Mahomet* venait d'être mis à la scène : il n'en fallut pas davantage pour faire tomber cette pièce. Voltaire lui-même, et quoiqu'il eût désavoué sa lettre, crut devoir s'éloigner : il se rendit à Bruxelles, où le procès de Mme du Châtelet justifiait sa présence, et se rencontra encore avec le roi de Prusse à Aix-la-Chapelle (septembre 1742). Il en profita pour renouveler ses offres de service au cardinal et le mettre au courant de menues confidences, sur la valeur desquelles un diplomate improvisé pouvait seul avoir quelques illusions : néanmoins quand Fleury mourut (29 janvier 1743), Voltaire avait retrouvé à Versailles une ombre de faveur.

On a raconté récemment, avec autant d'érudition que d'esprit[1], comment il fut enveloppé dans les intrigues de cour qui suivirent cet événement. Au lendemain de la représentation de *Mérope*, fort de son prétendu crédit auprès du défunt cardinal, vivement appuyé par le duc de Richelieu et par la favorite du

1. Le duc de Broglie, dans son livre sur *Frédéric II et Louis XV.*

roi, Mme de Châteauroux, il se présente à l'Académie française pour succéder à Fleury. L'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, précepteur du Dauphin et chef de la coterie dévote, tant à la cour qu'à l'Académie, se ligue contre lui avec le ministre Maurepas, adversaire de Mme de Châteauroux, et fait échouer sa candidature. Sous le coup de cette disgrâce, à laquelle ses amis mêmes et ses protecteurs ajoutent de feintes aggravations, il se rend à la Haye, puis à Berlin, soi-disant comme un exilé, mais en réalité chargé d'une mission secrète auprès de Frédéric. Le roi de Prusse eut bientôt fait de voir clair dans cette ruse et de la déjouer en divulguant à Versailles tous les propos tenus par Voltaire contre Boyer, et en dupant de son mieux l'étrange émissaire qui venait sous le masque épier ses desseins. L'alliance qu'on souhaitait en France de renouer avec le conquérant de la Silésie fut d'ailleurs préparée pendant ce temps, mais directement entre Versailles et Paris : Voltaire, dans toute cette prétendue négociation, n'avait été que la mouche du coche ; il revint charmé de son séjour à Berlin, et jamais il ne sut avec quelle désinvolture le *Salomon du Nord* l'avait desservi et berné.

L'entrée du marquis d'Argenson aux affaires, en novembre 1744, vint ranimer chez Voltaire l'espérance de devenir enfin quelque chose en cour. Le nouveau ministre des relations extérieures était son camarade de classe, son ami dévoué, philosophe à ses heures, et plus favorablement disposé que le roi son maître pour la gent littéraire en général. Voltaire avait en outre, parmi les conseillers et compagnons de plaisir de Louis XV, un très précieux auxiliaire, le duc de Richelieu. Enfin il allait bientôt compter sur la nouvelle favorite, Mme de Pompadour, dont il avait des premiers salué l'astre naissant, mais dont la protection ne fut pas toujours pour lui sans déboires.

A la fin de 1744 il était tout occupé à préparer une comédie-ballet, *la Princesse de Navarre*, pour le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne. Cet ouvrage, cette « farce de la foire », comme il la nomma lui-même en un jour de dépit, lui coûta dix mois de travail et de remaniements; il poussa la patience jusqu'à ne se point rebuter de la collaboration tyrannique du musicien Rameau. En même temps il composait un poème *sur les Evénements de* 1744, c'est-à-dire sur les débuts militaires de Louis XV, et sur cette maladie du souverain à Metz qui avait soulevé dans tout le pays une émotion si sympathique. Le

1er avril 1745 il obtint une récompense à laquelle il attacha le plus grand prix, le brevet d'historiographe : « Personne, y était-il dit, n'a paru à Sa Majesté plus digne de recevoir les marques de sa bienveillance et d'être distingué par un titre honorable que le sieur Arouet de Voltaire, qui, par la supériorité de ses talents et une application suivie, a fait les progrès les plus rapides dans toutes les sciences qu'il a cultivées, et dont les ouvrages, qui ont été reçus avec applaudissements, sont le fruit.... » Aussitôt nommé, il se mit à l'œuvre et commença la rédaction de la guerre de 1741 : les archives officielles, et les confidences des principaux personnages qui avaient pris part à cette campagne, lui fournissaient les éléments de son travail.

C'était le beau moment du règne : le 11 mai, la victoire de Fontenoy offrait une nouvelle matière à l'historien, et surtout au poète ; il se hâta de confectionner le *Poème de Fontenoy*, et se remit à l'œuvre avec Rameau pour une pièce en musique destinée au retour du roi. Ce fut le *Temple de la Gloire*, dont la représentation eut lieu à Versailles le 27 novembre : Louis XV y était figuré par le personnage allégorique de Trajan. Voltaire comptait bien cette fois arracher au souverain lui-même un éloge, un mot aimable ; on a raconté qu'il l'avait directement sollicité, le jour même de la représentation, en demandant tout haut au roi : « Trajan est-il content? » et que Louis XV avait fait la sourde oreille. Ce qui est bien certain[1], et ce qu'on remarqua, c'est que le soir, à son grand couvert, le roi fit des compliments sur Rameau, et n'adressa pas la parole à Voltaire. Ce n'était donc encore, à son gré, qu'un demi-succès.

Au mois d'avril de l'année suivante, il eut la satisfaction d'être élu à l'Académie française. Le roi s'abstint tout au moins de nuire à sa candidature. Quant aux dévots, qui l'avaient fait échouer trois ans plus tôt, Voltaire s'était mis en garde contre eux en recherchant par d'éclatantes effusions l'appui des Jésuites, ses anciens maîtres, et en se couvrant, comme il disait, « de l'étole du vicaire de Jésus-Christ », c'est-à-dire en obtenant une lettre courtoise et la bénédiction apostolique du pape Benoît XIV (19 septembre 1745), auquel il avait hardiment dédié son *Mahomet*.

Le 22 décembre 1746, il fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi : ce fut pour lui le point culminant de la fa-

1. *Mémoires du duc de Luynes.*

veur. Quand il appelait « bagatelles » les dignités dont il avait été pourvu pendant ces deux années, il avait bien plus raison encore qu'il ne le croyait. Nous l'avons dit, Louis XV ne le pouvait souffrir ; Mme de Pompadour n'osait s'engager à fond pour sa défense ; en revanche la reine et les princesses obtenaient aisément gain de cause contre ce coryphée de l'incrédulité ; ses paroles, ses démarches étaient jalousement épiées, rapportées, commentées ; et quand il partit, au mois de février 1748, pour Lunéville, la rumeur, à Versailles, fut qu'il y était contraint. Au mot d'exil, il se récriait ; c'était une vaine chicane ; exilé ou non, il fuyait sous le coup d'une disgrâce absolue.

Depuis cette date jusqu'à celle de son départ pour Berlin, un peu plus de deux ans après (18 juin 1750), Voltaire partage son temps entre Paris et la cour de Lorraine. Il se rendit d'abord auprès de Stanislas comme ami de la marquise du Châtelet ; c'est elle, c'est la belle et savante châtelaine de Cirey que le roi de Pologne souhaitait de connaître, un peu comme entre voisins. Mme du Châtelet, de son côté, nourrissait l'espoir d'obtenir pour son mari, dans cette cour, un emploi lucratif et propre à réparer un peu la fortune très endommagée de la famille. Cette espérance ne se réalisa pas ; mais Mme du Châtelet remporta du moins un succès personnel assez vif dans l'entourage du roi ; c'est à Lunéville qu'elle connut Saint-Lambert, alors âgé de trente-deux ans, et paré de toutes les séductions ; elle s'éprit pour lui d'une ardente passion, qui fut la dernière de sa vie, car elle mourut le 10 septembre 1749

Quant à Voltaire, il inspira quelque sympathie au roi Stanislas, chez qui la piété n'excluait pas le goût des plaisirs de l'esprit, et s'alliait d'ailleurs à une moralité peu rigoureuse : Voltaire se flatta d'opposer la faveur de ce prince comme un démenti aux bruits qui régnaient à Versailles sur l'animosité de Marie-Leczinska contre lui ; les sentiments du père, semblait-il, ne pouvaient être contraires à ceux de la fille. Mais cette démonstration indirecte fit peu d'impression, et d'ailleurs on n'avait cure à Versailles de ce qui se passait dans cette minuscule cour de Lorraine. Encore l'amitié de Stanislas ne suffisait-elle pas à faire bien voir et bien traiter dans ses propres États un écrivain si décrié par tous les gens pieux ; et le P. Menoux, jésuite et confesseur du roi, se faisait un malin plaisir de lui susciter sourdement bien des piqûres. Ainsi, ni à Commercy, ni à Lunéville Voltaire ne parvint à rompre la glace ; et après la mort de

Mme du Châtelet aucune raison ne l'engagea plus à prolonger son séjour dans un milieu où tout lui semblait mesquin et jaloux.

Il était rappelé à Paris par la nécessité de soutenir une guerre qui, déjà fortement engagée, s'envenimait chaque jour davantage, sa rivalité dramatique avec Crébillon. Il était irrité d'entendre sans cesse vanter la gloire du vieux tragique : après l'avoir lui-même saluée en son jeune temps, il finissait par la trouver gênante, importune et surfaite ; mais surtout il en voulait à Crébillon poète, des tracasseries que lui avait faites Crébillon censeur littéraire, particulièrement à l'occasion de *Mahomet* : chez Voltaire l'esprit d'indépendance était, sur ce chapitre, plus intraitable encore que l'amour-propre. Pour faire pièce à Crébillon, il entreprit de le battre, pour ainsi dire, avec ses propres armes, et de critiquer quelques-unes de ses tragédies de la manière la plus concluante, en les recommençant pour son compte. Il traita d'abord *Sémiramis* ; Crébillon avait donné la sienne en 1717, celle de Voltaire fut représentée le 29 août 1748. Il avait obtenu du lieutenant de police le rétablissement des vers biffés par Crébillon, censeur et juge un peu dans sa propre cause, et surtout il avait reçu du roi 5000 livres pour la mise en scène de cette tragédie, en souvenir de la Dauphine qui l'avait commandée. On sait que le principal effet de cette mise en scène fut manqué à la première représentation ; le théâtre était obstrué par la foule des petits-maîtres, et il fallut qu'un garde, au moment où Ninus sortait de son tombeau s'écriât : « Place à l'ombre ! » Ce contretemps comique resta célèbre et provoqua, pour une grande part, la libéralité par laquelle, en 1759, le duc de Lauraguais racheta pour 12000 livres aux comédiens le droit de mettre des spectateurs sur la scène.

Le succès de *Sémiramis* avait été des plus contestés et, ce qui mettait le comble à l'indignation de Voltaire, on parodiait sa pièce. Sur ces entrefaites, Crébillon donna son *Catilina :* Mme de Pompadour obtint du roi la même allocation pour cette tragédie que pour la *Sémiramis* de Voltaire ; elle assista à la première représentation, elle accepta la dédicace. Voltaire ressentit rudement le coup, et, pour opposer protectrice à protectrice, se mit sous l'égide de la duchesse du Maine, auprès de qui, dans les dernières années, il avait trouvé à deux reprises une hospitalité gracieuse, à Sceaux et à Anet, et sous les yeux de laquelle il avait écrit plusieurs de ses ouvrages, entre autres le joli roman de *Zadig*. Voltaire manœuvra si habilement qu'en pourchassant

Crébillon, il put passer pour n'être que le champion de la vieille duchesse, offensée dans son bon goût. Il avait d'abord, et en quelques jours, refait le *Catilina*, qui devint *Rome sauvée;* mais les répétitions de cette pièce à spectacle auraient réclamé beaucoup de temps, et dans la guerre il faut des coups précipités. Aussitôt il changea de front; il s'en prit à l'*Electre* du vieux tragique, ancienne de quarante ans, et lui opposa un *Oreste* écrit *ab irato :* ce ne fut encore qu'un succès d'estime. Son vrai triomphe dans cette malencontreuse campagne, ce devait être *Rome sauvée*, dont il donnait des représentations privées, mais qui n'affronta le vrai public que le 24 février 1752; les applaudissements qui l'accueillirent si tardivement furent une consolation pour le poète, alors dans les plus noires tristesses qui l'attendissent à Berlin.

Nul doute que le faible succès de ses efforts contre Crébillon, l'abandon apparent de Mme de Pompadour, joint au nombre croissant de ses ennemis dans le monde des gens de lettres, aux attaques injurieuses de quelques journalistes parmi lesquels il faut dès lors citer Fréron en première ligne, le tout au lendemain des émotions assez diverses causées en lui par la mort de Mme du Châtelet et par la révélation de certains secrets peu agréables que son amie n'avait pu emporter dans la tombe, nul doute que tout cela n'ait produit chez Voltaire un découragement dont le roi de Prusse se hâta de profiter. Un tout petit incident coupa court aux dernières hésitations qui l'empêchaient encore de se mettre en route pour Berlin. Il avait envoyé au roi de Prusse un de ces apprentis poètes pour lesquels lui, maître du chœur, montrait toujours tant d'indulgence, de générosité, de bonté vraie : tout à coup il apprit que ce médiocre personnage, d'Arnaud-Baculard, avait enchanté le roi, et dans cette première ivresse s'était laissé sans protestations adresser par Frédéric ces compliments hyperboliques :

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence;
Venez briller à votre tour;
Élevez-vous s'il brille encore;
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

L'Apollon si légèrement traité fut pris d'une furieuse colère, et il se résolut à partir pour donner une leçon de goût au sou-

verain et une leçon de modestie au présomptueux et ingrat d'Arnaud.

La question d'argent ne fut point résolue sur-le-champ : Frédéric avait un violent désir de posséder Voltaire, mais il n'aimait pas, même pour ses plaisirs, à délier les cordons de sa bourse. Enfin il fut stipulé que Voltaire aurait ses frais de voyage payés, mille louis de pension, la grande croix de l'ordre du Mérite, la place de chambellan ; quant à Mme Denis, elle devait recevoir quatre mille livres viagères, si elle consentait à suivre son oncle à Berlin. Frédéric n'y tenait pas ; Mme Denis ne s'en soucia pas davantage, et se douta que ce voyage finirait mal ; elle n'en vit que l'épilogue, l'avanie de Francfort, et n'eut que trop lieu de vérifier sa clairvoyance. Voltaire s'inquiétait encore d'un détail, l'assentiment de Louis XV ; il alla lui-même le solliciter à Compiègne, et n'obtint cette grâce que trop aisément pour son gré ; le roi lui dit « qu'il pouvait aller où bon lui semblait », et lui tourna le dos. Seulement, une fois à Berlin, Voltaire apprit qu'on le regardait comme un transfuge et qu'on lui enlevait sa place d'historiographe ; on ne lui laissa que celle de gentilhomme, réduite à la pension et au titre, sans fonctions effectives.

Parti le 28 juin 1750, il voyagea lentement et fut un mois en route. A son arrivée, ce fut de part et d'autre un ravissement. Voltaire était charmé par la vue d'une cour si libre en apparence où les plaisirs de l'esprit tenaient une si grande place ; où l'on passait d'un carrousel à un souper philosophique ; où le roi, chef de la première armée de l'Europe, dépouillait tout air d'autorité pour consulter modestement son cher poète sur la qualité des petits vers que lui-même s'amusait à faire en français, ou bien pour railler dans le tête-à-tête toutes les croyances et toutes les puissances ; où les princesses avaient la grâce et l'esprit ; où pour tout dire, il semblait qu'on se fût donné le mot pour flatter ses goûts et lui faire perdre le souvenir de tout ce qu'il avait laissé derrière lui. Il était, comme il disait, dans le palais d'Alcine ; il ne lui manquait même pas le loisir et la liberté nécessaires pour continuer ses grands travaux historiques ; il achevait le *Siècle de Louis XIV* et commençait l'*Essai sur les mœurs*, sans parler de la poésie, qui ne perdait pas ses droits auprès d'un prince ami des vers.

Cependant, la saison des fêtes terminée, l'hiver arriva ; les réflexions, les regrets, une vue plus exacte de ce monde passa-

blement interlope dont Frédéric s'entourait et faisait ses délices, et surtout une connaissance plus intime de ce maître rude et absolu, firent succéder une profonde tristesse à la joie des premiers jours. Voltaire avait eu la satisfaction cruelle de voir chasser d'Arnaud; ce fut bientôt son tour d'éprouver les caprices de Frédéric. Enfin au mois de septembre 1751, un an après son arrivée, La Mettrie, lecteur du roi, dans un accès de franchise, lui rapporta ce mot terrible : « J'aurai besoin de lui encore un an, tout au plus, aurait dit Frédéric en parlant de Voltaire; on presse l'orange, et on en jette l'écorce. » Ce fut la fin du rêve.

Des froissements s'étaient déjà produits; ils s'aggravèrent. Dès les premiers jours de 1751 il n'avait été bruit à Berlin que d'une affaire véreuse et d'un procès entre Voltaire et un certain juif, nommé Hirsch, par qui le chambellan du roi n'avait pas cru devoir se laisser impunément voler : Voltaire gagna son procès, mais le roi ne lui pardonna pas le scandale, et le tint un grand mois en disgrâce, proférant sur son compte les mots les plus injurieux. Mais en 1752 éclata la querelle entre Voltaire et Maupertuis, qui devait tourner au tragique. Il serait long de dire quelle série de mutuels griefs avait irrité ces deux hommes l'un contre l'autre; ils se connaissaient de longue date et, tout en observant les formes, ne s'aimaient pas; Maupertuis, président de l'Académie de Berlin depuis 1745, avait vu très aigrement les premiers succès de Voltaire dans cette cour où jusqu'alors il avait occupé, seul entre tous les Français, un rang privilégié. Il avait fomenté, à Berlin même, les démêlés entre Voltaire et La Beaumelle. Aussi Voltaire s'empressa-t-il de saisir une occasion de revanche, quand Maupertuis s'avisa de faire exclure de l'Académie de Berlin le mathématicien Kœnig, en l'accusant d'avoir fabriqué de prétendues lettres de Leibniz, en diffamant cet honnête homme, en transformant une controverse scientifique en une sorte de procès criminel. Maupertuis avait de la science, du talent, mais avec un défaut absolu de sang-froid dans la conduite et de rigueur dans ses conceptions : cet habile géomètre prêtait à rire, et Voltaire se flatta d'égayer le monde à ses dépens. Mais Frédéric ne permit pas que le président de son académie fût ainsi bafoué par devant l'Europe savante, écrivit lui-même pour le défendre, et enleva à Voltaire les moyens d'intervenir. Ce fut en dépit des ordres du roi, par une supercherie des plus audacieuses, que parut la *Diatribe du doc-*

teur Akakia, le chef-d'œuvre du pamphlet sarcastique. Frédéric fut exaspéré : il fit d'abord saisir et brûler en secret les exemplaires de l'édition de Berlin sur lesquels il put mettre la main, mais quelques jours après un nouveau flot de *Diatribes* arrivait de Dresde. Alors le roi fit garder à vue son chambellan, avec un grenadier à sa porte et ordonna que la *Diatribe* fût brûlée par le bourreau sous les fenêtres de l'auteur, le 24 décembre 1752.

Voltaire renvoya les « brimborions et grelots », sa croix et sa clef; il ne demandait plus qu'à partir. Frédéric tarda plusieurs mois à lui en accorder la permission : une apparente réconciliation s'était produite, et Voltaire avait gardé ses dignités; mais la haine subsistait, on le pense, au fond des cœurs. Enfin au mois de mars 1753, Voltaire revint à la charge, prétexta sa santé, le besoin des eaux de Plombières (au mois de mars !); le roi, qui n'était pas dupe, répondit que les prétextes n'étaient pas nécessaires, et que Voltaire pouvait partir quand bon lui semblerait. C'était juste le mot de Louis XV, renouvelé trois ans après. Voltaire quitte Berlin le 26 mars avec son secrétaire; à Leipzig, il se hâte d'ajouter un supplément à la *Diatribe d'Akakia :* c'est sans doute ce trait du Parthe qui suscita chez le roi de terribles pensées de revanche.

Cette histoire, Voltaire l'a trop bien racontée pour qu'on ose la reprendre après lui. Après un mois passé à Gotha, où la duchesse l'avait recherché spontanément pour lui offrir l'hospitalité dans son palais, il arrive à Francfort. Le lendemain matin, il reçut, à son hôtel du *Lion d'or*, la visite de Freytag, résident de Brandebourg dans la ville impériale; on sait la requête de l'aimable baron, et comme quoi Voltaire demeure prisonnier jusqu'à ce qu'il ait rendu les *poëshies* du roi de Prusse, qui sont dans ses bagages, et qui le suivent à quelques relais de distance. Mme Denis, qui attendait son oncle à Strasbourg, se rend à Francfort pour l'aider à passer le temps. Le 17 juin, les *poëshies* arrivent, et Voltaire les envoie à Freytag; mais le résident, trop zélé, ne voulait pas se décider sans de nouveaux ordres, et refuse de donner à Voltaire, avec la décharge convenue, l'autorisation de partir. Ce que voyant, Voltaire s'enfuit : on court à sa poursuite; on le ramène; on le sépare de sa nièce; on les enferme à l'auberge du *Bouc*, le tout avec la délicatesse que peuvent apporter des grenadiers allemands à ces sortes d'opérations. Enfin des ordres précis, accompagnés de quelques reproches au maladroit agent, mirent un terme à cette incroyable aventure, et le

7 juillet le poète arriva à Mayence, dans un état d'esprit qu'on s'explique aisément, et qui n'étonnera que les écrivains d'outre-Rhin parmi lesquels le roi de Prusse a trouvé naguère, pour ce haut fait, des apologistes aussi bien informés que peu scrupuleux sur le droit des gens[1].

Après quinze jours passés à Schwitzingen, chez l'Électeur palatin, aussi chaleureusement fêté que naguère chez la duchesse de Gotha, Voltaire prit le chemin de Strasbourg, d'où, six semaines après, il se rendit à Colmar. Là son séjour devait être de treize mois, coupé par de courtes absences, notamment à l'abbaye de Senones, où il fit des recherches pour son *Histoire universelle* dans la riche bibliothèque de dom Calmet, et à Plombières, où il eut la joie de rencontrer le ménage d'Argental. Mais sa grande préoccupation était alors de savoir s'il pourrait revenir à Paris ; cette permission, sollicitée pour lui par ses puissants amis et par Mme de Pompadour elle-même, fut obstinément refusée par Louis XV, qui sur ce point devait demeurer intraitable jusqu'à la mort. Ce refus ne donna lieu à aucun ordre formel et explicite ; mais Voltaire, tout en conservant à la rigueur le droit de dire bien haut qu'il n'était point exilé, sut à n'en pas douter qu'il ne serait en sûreté ni à Paris ni dans aucune installation fixe à l'intérieur du royaume. Pour comble de disgrâce, la publication subreptice de son *Histoire universelle*, par le libraire hollandais Néaulme, lui rendait dangereux le séjour même de l'Alsace, où les Jésuites, tout-puissants, l'eussent fait poursuivre devant le parlement de Colmar, sans l'intervention du P. Menoux auprès de qui Voltaire n'évoqua pas en vain le souvenir des relations extérieurement correctes, sinon cordiales, entretenues jadis à la cour de Lorraine. En fait, il ne pouvait plus songer à demeurer en France ; il se dirigea vers la Suisse. A Lyon, l'accueil glacial qu'il reçut du cardinal-archevêque, M. de Tencin, acheva de lui enlever le peu de doutes qui pouvaient lui demeurer encore sur l'étendue de sa disgrâce. Enfin il entra sur le territoire de Genève en décembre 1754. Il ne fit que le traverser, et se rendit au château de Prangins, qui lui était prêté par M. Giguer ; il loua pour en faire sa résidence d'hiver une habitation près de Lausanne, Monrion ; mais il ne fut vraiment satisfait qu'après la découverte du château qu'il devait occuper dix années durant, à la porte et sur le territoire de

1. M. Varnhagen von Ense.

Genève, et que, dans sa joie, il appela les *Délices*. C'était en effet, à défaut d'une installation commode, inconvénient auquel Voltaire obvia sans regarder aux frais, un site admirable, d'où l'on voyait le Rhône sortir du lac, avec le mont Blanc pour fond de paysage. Il lui fallut encore trouver un faux-fuyant pour pouvoir, lui Français, posséder sur le territoire de Genève : il y parvint à l'aide d'un marché fictif avec le conseiller d'État Tronchin, marché sur lequel les autorités de la république fermèrent les yeux. Ce fut un moment unique pour Voltaire : il croyait encore que la ville de Calvin était l'asile de la tolérance, et que le mot de république y signifiait liberté ; le docteur Tronchin, le plus célèbre médecin du temps, lui promettait pour sa santé les soins les plus éclairés, son enthousiasme lui inspira de beaux vers dans lesquels il se flattait d'avoir « au moins embrassé l'image » du bonheur.

III

Quant au vrai bonheur, il appartenait à Voltaire moins qu'à personne de le fixer. Son humeur inquiète, son esprit incisif, son irritabilité qui faisait, à certains moments, taire en lui tout scrupule et tout respect de l'adversaire, ne lui permettaient pas de s'assurer, même dans son voisinage, des relations paisibles. La philosophie pratique lui faisait absolument défaut; il n'y avait point pour lui de petites affaires ni de contrariétés négligeables; et quand ses écrits n'auraient pas eu pour conséquence nécessaire d'ameuter contre lui les défenseurs convaincus ou obligés des maximes qu'il combattait avec tant de véhémence, il aurait encore trouvé le moyen, par des querelles sans portée, de troubler son repos et d'empoisonner sa vie. Il est vrai qu'avec un caractère tel que le sien, on peut se demander si les disputes n'étaient pas la condition même de l'existence, et s'il ne s'y trouvait pas dans son élément naturel.

Au bout de trois ans il avait avec Lausanne et avec Genève des querelles tellement vives qu'il lui fallait imaginer de nouveaux expédients pour ne point se voir privé de ces derniers asiles. A Lausanne, il s'aliéna les pasteurs par un véritable abus de confiance, commis pour obliger un de ses amis de Paris, le poète Saurin : en 1758 il n'avait plus que des ennemis dans ce petit groupe d'esprits sérieux et distingués, les de Brenles, les Polier, les Crousaz, et il abandonnait la belle habitation qu'il s'était ménagée, pour passer l'hiver en leur compagnie, non plus dans sa « cabane » de Monrion, mais à Lausanne même, dans une spacieuse maison de la rue du Chêne.

A Genève, c'est la question du théâtre qui mit le feu aux poudres : Voltaire donnant des représentations dramatiques sur le territoire de la république, c'était un objet d'horreur aux yeux des calvinistes rigides, c'est-à-dire des pasteurs et de presque toute la bourgeoisie, car l'aristocratie s'affranchissait des traditions et se laissait de très bon gré séduire par ces amusements. Voltaire n'était disposé sur ce point à aucune concession; le

théâtre lui semblait non seulement un plaisir, mais un enseignement moral : c'était entre Genève et lui une opposition de principes. Il dut cependant, par force, renoncer à faire jouer la comédie aux Délices. Sur ces entrefaites, la lettre de J.-J. Rousseau *sur les Spectacles*, où il était personnellement censuré comme un corrupteur des mœurs, vint l'exciter à la résistance. En outre l'article *Genève*, composé par d'Alembert pour l'*Encyclopédie*, et manifestement inspiré par Voltaire, avait causé une grande irritation parmi les théologiens de cette ville, qu'on y louait, à mots couverts, de ne croire à rien.

Toutes ces causes réunies engagèrent Voltaire à mettre un pied sur la terre de France, sur la frontière même, et à acheter, dans le pays de Gex, les deux domaines de Ferney et de Tourney. Voilà comment il devint châtelain et seigneur féodal. Il achetait Ferney à M. Budé de Boisy, le 9 février 1759, pour le compte et sous le nom de Mme Denis, au prix de 24 000 écus, au mois de décembre 1758 il avait pris possession de Tourney, que le propriétaire, le célèbre président de Brosses, lui louait par bail viager. Jusqu'en 1765 il conserva encore les Délices, et se comparait alors à un lapin qui posséderait, d'un seul tenant, plusieurs terriers.

On sait que cette terre de Tourney fut pour lui la source de démêlés fort aigres avec le président de Brosses : un intérêt dérisoire, le prix d'une coupe de bois, mit aux prises ces deux hommes d'esprit ; et comme Voltaire avait tous les torts, il eut cette fois beaucoup moins d'esprit que sa partie, ce qu'il ne lui pardonna jamais, et ce qui fut cause que M. de Brosses, l'un des plus savants hommes et des plus jolis écrivains de son temps, n'entra pas à l'Académie.

En résumé, Voltaire ne mit que peu d'années pour passer, à l'égard de ses nouveaux hôtes, d'un extrême à l'autre, de l'enthousiasme à l'hostilité. Genève traversait alors une période de troubles, qui obligèrent la France et la Savoie, ses deux voisines, à intervenir diplomatiquement, puis militairement, de 1765 à 1768. La main de Voltaire est dans tous ces troubles : il se venge des entraves apportées par la *parvulissime* république à son goût pour le théâtre, à la publication de ses ouvrages ; et comme avec lui tout finit par des railleries, il compose à cette occasion son poème burlesque la *Guerre de Genève* (1768). C'est, en revanche, à ces troubles que se rattache une de ses meilleures actions, la création d'une ville industrielle à Ferney. Il épargna

ni son crédit, ni sa fortune, ni sa peine, pour que la France profitât des erreurs du gouvernement genevois, comme avaient fait un siècle auparavant les pays étrangers, quand la France avait rejeté de son sein la partie la plus riche et la plus industrieuse de sa population protestante. Peu s'en fallut que la ville de Versoix ne prît un développement soudain dans les mêmes circonstances, et grâce encore à Voltaire : la chute de Choiseul fit avorter ce dessein. Ainsi, chez Voltaire, le détestable et l'excellent vont presque toujours de pair : d'une mesquine passion germe tout à coup une grande et noble idée ; ou bien il servira la meilleure cause par des artifices indignes et réduira les controverses les plus élevées aux proportions d'une misérable querelle de personnes. Il a dans tous les sens des saillies imprévues : c'est un phénomène moral qui déconcerte l'observateur, et dont aucune formule ne peut rendre un compte exact.

Au moment où il choisissait pour résidence les bords du lac de Genève, Paris était le théâtre d'un grand mouvement intellectuel et moral dont l'*Encyclopédie* est la manifestation la plus expressive. La raison secouait toutes les entraves et se flattait de tout réformer. Dans cette insurrection, Voltaire combattit au premier rang : sa part de collaboration à l'*Encyclopédie* fut petite, mais toutes ses œuvres concouraient au même but, toute son ardeur se dépensait en faveur des idées nouvelles, ou, pour mieux dire, il avait été le premier promoteur de cette révolution dans les esprits, et les encyclopédistes disaient vrai quand ils l'appelaient leur maître. Depuis 1750 environ jusqu'à sa mort, il n'écrit, en quelque sorte, aucun ouvrage qui n'aide par une voie plus ou moins détournée à la propagande philosophique. Nul plus que lui n'excelle à transformer tous les genres au profit de ce dessein : le théâtre, le roman, l'épître ou la satire, et jusqu'à la simple facétie, tout cadre lui est bon pour y glisser incidemment, fût-ce par sous-entendu, quelque pensée hardie. C'est là son originalité parmi les écrivains de la secte. Ajoutons que la philosophie de Voltaire est toute de bon sens, et même un peu superficielle ; les conceptions vagues et profondes, les systèmes, ne sont pas de son ressort. Il croit fermement au progrès de la raison humaine et, par la raison, des institutions sociales, de la justice, du bien-être. Tel est et tel demeurera le caractère de l'esprit voltairien : ajoutons une hostilité railleuse contre l'Église plus encore que contre les idées chrétiennes, car Voltaire croit en Dieu, à l'âme, et accepte le dogme de l'immorta-

lité : il est le contraire d'un athée, et bien souvent, sur ce point, il se séparera de ses amis plus intempérants, les Helvétius, les Diderot, les d'Holbach.

Le sens pratique qu'il apporte en ces matières lui fait souhaiter que les philosophes, au lieu de s'enfermer dans la pure spéculation, usent de politique pour assurer le succès de leurs doctrines. Il se constitue donc spontanément l'homme d'affaires de son parti : ce n'est pas, nous l'avons vu, qu'il soit bien habile en diplomatie; mais il a le tour d'esprit d'un courtisan; il a des amis partout, et il aime la négociation. Tant que vivra Mme de Pompadour, tant que M. de Choiseul sera ministre, il ne cessera de s'entremettre pour que la philosophie jouisse de quelque liberté, et pour que les idées nouvelles remportent dans le domaine des faits quelques avantages; il reprendra le même rôle, avec une attitude un peu plus triomphante, sous Turgot; et en somme, de cette action persévérante résultera, conquête immense, l'adoption, au moins dans les mœurs, du principe de la tolérance.

Ce ne fut pas sans peine, et dans cette lutte il y eut bien des crises. L'une des plus violentes fut déterminée en 1760 par le discours de réception à l'Académie de Le Franc de Pompignan, où les chefs de l'école philosophique étaient lourdement pris à partie, Voltaire comme les autres, par un maladroit qui, du coup, se couvrit lui-même d'un ridicule ineffaçable. Mais l'indice était grave : Le Franc, par cette invective, avait compté se pousser en cour et devenir, disait-on, surintendant de la reine. Il y avait donc en l'air des projets de croisade contre cette philosophie déjà si malmenée. Peu de jours après, cet indice était confirmé par la représentation autorisée, encouragée, d'une comédie de Palissot, les *Philosophes*, où les chefs de l'école, moins Voltaire cette fois, étaient livrés à la risée, à l'indignation publique, avec une licence tout aristophanesque, sauf l'esprit. Voltaire se jeta dans la mêlée; c'est alors qu'il fit contre tous les porte-voix du parti dévot, les Le Franc, les Palissot, les Fréron, ces trois admirables satires, *le Pauvre diable*, *la Vanité*, *le Russe à Paris;* et, pour que la riposte fût complète, il mit à son tour Fréron sur la scène, dans une assez pauvre pièce, *l'Écossaise*, dont l'insolence fit seule le succès. Une fois lancé, il ne s'arrêta pas, et ce fut pendant des années entières une pluie de facéties sur le même sujet.

Sur ces entrefaites, il apprend qu'une jeune fille, une petite-

nièce, disait-on, du grand Corneille, vit à Paris, dans le couvent de Saint-Antoine, où quelques âmes charitables lui fournissent à peine la modique pension nécessaire à son entretien. A cette nouvelle Voltaire s'enflamme de deux sentiments bien divers : d'une grande commisération pour la détresse d'une personne si recommandable par la gloire du nom qu'elle porte, et aussi d'une maligne envie de se signaler, lui chef d'une secte honnie, comme le bienfaiteur des lettres. Il écrit aussitôt qu'il adopte Mlle Corneille, qu'il veut lui servir de père adoptif, l'avoir près de lui à Ferney, lui faire donner, par les soins de Mme Denis, une éducation digne d'elle. L'effet prévu ne manqua pas : la cabale fut prise d'un immense dépit et sollicita même, mais en vain, une lettre de cachet, pour empêcher que Mlle Corneille ne se rendît à ces offres infernales. Informations prises, la jeune fille n'était pas la propre nièce de Pierre Corneille, mais descendait, au troisième degré, d'un oncle de ce grand homme. Voltaire en exprima naïvement le regret; mais il ne se dédit pas; loin de là, Mlle Corneille devint, comme il l'avait promis, une véritable fille pour lui, suivant le cœur; il la fit élever tendrement sous ses yeux, la dota du produit du *Commentaire* qu'il fit, à son intention, sur les tragédies de son illustre parent, et lui trouva un mari fort sortable en la personne de M. Dupuits, cornette de dragons et seigneur au pays de Gex; après quoi le jeune ménage demeura dans sa maison, comme eussent pu faire sa fille et son gendre. Ce fut une des grandes et des longues joies de sa vie.

Il en eut d'autres encore, plus chèrement achetées et non moins honorables. Il a écrit ce vers dans l'*Épître à Horace* (1772) :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Il serait injuste de lui contester le témoignage qu'il se rend ainsi à lui-même. On ne peut refuser l'admiration la plus sympathique à l'ardeur qu'il déploya pour la défense de gens qui ne lui étaient de rien, et qui n'avaient d'autre titre auprès de lui que leur qualité d'opprimés. Tout le monde connaît le nom des Calas et des Sirven, de ces malheureuses familles condamnées pour des crimes imaginaires et poursuivies par un préjugé féroce qu'il est impossible d'appeler autrement que le fanatisme religieux. Des réformés sont accusés d'avoir donné la mort à leurs propres enfants pour les empêcher de se convertir au

catholicisme; aucune preuve n'est relevée contre eux; néanmoins le Parlement de Toulouse fait rouer Calas, confisque ses biens, arrache ses enfants à leur mère : les Sirven n'échappent que par la fuite, au prix des plus tragiques épreuves, à une semblable catastrophe. C'est à Voltaire que ces deux familles durent, après bien des années, leur réhabilitation. L'histoire est trop longue pour être racontée ici; mais c'est à Voltaire que revient tout l'honneur dans cette grande œuvre de justice : c'est lui qui accueillit les victimes, qui leur rendit confiance dans leur bon droit, qui leur trouva des défenseurs, les guida dans leurs démarches, les aida de son argent, en quêta pour elles auprès des souverains étrangers, et fit passer dans l'âme des juges, à force d'éloquence, la conviction dont il était animé. Et quelle admirable patience, chez cet emporté! Commencée en 1762, l'affaire des Calas dura trois ans; celle des Sirven se prolongea de 1764 à 1769. Ce fut au bout de douze ans, et à la veille même de sa mort, qu'il apprit la réhabilitation du malheureux Lally, si cruellement condamné et décapité, en 1766, comme l'unique coupable de la longue série de fautes politiques et militaires qui nous avait enlevé les Indes; c'est encore Voltaire qui le premier avait bravé le préjugé public et protesté contre cette lâcheté de toute une nation irritée de ses malheurs, à laquelle les juges de Lally n'avaient fait que prêter les mains. Bref, toutes les victimes d'une justice souvent inique, servie par une procédure encore rudimentaire, furent ses clients naturels. Ce fut peut-être, aux yeux de la foule, son plus beau titre, et l'on a souvent cité ce mot d'une femme du peuple qui voyant passer Voltaire dans une rue de Paris, le désignait à la vénération des assistants en disant : « C'est le défenseur des Calas. »

Au plus fort de cette campagne, en 1766, eut lieu ce qu'on appelle le drame d'Abbeville, l'exécution du chevalier de La Barre, d'un enfant de dix-huit ans, reconnu coupable, et encore sur des preuves bien légères, d'avoir mutilé un crucifix de bois et gardé son chapeau sur le passage d'une procession. La Barre et ses coaccusés qui, plus heureux que lui, se dérobèrent au dernier supplice, étaient d'ailleurs connus pour des fanfarons d'impiété, pour des adeptes fervents de l'incrédulité philosophique : ce fut contre eux une charge décisive. Cette fureur de répression, l'étonnante fermeté du jeune La Barre sur l'échafaud, toutes les circonstances de cet incroyable procès, remplirent Voltaire d'indignation, et aussi d'une crainte profonde pour

lui-même. Il cessa pour un moment de se croire en sûreté dans son domaine de Ferney, se retira dans le pays de Vaud, sous le prétexte d'une saison d'eaux; et tandis qu'il écrivait son émouvante *Relation de la mort de La Barre*, il songea sérieusement à solliciter l'hospitalité du roi de Prusse, avec lequel il s'était réconcilié depuis les terribles épreuves héroïquement supportées par ce prince dans la grande crise militaire de 1757. Devant cette explosion de fanatisme, Voltaire trembla, consulta ses amis sur la nécessité de se réunir à Clèves, et d'y former une sorte de cité philosophique. Sa proposition ne trouva pas d'écho parmi ses « frères » de Paris, les Diderot et autres; il y renonça donc; mais dans sa terreur il voulut désarmer les soupçons et faire acte public de bon catholique; c'est alors qu'il reçut ostensiblement la communion dans son église de Ferney: démarche sévèrement jugée et par les philosophes, qui la regardaient comme une capitulation, et par les âmes pieuses, qui n'y virent qu'un sacrilège. A quelque point de vue qu'on se place, cet acte est un des gros griefs qui pèsent encore sur sa mémoire, si l'on refuse d'admettre qu'il soit permis de désarmer la persécution par l'imposture.

Une des passions les plus violentes qu'il eût contractées dans sa double lutte pour la liberté de l'écrivain et pour la protection des victimes judiciaires, c'était la haine des Parlements; passion bien ancienne chez lui, mais que les derniers événements avaient surexcitée au plus haut point. Cette haine lui dicta l'*Histoire du Parlement* (1769), qu'il n'avoua pas, mais sur la provenance de laquelle personne n'eut de doute. La conclusion de l'ouvrage fut donnée deux ans plus tard par le chancelier Maupeou, qui détruisit les anciens Parlements. Quoique Voltaire aimât M. de Choiseul, il n'hésita pas à se rapprocher de ses successeurs : l'acte de Maupeou lui paraissait un bienfait public, et lui faisait fermer les yeux sur tout le reste.

Telle était d'ailleurs la règle de ce qu'on pourrait appeler ses opinions politiques : quand un gouvernement lui semblait, à tort ou à raison, dans la voie du progrès, il ne s'embarrassait pas d'autres considérations. C'est ainsi qu'il éprouva pour la grande Catherine un enthousiasme véritable : quelles que fussent les mœurs de cette princesse, et bien qu'elle dût le trône à d'abominables attentats, Voltaire ne voyait en elle que l'amie de la philosophie, des lettres, de la civilisation, en face de la Pologne divisée et déchue et de la barbarie ottomane.

L'avènement de Louis XVI et le ministère de Turgot lui parurent le retour de l'âge d'or. Il ne se rendait pas un compte très net des difficultés complexes dans lesquelles se débattait la monarchie. Il lui suffisait de voir que le roi aimait son peuple, et que Turgot préparait dans les lois des réformes réclamées par les mœurs et depuis longtemps prônées par la philosophie. D'ailleurs l'âge avait bien adouci chez lui, sur le tard, l'ardeur polémique. Il faut chercher dans l'*Épître à Horace*, dans les *Cabales*, dans le *Temps présent*, dans toutes ses dernières satires, l'image véridique de sa pensée à cette époque. Il y règne autant de sérénité qu'on peut en souhaiter dans un homme dont la vie n'a été qu'une lutte perpétuelle. Il mesure l'espace parcouru, et, comme il le dit si bien, croit que la Raison finit toujours par avoir raison.

C'est à propos de littérature et contre Shakespeare que se manifesta pour la dernière fois son humeur batailleuse. Une de ses erreurs les plus enracinées était la haute opinion qu'il avait de ses tragédies, même des dernières; en France il ne reconnaissait que Racine au-dessus de lui, et Corneille dans quelques scènes; on se rappelle avec quelle fougue, avant son départ pour la Prusse, il avait combattu la réputation renaissante du vieux Crébillon; la même passion le rendit sévère jusqu'à l'étroitesse, jusqu'à l'iniquité la plus choquante, dans la majeure partie du *Commentaire sur Corneille*. Or de 1770 environ à 1775, Shakespeare, qu'il avait le premier fait connaître en France, commençait à y conquérir le goût public; Ducis l'imitait timidement, mais du moins acclimatait peu à peu chez nous les beaux drames du grand poète anglais, *Hamlet*, *Roméo*. La traduction publiée par Le Tourneur sous les auspices du roi, de la reine, des princes et des princesses, d'un grand nombre de gens de lettres et d'académiciens, produisit sur Voltaire l'effet d'un véritable défi. Il riposta par ses deux *Lettres à l'Académie française* (1776), charge à fond contre Shakespeare, manifeste d'une critique jalouse, dans lequel l'arrière-pensée personnelle perce à chaque ligne. Hélas! c'était l'auteur des *Lois de Minos*, de *don Pèdre* et d'*Agathocle* qui prétendait venger Melpomène outragée par un barbare. Mais Voltaire avait quatre-vingt-deux ans....

Il était bien vraisemblable que sa vie, depuis longtemps menacée par la faiblesse de sa santé, que ses excès de travail exposaient fréquemment à des crises aiguës, se terminerait dans son domaine de Ferney, sans qu'il eût satisfait son grand désir

de reparaître à Paris. Quoiqu'il reçût, dans ses montagnes, des hommages jusqu'alors inconnus pour un homme de lettres, quoiqu'il y tînt une sorte de cour où les grands personnages de l'Europe entière se faisaient honneur d'être admis quelques heures à jouir de son entretien, à dîner à sa table, à voir la comédie sur son théâtre; quoique ses lettres, recherchées comme une faveur depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, fissent de lui l'oracle du siècle; il rêvait obstinément, sans trop oser l'espérer, de reprendre pied sur le sol où il avait connu les premiers enivrements de la gloire. Mais le lui permettrait-on? La question était délicate. En outre ses amis redoutaient pour lui la fatigue d'un tel voyage, les émotions du retour et aussi la désillusion possible du public, pour qui l'idole, vue de près, risquait de perdre son prestige. Rien n'y fit: d'ailleurs Mme Denis, très mondaine, très remuante, flattait son caprice; et à partir de 1776 il n'attendit plus que l'occasion. Au début de 1778, les répétitions d'*Irène*, sa dernière tragédie, fournirent le prétexte; Louis XVI, moins obstiné que son aïeul, laissa surprendre son consentement, et Voltaire quitta Ferney le 4 février; le 10, il entrait à Paris et descendait rue de Beaune, dans l'hôtel de son ami le marquis de Villette, qu'il venait de marier à une aimable genevoise, Mlle Rouph de Varicour, nièce de MM. de Crassier, surnommée par lui *Belle et Bonne*.

La sensation fut immense : les visiteurs affluèrent; il y eut des scènes émouvantes. Tout le monde sait que Franklin, alors en ambassade à Paris, conduisit son petit-fils au patriarche, qui, après avoir embrassé l'aïeul les larmes aux yeux, bénit l'enfant en présence de vingt personnes, et lui dit ces deux mots : « Dieu et Liberté ». Mais le danger prévu se produisit; avant la fin du mois, Voltaire s'alitait, et tout faisait craindre, à brève échéance, un dénouement funeste. Tronchin, établi à Paris depuis 1766, fut appelé auprès de son ancien malade et parvint à le sauver : le grand médecin n'hésitait pas à prescrire, comme précaution indispensable, un prompt retour à Ferney; Mme Denis empêcha que son avis ne fût écouté. On sait la suite : Voltaire, remis sur pied, reprend une existence plus agitée que jamais; le 30 mars il se rend à l'Académie, où l'attendait une réception solennelle, de l'Académie au théâtre, où l'on donnait *Irène*, et où il voit couronner son buste : « Vous voulez, mes amis, s'écrie-t-il, me faire mourir de plaisir. » On eût pu le croire. Sa rentrée à l'Académie était, quelques jours après, suivie d'une séance dans

laquelle il présentait un projet pour la réfection du *Dictionnaire* sur un plan nouveau, fort semblable à celui du *Dictionnaire historique* actuel. Il s'anime, il exhorte ses confrères, leur distribue la besogne, en prend pour lui la plus lourde part, surexcite ses nerfs en abusant de drogues malfaisantes, prend la fièvre le 12 mai; le 30, il était mort.

Telle est, réduite à ses grandes lignes, l'existence de cet homme extraordinaire; il faut se borner, surtout dans cette dernière partie, pour ne pas énumérer mille anecdotes curieuses dont on a rempli des volumes, pour ne pas citer tout un catalogue d'ouvrages, petits ou longs, sérieux ou badins, dont la plupart, surtout les plus légers de forme, sont des merveilles d'esprit. Il nous suffit d'avoir indiqué des dates essentielles, des points de repère, et marqué les contrastes qui, pour ses contemporains eux-mêmes, rendaient Voltaire si difficile à comprendre et à juger; c'est déjà beaucoup que de faire sentir la délicatesse du sujet et de mettre nos jeunes lecteurs en garde contre les formules tranchantes, en attendant qu'ils puissent eux-mêmes, beaucoup plus tard, se faire sur le caractère de notre auteur et sur son action, une opinion personnelle, dans laquelle ils auront à tenir compte de bien des faits et à distinguer bien des nuances.

IV

De tous les ouvrages de Voltaire, le plus précieux, le plus intéressant pour l'histoire, mais aussi le plus incomparable aux yeux de la critique, c'est sa *Correspondance*.

On s'explique sans peine quelle peut être la valeur d'un pareil document, où nous est présentée, non pas sous forme de récit, mais directement et au vif, l'existence d'un homme qui a vécu quatre-vingt-quatre ans, qui dès vingt-cinq était célèbre, qui devient bientôt le premier homme de lettres de son temps, qui ne se confine pas dans sa profession ni parmi ses pareils, mais qui met la main à toutes sortes d'affaires, qui fait son siècle à son image, entre en relations avec tout ce qui dans toute l'Europe possède un nom et une puissance, souverains étrangers, ministres, favorites, princes de l'Église, grands seigneurs, avec tout ce qui, dans la société, brille par l'esprit, exerce quelque influence, et qui trouve encore le loisir de faire avec sa famille et ses amis proprement dits un échange de lettres tel qu'on n'en trouverait point un second exemple. Il n'y a pas un seul livre qui nous apprenne sur le dix-huitième siècle plus de faits importants, qui nous renseigne mieux sur le caractère général des mœurs et le tour d'esprit de cette étrange époque.

Dirons-nous maintenant combien est exquise, au point de vue du goût, cette correspondance si variée, si naturelle, si spirituelle et cependant, presque dans son ensemble, si négligée, si spontanée? Ces chefs-d'œuvre qui n'étaient pas faits pour nous et que nous possédons par une sorte d'indiscrétion, par droit de conquête, doublent de prix à nos yeux : c'est d'ordinaire le charme des correspondances et ce qui, de notre temps, les fait rechercher avec une curiosité dont l'empressement même a pu prêter à redire. Or il n'est point de correspondance qui réunisse au plus haut degré que celle-ci deux mérites généralement peu conciliables : l'intérêt général, historique, philosophique ou moral du fond, et d'autre part l'accent purement intime. Certes les lettres de Mme de Sévigné ont bien des grâces, elles sont

d'un sentiment, d'un tour bien délicats ; elles renferment même, hâtons-nous de le dire, des maîtresses pages, émues et vibrantes, qu'on ne trouverait nulle part chez Voltaire; mais ce sont des lettres, si je puis dire, oisives, des lettres de cour et de salon, et non, comme celles-ci, la vie même servie, interprétée par la plume. Il ne s'agit, bien entendu, que d'une impression générale, abstraction faite de quelques lettres, et non des moins célèbres, véritables joyaux ciselés par Voltaire pour l'admiration non du destinataire en particulier, mais d'un public plus ou moins étendu : et qu'il appelle lui-même « ostensibles ». On a dit excellemment[1] combien de sortes d'esprit nous offre la correspondance de Voltaire : l'esprit de bon sens, l'art de railler et l'art de louer, l'art de répondre à la louange, puis, outre tout cela, ce « quelque chose qui ne nous apprend rien, et pourtant qui n'est pas de trop ». Et, comme conclusion de cette analyse si pénétrante appliquée à un ouvrage dont la marque dominante est l'absence de tout procédé : « A quoi bon, dit-on, énumérer lourdement des choses si légères? En fait de genres d'esprit, il n'est guère plus aisé de trouver celui qui manque à Voltaire, que de définir tous ceux qu'il a. »

Mais nous voulons insister sur un point particulier, d'autant plus utile à marquer ici, qu'un choix de lettres, réduit aux proportions d'un livre classique, le dissimule forcément : c'est l'immensité de cette correspondance. La dernière édition des *Œuvres complètes*[2], sur laquelle nous avons fait notre travail, contient 10372 lettres, dont 9500 environ sont de Voltaire lui-même. Or il s'en faut bien que nous ayons encore tout, et nous ne pourrions fixer même approximativement la proportion de ce qui nous manque et de ce qu'un avenir peut-être prochain nous révélera. Voltaire écrivait à Formont, le 27 juillet 1734 : « Je n'irai pas plus loin, car voilà, mon cher ami, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui ». De ces trente lettres (en nombre rond peut-être) il nous en reste deux. Aussi chaque jour enrichit le supplément que M. Moland sera bientôt obligé d'ajouter à son édition. Au moment même où nous composions ce Choix, un de nos amis[3] publiait deux lettres découvertes par lui dans la bibliothèque de Nancy, adressées, l'une, des plus

1. M. Nisard, dans son *Histoire de la littérature française*.
2. Celle de M. Moland (Garnier frères, 1877-1883).
3. M. A. Collignon, professeur de rhétorique au lycée de Nancy.

piquantes, au P. Menoux, l'autre aux frères Cramer. Hier encore MM. Perey et Maugras, dans leur curieux ouvrage sur la *Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*[1], donnaient, par fragments ou en entier, quarante lettres nouvelles du grand écrivain[2]. Les bibliographes savent qu'il en existe encore d'autres et où sont quelques-unes d'entre elles. C'est une mine qu'on n'épuisera pas de si tôt.

Quand on pense que l'auteur de cette prodigieuse correspondance a d'ailleurs laissé, en tous genres, des œuvres qui forment plus de trente volumes compacts de 500 pages, on en vient à être confondu par une facilité qui, portée à ce degré, rehausse singulièrement tous les autres mérites d'un écrivain, et n'a plus rien de banal. Quel don que de tourner constamment le moindre billet, au courant de la plume, avec tant de désinvolture qu'il vaille la peine d'être lu, qu'il ait son style à lui, sa grâce originale! Quel triomphe de l'art d'écrire que cette multiplicité de lettres improvisées de suite, sur le même sujet, sous le coup de la même émotion, et dont chacune a son accent particulier, où les nuances sont si fines, qu'on ne trouve de l'une à l'autre ni répétition monotone, ni traces de lassitude! C'est que Voltaire a véritablement le diable au corps : pour son esprit mobile et toujours en éveil, il n'y a pas de matière qui s'use, ni d'impression qui s'émousse; sa pensée est toujours alerte, toujours nouvelle, et son style, surtout dans ses lettres, c'est sa pensée même vue à travers une vitre transparente. Aussi, quelque intéressante que soit la lecture de cette correspondance par échantillons choisis çà et là dans l'ensemble, l'étonnement est bien plus profond quand on en lit une portion un peu considérable d'une seule haleine et sans rien passer. Le détail est tout d'effets aimables et de menues surprises; et cette petite eau vive qui court, intarissable, sur un sol légèrement accidenté, finit par vous donner le sentiment d'une grande puissance, qui jamais ne s'arrête, ni ne languit.

Voilà ce qu'il convient de se représenter pour comprendre le rang élevé, la place unique que la correspondance de Voltaire occupe dans la littérature.... faut-il dire de la France ou de tous les pays?.... Il est certain que cette abondance, cette continuité

1. Calmann Lévy, 1885.

2. Nous en citons une dans ce recueil, la lettre à Wagnière, du 14 mai 1778.

dans l'exquis, ce véritable *flumen ingenii*, un recueil comme le nôtre ne le laisse qu'entrevoir.

C'est cependant sous cette forme seule que la Correspondance de Voltaire peut avoir droit de cité dans les classes, où elle doit rendre tant de services, apprendre aux jeunes gens, par des modèles d'étendue restreinte ce qu'est la parfaite liberté d'allures dans la composition, la force d'un style d'où les grands mots sont exclus, où jamais ne se rencontre ce qu'on appelle une phrase, où tout est juste, simple, sans apprêts, sans dissonances, où cependant tout est vivant et rempli de traits qui naissent de la pensée sans rien devoir à la splendeur propre de l'expression.

Aussi placerons-nous au nombre des meilleurs livres classiques les deux volumes publiés en 1867, par M. Eug. Fallex, sous ce titre : *Lettres choisies de Voltaire*[1]. Ce n'était pas un ouvrage de classe, à proprement parler, mais un livre de lecture à l'usage du grand public, qui répondait si bien à un besoin dans les collèges, qu'il y fut immédiatement introduit avec grand succès. Depuis ce temps, les programmes, en 1880, puis en 1885, ont ratifié l'idée dont M. Fallex avait eu l'initiative, et prescrit l'usage du *Choix de lettres* de Voltaire en rhétorique d'abord, puis en seconde.

Il a donc fallu publier ce même ouvrage sous une forme un peu plus restreinte, mais avec les commentaires étendus qui peuvent en rendre la lecture facile et profitable à nos élèves. Telle est l'édition de M. Aubertin[2], richement annotée par un maître si bien et de si longue main préparé à ce travail, et que nous avons souvent consultée avec fruit. Nommons aussi, parmi nos auxiliaires de tous les instants, M. Desnoiresterres, auteur de huit volumes sur *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*[3]. Dans cette *Introduction* comme dans les notes, nous avons beaucoup emprunté à cet ouvrage, qui répond sur Voltaire à toutes les questions, avec une science aussi solide que minutieuse.

Un dernier mot sur les motifs de notre choix et sur l'exécution de ce travail.

Il va sans dire qu'un grand nombre des lettres qu'on trouvera

1. Delagrave, éditeur.
2. Belin, 1882.
3. Didier, Librairie académique.

dans ce recueil, figuraient déjà dans ceux de nos devanciers. Si vaste que soit la correspondance de Voltaire, il y a cent lettres environ qui sont de plein droit classiques, et que nous ne pouvions omettre. Dans cette élite sont nécessairement comprises les lettres qui traitent de grands sujets de littérature, qui sont des monuments de la critique au dix-huitième siècle, et qui jettent une vive lumière, soit sur le théâtre de Voltaire, soit sur d'autres ouvrages importants, tels que le *Siècle de Louis XIV* ou la *Henriade*. M. Nisard aurait voulu que les lettres de ce genre fussent l'objet d'un recueil à part : nous n'avons pas cru devoir nous restreindre ainsi, ni même donner aux lettres littéraires une place prépondérante. Il s'agit en effet d'apprendre à nos élèves, non seulement l'art de la critique, mais encore et surtout de les former au talent du style sur les sujets les plus divers et plus spécialement encore sur les matières d'imagination et de sentiment. Aussi avons-nous cité de préférence, parmi les lettres anciennement connues ou plus récemment découvertes, celles où Voltaire se livre le plus complètement, où la note personnelle, où la sincérité d'accent éclatent davantage, celles, pour tout dire, où le caractère *épistolaire* est le plus sensible. On en trouvera quelques-unes d'un autre genre, mais à titre de brillantes exceptions.

En résumé, ces deux cents lettres permettront à nos jeunes lecteurs de se faire une idée assez complète du personnage, idée un peu trop avantageuse peut-être, car nous avons dû choisir le meilleur et laisser résolument de côté les lettres qui ne sont pas en même temps des actes honorables. S'il faut mettre des ombres au portrait, nous nous sommes efforcé de le faire, dans cette notice, avec la réserve qui convient quand on s'adresse à des jeunes gens, et dont il faut toujours leur donner l'exemple à l'égard des grands esprits. Ces scrupules qui, sur Voltaire, donnent lieu à des cas de conscience parfois délicats, nous ont engagé à faire les coupures convenables, aussi courtes que possible et toujours loyalement indiquées : quand ces coupures auraient été trop importantes, nous avons mieux aimé renoncer à la lettre elle-même que de la mutiler; l'embarras du choix restait encore assez grand dans l'excellent.

Tel que nous l'offrons à nos élèves, tel que nous le soumettons au jugement de nos collègues, nous espérons que ce volume pourra contribuer à rendre classique, par son meilleur ouvrage, un écrivain qui certes n'entrera jamais de plain-pied dans

l'école, qui cependant possède au plus haut degré certaines qualités éminentes de l'esprit français, indispensables à toute bonne discipline littéraire, et qui peut-être ne révèle pas les parties les plus intéressantes de son talent dans ce *Charles XII* et ce *Siècle de Louis XIV*, seuls admis jusqu'en ces derniers temps à l'honneur d'être étudiés en classe, sous les yeux du maître et sous la féconde influence de sa parole

L. B.

Juillet 1883.

CHOIX DE LETTRES

DE

VOLTAIRE

I. — A M. FYOT DE LA MARCHE[1].

1711.

Monsieur, j'ai différé deux ou trois jours[3] à vous écrire afin de pouvoir vous dire des nouvelles de la tragédie que le père Lejay vient de faire représenter[4] : une grosse pluie a fait partager le spectacle en deux après-dinées, ce qui a fait autant de plaisir aux écoliers que de chagrin au père Lejay[5] ; deux moines se sont cassé le col l'un après l'autre

1. M. Fyot de La Marche venait de quitter le collège Louis-le-Grand où il était le camarade de Voltaire. Fils d'un président à mortier du parlement de Dijon, il devint lui-même premier président de cette cour. Voy. lettre 107.

2. Voltaire, âgé de seize ans et demi, était alors sur le point de quitter aussi le collège; sa correspondance commence par cinq lettres (mai - août 1711) adressées à son ancien condisciple; celle-ci est la dernière des cinq.

3. La distribution des prix avait eu lieu le 3 août; cette lettre est donc du 6 ou du 7.

4. Les Jésuites avaient l'habitude de faire jouer des pièces de théâtre par leurs élèves dans les cérémonies scolaires. La tragédie du P. Lejay, l'un des deux professeurs de rhétorique, était intitulée *Crésus*.

5. Voltaire raille volontiers le P. Lejay qui ne l'aimait pas, et qui passe pour avoir dit de lui ce mot prophétique : « Malheureux ! tu seras un jour l'étendard du déisme en France. »

si adroitement qu'ils n'ont semblé tomber que pour servir à notre divertissement; le nonce de Sa Sainteté nous a donné huit jours de congé. M. Thénard a chanté, le père Lejay s'est enroué, le père Porée[1] a prié Dieu pour obtenir un bon temps; le ciel n'a pas été d'airain pour lui[2]; au plus fort de sa prière, le ciel a donné une pluie abondante; voilà à peu près ce qui s'est passé ici. Il ne me reste plus pour jouir des vacances que d'avoir le plaisir de vous voir à Paris, mais, bien loin de pouvoir vous posséder, je ne puis même avoir le bonheur de contenter mon amitié par une plus longue lettre; la poste, qui va partir, me force de me dire à la hâte votre très humble et très obéissant serviteur et ami.

AROUET[3].

---

2. — A M. L'ABBÉ DE CHAULIEU[4]

De Sully[5], 20 juin 1716.

Monsieur, vous avez beau vous défendre d'être mon maître, vous le serez, quoi que vous en disiez[6]. Je sens trop le besoin que j'ai de vos conseils; d'ailleurs les maîtres

1. Le P. Porée était l'autre professeur de rhétorique : c'est un des maîtres préférés de Voltaire, qui se maintint avec lui dans des termes affectueux. Voy. lettres 13 et 14.

2. Allusion un peu libre au prophète Élie. Cf. Racine, *Athalie*, I, 1:

Les cieux par lui fermés et devenus d'airain,
Et la terre trois ans sans pluie et sans rosée.

3. C'est là le véritable nom de l'auteur; sur celui de *Voltaire*, qu'il commença de prendre en 1718, voy. Notice, p. VI.

4. Né en 1639, mort en 1720, Chaulieu était l'un des familiers du grand prieur de Vendôme, frère du grand homme de guerre, au Temple; ses petits vers étaient fort goûtés dans cette société sceptique et licencieuse.

5. Sur l'exil de Voltaire à Sully, voy. Notice, p. V.

6. C'est bien en effet de Chaulieu que Voltaire procède dans la poésie légère, où il excelle.

ont toujours aimé leurs disciples, et ce n'est pas là une des moindres raisons qui m'engagent à être le vôtre. Je sens qu'on ne peut guère réussir dans les grands ouvrages sans un peu de conseils et beaucoup de docilité. Je me souviens bien des critiques que M. le grand prieur et vous me fîtes dans un certain souper, chez M. l'abbé de Bussy[1]. Ce souper-là fit beaucoup de bien à ma tragédie[2]; et je crois qu'il me suffirait pour faire un bon ouvrage de boire quatre ou cinq fois avec vous. Socrate donnait ses leçons au lit, et vous les donnez à table; cela fait que vos leçons sont sans doute plus gaies que les siennes.

Je vous remercie infiniment de celles que vous m'avez données sur mon épître *à M. le Régent*[3]; et quoique vous me conseilliez de louer, je ne laisserai pas[4] de vous obéir.

Malgré le penchant de mon cœur,
A vos conseils je m'abandonne.
Quoi! je vais devenir flatteur!
Et c'est Chaulieu qui me l'ordonne!

Je ne puis vous en dire davantage, car cela me saisit[5]. Je suis, avec une reconnaissance infinie, etc.

1. Second fils du célèbre Bussy-Rabutin; il était, malgré sa robe, l'un des plus libertins de la société du Temple. Il mourut évêque de Luçon en 1736.

2. *Œdipe*, qui ne fut joué qu'en 1718.

3. Celle qui commence ainsi :

Prince chéri des dieux, toi qui sers aujourd'hui
De père à ton monarque, à son peuple d'appui.

4. Je ne laisserai pas de... équivaut à : *néanmoins* je vous obéirai.

5. Ces messieurs du Temple avaient, à la fin du règne de Louis XIV, affiché le libertinage d'esprit et l'indépendance en face du gouvernement : sous la Régence, cette attitude n'avait plus de raison d'être; de là le badinage de Voltaire.

3. — A M. DE LA FAYE[1]

1716

La Faye, ami de tout le monde,
Qui savez le secret charmant
De réjouir également
Le philosophe, l'ignorant,
Le galant à perruque blonde;
Vous qui rimez, comme Ferrand[2],
Des madrigaux, des épigrammes,
Qui chantez d'amoureuses flammes
Sur votre luth tendre et galant;
Et qui même assez hardiment
Osâtes prendre votre place
Auprès de Malherbe et d'Horace,
Quand vous alliez sur le Parnasse
Par le café de la Laurent[3].

Je voudrais bien aller aussi au Parnasse, moi qui vous parle; j'aime les vers à la fureur; mais j'ai un petit malheur, c'est que j'en fais de détestables; et j'ai le plaisir de jeter tous les soirs au feu tout ce que j'ai barbouillé dans la journée.

Parfois je lis une belle strophe de votre ami M. de La

1. Né en 1674, mort en 1731. Il avait servi tour à tour dans l'armée et dans la diplomatie, mais il est surtout connu comme poète aimable et facile, comme amateur intelligent des lettres et des gens de lettres. La Motte fut de ses amis, quoiqu'il ne partageât pas toutes ses idées : La Faye a même écrit, pour le réfuter, une ode sur les *avantages de la rime*. Le jeune Voltaire était reçu dans la maison et à la table de La Faye : c'est là qu'il jeta au feu, découragé par quelques critiques un peu vives, les premiers chants de sa *Henriade*, et que le président Hénault brûla ses manchettes pour sauver le poème. La Faye fut élu de l'Académie française en 1730.

2. Encore un habitué du Temple. Conseiller à la Cour des aides, mort en 1719. Il faisait des petits vers dans le genre galant.

3. Le café Laurent, rue Dauphine; le café Procope, rue de l'Ancienne-Comédie, et le café Gradot, quai de l'École, étaient les principaux rendez-vous des gens de lettres.

Motte[1], et puis je me dis tout bas : « Petit misérable, quand feras-tu quelque chose d'aussi bien? » Le moment d'après, c'est une strophe peu harmonieuse et un peu obscure, et je me dis : « Garde-toi d'en faire autant ». Je tombe sur un psaume ou sur une épigramme ordurière de Rousseau[2]; cela éveille mon odorat : je veux lire ses autres ouvrages, mais le livre me tombe des mains. Je vois des comédies à la glace, des opéras fort au-dessous de ceux de l'abbé Pic[3], une épître au comte d'Ayen[4] qui est à faire vomir, un petit

1. La Motte-Houdar, né en 1672, mort en 1731, fut un véritable chef d'école, en fait de poésie et de critique, au début du dix-huitième siècle. Il ne manquait pas d'esprit ni d'originalité; mais ce prétendu poète, qui s'est essayé dans tous les genres (opéra, tragédie, comédie, ode, cantate, églogue), était absolument fermé aux beautés propres de cet art; il trouvait notamment la rime superflue. Il fut, en face de Mme Dacier, le représentant du parti des *modernes*, et, pour justifier ses critiques contre Homère, il en a donné une traduction suivant son goût, abrégée en douze chants. Son *Inès de Castro* (1723) eut un grand succès au théâtre.

2. Jean-Baptiste Rousseau, né en 1671, mort en 1741, est le principal rival de La Motte : il avait connu et fréquenté Boileau, et se flattait de transmettre au dix-huitième siècle le goût du dix-septième. Ses débuts comme poète dramatique furent malheureux; l'échec du *Capricieux* (1700) lui fut particulièrement sensible, aigrit son humeur, et lui inspira des couplets satiriques contre ses critiques. D'autres couplets, de plus en plus violents, lui furent imputés, peut-être à tort; mais à son tour il accusa sans preuves le géomètre Saurin, et fut condamné à l'exil comme diffamateur, le 7 avril 1712. Assisté dans sa disgrâce par de fidèles protecteurs, il vécut successivement à Vienne et à Bruxelles, et refusa des lettres de rappel (1716), comme une satisfaction insuffisante. Il a composé des *odes* et des *cantates* où l'harmonie ne manque pas, des *épîtres* généralement faibles, en style marotique, enfin des *épigrammes* souvent obscènes, dont le contraste est frappant avec ses paraphrases de *psaumes*, et qui ont fait dire qu'il était « David à la cour et Pétrone à la ville ».

3. L'abbé Picque (Rousseau écrivait Pic pour faire le vers) est un médiocre auteur de *libretti* d'opéras, mort en 1712; on ne se souvenait de lui qu'à cause des épigrammes dont Rousseau l'avait criblé.

4. Remplie de la plus fade mythologie; la 4e épître du livre I.

voyage de Rouen fort insipide[1], une ode à M. Duché[2] fort au-dessous de tout cela ; mais, ce qui me révolte et ce qui m'indigne, c'est le mauvais cœur qui perce à chaque ligne. J'ai lu son épître à Marot, où il y a de très beaux morceaux ; mais je crois y voir plutôt un enragé qu'un poète. Il n'est pas inspiré, il est possédé : il reproche à l'un sa prison ; à l'autre, sa vieillesse : il appelle celui-ci athée ; celui-là, marouffle. Où donc est le mérite de dire en vers de cinq pieds des injures si grossières? Ce n'était pas ainsi qu'en usait M. Despréaux, quand il se jouait aux dépens des mauvais auteurs : aussi son style était doux et coulant ; mais celui de Rousseau me paraît inégal, recherché, plus violent que vif, et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore[3]. Peut-on souffrir qu'en parlant de M. de Crébillon, il dise qu'il *vient de sa griffe Apollon molester*?

Quels vers que ceux-ci :

> Ce rimeur si sucré
> Devient amer, quand le cerveau lui tinte,
> Plus qu'aloès ni jus de coloquinte!
> (*Épître* à Cl. Marot.)

De plus, toute cette épître roule sur un raisonnement faux ; il veut prouver que tout homme d'esprit est honnête homme, et que tout sot est fripon ; mais ne serait-il pas la preuve trop évidente du contraire, si pourtant c'est véritablement de l'esprit que le seul talent de la versification? Je m'en rapporte à vous et à tout Paris. Rousseau ne passe point pour avoir d'autre mérite ; il écrit si mal en prose

1. Il y est surtout question d'une diligence qui verse en route : c'est d'une gaieté froide et forcée.

2. Poète tragique médiocre, né en 1663, mort en 1704.

3. Tout cela est juste ; mais Voltaire, en parlant à un ami de La Motte, oublie trop facilement les protestations de respect qu'il prodigue parfois à Rousseau. Voy. lettre 7.

que son *factum*[1] est une des pièces qui ont servi à le faire condamner. Au contraire celui de M. Saurin est un chef-d'œuvre :

> ..... *Et quid facundia posset*
> *Tum patuit.....*
> (Ovide, *Métam.*, XIII, v. 382.)

Enfin voulez-vous que je vous dise franchement mon petit sentiment sur MM. de La Motte et Rousseau? M. de La Motte pense beaucoup, et ne travaille pas assez ses vers; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux. Le point serait de trouver un poète qui pensât comme La Motte, et qui écrivît comme Rousseau (quand Rousseau écrit bien, s'entend); mais

> *Pauci, quos æquus amavit*
> *Jupiter, aut ardens evexit ad æthera virtus,*
> *Dis geniti, potuere.....*
> (*Æn.*, VI, 129.)

J'ai bien envie de revenir bientôt souper avec vous et raisonner de belles-lettres : je commence à m'ennuyer beaucoup ici[2]. Or il faut que je vous dise ce que c'est que l'ennui :

> Car vous qui toujours le chassez,
> Vous pourriez l'ignorer peut-être :
> Trop heureux si ces vers, à la hâte tracés,
> Ne l'ont pas déjà fait connaître !
> C'est un gros dieu lourd et pesant
> D'un entretien froid et glaçant,
> Qui ne rit jamais, toujours bâille,
> Et qui, depuis cinq ou six ans,
> Dans la foule des courtisans
> Se trouvait toujours à Versaille.
> Mais on dit que, tout de nouveau,
> Vous l'allez revoir au parterre,
> Au *Capricieux* de Rousseau :
> C'est là sa demeure ordinaire.

1. Le mémoire qu'il avait présenté pour sa défense.

2. A Sully. Voy. la lettre précédente.

Au reste je suis charmé que vous ne partiez pas sitôt pour Gênes; votre ambassade m'a la mine d'être pour vous un bénéfice simple[1]. Faites-vous payer de votre voyage, et ne le faites point : ne ressemblez pas à ces politiques errants qu'on envoie de Parme à Florence, et de Florence à Holstein[2], et qui reviennent enfin ruinés dans leur pays, pour avoir eu le plaisir de dire : *Le roi mon maître.* Il me semble que je vois des comédiens de campagne qui meurent de faim après avoir joué le rôle de César et de Pompée.

Non, cette brillante folie
N'a point enchaîné vos esprits :
Vous connaissez trop bien le prix
Des douceurs de l'aimable vie
Qu'on vous voit mener à Paris
En assez bonne compagnie ;
Et vous pouvez bien vous passer
D'aller loin de nous professer
La politique en Italie.

---

4. — A Mgr LE DUC D'ORLÉANS, RÉGENT

1718.

Monseigneur, faudra-t-il que le pauvre Voltaire ne vous ait d'autres obligations que de l'avoir corrigé par une année de Bastille[3] ? Il se flattait que, après l'avoir mis en

1. Le bénéfice *simple*, par opposition au bénéfice *à charge d'âmes*, était celui dont le titulaire touchait les revenus, sans en avoir l'administration spirituelle.

2. En Danemark, dont faisait partie le duché de Holstein.

3. Voltaire, incarcéré à la Bastille le 17 mai 1717, en était sorti par ordre du 11 avril 1718, lui enjoignant de se tenir relégué à Châtenay, près Sceaux, dans la maison de son père. Sur les causes de son emprisonnement, les *J'ai vu* et le *Regnante puero*, voy. Notice, p. VI.

purgatoire, vous vous souviendriez de lui dans le temps que vous ouvrez le paradis à tout le monde[1].

Il prend la liberté de vous demander trois grâces : la première, de souffrir qu'il ait l'honneur de vous dédier la tragédie[2] qu'il vient de composer; la seconde, de vouloir bien entendre quelque jour des morceaux d'un poème épique sur celui de vos aïeux auquel vous ressemblez le plus[3]; et la troisième, de considérer que j'ai l'honneur de vous écrire une lettre où le mot de souscription ne se trouve point[4].

Je suis avec un profond respect, monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très pauvre secrétaire des niaiseries. VOLTAIRE.

---

5. — A MADAME LA MARQUISE DE MIMEURE[5]

A Villars[6], 1719

Auriez-vous, madame, assez de bonté pour moi, pour être un peu fâchée de ce que je suis si longtemps sans vous

1. C'est le moment où Law, protégé par le Régent, enivrait Paris par l'appât de spéculations insensées : la popularité du prince était à son comble.

2. *Œdipe*, voy. p. 3, note 2. — Cette pièce, publiée en 1719, était dédiée à la duchesse douairière d'Orléans, mère du Régent.

3. Henri IV, à la gloire duquel Voltaire venait d'écrire, pendant sa captivité, les deux premiers chants du poème de la *Ligue*.

4. C'est un trait décoché contre les gens de lettres, qui quêtaient des souscriptions auprès des grands seigneurs, afin de pourvoir aux frais d'impression de leurs ouvrages.

5. La marquise de Mimeure, née d'Achy, veuve d'un maréchal de camp, membre de l'Académie française, qui était mort au mois de mars de cette année 1719. Elle recevait dans son hôtel de la rue des Saints-Pères une nombreuse société de gens de lettres : entre autres Voltaire, Roy, et plus tard Piron.

6. Voltaire était alors au château de Villars (auj. Vaux-Praslin, près Melun) : il y avait été invité par la maréchale, dont il avait fait la connaissance lors de la représentation d'*Œdipe*, au mois de novembre précédent, et auprès de laquelle il se posait en soupirant.

écrire? Je suis éloigné depuis six semaines de la désolée ville de Paris[1] : je viens de quitter le Bruel, où j'ai passé quinze jours avec M. le duc de La Feuillade[2]. N'est-il pas vrai que c'est bien là un homme? Et, si quelqu'un approche de la perfection, il faut absolument que ce soit lui. Je suis si enchanté de son commerce, que je ne peux m'en faire, surtout avec vous, pour qui vous savez que je pense comme pour M. le duc de La Feuillade, et qui devez sûrement l'estimer, par la raison qu'on a toujours du goût pour ses semblables.

Je suis actuellement à Villars : je passe ma vie de château en château[3]; et, si vous aviez pris une maison à Passy, je lui donnerais la préférence sur tous les châteaux du monde.

Je crains bien que toutes les petites tracasseries que M. Law a eues avec le peuple de Paris[4] ne rendent les acquisitions un peu difficiles. Je songe toujours à vous, lorsqu'on me parle des affaires présentes; et, dans la ruine totale que quelques gens craignent, comptez que c'est votre intérêt qui m'alarme le plus.

Vous méritiez assurément une autre fortune que celle que vous avez; mais encore faut-il que vous en jouissiez tranquillement, et qu'on ne vous l'écorne pas. Quelque chose qui arrive, on ne vous ôtera point les agréments de

1. Désolée, à cause des catastrophes financières produites par la chute imminente de la banque de Law.

2. Le duc de La Feuillade, fils du célèbre maréchal qui fit ériger la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, devint lui-même maréchal de France en 1724. Son château du Bruel était près d'Orléans.

3. A Richelieu, au Bruel, à Sully, à Maisons; un peu plus tard, à la Rivière-Bourdet, chez Mme de Bernières, et à la Source, chez lord Bolingbroke.

4. Les embarras de Law étaient devenus publics, et la chute prochaine du *Système* devait « écorner » sensiblement la fortune de la marquise, comme tant d'autres.

l'esprit. Mais, si on y va toujours du même train, on pourra bien ne vous laisser que cela; et franchement ce n'est pas assez pour vivre commodément, et pour avoir une maison de campagne où je puisse avoir l'honneur de passer quelque temps avec vous.

Notre poème[1] n'avance guère. Il faut s'en prendre un peu au biribi[2], où je perds mon bonnet. Le petit Génonville[3] m'a écrit une lettre en vers qui est très jolie : je lui ai fait réponse, mais non pas si bien. Je souhaite quelquefois que vous ne le connaissiez point, car vous ne pourriez plus me souffrir.

Si vous m'écrivez, ayez la bonté de vous y prendre incessamment : je ne resterai pas si longtemps à Villars, et je pourrai bien venir vous faire ma cour à Paris dans quelques jours.

Adieu, madame la marquise; écrivez-moi un petit mot, et comptez que je suis toujours pénétré de respect et d'amitié pour vous.

---

6. — A M. DE FONTENELLE[4]

De Villars, juin 1721.

Les dames qui sont à Villars, monsieur, se sont gâtées par la lecture de vos *Mondes*. Il vaudrait mieux que ce fût

1. La *Ligue*, dont il commençait à lire des fragments dans le monde.

2. Le biribi, jeu de hasard alors fort à la mode.

3. La Faluère de Génonville, conseiller au Parlement, intime ami de Voltaire, mort de la petite vérole, à vingt-six ans, le 9 septembre 1723 : cette mort prématurée est devenue célèbre par la belle épître qu'elle inspira, en 1729, à Voltaire (*Aux mânes de Génonville*).

4. Né en 1657, mort en 1757; secrétaire de l'Académie des sciences depuis 1699. Son meilleur ouvrage est le recueil de ses *Éloges* des membres de cette Académie. Bel esprit, philosophe,

par vos églogues ; et nous les verrions plus volontiers ici bergères que philosophes[1]. Elles mettent à observer les astres un temps qu'elles pourraient beaucoup mieux employer ; et, comme leur goût décide des nôtres, nous nous sommes tous faits physiciens pour l'amour d'elles.

Le soir sur des lits de verdure,
. . . . . .
Nous brouillons tout l'ordre des cieux
Nous prenons Vénus pour Mercure ;
Car vous saurez qu'ici l'on n'a
Pour examiner les planètes,
Au lieu de vos longues lunettes,
Que des lorgnettes d'Opéra.

Comme nous passons la nuit à observer les étoiles, nous négligeons fort le soleil, à qui nous ne rendons visite que lorsqu'il a fait près des deux tiers de son tour. Nous venons d'apprendre tout à l'heure qu'il a paru de couleur de sang tout le matin ; qu'ensuite, sans que l'air fût obscurci d'aucun nuage, il a perdu sensiblement de sa lumière et de sa grandeur : nous n'avons su cette nouvelle que sur les cinq heures du soir. Nous avons mis la tête à la fenêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était pâle. Nous ne doutons point que vous n'ayez vu la même chose à Paris.

C'est à vous que nous nous adressons, monsieur, comme à notre maître. Vous savez rendre aimables les choses que

mais plus léger que sérieux, Fontenelle était alors célèbre comme poète pastoral, et plus encore comme auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686), qui avaient répandu dans la société polie, et surtout parmi les femmes, le goût de l'astronomie. — Cette lettre mêlée de vers était destinée à circuler dans le public, et même à être imprimée, « J'ai impatience, écrivait Voltaire à son ami Thieriot, de vous voir pour vous montrer ce petit ouvrage, dont nous grossirons notre recueil. »

1. Le ton pastoral était celui de la galanterie, vers laquelle Voltaire avait alors quelque penchant.

beaucoup d'autres philosophes rendent à peine intelligibles; et la nature devait à la France et à l'Europe un homme comme vous pour corriger les savants, et pour donner aux ignorants le goût des sciences[1].

Or dites-nous donc, Fontenelles,
Vous qui, par un vol imprévu,
De Dédale prenant les ailes[2],
Dans les cieux avez parcouru
Tant de carrières immortelles :
. . . . . .
Du soleil, par vous si connu,
Ne savez-vous point de nouvelles?
Pourquoi sur un char tout sanglant
A-t-il commencé sa carrière?
Pourquoi perd-il, pâle et tremblant,
Et sa grandeur et sa lumière?
Que dira le Boulainvilliers[3]
Sur ce terrible phénomène?
Va-t-il à des peuples entiers
Annoncer leur perte prochaine?
Verrons-nous des incursions,
Des édits, des guerres sanglantes,
Quelques nouvelles actions,[4]
Ou le retranchement des rentes?
Jadis, quand vous étiez pasteur[5],
On vous eût vu sur la fougère,
A ce changement de couleur
Du dieu brillant qui nous éclaire,
Annoncer à votre bergère
Quelque changement dans son cœur.

Mais à présent, monsieur, que vous êtes devenu philo-

1. Pure flatterie : Voltaire n'aimait pas l'esprit de Fontenelle et l'a souvent raillé, notamment dans *Micromégas*.

2. Virgile, *Æn.*, VI, 14.

Daedalus, ut fama est, fugiens Minoia [regna,
Praepetibus pennis ausus se credere [caelo,
Insuetum per iter gelidas enavit ad [Arctos...

3. Le comte de Boulainvilliers, né en 1658, mort en 1722, célèbre par ses études historiques sur la féodalité, libre penseur déclaré, passait pour avoir la faiblesse de croire à l'astrologie.

4. Allusion aux *actions* de Law.

5. C'est-à-dire quand vous étiez jeune (berger) : Fontenelle avait alors soixante-cinq ans.

sophe, nous nous flattons que vous voudrez bien nous parler physiquement[1] de tout cela. Vous nous direz si vous croyez que l'astre soit encroûté, comme le prétend Descartes[2]; et nous vous croirons aveuglément, quoique nous ne soyons pas trop crédules[3].

---

7. — A M. J.-B. ROUSSEAU[4]

23 janvier (1722).

M. le baron de Breteuil[5] m'a appris, monsieur, que vous vous intéressez encore un peu à moi[6] et que le poème de Henri IV ne vous est pas indifférent; j'ai reçu ces marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple tendrement attaché à son maître. Mon estime pour vous[7], et le besoin que j'ai des conseils d'un homme seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont déterminé à vous envoyer un plan que je viens de faire à la hâte de mon ouvrage: vous y trouverez, je crois, les règles du poème épique observées[8].

1. Scientifiquement, dirions-nous.

2. C'est une des conséquences de la théorie des tourbillons. Descartes admettait que des molécules matérielles se déposaient graduellement autour des soleils, qui s'encroûtaient ainsi, et que les planètes étaient d'anciens soleils revêtus de matière opaque.

3. C'est le temps de la Régence: hommes et femmes se flattent de ne pas croire à grand'chose. La physique de Descartes commençait à être battue en brèche.

4. Sur J.-B. Rousseau et les causes de son exil, voy. page 5, note 2.

5. Le baron de Breteuil, père de celle qui allait devenir en 1725 la marquise du Châtelet, était demeuré fidèle à Rousseau dans ses disgrâces.

6. Voltaire lui avait envoyé sa tragédie d'*Œdipe*, dont Rousseau s'était montré fort satisfait, et qu'il avait appuyée de ses louanges auprès de la haute société de Vienne.

7. Sur cette estime et sur les restrictions qu'y apporte Voltaire, voy. la lettre 5, à M. de La Faye.

8. Voltaire, comme Rousseau et la plupart de ses contemporains, s'exagère l'importance et l'autorité de ces prétendues *règles*, exposées par Boileau dans le III^e^ chant de l'*Art poétique*.

Le poème commence au siège de Paris, et finit à sa prise; les prédictions faites à Henri IV, dans le premier chant, s'accomplissent dans tous les autres; l'histoire n'est point altérée dans les principaux faits, les fictions y sont toutes allégoriques; nos passions, nos vertus et nos vices y sont personnifiés; le héros n'a de faiblesses que pour faire valoir davantage ses vertus. Si tout cela est soutenu de cette force et de cette beauté continue de la diction, dont l'usage était perdu en France sans vous, je me flatte que vous ne me désavouerez point pour votre disciple. Je ne vous ai fait qu'un plan fort abrégé de mon poème[1], mais vous devez m'entendre à demi-mot; votre imagination suppléera aux choses que j'ai omises. Les lettres que vous écrivez à M. le baron de Breteuil me font espérer que vous ne me refuserez pas les conseils que j'ose dire que vous me devez. Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en revenait point si content que je le serai de votre commerce. Je vous donne ma parole que, si vous allez jamais aux Pays-Bas, j'y viendrai passer quelque temps avec vous. Si même l'état de ma fortune présente me permettait de faire un aussi long voyage que celui de Vienne, je vous assure que je partirais de bon cœur, pour voir deux hommes aussi extraordinaires dans leurs genres que M. le prince Eugène[2] et vous. Je me

1. Ce plan est celui de la *Ligue* (1723), qui devint la *Henriade* avec un chant de plus en 1728.

2. Le prince Eugène, né en 1663, mort en 1736, est le fils du comte de Soissons (Eugène-Maurice, duc de Savoie-Carignan) et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin. Rebuté par Louis XIV, il entra au service de l'Autriche en 1683, et devint rapidement l'un des premiers hommes de guerre du temps. Il se distingua notamment contre la France, pendant la guerre de la succession d'Espagne; gagna la bataille d'Oudenarde (1708), celle de Malplaquet (1709), mais fut battu par le maréchal de Villars à la décisive journée de Denain (1712), qui détermina l'ouverture du congrès de Rastadt (1713).

ferais un véritable plaisir de quitter Paris, pour vous réciter mon poème devant lui à ses heures de loisir. Tout ce que j'entends dire ici de ce prince à tous ceux qui ont eu l'honneur de le voir me le fait comparer aux grands hommes de l'antiquité. Je lui ai rendu, dans mon sixième chant[1], un hommage qui, je crois, doit d'autant moins lui déplaire, qu'il est moins suspect de flatterie, et que c'est à la seule vertu que je le rends. Vous verrez par l'argument de chaque livre de mon ouvrage, que le sixième est une imitation du sixième de Virgile[2]. Saint Louis y fait voir à Henri IV les héros français qui doivent naître après lui; je n'ai point oublié parmi eux M. le maréchal de Villars; voici ce qu'en dit saint Louis :

> Regardez dans Denain l'audacieux Villars
> Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
> Arbitre de la paix que la victoire amène,
> Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

C'était là effectivement la louange la plus grande qu'on pouvait donner à M. le maréchal de Villars, et il a été lui-même flatté de la comparaison. Vous voyez que je n'ai point suivi les leçons de La Motte, qui, dans une assez mauvaise ode à M. le duc de Vendôme, crut ne pouvoir le louer qu'aux dépens de M. le prince Eugène et de la vérité[3].

Comme je vous écris tout ceci, Mme la duchesse de Sully m'apprend que vous avez mandé à M. le commandeur[4] de

1. Le septième dans la *Henriade*.

2. *Enéide*, VI, 756-892 : Anchise y montre à son fils Enée les grands hommes futurs de l'histoire romaine.

3. C'est dans l'ode intitulée *les Grâces*, imitée, dit La Motte, de la XIV^e *Olympique* de Pindare. Elle se terminait par cette allusion à la bataille indécise de Luzzara (1702), où Vendôme avait eu le prince Eugène pour adversaire :

> Eugène, au fort de la tempête,
> Crut même sentir sur sa tête
> La pesante faux du Trépas :
> Dans la fuite il chercha la gloire,
> Et compta pour une victoire
> D'avoir sauvé quelques soldats.

4. Commandeur de l'ordre de Malte.

Comminges que vous irez cet été aux Pays-Bas [1]. Si le voisinage de la France pouvait vous rendre un peu de goût pour elle, et que vous pussiez ne vous souvenir que de l'estime qu'on y a pour vous, vous guéririez nos Français de la contagion du faux bel esprit qui fait plus de progrès que jamais. Du moins si on ne peut espérer de vous revoir à Paris, vous êtes bien sûr que j'irai chercher à Bruxelles le véritable antidote contre le poison des La Motte [2]. Je vous supplie, monsieur, de compter toute votre vie sur moi, comme sur le plus zélé de vos admirateurs.

Je suis, etc.

---

8. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE BERNIÈRES [3]

A la Haye, 7 octobre (1722).

Votre lettre a mis un nouvel agrément dans la vie que je mène à la Haye. De tous les plaisirs du monde je n'en connais point de plus flatteur que de pouvoir compter sur votre amitié. Je resterai encore quelques jours à la Haye pour y prendre toutes les mesures nécessaires sur l'impression de mon poème [4], et je partirai lorsque les beaux jours

1. Voltaire, voyageant avec Mme de Rupelmonde, rencontra en effet Rousseau à Bruxelles et à la Haye aux mois de septembre et d'octobre de cette même année. Après quelques jours d'affectueuse intimité, l'antipathie se déclara entre les deux poètes, jalousie littéraire envenimée par de menus griefs personnels, et ils se séparèrent mortellement brouillés.

2. C'est-à-dire contre le prosaïsme et le bel esprit.

3. Mme de Bernières, alors âgée de trente-quatre ans, était l'épouse d'un président à mortier du parlement de Rouen. Elle partageait son temps entre son hôtel de Paris, quai des Théatins, au coin de la rue de Beaune, et son château de la Rivière-Bourdet, à trois lieues de Rouen. Voltaire venait de se lier avec elle, et devint en 1723 locataire d'un appartement dans son hôtel.

4. La *Ligue :* cette édition de la Haye ne vit pas le jour ; c'est à Rouen, l'année suivante, que fut imprimé le poème sous sa première forme.

finiront. Il n'y a rien de plus agréable que la Haye, quand le soleil daigne s'y montrer. On ne voit ici que des prairies, des canaux et des arbres verts ; c'est un paradis terrestre depuis la Haye jusqu'à Amsterdam. J'ai vu avec respect cette ville, qui est le magasin de l'univers. Il y avait plus de mille vaisseaux dans le port. De cinq cent mille hommes qui habitent Amsterdam il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit-maître, pas un insolent[1]. Nous rencontrâmes le Pensionnaire[2] à pied, sans laquais, au milieu de la populace. On ne voit là personne qui ait de cour à faire..... On ne connaît que le travail et la modestie. Il y a à la Haye plus de magnificence et plus de société par le concours des ambassadeurs. J'y passe ma vie entre le travail et le plaisir, et je vis ainsi à la hollandaise et à la française..... Je m'accoutume tout à fait à me passer de Paris, mais non pas à me passer de vous. Je vous réitère mon engagement de venir vous trouver à la Rivière, si vous y êtes encore au mois de novembre[3]. N'y restez pas pour moi, mais souffrez seulement que je vous y tienne compagnie, si votre goût vous fixe à la campagne pour quelque temps. Permettez-moi de présenter mes respects à M. de Bernières et à tout ce qui est chez vous.

Je suis toujours avec un dévouement très respectueux, etc.

1. Ce sont les mœurs républicaines, spectacle nouveau pour Voltaire, et dont on le voit enthousiasmé. Quant aux chiffres qu'il donne, ils sont exagérés : le voyageur voit tout en beau et en grand.

2. C'est le premier ministre des États : il était élu pour cinq ans ; le nom de cette magistrature venait de la *pension* qui y était attachée.

3. Il n'y alla qu'au mois de mars de l'année suivante.

9. — A M. THIERIOT[1]

Paris, 24 août (1724).

Mandez-moi, mon cher ami, si vous avez reçu la lettre que je vous écrivis il y a huit jours, et si Mme de Bernières a reçu celle où je lui rendais compte de mon entrevue avec M. d'Argenson. Je viens de vous faire une antichambre à votre appartement; mais j'ai bien peur de ne pouvoir occuper le mien[2]. J'ai resté[3] huit jours dans la maison, pour voir si je pourrais y travailler le jour et y dormir la nuit, qui sont deux choses sans lesquelles je ne puis vivre; mais il n'y a pas moyen de dormir ni de penser avec le bruit infernal qu'on y entend[4]; je me suis obstiné à y rester la huitaine pour m'accoutumer. Cela m'a donné une fièvre double tierce[5], et j'ai été enfin contraint de déguerpir. Je me suis logé dans un hôtel garni, où j'enrage et où je souffre beaucoup[6]. Voilà une situation bien cruelle pour moi; car

1. En 1714, Voltaire avait été contraint par son père d'entrer comme clerc chez Me Alain, procureur, place Maubert; il n'y resta que quelques mois. (Voy. Notice, p. IV.) C'est là qu'il connut Thieriot, son cadet de deux ans, comme lui beaucoup plus épris de théâtre et de belles-lettres que de procédure, et que commença entre eux une amitié qui devait durer jusqu'à la mort de Thieriot (1772). Celui-ci, pendant la jeunesse de Voltaire, fut son confident et son correspondant de tous les jours; ajoutons, son parasite, car Thieriot était un incurable flâneur, incapable de tout travail régulier et suivi.

2. Voltaire se préparait à loger Thieriot dans l'appartement qu'il louait pour 1800 francs dans l'hôtel de Bernières.

3. On conjugue *rester* avec l'auxiliaire *avoir* quand le sujet du verbe a cessé ou cessera de *rester* au moment dont on parle; c'est-à-dire, ici, je n'y suis plus.

4. Le quai était alors pavé.

5. Fièvre intermittente. La fièvre tierce est celle où les accès se produisent de deux jours l'un; dans la double tierce les accès se produisent tous les jours, mais correspondent alternativement, pour la durée et les manifestations, le premier jour au troisième, le second jour au quatrième, et ainsi de suite.

6. Le mal ne fit qu'empirer dans cet hôtel garni, et Voltaire réintégra son logement, rue de Beaune.

assurément je ne veux pas quitter Mme de Bernières, et il m'est impossible d'habiter dans sa maudite maison, qui est froide comme le pôle pendant l'hiver, où on sent le fumier comme dans une crèche, et où il y a plus de bruit qu'en enfer. Il est vrai que, pour le seul temps qu'on ne l'habite point, on y a une assez belle vue[1]. Je suis bien fâché d'avoir conseillé à M. et à Mme de Bernières de faire ce marché-là; mais ce n'est pas la seule sottisse que j'aie faite en ma vie. Je ne sais pas comment tout ceci tournera ; tout ce que je sais, c'est qu'il faut absolument que j'achève mon poème[2]; pour cela il faut un endroit tranquille, et, dans la maison de la rue de Beaune, je ne pourrais faire que la description des charrettes et des carrosses. J'ai d'ailleurs une santé plus faible que jamais. Je crains Fontainebleau, Villars et Sully[3], pour ma santé et pour Henri IV ; je ne travaillerais point, je mangerais trop, et je perdrais en plaisirs et en complaisances un temps précieux, qu'il faut employer à un travail nécessaire et honorable. Après avoir donc bien balancé les circonstances de la situation où je suis, je crois que le meilleur parti serait de revenir à la Rivière, où l'on me permet une grande liberté, et où je serai mille fois plus à mon aise qu'ailleurs. Vous savez combien j'aime à vivre avec vous; mais je crains que vous n'ayez de la cohue. Mandez-moi donc franchement ce qui en est. Adieu, mon cher ami.

1. La vue des Tuileries et du Louvre.
2. Toujours la *Ligue*.
3. Fontainebleau, séjour de la cour ; sur les châteaux de Villars et de Sully, où on le sollicitait d'aller, voy. Notice, p. v, et p. 9, note 6.

10. — AU MÊME

Octobre (1724).

Quand je vous ai proposé la place de secrétaire dans l'ambassade de M. le duc de Richelieu[1], je vous ai proposé un emploi que je donnerais à mon fils, si j'en avais un, et que je prendrais pour moi, si mes occupations et ma santé ne m'en empêchaient pas. J'aurais assurément regardé comme un grand avantage de pouvoir m'instruire des affaires sur le plus beau théâtre et dans la première cour de l'Europe. Cette place même est d'autant plus agréable qu'il n'y a point de secrétaire d'ambassade en chef; que vous auriez eu une relation nécessaire et suivie avec le ministre; et que, pour peu que vous eussiez été touché de l'ambition de vous instruire et de vous élever par votre mérite et par votre assiduité au travail le plus honorable et le plus digne d'un homme d'esprit, vous auriez été plus à portée qu'un autre de prétendre aux postes qui sont d'ordinaire la récompense de ces emplois. M. Dubourg, ci-devant secrétaire du comte de Luc[2] (et à ses gages), est maintenant chargé, à Vienne, des affaires de la cour de France, avec huit mille livres d'appointements. Si vous aviez voulu, j'ose vous répondre qu'une pareille fortune vous était assurée. Quant aux gages, qui vous révoltent si fort, et pourtant si mal à propos, vous auriez pu n'en point prendre[3]; et, puisque vous pouvez vous passer de secours

1. L'ambassade de Vienne où Richelieu venait d'être nommé grâce à la protection de Mme de Prie, favorite du duc de Bourbon, premier ministre.

2. Le célèbre protecteur de J.-B. Rousseau, qui lui a dédié sa plus belle ode; prédécesseur du duc de Richelieu dans l'ambassade de Vienne.

3. Thieriot ne veut pas d'appointements : cela sent la domesticité; mais il reçoit très bien des secours en argent.

dans la maison de M. de Bernières, vous l'auriez pu encore plus aisément dans la maison de l'ambassadeur de France, et peut-être n'auriez-vous point rougi de recevoir de la main de celui qui représente le roi des présents qui eussent mieux valu que des appointements.

Vous avez refusé l'emploi le plus honnête et le plus utile qui se présentera jamais pour vous. Je suppose que vous n'avez fait ce refus qu'après y avoir mûrement réfléchi, et que vous êtes sûr de ne vous en point repentir le reste de votre vie. Si c'est Mme de Bernières qui vous y a porté, elle vous a donné un très méchant conseil; si vous avez craint effectivement, comme vous le dites, de vous constituer domestique de grand seigneur, cela n'est pas tolérable. Quelle fortune avez-vous donc faite depuis le temps où le comble de vos désirs était d'être ou secrétaire du duc de Richelieu, qui n'était point ambassadeur, ou commis des Pâris[1]? En bonne foi, y a-t-il aucun de vos frères qui ne regardât comme une très grande fortune le poste que vous dédaignez?

Ce que je vous écris ici est pour vous faire voir l'énormité de votre tort, et non pour vous faire changer de sentiments. Il fallait sentir l'avantage qu'on vous offrait; il fallait l'accepter avidement, et vous y consacrer tout entier, ou ne le point accepter du tout. Si vous le faisiez avec regret, vous le feriez mal; et, au lieu des agréments infinis que vous y pourriez espérer, vous n'y trouveriez que des dégoûts et point de fortune. N'y pensons donc plus, et préférez la pauvreté et l'oisiveté à une fortune très honnête et à un poste envié de tant de gens de lettres, et que je ne céderais à personne qu'à vous, si je pouvais l'occuper. Un jour viendra bien sûrement que vous en aurez des regrets,

1 Les fameux banquiers, chez qui Voltaire avait voulu le placer, mais qui, le connaissant trop bien, n'avaient pas voulu de lui.

car vos idées se rectifieront, et vous penserez plus solidement que vous ne faites. Toutes les raisons que vous m'avez apportées vous paraîtront un jour bien frivoles, et, entre autres, ce que vous me dites qu'il faudrait dépenser en habits et en parures vos appointements. Vous ignorez que, dans toutes les cours, un secrétaire est toujours modestement vêtu, s'il est sage, et qu'à la cour de l'empereur il ne faut qu'un gros drap rouge, avec des boutonnières noires[1]; que c'est ainsi que l'empereur est habillé[2], et que d'ailleurs on fait plus avec cent pistoles[3] à Vienne qu'avec quatre cents à Paris. En un mot, je ne vous en parlerai plus; j'ai fait mon devoir comme je le ferai toute ma vie avec mes amis. Ne songeons plus, mon pauvre Thieriot, qu'à fournir ensemble tranquillement notre carrière philosophique.

Mandez-moi comment va l'édition de l'abbé de Chaulieu[4], que vous préférez au secrétariat de l'ambassade de Vienne, et n'éloignez pas pourtant de votre esprit toutes les idées d'affaire étrangère au point de ne me pas faire de réponse sur le nom et la demeure du copiste qui a transcrit *Mariamne*[5], et qui ne refusera peut-être pas d'écrire pour M. le duc de Richelieu. Enfin, si l'amitié que vous avez pour moi, et que je mérite, est une des raisons qui vous font préférer Paris à Vienne, revenez donc au plus tôt retrouver votre ami. Engagez Mme de Bernières à revenir à

1. Et non point galonnées d'or et d'argent.

2. L'étiquette, à la cour de Vienne, était particulièrement simple : à la fin du siècle, Joseph II aimait à se promener dans sa capitale avec le costume bourgeois.

3. La pistole valait dix livres tournois, ou un demi-louis.

4. Thieriot avait entrepris une édition des œuvres de Chaulieu; mais, suivant son habitude, il n'eut pas la persévérance de l'achever, et c'est Launay qui la donna en 1733.

5. *Hérode et Mariamne*, tragédie de Voltaire, qui parut en 1725, elle avait été jouée sans succès le 6 mars 1724.

la Saint-Martin[1]; vous retrouverez un nouveau chant[2] de *Henri IV*, que M. de Maisons[3] trouve le plus beau de tous; une *Mariamne* toute changée, et quelques autres ouvrages qui vous attendent. Ma santé ne me permet pas d'aller à la Rivière; sans cela je serais assurément avec vous. Je vous gronderais bien sur l'ambassade de Vienne; mais plus je vous verrais, plus je serais charmé dans le fond de mon cœur de n'être point éloigné d'un ami comme vous.

---

11. — AU MÊME

Octobre (1724)

Mon amitié, moins prudente peut-être que vous ne dites, mais plus tendre que vous ne pensez, m'engagea, il y a plus de quinze jours, à vous proposer à M. de Richelieu pour secrétaire dans son ambassade. Je vous en écrivis sur-le-champ et vous me répondîtes, avec assez de sécheresse, que vous n'étiez pas fait pour être domestique de grand seigneur. Sur cette réponse je ne songeai plus à vous faire une fortune si honteuse, et je ne m'occupai plus que du plaisir de vous voir à Paris, le peu de temps que j'y serai cette année. Je jetai en même temps les yeux d'un autre côté pour le choix d'un secrétaire dans l'ambassade de M. le duc de Richelieu. Plusieurs personnes se sont pré-

1. Le 11 novembre.
2. Le sixième de la *Henriade*.
3. Le jeune président de Maisons, né en 1699, mort en 1731 de la petite vérole (voy. lettre 16), était l'intime ami de Voltaire; c'est au château de Maisons que Voltaire lui-même avait eu, à la fin de 1723, une attaque de cette terrible maladie, alors si fréquente, à laquelle il avait failli succomber.

sentées; l'abbé Desfontaines[1], l'abbé Mac-Carthy[2], enviaient ce poste, mais ni l'un ni l'autre ne conviennent, pour des raisons qu'ils ont senties eux-mêmes. L'abbé Desfontaines me présenta M. Davou, son ami, pour cette place : il me répondit de sa probité. Davou me parut avoir de l'esprit. Je lui promis la place de la part de M. de Richelieu, qui m'avait laissé la carte blanche[3], et je dis à M. de Richelieu que vous aviez trop de défiance de vous-même et trop peu de connaissance des affaires pour oser vous charger de cet emploi. Alors je vous écrivis une assez longue lettre dans laquelle je voulais me justifier auprès de vous de la proposition que vous aviez trouvée si ridicule, et dans laquelle je vous faisais sentir les avantages que vous méprisiez[4]. Aujourd'hui je suis bien étonné de recevoir de vous une lettre par laquelle vous acceptez ce que vous aviez refusé et me reprochez de m'être mal expliqué. Je vais donc tâcher de m'expliquer mieux et vous rendre un compte exact des fonctions de l'emploi que je voulais sottement vous donner, des espérances que vous y pouviez avoir, et de mes démarches depuis votre dernière lettre. Il n'y a point de secrétaire d'ambassade en chef. Monsieur l'ambassadeur n'a, pour l'aider dans son ministère, que

1. L'abbé Guyot-Desfontaines, né en 1685, mort en 1745, est un des principaux critiques du dix-huitième siècle. Il était en 1724 collaborateur déjà remarqué du *Journal des savants*. C'est à la fin de cette année que vint le frapper une accusation d'un genre infamant : enfermé à Bicêtre, il dut son salut à l'intervention de Voltaire ; il le paya d'ingratitude, et ce fut dès lors entre ces deux hommes une guerre de plume acharnée.

2. Cet abbé Mac-Carthy, d'origine irlandaise, fils d'un chirurgien établi à Nantes, extorqua plus tard quatorze cents livres à Voltaire, puis s'en alla mener une vie d'aventures à Constantinople et y mourut empalé, on ne sait au juste en quelles circonstances (1734).

3. C'est-à-dire un papier en blanc, que l'on peut remplir à son gré (*charta*, papier).

4. La lettre précédente (octobre 1724).

l'abbé de Saint-Remy, qui est un bœuf[1], et sur lequel il ne compte nullement; un nommé Guiry, qui n'est qu'un valet, et un nommé Bussy, qui n'est qu'un petit garçon. Un homme d'esprit, qui serait le quatrième secrétaire, aurait sans doute toute la confiance et tout le secret de l'ambassadeur.

Si l'homme qu'on demande veut des appointements, il en aura; s'il n'en veut point, il aura mieux et il en sera plus considéré; s'il est habile et sage, il se rendra aisément le maître des affaires sous un ambassadeur jeune, amoureux de son plaisir[2], inappliqué et qui se dégoûtera aisément d'un travail journalier. Pour peu que l'ambassadeur fasse un voyage à la cour de France, ce secrétaire restera sûrement chargé des affaires; en un mot, s'il plaît à l'ambassadeur, et s'il a du mérite, sa fortune est assurée.

Son pis aller sera d'avoir fait un voyage dans lequel il se sera instruit, et dont il reviendra avec de l'argent et de la considération. Voilà quel est le poste que je vous destinais, ne pouvant pas vous croire assez insensé pour refuser ce qui fait l'objet de l'ambition de tant de personnes, et ce que je prendrais pour moi de tout mon cœur.

La première de vos lettres qui m'apprit cet étrange refus me donna une vraie douleur; la seconde, dans laquelle vous me dîtes que vous êtes prêt d'accepter, m'a mis dans un embarras très grand; car j'avais déjà proposé M. Davou. Voici de quelle manière je me suis conduit. J'ai détaché de votre lettre deux pages qui sont écrites avec beaucoup d'esprit; j'ai pris la liberté d'y rayer quelques lignes et je

1. C'est-à-dire un lourdaud; ce terme était alors fort usité; Saint-Simon l'emploie fréquemment.

2. Le duc de Richelieu n'avait que vingt-six ans et faisait éclat par l'audace et le nombre de ses galanteries. Il se distingua néanmoins dans cette ambassade, et contribua beaucoup à rapprocher les deux branches de la maison de Bourbon, la française et l'espagnole.

les ai lues ce matin à M. le duc de Richelieu, qui est venu chez moi : il a été charmé de votre style, qui est net et simple, et encore plus de la défiance où vous êtes de vous-même, d'autant plus estimable qu'elle est moins fondée. J'ai saisi ce moment pour lui faire sentir de quelle ressource et de quel agrément vous seriez pour lui à Vienne. Je lui ai inspiré un désir très vif de vous avoir auprès de lui. Il m'a promis de vous considérer comme vous le méritez et de faire votre fortune, bien sûr qu'il fera pour moi tout ce qu'il fera pour vous[1]. Il est aussi dans la résolution de prendre M. Davou. Je ne sais si ce sera un rival ou un ami que vous aurez. Mandez-moi si vous le connaissez. Je voudrais bien que vous ne partageassiez avec personne la confiance que M. de Richelieu vous destine; mais je voudrais bien aussi ne point manquer à ma parole.

Voilà l'état où sont les choses. Si vous pensez à vos intérêts autant que moi, si vous êtes sage, si vous sentez la conséquence de la situation où vous êtes; en un mot, si vous allez à Vienne, il faut revenir au plus tôt à Paris et vous mettre au fait des traités de paix. M. le duc de Richelieu m'a chargé de vous dire qu'il n'était pas plus instruit des affaires que vous, quand il fut nommé ambassadeur; et je vous réponds qu'en un mois de temps vous en saurez plus que lui. Il est d'ailleurs très important que vous soyez ici quand M. l'ambassadeur aura ses instructions, de peur que, les communiquant à un autre, il ne s'accoutume à porter ailleurs la confiance que je veux qu'il vous donne tout entière. Tout dépend des commencements. Il faut, outre cela, que vous mettiez ordre à vos affaires; et, si vos

1. Voltaire et Richelieu s'étaient liés à Villars et à Sceaux; il y avait entre eux une grande conformité de mœurs et d'esprit, et Voltaire était bientôt devenu, ce qu'il resta toute sa vie, le courtisan idolâtre du brillant et vicieux gentilhomme.

intérêts ne passaient pas toujours devant les miens, j'ajouterais que je veux passer quelque temps avec vous, puisque je serai huit mois entiers sans vous voir. Je vous conseille ou de vendre le manuscrit de l'abbé de Chaulieu[1], ou d'abandonner ce projet. Vous savez que les petites affaires sont des victimes qu'il faut toujours sacrifier aux grandes vues.

Enfin c'est à vous à vous décider. J'ai fait pour vous ce que je ferais pour mon frère, pour mon fils, pour moi-même. Vous m'êtes aussi cher que tout cela. Le chemin de la fortune vous est ouvert; votre pis aller sera de revenir partager mon appartement, ma fortune et mon cœur.

Tout vous est bien clairement expliqué; c'est à vous à prendre votre parti. Voilà le dernier mot que je vous en dirai.

1. Il le vendit à Launay, quoiqu'il ne partît pas avec Richelieu (voyez lettre précédente, p. 25, note 4). En effet l'influence de Mme de Bernières, à qui le bavardage de Thieriot plaisait infiniment, fut plus puissante sur ce paresseux que les belles espérances d'une carrière diplomatique. Quelques jours après, Voltaire lui écrivait pour conclure toute cette négociation : « Vous m'avez causé un peu d'embarras par vos irrésolutions. Vous m'avez fait donner deux ou trois paroles différentes à M. de Richelieu, qui a cru que je l'ai voulu jouer. Je vous pardonne tout cela de bon cœur, puisque vous demeurez avec nous. Je faisais trop de violence à mes sentiments, lorsque je voulais m'arracher de vous pour faire votre fortune. Votre bonheur m'aurait coûté le mien; mais je m'y étais résolu malgré moi, parce que je penserai toute ma vie qu'il faut s'oublier soi-même pour songer aux intérêts de ses amis... » La conduite et le langage de Voltaire, en cette circonstance, font grand honneur à son jugement et à son cœur.

12. — AU MÊME

Le 12 août 1726[1].

J'ai reçu bien tard, mon cher Thieriot, une lettre de vous, du 11 du mois de mai dernier. Vous m'avez vu bien malheureux à Paris. La même destinée m'a poursuivi partout. Si le caractère des héros de mon poème est aussi bien soutenu que celui de ma mauvaise fortune, mon poème assurément réussira mieux que moi[2]. Vous me donnez par votre lettre des assurances si touchantes de votre amitié, qu'il est juste que j'y réponde par de la confiance. Je vous avouerai donc, mon cher Thieriot, que j'ai fait un petit voyage à Paris, depuis peu. Puisque je ne vous y ai point vu, vous jugerez aisément que je n'ai vu personne. Je ne cherchais qu'un seul homme que l'instinct de sa poltronnerie a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. Enfin la crainte d'être découvert m'a fait partir plus précipitamment que je n'étais venu. Voilà qui est fait, mon cher Thieriot; il y a grande apparence que je ne vous reverrai plus de ma vie. Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si

1. Après l'outrage que lui avait infligé le chevalier de Rohan et sa seconde incarcération à la Bastille (voy. Notice, p. VII), Voltaire avait été conduit à Calais et embarqué pour l'Angleterre le 5 mai 1726. Il devait ne rentrer régulièrement en France qu'au mois de mars 1729. Mais on voit, par cette lettre précieuse, qu'il revint clandestinement à Paris, pour y chercher son insulteur, sans succès, très peu de temps après son arrivée en Angleterre.

2. La *Ligue*, qui était en train de subir une refonte complète, pour paraître à Londres, sous le titre de la *Henriade*, en 1728.

je suivais mon inclination, ce serait là que je me fixerais, dans l'idée seulement d'apprendre à penser[1]. Mais je ne sais si ma petite fortune, très dérangée par tant de voyages, ma mauvaise santé, plus altérée que jamais, et mon goût pour la plus profonde retraite, me permettront d'aller me jeter au travers du tintamarre[2] de Whitehall[3] et de Londres. Je suis très bien recommandé en ce pays-là et on m'y attend avec assez de bonté[4]; mais je ne puis pas vous répondre que je fasse le voyage[5]. Je n'ai plus que deux choses à faire dans ma vie : l'une de la hasarder avec honneur[6] dès que je le pourrai; et l'autre de la finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma façon de penser, à mes malheurs et à la connaissance que j'ai des hommes.

J'abandonne de bon cœur mes pensions du roi et de la reine[7]; le seul regret que j'aie est de n'avoir pu réussir à

1. Remarquons encore une fois cette prédilection de l'auteur pour les pays libres, particulièrement pour ceux où la pensée n'est gênée par aucune entrave. Cf. plus haut, lettre 8.

2. Bruit à la fois éclatant et confus. Ce mot, d'une étymologie obscure, et qui paraît être une onomatopée, ne se trouve pas avant le quinzième siècle. Il tend à descendre de la langue noble dans l'usage familier.

3. Ancien palais des rois d'Angleterre. C'est devant Whitehall que fut exécuté Charles Ier (1649).

4. Bolingbroke, que Voltaire avait connu et fréquenté, tandis que l'ancien ministre de la reine Anne était exilé en France (voy. p. 10, note 3), avait obtenu de rentrer dans sa patrie en 1723; c'est par lui et chez lui que l'auteur fut mis en relation avec ce que l'Angleterre comptait alors de plus remarquable dans les lettres, Swift, Pope, Gay. Voltaire trouva un autre protecteur en M. Falkener, auquel il dédia *Zaïre*. Le roi George lui-même lui fit un présent de cent guinées, pour subvenir à ses premiers besoins.

5. On ne sait où Voltaire se trouvait alors; sans doute sur quelque point de la côte anglaise.

6. Pour sauver « non son honneur, disait-il, mais celui de M. de Rohan ».

7. Il avait reçu du roi (1722) une pension de deux mille livres, et une autre de la reine (1725) de quinze cents livres, après la représentation à la cour de *Mariamne* et de *l'Indiscret*.

vous les faire partager. Ce serait une consolation pour moi dans ma solitude de penser que j'aurais pu, une fois en ma vie, vous être de quelque utilité; mais je suis destiné à être malheureux de toutes façons. Le plus grand plaisir qu'un honnête homme puisse ressentir, celui de faire plaisir à ses amis, m'est refusé.

Je ne sais comment Mme de Bernières pense à mon égard.

> Prendrait-elle le soin de rassurer mon cœur
> Contre la défiance attachée au malheur[1]?

Je respecterai toute ma vie l'amitié qu'elle a eue pour moi et je conserverai celle que j'ai pour elle. Je lui souhaite une meilleure santé[2], une fortune rangée[3], bien du plaisir et des amis comme vous. Parlez-lui quelquefois de moi. Si j'ai encore quelques amis qui prononcent mon nom devant vous, parlez de moi sobrement avec eux et entretenez le souvenir qu'ils veulent bien me conserver.

Pour vous, écrivez-moi quelquefois, sans examiner si je fais exactement réponse. Comptez sur mon cœur plus que sur mes lettres.

Adieu, mon cher Thieriot; aimez-moi malgré l'absence et la mauvaise fortune.

1. Après sa mésaventure, Mme de Bernières (voy. p. 17, note 3) avait paru se désintéresser de lui. Les deux vers qu'il insère ici sont une réminiscence de Racine (*Mithridate*, II, 4).

2. Elle souffrait de rhumatismes.

3. C'est-à-dire régulière, en bon état : la chute du système de Law avait jeté la perturbation dans presque toutes les fortunes.

13. — AU P. PORÉE[1]

A Paris, rue de Vaugirard, près de la porte Saint-Michel (1728).

Si vous vous souvenez encore, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie avec la plus tendre reconnaissance et la plus parfaite estime, recevez cet ouvrage avec quelque indulgence, et regardez-moi comme un fils qui vient, après plusieurs années, présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu'il a appris autrefois de lui. Vous verrez par la préface quel a été le sort de cet ouvrage, et j'apprendrai, par votre décision, quel est celui qu'il mérite. Je n'ose encore me flatter d'avoir lavé le reproche que l'on fait à la France de n'avoir jamais pu produire un poème épique[2], mais si la *Henriade* vous plaît, si vous y trouvez que j'ai profité de vos leçons, alors *sublimi feriam sidera vertice*[3]. Surtout, mon révérend père, je vous supplie instamment de vouloir bien m'instruire si j'ai parlé de la religion comme je le dois[4]; car, s'il y a sur

1. Le P. Porée, jésuite, né en 1675, mort en 1741, avait été à Louis-le-Grand le professeur de rhétorique de Voltaire (voy. p. 2, note 1). Il n'a laissé que des ouvrages en latin (tragédies, comédies et harangues); c'était d'ailleurs, de l'aveu général, un homme de goût, et, compliments à part, Voltaire avait conservé de ses leçons le souvenir le plus sympathique. La *Henriade*, sur laquelle il consulte son ancien maître, venait de paraître à Londres. Voy. la lettre précéd., p. 29, note 2.

2. Il va sans dire qu'à cette époque on ne comptait pour rien les *Chansons de geste*. Voltaire écrivait, en 1726, dans l'*Essai sur la poésie épique* : « Je me souviens que lorsque je consultai, il y a plus de douze ans, sur ma *Henriade* feu M. de Malézieux, homme qui joignait une grande imagination à une littérature immense, il me dit : « Vous entreprenez un ouvrage « qui n'est pas fait pour notre « nation; *les Français n'ont pas* « *la tête épique.* »

3. C'est le dernier vers de la 1re ode d'Horace.

4. La publication de la *Henriade* sous sa première forme (1723) avait produit un assez vif émoi dans l'Église : on y avait relevé des traces d'hérésie, de jansé-

cet article quelques expressions qui vous déplaisent, ne doutez pas que je ne les corrige à la première édition que l'on pourra faire encore de mon poème. J'ambitionne votre estime, non seulement comme auteur, mais comme *chrétien*.

Je suis, mon révérend père, et je ferai profession d'être toute ma vie, avec le zèle le plus vif, votre très humble et très obéissant serviteur. Signé VOLTAIRE.

---

14. — AU MÊME

Paris, 7 janvier 1730.

Je vous envoie, mon cher père, la nouvelle édition qu'on vient de faire de la tragédie d'*Œdipe*[1]. J'ai eu soin d'effacer, autant que je l'ai pu, les couleurs fades d'un amour déplacé, que j'avais mêlées malgré moi aux traits mâles et terribles que ce sujet exige.

Je veux d'abord que vous sachiez, pour ma justification, que, tout jeune que j'étais quand je fis *Œdipe*[2], je le com-

nisme, de semi-pélagianisme; le nonce Maffei avait dénoncé l'ouvrage à Rome; le *Journal de Trévoux*, organe des jésuites, avait fait entendre ses doléances; bref le *privilège*, ou permis officiel d'imprimer, avait été refusé par ordre supérieur. Le véritable grief, c'est que la *Ligue* était toute à l'honneur de la tolérance, indulgente aux Réformés, louangeuse même pour quelques-uns d'entre eux, tels que Coligny et la reine Élisabeth. Voltaire, cette fois, se place sous l'égide de ses anciens maîtres, et c'est une tactique à laquelle il ne manquera pas désormais d'avoir recours, quand son orthodoxie sera mise en suspicion : témoin la lettre au P. de La Tour (7 février 1746) à propos de sa candidature à l'Académie française.

1. L'édition de 1730 (à Paris, chez la Vve Ribou) « avec une préface dans laquelle on combat les sentiments de M. de La Motte sur la poésie ».

2. Il l'avait commencé n'étant âgé que de vingt ans.

posai à peu près tel que vous le voyez aujourd'hui : j'étais plein de la lecture des anciens et de vos leçons, et je connaissais fort peu le théâtre de Paris; je travaillai à peu près comme si j'avais été à Athènes. Je consultai M. Dacier, qui était du pays[1]; il me conseilla de mettre un chœur dans toutes les scènes, à la manière des Grecs : c'était me conseiller de me promener dans Paris avec la robe de Platon J'eus bien de la peine seulement à obtenir que les comédiens de Paris voulussent exécuter les chœurs qui paraissent trois ou quatre fois dans la pièce; j'en eus bien davantage à faire recevoir une tragédie presque sans amour. Les comédiennes se moquèrent de moi quand elles virent qu'il n'y avait point de rôle pour l'amoureuse. On trouva la scène de la double confidence entre Œdipe et Jocaste, tirée en partie de Sophocle, tout à fait insipide. En un mot, les acteurs, qui étaient dans ce temps-là petits-maîtres et grands seigneurs, refusèrent de représenter l'ouvrage.

J'étais extrêmement jeune; je crus qu'ils avaient raison : je gâtai ma pièce, pour leur plaire, en affadissant par des sentiments de tendresse un sujet qui le comporte si peu. Quand on vit un peu d'amour, on fut moins mécontent de moi; mais on ne voulut point du tout de cette grande scène entre Jocaste et Œdipe : on se moqua de Sophocle et de son imitateur[2]. Je tins bon; je dis mes raisons, j'employai des

1. Le mot est joli. Dacier, né en 1652, mort en 1722, membre de l'Académie des inscriptions et secrétaire perpétuel de l'Académie française, est un traducteur : il a notamment donné la *Poétique* d'Aristote, Épictète, les *Vies* de Plutarque, Sophocle. Sa femme est célèbre par sa traduction d'Homère et par l'énergie avec laquelle elle soutint les anciens, attaqués par La Motte au profit des modernes.

2. Voltaire, en 1719, ne professait pas encore pour Sophocle un pareil respect : il y avait, en tête de la première édition, des lettres de l'auteur, dont l'une consacrée à la critique assez impertinente de l'*Œdipe* grec.

amis ; enfin ce ne fut qu'à force de protections que j'obtins qu'on jouerait *Œdipe*[1].

Il y avait un acteur nommé Quinault (Dufresne[2]), qui dit tout haut que, pour me punir de mon opiniâtreté, il fallait jouer la pièce telle qu'elle était, avec ce mauvais quatrième acte tiré du grec. On me regardait d'ailleurs comme un téméraire d'oser traiter un sujet où Pierre Corneille avait si bien réussi. On trouvait alors l'*Œdipe* de Corneille excellent : je le trouvais un fort mauvais ouvrage[3], et je n'osais le dire; je ne le dis enfin qu'au bout de dix ans, quand tout le monde est de mon avis.

Il faut souvent bien du temps pour que justice soit rendue : on l'a faite un peu plus tôt aux deux *Œdipes* de M. de La Motte[4]. Le R. P. de Tournemine a dû vous communiquer la petite préface dans laquelle je lui livre bataille[5]. M. de La Motte a bien de l'esprit : il est un peu comme cet athlète

1. Il est vrai qu'au moment où les comédiens venaient de recevoir *Œdipe*, Voltaire avait été mis à la Bastille, et qu'on hésitait à jouer la pièce d'un écrivain aussi mal en cour.

2. Ce fameux acteur, qui débuta en 1712, était le meilleur tragédien qu'on eût vu depuis Baron; mais son orgueil n'était pas inférieur à son talent. Sa femme est célèbre aussi comme tragédienne.

3. L'*Œdipe* de Corneille (1659), qui passe aujourd'hui pour l'une de ses pièces les plus faibles, avait eu longtemps la vogue, et La Bruyère s'en plaignait déjà dans son *Discours à l'Académie*. Corneille y avait introduit ce qu'il appelle « l'heureux épisode » des amours entre Thésée, prince d'Athènes, et Dircé, sœur d'Œdipe.

4. La Motte avait composé deux *Œdipe* en 1726 : l'un en vers, qui fut joué deux fois; l'autre en prose, qui ne fut point représenté, et par lequel l'auteur prétendait démontrer l'inutilité de la poésie au théâtre.

5. Voy. page 33, note 1. Le P. Tournemine était aussi l'un des anciens maîtres de Voltaire, qui usait avec lui, comme on le voit, des mêmes procédés qu'avec le P. Porée. Ce savant jésuite dirigeait le *Journal de Trévoux;* c'est lui qui publia le *Traité de l'Existence de Dieu*, de Fénelon. Il passe pour avoir dénoncé au cardinal Fleury les *Lettres persanes* de Montesquieu, quand cet écrivain brigua le fauteuil académique (1727). Né en 1661, il mourut en 1739.

grec qui, quand il était terrassé, prouvait qu'il avait le dessus [1].

Je ne suis de son avis sur rien ; mais vous m'avez appris à faire une guerre d'honnête homme. J'écris avec tant de civilité contre lui, que je l'ai demandé lui-même pour examinateur de cette préface [2], où je tâche de lui prouver son tort à chaque ligne ; et il a lui-même approuvé ma petite dissertation polémique. Voilà comme les gens de lettres devraient se combattre ; voilà comme ils en useraient s'ils avaient été à votre école ; mais ils sont d'ordinaire plus mordants que des avocats, et plus emportés que des jansénistes [3]. Les lettres humaines sont devenues très inhumaines ; on injurie, on cabale, on calomnie, on fait des couplets. Il est plaisant qu'il soit permis de dire aux gens par écrit ce qu'on n'oserait pas leur dire en face ! Vous m'avez appris, mon cher père, à fuir ces bassesses, et à savoir vivre comme à savoir écrire.

Les Muses, filles du Ciel,
Sont des sœurs sans jalousie :
Elles vivent d'ambrosie [4]
Et non d'absinthe et de fiel ;
Et quand Jupiter appelle
Leur assemblée immortelle

1. « Quand je l'ai terrassé, disait de Périclès un des orateurs ses rivaux, et que je le tiens sous moi, il soutient qu'il n'est pas vaincu, et le persuade à tout le monde. » C'était à Athènes une expression quasi proverbiale : Cf. Aristophane, *Chevaliers*, v. 572 :

εἰ δέ που πέσοιεν ἐς τὸν ὦμον ἐν μάχῃ [τινι,
τοῦτ' ἀπεψήσαντ' ἄν, εἶτ' ἠρνοῦντο μὴ [πεπτωκέναι,
ἀλλὰ διεπάλαιον αὖθις.

2. Pour obtenir le *privilège*. La Motte était alors censeur royal, d'ailleurs l'homme le plus courtois du monde, même dans les discussions.

3. Les néo-jansénistes : le débat entre eux et les jésuites était devenu surtout politique depuis la bulle *Unigenitus* ; il se vidait dans les gazettes et devant les parlements.

4. C'est la reproduction du mot grec ἀμβροσία (nourriture des immortels), et l'ancienne orthographe.

aux fêtes qu'il donne aux dieux,
Il défend que le Satyre
Trouble les sons de leur lyre
Par ses sons audacieux.

Adieu, mon cher et révérend père : je suis pour jamais à vous et aux vôtres, avec la tendre reconnaissance que je vous dois, et que ceux qui ont été élevés par vous ne conservent pas toujours, etc.

---

15. — A M. DE CIDEVILLE[1]

(*A vous seul.*)

Paris, 30 janvier (1731).

Vous m'avez toujours un peu aimé, mon cher Cideville ; il s'agit de me procurer le moyen de vivre avec vous quelque temps, en bonne fortune[2]. Je voudrais faire imprimer à Rouen une *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, de ma façon[3]. C'est mon ouvrage favori, et celui pour qui je me sens des entrailles de père. Si je pouvais trouver un endroit où je demeurasse *incognito* dans Rouen[4], et un imprimeur qui se chargeât de l'ouvrage, je partirais dès que j'aurais reçu votre réponse.

1. Né en 1693, mort en 1776, conseiller au parlement de Rouen; il avait été, comme le dit cette lettre, camarade de classes de Voltaire : on s'était revu en 1723, lors du voyage que l'auteur de la *Henriade* avait fait à Rouen pour diriger l'impression de son poème. Cideville, comme on le verra, composait lui-même des vers dans ses loisirs, des pièces légères et des comédies de société.

2. En cachette; locution empruntée à la langue de la galanterie.

3. Composée pendant l'exil en Angleterre.

4. Cet endroit sera l'hôtel de Mantes, véritable bouge, tenu par la mère de ce jeune Linant dont il sera question plus loin (lettre 22).

Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette histoire. La première, c'est d'en montrer un exemplaire à M. le premier président [1], qui donnerait une permission tacite; la seconde, d'avoir un de ces imprimeurs qui font tout sans permission [2].

Dans le premier cas, on pourrait peut-être craindre que le premier président ne fît quelques difficultés de laisser imprimer ici un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris, par ordre du garde des sceaux.

Dans le second cas, il y aurait à craindre d'être découvert. Il est bien triste pour la littérature d'être dans ces transes et dans ces extrémités, au sujet de presque tous les livres écrits avec un peu de liberté. La seule chose qui me rassure, c'est que, n'ayant mis dans mon ouvrage que de ces vérités qu'un magistrat et un citoyen doivent approuver [3], je pourrais aisément compter sur la connivence du premier président, en cas que la chose lui fût bien recommandée. Mais tout cela exigerait un profond secret; et il faudrait qu'en ce cas-là même, le libraire chargé de l'impression n'en fût que plus secret et plus diligent.

Voilà, mon cher monsieur, mon ancien ami, et mon ancien camarade, et mon confrère en Apollon, ce qui lutine pour le présent ma pauvre petite tête.

Dans cet embarras, je vais vous envoyer, par le carrosse,

1. M. de Pontcarré.

2. On obtint la permission tacite du premier président, et l'on découvrit à Rouen l'imprimeur Jore, prêt à « faire tout sans permission ».

3. L'autorisation avait été révoquée pour des raisons diplomatiques : le gouvernement ne voulait point paraître approuver un ouvrage où se trouvaient des « vérités » désobligeantes pour le roi régnant de Pologne, Auguste II, détrôné par Charles XII en 1704, au profit de Stanislas Leczinski, et rétabli en 1709 après la défaite du héros suédois à Pultawa. Ce qu'il y avait de piquant en cette affaire, c'étaient les égards du gouvernement pour le rival heureux du beau-père de Louis XV.

le premier volume de cette histoire. C'est le seul exemplaire qui me reste de deux mille six cents qui ont été saisis, après avoir été munis d'une approbation au sceau[1].

Je m'adresse à vous hardiment pour redresser ce tort. Peut-être, en lisant l'ouvrage, le trouverez-vous moins indigne de l'impression, et vous intéresserez-vous à la destinée de mon pauvre enfant, qu'on a si maltraité.

Quand vous l'aurez lu, je laisse à votre amitié et à votre prudence à m'indiquer la voie la plus sûre pour réussir dans cette affaire, que j'ai extrêmement à cœur. Surtout je vous demande en grâce que vous ne fassiez point courir ce livre dans Rouen, que qui que ce soit ne sache mon dessein d'y venir, et que le livre ne soit communiqué qu'à la personne qui pourra se charger d'obtenir cette permission tacite, en cas que vous ne vouliez pas vous compromettre.

S'il arrive, par malheur, qu'aucune des voies que je vous propose ne puisse réussir, alors vous me renverrez mon livre par la voie que j'aurai l'honneur de vous indiquer.

En attendant, je vous prie de m'adresser votre réponse sous l'enveloppe de M. de Livry[2], secrétaire du roi, rue de Condé. Je vous aime et estime trop pour vous faire des excuses de la liberté que je prends avec vous; il n'y a personne dans le monde à qui je fusse plus aise d'avoir obligation : songez que le plaisir que je vous demande est un des plus sensibles que je puisse jamais avoir ; c'est celui de pouvoir être à portée de vous voir pendant trois mois.

Adieu; je suis pour toute ma vie votre très humble et obéissant serviteur.

1. L'administration dont le garde des sceaux était le chef, et qui avait dans son ressort la direction de la librairie.

2. Conseiller du roi au bureau des finances; père de Suzanne de Livry, aimée autrefois par Voltaire, qui l'avait connue à Sully, et devenue depuis peu marquise de Gouvernet.

16. — AU MÊME

A Paris, ce 27 septembre 1731.

Mon cher ami, la mort de M. de Maisons[1] m'a laissé dans un désespoir qui va jusqu'à l'abrutissement[2]. J'ai perdu mon ami, mon soutien, mon père. Il est mort entre mes bras, non par l'ignorance, mais par la négligence des médecins. Je ne me consolerai de ma vie de sa perte et de la façon cruelle dont je l'ai perdu. Il a péri faute de secours, au milieu de ses amis. Il y a à cela une fatalité affreuse. Que dites-vous de médecins qui le laissent en danger, à six heures du matin, et qui se donnent rendez-vous chez lui à midi? Ils sont coupables de sa mort. Ils laissent six heures, sans secours, un homme qu'un instant peut tuer! Que cela serve de leçon à ceux qui auront leurs amis attaqués de la même maladie! Mon cher Cideville, je vous remercie bien tendrement de la part que vous prenez à la cruelle affliction où je suis. Il n'y a que des amis comme vous qui puissent me consoler. J'ai besoin plus que jamais que vous m'aimiez. Je me veux du mal d'être à Paris. Je voudrais et je devrais être à Rouen. J'y viendrai assurément le plus tôt que je pourrai. Je ne suis plus capable d'autre plaisir dans le monde que de celui de sentir les charmes de votre société.

Je ne vous mande aucune nouvelle ni de moi, ni de mes ouvrages, ni de personne. Je ne pense qu'à ma douleur et à vous.

1. Sur M. de Maisons et sur sa mort, voy. p. 24, note 3.

2. Sens étymologique, comme dans cette phrase de Bossuet : « Le genre humain *abruti* ne pouvait plus s'élever aux choses intellectuelles ». Ce mot, qui tend à passer dans le langage bas et trivial, était alors fort usité, particulièrement dans la chaire.

17. — A M. BROSSETTE[1]

14 avril (1732).

Je suis bien flatté de plaire à un homme comme vous, monsieur; mais je le suis encore davantage de la bonté que vous avez de vouloir bien faire des corrections si judicieuses dans l'*Histoire de Charles XII*[2].

Je ne sais rien de si honorable pour les ouvrages de M. Despréaux que d'avoir été commentés par vous, et lus par Charles XII[3]. Vous avez raison de dire que le sel de ses satires ne pouvait guère être senti par un héros vandale[4], qui était beaucoup plus occcupé de l'humiliation du czar et du roi de Pologne[5] que de celle de Chapelain et de Cotin[6]. Pour moi, quand j'ai dit que les satires de Boileau n'étaient pas ses meilleures pièces, je n'ai pas prétendu pour cela qu'elles fussent mauvaises. C'est la première manière de ce grand peintre, fort inférieure, à la vérité, à la seconde,

1. Brossette, né en 1671, mort en 1743, magistrat lettré, fut l'admirateur, l'ami, le correspondant et le commentateur de Boileau, dont il donna une édition en 1713.

2. Voltaire lui avait envoyé son *Charles XII* en le priant d'y faire des corrections; on voit que Brossette le prit au mot.

3. Voy. *Charles XII* (livre V) : « Il (le baron Fabrice) avait lu tous les bons auteurs français. Il fit lire au roi les tragédies de Pierre Corneille, celles de Racine, et les ouvrages de Despréaux. Le roi ne prit nul goût aux satires de ce dernier, qui en effet ne sont pas ses meilleures pièces; mais il aimait fort ses autres écrits. Quand on lui lut ce trait de la satire huitième, où l'auteur traite Alexandre de fou et d'enragé, il déchira le feuillet. »

4. Tous les princes guerriers sont des *vandales* pour Voltaire, et son ami Frédéric de Prusse sera du nombre.

5. Pierre le Grand et Auguste II de Pologne étaient l'âme de la coalition contre laquelle Charles XII eut à lutter.

6. Chapelain (1595-1674), auteur du poème épique de *la Pucelle*, et l'abbé Cotin (1604-1682), aussi médiocre comme prédicateur que comme poète, sont les écrivains les plus décriés par Boileau.

mais très supérieure à celle de tous les écrivains de son temps, si vous en exceptez M. Racine. Je regarde ces deux grands hommes comme les seuls qui aient eu un pinceau correct, qui aient toujours employé des couleurs vives, et copié fidèlement la nature[1]. Ce qui m'a toujours charmé dans leur style, c'est qu'ils ont dit ce qu'ils voulaient dire[2], et que jamais leurs pensées n'ont rien coûté à l'harmonie ni à la pureté du langage. Feu M. de La Motte, qui écrivait bien en prose, ne parlait plus français quand il faisait des vers[3]. Les tragédies de tous nos auteurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style froid et barbare[4]; aussi La Motte et ses consorts[5] faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaisser Despréaux, auquel ils ne pouvaient s'égaler[6]. Il y a encore, à ce que j'entends dire, quelques uns de ces beaux esprits subalternes qui passent leur vie dans les cafés[7], lesquels font à la mémoire de M. Despréaux le même honneur que les Chapelain faisaient à ses écrits, de son vivant. Ils en disent du mal, parce qu'ils sentent que si M. Despréaux les eût connus, il les aurait méprisés autant qu'ils méritent de l'être. Je serais très fâché que ces messieurs crussent que je pense comme eux parce que je fais une grande différence entre ses premières satires et ses autres ouvrages. Je suis surtout de votre avis sur la

1. Entendez la nature morale. C'est ainsi que Boileau dit dans l'*Art Poétique* :

Que la *nature* donc soit votre étude unique.

2. Boileau s'en rend à lui-même le témoignage avec modestie :

Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

3. Aussi trouvait-il les vers un luxe inutile. Voy. p. 35, note 4.

4. Cette remarque s'applique surtout à Campistron. Voy. lettre aux auteurs du *Nouvelliste du Parnasse* (juin 1731).

5. Terme de la langue judiciaire, signifie : ceux qui ont un intérêt commun.

6. C'est aussi que Boileau était l'oracle du parti des Anciens, que La Motte et Fontenelle battaient en brèche.

7. Voy. p. 4, note 3.

neuvième satire[1], qui est un chef-d'œuvre, et dont l'*Épître aux Muses*, de M. Rousseau, n'est qu'une imitation un peu forcée[2]. Je vous serai très obligé de me faire tenir la nouvelle édition des ouvrages de ce grand homme, qui méritait un commentateur comme vous. Si vous voulez aussi, monsieur, me faire le plaisir de m'envoyer l'*Histoire de Charles XII*, de l'édition de Lyon[3], je serai fort aise d'en avoir un exemplaire.

---

8. — A M. DE FORMONT[4]

A Paris, 25 juin 1732.

Grand merci, mon cher ami, des bons conseils que vous me donnez sur le plan d'une tragédie; mais ils sont venus trop tard. La tragédie était faite. Elle ne m'a coûté que vingt-deux jours. Jamais je n'ai travaillé avec tant de vitesse. Le sujet m'entraînait, et la pièce se faisait toute seule. J'ai enfin osé traiter l'amour[5], mais ce n'est pas

1. La satire *A mon esprit*, reconnue comme le chef-d'œuvre de Boileau.

2. C'est une diatribe de Rousseau contre ses ennemis, non une épître littéraire.

3. A laquelle apparemment Brossette donnait ses soins; elle n'est pas mentionnée dans la *Bibliographie voltairienne* de M. Bengesco.

4. Formont était un ami de Cideville, conseiller, comme lui, au parlement de Rouen. Voltaire le connut en 1723, lors du voyage qu'il fit dans cette ville pour y surveiller l'impression de la *Ligue*. Les qualités morales de Formont et l'amour des lettres le rapprochèrent étroitement de Voltaire, avec qui nous le voyons dès 1731 en correspondance suivie et intime. Un nouveau lien entre eux, ce fut, peu de temps après, l'amitié de Mme du Deffant. Formont mourut en 1758.

5. C'est la tragédie de *Zaïre*, Voy. la lettre suivante. Plusieurs circonstances animaient aussi Voltaire, outre la beauté même du sujet : *Ériphyle* venait d'avoir, le 7 mars précédent, un assez médiocre succès, dont l'auteur voulait prendre sa revanche; on lui reprochait généralement, surtout les femmes, de ne pas donner à l'amour une place assez grande dans ses pièces; enfin le salon

l'amour galant et français[1]. Mon amoureux n'est pas un jeune abbé[2], à la toilette d'une bégueule[3]; c'est le plus passionné, le plus fier, le plus tendre, le plus généreux, le plus justement jaloux, le plus cruel, et le plus malheureux de tous les hommes. J'ai enfin tâché de peindre ce que j'avais depuis si longtemps dans la tête, les mœurs turques opposées aux mœurs chrétiennes, et de joindre, dans un même tableau, ce que notre religion peut avoir de plus imposant et même de plus tendre, avec ce que l'amour a de plus touchant et de plus furieux[4]. Je fais transcrire à présent la pièce; dès que j'en aurai un exemplaire au net, il partira pour Rouen, et ira à MM. de Formont et Cideville.

A peine eus-je achevé les derniers vers de ma pièce turco-chrétienne, que je suis revenu à *Ériphyle*, comme Perrin Dandin se délassait à voir des procès[5]. Je crois avoir trouvé le secret de répandre un véritable intérêt sur un sujet qui semblait n'être fait que pour étonner. J'en retranche absolument le grand prêtre. Je donne plus au tragique et moins à l'épique, et je substitue, autant que je peux, le vrai au merveilleux. Je conserve pourtant toujours mon ombre[6], qui n'en fera que de plus d'effet lorsqu'elle parlera à des gens pour lesquels on s'intéressera davantage. Voila en gé-

le plus brillant du temps, celui de Mme de Tencin, où les Fontenelle et les La Motte donnaient le ton, avait été jusqu'à lui dénier le génie dramatique et lui conseiller de renoncer au théâtre.

1. Comme chez Racine dont les amoureux, dira Voltaire lui-même dans le *Temple du goût* (1733), ont tous l'air d'être des « courtisans français ».

2. Un abbé genre *Régence*, n'ayant d'ecclésiastique que les revenus de son bénéfice.

3. Les dames du grand monde, au dix-septième siècle et au dix-huitième, recevaient assises à leur toilette, tandis qu'on les coiffait. Une *bégueule* est une femme qui fait la prude par coquetterie.

4. *Zaïre* est une imitation d'*Othello*, mais où la peinture de l'amour, n'en déplaise à Voltaire, est singulièrement affadie et *francisée*.

5. C'est le dernier mot de Perrin-Dandin dans les *Plaideurs*.

6. L'ombre d'Amphiaraüs.

néral quel est mon plan. Je me sais bon gré d'en avoir arrêté l'impression, et de m'être retenu sur le bord du précipice dans lequel j'allais tomber comme un sot [1].

Adieu, je vous aime bien tendrement, mon cher ami ; il faudra que vous reveniez ici, ou que je retourne à Rouen, car je ne peux plus me passer de vous voir.

---

19. — A M. DE LA ROQUE [2]

(1732).

Quoique pour l'ordinaire vous vouliez bien prendre la peine, monsieur, de faire les extraits [3] des pièces nouvelles, cependant vous me privez de cet avantage et vous voulez que ce soit moi qui parle de *Zaïre*. Il me semble que je vois M. Le Normand ou M. Cochin [4] réduire un de leurs clients à plaider sa cause. L'entreprise est dangereuse; mais je vais mériter au moins la confiance que vous avez en moi, par la sincérité avec laquelle je m'expliquerai.

Zaïre est la première pièce de théâtre dans laquelle j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon cœur; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. Je croyais, dans l'âge même des passions les plus vives, que l'amour n'était

1. Le sujet d'*Eriphyle* est une mère (Eriphyle) tuée par son fils (Alcméon), vengeur de son père (Amphiaraüs); on voyait l'ombre d'Amphiaraüs sortir de son tombeau. Voltaire n'eut pas le loisir ou la persévérance d'opérer les modifications indiquées ici, mais il ne fit pas imprimer sa pièce, et le texte que nous avons fut publié en 1779, après la mort du poète, sur une copie que possédait l'acteur Lekain. On voit dans cette pièce le germe de *Sémiramis* (1748).

2. Directeur, depuis 1721, du journal *le Mercure*, où cette lettre fut insérée, dans le numéro d'août 1732.

3. On appelait alors l'*extrait* d'un ouvrage, dans un journal, ce qui serait pour nous une *analyse* ou un *compte rendu*.

4. Deux fameux avocats.

point fait pour le théâtre tragique. Je ne regardais cette faiblesse que comme un défaut charmant qui avilissait l'art des Sophocle [1]. Les connaisseurs qui se plaisent plus à la douceur élégante de Racine qu'à la force de Corneille me paraissaient ressembler aux curieux [2] qui préfèrent les nudités du Corrège, au chaste et noble pinceau de Raphaël [3].

Le public qui fréquente les spectacles est aujourd'hui plus que jamais dans le goût du Corrège. Il faut de la tendresse et du sentiment; c'est même ce que les acteurs jouent le mieux. Vous trouverez vingt comédiens qui plairont dans les rôles d'Andronic et d'Hippolyte [4], et à peine un seul qui réussisse dans ceux de Cinna et d'Horace. Il a donc fallu me plier aux mœurs du temps, et commencer tard à parler d'amour [5].

J'ai cherché du moins à couvrir cette passion de toute la bienséance possible; et, pour l'ennoblir, j'ai voulu la mettre à côté de ce que les hommes ont de plus respectable. L'idée me vint de faire contraster dans un même tableau, d'un côté, l'honneur, la naissance, la patrie, la religion; et de l'autre, l'amour le plus tendre et le plus malheureux; les mœurs des mahométans et celles des chrétiens; la cour d'un soudan [6], et celle d'un roi de France; et de faire paraître, pour la première fois, des Français sur la scène tragique. Je n'ai pris dans l'histoire que l'époque de la guerre

1. Voy. le début de la lettre 14, sur *Œdipe*.

2. Nous disons généralement aujourd'hui les *amateurs*.

3. Le Corrège (Antonio Allegri), peintre italien, né en 1494, mort en 1534, fondateur de l'école dite Lombarde; voir au Louvre son *Antiope*. Quant à Raphaël Sanzio, né en 1483, mort en 1520, c'est le plus grand peintre de la Renaissance italienne; ses Vierges sont particulièrement célèbres, et c'est sans doute à elles que pense Voltaire.

4. Andronic, dans la pièce de ce nom, de Campistron; Hippolyte, dans la *Phèdre* de Racine.

5. Il n'a encore que trente-huit ans.

6. C'est une altération du mot *sultan*.

de saint Louis; tout le reste est entièrement d'invention. L'idée de cette pièce étant si neuve et si fertile s'arrangea d'elle-même, et au lieu que le plan d'*Ériphyle* m'avait beaucoup coûté, celui de *Zaïre* fut fait en un seul jour, et l'imagination, échauffée par l'intérêt qui régnait dans ce plan, acheva la pièce en vingt-deux jours [1].

Il entre peut-être un peu de vanité dans cet aveu (car où est l'artiste sans amour-propre?); mais je devais cette excuse au public, des fautes et des négligences qu'on a trouvées dans ma tragédie. Il aurait été mieux sans doute d'attendre à la faire représenter que j'en eusse châtié le style; mais des raisons dont il est inutile de fatiguer le public n'ont pas permis qu'on différât [2]. Voici, monsieur, le sujet de cette pièce.

La Palestine avait été enlevée aux princes chrétiens [3] par le conquérant Saladin. Noradin [4], Tartare d'origine, s'en était ensuite rendu maître. Orosmane, fils de Noradin, jeune homme plein de grandeur, de vertus et de passions, commençait à régner avec gloire dans Jérusalem. Il avait porté sur le trône de la Syrie la franchise et l'esprit de liberté de ses ancêtres. Il méprisait les règles austères du sérail [5], et n'affectait point de se rendre invisible aux étrangers et à ses sujets, pour devenir plus respectable. Il traitait avec douceur les esclaves chrétiens, dont son sérail et ses États étaient remplis. Parmi ses esclaves il s'était trouvé un en-

1. Il omet l'*Othello* de Shakespeare, dont il s'est directement inspiré, mais que personne alors ne connait en France.

2. La première représentation est du 13 août. L'applaudissement avait été vif; toutefois les adversaires du poète, la *cabale*, n'avaient pas manqué de souligner au passage ces faiblesses de style, dont Voltaire ne fait pas difficulté de convenir. Voy. la lettre suivante.

3. A Guy de Lusignan, en 1187. Ce royaume chrétien avait été fondé par Godefroy de Bouillon, en 1099, après la première croisade.

4. Nour-Eddin.

5. Le sérail (*séraï*) est le palais d'un prince musulman.

fant, pris autrefois au sac de Césarée, sous le règne de Noradin. Cet enfant, ayant été racheté par des chrétiens à l'âge de neuf ans, avait été amené en France au roi saint Louis, qui avait daigné prendre soin de son éducation et de sa fortune. Il avait pris en France le nom de Nér stan; et, étant retourné en Syrie, il avait été fait prisonnier encore une fois et avait été enfermé parmi les esclaves d'Orosmane. Il retrouva dans la captivité une jeune personne avec qui il avait été prisonnier dans son enfance lorsque les chrétiens avaient perdu Césarée. Cette jeune personne, à qui on avait donné le nom de Zaïre, ignorait sa naissance, aussi bien que Nérestan et que tous ces enfants de tribut[1] qui sont enlevés de bonne heure des mains de leurs parents, qui ne connaissent de famille et de patrie que le sérail. Zaïre savait seulement qu'elle était née chrétienne; Nérestan et quelques autres esclaves, un peu plus âgés qu'elle, l'en assuraient. Elle avait toujours conservé un ornement qui renfermait une croix, seule preuve qu'elle eût de sa religion. Une autre esclave, nommée Fatime, née chrétienne, et mise au sérail à l'âge de dix ans, tâchait d'instruire Zaïre du peu qu'elle savait de la religion de ses pères. Le jeune Nérestan, qui avait la liberté de voir Zaïre et Fatime, animé du zèle qu'avaient alors les chevaliers français, touché d'ailleurs pour Zaïre de la plus tendre amitié, la disposait au christianisme. Il se proposa de racheter Zaïre, Fatime, et dix chevaliers chrétiens, du bien qu'il avait acquis en France, et de les amener à la cour de saint Louis. Il eut la hardiesse de demander au soudan Orosmane la permission de retourner en France sur sa seule parole, et le soudan eut la générosité de le permettre. Nérestan partit et fut deux ans hors de Jérusalem.

1. Enfants enlevés en pays chrétien, sous forme de tribut, par les souverains musulmans.

Cependant la beauté de Zaïre croissait avec son âge, et la naïveté[1] touchante de son caractère la rendait encore plus aimable que sa beauté. Orosmane la vit et lui parla. Un cœur comme le sien ne pouvait l'aimer qu'éperdument[2]. Il résolut de bannir la mollesse qui avait efféminé tant de rois de l'Asie, et d'avoir dans Zaïre un ami, une maîtresse, une femme qui lui tiendrait lieu de tous les plaisirs, et qui partagerait son cœur avec les devoirs d'un prince et d'un guerrier. Les faibles idées du christianisme, tracées à peine dans le cœur de Zaïre, s'évanouirent bientôt à la vue du soudan[3]; elle l'aima autant qu'elle en était aimée, sans que l'ambition se mêlât en rien à la pureté de sa tendresse.

Nérestan ne revenait point de France. Zaïre ne voyait qu'Orosmane et son amour; elle était prête d'épouser le sultan, lorsque le jeune Français arriva. Orosmane le fait entrer en présence même de Zaïre. Nérestan apportait, avec la rançon de Zaïre et de Fatime, celle de dix chevaliers qu'il devait choisir. « J'ai satisfait à mes serments, dit-il au soudan : c'est à toi de tenir ta promesse, de me remettre Zaïre, Fatime et les dix chevaliers; mais apprends que j'ai épuisé ma fortune à payer leur rançon : *une pauvreté noble est*

1. C'est la candeur, le naturel (*nativus*), dans toute la manière d'être.

2. Je vous aime, Zaïre, et j'attends de votre âme
Un amour qui réponde à ma brûlante flamme.
Je l'avouerai, mon cœur ne veut rien qu'ardemment;
Je me croirais haï d'être aimé faiblement.
De tous mes sentiments tel est le caractère.
Je veux avec excès vous aimer et vous plaire.
(Acte I, sc. 2.)

3. ...Mon cœur qui s'ignore
Peut-il admettre un Dieu que mon amant abhorre?
La coutume, la loi plia mes premiers ans
A la religion des heureux musulmans.
Je le vois trop : les soins qu'on prend de notre enfance
Forment nos sentiments, nos mœurs, notre croyance.
J'eusse été près du Gange esclave des faux dieux,
Chrétienne dans Paris, musulmane en ces lieux.
(Acte I, sc. 1.)

tout ce qui me reste ; je viens me remettre dans tes fers. » Le soudan, satisfait du grand courage de ce chrétien, et né pour être plus généreux encore, lui rendit toutes les rançons qu'il apportait, lui donna cent chevaliers au lieu de dix et le combla de présents ; mais il lui fit entendre que Zaïre n'était pas faite pour être rachetée et qu'elle était d'un prix au-dessus de toutes rançons. Il refusa aussi de lui rendre, parmi les chevaliers qu'il délivrait, un prince de Lusignan, fait esclave depuis longtemps dans Césarée [1].

Ce Lusignan, le dernier de la branche des rois de Jérusalem, était un vieillard respecté dans l'Orient, l'amour de tous les chrétiens et dont le nom seul pouvait être dangereux aux Sarrasins. C'était lui principalement que Nérestan avait voulu racheter ; il parut, devant Orosmane, accablé du refus qu'on lui faisait de Lusignan et de Zaïre ; le soudan remarqua ce trouble ; il sentit dès ce moment un commencement de jalousie que la générosité de son caractère lui fit étouffer ; cependant il ordonna que les cent chevaliers fussent prêts à partir le lendemain avec Nérestan.

Zaïre, sur le point d'être sultane, voulut donner au moins à Nérestan une preuve de sa reconnaissance ; elle se jette aux pieds d'Orosmane pour obtenir la liberté du vieux Lusignan. Orosmane ne pouvait rien refuser à Zaïre ; on alla tirer Lusignan des fers. Les chrétiens délivrés étaient avec Nérestan dans les appartements extérieurs du sérail ; ils pleuraient la destinée de Lusignan : surtout le chevalier de Chatillon, ami tendre de ce malheureux prince, ne pouvait se résoudre à accepter une liberté qu'on refusait à son ami et à son maître, lorsque Zaïre arrive et leur amène celui qu'ils n'espéraient plus [2].

Lusignan, ébloui de la lumière qu'il revoyait après vingt

1. Acte I sc. 4. | 2. Acte II, sc. 2.

annees de prison, pouvant se soutenir à peine, ne sachant où il est et où on le conduit, voyant enfin qu'il était avec des Français, et reconnaissant Chatillon, s'abandonne à cette joie mêlée d'amertume que les malheureux éprouvent dans leur consolation. Il demande à qui il doit sa délivrance. Zaïre prend la parole en lui présentant Nérestan : « C'est à ce jeune Français, dit-elle, que vous et tous les chrétiens devez votre liberté ». Alors le vieillard apprend que Nérestan a été élevé dans le sérail avec Zaïre, et se tournant vers eux : « Hélas ! dit-il, puisque vous avez pitié de mes malheurs, achevez votre ouvrage ; instruisez-moi du sort de mes enfants. Deux me furent enlevés au berceau, lorsque je fus pris dans Césarée ; deux autres furent massacrés devant moi avec leur mère. O mes fils ! ô martyrs ! veillez du haut du ciel sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore. Hélas ! j'ai su que mon dernier fils et ma fille furent conduits dans ce sérail. Vous qui m'écoutez, Nérestan, Zaïre, Chatillon, n'avez-vous nulle connaissance de ces tristes restes du sang de Godefroi et de Lusignan ? »

Au milieu de ces questions, qui déjà remuaient le cœur de Nérestan et de Zaïre, Lusignan aperçut au bras de Zaïre un ornement qui renfermait une croix : il se ressouvint que l'on avait mis cette parure à sa fille lorsqu'on la portait au baptême ; Chatillon l'en avait ornée lui-même, et Zaïre avait été arrachée de ses bras avant d'être baptisée. La ressemblance des traits, l'âge, toutes les circonstances, une cicatrice de la blessure que son jeune fils avait reçue, tout confirme à Lusignan qu'il est père encore ; et la nature parlant à la fois au cœur de tous les trois, et s'expliquant par des larmes : « Embrassez-moi, mes chers enfants, s'écria Lusignan, et revoyez votre père ! » Zaïre et Nérestan ne pouvaient s'arracher de ses bras. « Mais, hélas ! dit ce vieillard infortuné, goûterai-je une joie pure ? Grand Dieu,

qui me rends ma fille, me la rends-tu chrétienne? » Zaïre rougit et frémit à ces paroles. Lusignan vit sa honte et son malheur, et Zaïre avoua qu'elle était musulmane. La douleur, la religion et la nature donnèrent en ce moment des forces à Lusignan; il embrassa sa fille et lui montrant d'une main le tombeau de Jésus-Christ et le ciel de l'autre, animé de son désespoir, de son zèle, aidé de tant de chrétiens, de son fils, et du Dieu qui l'inspire, il touche sa fille, il l'ébranle; elle se jette à ses pieds et lui promet d'être chrétienne [1].

Au moment arrive un officier du sérail, qui sépare Zaïre de son père et de son frère, et qui arrête tous les chevaliers français. Cette rigueur inopinée était le fruit d'un conseil qu'on venait de tenir en présence d'Orosmane. La flotte de saint Louis [2] était partie de Chypre et on craignait pour les côtes de Syrie, mais un second courier ayant apporté la nouvelle du départ de saint Louis pour l'Égypte, Orosmane fut rassuré; il était lui-même ennemi du soudan d'Égypte Ainsi n'ayant rien à craindre, ni du roi, ni des Français qui étaient à Jérusalem, il commanda qu'on les renvoyât à leur roi et ne songea plus qu'à réparer, par la pompe et la magnificence de son mariage, la rigueur dont il avait usé envers Zaïre.

Pendant que le mariage se préparait, Zaïre désolée demanda au soudan la permission de revoir Nérestan encore une fois. Orosmane, trop heureux de trouver une occasion de plaire à Zaïre, eut l'indulgence de permettre cette entrevue. Nérestan revit donc Zaïre; mais ce fut pour lui apprendre que son père était près d'expirer, qu'il mourait entre

1. C'est la scène 3 de l'acte II, la plus belle de la pièce, où Lusignan prononce le fameux :

Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans
[pour ta gloire....

2. C'est la septième croisade (1248). On voit que Voltaire en a pris à son aise avec l'histoire (Cf. p. 47, note 5) : Zaïre devrait avoir dépassé la soixantaine.

la joie d'avoir retrouvé ses enfants et l'amertume d'ignorer si Zaïre serait chrétienne, et qu'il lui ordonnait en mourant d'être baptisée ce jour-là même de la main du pontife de Jérusalem. Zaïre, attendrie et vaincue, promit tout et jura à son frère qu'elle ne trahirait point le sang dont elle était née, qu'elle serait chrétienne, qu'elle n'épouserait point Orosmane, qu'elle ne prendrait aucun parti avant que d'avoir été baptisée[1].

A peine avait-elle prononcé ces serments, qu'Orosmane, plus amoureux et plus aimé que jamais, vient la prendre pour la conduire à la mosquée. Jamais on n'eut le cœur plus déchiré que Zaïre; elle était partagée entre son Dieu, sa famille et son nom, qui la retenaient, et le plus aimable de tous les hommes qui l'adorait. Elle ne se connut plus; elle céda à la douleur, et s'échappa des mains de son amant, le quittant avec désespoir, et le laissant dans l'accablement de la surprise, de la douleur et de la colère[2].

Les impressions de jalousie se réveillèrent dans le cœur d'Orosmane. L'orgueil les empêcha de paraître, et l'amour les adoucit. Il prit la fuite de Zaïre pour un caprice, pour un artifice innocent, pour la crainte naturelle à une jeune fille, pour toute autre chose enfin que pour une trahison. Il vit encore Zaïre, lui pardonna, et l'aima plus que jamais. L'amour de Zaïre augmentait par la tendresse indulgente de son amant. Elle se jette en larmes à ses genoux, le supplie de différer le mariage jusqu'au lendemain. Elle comptait que son frère serait alors parti, qu'elle aurait reçu le baptême, que Dieu lui donnerait la force de résister; elle se flattait même quelquefois que la religion chrétienne lui permettrait d'aimer un homme si tendre, si généreux, si vertueux, à qui il ne manquait que d'être chrétien. Frappée de toutes ces idées, elle parlait à Orosmane avec

1. Acte III, sc. 4.

2. Acte III, sc. 6.

une tendresse si naïve et une douleur si vraie, qu'Orosmane céda encore, et lui accorda le sacrifice de vivre sans elle ce jour-là. Il était sûr d'être aimé; il était heureux dans cette idée, et fermait les yeux sur le reste[1].

Cependant, dans les premiers mouvements de jalousie, il avait ordonné que le sérail fût fermé à tous les chrétiens. Nérestan, trouvant le sérail fermé, et n'en soupçonnant pas la cause, écrivit une lettre pressante à Zaïre : il lui mandait d'ouvrir une porte secrète qui conduisait vers la mosquée, et lui recommandait d'être fidèle.

La lettre tomba entre les mains d'un garde qui la porta à Orosmane Le soudan en crut à peine ses yeux; il se vit trahi ; il ne douta pas de son malheur et du crime de Zaïre. Après avoir comblé un étranger, un captif, de bienfaits ; avoir donné son cœur, sa couronne à une fille esclave, lui avoir tout sacrifié ; ne vivre que pour elle et en être trahi pour ce captif même ; être trompé par les apparences du plus tendre amour ; éprouver en un moment ce que l'amour a de plus violent, ce que l'ingratitude a de plus noir, ce que la perfidie a de plus traître : c'était sans doute un état horrible; mais Orosmane aimait, et il souhaitait de trouver Zaïre innocente. Il lui fait rendre ce billet par un esclave inconnu. Il se flatte que Zaïre pouvait ne point écouter Nérestan ; Nérestan seul lui paraissait coupable. Il ordonne qu'on l'arrête et qu'on l'enchaîne, et il va à l'heure et à la place du rendez-vous, attendre l'effet de la lettre[2].

La lettre est rendue à Zaïre, elle la lit en tremblant ; et après avoir longtemps hésité, elle dit enfin à l'esclave qu'elle attendra Nérestan, et donne ordre qu'on l'introduise. L'esclave rend compte de tout à Orosmane.

Le malheureux soudan tombe dans l'excès d'une douleur mêlée de fureur et de larmes. Il tire son poignard, et il

1. Acte III, sc. 7.

2. Acte IV, sc. 6 et 7.

pleure. Zaïre vient au rendez-vous dans l'obscurité de la nuit. Orosmane entend sa voix, et son poignard lui échappe Elle approche, elle appelle Nérestan, et à ce nom Orosmane la poignarde[1].

Dans l'instant on lui amène Nérestan enchaîné, avec Fatime, complice de Zaïre. Orosmane, hors de lui, s'adresse à Nérestan, en le nommant son rival. « C'est toi qui m'arraches Zaïre, dit-il; regarde-la avant que de mourir; que ton supplice commence avec le sien; regarde-la, te dis-je. » Nérestan approche de ce corps expirant: « Ah! que vois-je, ah! ma sœur! Barbare, qu'as-tu fait?... » A ce mot de sœur, Orosmane est comme un homme qui revient d'un songe funeste; il connaît son erreur; il voit ce qu'il a perdu; il est trop abîmé dans l'horreur de son état pour se plaindre. Nérestan et Fatime lui parlent; mais, de tout ce qu'ils disent, il n'entend autre chose, sinon qu'il était aimé. Il prononce le nom de Zaïre, il court à elle; on l'arrête, il retombe dans l'engourdissement de son désespoir. « Qu'ordonnes-tu de moi? » lui dit Nérestan. Le soudan, après un long silence, fait ôter les fers à Nérestan, le comble de largesses, lui et tous les chrétiens, et se tue auprès de Zaïre[2].

Voilà, monsieur, le plan exact de la conduite de cette tragédie que j'expose avec toutes ses fautes. Je suis bien loin de m'enorgueillir du succès passager de quelques représentations. Qui ne connaît l'illusion du théâtre? qui ne sait qu'une situation intéressante, mais triviale[3], une nouveauté brillante et hasardée, la seule voix d'une actrice[4], suffisent pour tromper quelque temps le public? Quelle distance immense entre un ouvrage souffert au théâtre et

1. Acte V, sc. 9.
2. Acte V, sc. 10.
3. Commune.
4. Mlle Gaussin, qui jouait le personnage de Zaïre. Voy. la lettre suivante.

un bon ouvrage ! J'en sens malheureusement toute la différence. Je vois combien il est difficile de réussir au gré des connaisseurs. Je ne suis pas plus indulgent qu'eux pour moi-même ; et si j'ose travailler, c'est que mon goût extrême pour cet art l'emporte encore sur la connaissance que j'ai de mon peu de talent.

---

20. — A. M. DE FORMONT

Le .... septembre (1732).

Je viens d'apprendre, par notre cher Cideville, qui part de Rouen, que vous y revenez. Je ne savais où vous prendre pour vous remercier, mon cher ami, mon juge éclairé, de la lettre obligeante que vous m'avez écrite de Gaillon[1]. Je suis bien fâché que vous n'ayez vu que la première représentation de *Zaïre*. Les acteurs jouaient mal, le parterre était tumultueux, et j'avais laissé dans la pièce quelques endroits négligés qui furent relevés avec un tel acharnement, que tout l'intérêt était détruit. Petit à petit j'ai ôté ces défauts, et le public s'est raccoutumé à moi. *Zaïre* ne s'éloigne pas du succès d'*Inès de Castro ;* mais cela même me fait trembler[2]. J'ai bien peur de devoir aux grands yeux noirs de Mlle Gaussin[3], au jeu des acteurs, et au mélange nouveau

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Eure.

2. Voltaire avait écrit après la première représentation de cette tragédie de La Motte (6 avril 1723) : « J'ai été à *Inès de Castro*, que tout le monde trouve mauvaise et très touchante. On la condamne et on y pleure. »

3. Cette actrice était entrée en 1731 à la Comédie française ; elle était supérieure dans les rôles tendres de tragédie, dans les amoureuses et les ingénues de comédie. Voltaire, à l'occasion de *Zaïre*, lui fit une épître où se trouvent ces vers :

.... *Zaïre* est ton ouvrage ;
Il est à toi, puisque tu l'embellis.
Ce sont tes yeux, ces yeux si pleins de charmes,
Ta voix touchante, et tes sons enchanteurs,
Qui du critique ont fait tomber les armes

des plumets et des turbans, ce qu'un autre croirait devoir à son mérite. Je vais retravailler la pièce comme si elle était tombée. Je sais que le public, qui est quelquefois indulgent au théâtre, par caprice, est sévère à la lecture, par raison. Il ne demande pas mieux qu'à [1] se dédire et à siffler ce qu'il a applaudi. Il faut le forcer à être content. Que de travaux et de peines pour cette fumée de vaine gloire! Cependant que ferions-nous, sans cette chimère? elle est nécessaire à l'âme comme la nourriture l'est au corps. Je veux refondre *Ériphyle* [2] et la *Mort de César* [3], le tout pour cette fumée. En attendant, je suis obligé de travailler à des additions que je prépare pour une édition de Hollande de *Charles XII*. Il a fallu s'abaisser à répondre à une misérable critique faite par La Motraye [4]. L'homme ne méritait pas de réponse; mais toutes les fois qu'il s'agit de la vérité, et de ne pas tromper le public, les plus misérables adversaires ne doivent pas être négligés. Quand je me serai dépêtré de ce travail ingrat, j'achèverai ces *Lettres anglaises* que vous connaissez; ce sera tout au plus le travail d'un mois; après quoi il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du *Siècle de Louis XIV* [5]. Voilà, mon cher Formont, tout le plan de ma vie. Je la regarderai comme très heureuse, si je peux en passer une partie avec vous. Vous m'aplaniriez

1. Cette tournure a vieilli, on dit : Il ne demande pas mieux que *de*....

2. Voy. page 45, note 1.

3. Cette tragédie, conçue pendant le séjour de Voltaire à Londres, d'après le *Jules César* de Shakespeare, avait été une première fois ébauchée pendant le printemps de 1731.

4. Ce La Motraye était un gentilhomme français qui, de passage en Turquie, où il voyageait, rencontra Charles XII à Bender, et lia connaissance avec ce prince. Aussi se crut-il autorisé à publier en 1732, sous forme d'une lettre à Voltaire, des *Remarques historiques et critiques sur l'histoire de Charles XII*. Voltaire les fit imprimer, en 1733, à la suite de son ouvrage, en les accompagnant de réfutations.

5. C'est la première fois qu'il est question de cet ouvrage; il parut en 1751. Voy. lettre 43.

les difficultés de mes travaux, vous m'encourageriez, vous m'en assureriez le succès, et il m'en serait cent fois plus précieux. Que j'aime bien mieux laisser aller dorénavant ma vie dans cette tranquillité douce et occupée que si j'avais eu le malheur d'être conseiller au parlement[1]! Tout ce que je vois me confirme dans l'idée où j'ai toujours été de n'être jamais d'aucun corps, de ne tenir à rien qu'à ma liberté et à mes amis. Il me semble que vous ne désapprouvez pas trop ce système, et qu'il ne faudra pas prêcher longtemps Cideville, pour le lui faire embrasser, dans l'occasion. Il vient de m'écrire, mais il me mande qu'il va à la campagne, et je ne sais où lui adresser ma réponse. Aimez-moi toujours, mon cher Formont, et que votre philosophie nourrisse la mienne des plaisirs de l'amitié.

---

21. — A M. LEFEBVRE[2]

1732.

Votre vocation, mon cher Lefebvre, est trop bien marquée pour y résister. Il faut que l'abeille fasse de la cire, que le ver-à-soie file, que M. de Réaumur les dissèque[3], et que vous les chantiez. Vous serez poète et homme de lettres, moins parce que vous le voulez, que parce que la nature l'a voulu. Mais vous vous trompez beaucoup en imaginant que la tranquillité sera votre partage. La carrière

1. Il commençait à détester ces vénérables assemblées, et s'efforçait d'amener Cideville et Formont à résigner leurs fonctions de conseiller, pour n'être plus que des gens de lettres.

2. C'est un jeune poète aux débuts duquel Voltaire s'était intéressé, qu'il logeait chez lui, et qui mourut prématurément en 1734.

3. Réaumur, né en 1683, mort en 1757, savant physicien et naturaliste, dont le nom est devenu populaire grâce au thermomètre qui le porte ; il s'occupait alors des *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes* qui parurent de 1734 à 1742.

des lettres, et surtout celle du génie[1], est plus épineuse[2] que celle de la fortune. Si vous avez le malheur d'être médiocre (ce que je ne crois pas), voilà des remords pour la vie; si vous réussissez, voilà des ennemis : vous marchez sur le bord d'un abîme, entre le mépris et la haine.

« Mais quoi, me direz-vous, me haïr, me persécuter, parce que j'aurai fait un bon poème, une pièce de théâtre applaudie, ou écrit une histoire avec succès, ou cherché à m'éclairer et à instruire les autres! »

Oui, mon ami, voilà de quoi vous rendre malheureux à jamais. Je suppose que vous ayez fait un bon ouvrage; imaginez-vous qu'il vous faudra quitter le repos de votre cabinet pour solliciter l'examinateur; si votre manière de penser n'est pas la sienne, s'il n'est pas l'ami de vos amis, s'il est celui de votre rival, s'il est votre rival lui-même, il vous est plus difficile d'obtenir un privilège[3], qu'à un homme qui n'a point la protection des femmes d'avoir un emploi dans les finances[4]. Enfin, après un an de refus et de négociations, votre ouvrage s'imprime; c'est alors qu'il faut ou assoupir les Cerbères de la littérature, ou les faire aboyer en votre faveur. Il y a toujours trois ou quatre gazettes littéraires en France, et autant en Hollande[5], ce sont des factions différentes. Les libraires de ces journaux ont intérêt qu'ils[6] soient satiriques; ceux qui y travaillent

1. C'est-à-dire la littérature d'*invention*, comme la poésie.

2. Réminiscence de Boileau, *Art poétique*, 1er chant :

O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit la carrière épineuse.

3. Voy. page 36, note 2.

4. Ces emplois dépendaient des fermiers généraux, fort accessibles aux influences féminines.

5. En France, le *Journal de Trévoux*, aux mains des jésuites, le *Nouvelliste du Parnasse*, *le Pour et le Contre* de l'abbé Prévost, bientôt après les *Observations sur les écrits modernes* de Desfontaines, auxquelles fera suite l'*Année littéraire* de Fréron ; en Hollande l'*Europe savante*, le *Glaneur historique*, etc.

6. On dirait maintenant : intérêt *à ce* qu'ils soient...

servent aisément l'avarice du libraire et la malignité du public. Vous cherchez à faire sonner ces trompettes de la Renommée; vous courtisez les écrivains, les protecteurs, les abbés, les docteurs, les colporteurs : tous vos soins n'empêchent pas que quelque journaliste ne vous déchire. Vous lui répondez, il réplique : vous avez un procès par écrit devant le public[1], qui condamne les deux parties au ridicule.

C'est bien pis si vous composez pour le théâtre. Vous commencez par comparaître devant l'aréopage de vingt comédiens[2], gens dont la profession, quoique utile et agréable, est cependant flétrie par l'injuste mais irrévocable cruauté du public. Ce malheureux avilissement où ils sont les irrite; ils trouvent en vous un client, et ils vous prodiguent tout le mépris dont ils sont couverts. Vous attendez d'eux votre première sentence; ils vous jugent; ils se chargent enfin de votre pièce : il ne faut plus qu'un mauvais plaisant dans le parterre pour la faire tomber[3]. Réussit-elle, la farce qu'on appelle *italienne*, celle de la Foire, vous parodient[4]; vingt libelles vous prouvent que vous n'avez pas dû réussir. Des savants qui entendent mal

1. Ce sera pour Voltaire l'histoire de toute sa vie.

2. Voy. le début de la lettre 14.

3. C'est ce qui arrivera en 1734 à l'*Adélaïde du Guesclin*, de Voltaire.

Es-tu content, Couci?

dit Vendôme à la fin de la pièce. — *Couci, couci*, fit un plaisant. Ce bon mot résuma l'impression du parterre, et *Adélaïde* tomba.

4. On jouait en ce moment même deux parodies de *Zaïre : Arlequin au Parnasse*, de l'abbé Nadal, et les *Enfants trouvés* ou le *Sultan poli par l'amour*, de Dominique Riccoboni fils et Romagnesi. — La comédie, dite italienne à cause de son origine (*Commedia dell'arte*), existait depuis le seizième siècle à Paris : c'est un genre où figuraient des types consacrés (Arlequin, Cassandre, Scaramouche), et dont le comique était en général peu relevé. Quant au théâtre de la Foire (dans les foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent), des troupes de province y jouaient des pièces dues parfois à des auteurs en renom, tels que Lesage, Piron, etc.

le grec, et qui ne lisent point ce qu'on fait en français, vous dédaignent ou affectent de vous dédaigner.

Vous portez en tremblant votre livre à une dame de la cour; elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papillotes; et le laquais galonné qui porte la livrée du luxe insulte à votre habit qui est la livrée de l'indigence.

Enfin, je veux que la réputation de vos ouvrages ait forcé l'envie à dire quelquefois que vous n'êtes pas sans mérite; voilà tout ce que vous pouvez attendre de votre vivant : mais qu'elle s'en venge bien en vous persécutant! On vous impute des libelles que vous n'avez pas même lus, des vers que vous méprisez, des sentiments que vous n'avez point. Il faut être d'un parti, ou bien tous les partis se réunissent contre vous.

Il y a dans Paris un grand nombre de petites sociétés où préside toujours quelque femme qui, dans le déclin de sa beauté, fait briller l'aurore de son esprit. Un ou deux hommes de lettres sont les premiers ministres de ce petit royaume[1]. Si vous négligez d'être au rang des courtisans, vous êtes dans celui des ennemis, et on vous écrase. Cependant, malgré votre mérite, vous vieillissez dans l'opprobre et dans la misère. Les places destinées aux gens de lettres sont données à l'intrigue, non au talent. Ce sera un précepteur qui, par le moyen de la mère de son élève, emportera un poste que vous n'oserez pas seulement regarder. Le parasite d'un courtisan vous enlèvera l'emploi auquel vous êtes propre.

Que le hasard vous amène dans une compagnie où il se trouvera quelqu'un de ces auteurs réprouvés du public, ou de ces demi-savants qui n'ont pas même assez de mérite pour être de médiocres auteurs, mais qui aura quelque

1. Voilà pour Mme de Tencin et ses imitatrices; voy. p. 43, note 5.

place ou qui sera intrus dans quelque corps; vous sentirez, par la supériorité qu'il affectera sur vous, que vous êtes justement dans le dernier degré du genre humain.

Au bout de quarante ans de travail, vous vous résolvez à chercher par les cabales ce qu'on ne donne jamais au mérite seul; vous vous intriguez[1] comme les autres pour entrer dans l'Académie française, et pour aller prononcer, d'une voix cassée, à votre réception, un compliment qui le lendemain sera oublié pour jamais[2]. Cette Académie française est l'objet secret des vœux de tous les gens de lettres; c'est une maîtresse contre laquelle ils font des chansons et des épigrammes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs[3], et qu'ils négligent dès qu'ils en ont la possession.

Il n'est pas étonnant qu'ils désirent d'entrer dans un corps où il y a toujours du mérite, et dont ils espèrent, quoique assez vainement, d'être protégés. Mais vous me demanderez pourquoi ils en disent tous tant de mal jusqu'à ce qu'ils y soient admis, et pourquoi le public, qui respecte assez l'Académie des sciences, ménage si peu l'Académie française. C'est que les travaux de l'Académie française sont exposés aux yeux du grand nombre, et les autres sont voilés. Chaque Français croit savoir sa langue, et se pique d'avoir du goût; mais il ne se pique pas d'être physicien. Les mathématiques seront toujours pour la nation en général une espèce de mystère, et par con-

1. Cf. Boileau, *Art poétique*, IIIe chant :

L'âge viril .....
Se pousse auprès des grands, *s'intrigue*, se ménage.

2. L'éloquence académique était alors en pleine décadence. Voltaire est le premier qui lui rendit un peu d'éclat (1746); le fameux *Discours sur le style* fut écrit par Buffon pour sa réception (1753); et à partir de cette époque un grand nombre de discours académiques furent des événements littéraires.

3. Témoin la célèbre épigramme de Piron :

Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien.

séquent quelque chose de respectable. Des équations algébriques ne donnent de prise ni à l'épigramme, ni à la chanson, ni à l'envie ; mais on juge durement ces énormes recueils de vers médiocres, de compliments, de harangues, et ces éloges qui sont quelquefois aussi faux que l'éloquence avec laquelle on les débite [1]. On est fâché de voir la devise de l'*immortalité* à la tête de tant de déclamations, qui n'annoncent rien d'éternel que l'oubli auquel elles sont condamnées.

Il est très certain que l'Académie française pourrait servir à fixer le goût de la nation. Il n'y a qu'à lire ses *Remarques sur le Cid* [2] ; la jalousie du cardinal de Richelieu a produit au moins ce bon effet. Quelques ouvrages dans ce genre seraient d'une utilité sensible. On les demande depuis cent années au seul corps dont ils puissent émaner avec fruit et bienséance. On se plaint que la moitié des académiciens soit composée de seigneurs qui n'assistent jamais aux assemblées, et que, dans l'autre moitié, il se trouve à peine huit ou neuf gens de lettres qui soient assidus. L'Académie est souvent négligée par ses propres membres. Cependant, à peine un des quarante a-t-il rendu les derniers soupirs, que dix concurrents se présentent ;

1. Voltaire disait dans sa 24e *Lettre philosophique* (1734) : « Tout ce que j'entrevois dans ces beaux discours, c'est que le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très grand homme, le chancelier Séguier un assez grand homme, le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme, et que, pour lui directeur, il n'en quitte pas sa part. »

2. Les *Sentiments de l'Académie sur le Cid* (1638) rédigés par Chapelain au nom de la Compagnie : ce jugement si mesquin du chef-d'œuvre de Corneille passa longtemps pour un excellent morceau de critique ; La Bruyère l'estimait fort, et Voltaire resta toute sa vie dans cette opinion. Il faut en revenir à cet égard au mot de Boileau :

L'Académie en corps a beau le censu-
[rer (*le Cid*),
Le public révolté s'obstine à l'admirer.
(*Satire* IX ;

un évêché n'est pas plus brigué; on court en poste à Versailles; on fait parler toutes les femmes; on fait agir tous les intrigants; on fait mouvoir tous les ressorts; des haines violentes sont souvent le fruit de ces démarches. La principale origine de ces horribles couplets[1] qui ont perdu à jamais le célèbre et malheureux Rousseau, vient de ce qu'il manqua la place qu'il briguait à l'Académie. Obtenez-vous cette préférence sur vos rivaux, votre bonheur n'est bientôt qu'un fantôme : essuyez-vous un refus, votre affliction est réelle. On pourrait mettre sur la tombe de presque tous les gens de lettres :

Ci-gît, au bord de l'Hippocrène[2]
Un mortel longtemps abusé.
Pour vivre pauvre et méprisé,
Il se donna bien de la peine.

Quel est le but de ce long sermon que je vous fais? est-ce de vous détourner de la route de la littérature? Non; je ne m'oppose point ainsi à la destinée : je vous exhorte seulement à la patience.

---

22. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT[3]

Le ....., (1732).

Vous m'avez proposé, madame, d'acheter une charge

1. Cf. p. 5, note 2.

2. Source du mont Hélicon, en Béotie, dont les eaux passaient pour donner l'inspiration poétique. On raconte que Pégase l'avait fait jaillir d'un coup de pied; de là son nom (ἵππου κρήνη, source du cheval).

3. La marquise du Deffant, née Vichy-Chamrond (1697-1780), est une des femmes les plus spirituelles du siècle; elle a laissé une volumineuse correspondance, intéressante à tous égards. Elle avait fait éclat par ses galanteries sous la Régence; vers 1740 elle eut un salon littéraire, et ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie,

d'écuyer chez Mme la duchesse du Maine[1], et, ne me sentant pas assez dispos pour cet emploi, j'ai été obligé d'attendre d'autres occasions de vous faire ma cour. On dit qu'avec cette charge d'écuyer, il en vaque une de lecteur; je suis bien sûr que ce n'est pas un bénéfice simple chez Mme du Maine comme chez le roi[2]. Je voudrais de tout mon cœur prendre pour moi cet emploi; mais j'ai en main une personne qui, avec plus d'esprit, de jeunesse, et de poitrine, s'en acquittera mieux que moi.

Voici, madame, une occasion de montrer la bonté de votre cœur et votre crédit. La personne dont je vous parle est un jeune homme nommé M. l'abbé Linant, à qui il ne manque rien du tout que de la fortune[3]. Il a auprès de

d'être en relation avec l'élite de la société française. Devenue aveugle, elle faisait de la conversation et de quelques amitiés fidèles son unique plaisir, sa consolation dans les tristesses d'une âme désabusée et d'un esprit systématiquement chagrin.

1. Anne-Louise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, née en 1676, morte en 1753. Elle avait épousé le duc du Maine, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. Elle s'était personnellement compromise dans la conspiration de Cellamare (1718), afin de faire passer la régence des mains du duc d'Orléans dans celles de son mari. Cette princesse, très spirituelle, mais non moins frivole, tenait dans son château de Sceaux une véritable *cour*; elle s'y entourait de gens de lettres, Malezieu, l'abbé Genest, Fontenelle, et de femmes d'un esprit cultivé, telles que Mme du Deffant et la célèbre Mlle Delaunay-Staal, sa femme de chambre.

2. Voyez page 8, note 1. — Louis XV ne se piquait point d'aimer les lettres, et l'emploi de lecteur devait être dans sa maison une sinécure.

3. Le jeune abbé Linant était le fils de l'hôtesse chez qui Voltaire était descendu pendant quelques jours à Rouen l'année précédente (voy. p. 37, note 4). Il aspirait à devenir poète, et, sur la recommandation de Cideville et de Formont, s'était adressé à Voltaire pour obtenir un gagne-pain. Cette tâche, à laquelle Voltaire s'était dévoué, n'était pas rendue facile par la paresse et la ridicule fierté du postulant : voy. plus loin lettre 29. « Il faut, écrivait de lui Voltaire à Cideville, qu'il ne dédaigne pas les petits emplois convenables à son âge, à sa fortune, et à son état; car, quoiqu'il soit né avec du mérite, il n'a encore rien fait d'assez bon pour qu'on le mette au rang des gens de lettres qui ont à se plaindre de l'injustice du siècle. »

vous une recommandation bien puissante; il est ami de M. de Formont, qui vous répondra de son esprit et de ses mœurs. Je ne suis ici que le précurseur de M. de Formont, qui va bientôt obtenir cette grâce de vous; et je vous en remercierai comme si c'était à moi seul que vous l'eussiez faite. En vérité, si vous placez ce jeune homme, vous ferez une action charmante; vous encouragerez un talent bien décidé qu'il a pour les vers; vous vous attacherez, pour le reste de votre vie, quelqu'un d'aimable, qui vous devra tout; vous aurez le plaisir d'avoir tiré le mérite de la misère, et de l'avoir mis dans la meilleure école du monde. Au nom de Dieu, réussissez dans cette affaire pour votre plaisir, pour votre honneur, pour celui de Mme du Maine, et pour l'amour de Formont, qui vous en prie par moi.

Adieu, madame; je vous suis attaché comme l'abbé Linant vous le sera, avec le plus respectueux et le plus tendre dévouement.

---

23. — A M. DE CIDEVILLE

Ce 15 mai (1733).

Mon cher ami, je suis enfin[1] vis-à-vis ce beau portail[2], dans le plus vilain quartier de Paris, dans la plus vilaine

1. Mme de Fontaine-Martel, chez qui demeurait Voltaire, rue des Bons-Enfants, était morte au mois de janvier; on voit qu'il avait différé son déménagement pendant trois mois.

2. Le portail de Saint-Gervais. Voltaire le louait ainsi dans le *Temple du goût* : « Un chef-d'œuvre auquel il manque une église, une place et des admirateurs ». — « C'est, disait-il, le seul ami que m'ait fait le *Temple du goût* », qui lui avait fait en revanche beaucoup d'ennemis. Ce portail est l'œuvre de Jacques Debrosse, architecte du Luxembourg, mort en 1626.

maison[1], plus étourdi du bruit des cloches qu'un sacristain; mais je ferai tant de bruit avec ma lyre, que le bruit des cloches ne sera plus rien pour moi. Je suis malade; je me mets en ménage; je souffre comme un damné. Je brocante, j'achète des magots[2] et des Titien[3], je fais mon opéra[4], je fais transcrire *Ériphyle* et *Adélaïde*[5]; je les corrige, j'efface, j'ajoute, je barbouille, la tête me tourne. Il faut que je vienne goûter avec vous les plaisirs que donnent les belles-lettres, la tranquillité, et l'amitié. Formont est allé porter sa philosophique paresse chez Mme Moras. Il y a mille ans que je ne l'ai vu; il me consolait, car il me parlait de vous. Adieu; je souffre trop pour écrire.

---

24. — A UN PREMIER COMMIS[6]

20 juin 1733.

Puisque vous êtes, monsieur, à portée de rendre service aux belles-lettres, ne rognez pas de si près les ailes à nos

1. La maison d'un marchand de blé, Demoulin, avec qui Voltaire allait se livrer à de périlleuses spéculations. Cette maison était située sur l'emplacement actuel de la mairie du IVe arrondissement, dans la rue du Long-Pont. La façade de Saint-Gervais n'était point encore dégagée.

2. C'est-à-dire des Téniers. On connaît le mot de Louis XIV, qui avait le goût noble, sur les tableaux de ce peintre : « Otez-moi de là tous ces magots ». Le *magot* est un gros singe sans queue; on appelle ainsi par extension des figurines grotesques.

3. Le Titien, né en 1477, mort en 1576, est le plus grand maître de l'école vénitienne; voir au Louvre son tableau les *Pèlerins d'Emmaüs*.

4. *Samson* (ne fut pas représenté).

5. Voy. p. 45, note 1, et p. 60, note 3.

6. Les *premiers commis*, sous l'ancien régime, étaient des fonctionnaires d'un ordre élevé, qui correspondaient à peu près aux directeurs ou aux chefs de division de nos ministères : c'est à la direction de la librairie qu'appartient le destinataire de cette lettre.

écrivains, et ne faites pas des volailles de basse-cour de ceux qui, en prenant l'essor, pourraient devenir des aigles; une liberté honnête élève l'esprit, et l'esclavage le fait ramper. S'il y avait eu une inquisition littéraire à Rome, nous n'aurions aujourd'hui ni Horace, ni Juvénal, ni les œuvres philosophiques de Cicéron[1]. Si Milton, Dryden, Pope et Locke[2] n'avaient pas été libres, l'Angleterre n'aurait eu ni des poètes ni des philosophes : il y a je ne sais quoi de turc[3] à proscrire l'imprimerie : et c'est la proscrire que la trop gêner. Contentez-vous de réprimer sévèrement les libelles diffamatoires, parce que ce sont des crimes; mais tandis qu'on débite hardiment des recueils de ces infâmes Calottes[4] et tant d'autres productions qui méritent l'horreur et le mépris, souffrez au moins que Bayle[5] entre en France et que

1. Juvénal, à cause de ses attaques contre les puissants; Horace et les traités philosophiques de Cicéron, à cause de la liberté de pensée qui les inspire.

2. Milton, né en 1608, mort en 1674, auteur du *Paradis perdu* (1667), vivement engagé dans la polémique des partis, appartenait à l'opposition presbytérienne sous Charles Ier. — Dryden, né en 1631, mort en 1701, est le chef de l'école classique en Angleterre; il est surtout connu comme poète dramatique, mais il se livrait aussi à la satire politique : il était du parti des Stuarts et tomba en disgrâce à la révolution de 1688. — Pope, né en 1688, mort en 1744, que Voltaire connut pendant son séjour à Londres, était aussi de l'école classique : sa *Dunciade* est un poème satirique contre ses ennemis littéraires, et son *Essai sur l'homme*, dédié à Bolingbroke, est inspiré par le pur déisme. — Quant à Locke, né en 1632, mort en 1704, c'est le théoricien du sensualisme : son principal ouvrage est l'*Essai sur l'entendement humain* (1690).

3. C'est-à-dire de barbare et de tyrannique.

4. Ouvrage satirique. On appelait *régiment de la calotte*, au dix-septième et au dix-huitième siècle, une réunion de *calotins* (c'est-à-dire de *fous*, soi-disant), qui se livraient à la satire sur tous objets, sans excepter la politique.

5. Pierre Bayle, né en 1647, mort en 1706, professa la philosophie à Rotterdam et s'y fit de nombreux ennemis, notamment Jurieu, parmi les protestants ses coreligionnaires, par l'indépendance qui régnait dans ses leçons, et surtout par la publication de son *Dictionnaire historique et critique* (1697), l'ouvrage le plus libre que le dix-septième siècle ait produit à l'usage du grand public.

celui qui fait tant d'honneur à sa patrie n'y soit pas de contrebande.

Vous me dites que les magistrats qui régissent la douane de la littérature[1] se plaignent qu'il y a trop de livres. C'est comme si le prévôt des marchands[2] se plaignait qu'il y eût à Paris trop de denrées : en achète qui veut. Une immense bibliothèque ressemble à la ville de Paris, dans laquelle il y a près de huit cent mille hommes : vous ne vivez pas avec tout ce chaos : vous y choisissez quelque société et vous en changez. On traite les livres de même; on prend quelques amis dans la foule. Il y aura sept ou huit mille controversistes, quinze ou seize mille romans, que vous ne lirez point; une foule de feuilles périodiques que vous jetterez au feu après les avoir lues. L'homme de goût ne lit que le bon, mais l'homme d'État permet le bon et le mauvais[3].

Les pensées des hommes sont devenues un objet important de commerce. Les libraires hollandais gagnent un million par an, parce que les Français ont eu de l'esprit[4]. Un roman médiocre est, je le sais bien, parmi les livres ce qu'est dans le monde un sot qui veut avoir de l'imagination. On s'en moque, mais on le souffre. Ce roman fait vivre et l'auteur qui l'a composé, et le libraire qui le débite, et le fondeur, et l'imprimeur, et le papetier, et le colporteur, et le marchand de mauvais vin à qui tous ceux-là portent leur argent. L'ouvrage amuse encore deux ou trois heures quelques femmes

Bayle est le précurseur de Voltaire et de la philosophie du dix-huitième siècle : Voltaire plaide donc ici *pro domo sua*.

1. Alliance de mots neuve et expressive.

2. Le premier magistrat municipal à Paris. Il était élu pour trois ans et assisté des échevins : il avait été d'abord institué pour visiter et taxer les marchandises qui entraient par eau dans la capitale.

3. C'est la véritable formule de la liberté littéraire.

4. Dans ce temps où la propriété littéraire n'était garantie par aucune loi internationale, la Hollande était une grande usine de contrefaçon pour la librairie.

avec lesquelles il faut de la nouveauté en livres, comme en tout le reste. Ainsi, tout méprisable qu'il est, il a produit deux choses importantes, du profit et du plaisir.

Les spectacles méritent encore plus d'attention. Je ne les considère pas comme une occupation qui retire les jeunes gens de la débauche ; cette idée serait celle d'un curé ignorant. Il y a assez de temps, avant et après les spectacles, pour faire usage de ce peu de moments qu'on donne à des plaisirs de passage, immédiatement suivis du dégoût. D'ailleurs, on ne va pas aux spectacles tous les jours, et dans la multitude de nos citoyens il n'y a pas quatre mille hommes qui les fréquentent avec quelque assiduité.

Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison et de bienséance[1]. Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme, et Molière a fondé celle de la vie civile[2]. Les génies français formés par eux appellent du fond de l'Europe les étrangers qui viennent s'instruire chez nous et qui contribuent à l'abondance de Paris. Nos pauvres sont nourris du produit de ces ouvrages, qui nous soumettent jusqu'aux nations qui nous haïssent. Tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner nos spectacles. Un magistrat qui, parce qu'il a acheté cher un office de judicature[3], ose penser qu'il ne lui convient pas de voir *Cinna*, montre beaucoup de gravité et bien peu de goût.

1. Cette opinion, quelque peu chimérique, est l'une de celles que Voltaire soutint avec le plus de persistance : c'est la thèse contraire que défendit plus tard Rousseau dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758).

2. De la manière dont il faut vivre dans le monde.

3. Les charges judiciaires, depuis François Ier, étaient vénales ou transmissibles par héritage sauf l'agrément du roi et de la compagnie dans laquelle cette charge donnait accès : il n'en est plus ainsi, de notre temps, que pour les offices ministériels (avoués, notaires, huissiers, etc.). — Voltaire ne manqua pas une occasion d'accuser l'étroitesse d'esprit des corps judiciaires. — Cf. p. 58, note 1.

Il y aura toujours dans notre nation polie de ces âmes qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent. Ce goût commence, il est vrai, à languir parmi nous; nous sommes des sybarites[1].... Nous jouissons des veilles des grands hommes qui ont travaillé pour nos plaisirs et pour ceux des siècles à venir, comme nous recevons les productions de la nature ; on dirait qu'elles nous sont dues. Il n'y a que cent ans que nous mangions du gland; les Triptolèmes[2] qui nous ont donné le froment le plus pur nous sont indifférents; rien ne réveille cet esprit de nonchalance pour les grandes choses, qui se mêle toujours avec notre vivacité pour les petites.

Nous mettons tous les ans plus d'industrie et plus d'invention dans nos tabatières et dans nos autres colifichets, que les Anglais n'en ont mis à se rendre les maîtres des mers, à faire monter l'eau par le moyen du feu[3], et à calculer l'aberration de la lumière[4]. Les anciens Romains élevaient des prodiges d'architecture pour faire combattre des bêtes[5] ; et nous n'avons pas su depuis un siècle bâtir seulement une salle passable pour y faire représenter les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Le centième de l'argent des cartes suffirait pour avoir des salles de spectacle plus belles que le théâtre de Pompée[6];

1. L'ancienne Sybaris (Grande-Grèce) était célèbre par la mollesse de ses habitants.

2. Suivant la légende, c'est Triptolème, roi d'Éleusis, qui avait appris de Cérès l'art de cultiver le blé.

3. A l'aide de la vapeur. C'est la *pompe à feu* dont les Anglais firent usage les premiers, à la fin du dix-septième siècle, et qu'ils doivent aux travaux de Savery, de Newcomen et de Cawley.

4. Grande découverte d'optique sur laquelle est fondée la théorie de la lunette astronomique, et qui consiste à tenir compte du mouvement terrestre dans l'observation de la lumière stellaire. Cette découverte est due à Bradley (1728). Voy. Poggendorf, *Histoire de la physique*, trad. Bibart et de La Quesnerie (Dunod, 1883), p. 439.

5. Par exemple, le Colisée, à Rome.

6. Théâtre élevé par Pompée, l'an de Rome 698: il pouvait contenir 40 000 spectateurs.

mais quel homme dans Paris est animé de l'amour du bien public? On joue, on soupe, on médit, on fait de mauvaises chansons, et on s'endort dans la stupidité, pour recommencer le lendemain son cercle de légèreté et d'indifférence. Vous, monsieur, qui avez au moins une petite place dans laquelle vous êtes à portée de donner de bons conseils, tâchez de réveiller cette léthargie barbare et faites, si vous pouvez, du bien aux lettres, qui en ont tant fait à la France.

---

25. — A M. L'ABBÉ ASSELIN

PROVISEUR DU COLLÈGE D'HARCOURT [1]

Mai (1735).

En me parlant de tragédie, monsieur, vous réveillez en moi une idée que j'ai depuis longtemps de vous présenter la *Mort de César*[2], pièce de ma façon, toute propre pour un collège où l'on n'admet point de femmes sur le théâtre[3]. La pièce n'a que trois actes, mais c'est de tous mes ouvrages celui dont j'ai le plus travaillé la versification. Je m'y suis proposé pour modèle votre illustre compatriote[4], et j'ai fait ce que j'ai pu pour imiter de loin

La main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et celle de Cinna[5].

Il est vrai que c'est un peu la grenouille qui s'enfle pour être aussi grosse que le bœuf; mais enfin je vous offre ce

1. Aujourd'hui lycée Saint-Louis.
2. Voy. p. 57, note 3.
3. Elle y fut jouée en effet, avec grand succès, à la distribution des prix, le jeudi 11 août 1735. Le *Mercure* d'octobre rend compte de cette représentation scolaire.
4. Corneille était de Rouen et l'abbé Asselin de Vire : tous deux normands.
5. Vers de Corneille dans la dédicace d'*Œdipe*.

que j'ai. Il y a une dernière scène à refondre, et, sans cela, il y a longtemps que je vous aurais fait la proposition. En un mot, César, Brutus, Cassius et Antoine sont à votre service quand vous voudrez. Je suis bien sensible à la bonne volonté que vous voulez bien témoigner pour le petit Champbonin[1], que je vous ai recommandé. C'est un jeune enfant qui ne demande qu'à travailler, et qui peut, je crois, entrer tout d'un coup en rhétorique ou en philosophie. Nous sommes bon gentilhomme et bon enfant, mais nous sommes pauvre. Si l'on pouvait se contenter d'une pension modique, cela nous accommoderait fort et elle serait au moins payée régulièrement, car les pauvres sont les seuls qui payent bien.

Enfin, monsieur, si vous saviez quelque débouché pour ce jeune homme, je vous aurais une obligation infinie. Je voudrais qu'il fût élevé sous vos yeux, car il aime les bons vers.

Adieu, monsieur; comptez sur l'amitié, sur l'estime, sur la reconnaissance de V. Point de cérémonie; je suis quaker[2] avec mes amis. Signez-moi un A.

---

26 — A M. THIERIOT, A PARIS

Lunéville, le 12 juin (1735).

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de La Popelinière[3]; je vous reproche de borner

1. M. de Champbonin était lieutenant au régiment de Bauffremont. Mme de Champbonin, parente de Voltaire, et amie de la marquise du Châtelet habitait sa terre de Cirey, en Champagne, non loin de Vassy où Voltaire résidait alors.

2. La secte des *quakers*, fondée par Fox, en Angleterre, en 1650, faisait profession de pratiquer le christianisme dans sa pureté primitive et de répudier tous les préjugés sociaux.

3. Riche financier qui se posait en Mécène.

là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui se couche, ni bégueule [1] qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles, à dissiper les fumées du souper de la veille; ainsi vous n'avez pas un moment pour penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre, et vous avez encore la bonté de vous faire illusion, au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire, dans votre cabinet, une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux. Vous me rabâchez *de seigneurs et de dames les plus titrés* [2] : qu'est-ce que cela veut dire?

Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné? Sera-ce une consolation pour vous de dire : j'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie? Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Barbades [3], est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers, et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous donne

1. Une coquette du grand monde; voy. p. 44, note 3.

2. Thieriot, aussi vain que paresseux, se vantait de voir, lui vulgaire parasite, la plus haute société.

3. Liqueur qui provenait des Barbades (Antilles).

pas un peu de courage et ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse ; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup.

Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis ; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables, mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous. N'oubliez point vos amis, et ne passez pas des mois entiers sans leur écrire un mot. Il n'est point question d'écrire des lettres pensées et réfléchies avec soin, qui peuvent un peu coûter à la paresse ; il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié, et de quelques nouvelles, soit de littérature, soit des sottises humaines[1], le tout courant sur le papier, sans peine et sans attention. Il ne faut, pour cela, que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis de son écritoire. Est-ce donc là un effort si pénible ? J'ai d'autant plus envie d'avoir avec vous un commerce régulier que votre lettre m'a fait un plaisir extrême. Je pourrai vous demander de temps en temps des anecdotes concernant le siècle de Louis XIV. Comptez qu'un jour cela peut vous être utile, et que cet ouvrage vous vaudrait vingt volumes de *Lettres philosophiques*[2].

J'ai lu le Turenne[3] ; le bonhomme a copié des pages entières du cardinal de Retz, des phrases de Fénelon. Je lui pardonne, il est coutumier du fait ; mais il n'a point rendu son héros intéressant. Il l'appelle *grand*, mais il ne le rend pas tel ; il le loue en rhétoricien. Il pille les *Oraisons funèbres* de Mascaron et de Fléchier, et puis il fait réimprimer

1. C'est souvent ainsi qu'il désigne l'histoire politique.

2. Les *Lettres philosophiques* avaient paru l'année précédente, au profit de Thieriot.

3. L'*Histoire de Turenne*, par le chevalier de Ramsay, surtout connu comme auteur d'une biographie de Fénelon, qui l'avait converti au catholicisme.

ces oraisons funèbres parmi les preuves. Belle preuve d'histoire qu'une oraison funèbre !

Je ne suis surpris ni du jugement que vous portez sur la pièce[1] de l'abbé Le Blanc, ni de son succès. Il se peut très bien faire que la pièce soit détestable et applaudie.

Écrivez-moi, et aimez toute votre vie un homme vrai qui n'a jamais changé.

P.-S. Qu'est-ce que c'est qu'un portrait de moi, en quatre pages, qui a couru ? Quel est le barbouilleur ? Envoyez-moi cette enseigne à bière.

Faites souvenir de moi les Froulay, les des Alleurs, les Pont de Veyle[2], les du Deffant, *et totam hanc suavissimam gentem.*

---

27. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[3]

A Vassy, en Champagne (1735).

Mon ancien maître, qui l'êtes toujours comme vous savez, et que j aime comme si vous n'étiez pas mon maître[4],

1. *Aben-Saïd.* Cf. page 56, note 2.

2. Pont de Veyle est le frère aîné de d'Argental ; tous ces messieurs étaient les intimes amis de Mme du Deffant.

3. L'abbé Thoulier d'Olivet, né en 1682, mort en 1768, avait appartenu à la Compagnie de Jésus, dont il sortit en 1714 pour devenir prêtre séculier. Il avait été à Louis-le-Grand le *préfet* de Voltaire. Les relations entre eux ne cessèrent pas d'être affectueuses, quoique d'Olivet fût violemment hostile à l'école philosophique dont Voltaire était le coryphée : la forte éducation littéraire et grammaticale, le goût sévèrement classique du savant abbé inspirèrent toujours à son ancien élève une vive sympathie. D'Olivet, membre de l'Académie française dès 1723, écrivit l'histoire de la Compagnie pour faire suite à l'ouvrage de Pellisson ; c'était un académicien zélé, laborieux, mais d'un caractère maussade. Il avait pour Cicéron une prédilection marquée ; il a passé la plus grande partie de sa vie à donner de cet auteur des éditions, des traductions et des extraits.

4. Allusion au mot de La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître.

sachez que, si j'étais resté à Paris, je vous aurais vu très souvent, et que, puisque je me suis confiné à la campagne, il faut que je sois avec vous en commerce de lettres : car, de près ou de loin, je veux que vous m'aimiez et que vous m'instruisiez. Dites-moi donc, mon très cher abbé, quelle fortune a faite l'*Histoire du vicomte de Turenne*[1]. Daignez me dire si l'*Histoire ancienne* de Rollin ne commence pas à lasser un peu le public[2]. Les tréteaux de Melpomène et de Thalie[3] retentissent-ils de fadaises amusantes ou sifflées? Mettez un peu au fait, je vous en prie, un pauvre solitaire qui,

> ..... *armis*
> *Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.*
> (Hor., liv. I, ép. I, v. 4)

Mais, si vous voulez me faire un véritable plaisir, mandez-moi à quoi vous occupez votre loisir. Allez-vous

> ..... *inter silvas Academi quærere verum*[4]?
> (Hor., liv. II, ép. II, v. 45.)

Vous occupez-vous de philosophie ancienne et moderne, ou de l'histoire de nos belles-lettres? Si vous déterriez jamais, dans votre chemin, quelque chose qui pût servir à faire connaître le progrès des arts dans le siècle de

1. Voy. p. 75, note 3.

2. On connaît le *bon* Rollin, né en 1661, mort en 1741, professeur au collège du Plessis, puis au collège de France, recteur de l'Université de Paris, dont le *Traité des Etudes* (1726) est encore considéré comme un chef-d'œuvre de sagesse et de goût en matière de pédagogie. Il publia de 1730 à 1738 les treize volumes de son *Histoire ancienne*. Voltaire, avec son esprit critique, était rebuté par la rhétorique un peu naïve répandue dans cet ouvrage, d'ailleurs si utile et si longtemps goûté dans les collèges.

3. Muses de la tragédie et de la comédie

4. Comprenez : à l'Académie française. Quand il écrit à d'Olivet, Voltaire ne dédaigne pas les citations et autres gentillesses classiques.

Louis XIV, vous me feriez la plus grande faveur du monde de m'en faire part. Tout me sera bon, anecdotes sur la littérature, sur la philosophie, histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire de la sottise humaine, poésie, peinture, musique. Je ferai comme La Flèche[1], qui faisait son profit de tout. Je sais que vous êtes *harum nugarum exquisitissimus detector*.

Je vous demande en grâce de me faire part de ce que vous pourrez déterrer de singulier sur ces matières, ou, du moins, de m'indiquer les sources un peu détournées. Il me semble, mon cher abbé, que j'aurais passé des journées délicieuses à m'entretenir avec vous de ces riens qui m'intéressent, et qui, tout futiles qu'ils sont, ne laissent pas d'être matière à réflexion pour quiconque sait penser. Écrivez-moi donc, mon ancien maître, avec familiarité, avec amitié, *currente calamo et animo*. Songez que vous n'avez guère d'ami de plus vieille date, ni qui vous soit plus tendrement et plus vivement attaché, quand il ne vous aimerait que d'hier.

---

28. — A M. THIERIOT, A PARIS

15 juillet (1735).

Je n'ai point été intempérant, mon cher Thieriot, et cependant j'ai été malade. Je suis un juste à qui la grâce a manqué. Je vous exhorte à vous tenir ferme, car je crois être encore au temps où nous étions si unis, que vous aviez le frisson quand j'avais la fièvre.....

Quand je vous ai demandé des anecdotes sur le siècle de Louis XIV[2], c'est moins sur sa personne que sur les arts

1. Valet du fils de l'*Avare*, dans Molière : « Ne sois point dans ma maison, lui dit Harpagon, planté tout droit comme un piquet, à observer ce qui se passe, et *faire ton profit de tout.* » (Acte I, sc. 3.)

2. Voy. la lettre 26

qui ont fleuri de son temps. J'aimerais mieux des détails sur Racine et Despréaux, sur Quinault, Lulli, Molière, Lebrun, Bossuet, Poussin, Descartes, etc., que sur la bataille de Steinkerque[1]. Il ne reste plus rien que le nom de ceux qui ont conduit des bataillons et des escadrons; il ne revient rien au genre humain de cent batailles données[2]; mais les grands hommes dont je vous parle ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes qui ne sont point encore nés. Une écluse du canal qui joint les deux mers[3], un tableau du Poussin, une belle tragédie, une vérité découverte, sont des choses mille fois plus précieuses que toutes les annales de cour, que toutes les relations de campagne. Vous savez que chez moi les grands hommes vont les premiers, et les héros les derniers. J'appelle grands hommes tous ceux qui ont excellé dans l'utile ou dans l'agréable. Les saccageurs de provinces ne sont que héros. Voici une lettre d'un homme moitié héros, moitié grand homme, que j'ai été bien étonné de recevoir, et que je vous envoie. Vous savez que je n'avais pas prétendu m'attirer des remercîments de personne, quand j'ai écrit l'*Histoire de Charles XII;* mais je vous avoue que je suis aussi sensible aux remercîments du cardinal Alberoni qu'il l'a pu être à la petite louange très méritée que je lui ai donnée dans cette his-

1. Gagnée par le maréchal de Luxembourg sur le prince d'Orange, le 4 août 1692. Steinkerque est sur la Senne, en Hainaut.

2. Voltaire conteste un peu trop absolument l'importance historique de la guerre, que Hegel et après lui Victor Cousin ont peut-être exagérée. Voy. Cousin, *Introduction à l'histoire de la philosophie*, 9e leçon.

3. Le canal de la Garonne (1681), œuvre de Riquet, entre la Méditerranée et l'océan Atlantique. — C'est de ce canal, alors commencé depuis deux ans, que Boileau disait dans la 1re *Épître* (1669) :

J'entends déjà frémir *les deux mers* [étonnées
De voir leurs flots unis aux pieds des [Pyrénées

toire[1]. Il a vu apparemment la traduction italienne qu'on en a faite à Venise. Je ne serais pas fâché que M. le garde des sceaux vît cette lettre, et qu'il sût que si je suis persécuté dans ma patrie, j'ai quelque considération dans les pays étrangers. Il fait tout ce qu'il peut pour que je ne sois pas prophète chez moi[2].

Continuez, je vous en prie, à faire ma cour aux gens de bien qui peuvent se souvenir de moi. Je voudrais bien que Pollion de La Popelinière pensât de moi plutôt comme les étrangers que comme les Français.

On m'a dit que ce *Portrait* est imprimé[3]. Je suis persuadé que les calomnies dont il est plein seront crues quelque temps, et je suis encore plus sûr que le temps les détruira.

Adieu; je vous embrasse tendrement. Le temps ne détruira jamais mon amitié pour vous.

1. Ce billet de remerciement du cardinal Alberoni a été conservé. — Alberoni, premier ministre du roi d'Espagne, avait été l'instigateur de la conspiration de Cellamare (voy. page 65, note 1); il fut disgracié en 1719, à la suite de la guerre malheureuse que cette tentative avortée avait attirée sur l'Espagne. — Voltaire disait au livre VIII de *Charles XII*, sur Alberoni : « Puissant génie, qui a gouverné l'Espagne assez longtemps pour sa gloire, et trop peu pour la grandeur de cet État. »

2. A la suite de la publication des *Lettres philosophiques*, il y avait eu arrêt du parlement contre ce livre, qui fut brûlé par la main du bourreau, et mandat d'arrestation contre Voltaire, qui ne s'y déroba que par la fuite et la retraite à Cirey. Il avait obtenu le 2 mars 1735 la permission de rentrer à Paris, accompagnée d'une réprimande du lieutenant de police. Voici la phrase d'Alberoni qu'il voulait faire lire au garde des sceaux Chauvelin : « Heureux les princes qui auront le bonheur de vous intéresser dans leurs faits! votre plume suffit pour les rendre immortels. »

3. Voy. le post-scriptum de la lettre 26. On ne sait quel est ce *Portrait*.

29. — A M. DE CIDEVILLE

Ce 22 février (1736).

Mon aimable et respectable ami, voilà trois de vos lettres auxquelles une de ces maladies de langueur que vous me connaissez m'a empêché de répondre.... Je suis persuadé que vous ne m'avez pas assez méprisé pour penser que je pusse quitter un moment Cirey pour aller jouir des vains applaudissements du parterre et de

> ..... je ne sais quel amour
> Que la faveur publique ôte et donne en un jour[1].

Si j'allais à Paris, ce ne serait que parce qu'il est sur le chemin de Rouen. Vous m'avez bien connu, vous avez toujours adressé vos lettres à Cirey, malgré les indignes gens qui disaient que j'avais été à Paris.

Je vous répondrai peu de chose sur Jore[2]. Il s'est très mal comporté avec moi dans l'affaire des *Lettres philosophiques*. Je lui ai donné de l'argent depuis peu; mais, pour l'édition d'*Alzire*, je l'abandonne à Demoulin[3], qui n'a pas assez bonne opinion de lui pour la lui confier.

Un article plus important, c'est Linant[4]. J'ai toujours affecté de ne vous en point parler, voulant attendre que le temps fixât mes idées sur son compte. Il m'avait marqué

1. Réminiscence de Racine, *Britannicus*, acte IV, sc. 3. Il s'agit d'*Alzire*, représentée avec un immense succès le 27 janvier.

2. C'est le libraire rouennais à qui Voltaire avait eu précédemment recours pour l'impression clandestine de *Charles XII* (voy. p 38, note 2). Il venait de publier en contrebande, et malgré Voltaire lui-même, les *Lettres philosophiques*. Emprisonné de ce fait à la Bastille, et privé de sa maîtrise, il avait obtenu sa grâce en trahissant le secret professionnel, et profitait de ses avantages pour exercer à l'encontre de Voltaire un chantage impudent.

3. Voy. p. 67, note 1.

4. Voy. la lettre 22.

bien peu de reconnaissance à Paris[1]; et déjà enflé du succès d'une tragédie qu'il n'a jamais achevée, il m'écrivit de Rouen, après six mois d'oubli, un petit billet en lignes diagonales, où il me disait qu'il ferait bientôt jouer sa pièce[2], et qu'il me rendrait l'argent que je lui avais, disait-il, prêté. Je dissimulai ce trait d'ingratitude et d'impertinence; et, toujours prêt à pardonner à la jeunesse, quand elle a de l'esprit, je le fis entrer chez Mme la marquise du Châtelet, malgré l'exclusion du maître de la maison[3], malgré le défaut qu'il a dans les yeux et dans la langue[4], et malgré la profonde ignorance dont il est. A peine a-t-il été établi dans la maison, qu'oubliant qu'il était précepteur et aux gages de Mme du Châtelet, oubliant le profond respect qu'il doit à son nom et à son sexe, il lui écrivit un jour une lettre, d'une terre voisine où il était allé de son chef et fort mal à propos. La lettre finissait ainsi : « L'ennui de Cirey est de tous les ennuis le plus grand », sans signer, sans mettre un mot de convenance. Les personnes chez qui il écrivit cette lettre[5], et auxquelles il eut l'impudence de la montrer, dirent à Mme la marquise du Châtelet qu'il le fallait chasser honteusement. Je fis suspendre l'arrêt, et je lui épargnai même les reproches. On ne lui parla de rien, et il continua de se conduire comme ferait un ami chez son ami, croyant que c'était là le bel air, parlant toujours du *cher* Cideville, du *pauvre* Cideville, et pas une fois de M. de

1. Quoique Voltaire eût fait de nouvelles tentatives pour le placer chez Mme de Fontaine-Martel, puis chez Mme de Bernières.

2. *Sésostris*. Linant avait d'abord mis sur le chantier une tragédie de *Sabinus*, qu'il abandonna sur l'avis de Voltaire.

3. M. du Châtelet voulait d'un abbé; or Linant avait déjà renoncé au petit collet.

4. Il bégayait et avait la vue basse.

5. C'était sans doute chez Mme de La Neuville, à qui Linant s'avisa de faire une déclaration galante, d'ailleurs fort mal accueillie.

Cideville, à qui il doit autant de respect que de reconnaissance et d'amitié.

Mme du Châtelet, indignée, a toujours voulu vous écrire et le chasser. J'ai apaisé sa colère, en lui représentant que c'était un jeune homme (il a pourtant vingt-sept ans passés) qui n'avait que de l'esprit et point d'usage du monde; que d'ailleurs il était né sage; qu'enfin, si elle n'avait pas besoin de lui, il avait besoin d'elle; qu'il mourrait de faim ailleurs, grâce à sa paresse et à son ignorance; qu'il fallait essayer de le corriger au lieu de le punir; qu'à la vérité il ne rendrait jamais dans une maison aucun de ces petits services par où l'on plaît à tout le monde, et dont la faiblesse de sa vue et la pesanteur de sa machine[1] le rendent incapable: mais qu'il savait assez de latin pour l'apprendre, au moins conjointement avec son fils[2]; qu'il lui apprendrait à penser, ce qui vaut mieux que du latin, et que je me chargeais de lui faire sentir la décence et les devoirs de son état.

C'est dans ces circonstances, mon tendre et judicieux ami, qu'il m'a demandé de faire entrer sa sœur dans la maison. Il est vrai que, depuis quelque temps, il se tient plus à sa place; mais il n'a pas encore effacé ses péchés. J'ai ouï dire d'ailleurs que sa sœur était encore plus fière que lui. J'ai vu de ses lettres; elle écrit comme une servante. Si avec cela elle pense en reine, je ne vois pas ce qu'on pourra faire d'elle[3].

Après toutes ces représentations, souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Linant d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos bontés qui l'ont gâté. Vous lui avez fait croire qu'il était né pour

1. Linant était un *lourdaud*.

2. C'est Mme du Châtelet qui instruisait à la fois l'élève et le précepteur

3. Les insolences de Mlle Linant la firent en effet chasser, ainsi que son frère qui avait pris fait et cause pour elle (décembre 1736).

être un Corneille, et il a pensé que, pour avoir broché à peine en trois ans quatre malheureux actes d'un monstre qu'il appelait tragédie, il devait avoir la considération de l'auteur du *Cid*. Il s'est regardé comme un homme de lettres et comme un homme de bonne compagnie, égal à tout le monde. Vos louanges et vos amitiés ont été un poison doux qui lui a tourné la tête. Il m'a haï, parce que je lui ai parlé franc. Méritez à votre tour qu'il vous haïsse, ou il est perdu. Je lui ai déjà dit qu'il était impertinent qu'il parlât de son *cher* et de son *pauvre* Cideville, et de Formont, à qui il a des obligations[1]. Je lui ai fait sentir tous ses devoirs; je lui ai dit qu'il faut savoir le latin, apprendre à écrire, et savoir l'orthographe, avant de faire une pièce de théâtre, et qu'il doit se regarder comme un homme qui a son esprit à cultiver et sa fortune à faire. Enfin, depuis quinze jours, il a pris des allures convenables. Le voilà en bon train; encouragez-le à la persévérance; un mot de votre main fera plus que tous mes avis.

En voilà beaucoup pour un malade; la tête me tourne; j'enrage. Voilà quatre feuilles d'écrites sans avoir parlé de vous. Adieu; mille amitiés au philosophe Formont et au tendre du Bourg-Theroulde.

30. — AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE[2]

A Paris, le 26 août (1736).

Monseigneur, il faudrait être insensible pour n'être pas

1. Voy. lettre 22, page 66.

2. Celui qui quatre ans plus tard allait devenir Frédéric II, n'avait encore que vingt-deux ans, et s'adonnait, en opposition déclarée avec les volontés du roi son père, au goût le plus vif pour les belles-lettres, en particulier pour la poésie et la philosophie. Il venait d'écrire à Voltaire sa première lettre, toute pleine d'enthousiasme et d'humilité.

infiniment touché de la lettre dont Votre Altesse Royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre en a été trop flatté: mais l'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dan le cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donn un plaisir mille fois plus pur, quand j'ai vu qu'il y a dans l monde un prince qui pense en homme, un prince philoso-phe qui rendra les hommes heureux.

Souffrez que je vous dise qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive des actions de grâces au soin que vous prenez de cultiver par la saine philosophie une âme née pour commander. Croyez qu'il n'y a eu de véritablement bons rois que ceux qui ont commencé comme vous par s'instruire, par connaître les hommes, par aimer le vrai, par détester la persécution et la superstition. Il n'y a point de prince qui, en pensant ainsi, ne puisse ramener l'âge d'or dans ses États. Pourquoi si peu de rois recherchent-ils cet avantage? Vous le sentez, monseigneur; c'est que presque tous songent plus à la royauté qu'à l'humanité: vous faites précisément le contraire. Soyez sûr que, si un jour le tumulte des affaires et la méchanceté des hommes n'altèrent point un si divin caractère, vous serez adoré de vos peuples et chéri du monde entier. Les philosophes dignes de ce nom voleront dans vos États; et, comme les artisans célèbres viennent en foule dans le pays où leur art est plus favorisé, les hommes qui pensent viendront entourer votre trône.

L'illustre reine Christine quitta son royaume pour aller chercher les arts[1]; régnez, monseigneur, et que les arts ennent vous chercher.

1. La reine Christine de Suède, née en 1626, avait succédé à son père Gustave-Adolphe en 1632. Elle abdiqua en faveur de son cousin Charles-Gustave en 1654. Mais le désir de cultiver son esprit ne fut pas le seul motif de cette détermination : les difficul-

Puissiez-vous n'être jamais dégoûté des sciences par les querelles des savants! Vous voyez, monseigneur, par les choses que vous daignez me mander, qu'ils sont hommes, pour la plupart, comme les courtisans mêmes. Ils sont quelquefois aussi avides, aussi intrigants, aussi faux, aussi cruels; et toute la différence qui est entre les pestes de cour et les pestes de l'école, c'est que ces derniers sont plus ridicules.....

Je vois, monseigneur, avec la joie d'un cœur rempli d'amour pour le bien public, la distance immense que vous mettez entre les hommes qui cherchent en paix la vérité et ceux qui veulent faire la guerre pour des mots qu'ils n'entendent pas. Je vois que les Newton[1], les Leibnitz[2], les Bayle[3], les Locke[4], ces âmes si élevées, si éclairées et si douces, sont ceux qui nourrissent votre esprit, et que vous rejetez les autres aliments prétendus, que vous trouveriez empoisonnés ou sans substance.

Je ne saurais trop remercier Votre Altesse Royale de la

tés qu'elle rencontrait dans le gouvernement y furent aussi pour quelque chose. Elle passa en France, puis à Rome, où elle mourut en 1689. Elle avait attiré Descartes dans ses États et entretenu avec lui une correspondance philosophique. Cette femme, d'un esprit si distingué, se souilla par la dépravation de ses mœurs et même par des crimes odieux, tels que l'assassinat de Monaldeschi. Voltaire passe volontairement sous silence ce côté de son caractère.

1. Le plus grand savant de l'Angleterre, né en 1642, mort en 1727, célèbre par ses travaux en mathématiques, en optique, et immortalisé par sa découverte de la gravitation universelle. — C'est Voltaire qui rendit populaire en France l'œuvre de Newton par ses *Lettres philosophiques* et par ses *Éléments de la philosophie de Newton, mis à la portée de tout le monde* (1738).

2. Né à Leipzig en 1646, mort à Hanovre en 1716; mathématicien, érudit, philosophe éminent. Voltaire le met ici à côté de Newton, pour complaire à Frédéric; mais il fut toujours l'adversaire de la métaphysique leibnitzienne, et en particulier de la théorie de l'*optimisme*, qu'il railla si cruellement dans le roman de *Candide* (1759).

3. Voy. p. 68, note 5.

4. Voy. p. 68, note 2.

bonté qu'elle a eue de m'envoyer le petit livre concernant M. Wolff[1]. Je regarde ses idées métaphysiques comme des choses qui font honneur à l'esprit humain. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde; c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris; et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. Si quelqu'un peut prétendre à deviner juste[2], c'est M. Wolff. On peut le combattre, mais il faut l'estimer : sa philosophie est bien loin d'être pernicieuse; y a-t-il rien de plus beau et de plus vrai que de dire, comme il fait, que les hommes doivent être justes, quand même ils auraient le malheur d'être athées?

La protection qu'il semble que vous donnez, monseigneur, à ce savant homme, est une preuve de la justesse de votre esprit et de l'humanité de vos sentiments.

Vous avez la bonté, monseigneur, de me promettre de m'envoyer le *Traité de Dieu, de l'âme et du monde*[3]. Quel présent, monseigneur, et quel commerce[4]! L'héritier d'une monarchie daigne, du sein de son palais, envoyer des in-

1. Métaphysicien de l'école de Leibnitz, frappé d'exil par Frédéric Ier, grand-père du prince royal, et maintenu en disgrâce par Frédéric-Guillaume, à cause du caractère peu orthodoxe de ses doctrines. — Le petit livre en question est une traduction, faite par les soins du prince royal, des accusations portées contre Wolff et de sa justification.

2. Deviner, c'est tout le pouvoir que Voltaire accorde à la métaphysique.

3. Ouvrage de Wolff.

4. Quelles *relations* entre nous. C'est le sens latin du mot *commercium*.

structions à un solitaire! Daignez me faire ce présent, monseigneur; mon amour extrême pour le vrai est la seule chose qui m'en rende digne. La plupart des princes craignent d'entendre la vérité, et ce sera vous qui l'enseignerez.

A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste. Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent guère d'être lus. Vous sentez qu'il n'y aurait rien de plus méprisable que de passer sa vie à renfermer dans des rimes des lieux communs usés, qui ne méritent pas le nom de pensées. S'il y a quelque chose de plus vil, c'est de n'être que poète satirique et de n'écrire que pour décrier les autres. Ces poètes sont au Parnasse ce que sont dans les écoles ces docteurs qui ne savent que des mots, et qui cabalent contre ceux qui écrivent des choses.

Si la *Henriade* a pu ne pas déplaire à Votre Altesse Royale, j'en dois rendre grâce à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poème inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme; il devait trouver grâce devant un prince philosophe.

Vous m'ordonnez de vous envoyer mes autres ouvrages: je vous obéirai, monseigneur[1]; vous serez mon juge, et vous me tiendrez lieu du public. Je vous soumettrai ce que j'ai hasardé en philosophie: vos lumières seront ma récompense: c'est un prix que peu de souverains peuvent donner. Je suis sûr de votre secret: votre vertu doit égaler vos connaissances.

Je regarderais comme un bonheur bien précieux celui de venir faire ma cour à Votre Altesse Royale. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-

1. Une sage défiance l'empêchera d'exécuter à la lettre cette belle promesse.

reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage; c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir[1]. Vous pensez sans doute comme Julien, ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple. Mon cœur sera au rang de vos sujets; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent. Je suis avec un profond respect, de Votre Altesse Royale, le très humble, etc.

---

31. — A MADEMOISELLE QUINAULT[2]

A Cirey, ce 29 .... 1736.

Je reçois, adorable Thalie, votre lettre du 25. Vous avez bien raison de dire que, si vous étiez à Cirey, vous me feriez faire une tragédie en six semaines. Vous me feriez faire assurément tout ce que vous voudriez; mais, tant que vous n'y serez pas, le théâtre a bien la mine d'être sacrifié à ces malheureuses mathématiques, à ces vérités arides qui sont sans agrément, et qui ne peuvent être embellies par vous.

1. Mme du Châtelet avait peur que Frédéric ne lui enlevât Voltaire, et que le séjour de la Prusse, sous Frédéric-Guillaume, ne fût peu sûr pour un si libre esprit. Voy. Notice, p. XIII.

2. Dite Mlle Quinault cadette, sœur de Quinault-Dufresne (voy. p. 35, note 2), excellait dans les rôles comiques. Elle avait débuté en 1718, passait pour avoir le goût délicat, et recevait une brillante société de beaux-esprits et de grands seigneurs : Pont de Veyle, Duclos, Maurepas, Marivaux, Voltaire lui-même, etc. C'était la réunion dite *du Bout du banc*.

Je suis toujours le très humble serviteur des goûts des personnes avec qui je vis. On[1] aime ici la philosophie de Newton, et je me suis mis à l'aimer. Je calcule, je combine, je cherche à comprendre ce que les autres ont découvert ; il y a bien loin de là à une comédie et à une tragédie. Ne comptez point sur moi cet hiver. Laissons passer les plus pressés : ce sera l'hiver prochain que je me mettrai sous votre coulevrine[2]. Je rassemblerai tout ce qui peut me rester de force pour mériter encore une fois vos soins[3]. Je vous enverrai un plan bien détaillé dans deux ou trois mois, un peu de prose et un peu de vers, de grandes marges surtout, que vous remplirez, s'il vous plaît, de ces remarques pour lesquelles j'ai tant de foi. Hélas ! que ne vous ai-je plutôt connue, je vaudrais bien mieux que je ne vaux !

Vous moquez-vous de réciter des rôles faits par nous autres ! Une seule de vos lettres est bien mieux écrite que tout ce que nous vous faisons dire. La différence est que nous nous donnons la torture pour avoir de l'esprit, et qu'il ne vous en coûte rien. Je le dis encore, quand vous voudrez qu'une pièce réussisse, composez votre rôle vous-même.

Vous aurez donc la bonté de m'envoyer le manuscrit par M. de Pont de Veyle[4], qui le fera contresigner[5]. Je vous aurai une nouvelle obligation.....

Adieu ! adorable Thalie, adieu. Je vous demande toujours

1. Mme du Châtelet.

2. Au propre, sorte de canon, de forme allongée et à longue portée; *être sous la coulevrine de...* signifie, au figuré, être soumis à l'influence, à l'autorité.

3. C'est Mlle Quinault qui avait indiqué à Voltaire le sujet de la comédie de *l'Enfant prodigue*, présentée sous un faux nom d'auteur à la Comédie Française, et jouée le 10 octobre 1736.

4. Voy. p. 76, note 2.

5. Voltaire se faisait souvent adresser son courrier sous le contreseing d'un haut personnage, afin d'éviter les indiscrétions de la poste.

très humblement pardon de la Croupillac[1]; mais, quelque rôle que je vous eusse donné, il eût fallu toujours en être honteux.

Adieu. Vous ne m'aimez que pour votre théâtre, et moi je vous aime pour vous, comme de raison.

---

32. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT[2]

Mercredi 10 décembre 1737.

Je me hâte de répondre à votre lettre du 8.

Je vois, par le mémoire de ce que contient la caisse, qu'il y a trente et un volumes de pièces de l'Académie.

Il est impossible qu'il y en ait tant depuis que l'Académie distribue des prix[3]. Il faut que vous ayez pris la malheureuse Académie française pour l'Académie des sciences. On envoya un jour dix-huit singes à un homme qui avait demandé dix-huit cygnes pour mettre sur son canal. J'ai bien la mine d'avoir trente et un singes au lieu de huit à neuf cygnes qu'il me fallait. Si l'on a fait ce quiproquo, comme je le présume, mon cher abbé, il faut vite acheter

1. Rôle dans *l'Enfant prodigue*, tenu par Mlle Quinault.

2. Cet abbé, chanoine et trésorier du chapitre de Saint-Merry, caissier général de l'association janséniste, dont il faisait partie, fut en outre pendant près de cinq ans (1736-1741) chargé des intérêts, et même, comme on le voit par cette lettre, des achats et commissions diverses de Voltaire. Il y avait grande amitié entre Voltaire et cet abbé spirituel, scrupuleusement honnête, [illegible] animé d'une rare tolérance. Leur correspondance manuscrite (à la Bibl nationale) se compose de 143 lettres.

3. Voltaire et la marquise du Châtelet travaillaient l'un et l'autre à un mémoire *sur la nature et la propagation du feu*, question mise au concours par l'Académie des sciences. Le prix fut décerné en 1738; ni Voltaire ni son amie ne l'obtinrent; mais leurs mémoires furent honorés de l'impression dans le recueil de l'Académie.

les volumes des pièces qui ont remporté le prix à la véritable Académie, et je vous enverrai les ennuyeux compliments de la pauvre Académie française [1].

Je vous réitère mes petites supplications au sujet des livres que j'ai demandés, des baromètres et des thermomètres. En voilà deux que vous m'envoyez ; reste à deux qu'il me faut encore.

Envoyez monsieur votre frère chez Hébert presser le nécessaire de la part de Mme la marquise du Châtelet, et le prier de ne rien épargner pour le goût et la magnificence [2].

Faites chercher, je vous prie, une montre à secondes chez Leroi, où chez Lebon, ou chez Tiout, enfin la meilleure montre soit d'or, soit d'argent : il n'importe ; le prix n'importe pas davantage. Vous avez carte blanche [3] sur tout et je n'ai jamais que des remercîments à vous faire.

Je vous embrasse tendrement.

---

33. — A M. DE CIDEVILLE

A Cirey, ce 23 décembre (1737)

L'Amitié, ma déesse unique [4],
Vient enfin de me réveiller
De cette langueur léthargique
Où je paraissais sommeiller,
Et m'a dit d'un ton véridique :
« N'as-tu pas assez barbouillé
Ton système philosophique [5],
Assez énoncé, détaillé

1. Voy. lettre 21, page 62. — Il y a chez Voltaire quelque dépit contre l'Académie française, à laquelle il s'était présenté l'année précédente, mais dont il avait été écarté par le ministère.

2. La marquise s'occupait de meubler et de décorer son château de Cirey.

3. Papier (*charta*) signé en blanc

4. Sens de *unicus* en latin : *supérieure à toutes.*

5. Les *Éléments de la philosophie de Newton*

De Louis l'histoire authentique[1]?
N'as-tu pas encore rimaillé
Récemment une œuvre tragique?
Seras-tu sans cesse embrouillé
De vers et de mathématique[2]?
Renonce plutôt à Newton,
A Sophocle, aux vers de Virgile,
A tous les maîtres d'Hélicon;
Mais sois fidèle à Cideville. »

J'ai répondu du même ton :
« O ma patronne! ô ma déesse!
Cideville est le plus beau don
Que je tienne de ta tendresse;
Il est lui seul mon Apollon,
C'est lui dont je veux le suffrage;
Pour lui mon esprit tout entier
S'occupait d'un trop long ouvrage;
Et si j'ai paru l'oublier,
C'est pour lui plaire davantage. »

Voilà une de mes excuses, mon cher Cideville, et cette excuse vous arrivera incessamment par le coche. C'est une tragédie; c'est *Mérope*, tragédie sans amour, et qui peut-être n'en est que plus tendre[3]. Vous en jugerez, vous qui avez un cœur si bon et si sensible, vous qui seriez le plus tendre des pères, comme vous avez été le meilleur des fils, et comme vous êtes le plus fidèle ami.....

Une autre excuse bien cruelle de mon long silence, c'est que la calomnie, qui m'a persécuté si indignement, m'a forcé enfin de rompre tout commerce avec mes meilleurs amis pendant une année. *On ouvrait toutes mes lettres*[4], on empoisonnait ce qu'elles avaient de plus innocent; et des personnes qui avaient apparemment juré ma perte en faisaient

1. C'est-à-dire *certaine, puisée aux sources :* il s'agit du *Siècle de Louis XIV*, dont il disait déjà en 1735 : « C'est l'ouvrage de toute ma vie ». Cf. lettre 28.

2. On disait autrefois la *mathématique*, au singulier, comme on dit encore la *physique* (en grec μαθηματικὴ τέχνη).

3. L'amour maternel en est le principal ressort. Voy. Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, chap. xv.

4. Voy. p 90, note 5.

des extraits odieux qu'ils[1] portaient jusqu'aux ministres, dans l'occasion. J'avais cru apaiser la rage de ces persécuteurs, en faisant un tour en Hollande[2]; ils m'y ont poursuivi. Rousseau, entre autres, ce monstre né pour calomnier[3], écrivit que j'étais venu en Hollande prêcher contre la religion, que j'avais tenu école de déisme[4] chez M. s'Gravesande, fameux philosophe de Hollande. Il fallut que M. s'Gravesande démentît ce bruit abominable dans les gazettes. Je ne m'occupai, dans mon séjour en Hollande, qu'à voir les expériences de la physique newtonienne que fait M. s'Gravesande, qu'à étudier et qu'à mettre en ordre les *Éléments* de cette physique, commencés à Cirey. Je n'ai opposé à la rage de mes ennemis qu'une vie obscure, retirée[5], des études sérieuses auxquelles ils n'entendent rien. Bientôt l'amitié me fit revenir en France[6]. Je retrouvai à Cirey Mme du Châtelet et toute sa famille. Ils connaissent mon cœur; ils ne se sont jamais démentis un moment pour moi. J'y ai trouvé le repos et la douceur de la vie, que mes ennemis voudraient m'arracher. Pour montrer une docilité sans réserve à ceux dont je peux dépendre, j'ai, par le conseil de

1. *Personne* peut être ainsi représenté par un pronom au masculin, pourvu qu'il soit séparé de ce pronom par quelques mots qui dissimulent et fassent oublier le genre du substantif. Le pronom représente alors l'idée plutôt que le nom : c'est un accord logique.

2. La vraie cause du départ de Voltaire pour la Hollande, à la fin de 1736, était la découverte, dans les papiers de l'évêque de Luçon (Bussy), qui venait de mourir, de la satire du *Mondain*, où se trouvait un passage assez vif sur Adam et Eve.

3. Voy. p. 17, note 1.

4. On prétendait qu'il avait eu avec S'Gravesande une dispute publique, où il aurait soutenu, non le déisme, mais l'athéisme. — S'Gravesande, né en 1688, mort en 1742, était alors professeur à l'Université de Leyde; il s'adonnait à la fois à la physique, d'après les principes de Newton, et à la philosophie proprement dite, comme disciple de Locke.

5. Moins qu'il ne le dit : c'était à qui pourrait approcher cet homme universellement célèbre.

6. Au mois de février 1737

M. d'Argental, envoyé, il y a plus de six mois, mes *Éléments de Newton* à la censure à Paris. Ils y sont restés; on ne me les rend point[1]. J'en ai suspendu la publication en Hollande. Je la suspends encore. Les libraires (qui se sont trouvés par hasard d'honnêtes gens)[2] ont bien voulu différer par amitié pour moi. J'attendais quelque décision en France de la part de ceux qui sont à la tête de la littérature. Je n'en ai aucune. Voilà quant à la philosophie; car je veux vous rendre un compte exact.

Quant aux autres ouvrages, j'ai donc fait *Mérope*, dont vous jugerez incessamment. J'ai corrigé toutes mes tragédies, entre autres les trois premiers actes d'*Œdipe*. J'ai retouché beaucoup jusqu'aux petites pièces détachées que vous avez entre les mains. J'ai poussé l'histoire de Louis XIV jusqu'à la bataille de Turin[3]. Je m'amuse d'ailleurs à me faire un cabinet de physique assez complet[4]. Mme du Châtelet est dans tout cela mon guide et mon oracle. On a imprimé l'*Enfant prodigue*[5], mais je ne l'ai point encore vu.

Comme je suis en train de vous rendre compte de tout, il faut vous dire que ce Demoulin, qui voulait faire imprimer vos lettres, est celui qui me suscita l'infâme procès de Jore[6]. Il m'avait dissipé vingt mille francs que je lui avais confiés; et, pour m'empêcher de lui faire rendre compte, il m'embarrassa dans ce procès. Il vient aujourd'hui de me demander pardon, et de me tout avouer. O hommes! ô monstres! qu'il y a peu de Cidevilles!

Continuons; vous aurez tout le détail de mes peines. Une

1. La physique de Descartes était considérée à la Sorbonne, et dans les conseils du gouvernement, surtout par le chancelier d'Aguesseau, comme sacro-sainte et officielle : de là ces difficultés.

2. Voy. p. 69, note 4.

3. Où le prince Eugène battit en 1706 les Français, commandés par le maréchal de Marsin.

4. Voy. la lettre précédente.

5. Voy. p. 90, note 3.

6. Voy. le 3e paragraphe de la lettre 29

des plus grandes a été d'avoir donné à Mme du Châtelet les Linant. Vous savez quel prix elle a reçu de ses bontés. Je crois la sœur plus coupable que le frère. Je suis d'autant plus affligé que Linant semblait vouloir travailler. Il reprenait sa tragédie à cœur ; je m'y intéressais ; je le faisais travailler ; il me serait devenu cher à mesure qu'il eût cultivé son talent, mais il ne m'est plus permis de conserver avec lui le moindre commerce[1].

Mon cher ami, cette lettre est une jérémiade. Je pleure sur les hommes ; mais je me console, car il y a des Émilies[2] et des Cidevilles.

---

34. — A MADEMOISELLE QUINAULT

Cirey, ce 16 août (1738).

Vous voulez, charmante Thalie,
Ressusciter et rendre au jour
Ma Melpomène ensevelie[3]
Dans le sombre et profond séjour
De l'obscure philosophie.
C'est, je vous jure, un grand effort :
Car je sens que je suis bien mort,
Et je regrette peu la vie.

Vous êtes toute propre à faire des miracles ; j'en ai grand besoin. Je ne sais si je n'ai pas renoncé à l'envie dangereuse de me faire juger par le public. Il vient un temps, aimable Thalie, où le goût du repos et les charmes d'une vie retirée

1. Voy. la lettre 29. — Cela ne devait pas empêcher Voltaire, deux ans plus tard, de faire remettre de l'argent à Linant, qu'il savait dans la gêne : « J'ai donné ma parole d'honneur, disait-il, de ne point lui écrire, et je ne lui écrirai point ; mais je ne l'ai pas donnée de ne le point secourir, et je le secours. »

2. Mme du Châtelet.

3. Il n'avait rien mis au théâtre depuis l'*Enfant prodigue* (octobre 1736).

l'emportent sur tout le reste. Heureux qui sait se dérober de bonne heure aux séductions de la renommée, aux fureurs de l'envie, aux jugements inconsidérés des hommes! Je n'ai que trop à me repentir d'avoir travaillé à autre chose qu'à mon repos. Qu'ai-je gagné par vingt ans de travail? Rien que des ennemis. C'est là presque tout le prix qu'il faut attendre de la culture des belles-lettres : beaucoup de mépris quand on ne réussit pas, et beaucoup de haine quand on réussit. Le succès même a toujours quelque chose d'avilissant par le soin qu'on a d'encourager je ne sais quels bateleurs d'Italie [1] à tourner le sérieux en ridicule et à gâter le goût dans le comique [2].

Personne n'était plus capable que vous de donner quelque considération à l'état charmant que vous ennoblissez tous les jours. Mais ce bel état en est-il moins décrié par les bigots, moins indifférent aux personnes de la cour? Et répand-on moins d'opprobre sur un état qui demande des lumières, de l'éducation, des talents, sur une étude et sur un art qui n'enseigne que la morale, les bienséances et les vertus [3]?

J'ai toujours été indigné, pour vous et pour moi, que des travaux si difficiles et si utiles fussent payés de tant d'ingratitude; mais à présent mon indignation est changée en découragement. Je ne réformerai point les abus du monde, il vaut mieux y renoncer. Le public est une bête féroce; il faut l'enchaîner ou la fuir. Je n'ai point de chaînes pour elle, mais j'ai le secret de la retraite. J'ai trouvé la douceur du repos, le vrai bonheur. Irai-je quitter tout cela pour être déchiré par l'abbé Desfontaines [4] et pour être immolé sur le théâtre des farceurs italiens à la malignité du public et aux rires de la canaille? Je devrais plutôt vous exhorter à

1. Voy p. 60, note 4.
2. C'est-à-dire à répandre le goût d'un comique bas et trivial.
3. C'est une idée fixe; voy. p. 70, note 1.
4. Voy. p. 25, note 1.

quitter une profession ingrate, que vous ne devriez m'encourager à m'exposer encore sur la scène. J'ajouterai à tout ce que je viens de vous dire qu'il est impossible de bien travailler dans le découragement où je suis. Il faut une ivresse d'amour-propre et d'enthousiasme : c'est un vin que j'ai envié et que je n'ai plus envie de boire. Vous seule seriez capable de m'enivrer encore ; mais si vous avez toujours le saint zèle de faire des prosélytes, vous trouverez dans Paris des esprits plus propres que moi à cette vocation, plus jeunes, plus hardis, et qui auront plus de talent. Séduisante Thalie, laissez-moi ma tranquillité! Je vous serai toujours aussi attaché que si je devais à vos soins le succès de deux pièces par an. Ne me tentez point, ne rallumez point un feu que je veux éteindre ; n'abusez point de votre pouvoir. Votre lettre m'a presque fait imaginer un plan de tragédie ; une seconde lettre m'en ferait faire les vers[1]. Laissez-moi ma raison, je vous en prie. Hélas ! j'en ai si peu ! Adieu ; les petits chiens noirs vous font mille compliments : l'un s'appelle Zamore, l'autre Alzire[2]. Quels noms ! tout parle ici de tragédie.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que je le suis. V.

Mme la marquise du Châtelet vous fait mille compliments. Comptez encore une fois, mademoiselle, sur mon tendre dévouement et sur ma reconnaissance.

1. Voilà le cri du cœur. Le découragement de Voltaire n'est qu'un dépit amoureux.

2. Un chien et une chienne envoyés à Cirey par Mlle Quinault. Voltaire leur avait donné des noms empruntés à sa tragédie d'*Alzire* (voy. p. 81, note 1).

35. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET

A Cirey, ce 20 octobre (1738).

Quoique je sois en commerce avec Newton-Maupertuis et avec Descartes-Mairan [1], cela n'empêche pas que Quintilien-d'Olivet [2] ne soit toujours dans mon cœur, et que je ne le regarde comme mon maître et mon ami. *In domo patris mei mansiones multæ sunt* [3], et je peux encore dire, *in domo mea*. Je passe ma vie, mon cher abbé, avec une dame qui fait travailler trois cents ouvriers [4], qui entend Newton, Virgile et le Tasse, et qui ne dédaigne pas de jouer au piquet. Voilà l'exemple que je tâche de suivre, quoique de très loin. Je vous avoue, mon cher maître, que je ne vois pas pourquoi l'étude de la physique écraserait les fleurs de la poésie. La vérité est-elle si malheureuse qu'elle ne puisse souffrir les ornements? L'art de bien penser, de parler avec éloquence, de sentir vivement, et de s'exprimer de même, serait-il donc l'ennemi de la philosophie? Non, sans doute, ce serait penser en barbare. Malebranche, dit-on,

1. Maupertuis, né en 1698, mort en 1759, célèbre géomètre, revenait d'une expédition au pôle, où le gouvernement l'avait envoyé pour mesurer un degré de longitude : cette mission scientifique avait mis le comble à sa réputation. Il partit en 1740 pour Berlin, où Frédéric l'appelait comme président de l'Académie : c'est là qu'il eut avec Voltaire des démêlés si violents. Voy. Notice, p. XXI. — Mairan, né en 1678, mort en 1771, est aussi un physicien et un mathématicien distingué. — Ces deux savants étaient, dans l'Académie des sciences, les représentants autorisés des deux physiques rivales, celle de Descartes et celle de Newton. C'est sur ce sujet que Voltaire, grand partisan de Newton, correspondait avec eux.

2. Quintilien, célèbre rhéteur romain du premier siècle après J.-C., maître de Pline le Jeune, et peut-être de Tacite, a composé le livre de l'*Institution oratoire*, dans lequel il défend la rhétorique cicéronienne. Cf. p. 76, note 3.

3. Saint Jean, XIV, 2. — Sentence dont Voltaire use fréquemment, surtout comme d'une leçon de tolérance.

4. Voy. p. 92, note 2.

et Pascal avaient l'esprit bouché pour les vers[1]; tant pis pour eux : je les regarde comme des hommes bien formés d'ailleurs, mais qui auraient le malheur de manquer d'un des cinq sens.

Je sais qu'on s'est étonné, et qu'on m'a même fait l'honneur de me haïr, de ce qu'ayant commencé par la poésie, je m'étais ensuite attaché à l'histoire, et que je finissais par la philosophie. Mais, s'il vous plaît, que faisais-je au collège, quand vous aviez la bonté de former mon esprit? Que me faisiez-vous lire et apprendre par cœur à moi et aux autres? des poètes, des historiens, des philosophes. Il est plaisant qu'on n'ose pas exiger de nous dans le monde ce qu'on a exigé dans le collège, et qu'on n'ose pas attendre d'un esprit fait les mêmes choses auxquelles on exerça son enfance.

Je sais fort bien, et je sens encore mieux, que l'esprit de l'homme est très borné; mais c'est par cette raison-là même qu'il faut tâcher d'étendre les frontières de ce petit État, en combattant contre l'oisiveté et l'ignorance naturelle avec laquelle nous sommes nés. Je n'irai pas un jour faire le plan d'une tragédie et des expériences de physique; *sed omnia tempus habent*[2], et, quand j'ai passé trois mois dans les épines des mathématiques, je suis fort aise de retrouver des fleurs.

Je trouve même fort mauvais que le P. Castel ait dit, dans un extrait des *Éléments de Newton*[3], que je passais du

1. Il y a de l'excès dans cette expression. Malebranche et Pascal ont été simplement des détracteurs de l'imagination, le premier dans son livre de la *Recherche de la vérité*, le second dans divers passages des *Pensées*. Quant aux attaques de Pascal contre « la beauté poétique » suivant l'opinion commune, elles montrent que Pascal dédaignait les faux brillants, non la véritable poésie. Cf. *Pensées* (Éd. Havet, art. VII, § 25).

2. Ecclésiaste, III, 1.

3. Le P. Castel, jésuite, né en 1688, mort en 1757, s'occupait de sciences, mais apportait dans ces études des conceptions bizarres et des théories préconçues. — Cf. p. 45, note 3.

frivole au solide. S'il savait ce que c'est que le travail d'une tragédie et d'un poème épique, *si* sciret *donum Dei*[1], il n'aurait pas lâché cette parole. La *Henriade* m'a coûté dix ans ; les *Éléments de Newton* m'ont coûté six mois, et ce qu'il y a de pis, c'est que la *Henriade* n'est pas encore faite[2] ; j'y travaille encore quand le dieu qui me l'a fait faire m'ordonne de la corriger ; car, comme vous savez :

Est deus in nobis; agitante calescimus illo.
(Ovide, *Fast.*, lib. VI, v. 5.)

Et, pour vous prouver que je sacrifie encore aux autels de ce dieu, c'est que M. Thieriot doit vous faire lire une *Mérope* de ma façon, une tragédie française, où, sans amour, sans le secours de la religion[3], une mère fournit cinq actes entiers. Je vous prie de m'en dire votre sentiment tout aussi naïvement que vous l'avez dit à Rousseau sur les *Aïeux chimériques*[4].

Je sais que non seulement vous m'aimez, mais que vous aimez la gloire des lettres et celle de votre siècle. Vous êtes bien loin de ressembler à tant d'académiciens, soit de votre tripot[5], soit de celui des Inscriptions, qui, n'ayant jamais rien produit, sont les mortels ennemis de tout homme de génie et de talent, qui se donneront bien garde d'avouer que, de leur vivant, la France a eu un poète épique[6], qui loueront jus-

1. Saint Jean, IV, 10.

2. Voltaire en donna de nouvelles éditions, remaniées et augmentées, en 1741 et en 1746.

3. L'amour et la religion paraissaient être jusqu'alors les deux ressorts indispensables d'une tragédie française.

4. Comédie non représentée, qui venait d'être imprimée pour la première fois en 1737, dans les *Œuvres* de Jean-Baptiste Rousseau.

5. C'est le terme dont Voltaire se sert pour désigner les diverses compagnies : les Académies, le théâtre, les parlements. Le sens primitif de ce mot est *Jeu de paume ;* il a pris un sens désavantageux et ne se dit plus guère que d'une maison de jeu clandestine et prohibée.

6. Voy. p. 32, note 2.

qu'à Camoëns[1] pour me rabaisser, et qui, me lisant en secret, affecteront en public de garder le silence sur ce qu'ils estiment malgré eux. Peut-être

..... *exstinctus amabitur idem.*
(Hor., lib. II, ep. I, v. 14.)

Vous êtes trop au-dessus de ces lâches cabales formées par les esprits médiocres, vous encouragez trop les arts par vos excellents préceptes, pour ne pas chérir un homme qui a été formé par eux. Je ne sais pourquoi vous m'appelez *pauvre ermite;* si vous aviez vu mon ermitage, vous seriez bien loin de me plaindre. Gardez-vous de confondre le tonneau de Diogène avec le palais d'Aristippe[2]. Notre première philosophie est ici de jouir de tous les agréments qu'on peut se procurer. Nous saurions très bien nous en passer; mais nous savons aussi en faire usage; et peut-être, si vous veniez à Cirey, préféreriez-vous la douceur de ce séjour à toutes les infâmes cabales des gens de lettres, au brigandage des journaux, aux jalousies, aux querelles, aux calomnies qui infestent la littérature. Il y a des têtes couronnées, mon cher abbé, qui ont envoyé dans cet ermitage de Mme du Châtelet leurs favoris[3] pour venir l'admirer, et qui vou-

1. Poète épique portugais, auteur des *Lusiades*, dont le héros est Vasco de Gama. Né en 1525, Camoëns mourut en 1579.

2. Diogène et Aristippe sont deux philosophes grecs du quatrième siècle av. J.-C. — Diogène le Cynique vivait, dit-on, dans un tonneau, et professait un mépris ironique pour toutes les affections de l'homme, qu'il regardait comme des préjugés. Aristippe au contraire enseignait la recherche du plaisir, poursuivie avec goût et modération : c'était un voluptueux élégant.

3. Frédéric avait envoyé son ami le baron de Kaiserling à Cirey, en 1737 : il était chargé de remettre à Voltaire un portrait du prince royal et d'offrir les hommages de son maître à la marquise ; mais surtout il devait tenter de convertir Voltaire à l'idée d'un voyage en Prusse, et en attendant lui demander communication des ouvrages qu'il avait en portefeuille.

draient y venir eux-mêmes ; et, si vous y veniez, nous en serions tout aussi flattés. La visite du sage vaut celle des princes.

Adieu ; je ne vous écris point de ma main, je suis malade ; je vous embrasse tendrement. Adieu, mon ami et mon maître.

---

36. — A M. HELVÉTIUS[1]

A Cirey, ce 4 décembre (1738).

Mon très cher enfant, pardonnez l'expression, la langue du cœur n'entend pas le cérémonial ; jamais vous n'éprouverez tant d'amitié et tant de sévérité : je vous renvoie votre *Épître* apostillée[2], comme vous l'avez ordonné. Vous et votre ouvrage méritez d'être parfaits. Qui peut ne pas s'intéresser à l'un et à l'autre? Mme la marquise du Châtelet pense comme moi : elle aime la vérité et la candeur de votre caractère ; elle fait un cas infini de votre esprit ; elle vous trouve une imagination féconde ; votre ouvrage lui paraît plein de diamants brillants ; mais qu'il y a loin de tant de talents et de tant de grâces à un ouvrage correct ! La nature a tout fait pour vous ; ne lui demandez plus

1. Claude-Adrien Helvétius, né en 1715, venait d'être pourvu d'une ferme générale ; mais il s'adonnait aux belles-lettres, qu'il finit par cultiver exclusivement à partir de 1750, quand il eut résigné sa charge. Après quelques tentatives poétiques, il se tourna vers la philosophie, et publia en 1758 le livre de l'*Esprit*, inspiré par un brutal sensualisme, en psychologie et en morale. Cet ouvrage fit scandale et fut brûlé en 1759, par arrêt du parlement. Helvétius démentait d'ailleurs par ses mœurs la sécheresse de sa doctrine : c'était pour les gens de lettres l'hôte le plus affable, l'ami le plus dévoué. Il mourut en 1771, laissant un traité *de l'Homme*, ouvrage posthume.

2. Une épître en vers *sur l'Etude*, qu'il avait soumise aux hôtes de Cirey, et que Voltaire lui renvoyait avec des *apostilles*, ou notes critiques.

rien; demandez tout à l'art ; il ne vous manque plus que de travailler avec difficulté. Vingt bons vers en quinze jours sont malaisés à faire ; et, depuis nos grands maîtres, dites-moi, qui a fait vingt bons vers alexandrins de suite? Je ne connais personne dont on puisse en citer un pareil nombre. Et voilà pourquoi tout le monde s'est jeté dans ce misérable style marotique[1], dans ce style bigarré et grimaçant, où l'on allie monstrueusement le trivial et le sublime, le sérieux et le comique, le langage de Rabelais[2], celui de Villon[3] et celui de nos jours. A la bonne heure, qu'un laid visage se couvre de ce masque. Rien n'est si rare que le beau naturel ; c'est un don que vous avez; tirez-en donc, mon cher ami, tout le parti que vous pouvez; il ne tient qu'à vous. Je vous jure que vous serez supérieur en tout ce que vous entreprendrez; mais ne négligez rien. Je vous donne un bon conseil, après vous avoir donné de bien mauvais exemples. Je me suis mis trop tard à corriger mes ouvrages ; je passe actuellement les jours et les nuits à réformer la *Henriade*, *Œdipe*, *Brutus*, et tout ce que j'ai jamais fait. N'attendez pas comme moi :

Si nolis sanus, curres hydropicus.....
(Hor., lib. I, ep. II, v. 34.)

Je songe à guérir mes maladies; mais vous, prévenez celles qui peuvent vous attaquer. Puisque vous chantez l'*étude* avec tant d'esprit et de courage, ayez aussi le courage de limer cette production vingt fois; renvoyez-la-moi, et que je vous la renvoie encore. La gloire, en ce métier-ci, est

1. Voy. lettre 3.
2. Né en 1483, mort en 1553, auteur de *Gargantua et Pantagruel*.
3. Le plus grand poète français du quinzième siècle, vrai gamin de Paris, qui encourut la potence par ses méfaits, mais qui a chanté les émotions de cette vie dévergondée dans deux admirables recueils intitulés le *Petit* et le *Grand Testament*.

comme le royaume des cieux, *et violenti rapiunt illud*[1]. Que je sois donc votre directeur[2] pour ce royaume des belles-lettres; vous êtes une belle âme à diriger. Continuez dans le bon chemin, travaillez; je veux que vous fassiez aux belles-lettres et à la France un honneur immortel. Plutus[3] ne doit être que le valet de chambre d'Apollon; le tarif[4] est bientôt connu, mais une épître en vers est un terrible ouvrage. Je défie vos quarante fermiers généraux de la faire. Adieu; je vous embrasse tendrement; je vous aime comme on aime son fils. Mme du Châtelet vous fait les compliments les plus vrais; elle vous écrira, elle vous remercie.

Allons, qu'un ouvrage qui lui est adressé soit digne de vous et d'elle. Vous m'avez fait trop d'honneur dans cet ouvrage, et cependant je vous rends la vie bien dure. Adieu; je vous souhaite la bonne année. Aimez toujours les arts et Cirey.

---

37. — A M. LE COMTE DE CAYLUS[5]

(1739).

Vous me comblez de joie et de reconnaissance, monsieur; je m'intéresse presque autant que vous aux progrès des arts, et particulièrement à la sculpture et à la peinture, dont je suis

1. Saint Mathieu, xi, 12.

2. Comme il y a des directeurs de conscience pour préparer les âmes au « royaume des cieux ».

3. Allusion aux richesses et à l'emploi financier du jeune Helvétius.

4. Le tarif des impôts que les fermiers devaient percevoir.

5. Le comte de Caylus, né en 1692, mort en 1765, est fils de la célèbre marquise qui nous a laissé d'intéressants *Souvenirs* sur la cour de Louis XIV. Après un voyage en Orient, d'où il avait rapporté une collection précieuse (1717), il s'était voué à la critique d'art et à l'archéologie.

simple amateur[1]. M. Bouchardon[2] est notre Phidias. Il y a bien du génie dans son idée de l'Amour qui fait un arc de la massue d'Hercule[3]; mais alors cet Amour sera bien grand; il sera nécessairement dans l'attitude d'un garçon charpentier; il faudra que la massue et lui soient à peu près de même hauteur. Car Hercule avait, dit-on, neuf pieds de haut, et sa massue environ six. Si le sculpteur observe ces dimensions, comment reconnaîtrons-nous l'Amour enfant, tel qu'on doit toujours le figurer? Pensez-vous que l'Amour faisant tomber des copeaux à ses pieds à coups de ciseau soit un objet bien agréable? De plus, en voyant une partie de cet arc qui sort de la massue, devinera-t-on que c'est l'arc de l'Amour? L'épée aux pieds dira-t-elle que c'est l'épée de Mars? et pourquoi de Mars plutôt que d'Hercule? Il y a longtemps qu'on a peint l'Amour jouant avec les armes de Mars, et cela est en effet pittoresque; mais j'ai peur que la pensée de Bouchardon ne soit qu'ingénieuse. Il en est, ce me semble, de la sculpture et de la peinture comme de la musique : elles n'expriment point l'esprit. Un madrigal ingénieux ne peut être rendu par un musicien; et une allégorie fine, et qui n'est que pour l'esprit, ne peut être exprimée ni par le sculpteur ni par le peintre. Il faut, je crois, pour rendre une pensée fine, que cette pensée soit animée de quelque passion; qu'elle soit caractérisée d'une manière non équivoque, et surtout que l'expression de cette pensée soit aussi gracieuse à l'œil que l'idée est riante pour l'esprit. Sans cela on dira : « Un sculpteur a voulu

1. Voy. lettre 23.

2. Né en 1698, mort en 1762; l'un des meilleurs sculpteurs du dix-huitième siècle. Il a fait, outre la fontaine dont il est parlé plus loin, les figures du bassin de Neptune à Versailles. Caylus écrivit sa biographie.

3. Cette statue est au Louvre : elle avait été commandée par Louis XV, sans aucune exigence particulière quant au sujet.

caractériser l'Amour, et il a fait l'Amour sculpteur ». Si un pâtissier devenait peintre, il peindrait l'Amour tirant de son four des petits pâtés. Ce serait à mes yeux un mérite, si cela était gracieux, mais la seule idée des calus que l'exercice de la sculpture donne souvent aux mains peut défigurer l'amant de Psyché. Enfin ma grande objection est que, si M. Bouchardon peut faire de son marbre deux figures, il est fort triste qu'une grande vilaine massue ou une petite massue sans proportion gâte son ouvrage. J'ai peut-être tort ; je l'ai sûrement, si vous me condamnez ; mais je vous demande, monsieur, ce qui fera la beauté de son ouvrage? C'est l'attitude de l'Amour, c'est la noblesse et le charme de sa figure ; le reste n'est pas fait pour les yeux. N'est-il pas vrai qu'une main bien faite, un œil animé vaut mieux que toutes les allégories? Je voudrais que notre grand sculpteur fît quelque chose de passionné. Puget[1] a si bien exprimé la douleur! Un Apollon qui vient de tuer Hyacinthe ; un Amour qui voit Psyché évanouie ; une Vénus auprès d'Adonis expirant ; ce sont là, à mon gré, de ces sujets qui peuvent faire briller toutes les parties de la sculpture. Je suis bien hardi de parler ainsi devant vous ; je vous supplie, monsieur, d'excuser tant de témérité.

Je n'ai rien à dire sur la belle fontaine[2] qui va embellir notre capitale, sinon qu'il faudrait que M. Turgot fût notre édile et notre préteur perpétuel[3]. Les Parisiens devraient

1. Pierre Puget, né en 1622, mort en 1694, fut un peintre et un architecte distingué ; mais c'est surtout comme sculpteur qu'il excella. Protégé par Fouquet, et ensuite par Colbert, il fut en 1669 chargé de la décoration des navires à Toulon (les proues étaient alors ornées de sculptures colossales). Le Louvre contient plusieurs de ses chefs-d'œuvre, entre autres le *Milon de Crotone*, auquel Voltaire semble ici faire allusion.

2. Celle de la rue de Grenelle.

3. Ce Turgot, prévôt des marchands à Paris (1729-1740), est le père du célèbre économiste, qui fut ministre sous Louis XVI.

contribuer davantage à embellir leur ville, à détruire les monuments de la barbarie gothique, et particulièrement ces ridicules fontaines de village qui défigurent notre ville. Je ne doute pas que Bouchardon ne fasse de cette fontaine un beau morceau d'architecture; mais qu'est-ce qu'une fontaine adossée à un mur, dans une rue, et cachée à moitié par une maison? Qu'est-ce qu'une fontaine qui n'aura que deux robinets, où les porteurs d'eau viendront remplir leurs seaux? Ce n'est pas ainsi qu'on a construit les fontaines dont Rome est embellie[1]. Nous avons bien de la peine à nous tirer du goût mesquin et grossier. Il faut que les fontaines soient élevées dans les places publiques, et que les beaux monuments soient vus de toutes les parts. Il n'y a pas une seule place publique dans le vaste faubourg Saint-Germain; cela fait saigner le cœur. Paris est comme la statue de Nabuchodonosor[2], en partie or et en partie fange.

---

38. — A M. THIERIOT

Le 19 janvier (1739).

Je suis malade, je ne peux vous écrire moi-même. Je n'avais pas le temps hier de vous dire tout[3]; mais je ne

1. Rome est depuis l'antiquité la ville du monde la mieux pourvue d'eau : de magnifiques aqueducs y amenaient des eaux de sources, captées dans les monts Sabins, et y alimentent encore un grand nombre de fontaines monumentales, dont la plus célèbre est la fontaine de Trevi.

2. La statue que Nabuchodonosor voit en songe (Daniel, II, 31-33).

3. La lettre de la veille est relative à la même affaire, dont voici les circonstances essentielles. — Au cours d'une dispute entre Voltaire et Desfontaines, provoquée par un article de ce dernier sur le livre des *Éléments de Newton*, il venait de paraître contre Voltaire un libelle de la plus grande violence, intitulé la *Voltairomanie*, dans lequel il était fait appel au témoignage de Thieriot. Que ce libelle fût de Desfontaines, c'est ce qui n'était douteux

dois vous laisser rien ignorer, et un ami a bien des droits. Croyez-moi, mon cher Thieriot, croyez-moi, je vous aime et je ne vous trompe point. Mme du Châtelet ne peut qu'être irritée tant que vous ne réparerez point, par des choses qui partent du cœur, la politique, l'inutile, l'outrageante lettre que je vous ai renvoyée par son ordre[1]. Tout ce que vous m'avez écrit du 14 pour mal justifier cette lettre *ostensible*, et ce long et injurieux silence qui l'avait suivie, l'a indignée bien davantage; on n'écrit qu'à ses ennemis de ces lettres *ostensibles* où l'on craint de s'expliquer, où l'on parle à demi, où l'on élude, où l'on est froid.

Examinez vous-même la chose, je vous en conjure, et voyez combien il est indécent que vous paraissiez faire le politique avec Mme du Châtelet, quand elle vous écrit simplement et avec amitié. Vous me mettez en presse[2]; vous me réduisez à la nécessité de combattre ici pour vous contre ses ressentiments. Elle croit que vous me trahissez; il faut que je lui jure le contraire. Elle se fâche, ses amis prennent son parti; tout cela me rend malade, et un mot de vous eût prévenu tous ces combats.

Est-il possible, encore une fois, que quand nous avons ici

pour personne. Or dans les outrages que Voltaire et Desfontaines se jetaient à la tête l'un de l'autre, Thieriot, qui les avait mis autrefois en rapport, était nécessairement invoqué comme arbitre par les deux parties. Thieriot, qui n'était point brave, et qui avait quelques raisons de redouter pour lui-même le fiel du terrible abbé, s'était laissé circonvenir par lui, et avait démenti sournoisement ses allégations antérieures, que Voltaire avait publiées. Il s'agissait donc pour Voltaire de contraindre Thieriot à répéter d'une façon catégorique ce qu'il avait dit contre Desfontaines, et à réfuter ainsi la *Voltairomanie*.

1. Mme du Châtelet, qui prenait fait et cause pour Voltaire avec une extrême énergie, avait de son côté sommé Thieriot de s'expliquer nettement : Thieriot lui avait répondu le 31 décembre 1738 par cette lettre *ostensible* qui ne tranchait rien, et que Mme du Châtelet considérait comme une nouvelle insulte à l'amitié.

2. C'est-à-dire à la gêne.

dix lettres anciennes de vous qui expliquent, qui détaillent tout le fait, toute l'horreur connue de l'abbé Desfontaines[1], vous affectiez aujourd'hui du mystère? Où diable avez-vous pris d'écrire une lettre *ostensible* à Mme du Châtelet? une lettre publique? la compromettre à ce point! montrer, dites-vous, votre lettre à deux cents personnes! à des gens de cour! vous faire dire qu'il y a de la dignité dans cette lettre! Vous, de la dignité! à Mme du Châtelet! sentez-vous bien la force de ce terme? Je vous parle vrai, parce que je suis votre ami. Votre lettre *ostensible*, dont on ne voulait point, votre long silence, vos excuses sont autant d'outrages à la bienséance, à l'amitié et à Mme du Châtelet. Est-il possible que dans cette occasion vous ayez pu consulter autre chose que votre cœur? Voyez que de malentendus votre silence a causés! Enfin tout ceci était bien simple. Vous avez été cité avec raison, et, comme j'en ai droit, dans une lettre publique[2]; vous vous trouvez entre votre ami et un monstre qui vous a mordu[3]. Voudrez-vous fuir à la fois votre ami et ce monstre, de peur d'être mordu encore? je suis un homme de lettres, et vous un amateur; j'ai de la réputation par mes travaux, et vous par votre goût; l'abbé Desfontaines nous a souvent attaqués l'un et l'autre; il est clair qu'il y aurait la plus extrême lâcheté à l'un de nous deux d'abandonner l'autre, de tergiverser, de craindre un scélérat qui offense un ami; il est clair qu'un silence de seize jours, en pareille occasion, est un outrage

1. Notamment ce fait, que Desfontaines avait écrit, sous le titre d'*Apologie de V.*, un pamphlet contre Voltaire au moment même où il venait d'éprouver sa générosité. Voy. p. 25, note 1.

2. Une lettre de Voltaire à Maffei, insérée dans le *Préservatif*, libelle contre Desfontaines auquel la *Voltairomanie* servait de réplique : Voltaire en effet y engageait la responsabilité de Thieriot.

3. Desfontaines, dans le *Dictionnaire néologique*, traite Thieriot de *colporteur* et de *faquin*.

plus grand de la part d'un ami, qu'un libelle n'est offensant de la part d'un coquin méprisé.

Voilà le point essentiel, voilà toute l'affaire, voilà ce qui a pensé[1] faire prendre des résolutions extrêmes[2]; et enfin, quand au bout de seize jours vous m'écrivez, que voulez-vous qu'on pense, sinon que vous avez attendu que l'exécration publique contre Desfontaines vous forçât enfin de revenir à l'amitié? C'est ce que je ne peux ôter de la tête de tout ce qui est ici, et il y a beaucoup de monde; mais c'est ce que je ne pense point. Je vous l'ai dit, je vous l'ai redit, je vous aime, et je compte sur vous; et c'est parce que je vous aime tendrement que je vous gronde très sévèrement, et que je vous prie d'écrire comme par le passé, de rendre compte des petites commissions, de parler avec naïveté[3] à Mme du Châtelet, qui peut vous servir infiniment auprès du prince[4]. L'affaire des souscriptions, si elle dure encore, est essentielle[5]; et votre honneur, votre devoir, je dis le devoir le plus sacré, est de les payer de mon argent s'il s'en trouve. Cela a paru si essentiel à M. et Mme du Châtelet, que vous les outrageriez en faisant sur cela la moindre représentation. Il ne faut rougir ni de faire son

1. *Penser* suivi d'un infinitif, sans préposition, même avec un nom de chose pour sujet, a le sens d'*être sur le point de...*

2. Mme du Châtelet disait de Thieriot, dans une lettre à d'Argental, et (détail touchant) avant que Voltaire sût le premier mot de cette affaire : « S'il ne fait pas à M. de Voltaire la réparation la plus authentique, je le poursuivrai au bout de l'univers pour l'obtenir ».

3. Voy. p. 49, note 1.

4. Thieriot était chargé depuis 1736, et grâce à Voltaire, de communiquer au prince royal de Prusse les nouveautés littéraires de Paris : il lui avait envoyé la *Voltairomanie;* mais Mme du Châtelet avait écrit à Frédéric, le 12 janvier, une dénonciation en règle de l'infamie de Thieriot, ce qui ne fit aucun effet sur le prince, dont l'amitié pour Voltaire n'était pas si délicate

5. Desfontaines accusait Voltaire d'avoir volé les souscripteurs de la *Henriade;* or c'est à Thieriot qu'était imputable cette infamie.

devoir, ni de promettre de le faire, surtout quand ce devoir est si aisé.

A l'égard de la lettre que M. du Châtelet exige de vous[1], il sera très piqué si vous ne l'écrivez pas; il la faut écrire; pour moi, je la trouve inutile. Je vous la renverrai, et n'en ferai point usage; mais il faut contenter M. et Mme du Châtelet.

Tout le monde est indigné ici de l'exemple de dom Prévost, que vous citez toujours. Quand quelque dom Prévost aura refusé dix mille livres de pension d'un prince souverain, quand il aura donné quelquefois et partagé souvent le profit de ses ouvrages, quand il aura donné des pensions à plusieurs gens de lettres, quand il aura fait des ingrats et la *Henriade*, alors vous pourrez me citer dom Prévost[2]. N'en parlons plus. Une lettre d'attachement à Mme du Châtelet, de la vigueur, et des lettres fréquentes à votre intime ami Voltaire, et tout est effacé, tout est oublié. Mais plus de politique; elle n'est faite ni pour vous ni pour moi, et je ne connais et n'aime que la franchise. Voilà tout ce que je veux, et comptez que mon cœur est à vous pour jamais[3]. Il est vrai, il est tendre, vous le connaissez; adieu.

1. M. du Châtelet, fort animé comme la marquise, exigeait de Thieriot un démenti suivant une formule qu'il lui avait envoyée.

2. Il s'agit de l'abbé Prévost, né en 1697, mort en 1763, qu'il appelle dom Prévost, parce que l'abbé avait été bénédictin dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Cet écrivain prodigieusement fécond, dont on ne lit plus guère aujourd'hui que le roman de *Manon Lescaut*, était alors aumônier du prince de Conti, ce qui était une sinécure, et rédigeait la feuille littéraire intitulée *le Pour et le Contre*. Prévost avait eu une existence romanesque, aventureuse; la médisance ne le ménageait pas, et Thieriot vantait sans doute (il n'en est point question dans sa lettre à Mme du Châtelet) le mépris que l'auteur du *Pour et Contre* opposait à ses diffamateurs, parmi lesquels devait figurer Desfontaines.

3. Thieriot finit par démentir certaines allégations de Desfontaines et par se joindre aux amis de Voltaire quand ceux-ci présentèrent requête contre l'abbé.

J'ai dicté tout cela bien à la hâte; j'ajoute qu'on nous écrit, dans ce moment, que votre malheureuse lettre à Mme du Châtelet va être publique dans le *Pour et Contre*. Ah! mon ami, serait-il vrai? Ce serait le plus cruel outrage à Mme du Châtelet et à toute sa famille. De quoi vous êtes-vous avisé? quelle malheureuse lettre! qui vous la demandait? pourquoi l'écrire? pourquoi la montrer?

S'il en est temps, volez chez le *Pour et Contre*, brûlez la feuille, payez les frais; mais je ne crois pas que cela soit vrai. Voilà ce que c'est que de garder le silence dans de telles occasions. Il fallait écrire toutes les postes. Je vous embrasse.

---

39. — A M. DE CIDEVILLE

A Cirey, ce 3 avril (1739).

Mon cher ami, je vous remercie d'un des plus grands plaisirs que j'aie goûtés depuis longtemps. Je viens de lire des morceaux admirables dans une tragédie pleine de génie, et où les ressources sont aussi grandes que le sujet était ingrat. Mon cher Pollion, ami des arts, qui vous connaissez si bien en vers, qui en faites de si aimables, je vous adresse mes sincères remercîments pour M. de La Noue[1]. Si vous trouviez que mes petites idées valussent la peine de paraître à la queue de sa pièce, je m'en tiendrais honoré. Dites, je vous prie, à l'auteur, que je suis à jamais son partisan et son ami. Vous savez, mon cher Cideville, si mon cœur est capable de jalousie, si les arts ne me sont pas plus chers que mes vers. Je ressens vivement les injures, mais je suis encore plus sensible à tout ce qui est bon. Les

1. Sur *Mahomet II* et sur La Noue, voy. la lettre suivante.

gens de lettres devraient être tous frères; et ils ne sont presque tous que des faux frères[1]. J'espère de la pièce de Linant[2]. Elle n'est pas au point où je la voudrais, mais il y a des beautés. Elle peut être jouée, et il en a besoin.

Adieu, mon très cher ami. Mme du Châtelet vous fait mille compliments; vous lui êtes présent, quoiqu'elle ne vous ait jamais vu. Adieu.

---

40. — A M. DE LA NOUE[3]

A Cirey, le 3 avril (1739).

Votre belle tragédie, monsieur, est arrivée à Cirey[4], comme les Maupertuis et les Bernouilli[5] en partaient. Les grandes vérités nous quittent; mais à leur place les grands

1. Allusion à la *Voltairomanie;* voy. la lettre précédente. Voltaire écrivait à Lefranc quelques jours après (14 avril), toujours à propos de *Mahomet II :* « En vérité tout homme de lettres qui n'est pas un fripon est mon frère. J'ai la passion des beaux-arts, j'en suis fou. Voilà pourquoi j'ai été si affligé quand les gens de lettres m'ont persécuté : c'est que je suis un citoyen qui déteste la guerre civile, et qui ne la fais qu'à mon corps défendant. »

2. M. Desnoiresterres (*Voltaire à Cirey*, p. 149) croit qu'il est question, non plus de *Sésostris* (voy. p. 82, note 2), mais d'*Alzaïde*, qui ne fut représentée qu'en 1744.

3. Jean Sauvé de La Noue, né en 1701, mort en 1761, était à la fois acteur et écrivain. C'est lui qui joua, l'année suivante, le *Mahomet* de Voltaire à Lille. Il était fort laid, et, tout en lui reconnaissant du talent, Voltaire le traitait de *vilain singe.* — La meilleure pièce de La Noue est la comédie de *la Coquette corrigée.*

4. *Mahomet II*, communiqué en manuscrit par l'entremise de Cideville. Voy. la lettre précédente.

5. Sur Maupertuis, voy. p. 99, note 1. — Bernoulli (Jean), né en 1667, mort en 1748, était, comme son aîné Jacques, un grand géomètre suisse. Il consacra sa vie à développer les découvertes mathématiques de Leibnitz. Son second fils, Daniel Bernoulli, occupe une place distinguée comme physicien et naturaliste.

sentiments et de très beaux vers, qui valent bien des vérités, nous arrivent.

Mme la marquise du Châtelet a lu votre ouvrage avec autant de plaisir que le public l'a vu[1]. Je joins mon suffrage au sien, quoiqu'il soit d'un bien moindre poids, et j'y ajoute mes remercîments du plaisir que vous me faites, et de la confiance que vous voulez bien avoir en moi.

Je crois que vous êtes le premier parmi les modernes qui ayez été à la fois acteur et auteur tragique; car celui qui donna *Hercule* sous son nom[2] n'en était pas l'auteur; d'ailleurs cet *Hercule* est comme s'il n'avait point été.

Ce double mérite n'a guère été connu que chez les anciens Grecs[3], chez cette nation heureuse de qui nous tenons tous les arts, qui savait récompenser et honorer tous les talents, et que nous n'estimons et n'imitons pas assez.

Je vous avoue, monsieur, que je sens un plaisir incroyable quand je vois des vers de génie, des vers nobles, pleins d'harmonie et de pensées; c'est un plaisir rare, mais je viens de le goûter avec transport.

Tranquille maintenant, l'amour qui le séduit
Suspend son caractère, et ne l'a point détruit.
. . . . . .
Sur les plus turbulents j'ai versé les faveurs;
A la fidélité réservant la disgrâce,
Mon adroite indulgence a caressé l'audace.
(Acte I, sc. I.)

. . . . . .
Dans leurs sanglantes mains le tonnerre s'allume,
Sous leurs pas embrasés la terre se consume[4].

1. Elle avait été représentée le 23 février.

2. La Thuilerie.

3. Par exemple Eschyle, et les tragiques ses prédécesseurs depuis Thespis. Chez les Romains, Livius Andronicus, le premier qui ait mis des tragédies au théâtre, en était le principal acteur. On voit que Voltaire ne parle pas de Shakespeare, qu'il ne consentirait sans doute point à appeler un *tragique*.

4. Ces deux vers ne furent pas maintenus par La Noue dans l'édition de sa pièce.

. . . . . .
J'ai vaincu, j'ai conquis, je gouverne à présent.
(Acte I, sc. IV.)

. . . . . .
Parmi tant de dangers ma jeunesse imprudente
S'égarait et marchait aveuglée et contente.
(Acte II, sc. IV.)

. . . . . .
La gloire et les grandeurs n'ont pu remplir mes vœux:
Un instant de vertu vient de me rendre heureux.
(Acte II, sc. V.)

. . . . . .
Tout autre bruit se tait lorsque la foudre gronde;
Tonne sur ces cruels, et rends la paix au monde.
(Acte III, sc. VI.)

. . . . . .
Cruel aga[1]! pourquoi dessillais-tu mes yeux?
Pourquoi, dans les replis d'un cœur ambitieux,
Avec des traits de flamme aiguillonnant la gloire,
A l'amour triomphant arracher la victoire?
(Acte IV, sc. I.)

Il me semble que votre ouvrage étincelle partout de ces traits d'imagination; et, lorsque vous aurez achevé de polir les autres vers qui enchâssent ces diamants brillants, il doit en résulter une versification très belle, et même d'un nouveau genre. Il ne faut sans doute rien de trop hardi dans les vers d'une tragédie; mais aussi les Français n'ont-ils pas souvent été un peu trop timides? A la bonne heure qu'un courtisan poli, qu'une jeune princesse, ne mettent dans leurs discours que de la simplicité et de la grâce; mais il me semble que certains héros étrangers, des Asiatiques, des Américains, des Turcs, peuvent parler sur un ton plus fier, plus sublime : *Major e longinquo*[2].....

J'aime un langage hardi, métaphorique, plein d'images,

1. C'est le titre que donnent les Turcs au chef des janissaires.

2. Tacite, *Ann.*, I, 47 : *Major e longinquo reverentia.*

dans la bouche de Mahomet II[1]. Ces idées superbes sont faites pour son caractère : c'est ainsi qu'il s'exprimait lui-même. Savez-vous bien qu'en entrant dans Sainte Sophie, qu'il venait de changer en mosquée, il s'écria en vers persans qu'il composa sur-le-champ : « Le palais impérial est tombé; les oiseaux qui annoncent le carnage ont fait entendre leurs cris sur les tours de Constantin! »

On a beau dire que ces beautés de diction sont des beautés épiques[2]; ceux qui parlent ainsi ne savent pas que Sophocle et Euripide ont imité le style d'Homère. Ces morceaux épiques, entremêlés avec art parmi les beautés plus simples, sont comme des éclairs qu'on voit quelquefois enflammer l'horizon, et se mêler à la lumière douce et égale d'une belle soirée. Toutes les autres nations aiment, ce me semble, ces figures frappantes. Grecs, Latins, Arabes, Italiens, Anglais, Espagnols, tous nous reprochent une poésie un peu trop prosaïque. Je ne demande pas qu'on outre la nature, je veux qu'on la fortifie et qu'on l'embellisse. Qui aime mieux que moi les pièces de l'illustre Racine? qui les sait plus par cœur? Mais serais-je fâché que Bajazet, par exemple, eût quelquefois un peu plus de sublime?

Elle veut, Acomat, que je l'épouse. — Eh bien!
(Acte II, sc. III.)

Tout cela finirait par une perfidie!
J'épouserais! et qui? (s'il faut que je le die)
Une esclave attachée à ses seuls intérêts.....
. . . . . .
Si votre cœur était moins plein de son amour,
Je vous verrais, sans doute, en rougir la première :
Mais, pour vous épargner une injuste prière,
Adieu; je vais trouver Roxane de ce pas,
Et je vous quitte. — Et moi, je ne vous quitte pas.
(Acte II, sc. V.)

1. Le conquérant de Constantinople (1453).

2. Cf. le 2e paragraphe de la lettre 18.

Que parlez-vous, madame, et d'époux, et d'amant?
O ciel! de ce discours quel est le fondement?
Qui peut vous avoir fait ce récit infidèle?
. . . . . .
Je vois enfin, je vois qu'en ce même moment
Tout ce que je vous dis vous touche faiblement.
Madame, finissons et mon trouble et le vôtre;
Ne nous affligeons point vainement l'un et l'autre.
Roxane n'est pas loin, etc.

(Acte III, sc. IV.)

Je vous demande, monsieur, si à ce style, dans lequel tout le rôle de ce Turc est écrit, vous reconnaissez autre chose qu'un Français qui s'exprime avec élégance et avec douceur? Ne désirez-vous rien de plus mâle, de plus fier, de plus animé dans les expressions de ce jeune Ottoman qui se voit entre Roxane et l'empire, entre Atalide et la mort? C'est à peu près ce que Pierre Corneille disait, à la première représentation de *Bajazet*, à un vieillard qui me l'a raconté : « Cela est tendre, touchant, bien écrit; mais c'est toujours un Français qui parle ». Vous sentez bien, monsieur, que cette petite réflexion ne dérobe rien au respect que tout homme qui aime la langue française doit au nom de Racine. Ceux qui désirent un peu plus de coloris à Raphaël et au Poussin ne les admirent pas moins. Peut-être qu'en général cette maigreur, ordinaire à la versification française, ce vide[1] de grandes idées, est un peu la suite de la gêne de nos phrases et de notre poésie. Nous avons besoin de hardiesse, et nous devrions ne rimer que pour les oreilles; il y a vingt ans que j'ose le dire. Si un vers finit par le mot *terre*, vous êtes sûr de voir *la guerre* à la fin de l'autre; cependant prononce-t-on *terre* autrement que *père* et *mère*? Prononce-t-on *sang* autrement que *camp*? Pourquoi donc craindre de faire rimer aux yeux ce qui

1. On dirait aujourd'hui : ce *manque*, cette *absence*.

rime aux oreilles? On doit songer, ce me semble, que l'oreille n'est juge que des sons, et non de la figure des caractères. Il ne faut point multiplier les obstacles sans nécessité, car alors c'est diminuer les beautés. Il faut des lois sévères, et non un vil esclavage. De peur d'être trop long je ne vous en dirai pas davantage sur le style; j'ai d'ailleurs trop de choses à vous dire sur le sujet de votre pièce. Je n'en sais point qui fût plus difficile à manier; il n'était conforme, par lui-même, ni à l'histoire, ni à la nature. Il a fallu assurément bien du génie pour lutter contre ces obstacles.

Un moine, nommé Bandelli, s'est avisé de défigurer l'histoire du grand Mahomet II par plusieurs contes incroyables; il y a mêlé la fable de la mort d'Irène, et vingt autres écrivains l'ont copiée. Cependant il est sûr que jamais Mahomet n'eut de maîtresse connue des chrétiens sous ce nom d'Irène; que jamais les janissaires ne se révoltèrent contre lui, ni pour une femme ni pour aucun autre sujet, et que ce prince, aussi prudent, aussi savant et aussi politique qu'il était intrépide, était incapable de commettre cette action d'un forcené, que nos historiens lui reprochent si ridiculement. Il faut mettre ce conte avec celui des quatorze icoglans[1] auxquels on prétend qu'il fit ouvrir le ventre pour savoir qui d'eux avait mangé ses figues ou ses melons. Les nations subjuguées imputent toujours des choses horribles et absurdes à leurs vainqueurs : c'est la vengeance des sots et des esclaves.

L'*Histoire de Charles XII* m'a mis dans la nécessité de lire quelques ouvrages historiques concernant les Turcs. J'ai lu entre autres, depuis peu, l'*Histoire* ottomane du

1. Les *icoglans* sont les jeunes pages du sultan.

prince Cantemir[1], vaivode[2] de Moldavie, écrite à Constantinople. Il ne daigne, ni lui ni aucun auteur turc ou arabe, parler seulement de la fable d'Irène; il se contente de représenter Mahomet comme le plus grand homme et le plus sage de son temps. Il fait voir que Mahomet, ayant pris d'assaut, par un malentendu, la moitié de Constantinople, et ayant reçu l'autre à composition, observa religieusement le traité, et conserva même la plupart des églises de cette autre partie de la ville, lesquelles subsistèrent trois générations après lui.

Mais qu'il eût voulu épouser une chrétienne, qu'il l'eût égorgée, voilà ce qui n'a jamais été imaginé de son temps. Ce que je dis ici, je le dis en historien, non en poète. Je suis très loin de vous condamner; vous avez suivi le préjugé reçu, et un préjugé suffit pour un peintre et pour un poète. Où en seraient Virgile et Horace, si on les avait chicanés sur les faits? Une fausseté qui produit au théâtre une belle situation est préférable, en ce cas, à toutes les archives de l'univers; elle devient vraie pour moi, puisqu'elle a produit le rôle de votre aga des janissaires, et la situation aussi frappante que neuve et hardie de Mahomet levant le poignard sur une maîtresse dont il est aimé. Continuez, monsieur, d'être du petit nombre de ceux qui empêchent que les belles-lettres ne périssent en France. Il y a encore et de nouveaux sujets de tragédie, et même de nouveaux genres. Je crois les arts inépuisables : celui du théâtre est un des plus beaux comme des plus difficiles. Je serais bien à plaindre si je perdais le goût de ces beautés, parce que j'étudie un peu d'histoire et de physique. Je re-

1. *Histoire de l'agrandissement et de la décadence de l'empire Ottoman*, par le prince Démétrius Cantemir. Le manuscrit original est en latin; la première traduction fut faite en anglais (1734).

2. Les *vaivodes* ou *hospodars*, à la nomination de la Porte.

garde un homme qui a aimé la poésie, et qui n'en est plus touché, comme un malade qui a perdu un de ses sens[1]. Mais je n'ai rien à craindre avec vous, et, eussé-je entièrement renoncé aux vers, je dirais en voyant les vôtres :

..... *Agnosco veteris vestigia flammæ.*
(Virg., *Æn.*, IV, 23.)

Je dois sans doute, monsieur, la faveur que je reçois de vous à M. de Cideville, mon ami de trente années; je n'en ai guère d'autres. C'est un des magistrats de France qui a le plus cultivé les lettres; c'est un Pollion[2] en poésie, et un Pylade en amitié. Je vous prie de lui présenter mes remercîments, et de recevoir les miens. Je suis, monsieur, avec une estime dont vous ne pouvez douter, votre, etc.

---

41. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE

A Cirey, le 25 avril (1739).

Monseigneur, j'ai donc l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Royale la lie de mon vin. Voici les corrections d'un ouvrage[3] qui ne sera jamais digne de la protection singulière dont vous l'honorez. J'ai fait au moins tout ce que j'ai pu; votre auguste nom fera le reste. Permettez encore une fois, monseigneur, que le nom du plus éclairé, du plus géné-

1. Voy. lettre 35.

2. Asinius Pollion, célèbre homme politique, à Rome, sous le second triumvirat. Il cultivait la poésie tragique, l'éloquence, l'histoire, et protégeait les poètes, entre autres Virgile, qui lui a dédié sa 4e Eglogue.

3. La *Henriade*, dont le prince royal de Prusse se préparait à donner une magnifique édition, ornée de gravures, et précédée d'un avant-propos de sa façon: Voltaire, faisant assaut de politesse, voulait insérer quelques vers flatteurs pour le prince dans cette édition, qui ne vit jamais le jour.

reux, du plus aimable de tous les princes, répande sur cet ouvrage un éclat qui embellisse jusqu'aux défauts mêmes; souffrez ce témoignage de mon tendre respect, il ne pourra point être soupçonné de flatterie. Voilà la seule espèce d'hommages que le public approuve. Je ne suis ici que l'interprète de tous ceux qui connaissent votre génie. Tous savent que j'en dirais autant de vous, si vous n'étiez pas l'héritier d'une monarchie.

J'ai dédié *Zaïre* à un simple négociant[1]; je ne cherchais en lui que l'homme; il était mon ami, et j'honorais sa vertu. J'ose dédier la *Henriade* à un esprit supérieur. Quoiqu'il soit prince, j'aime plus encore son génie que je ne révère son rang.

Enfin, monseigneur, nous partons incessamment[2], et j'aurai l'honneur de demander les ordres de Votre Altesse Royale, dès que la chicane qui nous conduit nous aura laissé une habitation fixe. Mme du Châtelet va plaider pour de petites terres, tandis que probablement vous plaiderez pour de plus grandes, les armes à la main[3]. Ces terres sont bien voisines du théâtre de la guerre que je crains :

Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ!
(Virg., egl. IX, v. 28.)

Je me flatte qu'une branche de vos lauriers, mise sur la porte du château de Beringhem[4], le sauvera de la destruction. Vos grands grenadiers ne me feront point de mal, quand je leur montrerai de vos lettres. Je leur dirai : *Non*

1. M. Falkener, « marchand anglais », depuis ambassadeur à Constantinople, qui avait été l'un des meilleurs hôtes de Voltaire pendant son exil à Londres.

2. Pour Bruxelles, où Mme du Châtelet devait plaider, au sujet de terres qui venaient de lui être cédées, entre Trèves et Juliers, par son parent M. de Trichateau.

3. A propos de la succession d'Autriche, dont on prévoyait l'ouverture prochaine.

4. C'est le nom de la principauté que Mme du Châtelet venait revendiquer en justice.

huc in prælia veni[1]. Ils entendent *Virgile* sans doute, et s'ils voulaient piller, je leur crierais : *Barbarus has segetes*[2] ! Ils s'enfuiraient alors pour la première fois. Je voudrais bien voir qu'un régiment prussien m'arrêtât ! « Messieurs, dirais-je, savez-vous bien que votre prince fait graver la *Henriade*, et que j'appartiens à Émilie[3] ? » Le colonel me prierait à souper ; mais, par malheur, je ne soupe point.

Un jour, je fus pris pour un espion par les soldats du régiment de Conti ; le prince, leur colonel, vint à passer, et me pria à souper au lieu de me faire pendre. Mais actuellement, monseigneur, j'ai toujours peur que les puissances ne me fassent pendre, au lieu de boire avec moi. Autrefois le cardinal de Fleury m'aimait, quand je le voyais chez Mme la maréchale de Villars[4] ; *altri tempi, altre cure*[5]. Actuellement c'est la mode de me persécuter, et je ne conçois pas comment j'ai pu glisser quelques plaisanteries dans cette lettre, au milieu des vexations qui accablent mon âme[6], et des perpétuelles souffrances qui détruisent mon corps. Mais votre portrait, que je regarde, me dit toujours : *Macte animo :*

Durum, sed levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.
(Hor., lib. I, od. XXIV, v. 19.)

J'ose exhorter toujours votre grand génie à honorer Virgile dans *Nisus* et dans *Euryalus*[7], et à confondre Ma-

1. Virgile, *Enéide*, X, 901.
2. Id., Eglogue I, 72.
3. Mme du Châtelet.
4. Voy. p. 9, note 6. — Le cardinal Fleury était premier ministre depuis 1726.
5. Autre temps, autres soins.
6. Les chicanes relatives à la *Voltairomanie :* voy. lettre 38.
7. Frédéric projetait de faire une tragédie en trois actes sur le sujet de *Nisus et Euryale*, emprunté au neuvième livre de l'*Enéide*.

thiavel[1]. C'est à vous à faire l'éloge de l'amitié, c'est à vous de détruire l'infâme politique qui érige le crime en vertu. Le mot *politique* signifie, dans son origine primitive, *citoyen;* et aujourd'hui, grâce à notre perversité, il signifie *trompeur de citoyens*. Rendez-lui, monseigneur, sa vraie signification. Faites connaître, faites aimer la vertu aux hommes.

Je travaille à finir un ouvrage[2] que j'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse Royale dès que j'aurai reposé ma tête. Votre Altesse Royale ne manquera pas de mes frivoles productions, et tant qu'elles l'amuseront, je suis à ses ordres.

Mme la marquise du Châtelet joint toujours ses hommages aux miens.

Je suis, avec le plus profond respect et la plus grande vénération, monseigneur, etc.

---

42. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON[3]

A Bruxelles, le 26 janvier (1740).

Les infamies de tant de gens de lettres ne m'empêchent point du tout d'aimer la littérature. Je suis comme les vrais

1. Allusion à l'*Anti-Machiavel*, réfutation du *Prince*, par le prince royal. Voltaire était chargé d'en diriger la publication; mais, aussitôt monté sur le trône, Frédéric fit tout suspendre.

2. *Mahomet*, joué à Lille en avril 1741, et à Paris le 9 août 1742.

3. Le marquis d'Argenson, né en 1694, comme Voltaire, dont il avait été le camarade à Louis-le-Grand, occupait alors la charge d'intendant de la Flandre; il devint ministre des affaires étrangères (1744-1747), et mourut en 1757. On a de lui des *Considérations sur le gouvernement de la France* et des *Mémoires*, où se montre le caractère philosophique de son esprit. — Son frère cadet, le comte d'Argenson (1696-1764), était aussi le condisciple de Voltaire, mais lui mon-

dévots, qui aiment toujours la religion, malgré les crimes des hypocrites. Je vous avoue que, si je suivais entièrement mon goût, je me livrerais tout entier à l'*Histoire du Siècle de Louis XIV*, puisque le commencement ne vous en a pas déplu; mais je n'y travaillerai point tant que je serai à Bruxelles : il faut être à la source pour puiser ce dont j'ai besoin ; il faut vous consulter souvent. Je n'ai point assez de matériaux pour bâtir mon édifice hors de France. Je vais donc m'enfoncer dans les ténèbres de la métaphysique et dans les épines de la géométrie, tant que durera le malheureux procès de Mme du Châtelet [1].

J'ai fait ce que j'ai pu pour mettre *Mahomet* dans son cadre [2], avant de quitter la poésie; mais j'ai peur que, dans cette pièce, l'attention à ne pas dire tout ce qu'on pourrait dire n'ait un peu éteint mon feu [3]. La circonspection est une belle chose, mais en vers elle est bien triste. Être raisonnable et froid, c'est presque tout un; cela n'est pas à l'honneur de la raison.

Si j'avais de la santé, et si je pouvais me flatter de vivre, je voudrais écrire une histoire de France à ma mode. J'ai une drôle d'idée dans ma tête : c'est qu'il n'y a que des gens qui ont fait des tragédies qui puissent jeter quelque intérêt dans notre histoire sèche et barbare. Mézeray et Daniel [4] m'ennuient; c'est qu'ils ne savent ni peindre ni re-

tra moins de constance dans l'amitié. Lieutenant de police sous la Régence, directeur de la librairie en 1737, ministre de la guerre en 1743, il remplit ce poste avec éclat jusqu'en 1757; Mme de Pompadour parvint alors à lui faire infliger une disgrâce, qu'il supporta tristement dans sa terre des Ormes. C'est à lui que furent dédiés les premiers volumes de l'*Encyclopédie*.

1. Voy. la lettre précédente, p. 122, note 2.

2. Voy. la lettre précédente, p. 124, note 2.

3. Dans *Mahomet* ou le *Fanatisme*, il y avait contre le christianisme des attaques déguisées.

4. Mézeray (1610-1683) et le P. Daniel (1649-1728) étaient alors les historiens de France les plus lus et les plus généralement estimés.

muer les passions. Il faut, dans une histoire comme dans une pièce de théâtre, exposition, nœud et dénouement.

Encore une autre idée. On n'a fait que l'histoire des rois, mais on n'a point fait celle de la nation. Il semble que, pendant quatorze cents ans, il n'y ait eu dans les Gaules que des rois, des ministres et des généraux; mais nos mœurs, nos lois, nos coutumes, notre esprit, ne sont-ils donc rien[1]?

Adieu, monsieur; respect et reconnaissance.

P.-S. Pardon; il s'est trouvé une grande figure d'optique sur l'autre feuillet; je l'ai déchiré.

---

43. — A MILORD HERVEY

GARDE DES SCEAUX D'ANGLETERRE[2]

(1740).

Je fais compliment à votre nation, milord, sur la prise de Porto-Bello[3], et sur votre place de garde des sceaux. Vous voilà fixé en Angleterre; c'est une raison pour moi d'y voyager encore. Je vous réponds bien que, si certain procès est gagné[4], vous verrez arriver à Londres une petite compagnie choisie de newtoniens à qui le pouvoir de votre attraction, et celui de milady Hervey, feront passer la mer. Ne jugez point, je vous prie, de mon *Essai sur le Siècle de Louis XIV* par les deux chapitres imprimés en Hollande[5]

1. C'est de cette conception que procède l'*Essai sur les Mœurs*.

2. Né en 1696, mort en 1743. Voltaire l'avait connu pendant son séjour à Londres. Il venait d'être nommé garde des sceaux en 1740, et ne le demeura qu'une année.

3. Port de la Nouvelle-Grenade (isthme de Panama), sur la mer des Antilles, que l'amiral Vernon venait d'enlever aux Espagnols.

4. Le procès de Mme du Châtelet. Voy. p. 122, note 2.

5. Prospectus de 16 pages in-8°, imprimé chez du Sauzet, à Amsterdam (1739) : il contenait l'Introduction et une partie du chapitre Ier.

avec tant de fautes qui rendent mon ouvrage inintelligible. Si la traduction anglaise est faite sur cette copie informe, le traducteur est digne de faire une version de l'*Apocalypse*[1]; mais, surtout, soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier le *Siècle de Louis XIV*. Je sais bien que Louis XIV n'a pas eu l'honneur d'être le maître ni le bienfaiteur d'un Bayle, d'un Newton[2], d'un Halley[3], d'un Addison[4], d'un Dryden[5]; mais dans le siècle qu'on nomme de Léon X, ce pape Léon X avait-il tout fait? N'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain? Cependant le nom de Léon X[6] a prévalu, parce qu'il encouragea les arts plus qu'aucun autre. Eh! quel roi a donc en cela rendu plus de services à l'humanité que Louis XIV? Quel roi a répandu plus de bienfaits, a marqué plus de goût, s'est signalé par de plus beaux établissements? Il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, sans doute, parce qu'il était homme; mais il

1. L'*Apocalypse* de saint Jean, livre fort obscur : le style *apocalyptique* est celui qui défie la sagacité des interprètes.

2. Sur Bayle et Newton, voy p. 68, note 5, et p. 86, note 1.

3. Né en 1656, a vécu jusqu'en 1742; célèbre astronome anglais, disciple de Newton; a donné son nom à une comète, dont il avait reconnu la périodicité; a dressé les *Tables de la lune* et découvert le mouvement propre des étoiles.

4. L'un des meilleurs écrivains classiques de l'Angleterre; né en 1672, mort en 1719. Poète et prosateur, il s'est illustré dans des genres divers : comme tragique (*Caton*, 1713), comme comique (*le Tambour*, 1715), comme pamphlétaire et surtout comme critique dans le célèbre recueil *le Spectateur*.

5. Voy. p. 68, note 2.

6. Jean, fils de Laurent de Médicis, né en 1475, mort en 1521, élu pape sous le nom de Léon X en 1513. — Sous son court pontificat eurent lieu de grands événements politiques et religieux, notamment l'excommunication de Luther. Mais c'est surtout comme protecteur des lettres et des arts que ce pape est célèbre et qu'il a donné son nom à son siècle : Michel-Ange, Raphaël, André del Sarte, l'Arioste, Machiavel, Guichardin, Vida, Bembo, Sadolet, sont les plus éminents parmi la pléiade d'artistes et d'écrivains à laquelle Léon X doit cet honneur.

a fait plus qu'aucun autre, parce qu'il était un grand homme : ma plus forte raison pour l'estimer beaucoup, c'est qu'avec des fautes connues il a plus de réputation qu'aucun de ses contemporains ; c'est que, malgré un million d'hommes[1] dont il a privé la France, et qui tous ont été intéressés à le décrier, toute l'Europe l'estime et le met au rang des plus grands et des meilleurs monarques.

Nommez-moi donc, milord, un souverain qui ait attiré chez lui plus d'étrangers habiles, et qui ait plus encouragé le mérite dans ses sujets. Soixante savants de l'Europe reçurent à la fois des récompenses de lui, étonnés d'en être connus.

« Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait M. Colbert, il veut être votre bienfaiteur ; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Un Bohémien, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Versailles. Guglielmini[2] bâtit une maison à Florence des bienfaits de Louis XIV ; il mit le nom de ce roi sur le frontispice ; et vous ne voulez pas qu'il soit à la tête du siècle dont je parle !

Ce qu'il a fait dans son royaume doit servir à jamais d'exemple. Il chargea de l'éducation de son fils et de son petit-fils les plus éloquents et les plus savants hommes de l'Europe[3]. Il eut l'attention de placer trois enfants de Pierre Corneille, deux dans les troupes, et l'autre dans l'Église[4] ;

1. Voltaire arrondit le nombre ; dans le *Siècle de Louis XIV*, il parle de cinq cent mille réfugiés, ce qui est probablement encore au-dessus de la vérité.

2. Guglielmini est un ingénieur florentin ; mais c'est au géomètre Viviani que Louis XIV fit ces libéralités.

3. Bossuet fut le précepteur du Grand Dauphin, et le Danois Rœmer son professeur de mathématiques ; le duc de Bourgogne fut l'élève de Fénelon.

4. Corneille eut deux filles et quatre fils ; l'un de ses fils mourut à quatorze ans ; les trois autres sont : Pierre Corneille, capitaine de cavalerie et gentilhomme ordinaire, Charles Corneille, tué au siège de Graves, et Thomas abbé d'Aiguesvives.

il excita le mérite naissant de Racine par un présent considérable pour un jeune homme inconnu et sans bien[1]; et, quand ce génie se fut perfectionné, ces talents, qui souvent sont l'exclusion de la fortune, firent la sienne. Il eut plus que la fortune, il eut la faveur, et quelquefois la familiarité d'un maître dont un regard était un bienfait; il était, en 1688 et 1689, de ces voyages de Marly tant brigués par les courtisans; il couchait dans la chambre du roi pendant ses maladies, et lui lisait ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie qui décoraient ce beau règne.

Cette faveur, accordée avec discernement, est ce qui produit de l'émulation et qui échauffe les grands génies; c'est beaucoup de faire des fondations, c'est quelque chose de les soutenir; mais s'en tenir à ces établissements, c'est souvent préparer les mêmes asiles pour l'homme inutile et pour le grand homme; c'est recevoir dans la même ruche l'abeille et le frelon.

Louis XIV songeait à tout; il protégeait les Académies[2], et distinguait ceux qui se signalaient. Il ne prodiguait point ses faveurs à un genre de mérite, à l'exclusion des autres, comme tant de princes qui favorisent, non ce qui est bon, mais ce qui leur plaît; la physique et l'étude de l'antiquité attirèrent son attention. Elle ne se ralentit pas même dans les guerres qu'il soutenait contre l'Europe; car, en bâtissant trois cents citadelles, en faisant marcher quatre cent mille soldats, il faisait élever l'Observatoire[3], et tracer

1. Une pension de six cents livres lui fut accordée en 1659, à l'occasion d'une pièce de circonstance, *la Nymphe de la Seine*, relative au mariage du roi : Racine n'avait encore que vingt ans.

2 Il fonda l'Académie des inscriptions (1663), chargée principalement de composer des inscriptions latines en l'honneur de ses exploits; l'Académie des sciences (1666), l'Académie d'architecture (1671).

3. Œuvre de Claude Perrault (1667-1672).

une méridienne[1] d'un bout du royaume à l'autre, ouvrage unique dans le monde. Il faisait imprimer dans son palais les traductions des bons auteurs grecs et latins[2]; il envoyait des géomètres et des physiciens au fond de l'Afrique et de l'Amérique chercher de nouvelles connaissances. Songez, milord, que, sans le voyage et les expériences de ceux qu'il envoya à Cayenne, en 1672[3], et sans les mesures de M. Picard[4], jamais Newton n'eût fait ses découvertes sur l'attraction. Regardez, je vous prie, un Cassini[5] et un Huygens[6], qui renoncent tous deux à leur patrie qu'ils honorent, pour venir en France jouir de l'estime et des bienfaits de Louis XIV. Et pensez-vous que les Anglais mêmes ne lui aient pas d'obligation? Dites-moi, je vous prie, dans quelle cour Charles II puisa tant de politesse et tant de goût[7]. Les bons auteurs de Louis XIV n'ont-ils pas été vos modèles? N'est-ce pas d'eux que votre sage Addison, l'homme de votre nation qui avait le goût le plus sûr, a tiré souvent ses excellentes critiques? L'évêque Burnet[8]

1. Ligne tracée à la surface d'un pays dans le plan d'un méridien. Le méridien est un cercle passant par les deux pôles et par un point déterminé.

2. Les éditions dites *ad usum Delphini*, imprimées au Louvre.

3. La mission astronomique dirigée par Richer.

4. L'astronome Picard (1620-1684) fit en 1671 le voyage de Danemark pour déterminer la latitude et la longitude de l'Observatoire construit en 1580 par Tycho-Brahé.

5. L'Italien Cassini (1625-1712) fut naturalisé en 1673 : c'est lui qui fut chargé d'organiser l'Observatoire de Paris.

6. Le physicien Huygens, né à la Haye en 1629, avait été appelé en France, et pourvu d'une large pension en 1665. Il retourna dans sa patrie après la révocation de l'édit de Nantes, et y mourut en 1695.

7. Charles II, né en 1630, mort en 1685, fils de Charles Ier et de Henriette de France, avait été élevé à la cour de Louis XIV enfant. Il fut rétabli sur le trône d'Angleterre par le général Monk, en 1660.

8. Gilbert Burnet (1643-1715), évêque anglican de Salisbury, auteur d'une *Histoire de mon temps*) violent détracteur des Stuarts, peu suspect de partialité, par conséquent, dans l'opinion dont il s'agit.

avoue que ce goût, acquis en France par les courtisans de Charles II, réforma chez vous jusqu'à la chaire, malgré la différence de nos religions, tant la saine raison a partout d'empire! Dites-moi si les bons livres de ce temps n'ont pas servi à l'éducation de tous les princes de l'empire. Dans quelles cours de l'Allemagne n'a-t-on pas vu des théâtres français? Quel prince ne tâchait pas d'imiter Louis XIV? Quelle nation ne suivait pas alors les modes de la France?

Vous m'apportez, milord, l'exemple du czar Pierre le Grand, qui a fait naître les arts dans son pays, et qui est le créateur d'une nation nouvelle; vous me dites cependant que son siècle ne sera pas appelé dans l'Europe le *Siècle du czar Pierre;* vous en concluez que je ne dois pas appeler le siècle passé le *Siècle de Louis XIV*. Il me semble que la différence est bien palpable, Le czar Pierre s'est instruit chez les autres peuples[1]; il a porté leurs arts chez lui; mais Louis XIV a instruit les nations; tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile. Des protestants, qui ont quitté ses États, ont porté chez vous-mêmes une industrie qui faisait la richesse de la France. Comptez-vous pour rien tant de manufactures de soie et de cristaux? Ces dernières surtout furent perfectionnées chez vous par nos réfugiés, et nous avons perdu ce que vous avez acquis.

Enfin la langue française, milord, est devenue presque la langue universelle. A qui en est-on redevable? Était-elle aussi étendue du temps de Henri IV? Non, sans doute; on ne connaissait que l'italien et l'espagnol. Ce sont nos excellents écrivains qui ont fait ce changement. Mais qui a protégé, employé, encouragé ces excellents écrivains? C'était M. Colbert, me direz-vous; je l'avoue, et je prétends bien que le ministre doit partager la gloire du maître. Mais

1. Il avait visité la France en 1717.

qu'eût fait un Colbert sous un autre prince, sous votre roi Guillaume[1], qui n'aimait rien, sous le roi d'Espagne Charles II[2], sous tant d'autres souverains?

Croiriez-vous bien, milord, que Louis XIV a réformé le goût de sa cour en plus d'un genre? Il choisit Lulli pour son musicien, et ôta le privilège à Cambert, parce que Cambert était un homme médiocre, et Lulli un homme supérieur[3]. Il savait distinguer l'esprit du génie; il donnait à Quinault les sujets de ses opéras; il dirigeait les peintures de Lebrun[4], il soutenait Boileau, Racine, et Molière, contre leurs ennemis; il encourageait les arts utiles comme les beaux-arts, et toujours en connaissance de cause : il prêtait de l'argent à Van Robais[5] pour établir ses manufactures; il avançait des millions à la compagnie des Indes[6], qu'il avait formée; il donnait des pensions aux savants et

1. Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre par la révolution de 1688, supérieur seulement dans la guerre et dans la politique.

2. Né en 1661, mort en 1700; le dernier souverain espagnol de la maison d'Autriche; son règne fut marqué par la profonde décadence de l'Espagne.

3. Le privilège de l'Académie royale de musique fut retiré en 1672 à Cambert, qui en mourut de chagrin quatre ans après. — Lulli, qui lui succéda, était né à Florence en 1633; il mourut en 1687. Surintendant de la musique du roi depuis 1661, il composa en quinze ans dix-neuf opéras, généralement sur les paroles de Quinault; c'est lui qui a constitué ce genre et qui en a produit les premiers chefs-d'œuvre

4. Lebrun, né en 1619, mort en 1690, élève de Simon Vouet. Après la disgrâce de Fouquet, son protecteur, il fut recommandé par Colbert à la faveur de Louis XIV, mis à la tête de l'Académie de peinture, chargé de décorer à Versailles la galerie des Glaces, et jouit jusqu'à la mort de Colbert d'une autorité souveraine sur les travaux d'art entrepris par l'ordre du roi. Voir au Louvre la série de ses *batailles d'Alexandre*.

5. Van Robais, né à Courtrai en 1630, mort à Abbeville en 1685, établit dans cette ville, en 1665, l'industrie des draps fins, jusqu'alors inconnue en France : les gratifications du roi et les privilèges attachés à cette création la développèrent promptement : Van Robais occupa jusqu'à cent métiers et douze cents ouvriers.

6. Fondée en 1664.

aux braves officiers. Non seulement il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait. Souffrez donc, milord, que je tâche d'élever à sa gloire un monument que je consacre encore plus à l'utilité du genre humain.

Je ne considère pas seulement Louis XIV parce qu'il a fait du bien aux Français, mais parce qu'il a fait du bien aux hommes; c'est comme homme et non comme sujet, que j'écris; je veux peindre le dernier siècle, et non pas simplement un prince. Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui; en un mot, c'est encore plus d'un grand siècle que d'un grand roi que j'écris l'histoire[1].

Pélisson[2] eût écrit plus éloquemment que moi; mais il était courtisan, et il était payé. Je ne suis ni l'un ni l'autre; c'est à moi qu'il appartient de dire la vérité.

J'espère que dans cet ouvrage vous trouverez, milord, quelques-uns de vos sentiments; plus je penserai comme vous, plus j'aurai droit d'espérer l'approbation publique.

---

44. — A M. DE CIDEVILLE

A Bruxelles, ce 13 mars (1741).

Devers[3] Pâque on doit pardonner
Aux chrétiens qui font pénitence;

1. Voy. la lettre précédente.

2. Né en 1624, mort en 1693. Ami de Fouquet, il partagea sa disgrâce et composa pour sa défense des *Mémoires* fort estimés. En 1668, rentré en grâce, il reçut de Louis XIV la charge d'historiographe avec 6000 livres de pension. Il ne reste que des fragments de son histoire du roi. Son *Histoire de l'Académie*, continuée par d'Olivet, est un chef-d'œuvre de narration sobre et élégante.

3. On disait autrefois *vers* ou *devers; devers* a vieilli : chez Voltaire c'est une licence poétique.

Je la fais; un si long silence
A de quoi me faire damner;
Donnez-moi plénière indulgence.

Après avoir, en grand courrier,
Voyagé pour chercher un sage[1],
J'ai regagné mon colombier[2]
Je n'en veux sortir davantage.
J'y trouve ce que j'ai cherché.
J'y vis heureux, j'y suis caché.
Le trône et son fier esclavage.
Ces grandeurs dont on est touché,
Ne valent pas notre ermitage.

Vers les champs hyperboréens
J'ai vu des rois dans la retraite
Qui se croyaient des Antonins;
J'ai vu s'enfuir leurs bons desseins
Aux premiers sons de la trompette[3].
Ils ne sont plus rien que des rois;
Ils vont par de sanglants exploits
Prendre ou ravager des provinces;
L'ambition les a soumis.
Moi, j'y renonce; adieu les princes;
Il ne me faut que des amis.

Ce sont surtout des amis tels que mon cher Cideville qui sont très au-dessus des rois. Vous me direz que j'ai donc grand tort de leur écrire si rarement; mais aussi il faut m'écouter dans mes défenses. Malgré ces rois, ces voyages, malgré la physique, qui m'a encore tracassé; malgré ma mauvaise santé, qui est fort étonnée de toute la peine que je donne à mon corps, j'ai voulu rendre *Mahomet* digne de vous être envoyé. Je l'ai remanié, refondu, repoli, depuis le

1. Il était allé deux fois voir Frédéric, roi de Prusse depuis le mois de juin 1740 : une première fois près de Clèves, en septembre 1740; une seconde fois à Remusberg, près de Berlin, en novembre. Voy. Notice, p. XIV.

2. Comme le pigeon de La Fontaine : il a retrouvé son amie, qui ne l'avait laissé partir qu'à contre-cœur.

3. Frédéric venait, au mépris de tout droit, de fondre sur la Silésie : la victoire de Molvitz, quelques jours après (21 avril) lui en assurait la conquête.

mois de janvier. J'y suis encore. Je le quitte pour vous écrire. Enfin je veux que vous le lisiez tel qu'il est; je veux que vous ayez mes prémices, et que vous me jugiez en premier et dernier ressort. La Noue vous aura mandé sans doute que nos deux *Mahomet* se sont embrassés à Lille[1]. Je lui lus le mien; il en parut assez content; mais moi je ne le fus pas, et je ne le serai que quand vous l'aurez lu à tête reposée. Ce La Noue me paraît un très honnête garçon, digne de l'amitié dont vous l'honorez.....

Or, mandez-moi, mon cher ami, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir mon manuscrit. Je ne sais si vous avez reçu l'*Anti-Machiavel*[2] que j'envoyai pour vous à Prault le libraire, à Paris. Je le soupçonne d'être avec les autres dans la chambre infernale qu'on nomme *syndicale*. Il est plaisant que le *Machiavel* soit permis et que l'antidote soit contrebande. Je ne sais pas pourquoi on veut cacher aux hommes qu'il y a un roi qui a donné aux hommes des leçons de vertu. Il est vrai que l'invasion de la Silésie est un héroïsme d'une autre espèce que celui de la modération tant prêchée dans l'*Anti-Machiavel*. La Chatte, métamorphosée en femme, court aux souris, dès qu'elle en voit[3]; et le prince jette son manteau de philosophe et prend l'épée dès qu'il voit une province à sa bienséance.

Puis fiez-vous à la philosophie[4] !

Il n'y a que la philosophe Mme du Châtelet dont je ne me défie pas. Celle-là est constante dans ses principes, et plus fidèle encore à ses amis qu'à Leibnitz[5].

1. Voy. p. 114, note 3.
2. L'*Anti-Machiavel* de Frédéric, publié malgré la défense du roi de Prusse et les ruses de Voltaire, par le libraire Van Duren, de la Haye.
3. La Fontaine, *Fabl.*, liv. II, 18.
4. Ce vers est de Voltaire.
5. Dans ses *Institutions de physique*, qui venaient de paraître, Mme du Châtelet, jusqu'alors newtonienne, suivait les doctrines de Leibnitz : Voltaire l'en raille légèrement.

A propos, monsieur le conseiller, vous saurez que cette philosophe a gagné un préliminaire de son procès, fort important, et qui paraissait désespéré[1]. Son courage et son esprit l'ont bien aidée. Enfin je crois que nous sortirons heureusement du labyrinthe de la chicane où nous sommes.

Mais vous, que faites-vous? où êtes-vous?

Quæ circumvolitas agilis thyma?....
(Hor., lib. I, ep. III, v. 21.)

Mandez un peu de vos nouvelles au plus ancien et au meilleur de vos amis. Bonjour, mon très cher Cideville. Mme du Châtelet vous fait mille compliments.

---

45. — A M. L'ABBÉ DE VALORI[2]

Bruxelles, le 2 mai (1741).

Si quelque chose, monsieur, pouvait augmenter les regrets que vous me laissez[3], ce serait votre attention obligeante. Vous êtes né pour faire les charmes de la société. Vous ne vous contentez pas de plaire, vous cherchez toujours à obliger. A peine recevez-vous une relation intéressante, que vous voulez bien nous en faire part. Vous vous donnez la peine de transcrire tout l'article qui regarde le pauvre Maupertuis[4]. Je viens de le lire à Mme du Châtelet ;

1. Voy. p. 122, notes 2 et 4.

2. L'abbé de Valori, frère du ministre de France en Prusse, et grand prévôt du chapitre de Lille, très lié avec Mme Denis, nièce de Voltaire, dont le mari remplissait dans cette ville les fonctions de commissaire des guerres.

3. Voltaire venait de quitter Lille, où avaient eu lieu quatre représentations de son *Mahomet*, par la troupe de La Noue.

4. Maupertuis (voy. page 99, note 1) venait d'être appelé par Frédéric à Berlin pour organiser l'Académie, dont il devint président en 1745; le roi l'avait emmené dans sa campagne de Silésie, où lui arriva la mésaventure dont il s'agit.

nous en sommes touchés aux larmes. Mon Dieu ! quelle fatale destinée! *Qu'allait-il faire dans cette galère*[1] ? Je me souviens qu'il s'était fait faire un habit bleu; il l'aura porté sans doute en Silésie, et ce maudit habit aura été la cause de sa mort. On l'aura pris pour un Prussien ; je reconnais bien les gens appartenant à un roi du Nord, de refuser place à Maupertuis dans le carrosse[2]. Il y a là une complication d'accidents qui ressemble fort à ce que fait la destinée, quand elle veut perdre quelqu'un; mais il ne faut désespérer de rien; peut-être est-il prisonnier, peut-être n'est-il que blessé.

J'apprends dans le moment, monsieur, que Maupertuis est à Vienne, en bonne santé. Il fut dépouillé par les paysans dans cette maudite Forêt Noire[3], où il était comme don Quichotte faisant pénitence. On le mit tout nu; quelques housards, dont un parlait français, eurent pitié de lui : chose peu ordinaire aux housards[4]. On lui donna une chemise sale, et on le mena chez le comte Neipperg[5]. Tout cela se passa deux jours avant la bataille. Le comte lui prêta cinquante louis, avec quoi il prit sur-le-champ le chemin de Vienne, comme prisonnier sur sa parole; car on ne voulut pas qu'il retournât vers le roi, après avoir vu l'armée ennemie, et on craignit le compte qu'en pouvait rendre un géomètre. Il alla donc à Vienne trouver la princesse de Lichtenstein, qu'il avait fort connue à Paris[6]; il en

1. Molière, *Fourberies de Scapin*, acte II, sc. XI. — Ces doléances de Voltaire sur le pauvre Maupertuis ne sont pas exemptes d'ironie : il avait vu avec quelque jalousie la faveur accordée par le roi de Prusse au célèbre géomètre.

2. Dans le carrosse où voyageait la suite du roi.

3. C'est en Moravie, non dans la Forêt-Noire, que Maupertuis fut fait prisonnier.

4. Ces cavaliers hongrois étaient à moitié barbares et causaient aux nations policées une sorte d'effroi superstitieux.

5. Général autrichien.

6. Où le prince de Lichtenstein avait été ambassadeur, de 1738 à 1741.

a été très bien reçu, et on le fête à Vienne comme on le faisait à Berlin. Voilà un homme né pour les aventures.

S'il avait eu celle de vivre avec vous, monsieur, pendant huit jours, il n'en chercherait point d'autres; c'est bien ainsi que pense Mme du Châtelet. Le nom de Valori lui est devenu cher. Elle vous fait les plus sincères compliments, ainsi qu'à toute votre aimable famille. Permettez-moi d'y joindre mes respects, et de remercier les yeux à qui j'ai fait répandre des larmes[1].

Voulez-vous bien encore, monsieur, que je fasse par vous les assurances de mon respectueux dévouement pour M. le duc de Boufflers[2], et pour Mme de La Granville[3]? C'est avec les mêmes sentiments que je serai toute ma vie, monsieur, etc.

---

46. — A M. HELVÉTIUS

A Bruxelles, ce 20 juin (1741).

Je me gronde bien de ma paresse, mon cher et aimable ami, mais j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois que j'osais à peine vous parler de vers. Mon imagination s'appesantit dans des études qui sont à la poésie ce que des garde-meubles sombres et poudreux sont à une salle de bal bien éclairée[4]. Il faut secouer la poussière pour vous répondre. Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnais votre génie. Vous ne trouvez point Boileau assez fort; il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante, j'en conviens avec vous; aussi il me semble qu'il ne passe point pour un poète sublime, mais il

1. Pendant la représentation de *Mahomet*.
2. Gouverneur de Flandre.
3. Femme de l'intendant de Flandre.
4. Il s'occupait de physique.

a bien fait ce qu'il pouvait et ce qu'il voulait faire. Il a mis la raison en vers harmonieux; il est clair, conséquent, facile, heureux dans ses transitions; il ne s'élève pas, mais il ne tombe guère. Ses sujets ne comportent pas cette élévation dont ceux que vous traitez sont susceptibles. Vous avez senti votre talent, comme il a senti le sien. Vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand; votre pinceau est fort et hardi. La nature en tout cela vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au-dessus de Despréaux; mais ces talents-là, quelque grands qu'ils soient, ne seront rien sans les siens. Vous avez d'autant plus besoin de son exactitude que la grandeur de vos idées souffre moins la gêne et l'esclavage. Il ne vous coûte point de penser, mais il coûte infiniment d'écrire. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Despréaux a si bien connu et si bien enseigné, ce respect pour la langue, cette liaison, cette suite d'idées, cet air aisé avec lequel il conduit son lecteur, ce naturel qui est le fruit de l'art, et cette apparence de facilité qu'on ne doit qu'au travail. Un mot mis hors de sa place gâte la plus belle pensée. Les idées de Boileau, je l'avoue encore, ne sont jamais grandes, mais elles ne sont jamais défigurées; enfin, pour être au-dessus de lui, il faut commencer par écrire aussi nettement et aussi correctement que lui.

Votre danse haute [1] ne doit pas se permettre un faux pas; il n'en fait point dans ses petits menuets. Vous êtes brillant de pierreries; son habit est simple, mais bien fait. Il faut que vos diamants soient bien mis en ordre, sans quoi vous auriez un air gêné avec le diadème en tête. Envoyez-moi donc, mon cher ami, quelque chose d'aussi bien travaillé que vous imaginez noblement; ne dédaignez point tout à la fois d'être possesseur de la mine et ouvrier de l'or qu'elle

1 Genre de danse où l'on faisait des sauts et des pirouettes, et auquel appartenait la gavotte.

produit. Vous sentez combien, en vous parlant ainsi, je m'intéresse à votre gloire et à celle des arts. Mon amitié pour vous a redoublé encore à votre dernier voyage[1]. J'ai bien la mine de ne plus faire de vers. Je ne veux plus aimer que les vôtres. Mme du Châtelet, qui vous a écrit, vous fait mille compliments. Adieu ; je vous aimerai toute ma vie.

---

47. — A M. L'ABBÉ AUNILLON[2]

Octobre (1742).

Allah! illah! Allah ; Mohammed rezoul Allah[3]!

Je baise les barbes de la plume du sage Aunillon, fils d'Aunillon, resplendissant entre tous les imans[4] de la loi du Christ.

Votre lettre a été pour moi ce que la rosée est pour les fleurs, et les rayons du soleil pour le tournesol[5]. Que Dieu vous couronne de prospérité comme vous l'êtes de sagesse, et qu'il augmente la rondeur de votre face ! Mon cœur sera dilaté de joie, et la reconnaissance sera dans lui comme sur mes lèvres, quand mes yeux pourront lire les doctes pages

1. Helvétius, mandé par Voltaire, était venu à Lille, pour assister aux représentations de *Mahomet*.

2. L'abbé Aunillon, né en 1684, mort en 1766, chanoine et grand vicaire d'Évreux, était, comme on le voit dans cette lettre, ami de la famille d'Argental. Amateur de belles-lettres et écrivain à ses heures, Aunillon a composé une comédie et des romans. Il avait adressé à Voltaire, à l'occasion de la tragédie de *Mahomet*, récemment jouée à Paris, une lettre en style oriental : Voltaire lui répond sur le même ton.

3. C'est le grand dogme des musulmans : « Allah est Dieu, et Mahomet est son prophète ».

4. Prêtre de la religion mahométane.

5. L'héliotrope, qui se tourne vers le soleil.

du généreux iman qui fortifie la faiblesse de mon drame par la force de son éloquence. J'attends avec impatience sa docte dissertation. Mais comme la poste des infidèles est très chère, et que le plus petit paquet coûte un sultanin[1], je vous supplie de vouloir bien faire mettre promptement au coche de Bruxelles cet écrit bien ficelé et point cacheté, selon les usages de la peu sublime Porte de Bruxelles. Ce paquet arrivera en six ou sept jours, attendu qu'il n'y a que dix-sept cent vingt-huit stades[2] de la ville impériale de Paris à celle où la divine Providence nous retient actuellement. Que Dieu vous accorde toutes les églantines[3] de Toulouse et toutes les médailles des Quarante[4] ! que le bordereau de la fortune tombe de ses mains entre les vôtres !

Écrit dans mon bouge, sur la place de Louvain, affligé d'une énorme colique, le 8 de la lune du neuvième mois, l'an de l'hégire 1122[5].

Si la divine Providence permet que vous voyiez le plus généreux et le plus aimable des enfants des hommes, d'Argental, fils de Ferriol[6], dont Dieu croisse la chevance[7],

1. Monnaie d'or usitée en Turquie, en Égypte et dans les pays barbaresques.

2. A 180 mètres au stade, cela ferait 311 kilomètres : Voltaire donne un nombre approximatif.

3. Fleur d'églantier en métal précieux, qu'on donnait en prix dans les Jeux floraux de Toulouse.

4. Les prix de l'Académie française.

5. C'est l'ère mahométane : elle commence en l'année 622, où Mahomet s'enfuit de la Mecque (*hégire* signifie *fuite*) et dure 354 jours : 1742 est la 1155e année de l'hégire.

6. Le comte d'Argental, né en 1700, mort en 1788, conseiller au parlement de Paris, et plus tard ministre en France du duc de Parme, était fils de M. de Ferriol, receveur général des finances, et neveu par sa mère du cardinal et de la marquise de Tencin. Il était l'ami dévoué, le correspondant assidu de Voltaire, qui l'appelait son « ange gardien ». Grand amateur de théâtre, il était le messager ordinaire du poète auprès de la Comédie ; c'est à lui que Voltaire envoyait le manuscrit et les diverses corrections de toutes ses pièces, lui demandant des avis dont il tenait grand compte.

7. Vieux mot qui signifie la *propriété*, les biens dont on en est le *chef*.

nous vous prions de l'assurer que nous soupirons après l'honneur de le voir avec plus d'ardeur que les adjes[1] ne soupirent après la vue de la pierre noire de Caaba[2], et qu'il sera toujours, ainsi que sa compagne ornée de grâces, l'objet des plus vives tendresses de notre cœur.

---

48. — A M. D'ARNAUD[3], A PARIS

A Bruxelles, 20 novembre (1742).

Mon cher enfant en Apollon, vous vous avisez donc enfin d'écrire d'une écriture lisible, sur du papier honnête, de cacheter avec de la cire, et même d'entrer dans quelque détail en écrivant? Il faut qu'il se soit fait en vous une bien belle métamorphose; mais apparemment votre conversion ne durera pas, et vous allez retomber dans votre péché de paresse. N'y retombez pas au moins quand il s'agira de travailler à votre *Mauvais riche*[4], car j'aime encore mieux votre gloire que vos attentions. J'espère beaucoup de votre plan et surtout du temps que vous mettez à composer, car, de-

1. Les pèlerins qui font le voyage de la Mecque.

2. Il existe à l'angle nord-ouest de la Caaba, temple de la Mecque, une pierre noire que les pèlerins baisent avec respect, et vers laquelle les fidèles sont censés diriger leurs prières.

3. D'Arnaud-Baculard, né en 1718, mort en 1805. Son goût précoce pour la poésie avait été encouragé par Voltaire, qui l'aida de ses conseils, de son argent, et le recommanda même à Frédéric. Le goût que ce roi manifestait pour d'Arnaud, la faveur dont il jouissait à Berlin, furent plus tard une des causes qui déterminèrent Voltaire à partir pour la Prusse (voy. Notice, p. XIX). La pièce la plus connue d'Arnaud est un gros drame, le *Comte de Comminges*, représenté en 1790. Il doit aussi son peu de célébrité aux railleries dont Beaumarchais l'a criblé dans ses *Mémoires*.

4. Le *Mauvais riche* fut joué à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, en février 1750 : Lekain remplit le principal rôle et, pour la première fois, attira sur lui l'attention de Voltaire.

puis trois mois, vous ne m'avez pas fait voir un vers. *Sat cito, si sat bene.*

Plusieurs personnes m'ont écrit que M. Thieriot répandait le bruit que j'avais pris part à votre comédie ; je ne crois pas que M. Thieriot puisse ni veuille vous ravir un honneur qui est uniquement à vous. Je n'ai d'autre part à cet ouvrage que celle d'en avoir reçu de vous les prémices et d'avoir été le premier à vous encourager à traiter un sujet susceptible d'intérêt, de comique et de morale, et où vous pourrez peindre les vertus d'après nature, en les prenant dans votre cœur. A l'égard des vices, il faudra que vous sortiez un peu de chez vous ; mais les modèles ne seront pas difficiles à rencontrer.

Faites-moi le plaisir de me donner souvent de vos nouvelles si vous pouvez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

49. — A M. DE VAUVENARGUES, A NANCY[1]

Paris, le 15 avril (1743).

J'eus l'honneur de dire hier à M. le duc de Duras[2] que je venais de recevoir une lettre d'un philosophe plein d'esprit, qui d'ailleurs était capitaine au régiment du Roi. Il

1. Le marquis de Vauvenargues, né en 1715, mort en 1747, était capitaine au régiment du roi, en garnison alors à Nancy. La retraite de Prague (1742) avait épuisé les forces de ce jeune et brillant officier : il consacrait ses loisirs forcés à des écrits de morale et de critique, et avait pris Voltaire pour confident de ses essais. — Cette lettre de Voltaire est une réponse à celle que Vauvenargues venait de lui écrire (4 avril).

2. Né en 1715, mort en 1789; maréchal de France, gentilhomme de la chambre du roi ; plus distingué comme homme du monde que comme militaire, il fut élu à l'Académie française en 1775 ; il aimait les lettres et montrait une faveur discrète pour les idées nouvelles.

devina aussitôt M. de Vauvenargues. Il serait en effet fort difficile, monsieur, qu'il y eût deux personnes capables d'écrire une telle lettre ; et depuis que j'entends raisonner sur le goût, je n'ai rien vu de si fin, de si approfondi que ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Il n'y avait pas quatre hommes dans le siècle passé qui osassent s'avouer à eux-mêmes que Corneille n'était souvent qu'un déclamateur[1] ; vous sentez, monsieur, et vous exprimez cette vérité en homme qui a des idées bien justes et bien lumineuses. Je ne m'étonne point qu'un esprit aussi sage et aussi fin donne la préférence à l'art de Racine, à cette sagesse toujours éloquente, toujours maîtresse du cœur, qui ne lui fait dire que ce qu'il faut, et de la manière dont il le faut ; mais en même temps je suis persuadé que ce même goût, qui vous a fait sentir si bien la supériorité de l'art de Racine, vous fait admirer le génie de Corneille, qui a créé la tragédie dans un siècle barbare[2]. Les inventeurs ont le premier rang, à juste titre, dans la mémoire des hommes. Newton en savait assurément plus qu'Archimède ; cependant les *Équipondérants* d'Archimède seront à jamais un ouvrage admirable[3]. La belle scène d'Horace et de Curiace[4], les deux charmantes scènes du *Cid*[5], une grande partie de *Cinna*, le rôle de Sévère, presque tout celui de Pauline[6], la moitié du dernier acte de *Rodogune*, se soutien-

1. La Bruyère est de cette élite.

2. C'est le témoignage que Racine a lui-même rendu à son illustre rival : voy. le *Discours à l'Académie*, en réponse à Thomas Corneille.

3. Sur Newton, voy. page 86, note 1. — Archimède, né en 287 avant J.-C., mourut en 212, tandis que Syracuse, sa patrie, était prise d'assaut par les Romains : il avait été pendant le siège, grâce à ses inventions, le principal défenseur de la ville. Il a notamment établi les principes de la statique ; son traité de l'*Équilibre des corps plongés dans un fluide* est celui que Voltaire désigne ici.

4. *Horace*, acte II, sc. 3.

5. Entre Rodrigue et Chimène : acte III, sc. 4 ; acte V, sc. 1.

6. Quant à Polyeucte, Voltaire ne voit en lui qu'un « bon dévôt ».

draient à côté d'*Athalie*, quand même ces morceaux seraient faits aujourd'hui. De quel œil devons-nous donc les regarder quand nous songeons au temps où Corneille a écrit ! J'ai toujours dit : *In domo patris mei mansiones multæ sunt*[1]. Molière ne m'a point empêché d'estimer le *Glorieux* de M. Destouches[2]; *Rhadamiste*[3] m'a ému, même après *Phèdre*. Il appartient à un homme comme vous, monsieur, de donner des préférences, et point d'exclusions.

Vous avez grande raison, je crois, de condamner le sage Despréaux d'avoir comparé Voiture à Horace[4]. La réputation de Voiture a dû tomber, parce qu'il n'est presque jamais naturel, et que le peu d'agréments qu'il a sont d'un genre bien petit et bien frivole. Mais il y a des choses si sublimes dans Corneille, au milieu de ses froids raisonnements, et même des choses si touchantes, qu'il doit être respecté avec ses défauts. Ce sont des tableaux de Léonard de Vinci[5] qu'on aime encore à voir à côté des Paul Véronèse et des Titien[6]. Je sais, monsieur, que le public ne connaît pas encore assez tous les défauts de Corneille ; il y en a que l'illusion confond encore avec le petit nombre de ses rares beautés

Il n'y a que le temps qui puisse fixer le prix de chaque chose ; le public commence toujours par être ébloui.

On a d'abord été ivre des *Lettres persanes* dont vous me parlez. On a négligé le petit livre de la *Décadence des Romains*

1. Saint Jean, XIV, 3 ; voy. p. 99, note 3.

2. Destouches, né en 1680, mort en 1754 ; le *Glorieux*, sa meilleure comédie, est de 1732.

3. Le chef-d'œuvre de Crébillon (1711).

4. Dans la IX^e *Satire* :

... A moins d'être au rang d'Horace ou [de Voiture,
On rampe dans la fange avec l'abbé de [Pure.

5. Né en 1452, mort en 1519. Il passa la fin de sa vie en France, où l'avait attiré François I^er (1515) ; son chef-d'œuvre est la *Cène*, à Milan, aujourd'hui bien mutilée ; voir au Louvre sa *Joconde*.

6. Paul Véronèse, né en 1528, mort en 1588, est l'un des grands coloristes de l'école vénitienne ; voir au Louvre ses *Noces de Cana*. — Sur Titien, voy. p. 67, note 3.

du même auteur[1]; cependant je vois que tous les bons esprits estiment le grand sens qui règne dans ce bon livre d'abord méprisé, et font assez peu de cas de la frivole imagination des *Lettres persanes*, dont la hardiesse, en certains endroits, fait le plus grand mérite. Le grand nombre des juges décide, à la longue, d'après les voix du petit nombre éclairé; vous me paraissez, monsieur, fait pour être à la tête de ce petit nombre. Je suis fâché que le parti des armes, que vous avez pris[2], vous éloigne d'une ville où je serais à portée de m'éclairer de vos lumières; mais ce même esprit de justesse qui vous fait préférer l'art de Racine à l'intempérance de Corneille, et la sagesse de Locke à la profusion de Bayle[3], vous servira dans votre métier. La justesse sert à tout. Je m'imagine que M. de Catinat aurait pensé comme vous[4].

J'ai pris la liberté de remettre au coche de Nancy un exemplaire que j'ai trouvé d'une des moins mauvaises éditions de mes faibles ouvrages; l'envie de vous offrir ce petit témoignage de mon estime l'a emporté sur la crainte que votre goût me donne. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

1. Montesquieu avait donné ses *Lettres persanes* en 1721; Voltaire, qui n'aimait guère l'auteur, déprécie trop cet ouvrage, où le hardi prime de beaucoup le frivole; les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* sont de 1734.

2. Vauvenargues dut y renoncer, pour cause de santé, en 1744.

3. Voy. p. 68, notes 2 et 5.

4. Catinat, né en 1637, mort en 1712, maréchal de France, vainqueur de Staffarde et de la Marsaille, était, comme Vauvenargues, un philosophe par l'esprit et par les actes; il n'avait rien d'un courtisan, et s'était fait admirer par sa dignité dans la disgrâce (1701).

50. — A M. AMELOT

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES[1]

A Charlottenbourg[2], ce 3 septembre (1743).

Aujourd'hui, après un dîner plein de gaieté et d'agréments, le roi de Prusse est venu dans ma chambre, il m'a dit qu'il avait été fort aise de prier hier monsieur l'envoyé de France[3], seul de tous les ministres, non seulement pour lui donner des marques de considération, mais pour inquiéter ceux qui seraient fâchés de la préférence.

Je lui répondis que l'envoyé de France serait bien plus content si Sa Majesté envoyait quelques troupes à Wesel et à Magdebourg. « Mais, dit-il, que voulez-vous que je fasse? le roi de France me pardonnera-t-il jamais une paix particulière[4]? — Sire, lui dis-je, les grands rois ne connaissent point la vengeance; tout cède à l'intérêt de l'État; vous savez si l'intérêt de Votre Majesté et de la France n'est pas d'être à jamais unis.

— Comment puis-je croire, dit alors le roi de Prusse, que la France soit dans l'intention de se lier fermement avec moi? Je sais que votre envoyé à Mayence fait des insinuations contre mes intérêts, et qu'on propose la paix avec la reine

1. Amelot, ministre des affaires étrangères depuis 1737, fut remplacé en 1744 par le marquis d'Argenson. — Voltaire, alors en Prusse, était en correspondance suivie avec lui, relativement aux dispositions de Frédéric, qu'il était secrètement chargé de sonder; mais cette ruse avait été découverte par le roi de Prusse, qui garda ses secrets, et se moqua de Voltaire. Voy. Notice, p. XIV.

2. Résidence du roi de Prusse, à 6 kilomètres de Berlin.

3. Valori.

4. La paix de Breslau, par laquelle Frédéric, après la conquête de la Silésie, s'était détaché de la coalition contre Marie-Thérèse, et avait laissé l'armée française aux prises avec l'Autriche et l'Angleterre (17 mai 1742).

de Hongrie, le rétablissement de l'empereur[1] et un dédommagement à mes dépens[2].

— J'ose croire, répliquai-je, que cette accusation est un artifice des Autrichiens, qui leur est trop ordinaire. Ne vous ont-ils pas calomnié ainsi au mois de mai dernier? n'ont-ils pas écrit en Hollande que vous aviez offert à la reine de Hongrie de vous joindre à elle contre la France?

— Je vous jure, me dit-il, mais en baissant les yeux, que rien n'est plus faux. Que pourrais-je y gagner? Un tel mensonge se détruit de soi-même. — Eh bien! Sire, pourquoi donc ne vous pas réunir hautement avec la France et l'empereur contre l'ennemi commun, qui vous hait et qui vous calomnie tous deux également? quel autre allié pouvez-vous avoir que la France? — Vous avez raison, reprit-il : vous savez aussi que je cherche à la servir, vous connaissez ce que je fais en Hollande[3]. Mais je ne peux agir hautement que quand je serai sûr d'être secondé de l'Empire; c'est à quoi je travaille à présent, et c'est le véritable but du voyage que je fais à Baireuth dans huit ou dix jours. Je veux être assuré au moins que quelques princes de l'Empire, comme Palatin, Hesse, Wurtemberg, Cologne et Stettin, fournissent un contingent à l'empereur. — Sire, lui dis-je, demandez-leur seulement leur signature, et commencez par faire paraître vos braves Prussiens.

— Je ne veux point recommencer la guerre, dit-il; mais j'avoue que je serais flatté d'être le pacificateur de l'Empire[4]

1. De François Ier, époux de Marie-Thérèse, que la coalition avait écarté du trône impérial, au profit de Charles VII, électeur de Bavière.

2. La rétrocession de la Silésie, abandonnée par Marie-Thérèse à Frédéric, lors de la paix de Breslau.

3. Podewils, ministre de Prusse à la Haye, observait les dispositions de la Hollande et combattait dans ce pays l'influence anglaise.

4. Comprenez : l'arbitre. Frédéric était le seul prince de l'Empire qui pût opposer aux Autrichiens une armée capable de leur tenir tête.

et d'humilier un peu le roi d'Angleterre, qui veut donner la loi à l'Allemagne. — Vous le pouvez, lui dis-je; il ne vous manque plus que cette gloire, et j'espère que la France tiendra la paix de son épée et de vos négociations; la vigueur qu'elle fera paraître augmentera sans doute votre bonne volonté. Permettez-moi de vous demander ce que vous feriez si le roi de France requérait votre secours, en vertu de votre traité avec lui[1] ?

— Je serais obligé, dit-il, de m'excuser et de répondre que ce traité est annulé par celui que j'ai fait depuis avec la reine de Hongrie; je ne peux à présent servir l'empereur et le roi de France qu'en négociant. — Négociez donc, Sire, aussi heureusement que vous avez combattu, et souffrez que je vous dise, avec toute la terre, que la reine de Hongrie n'attend que le moment favorable d'attaquer la Silésie. » Alors il parla ainsi : « Mes quatre places[2] seront achevées avant que l'Autriche puisse envoyer contre moi deux régiments; j'ai cent cinquante mille combattants, j'en aurai alors deux cent mille. Je me flatte que ma discipline militaire, que je tiens la meilleure de l'Europe, triomphera toujours des troupes hongroises. Si la reine de Hongrie veut reprendre la Silésie, elle me forcera de lui enlever la Bohême. Je ne crains rien de la Russie : la czarine m'est à jamais dévouée depuis la dernière conspiration fomentée par Botta[3] et par les Anglais. Je lui conseille d'envoyer le jeune Ivan et sa mère en Sibérie, aussi bien que mon beau-frère[4],

1. Le traité de Nymphenbourg (18 mai 1741).
2. En Silésie.
3. Ambassadeur de Marie-Thérèse à Berlin; il avait été l'instigateur d'une révolution destinée à rétablir le petit Ivan sur le trône de Russie.
4. Le duc Antoine Ulric de Brunswick-Severn, dont Frédéric avait épousé, en 1732, la sœur, Elisabeth-Christine. L'impératrice Elisabeth avait, en décembre 1741, fait incarcérer le duc et la duchesse de Brunswick, ainsi que le jeune Ivan, leur fils, que la czarine Anne Ivanowna avait institué son héritier.

dont j'ai toujours été mécontent, et qui n'a jamais été gouverné que par des Autrichiens. » Le roi allait poursuivre ; on est venu l'avertir que la musique était prête[1] ; je l'y ai suivi, il m'a fait plus d'accueil que jamais. Je n'ajoute rien à ce détail simple et exact. J'omets, en faveur de la brièveté, les raisons que j'ai fait valoir. Je n'ai mis ici que la substance.

Ce 6 septembre.

Depuis cet entretien j'en ai eu plusieurs autres ; j'ai même reçu des billets de son appartement au mien.

Le résultat est que je l'ai fait convenir que la cour de France ne peut avoir de part à cette proposition faite à Mayence contre lui. En effet, vous n'avez pas voulu offenser un roi que vous avez tant d'intérêt de ménager.

Étant instruit que le parti pacifique commençait à s'accréditer en Hollande, et sachant ce qui s'est passé d'un côté entre les régents et d'un autre entre les principaux bourgmestres d'Amsterdam et l'abbé de La Ville[2], j'en ai rendu compte à Sa Majesté prussienne ; j'ai fait valoir cette conjoncture et j'ai obtenu au moins qu'elle donnât ordre à son ministre à la Haye de presser la paix et de parler avec vigueur. *Allez*, lui a-t-il dit en propres termes, *faites-moi respecter*. Mais ce ministre en Hollande ne doit pas communiquer avec M. de Fénelon[3] : le roi de Prusse veut paraître impartial.

Cependant il arrête toujours les munitions de guerre des

1. La musique était alors la distraction favorite du roi de Prusse, lui-même virtuose sur la flûte. La chorégraphie avait aussi ses faveurs ; et pendant les fêtes auxquelles assistait Voltaire, la danseuse vénitienne Barbarini, au prix de trente-deux mille livres par an, charmait Frédéric et ses hôtes.

2. Premier secrétaire de la légation de France à la Haye : il venait d'être saisi de propositions pacifiques.

3. Neveu du célèbre prélat, ministre de France à la Haye.

Hollandais[1]; je vois qu'il formera à Baireuth[2] le plan de sa conduite dans l'Empire. Je ne sais s'il me mettra du voyage[3]; ma situation pourra devenir très épineuse, on a donné des ombrages.

Je vous écris peu de choses; mais j'en ai beaucoup à vous dire et qui vous concernent. Vous verrez si je vous suis dévoué.

---

51. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT, A VERSAILLES[4]

A Champs[5], ce 14 septembre (1744).

Le roi, pour chasser son ennui,
Vous lit, et voit votre personne[6];
La gloire a des charmes pour lui,
Puisqu'il voit celui qui la donne[7].

En qualité de bon citoyen et de votre serviteur, je dois être charmé que le roi vous lise, et je le serais plus encore

1. Que les Hollandais voulaient faire passer aux troupes anglaises par les provinces rhénanes de la Prusse.

2. La sœur de Frédéric, l'aimable Wilhelmine, était l'épouse du margrave de Baireuth.

3. Il en fut.

4. Hénault, né en 1685, mort en 1770, avait occupé la place de conseiller, puis celle de président des enquêtes au parlement de Paris. La reine Marie Leczinska le prit pour lecteur. Hénault avait commencé dans les lettres par des poésies légères, des comédies et des tragédies de société. En 1744, il donna la première édition de son ouvrage le plus connu, l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*. Il était l'ami de Mme du Deffant; c'est ainsi que Voltaire, sans jamais avoir eu pour lui d'attachement véritable, fut du moins amené à le traiter avec déférence et courtoisie.

5. Château du duc de La Vallière, près de Charenton.

6. Pur compliment : le roi ne recherchait ni n'aimait la société des gens de lettres.

7. C'est un antique lieu commun, que les écrivains, et en particulier les poètes, ont seuls le pouvoir de donner une gloire immortelle.

s'il vous écoutait. Vous savez bien, très adorable président, que vous avez tiré Mme du Châtelet du plus grand embarras[1] du monde ; car cet embarras commençait à la Croix-des-Petits-Champs et finissait à l'hôtel de Charost[2] ; c'était des reculades de deux mille carrosses, en trois files, des cris de deux ou trois cent mille hommes semés auprès des carrosses, des ivrognes, des combats à coups de poing, des fontaines de vin et de suif qui coulaient sur le monde, le guet[3] à cheval qui augmentait l'imbroglio[4] ; et, pour comble d'agréments, Son Altesse Royale[5] revenant paisiblement au Palais-Royal avec ses grands carrosses, ses gardes, ses pages, et tout cela ne pouvant ni reculer ni avancer jusqu'à trois heures du matin. J'étais avec Mme du Châtelet ; un cocher, qui n'était jamais venu à Paris, l'allait faire rouer[6] intrépidement. Elle était couverte de diamants ; elle met pied à terre, criant à l'aide, traverse la foule sans être ni volée ni bourrée[7], entre chez vous[8], envoie chercher la poularde chez le rôtisseur du coin, et nous buvons à votre santé tout doucement dans cette maison où tout le monde voudrait vous voir revenir.

Suave, mari magno, turbantibus æquora ventis
E terra magnum alterius spectare laborem.
(Lucr., lib. II, v. 1 :

1. Lors du feu d'artifice tiré sur la place de Grève en l'honneur de la guérison du roi, tombé malade à Metz, au moment où il allait prendre le commandement de l'armée d'Alsace.

2. Rue Saint-Honoré, près du Palais-Royal.

3. La garde municipale du temps.

4. Mot italien : *trouble, confusion ;* ne se dit guère aujourd'hui que d'une intrigue dramatique.

5. Le duc d'Orléans, fils du régent.

6. Écraser par les roues des voitures ; cf. Boileau, *Satire* VI (il s'agit également d'un embarras de voitures) :

Je me mets au hasard de me *faire rouer.*

7. Bousculée.

8. Rue Saint-Honoré, près de la place Vendôme.

J'ai laissé la *Princesse de Navarre*[1] entre les mains de M. d'Argental[2] et le divertissement[3] entre les mains de Rameau. Ce Rameau est aussi grand original que grand musicien[4]. Il me mande « que j'aie à mettre en quatre vers tout ce qui est en huit, et en huit tout ce qui est en quatre ». Il est fou; mais je tiens toujours qu'il faut avoir pitié des talents. Permis d'être fou à celui qui a fait l'acte des *Incas*[5]. Cependant, si M. de Richelieu[6] ne lui fait pas parler sérieusement, je commence à craindre pour la fête.

Je suis le plus trompé du monde si Royer n'a pas fait de belles choses dans *Prométhée*[7]; mais Royer n'a pas eu la plus grande part de ce monde au larcin du feu céleste. Le génie est médiocre; on en peut cependant tirer parti. Je

1. Comédie-ballet, en cinq actes, que Richelieu avait commandée à Voltaire pour les fêtes du mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne; elle fut jouée à Versailles le 25 février 1745. Rameau en avait fait la musique.

2. Sur d'Argental, voy. p. 141, note 6.

3. La partie destinée à être mise en musique.

4. Rameau, né en 1683, mort en 1764, est le plus grand compositeur qu'il y ait eu en France depuis Lulli. Le succès lui était venu tard, à cinquante ans; les difficultés avaient aigri son caractère; en outre il avait pour son art un amour exclusif qui le rendait intraitable pour les poètes ses collaborateurs. « Il brusquait les auteurs, dit Collé, à un point qu'un galant homme ne pouvait pas soutenir de travailler une seconde fois avec lui; il n'y a eu que le Cahusac qui y ait tenu; il en avait fait une espèce de valet de chambre parolier. » C'était cependant la deuxième fois que Voltaire lui prêtait son concours (ils avaient fait ensemble, en 1733, un *Samson* (cf. p. 67, note 4), et l'on voit qu'il supportait avec une certaine indulgence la tyrannie de ce grand musicien.

5. Deuxième entrée des *Indes galantes*, opéra de Rameau (1735).

6. Sur Richelieu, voy. p. 27, note 1. Richelieu, en exercice de gentilhomme de la chambre du roi, était l'ordonnateur de la fête, et avait la haute main sur les ouvrages commandés pour la circonstance.

7. Royer, né en 1705, mort en 1755, compositeur, travaillait à la musique du ballet de *Pandore* (ou *Prométhée*), écrit par Voltaire en 1740.

voudrais bien, monsieur, qu'à votre retour nous fissions exécuter quelque chose devant vous. Il est juste qu'on amuse celui qui passe sa vie à joindre *utile dulci*.

Adieu, monsieur ; vous êtes aimé où je suis, comme partout ailleurs, et je crois toujours me distinguer un peu dans la foule, car, en vérité, je sens bien vivement tout ce que vous valez. Je le dis de même, et je vous suis attaché de même.

---

52. — A M. DE VAUVENARGUES

Décembre (1744).

L'état où vous m'apprenez que sont vos yeux[1] a tiré, monsieur, des larmes aux miens ; et l'éloge funèbre[2] que vous m'avez envoyé a augmenté mon amitié pour vous, en augmentant mon admiration pour cette belle éloquence avec laquelle vous êtes né. Tout ce que vous dites n'est que trop vrai, en général[3]. Vous en exceptez sans doute l'amitié. C'est elle qui vous a inspiré, et qui a rempli votre âme de ces sentiments qui condamnent le genre humain. Plus les hommes sont méchants, plus la vertu est précieuse ; et l'amitié m'a

1. Il allait perdre la vue.

2. *Éloge* de Paul-Hippolyte-Emmanuel de Seitres de Caumont, mort à Prague, en avril 1742, ami et compagnon d'armes de Vauvenargues.

3. Voici le passage : « Il n'est pas besoin d'avoir fait beaucoup d'expériences des hommes pour connaître leur dureté. En vain cherchent-ils à la mort, par de pathétiques discours, à surprendre la compassion ; comme ils l'ont rarement connue, il est rare aussi qu'ils l'excitent, et leur mort ne touche personne, elle est attendue, désirée, ou du moins oubliée de ceux qui leur sont les plus proches. Tout ce qui les environne ou les nait, ou les méprise, ou les envie, ou les craint ; tous semblent avoir à leur perte quelque intérêt détourné ; les indifférents mêmes osent y ressentir la barbare joie du spectacle. Après avoir cherché l'approbation du monde pendant tout le cours de leur vie, telle est leur fin déplorable. »

toujours paru la première de toutes les vertus[1], parce qu'elle est la première de nos consolations. Voilà la première oraison funèbre que le cœur ait dictée, toutes les autres sont l'ouvrage de la vanité[2]. Vous craignez qu'il n'y ait un peu de déclamation. Il est bien difficile que ce genre d'écrire se garantisse de ce défaut; qui parle longtemps, parle trop sans doute. Je ne connais aucun discours oratoire où il n'y ait des longueurs. Tout art a son endroit faible; quelle tragédie est sans remplissage, quelle ode sans strophes inutiles? Mais, quand le bon domine, il faut être satisfait; d'ailleurs, ce n'est pas pour le public que vous avez écrit, c'est pour vous, c'est pour le soulagement de votre cœur; le mien est pénétré de l'état où vous êtes. Puissent les belles-lettres vous consoler! elles sont en effet le charme de la vie quand on les cultive pour elles-mêmes, commes elles le méritent; mais, quand on s'en sert comme d'un organe de la renommée, elles se vengent bien de ce qu'on ne leur a pas offert un culte assez pur, elles nous suscitent des ennemis qui persécutent jusqu'au tombeau. Zoïle[3] eût été capable de faire tort à Homère vivant. Je sais bien que les Zoïles sont détestés, qu'ils sont méprisés de toute la terre, et c'est là précisément ce qui les rend dangereux. On se trouve compromis, malgré qu'on en ait[4], avec un homme couvert d'opprobres.

Je voudrais, malgré ce que je vous dis là, que votre

1. Cela est vrai : Voltaire aime aussi cordialement qu'il hait. Il avait composé en 1733 le *Temple de l'Amitié*.

2. Appréciation contestable : chez Bossuet, par exemple, l'oraison funèbre confond la vanité plutôt qu'elle ne s'en inspire.

3. Zoïle, rhéteur et philosophe grec, a vécu à Éphèse (quatrième siècle av. J.-C.). Il avait écrit contre Homère une diatribe intitulée Ὁμηρομάστιξ, *Fouet d'Homère*. Son nom, dès l'antiquité, est devenu synonyme de *critique inintelligent et jaloux*.

4. Abréviation pour *quelque mauvais gré qu'on ait de cela*.

ouvrage fût public ; car, après tout, quel Zoïle pourrait médire de ce que l'amitié, la douleur et l'éloquence ont inspiré à un jeune officier ; et qui ne serait étonné de voir le génie de M. Bossuet à Prague? Adieu, monsieur; soyez heureux, si les hommes peuvent l'être ; je compterai parmi mes beaux jours celui où je pourrai vous revoir[1].

Je suis avec les sentiments les plus tendres, etc.

---

53. — AU MÊME

Versailles, le 7 janvier (1745).

Le dernier ouvrage[2] que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, est une nouvelle preuve de votre grand goût, dans un siècle où tout me semble un peu petit et où le faux bel esprit s'est mis à la place du génie.

Je crois que si on s'est servi du terme d'*instinct* pour caractériser La Fontaine[3], ce mot *instinct* signifiait génie. Le caractère de ce bonhomme était si simple, que dans la conversation il n'était guère au-dessus des animaux qu'il faisait parler[4]; mais comme poète il avait un instinct divin, et d'autant plus *instinct* qu'il n'avait que ce talent.

1. Vauvenargues était à Aix, en Provence.

2. *Réflexions critiques sur quelques poètes.*

3. Le texte de la 1re édition était : « On ne peut comprendre que le mot d'*instinct* ait été employé avec une affectation particulière à marquer le caractère d'un esprit si fin ». Sur l'avis de Voltaire, Vauvenargues fit cette correction : « On admire qu'un esprit si fin ait été en même temps si naturel ».

4. La Bruyère, *Des Jugements :* « Un homme paraît grossier, lourd, stupide ; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes ; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point ; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages. »

L'abeille est admirable, mais c'est dans sa ruche; hors de là l'abeille n'est qu'une mouche.

J'aurais bien des choses à vous dire sur Boileau et sur Molière. Je conviendrais sans doute que Molière est inégal dans ses vers, mais je ne conviendrais pas qu'il ait choisi des personnages et des sujets trop bas. Les ridicules fins et déliés dont vous parlez ne sont agréables que pour un petit nombre d'esprits déliés[1]. Il faut au public des traits plus marqués. De plus, ces ridicules si délicats ne peuvent guère fournir des personnages de théâtre. Un défaut presque imperceptible n'est guère plaisant. Il faut des ridicules forts, des impertinences dans lesquelles il entre de la passion, qui soient propres à l'intrigue. Il faut un joueur, un avare, un jaloux, etc. Je suis d'autant plus frappé de cette vérité, que je suis actuellement occupé d'une fête[2] pour le mariage de M. le Dauphin, dans laquelle il entre une comédie, et je m'aperçois plus que jamais que ce délié, ce fin, ce délicat, qui font le charme de la conversation, ne conviennent guère au théâtre. C'est cette fête qui m'empêche d'entrer avec vous, monsieur, dans un plus long détail, et de vous soumettre mes idées ; mais rien ne m'empêche de sentir le plaisir que me donnent les vôtres.

Je ne prêterai à personne le dernier manuscrit que vous avez eu la bonté de me confier. Je ne pus refuser le premier à une personne digne d'en être touchée. La singularité frappante de *cet ouvrage, en faisant des admirateurs, a fait nécessairement des indiscrets*. L'ouvrage a couru. Il est tombé entre les mains de M. de La Bruère[3], qui, n'en con-

1. Vauvenargues critiquait en effet le choix des sujets fait par Molière, et appréciait ainsi son style : « On trouve dans Molière tant de négligences et d'expressions bizarres et impropres, qu'il y a peu de poètes, si j'ose le dire, moins corrects et moins purs que lui ».

2. Voy. p. 153, note 1.

3. Directeur du *Mercure* après M. de La Roque; voy. page 45, note 2.

naissant pas l'auteur, a voulu, dit-on, en enrichir son *Mercure*. Ce M. de La Bruère est un homme de mérite et de goût. Il faudra que vous lui pardonniez. Il n'aura pas toujours de pareils présents à faire au public. J'ai voulu en arrêter l'impression, mais on m'a dit qu'il n'en était plus temps. Avalez, je vous en prie, ce petit dégoût, si vous haïssez la gloire.

Votre état me touche à mesure que je vois les productions de votre esprit si vrai, si naturel, si facile et quelquefois si sublime. Qu'il serve à vous consoler, comme il servira à me charmer. Conservez-moi une amitié que vous devez à celle que vous m'avez inspirée. Adieu, monsieur; je vous embrasse tendrement.

---

54. — AU MÊME

A Versailles, ce 3 avril (1745).

Vous pourriez, monsieur, me dire comme Horace .

Sic raro scribis, ut toto non quater anno.
(Hor., lib. II, sat. III, v. 1.)

Ce ne serait pas la seule ressemblance que vous auriez avec ce sage aimable. Il a pensé quelquefois comme vous dans ses vers; mais il me semble que son cœur n'était pas si sensible que le vôtre[1]. C'est cette extrême sensibilité que j'aime; sans elle vous n'auriez point fait cette belle oraison funèbre[2] dictée par l'éloquence et la tendre amitié. La première façon dont vous l'aviez commencée me paraît sans comparaison plus touchante, plus pathétique, que la seconde[3]; il n'y aurait seulement qu'à en adoucir quelques

1. Mieux portant et plus gai que Vauvenargues, Horace n'est pas moins *sensible*, surtout en fait d'amitié.

2. Voy. p. 154, note 2.

3. Docile aux observations de Voltaire, Vauvenargues avait refait ce passage.

traits, et à ne pas comprendre tous les hommes dans le portrait funeste que vous en faites; il y a sans doute de belles âmes, et qui pleurent leurs amis avec des larmes véritables. N'en êtes-vous pas une preuve bien frappante, et croyez-vous être assez malheureux pour être le seul qui soyez sensible? Ne parlons plus de La Fontaine : qu'importe qu'en plaisantant on ait donné le nom d'instinct au talent singulier d'un homme qui avait toujours vécu à l'aventure, qui pensait et parlait en enfant sur toutes les choses de la vie, et qui était si loin d'être philosophe[1]? Ce qui me charme surtout de vos réflexions, monsieur, et de tout ce que vous voulez bien me communiquer, c'est cet amour si vrai que vous témoignez pour les beaux-arts[2]; c'est ce goût vif et délicat qui se manifeste dans toutes vos expressions. Venez donc à Paris; j'y profiterai avec assiduité de votre séjour. Vous serez peut-être étonné de recevoir une lettre de moi, datée de Versailles. La cour ne semblait guère faite pour moi; mais les grâces que le roi m'a faites m'y arrêtent, et j'y suis à présent plus par reconnaissance que par intérêt[3]. Le roi part, dit-on, les premiers jours du mois prochain, pour aller nous donner la paix, à force de victoires[4]. Vous avez renoncé à ce métier, qui demande un corps plus robuste que le vôtre, et un esprit peu philosophique; c'est bien assez d'y avoir consacré vos plus belles années. Employez, monsieur, le reste

1. Voy. la lettre précédente.

2. Y compris les belles-lettres : le sens de ce mot s'est un peu restreint; on ne le dit plus que des arts du dessin et de la musique.

3. Il y était allé pour la représentation de la *Princesse de Navarre*, et venait de recevoir, le 1er avril, le brevet d'historiographe; mais il avait avidement recherché cette faveur : avec Vauvenargues il joue au philosophe.

4. La victoire de Fontenoy, remportée sous les yeux du roi, est en effet du 10 mai suivant. Quant à la paix (celle d'Aix-la-Chapelle), elle se fit attendre encore plus de trois ans; elle fut signée le 18 octobre 1748.

de votre vie à vous rendre heureux, et songez que vous contribuerez à mon bonheur quand vous m'honorerez de votre commerce, dont je sens tout le prix.

---

55. — A M. LE MARQUIS D'ARGENSON[1]

Jeudi 13 mai (1745), à onze heures du soir[2].

Ah! le bel emploi pour votre historien[3]! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie.

Bonsoir, monseigneur.

---

56. — A M. DE VAUVENARGUES

Mai (1746).

Je vais lire vos portraits[4]. Si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple[5], je mettrai votre nom au bas. Je vous embrasse tendrement.

---

57. — A M. BERGER

DIRECTEUR DE L'OPÉRA[6]

Du 13 juin (1746).

Il me serait bien peu séant, monsieur, qu'ayant fait *le*

1. Le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, était allé rejoindre le roi à l'armée.

2. Ce billet fut écrit à la première nouvelle de Fontenoy.

3. Voy. page précédente, note 4.

4. Les *Caractères*, dont le manuscrit est chargé de notes de Voltaire.

5. Voy. le beau portrait de Vauvenargues par Prévost-Paradol (*Moralistes français*).

6. De 1744 à 1747.

Temple de la Gloire[1] pour un roi qui en a tant acquis, et non pour l'Opéra, auquel ce genre de spectacle trop grave et trop voluptueux ne peut convenir, je prétendisse à la moindre rétribution et à la moindre partie de ce qu'on donne d'ordinaire à ceux qui travaillent pour le théâtre de l'Académie de musique. Le roi a trop daigné me récompenser[2], et ni ses bontés ni ma manière de penser ne me permettent de recevoir d'autres avantages que ceux qu'il a bien voulu me faire. D'ailleurs la peine que demande la versification d'un ballet est si au-dessous de la peine et du mérite du musicien; M. Rameau est si supérieur en son genre, et, de plus, sa fortune est si inférieure à ses talents, qu'il est juste que la rétribution soit pour lui tout entière. Ainsi, monsieur, j'ai l'honneur de vous déclarer que je ne prétends aucun honoraire; que vous pouvez donner à M. Rameau tout ce dont vous êtes convenu, sans que je forme la plus légère prétention. L'amitié d'un aussi honnête homme que vous, monsieur, et d'un amateur aussi zélé des arts, m'est plus précieuse que tout l'or du monde. J'ai toujours pensé ainsi; et, quand je ne l'aurais pas fait, je devrais commencer par vous et par M. Rameau. C'est avec ces sentiments, monsieur, et avec le plus tendre attachement, que j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Divertissement pour le retour du roi, joué à Versailles le 27 nov. 1745; les paroles étaient de Voltaire, la musique de Rameau (comme pour la *Princesse de Navarre*).

2. En réalité le roi ne s'était montré satisfait que de Rameau; il avait témoigné la plus grande froideur à l'égard de Voltaire. Voy. Notice, p. xvi.

58. — A M. D'ALEMBERT[1]

Le 13 décembre (1746).

En vous remerciant, monsieur, de vos bontés et de votre ouvrage sur la cause générale des vents[2]. Du temps de Voiture, on vous aurait dit que vous n'avez pas le vent contraire en allant à la gloire. Mme du Châtelet est trop newtonienne pour vous dire de telles balivernes. Nous étudierons votre livre, nous vous applaudirons, nous vous entendrons même[3]. Il n'y a point de maison où vous soyez plus estimé

Parlem aliquam, venti, divum referatis ad aures.
(Virg., ecl. III, v. 73.)

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime qui vous sont dus, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

1. D'Alembert, né en 1717, mort en 1783, est l'un des plus grands géomètres des temps modernes; il fut élu à vingt-quatre ans membre de l'Académie des sciences. Il occupe dans les lettres une place distinguée, quoique moins brillante : c'est lui qui fit le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, qu'il dirigeait avec Diderot. Il fut membre de l'Académie française en 1754, secrétaire perpétuel de cette compagnie en 1772; en cette qualité, d'Alembert a composé un grand nombre d'*Éloges* intéressants et substantiels, mais entachés d'une partialité presque fanatique dans le sens de la philosophie du siècle. On sait que d'Alembert était le fils naturel de la célèbre marquise de Tencin; mais il ne voulut connaître d'autre mère que la pauvre femme dont il avait été le fils adoptif. Ses premières relations avec le monde eurent lieu par l'intermédiaire de Mme du Deffant : c'est ainsi que Voltaire fit sa connaissance. Mais ce fut la collaboration à l'*Encyclopédie* (1750) qui les rendit amis.

2. *Réflexions sur la cause générale des vents*, mémoire couronné par l'Académie de Berlin en 1746, et qui valut à l'auteur d'être associé par acclamation à cette compagnie.

3. On a vu que Voltaire et la marquise du Châtelet étaient très versés dans les sciences : c'est un avantage dont ils se font honneur.

59. — A M. MARMONTEL[1]

A Lunéville[2], 15 février (1748).

Je vous avais déjà écrit, mon cher ami, pour vous dire combien votre succès m'intéresse. J'avais adressé ma lettre chez un marchand de vin. Il doit avoir à présent pour enseigne du laurier au lieu de lierre, quoiqu'on ait dit,

..... *hedera crescentem ornate poetam.*
(Virg., ecl. VII, v. 25.)

Je reçois votre billet. L'honneur que vous voulez me faire[3] en est un pour les belles-lettres. Vous faites renaître le temps où les auteurs adressaient leurs ouvrages à leurs amis. Il eût été plus glorieux à Corneille de dédier *Cinna* à Rotrou qu'au trésorier de l'épargne Montauron[4]. Je vous avoue que je suis bien flatté que notre amitié soit aussi publique qu'elle est solide, et je vous remercie ten-

1. Marmontel, né en 1723, mort en 1799, avait vingt-deux ans quand Voltaire, par intérêt pour ses premiers essais poétiques, le fit venir de Toulouse à Paris et le soutint de ses conseils et de sa bourse. *Denys*, sa première pièce, eut du succès, et fut suivi à peu d'intervalle de trois tentatives du même genre, mais moins heureuses. Sa collaboration au *Mercure* et à l'*Encyclopédie*, ses *Contes moraux*, le firent arriver à l'Académie française en 1763; ce fut une victoire chèrement achetée, et qu'il dut en grande partie à l'amitié de Voltaire. Dès lors Marmontel appartint au groupe philosophique : *Bélisaire*, les *Incas*, sont des plaidoyers en faveur de la tolérance. L'Académie le choisit pour secrétaire perpétuel en 1781. Aujourd'hui Marmontel n'est plus guère connu que par ses *Éléments de Littérature*, et surtout par ses curieux *Mémoires*, très instructifs sur la littérature et la société du temps.

2. Où Voltaire et Mme du Châtelet étaient allés, pour la première fois, faire leur cour au roi de Pologne, Stanislas.

3. La dédicace de *Denys*.

4. Cette dédicace intéressée est tristement célèbre par les compliments hyperboliques qu'elle contient à l'adresse d'un personnage sans autre mérite que sa fortune.

drement de ce bel exemple que vous donnez aux gens de lettres. J'espère revenir à Paris assez à temps pour voir jouer votre pièce, quelque tard que j'y vienne. Comptez que tous les agréments de la cour de Pologne ne valent ni l'honneur que vous me faites, ni le plaisir que votre réussite m'a causé. Je vous mandais, dans ma dernière lettre, que c'est à présent qu'il faut corriger les détails; c'est une besogne aisée et agréable, quand le succès est confirmé. Adieu, mon cher ami; il faut songer à présent à être de notre académie; c'est alors que ma place me deviendra bien chère. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je compte à jamais sur votre amitié.

---

60. — AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE[1]

30 août 1748.

Monsieur, j'apprends, en arrivant à Paris, que le public reçoit avec quelque indulgence une tragédie d'un goût un peu nouveau[2], que vous honorez de vos bontés[3]. Des pièces de théâtre qui respirent la vertu sont par là une partie de la police digne de votre attention. Je vous supplie de vouloir bien ordonner que deux exempts soient sur le

1. M. Berryer, qui avait succédé, l'année précédente, à M. de Marville.

2. *Sémiramis*, jouée la veille. La grande nouveauté de cette pièce était la pompe du spectacle : pour y subvenir, le roi donnait aux comédiens 5000 francs, en considération de feu Mme la Dauphine, à la demande de qui Voltaire avait fait cette tragédie. Le succès, quoi qu'en dise l'auteur, avait été très contesté.

3. M. Berryer, sur la requête de Voltaire, s'était entremis pour faire rétablir dans *Sémiramis* certains vers retranchés à la censure par Crébillon. Le vieux tragique avait fait lui-même une *Sémiramis* en 1717, et voyait avec aigreur son rival traiter un sujet qu'il considérait lui-même comme sa propriété. C'est d'ailleurs un procédé que Voltaire allait renouveler à plusieurs reprises. Voy. Notice, p. XVIII.

théâtre pour faire ranger une foule de jeunes Français qui ne sont guère faits pour se rencontrer avec des Babyloniens[1].

---

61. — A MADAME LA DUCHESSE DU MAINE[2]

Lunéville, ce 14 août (1749).

Madame, Votre Altesse Sérénissime est obéie, non pas aussi bien, mais du moins aussi promptement qu'elle mérite de l'être. Vous m'avez ordonné *Catilina*[3], et il est fait. La petite-fille du grand Condé, la conservatrice du bon goût et du bon sens, avait raison d'être indignée de voir la farce monstrueuse du *Catilina* de Crébillon trouver des approbateurs. Jamais Rome n'avait été plus avilie, et jamais Paris plus ridicule. Votre belle âme voulait venger l'honneur de la France; mais j'ai bien peur qu'elle n'ait

1. La scène était alors en partie occupée par des spectateurs assis sur des banquettes. Quand l'ombre de Ninus sortit de son tombeau (*Sémiramis*, acte III, sc. 6), il y avait sur le théâtre un tel encombrement, que la sentinelle dut crier : « Place à l'ombre ! » et que l'effet manqua. C'est seulement en 1759 que le duc de Lauraguais, au prix de douze mille livres, acheta des comédiens la suppression de ces banquettes importunes.

2. Sur la duchesse du Maine, voy. p. 65, note 1.

3. C'est la tragédie qu'il intitulera *Rome sauvée*. — Crébillon avait fait représenter au commencement de 1749 un *Catilina* qu'il tenait depuis dix-huit ans en porfefeuille. Mme de Pompadour s'était fait gloire de protéger l'œuvre du vieux poète et avait obtenu pour lui du roi des frais de mise en scène, faveur analogue à celle qui venait d'être accordée à la *Sémiramis* de Voltaire (voy. page précéd., note 2). Cette pièce de Crébillon, néanmoins, eut peu de succès : l'auteur avait dénaturé violemment les données de l'histoire, rabaissé le caractère de Cicéron, et mêlé une intrigue d'amour à cette terrible page. La duchesse du Maine se mit au nombre des censeurs, encouragea Voltaire à refaire cette tragédie de Crébillon, comme naguère *Sémiramis :* aussi Voltaire feint-il de n'être que l'exécuteur des ordres de la duchesse. Voy. Notice, p. XVIII.

remis sa vengeance en d'indignes mains. Je ne réponds, madame, que de mon zèle; il a été peut-être trop prompt. Je me suis tellement rempli l'esprit de la lecture de Cicéron, de Salluste et de Plutarque, et mon cœur s'est si fort échauffé par le désir de vous plaire, que j'ai fait la pièce en huit jours. Vous aurez la bonté, madame, d'y compter aussi huit nuits. Enfin l'ouvrage est achevé; je suis épouvanté de cet effort; il n'est pas croyable, mais il a été fait pour Mme la duchesse du Maine.

Mme du Châtelet, à qui j'apportais un acte tous les deux jours, était aussi étonnée que moi. Il y a ici trois ou quatre personnes qui ont le goût très cultivé et même très difficile[1], qui ne veulent point que l'amour avilisse un sujet si terrible; qui me croiraient perdu si la galanterie de Racine venait affaiblir entre mes mains la vraie tragédie, qu'il n'a connue que dans *Athalie;* qui me croiraient perdu encore, si je tombais dans les déclamations de Corneille; qui veulent une action continue, toujours vive, toujours intriguée, toujours terrible: un tableau fidèle et agissant de Rome entière; Cicéron dans sa grandeur, César dans l'aurore de la sienne et déjà au-dessus des autres hommes; les *Catilinaires* en action, la vérité fidèlement observée, et, pour toute fiction, Catilina éperdument épris de sa femme, avec qui il est marié en secret, femme vertueuse et qui aime véritablement son mari; Catilina forcé de tuer le père de sa femme, dans l'instant que ce Romain va révéler la conspiration. Voilà en gros, madame, ce que l'on désirait et ce que l'on a trouvé pour le fond. Peut-être la longue habitude que j'ai de faire des vers, la sublimité du sujet, surtout l'ardeur de vous plaire, m'ont élevé au-dessus de moi-même. Mme du Châtelet me flatte que Votre

1. Entre autres Tressan et Saint-Lambert.

Altesse trouvera *Catilina* le moins mauvais de mes ouvrages; je n'ose m'en flatter. Je le souhaite pour l'honneur des lettres, si indignement déshonorées; et il faut, de plus, qu'un ouvrage fait par vos ordres soit bon. Mais enfin, que mon obéissance et mon zèle me tiennent lieu de quelque chose. Protégez donc, madame, ce que vous avez créé.

On m'apprend que votre protection nous donne l'abbé Le Blanc pour confrère à l'Académie[1]. Il vous est plus aisé, madame, de donner une place au mérite, que de donner le talent nécessaire pour faire *Catilina*.

Il faut à présent revoir avec un flegme sévère ce que j'ai fait avec le feu de l'enthousiasme[2]; il s'agit d'être correct et élégant; voilà ce qui coûte plus qu'une tragédie. Je ne me console point de n'être point aux pieds de Votre Altesse dans Anet[3]; c'est là que j'aurais dû travailler; mais votre royaume est partout.

J'ai combattu pour vous sur la frontière contre les *barbares*[4]; c'est votre étendard que je porte.

Je suis avec un profond respect, etc.

1. Cf. p. 76, note 1. — L'abbé Le Blanc, candidat perpétuel à l'Académie, ne put jamais en forcer les portes.

2. *Catilina* ne fut joué qu'au mois de novembre, chez Voltaire et par ses amis; la première représentation de *Rome sauvée* à la Comédie n'eut lieu qu'en 1752, le 24 février.

3. Célèbre château près de Dreux, construit en 1548 par Philibert Delorme et décoré par le sculpteur Jean Goujon, sur l'ordre de Henri II, pour Diane de Poitiers, détruit en 1792; on peut en voir le portail à l'École des beaux-arts, à Paris.

4. Il veut dire : Crébillon et ses admirateurs.

52. — A STANISLAS

ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE ET DE BAR

Le 29 août, à neuf heures trois quarts du matin (1749)[1].

Sire, il faut s'adresser à Dieu quand on est en paradis. Votre Majesté m'a permis de venir lui faire ma cour jusqu'à la fin de l'automne, temps auquel je ne puis me dispenser de prendre congé de Votre Majesté. Elle sait que je suis très malade, et que des travaux continuels me retiennent dans mon appartement autant que mes souffrances. Je suis forcé de supplier Votre Majesté qu'elle ordonne qu'on daigne avoir pour moi les bontés nécessaires et convenables à la dignité de sa maison, dont elle honore les étrangers qui viennent à sa cour. Les rois sont, depuis Alexandre, en possession de nourrir les gens de lettres, et quand Virgile était chez Auguste, *Alliotus*, conseiller aulique d'Auguste, faisait donner à Virgile du pain, du vin et de la chandelle. Je suis malade aujourd'hui, et je n'ai ni pain ni vin pour dîner. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble, etc.

1. Le 29 août, à neuf heures du matin, Voltaire écrivait un billet pressant à M. Alliot, fermier général du roi de France, conseiller aulique et commissaire général, très strictement économe, de la maison du roi Stanislas : il demandait les vivres nécessaires, dans l'impossibilité où il se disait, de se rendre à la table commune. Pas de résultat. Un quart d'heure après, il réitère sa sommation. Enfin, à neuf heures trois quarts, il soumet ses doléances au roi lui-même. Stanislas, pour toute réponse, renvoya le billet de Voltaire à son zélé serviteur, qui répliqua directement au poète par une lettre des plus impertinentes. Il est probable, vu la confiance un peu débonnaire de Stanislas envers Alliot, que Voltaire dut se tenir pour battu. Ajoutons que cet Alliot, dévot personnage, faisait partie, à la cour de Lorraine, du petit groupe qui supportait impatiemment la faveur du roi pour l'illustre mécréant.

63. — A MADEMOISELLE CLAIRON[1]

Janvier (1750).

Vous avez dû recevoir, mademoiselle, un changement très léger, mais qui est très important[2]. Je ne crois pas m'aveugler; je vois que tous les véritables gens de lettres rendent justice à cet ouvrage, comme on la rend à vos talents. Ce n'est que par un examen continuel et sévère de moi-même, ce n'est que par une extrême docilité pour de sages conseils, que je parviens chaque jour à rendre la pièce moins indigne des charmes que vous lui prêtez.

Si vous aviez le quart de la docilité dont je fais gloire, vous ajouteriez des perfections bien singulières à celles dont vous ornez votre rôle. Vous vous diriez à vous-même quel effet prodigieux font les contrastes, les inflexions de voix, les passages du débit rapide à la déclamation douloureuse, les silences après la rapidité, l'abattement morne et s'exprimant d'une voix basse, après les éclats que donne l'espérance ou qu'a fournis l'emportement. Vous auriez l'air abattu, consterné, les bras collés, la tête un peu

1. Célèbre tragédienne (son vrai nom était Claire Leyris de Latude), née en 1723, morte en 1803. Elle avait débuté en 1743, à la Comédie française, où elle devint promptement la rivale de Mlle Dumesnil, qu'elle surpassait par les dons physiques. Son humeur hautaine, plus encore que sa mauvaise santé, la fit renoncer à la scène dès 1765. Peu d'actrices furent plus qu'elle adulées par le public et par les écrivains : on voit par cette lettre, et par trois autres qui la précédèrent, sur le même sujet, combien il fallait de précautions, même à Voltaire, son fervent admirateur, pour lui glisser quelques avis.

2. Au rôle d'Electre, dans la tragédie d'*Oreste*. Cette pièce, représentée le 12 janvier, était destinée à rabaisser dans l'opinion l'*Électre* de Crébillon, vieille déjà de quarante ans. Aussitôt après la première représentation, Voltaire avait repris son œuvre, et annonçait qu'elle serait jouée la seconde fois « avec les corrections qui ont paru nécessaires ». Il venait d'envoyer à Mlle Clairon son rôle remanié.

baissée, la parole basse, sombre, entrecoupée. Quand Iphise[1] vous dit :

Pammène[2] nous conjure
De ne point approcher de sa retraite obscure;
Il y va de ses jours....

vous lui répondriez, non pas avec un ton ordinaire, mais avec tous ces symptômes du découragement, après un *ah!* très douloureux,

Ah!.... que m'avez-vous dit?
Vous vous êtes trompée....
(Acte II, sc. 7.)

En observant ces petits artifices de l'art[3], en parlant quelquefois sans déclamer, en nuançant ainsi les belles couleurs que vous jetez sur le personnage d'Électre, vous arriveriez à cette perfection à laquelle vous touchez, et qui doit être l'objet d'une âme noble et sensible. La mienne se sent faite pour vous admirer et pour vous conseiller; mais, si vous voulez être parfaite, songez que personne ne l'a jamais été sans écouter des avis, et qu'on doit être docile à proportion de ses grands talents.

64. — A MADAME DENIS[4]

Potsdam, le 11 août (1750).

Je ne suis point du tout de votre avis, ma chère enfant, ni de celui de MM. d'Argental[5] et de Thibouville[6]. *Rome*

1. Iphise est la sœur d'Électre dans l'*Oreste* de Voltaire.

2. C'est un vieillard resté fidèle à la famille d'Agamemnon.

3. Les procédés que l'art enseigne.

4. Mme Denis était l'aînée des nièces de Voltaire, fille de sa sœur, Mme Mignot, et veuve, depuis 1744. Voltaire s'en était fait une véritable fille d'adoption; mais il avait en vain tenté de l'entraîner à Berlin. — Sur le voyage et le séjour de Voltaire en Prusse, voy. Notice, p. XIX.

5. Voy. p. 141, note 6.

6. Le marquis de Thibouville, né en 1710, mort en 1777, était un

sauvée ne me paraît point faite pour les jeunes et belles dames qui viennent parer vos premières loges[1]. Je crois que notre élève Lekain[2] jouerait très bien; mais la conjuration de Catilina n'est bonne que pour messieurs de l'Université, qui ont leur Cicéron dans la tête, et peu de galanterie dans le cœur. Contentons-nous de l'avoir vu jouer, à Paris, sur le théâtre de mon grenier, devant de graves professeurs, des moines, et des jurisconsultes[3]. D'ailleurs il faudrait que je fusse à Paris pour arranger tout ce sénat romain; et, si j'étais là, l'envie y serait aussi avec ses sifflets.

Le *Catilina* de Crébillon a eu une vingtaine de représentations, dites-vous; c'est précisément par cette raison que le mien n'en aurait guère. Votre parterre aime la nouveauté. On irait deux ou trois fois pour comparer et pour juger, et puis on serait las de Cicéron et de sa république romaine. Les vers bien faits ne sont guère sentis par le parterre. Mon enfant, croyez-moi, il s'en faut bien que le goût soit général chez notre nation; il y a toujours un petit

militaire, homme de lettres dans ses loisirs, ami de d'Argental et, par lui, de Voltaire. Il a composé des tragédies et des comédies d'amateur; mais surtout il excellait comme acteur de salon; il avait joué le rôle de *Catil na* lors des représentations données chez Voltaire (voy. p. 167, note 2); c'est un souvenir que Voltaire aimait à lui rappeler, en le saluant du nom de Baron, le grand acteur de la troupe de Molière.

1. Aussi Voltaire retarda-t-il de deux années encore cette représentation publique.

2. Lekain, célèbre tragédien, né en 1728, mort en 1778. C'est Voltaire qui avait le premier reconnu son talent (voy. p. 142, note 4). Lekain débuta le 17 septembre 1750 à la Comédie française. Assez mal doué physiquement, d'une taille courte et d'une voix sourde, il se mit au premier rang des acteurs par la perfection de son art: on lui doit la réforme du costume, dans lequel il introduisit la vérité historique. Voltaire aimait à l'appeler Roscius.

3. D'Alembert, Diderot, Marmontel, l'abbé Raynal, l'abbé d'Olivet, l'abbé de Voisenon, le P. de La Tour, le président Hénault, etc.

reste de barbarie que le beau siècle de Louis XIV n'a pu déraciner. On a souffert les vers énigmatiques et visigoths du *Catilina* de Crébillon. Ils sont sifflés aujourd'hui, oui; mais au théâtre ils ont passé. Les jours d'une première représentation sont de vraies assemblées de peuple; on ne sait jamais si on couronnera son homme ou si on le lapidera.

Dites au marquis d'Adhémar[1] que je pense efficacement à lui et à ses desseins; il aura bientôt de mes nouvelles. J'ai oublié de vous dire que, quand je pris congé de Mme de Pompadour à Compiègne, elle me chargea de présenter ses respects au roi de Prusse. On ne peut donner une commission plus agréable et avec plus de grâce; elle y mit toute la modestie, et des *si j'osais*, et des *pardons* au roi de Prusse, de prendre cette liberté. Il faut apparemment que je me sois mal acquitté de ma commission. Je croyais, en homme tout plein de la cour de France, que le compliment serait bien reçu; il me répondit sèchement : *Je ne la connais pas.* Ce n'est pas ici le pays du Lignon[2]. Je n'en mande pas moins à Mme de Pompadour que Mars a reçu, comme il le devait, les compliments de Vénus[3].

Mme la margrave de Baireuth est ici; tout est en fêtes. On croirait presque, aux apparences, qu'on n'est ici que pour se réjouir.

1. Fils d'un officier de la cour de Lorraine; Voltaire lui fit en effet donner une charge auprès de la margrave de Baireuth, sœur de Frédéric.

2. Fleuve sur les rives duquel se déroule le roman de l'*Astrée*.

3. Vos compliments sont parvenus.

. . . . . .

J'ai l'honneur, de la part d'Achille,
De rendre grâces à Vénus.

65. — A LA MÊME

A Potsdam, le 13 octobre (1750).

Nous voilà dans la retraite de Potsdam; le tumulte des fêtes est passé, mon âme en est plus à son aise[1]. Je ne suis pas fâché de me trouver auprès d'un roi qui n'a ni cour ni conseil. Il est vrai que Potsdam est habité par des moustaches et des bonnets de grenadier; mais, Dieu merci, je ne les vois point. Je travaille paisiblement dans mon appartement, au son du tambour. Je me suis retranché les dîners du roi; il y a trop de généraux et de princes. Je ne pouvais m'accoutumer à être toujours vis-à-vis d'un roi en cérémonie, et à parler en public. Je soupe avec lui en plus petite compagnie. Le souper est plus court, plus gai et plus sain. Je mourrais au bout de trois mois, de chagrin et d'indignation, s'il fallait dîner tous les jours avec un roi en public.

On m'a cédé, ma chère enfant, en bonne forme, au roi de Prusse[2]. Mon mariage est donc fait; sera-t-il heureux? Je n'en sais rien. Je n'ai pas pu m'empêcher de dire *oui*. Il fallait bien finir par ce mariage, après des coquetteries de tant d'années. Le cœur m'a palpité à l'autel. Je compte venir, cet hiver prochain, vous rendre compte de tout, et peut-être vous enlever. Il n'est plus question de mon voyage d'Italie; je vous ai sacrifié sans remords le saint-père[3]

1. C'était la deuxième fois que Voltaire venait à Potsdam depuis son arrivée à la cour de Prusse; il avait passé à Berlin la fin d'août et tout le mois de septembre.

2. Louis XV avait fait réponse à Frédéric qu'il autorisait volontiers le séjour de Voltaire en Prusse; mais il avait dit à Versailles « que c'était un fou de plus à la cour de Prusse et un fou de moins à la sienne ». Voltaire espérait garder sa charge d'historiographe; elle fut donnée à Duclos. Il conserva du moins le titre de gentilhomme ordinaire avec 2000 livres de pension.

3. Benoît XIV, qui avait si spirituellement accepté la dédicace de *Mahomet*.

et la ville souterraine[1]; j'aurais dû peut-être vous sacrifier Potsdam. Qui m'aurait dit, il y a sept ou huit mois, quand j'arrangeais ma maison avec vous, à Paris, que je m'établirais à trois cents lieues, dans la maison d'un autre? et cet autre est un maître[2]! Il m'a bien juré que je ne m'en repentirais pas; il vous a comprise, ma chère enfant, dans une espèce de contrat qu'il a signé avec moi, et que je vous enverrai; mais viendrez-vous gagner votre douaire de quatre mille livres[3]?

J'ai bien peur que vous ne fassiez comme Mme de Rottembourg, qui a toujours préféré les opéras de Paris à ceux de Berlin[4]. O destinée! comme vous arrangez les événements et comme vous gouvernez les pauvres humains!

Il est plaisant que les mêmes gens de lettres de Paris qui auraient voulu m'*exterminer*[5], il y a un an, crient actuellement contre mon éloignement, et l'appellent désertion. Il semble qu'on soit fâché d'avoir perdu sa victime[6]. J'ai très mal fait de vous quitter, mon cœur me le dit tous les jours plus que vous ne pensez; mais j'ai très bien fait de m'éloigner de ces messieurs-là.

Je vous embrasse avec tendresse et avec douleur.

---

66. — A LA MÊME

A Potsdam, le 6 novembre (1750).

On sait donc à Paris, ma chère enfant, que nous avons

1. Herculanum, où les fouilles étaient commencées depuis 1715.
2. Voltaire était son chambellan.
3. Voy. sur cet arrangement, Notice, p. xx.
4. Mme de Rottembourg, femme d'un ancien ministre de Prusse à la cour de France, avait refusé de revenir à Berlin avec son mari.
5. Au sens latin : me bannir.
6. Le cri public qualifiait son départ de désertion, et l'on vendait de lui un portrait gravé où il était appelé « le fameux Prussien ».

joué a Potsdam la *Mort de César*, que le prince Henri[1] est bon acteur, n'a point d'accent, et est très aimable, et qu'il y a ici du plaisir? Tout cela est vrai... mais... les soupers du roi sont délicieux, on y parle raison, esprit, science; la liberté y règne; il est l'âme de tout cela; point de mauvaise humeur, point de nuages, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée; mais... mais... opéras, comédies, carrousels. Soupers à Sans-Souci[2], manœuvres de guerre, concerts, études, lectures : mais... mais... la ville de Berlin, grande, bien mieux percée que Paris, palais, salles de spectacle, reines affables, princesses charmantes[3], filles d'honneur belles et bien faites, la maison de Mme de Tyrconnell[4] toujours pleine, et souvent trop... mais... mais..., ma chère enfant, le temps commence à se mettre à un beau froid.

Je suis en train de dire des *mais*, et je vous dirai : mais il est impossible que je parte avant le 15 de décembre. Vous ne doutez pas que je ne brûle d'envie de vous voir, de vous embrasser, de vous parler. Ma rage de voir l'Italie[5] n'approche pas des sentiments qui me rappellent à vous; mais, mon enfant, accordez-moi encore un mois, demandez cette grâce pour moi à M. d'Argental; car je dis toujours au roi de Prusse que, quoique je sois son chambellan, je n'en appartiens pas moins à vous et à ce M. d'Argental. Mais est-il vrai que notre *Isaac* d'Argens est allé se confiner à Monaco avec sa femme, qui est grande vir-

1. Frère du roi de Prusse.

2. Château voisin de Potsdam, construit par Frédéric en 1745, et dont le nom a été rendu populaire en France par le joli conte d'Andrieux, *le Meunier de Sans-Souci*.

3. La reine et la reine mère; les sœurs du roi, les princesses Wilhelmine, Ulrique et Amélie.

4. Femme de lord Tyrconnell, Irlandais jacobite, alors ministre de France à Berlin.

5. Voy. la lettre précédente.

tuose[1]? Il y a là un petit grain de folie ou une grande dose de philosophie. Il ferait bien de venir ici augmenter notre colonie.

Maupertuis n'a pas les ressorts bien liants : il prend mes dimensions durement avec son quart de cercle[2]. On dit qu'il entre un peu d'envie dans ses problèmes[3]. Il y a ici, en récompense, un homme trop gai; c'est La Mettrie[4]. Ses idées sont un feu d'artifice toujours en fusées volantes. Ce fracas amuse un demi-quart d'heure, et fatigue mortellement à la longue. Il vient de faire, sans le savoir, un mauvais livre, imprimé à Potsdam, dans lequel il proscrit la vertu et les remords, fait l'éloge des vices, invite son lec-

1. Le marquis d'Argens (né en 1704, mort en 1771) était le fils d'un procureur général au parlement de Provence. Les désordres de sa jeunesse aventureuse et romanesque amenèrent une rupture entre lui et sa famille. D'abord officier, il quitta le service en 1734, après une blessure reçue au siège de Philipsbourg. Il se livra dès lors, dans sa vie errante, à son goût pour les lettres et les arts. Il plut au roi de Prusse par son libertinage d'esprit, et fut appelé à Berlin comme directeur de l'Académie, avec 6000 livres de pension. Il venait d'épouser, contre le gré du roi, une spirituelle fille de comédienne, Mlle Cochois. Voltaire l'appelle *Isaac*, et Mme d'Argens *Rébecca*, par allusion aux *Lettres juives*, le plus célèbre ouvrage du marquis (1738). Il a laissé des *Mémoires*, publiés en 1807.

2. Instrument de mathématiques qui sert à mesurer les angles.

3. C'est-à-dire que, tout mathématicien qu'il est, il n'en a pas moins le défaut d'envie. Maupertuis avait en effet le caractère abrupt, et Voltaire pouvait avec quelque vraisemblance attribuer ses procédés, en ce qui le concernait, à un sentiment de jalousie ; c'est là premier nuage qui paraisse entre eux, avant la prochaine tempête.

4. La Mettrie, né en 1709, mort en 1751, était un médecin français, successivement chassé de son pays, où il exerçait une charge à l'armée, puis de Hollande, à cause du cynisme avec lequel il professait le matérialisme dans ses ouvrages. Frédéric, en l'accueillant à Berlin, en lui donnant une place dans son académie, en le faisant son intime, voulait se poser en vengeur de la philosophie. En réalité La Mettrie n'était qu'un fou plein d'insolence et de gaieté. Il mourut d'une indigestion (voy. p. 181 note 1).

tour à tous les désordres, le tout sans mauvaise intention[1]. Il y a dans son ouvrage mille traits de feu, et pas une demi-page de raison; ce sont des éclairs dans une nuit. Des gens sensés se sont avisés de lui remontrer l'énormité de sa morale. Il a été tout étonné; il ne savait pas ce qu'il avait écrit; il écrira demain le contraire, si on veut. Dieu me garde de le prendre pour mon médecin! il me donnerait du sublimé corrosif[2] au lieu de rhubarbe, très innocemment, et puis se mettrait à rire. Cet étrange médecin est lecteur du roi; et ce qu'il y a de bon, c'est qu'il lui lit à présent l'*Histoire de l'Église*. Il en passe des centaines de pages, et il y a des endroits où le monarque et le lecteur sont prêts à étouffer de rire.

Adieu, ma chère enfant; on veut donc jouer à Paris *Rome sauvée?* mais.... mais.... Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur.

---

67. — A LA MÊME

A Berlin, le 2 septembre (1751).

J'ai encore le temps, ma chère enfant, de vous envoyer un nouveau paquet. Vous y trouverez une lettre de La Mettrie pour M. le maréchal de Richelieu; il implore sa protection. Tout lecteur qu'il est du roi de Prusse, il brûle de retourner en France. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. Il me conjure d'engager M. de Richelieu à lui obtenir sa grâce[3]. En vérité, il ne faut jurer de rien sur l'apparence.

1. L'*Homme-plante :* le titre dit assez dans quel esprit est l'ouvrage. Il avait fait l'*Homme-machine* en 1748.

2. Produit mercuriel, poison qui agit avec violence sur l'estomac.

3. Voltaire avait entamé cette négociation depuis un an. Sur La Mettrie, voy. la lettre précédente.

La Mettrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied; mais moi!... pourquoi suis-je ici? Je vais bien vous étonner.

Ce La Mettrie est un homme sans conséquence, qui cause familièrement avec le roi, après la lecture. Il me parle avec confiance; il m'a juré que, en parlant au roi, ces jours passés, de ma prétendue faveur et de la petite jalousie qu'elle excite, le roi lui avait répondu : « J'aurai besoin de lui encore un an, tout au plus; on presse l'orange, et on en jette l'écorce ».

Je me suis fait répéter ces douces paroles; j'ai redoublé mes interrogations; il a redoublé ses serments. Le croirez-vous? dois-je le croire? Cela est-il possible? Quoi! après seize ans de bontés, d'offres, de promesses; après la lettre qu'il a voulu que vous gardassiez comme un gage inviolable de sa parole[1]! et dans quel temps encore, s'il vous plaît? Dans le temps que je lui sacrifie tout pour le servir, que non seulement je corrige ses ouvrages, mais que je lui fais à la marge une rhétorique, une poétique suivie, composée de toutes les réflexions que je fais sur les propriétés de notre langue, à l'occasion des petites fautes que je peux remarquer; ne cherchant qu'à aider son génie, qu'à l'éclai-

1. La lettre de Frédéric à Voltaire, du 23 août 1750; elle finissait ainsi : « Quoi! parce que vous vous retirez dans ma maison, il sera dit que cette maison devient une prison pour vous? Quoi! parce que je suis votre ami, je serais votre tyran? Je vous avoue que je n'entends pas cette logique-là; que je suis fermement persuadé que vous serez fort heureux ici tant que je vivrai, que vous serez regardé comme le père des lettres et des gens de goût, et vous trouverez en moi toutes les consolations qu'un homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un qui l'estime. » Cette lettre était une réponse aux appréhensions exprimées par Mme Denis.

rer, et qu'à le mettre en état de se passer en effet de mes soins.

Je me faisais assurément un plaisir et une gloire de cultiver son génie; tout servait à mon illusion. Un roi qui a gagné des batailles et des provinces, un roi du Nord qui fait des vers en notre langue, un roi enfin que je n'avais pas cherché, et qui me disait qu'il m'aimait, pourquoi m'aurait-il fait tant d'avances? Je m'y perds! je n'y conçois rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour ne point croire La Mettrie.

Je ne sais pourtant. En relisant ses vers, je suis tombé sur une épître à un peintre nommé Pesne, qui est à lui[1]; en voici les premiers vers :

> Quel spectacle étonnant vient de frapper mes yeux!
> Cher Pesne, ton pinceau te place au rang des dieux.

Ce Pesne est un homme qu'il ne regarde pas. Cependant c'est *le cher Pesne*, c'est un *dieu*. Il pourrait bien en être autant de moi, c'est-à-dire pas grand'chose. Peut-être que, dans tout ce qu'il écrit, son esprit seul le conduit, et le cœur est bien loin. Peut-être que toutes ces lettres, où il me prodiguait des bontés si vives et si touchantes, ne voulaient rien dire du tout.

Voilà de terribles armes que je vous donne contre moi Je serai bien condamné d'avoir succombé à tant de caresses. Vous me prendrez pour M. Jourdain, qui disait : « Puis-je rien refuser à un seigneur de la cour qui m'appelle son cher ami[2]? » Mais je vous répondrai : « C'est un roi aimable ».

Vous imaginez bien quelles réflexions, quel retour, quel embarras, et, pour tout dire, quel chagrin l'aveu de La Met-

1. Né à Paris en 1683, mort à Berlin en 1757; membre de l'Académie française de peinture; Frédéric l'avait nommé peintre du roi.

2. Molière, *Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. 3.

trie fait naître. Vous m'allez dire : « Partez »; mais moi je ne peux pas dire : « Partons ». Quand on a commencé quelque chose, il faut le finir; et j'ai deux éditions sur les bras[1], et des engagements pris pour quelques mois. Je suis en presse de tous les côtés. Que faire? ignorer que La Mettrie m'ait parlé, ne me confier qu'à vous, tout oublier, et attendre. Vous serez sûrement ma consolation. Je ne dirai point de vous : « Elle m'a trompé en me jurant qu'elle m'aimait ». Quand vous seriez reine, vous seriez sincère.

Mandez-moi, je vous en prie, fort au long, tout ce que vous pensez par le premier courrier qu'on dépêchera à milord Tyrconnell[2].

---

68. — A LA MÊME

A Potsdam, le 21 décembre (1751).

Je ne vous écris plus, ma chère enfant, que par des courriers extraordinaires[3], et pour cause. Celui-ci vous remettra six exemplaires complets du *Siècle de Louis XIV*, corrigés à la main[4]. Point de privilège, s'il vous plaît; on se moquerait de moi. Un privilège n'est qu'une permission de flatter, scellée en cire jaune. Il ne faudrait qu'un privilege et une approbation pour décrier mon ouvrage[5]. Je n'ai fait ma cour qu'à la vérité, je ne dédie le livre qu'à elle. L'approbation qu'il me faut est celle des honnêtes gens et des lecteurs désintéressés.

J'aurais voulu demander à La Mettrie, à l'article de la

1. Le *Siècle de Louis XIV*, et une édition de ses *Œuvres complètes*, confiée à Walter de Dresde, qui parut en 1752 (7 volumes in-12).

2. Voy. p. 175, note 4.

3. Pour éviter que ses lettres ne fussent ouvertes à la poste par ordre de Frédéric. Cf. la fin de la lettre précédente.

4. Le *Siècle de Louis XIV* venait de paraître à Berlin.

5. Voy. p. 36, note 2; p. 38, note 3; p. 39, note 1.

mort[1], des nouvelles de l'*écorce d'orange*. Cette belle âme, sur le point de paraître devant Dieu[2], n'aurait pu mentir. Il y a grande apparence qu'il avait dit vrai. C'était le plus fou des hommes, mais c'était le plus ingénu.....

Le roi me disait hier, devant d'Argens[3], qu'il m'aurait donné une province pour m'avoir auprès de lui; cela ne ressemble pas à l'*écorce d'orange*[4]. Apparemment qu'il n'a pas promis de province au chevalier de Chasot. Je suis très sûr qu'il ne reviendra point. Il est fort mécontent, et il a d'ailleurs des affaires plus agréables[5]. Laissez-moi arranger

1. Il était mort le 11 novembre, voici comment (lettre de Voltaire à Mme Denis, 14 novembre) : « Milord Tyrconnell envoie prier La Mettrie de venir le voir pour le guérir ou l'amuser. La Mettrie part, arrive chez son malade dans le temps que Mme Tyrconnell se met à table; il mange et boit, et parle et rit plus que tous les convives; quand il en a jusqu'au menton, on apporte un pâté d'aigle déguisé en faisan, qu'on avait envoyé du Nord, bien farci de mauvais lard, de hachis de porc et de gingembre; mon homme mange tout le pâté, et meurt le lendemain chez milord Tyrconnell, assisté de deux médecins dont il s'était moqué. »

2. Pure facétie : La Mettrie était mort comme il avait vécu, en fanfaron d'impiété.

3. Voy. p. 176, note 1.

4. Voy. la lettre précédente.

5. Le chevalier de Chasot, né en 1716, servait en qualité de lieutenant dans l'armée du Rhin, en 1753, quand un duel malheureux l'obligea de quitter le service. Le hasard lui fit faire la connaissance de Frédéric, alors prince royal; il lui plut, le suivit en Prusse; la flûte, sur laquelle ils étaient tous deux virtuoses, acheva le rapprochement. A Molvitz (1741), Chasot, par un coup d'éclat, sauva la vie du roi. Il fut alors pourvu du grade de major et de l'ordre du Mérite. A Czaslau et à Friedberg, il se couvrit encore de gloire. Mais Chasot était joueur et débauché : Frédéric lui ferma sa bourse et lui fit même, au mois de mai 1751, une algarade en présence de son régiment. Dès lors Chasot résolut de quitter le service de la Prusse, obtint la permission de venir en France pour raison de santé, et ne retourna plus à Berlin. La duchesse de Strélitz lui avait fait un présent considérable, qui lui assurait l'indépendance, et l'impératrice de Russie lui offrait dans son armée le grade de général-major, avec un régiment de dragons; mais Chasot se fit scrupule de servir les ennemis de son ancien maître, et accepta du sénat de Lubeck la place de gouverneur dans cette ville libre.

les miennes. Est-il possible qu'on crie toujours contre moi dans Paris, et qu'on me prenne pour un déserteur qui est allé servir en Prusse[1]? Je vous répète que cette clef de chambellan, que je ne porte jamais, n'est qu'un bénéfice simple[2]; que je n'ai point fait de serment; que ma croix est un joujou auquel je préfère mon écritoire : en un mot, je ne suis point naturalisé Vandale[3], et j'ose croire que ceux qui liront l'*Histoire de Louis XIV* verront bien que je suis Français. Cela est étrange qu'on ne puisse avoir un titre inutile chez un roi de Prusse, qui aime les belles-lettres, sans soulever nos compatriotes? Je désire plus mon retour que ceux qui me condamnent de m'être en allé, et vous savez que ce ne sera pas pour eux que je reviendrai. *Le Meunier, son Fils et l'Ane*[4] n'ont pas essuyé plus de contradictions que moi.

On voit de loin les objets bien autrement qu'ils ne sont. Je reçois des lettres de moines qui veulent quitter leur couvent pour venir auprès du roi de Prusse, parce qu'ils ont fait quatre vers français. Des gens que je n'ai jamais connus m'écrivent : « Comme vous êtes l'ami du roi de Prusse, je vous prie de faire ma fortune ». Un autre m'envoie un paquet de rêveries; il me mande qu'il a trouvé la pierre philosophale[5], et qu'il ne veut dire son secret qu'au roi. Je lui renvoie son paquet, et je lui mande que c'est le roi qui a la pierre philosophale. D'autres, qui vivaient avec moi dans la plus parfaite indifférence, me reprochent tendrement d'avoir quitté mes amis. Ma chère enfant, il n'y a que vos lettres qui me plaisent et qui me consolent; elles font le charme de ma vie.

1. Voy. p. 174, note 6.
2. Voy. p. 174, note 2, et p. 8, note 1.
3. Comprenez : Prussien.
4. Titre d'une fable de La Fontaine, *Fables*, III, 1.
5. Chimère des alchimistes : pierre qui, composée d'or et d'argent, suivant certaines règles, devait posséder la vertu de transmuer les métaux ordinaires en métaux précieux.

69. — A M. LE COMTE D'ARGENSON[1]

A Berlin, le 15 février (1752).

Votre très ancien courtisan a été bien souvent tenté d'écrire à son ancien protecteur; mais, quand je songeais que vous receviez par jour cent lettres quelquefois importunes, que vous donniez autant d'audiences, qu'un travail assidu emportait tous vos autres moments, je n'osais me hasarder dans la foule. Il faut pourtant être un peu hardi; et j'ai tant de remercîments à vous faire de la part des *Musulmans* et des anciens *Romains*[2] que vous protégez; j'aurais même tant de choses flatteuses à vous dire de la part de Louis XIV[3], qu'il faut bien que vous me pardonniez de vous importuner. Je sais que Mahomet et Catilina sont peu de chose, mais Louis XIV est un objet important et digne de vos regards[4]. Je mourrais content si je pouvais me flatter d'avoir laissé à ma patrie un monument de sa gloire qui ne lui fût pas désagréable, et qui méritât votre suffrage et vos bontés. Mon premier soin a été de vous en soumettre un exemplaire, quoique la dernière main n'y fût pas mise. J'ai pris, depuis, tous les soins possibles pour que cet ouvrage pût porter tous les caractères de la vérité et de l'amour de la patrie[5]. Personne ne contribue plus que vous à me rendre cette patrie chère et respectable, et je me flatte que vous me continuerez des bontés sur lesquelles j'ai toujours compté. Vous ne doutez pas du tendre et respectueux attachement

1. Voy. p. 124, note 3.
2. Allusion à *Mahomet* et à *Rome sauvée*.
3. Allusion au *Siècle de Louis XIV*. Voy. p. 180, note 4.
4. On voit qu'il s'adresse à un homme politique.
5. Il en parut huit éditions en huit mois, avec des corrections successives.

que je vous conserverai toute ma vie. Permettriez-vous que M. de Paulmy[1] trouvât ici l'assurance de mes respects?

P.-S. Je me flatte que votre régime vous a délivré de la goutte. Je vous souhaite une santé durable et meilleure que la mienne; car, par parenthèse, je me meurs. Milord Tyrconnell[2], que vous avez vu si gros, si gras, si frais, si robuste, est dans un état encore pire que le mien, et si on pariait à qui fera le plus tôt le grand voyage, ceux qui parieraient pour lui auraient beau jeu. C'est dommage! mais qui peut s'assurer d'un jour de vie? Nous ne sommes que des ombres d'un moment, et cependant on se donne des peines; on fait des projets, comme si on était immortel.

Adieu, monseigneur; daignez m'aimer encore un peu pour le moment où nous avons à végéter sur ce petit tas de boue[3], où vous ne laissez pas de faire des grandes choses.

---

70. — A MADAME DENIS

A Potsdam, le 3 mars (1752).

J'ai réchappé de tous les maux qui m'ont assiégé pendant deux mois, et milord Tyrconnell mourut hier[4]. La mort fait de ces quiproquo-là à tout moment. Mme de Tyrconnell aura fait un cruel voyage; elle sera ruinée pour avoir tenu ici une table ouverte[5], et elle a perdu un mari qu'elle aimait.

1. Le marquis de Paulmy, né en 1722, mort en 1787, était fils du marquis d'Argenson et neveu du comte. Il aimait les lettres et les livres : sa bibliothèque est le fonds principal de l'Arsenal, à Paris. Il fit partie de l'Académie française et de celle des inscriptions.

2. Voy. p. 175, note 4, et le début de la lettre suivante.

3. C'est le mot de Pascal.

4. Voy. la lettre précédente.

5. Voy. le début de la lettre 66.

La jeunesse la plus brillante n'est donc rien, puisque Madame est morte[1] ! La sobriété ne sauve donc rien, puisque le duc d'Orléans est mort[2] ! Mais les hommes sont insensibles à ces exemples frappants : ils étonnent le premier moment ; on se rassure bientôt, on les oublie, on reprend le train ordinaire ; et celui qui a dit qu'à la cour comme à l'armée, quand on voit tomber à droite et à gauche, on crie *serre* et on avance, n'a eu que trop raison.

Darget part demain avec sa vessie[3] ; c'était à moi de partir. Il vous donnera un des plus furieux[4] paquets que je vous aie encore envoyés[5]. Il emmène avec lui un excellent domestique français qui m'était bien nécessaire ; c'est un jeune Picard qui s'est mis à pleurer quand il a vu que je ne partais pas. Il prétend qu'il n'y peut plus tenir, que les Prussiens se moquent de lui, parce qu'il est petit et qu'il n'est que Français. J'ai eu beau lui dire que le roi n'a pas sept pieds de haut, et qu'Alexandre était petit : il m'a répondu qu'Alexandre et le roi de Prusse n'étaient pas Picards. Enfin il ne me reste plus de domestique de Paris.

1. Anne-Henriette, fille de Louis XV ; cf. le fameux passage de Bossuet, dans l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* : « Madame se meurt, Madame est morte ».

2. Le duc d'Orléans, fils du régent, prince d'une piété ascétique : il était mort le 4 février à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

3. Encore un Français pris de nostalgie, et qui part sans esprit de retour. Darget, venu à Berlin comme secrétaire de M. de Valori, ministre de France, avait sauvé son maître d'un parti de Pandours pendant la campagne de 1745. La présence d'esprit et le dévouement dont il avait fait preuve en cette circonstance engagèrent Frédéric à se l'attacher comme lecteur et secrétaire. C'est un des officiers du roi de Prusse que Voltaire trouva le plus serviables. De là ces regrets. Darget fut longtemps avant de se guérir de son mal, comme nous l'apprend la suite de la correspondance de Voltaire, qui ne le perdit pas de vue.

4. Grand, considérable : *furieux*, en ce sens, est d'origine *précieuse*. Voy. Molière, *Précieuses ridicules*, sc. 12 : « J'ai un *furieux* tendre pour les hommes d'épée ».

5. Un paquet de livres.

Darget dit qu'il veut voir la première représentation de *Rome*[1] ; je ne sais si elle sera *sauvée* ou perdue. C'est un grand jour pour le beau monde oisif de Paris qu'une première représentation ; les cabales battent le tambour ; on se dispute les loges ; les valets de chambre vont à midi remplir le théâtre. La pièce est jugée avant qu'on l'ait vue. Femmes contre femmes, petits-maîtres contre petits-maîtres, sociétés contre sociétés ; les cafés sont comblés de gens qui disputent ; la foule est dans la rue, en attendant qu'elle soit au parterre. Il y a des paris ; on joue le succès de la pièce aux trois dés. Les comédiens tremblent, l'auteur aussi. Je suis bien aise d'être loin de cette guerre civile, au coin de mon feu à Potsdam, mais toujours très affligé de n'être plus au coin du vôtre.

---

71. — A M. DE CIDEVILLE

A Potsdam, le 10 mars (1752).

Mon cher et ancien ami, ce n'est pas l'ivresse passagère du public, ce n'est pas un trépignement de pieds dans le parterre[2] qui doit faire plaisir à un homme qui connaît son monde et qui a vécu ; c'est votre approbation, c'est votre sensibilité, c'est votre amitié qui fait mon vrai succès et mon vrai bonheur. Je laisse le public faire sa petite amende honorable, en attendant qu'il me lapide à la première occasion, et je jouis dans le fond de mon cœur de la consolation d'avoir un ami tel que vous.

Savez-vous bien ce qui me remplit de la satisfaction la plus touchante et la plus pure ? Ce n'est ni César ni Cicé-

1. Elle avait eu lieu le 24 février ; Voltaire n'en savait rien encore.

2. A propos du grand succès de *Rome sauvée*, voy. la lettre précédente.

ron[1], c'est Mme Denis ; c'est elle qui est une Romaine. Quelle intrépidité et quelle patience, quelle chaleur et quelle raison elle a mises dans toutes les affaires dont sa respectable amitié s'est chargée! Ses bonnes qualités doivent lui faire dans Paris une réputation plus grande et plus durable que celle de *Rome sauvée*[2].

On se lassera bien vite d'une diable de tragédie sans amour, d'un consul en *on*, de conjurés en *us*, d'un sujet dans lequel le tendre[3] Crébillon m'avait enlevé la fleur de la nouveauté. On peut applaudir, pendant quelques représentations, à quelques ressources de l'art, à la peine que j'ai eue de subjuguer un terrain ingrat[4]; mais, à la fin, il ne restera que l'aridité du sol. Comptez qu'à Paris, point d'amour, point de premières loges, et fort peu de parterre. Le sujet de *Catilina* me paraît fait pour être traité devant le sénat de Venise, le parlement d'Angleterre, et messieurs de l'Université. Comptez qu'on verra bientôt disparaître à la Comédie de Paris les talons rouges et les pompons[5]. Si le procureur général et la grand'chambre ne viennent en premières loges, Cicéron aura beau crier : *O tempora! o mores!* on demandera *Inès de Castro* et *Turcaret*[6].

1. Deux personnages de *Rome sauvée*. Un chroniqueur disait : « Le rôle de Cicéron a été universellement applaudi; celui de Catilina lui est entièrement sacrifié; celui d'Aurélie, femme de Catilina, a de grandes beautés; le plus brillant de tous est celui de César; je parle toujours d'après l'impression générale. » (Clément, *Nouvelles littéraires*, mars 1752.)

2. Mme Denis, aidée de d'Argental, et grâce à l'intervention toute-puissante du duc de Richelieu, avait obtenu des comédiens qu'ils fissent à leurs rôles les changements envoyés par Voltaire après les répétitions.

3. On l'appelait généralement le *sombre* Crébillon; mais dans cette pièce il avait, en dépit de l'histoire et du goût, introduit une intrigue d'amour : voy. p. 165, note 3.

4. Métaphore toute latine; cf. Virgile, *Géorg.*, I, 125 :

Ante Jovem nulli subigebant arva coloni.

5. Les petits-maîtres et les belles dames.

6. Sur *Inès de Castro*, voy. p. 56, note 2. — *Turcaret* est

Mais c'est beaucoup d'avoir plu aux connaisseurs, aux gens sensés, et même aux cicéroniens. L'abbé d'Olivet me doit au moins un compliment en latin[1], et je n'en quitte pas M. le recteur des quatre facultés[2]. Mon cher et ancien ami, il me serait bien doux de venir vous embrasser en français, de souper avec Mme Denis et avec vous, dans ma maison, ou du moins de vous voir souper. Je demanderai assurément permission à l'enchanteur auprès duquel je suis de venir faire un petit tour dans ma patrie. Ma santé en a grand besoin, mon cœur davantage.

Je prendrai le temps qu'il va voir ses armées et ses provinces; et, pendant qu'il courra nuit et jour, pour rendre heureux des Allemands, je viendrai l'être auprès de vous[3]. Buvez à ma santé, conservez-moi votre amitié, et soyez sûr que tous les rois de la terre et tous les châteaux enchantés ne me feraient pas oublier un ami tel que vous.

Votre lettre est charmante, mais je vous trouve bien modeste de dater notre amitié de trente ans, mon cher Cideville : il y en a plus de quarante.

---

72. — A MADAME DENIS

A Berlin, le 18 décembre (1752).

Je vous envoie, ma chère enfant, les deux contrats du duc

une fort jolie comédie en prose de Le Sage (1708), contre les traitants : elle ne mérite pas le mépris avec lequel il semble que Voltaire en parle.

1. Voy. p. 76, note 3.

2. Le recteur élu de l'Université de Paris; les quatre facultés étaient celles de théologie, des arts (lettres et sciences), de droit et de médecine.

3. Tout ce passage paraît destiné à donner le change au roi de Prusse, pour le cas où cette lettre aurait été ouverte à la poste ; voy. p. 180, note 3. Le projet dont parle ici Voltaire n'eut pas de suite.

de Wurtemberg[1]; c'est une petite fortune assurée pour votre vie. J'y joins mon testament. Ce n'est pas que je croie à votre ancienne prédiction que le roi de Prusse me *ferait mourir de chagrin*. Je ne me sens pas d'humeur à mourir d'une si sotte mort; mais la nature me fait beaucoup plus de mal que lui, et il faut toujours avoir son paquet prêt et le pied à l'étrier, pour voyager dans cet autre monde où, quelque chose qui arrive, les rois n'auront pas grand crédit.

Comme je n'ai pas dans ce monde-ci cent cinquante mille moustaches à mon service, je ne prétends point du tout faire la guerre. Je ne songe qu'à déserter honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années.

Je vois bien qu'*on a pressé l'orange*[2]; il faut penser à sauver l'écorce. Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois.

Mon ami signifie *mon esclave*.

Mon cher ami veut dire *vous m'êtes plus qu'indifférent*.

Entendez par *je vous rendrai heureux : je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous*.

Soupez avec moi ce soir signifie *je me moquerai de vous ce soir*.

Le dictionnaire peut être long; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie*[3].

Sérieusement, cela serre le cœur. Tout ce que j'ai vu est-il possible? Se plaire à mettre mal ensemble ceux qui

1. Environ 300 000 francs, placés en deux contrats de rente viagère, l'une sur sa tête, l'autre sur celle de Mme Denis et hypothéqués sur les terres que possédait en France le duc de Wurtemberg.

2. Voy. lettre 67.

3. Le dictionnaire universel des connaissances humaines, dont Diderot et d'Alembert avaient commencé la publication l'année précédente.

vivent ensemble avec lui[1] ! Dire à un homme les choses les plus tendres, et écrire contre lui des brochures ! et quelles brochures ! Arracher un homme à sa patrie par les promesses les plus sacrées, et le maltraiter avec la malice la plus noire ! que de contrastes ! Et c'est là l'homme qui m'écrivait tant de choses philosophiques, et que j'ai cru philosophe ! et je l'ai appelé le *Salomon du Nord !*

Vous vous souvenez de cette belle lettre[2] qui ne vous a jamais rassurée. *Vous êtes philosophe*, disait-il ; *je le suis de même.* Ma foi, Sire, nous ne le sommes ni l'un ni l'autre.

Ma chère enfant, je ne me croirai tel que quand je serai avec mes pénates et avec vous. L'embarras est de sortir d'ici. Vous savez ce que je vous ai mandé dans ma lettre du 1er novembre. Je ne peux demander de congé qu'en considération de ma santé. Il n'y a pas moyen de dire : « Je vais à Plombières au mois de décembre ».

Il y a ici une espèce de ministre du saint Évangile, nommé Pérard[3], né comme moi en France ; il demandait permission d'aller à Paris pour ses affaires ; le roi lui fit répondre qu'il connaissait mieux ses affaires que lui-même, et qu'il n'avait nul besoin d'aller à Paris.

Ma chère enfant, quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans[4].

1. Allusion à sa dispute avec Maupertuis, dans laquelle le roi de Prusse avait pris fait et cause pour le président de son Académie. Frédéric venait de publier, avec un aigle, un sceptre et une couronne sur le titre, la *Lettre d'un académicien de Berlin à un académicien de Paris*, en réponse aux attaques de Voltaire contre Maupertuis.

2. Voy. la note, p. 178.

3. Il était de l'Académie de Berlin, et travailla, de 1746 à 1750, à la *Bibliothèque germanique* de Formey.

4. Chez Denys le tyran, qui régna de 405 à 368 ans avant J.-C.

Ce qui est bien vrai, c'est que je vous aime de tout mon cœur, et que vous faites ma consolation.

---

73. — A FRANÇOIS Ier, EMPEREUR D'ALLEMAGNE [1]

A Francfort [2], le 5 juin (1753)

Sire, c'est moins à l'empereur qu'au plus honnête homme de l'Europe que j'ose recourir dans une circonstance qui l'étonnera peut-être et qui me fait espérer en secret sa protection.

Sa Sacrée Majesté [3] me permettra d'abord de lui faire voir comment le roi de Prusse me fit quitter ma patrie, ma famille, mes emplois dans un âge avancé. La copie ci-jointe [4], que je prends la liberté de confier à la bonté compatissante de Sa Sacrée Majesté, l'en instruira.

Après la lecture de cette lettre du roi de Prusse, on pourrait être étonné de ce qui vient de se passer secrètement dans Francfort.

J'arrive à peine dans cette ville, le 1er juin, que le sieur Freytag, résident de Brandebourg, vient dans ma chambre, escorté d'un officier prussien et d'un avocat, qui est du sénat [5], nommé Buker. Il me demande un livre imprimé,

1. François-Étienne de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, empereur d'Allemagne depuis septembre 1745.

2. Cette ville, où Voltaire était arrivé, se rendant de Berlin à Plombières, après avoir pris congé de Frédéric (voy. Notice, p. xxii), dépendait exclusivement de l'empire, et s'administrait elle-même, depuis 1254. Les divers souverains d'Allemagne y avaient des *résidents* pour y représenter leurs intérêts : Frédéric en avait un comme électeur de Brandebourg.

3. *Sacrée*, parce que l'empereur d'Allemagne était le chef du *saint* empire romain.

4. Toujours la lettre du 23 août 1750.

5. L'assemblée municipale de Francfort.

contenant les poésies du roi son maître, en vers français [1].

C'est un livre où j'avais quelques droits [2], et que le roi de Prusse m'avait donné, quand il fit les présents de ses ouvrages.

J'ai dit au résident de Brandebourg que je suis prêt de [3] remettre au roi son maître les faveurs dont il m'a honoré, mais que ce volume est peut-être encore à Hambourg, dans une caisse de livres prête à être embarquée; que je vais aux bains de Plombières, presque mourant : et que je le prie de me laisser la vie en me laissant continuer ma route.

Il me répond qu'il va faire mettre une garde à ma porte; il me force à signer un écrit par lequel je promets ne point sortir jusqu'à ce que les poésies du roi son maître soient revenues; et il me donne un billet de sa main conçu en ces termes :

« Aussitôt le grand ballot que vous dites d'être à Leipsick ou à Hambourg sera arrivé, et que vous aurez rendu l'*œuvre de poëshie* à moi, que le roi redemande, vous pourrez partir où bon vous semblera [4]. »

J'écris sur-le-champ à Hambourg pour faire revenir l'*œuvre de poëshie* pour lequel [5] je me trouve prisonnier dans une ville impériale, sans aucune formalité, sans le moindre ordre du magistrat, sans la moindre apparence de justice. Je n'importunerais pas Sa Sacrée Majesté s'il ne s'agissait que de rester prisonnier jusqu'à ce que l'*œuvre*

1. Colini, secrétaire de Voltaire, et qui l'accompagnait, dit que ce livre était le *Palladion*, poème burlesque, dont le roi de Prusse craignait que Voltaire n'abusât contre lui, à cause des traits satiriques dont il était semé, particulièrement contre de hauts personnages étrangers.

2. Voltaire corrigeait les poésies françaises du roi. Voy. la lettre 67.

3. Prêt *de* est tombé en désuétude; la règle serait aujourd'hui de dire *prêt à*.

4. Ce billet grotesque a sans doute été embelli par Voltaire, qui en donne une variante dans ses *Mémoires*.

5. *Œuvre* était alors masculin, dans le sens de *livre*.

de poëshie, que M. Freytag redemande, fût arrivé à Francfort; mais on me fait craindre que M. Freytag n'ait des desseins plus violents[1], en croyant faire sa cour à son maître, d'autant plus que toute cette aventure reste encore dans le plus profond secret.

Je suis très loin de soupçonner un grand roi de se porter, pour un pareil sujet, à des extrémités que son rang et sa dignité désavoueraient, aussi bien que sa justice, contre un vieillard moribond qui lui avait tout sacrifié, qui ne lui a jamais manqué, qui n'est point son sujet, qui n'est plus son chambellan[2], et qui est libre. Je me croirais criminel de le respecter assez peu pour craindre de lui une action odieuse... Mais il n'est que trop vraisemblable que son résident se portera à des violences funestes, dans l'ignorance où il est des sentiments nobles et généreux de son maître[3].

C'est dans ce cruel état qu'un malade mourant se jette aux pieds de Votre Sacrée Majesté, pour la conjurer de daigner ordonner, avec la bonté et le secret qu'une telle situation me force d'implorer, qu'on ne fasse rien contre les lois, à mon égard, dans sa ville impériale de Francfort.

Elle peut ordonner à son ministre en cette ville de me prendre sous sa protection; elle peut me faire recommander à quelque magistrat attaché à son auguste personne.

Sa Sacrée Majesté a mille moyens de protéger les lois de l'empire et de Francfort; et je ne pense pas que nous vivions dans un temps si malheureux que M. Freytag puisse impunément se rendre maître de la personne et de la vie d'un

1. Ces menaces furent exécutées le 20 juin. Voy. Notice, p. xxii.

2. Voltaire s'était démis de ces fonctions, avec l'agrément du roi, en quittant Berlin; mais il n'avait pas rendu les insignes, qu'on lui réclamait en même temps que l'œuvre de *poëshie.*

3. Freytag fut en effet blâmé par son maître, mais seulement pour avoir manqué d'adresse et dépassé la mesure.

étranger, dans la ville où Sa Sacrée Majesté a été couronnée.

Je voudrais, avant ma mort, pouvoir être assez heureux pour me mettre un moment à ses pieds. Son Altesse Royale Mme la duchesse de Lorraine, sa mère [1], m'honorait de ses bontés. Peut-être d'ailleurs Sa Sacrée Majesté pousserait l'indulgence jusqu'à n'être pas mécontente, si j'avais l'honneur de me présenter devant Elle, et de lui parler.

Je supplie Sa Majesté Impériale de me pardonner la liberté que je prends de lui écrire, et, surtout, de la fatiguer d'une si longue lettre; mais sa bonté et sa justice sont mon excuse.

Je la supplie aussi de faire grâce à mon ignorance, si j'ai manqué à quelque devoir dans cette lettre, qui n'est qu'une requête secrète et soumise. Elle m'a déjà daigné donner une marque de ses bontés [2], et j'en espère une de sa justice [3].

Je suis avec le plus profond respect, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de Sa Majesté Très Chrétienne.

1. Sœur du duc d'Orléans, Régent; morte en 1744.

2. L'empereur et l'impératrice lui avaient, l'année précédente, envoyé une montre et une tabatière, pour reconnaître l'envoi du *Siècle de Louis XIV*.

3. L'intervention de l'empereur ne fut pas nécessaire, et d'ailleurs il est probable qu'il ne se serait pas soucié de contrecarrer, pour rendre service à Voltaire, les ordres du redoutable Frédéric. Le bourgmestre et quelques sénateurs de Francfort pesèrent sur Freytag pour qu'il interprétât dans leur véritable sens les instructions du roi, et Voltaire put quitter la ville le 7 juillet, à la condition de payer les frais de sa détention, 190 florins 11 kreuzers pour douze jours.

74. — A MADAME DENIS

A Mayence, le 9 de juillet (1753)[1].

Il y avait trois ou quatre ans que je n'avais pleuré, et je comptais bien que mes vieilles prunelles ne connaîtraient plus cette faiblesse, jusqu'à ce qu'elles se fermassent pour jamais. Hier, le secrétaire du comte de Stadion[2] me trouva fondant en larmes; je pleurais votre départ et votre séjour; l'atrocité de ce que vous avez souffert perdait de son horreur quand vous étiez avec moi; votre patience et votre courage m'en donnaient; mais, après votre départ, je n'ai plus été soutenu.

Je crois que c'est un rêve; je crois que tout cela s'est passé du temps de Denys de Syracuse[3]. Je me demande s'il est bien vrai qu'une dame de Paris, voyageant avec un passe-port du roi son maître, ait été traînée dans les rues de Francfort par des soldats, conduite en prison sans aucune forme de procès, sans femme de chambre, sans domestique, ayant à sa porte quatre soldats la baïonnette au bout du fusil, et contrainte de souffrir qu'un commis de Freytag, un scélérat de la plus vile espèce, passât seul la nuit dans sa chambre. Quand on arrêta la Brinvilliers[4],

1. L'oncle et la nièce étaient en liberté depuis deux jours. Mme Denis avait repris le chemin de Paris; cette lettre, qui la suit de près, est destinée à servir de protestation contre l'avanie de Francfort, aux yeux de la société parisienne et de la cour de France. En effet, Mme Denis écrivait le 26 août : « Il n'y a personne en France, je dis personne sans aucune exception, qui n'ait condamné cette violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté. Elle donne des impressions plus grandes que vous ne croyez. »

2. Le comte de Stadion était conseiller intime de l'empereur et ministre d'État de l'électeur de Mayence. Voltaire s'était servi de lui pour appuyer sa requête auprès de l'empereur (cf. la lettre précédente).

3. Voy. p. 190, note 4.

4. Célèbre empoisonneuse, exécutée à Paris en 1676.

le bourreau ne fut jamais seul avec elle; il n'y a point d'exemple d'une indécence si barbare. Et quel était votre crime? d'avoir couru deux cents lieues pour conduire aux eaux de Plombières un oncle mourant, que vous regardiez comme votre père.

Il est bien triste, sans doute, pour le roi de Prusse, de n'avoir pas encore réparé cette indignité commise en son nom par un homme qui se dit son ministre. Passe encore pour moi; il m'avait fait arrêter pour ravoir son livre imprimé de poésies, dont il m'avait gratifié et auquel j'avais quelque droit; il me l'avait laissé comme le gage de ses bontés et comme la récompense de mes soins. Il a voulu reprendre ce bienfait; il n'avait qu'à dire un mot, ce n'était pas la peine de faire emprisonner un vieillard qui va prendre les eaux. Il aurait pu se souvenir que, depuis plus de quinze ans, il m'avait prévenu par ses bontés séduisantes; qu'il m'avait, dans ma vieillesse, tiré de ma patrie; que j'avais travaillé avec lui deux ans de suite à perfectionner ses talents; que je l'ai bien servi, et ne lui ai manqué en rien; qu'enfin il est bien au-dessous de son rang et de sa gloire de prendre parti dans une querelle académique[1], et de finir, pour toute récompense, en me faisant demander ses poésies par des soldats.

J'espère qu'il connaîtra, tôt ou tard, qu'il a été trop loin; que mon ennemi l'a trompé, et que ni l'auteur ni le roi ne devaient pas jeter tant d'amertume sur la fin de ma vie. Il a pris conseil de sa colère, il le prendra de sa raison et de sa bonté. Mais que fera-t-il pour réparer l'outrage abominable qu'on vous a fait en son nom? Milord Maréchal[2]

1. La querelle entre Kœnig et Maupertuis, à laquelle Voltaire avait pris la part que l'on sait. Voy. Notice, p. xxi.

2. George Keith, milord Maréchal (ainsi nommé parce que le titre de grand maréchal d'Ecosse était héréditaire dans sa famille), était un jacobite exilé, que Frédéric, pour faire pièce au

sera sans doute chargé de vous faire oublier, s'il est possible, les horreurs où un Freytag vous a plongée.

On vient de m'envoyer ici des lettres pour vous; il y en a une de Mme de Fontaine[1] qui n'est pas consolante. On prétend toujours que j'ai été *Prussien*[2]. Si on entend par là que j'ai répondu par de l'attachement et de l'enthousiasme aux avances singulières que le roi de Prusse m'a faites pendant quinze années de suite, on a grande raison; mais si on entend que j'ai été son sujet, et que j'ai cessé un moment d'être Français, on se trompe. Le roi de Prusse ne l'a jamais prétendu, et ne me l'a jamais proposé. Il ne m'a donné la clef de chambellan que comme une marque de bonté, que lui-même appelle frivole dans les vers qu'il fit pour moi, en me donnant cette clef et cette croix que j'ai remises à ses pieds. Cela n'exigeait ni serments, ni fonctions, ni naturalisation. On n'est point sujet d'un roi pour porter son ordre. M. de Couville, qui est en Normandie, a encore la clef de chambellan du roi de Prusse, qu'il porte comme la croix de Saint-Louis.

Il y aurait bien de l'injustice à ne pas me regarder comme Français, pendant que j'ai toujours conservé ma maison à Paris, et que j'y ai payé la capitation[3]. Peut-on

roi George d'Angleterre, avait nommé en 1751 son ministre en France. Il compta parmi les protecteurs de J.-J. Rousseau. — « Milord Maréchal, écrit Mme Denis à la date du 26 août, s'est tué de désavouer à Versailles, et dans toutes les maisons, tout ce qui s'est passé à Francfort. Il a assuré, de la part de son maître, qu'il n'y avait point de part. »

1. Nièce de Voltaire, sœur cadette de Mme Denis. Elle avait épousé en 1738 Nicolas de Dompierre, seigneur de Fontaine-Hornoy (en Picardie), trésorier de France au bureau des finances d'Amiens; elle se maria en secondes noces (1762) au marquis de Florian, oncle du célèbre fabuliste.

2. Voy. p. 174, note 6.

3. Taxe par tête, établie pour la première fois, et à titre extraordinaire, par les États généraux de 1356; elle ne devint définitive qu'en 1701; elle était fixée pour chacun suivant sa fortune et sa qualité.

prétendre sérieusement que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'est pas Français? Oserait-on dire cela devant les statues de Louis XIV et de Henri IV; j'ajouterai même de Louis XV, parce que je suis le seul académicien qui fis son *Panégyrique* quand il nous donna la paix[1]? et lui-même a ce *Panégyrique* traduit en six langues.

Il se peut faire que Sa Majesté prussienne, trompée par mon ennemi et par un mouvement de colère, ait irrité le roi mon maître contre moi; mais tout cédera à sa justice et à sa grandeur d'âme. Il sera le premier à demander au roi mon maître qu'on me laisse finir mes jours dans ma patrie; il se souviendra qu'il a été mon disciple, et que je n'emporte rien d'auprès de lui que l'honneur de l'avoir mis en état d'écrire mieux que moi. Il se contentera de cette supériorité, et ne voudra pas se servir de celle que lui donne sa place, pour accabler un étranger qui l'a enseigné[2] quelquefois, qui l'a chéri et respecté toujours. Je ne saurais lui imputer les lettres qui courent contre moi sous son nom; il est trop grand et trop élevé pour outrager un particulier dans ses lettres; il sait trop comme un roi doit écrire, et il connaît le prix des bienséances; il est né surtout pour faire connaître celui de la bonté et de la clémence. C'était le caractère de notre bon roi Henri IV; il était prompt et colère, mais il revenait. L'humeur n'avait chez lui que des moments, et l'humanité l'inspira toute sa vie[3].

Voilà, ma chère enfant, ce qu'un oncle, ou plutôt ce qu'un père malade dicte pour sa fille. Je serai un peu consolé si vous arrivez en bonne santé. Mes compliments à

1. Il parut en 1748.

2. Cet emploi du mot *enseigner* est tombé en désuétude; on ne dit plus qu'*instruire*, en ce sens.

3. Tout ce passage indique le caractère *ostensible* de la lettre.

votre frère[1] et à votre sœur. Adieu ; puissé-je mourir dans vos bras, ignoré des hommes et des rois!

---

75. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE[2]

Colmar[3], le 6 février (1754).

Ma félicité, mon cher marquis, est montée à un tel excès, que la seule philosophie peut me donner la modération nécessaire dans la bonne fortune ; et la seule amitié peut obtenir enfin de moi que je vous réponde dans l'ivresse de mon bonheur. Cette belle et décente édition d'une prétendue *Histoire universelle*[4], mise si agréablement sous mon nom par un honnête libraire, a été reçue du clergé avec une extrême bonté et des marques d'attention qui me pénètrent de joie et de reconnaissance. Dans une situation si charmante, jeune, brillant de santé, encouragé par la meilleure compagnie, vous croyez bien que je me fais un plaisir de travailler dans mes agréables moments de loisirs à perfectionner une tragédie amoureuse, et que ce serait pour moi le comble des agréments de me commettre avec le discret et indulgent parterre, et avec les auteurs pleins de justice et d'impartialité. Je jouis de mes amis, de mes parents, de ma maison, de mes livres, de mon bien, de la

1. L'abbé Mignot.
2. Voy. p. 170, note 6.
3. Sur le séjour de Voltaire à Colmar, voy. Notice, p. XXIII.
4. Le libraire Jean Néaulme, de la Haye, avait publié à la fin de 1753 l'ouvrage qui devait devenir en 1756 l'*Essai sur les Mœurs*. Voltaire soupçonnait le roi de Prusse d'avoir communiqué au libraire hollandais une première version de cet ouvrage, qui lui avait été confiée en 1739. A ce brouillon, Néaulme avait ajouté des fautes et des audaces de son cru. Cette publication avait fait scandale dans tout le clergé de France, en particulier dans la Compagnie de Jésus, toute-puissante en Alsace, et Voltaire se voyait menacé de poursuites au parlement de Colmar, et d'expulsion.

faveur des rois; tout cela anime, et il faudrait être d'un génie bien stérile pour ne pas cultiver les muses avec succès, au milieu de tant d'encouragements. Pardon de cette longue ironie. Je vous parle très sérieusement, mon cher marquis, quand je vous dis combien je vous aime. Votre amitié, votre suffrage, pourraient m'encourager; mais je sais trop ce qui manque à *Zulime*[1]. Elle est trop longtemps sur le même ton; c'est un défaut capital. Il faut de l'uniformité[2] dans la société, mais non pas au théâtre; et d'ailleurs quel temps! Adieu.

---

76. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

A Colmar, le 19 mai (1754).

Savez-vous le latin, madame? Non; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope[3] que Virgile. Ah! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres, et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains. Nous ne sommes que des violons de village. Comment voulez-vous d'ailleurs que je compare des épîtres à un poème épique, aux amours de Didon, à l'embrasement de Troie, à la descente d'Énée aux enfers?

Je crois l'*Essai sur l'homme*, de Pope, le premier des poèmes didactiques, des poèmes philosophiques[4]; mais ne mettons rien à côté de Virgile. Vous le connaissez par les traductions; mais les poètes ne se traduisent point. Peut-

1. Cette tragédie ne fut représentée qu'en 1761.
2. Comprenez : de l'égalité d'humeur.
3. Voy. p. 68, note 2.
4. Voltaire a fait, lui aussi, des *Discours* en vers *sur l'Homme* (1738).

on traduire de la musique? Je vous plains, madame, avec le goût et la sensibilité éclairée que vous avez, de ne pouvoir lire Virgile. Je vous plaindrais bien davantage si vous lisiez des *Annales*[1], quelque courtes qu'elles soient. L'Allemagne en miniature n'est pas faite pour plaire à une imagination française telle que la vôtre.....

Si vous avez encore M. de Fornont, je vous prie, madame, de le faire souvenir de moi; et, s'il est parti, je vous prie de ne me point oublier en lui écrivant. Je vais aux eaux de Plombières, non que j'espère y trouver la santé, à laquelle je renonce, mais parce que mes amis[2] y vont. J'ai resté[3] six mois entiers à Colmar sans sortir de ma chambre, et je crois que j'en ferai autant à Paris, si vous n'y êtes pas.

Je me suis aperçu, à la longue, que tout ce qu'on dit et tout ce qu'on fait ne vaut pas la peine de sortir de chez soi. La maladie ne laisse pas d'avoir de grands avantages; elle délivre de la société. Pour vous, madame, ce n'est pas de même; la société vous est nécessaire comme un violon à Guignon[4], parce qu'il est le *roi* du violon.

M. d'Alembert est bien digne de vous, bien au-dessus de son siècle. Il m'a fait cent fois trop d'honneur[5], et il peut compter que, si je le regarde comme le premier de nos philosophes gens d'*esprit*, ce n'est point du tout par reconnaissance.

Je vous écris rarement, madame, quoique, après le plaisir de lire vos lettres, celui d'y répondre soit le plus grand

1. Les *Annales de l'Empire* depuis Charlemagne, écrites par Voltaire à la demande de la duchesse de Saxe-Gotha, et publiées en ce moment-là même à Colmar.

2. M. et Mme d'Argental.

3. Voy. p. 19, note 3.

4. J.-P. Guignon, né en 1702, mort en 1774, occupait à la cour l'office de roi des violons, dont il se démit en 1773, et qui fut après lui supprimé.

5. Voy. page 162, note 1. — D'Alembert avait demandé à Voltaire de se charger de l'article *Esprit* pour l'*Encyclopédie*.

pour moi ; mais je suis enfoncé dans des travaux pénibles qui partagent mon temps avec la colique. Je n'ai point de temps à moi, car je souffre et je travaille sans cesse. Cela fait une vie pleine, pas tout à fait heureuse ; mais où est le bonheur ? je n'en sais rien, madame ; c'est un beau problème à résoudre.

---

77. — A M. THIERIOT

Aux Délices[1], le 21 mars (1755).

Je ne vous ai point écrit, mon ancien ami, depuis longtemps ; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier ; toute ma maison est renversée ; et, malgré tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai ; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins[2], avec Mme de Fontaine[3], avant qu'on puisse habiter mes Délices. Ces Délices sont à présent mon tourment. Nous sommes occupés, Mme Denis et moi, à faire bâtir des loges pour nos amis et pour nos poules. Nous faisons faire des carrosses et des brouettes ; nous plantons des orangers et des oignons, des tulipes et des carottes ; nous manquons de tout ; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère

1. Le domaine de Saint-Jean, près de Genève, dans la situation qui sera plus loin décrite. Voltaire (ou plutôt le conseiller d'État Tronchin avec l'argent de Voltaire dont il était le prête nom) venait de l'acheter 87 000 livres au conseiller Mallet, à condition que l'acquéreur récupérerait 38 000 livres quand il le quitterait. C'est Voltaire, charmé par le pittoresque du lieu, qui lui donna le nom de *Délices*.

2. Voltaire, à son arrivée en Suisse (voy. Notice, p. xxiii), avait été autorisé par son ami M. Giguer, châtelain de Prangins (sur le bord du lac Léman, dans le pays de Vaud) à s'y installer en attendant qu'il eût un domicile propre.

3. Voy. p. 197, note 1.

plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon[1]. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout à fait en Suisse[2]; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices; ce sera mon palais d'hiver, et la cabane où je suis à présent sera mon palais d'été.

Prangins est un véritable palais; mais l'architecte de Prangins a oublié d'y faire un jardin, et l'architecte des Délices a oublié d'y faire une maison. Ce n'est point un Anglais qui a habité mes Délices, c'est le prince de Saxe-Gotha[3]. Vous me demanderez comment ce prince a pu s'accommoder de ce bouge ; c'est que ce prince était alors un écolier, et que, d'ailleurs, les princes n'ont guère à donner des chambres d'amis[4].

Je n'ai trouvé ici que de petits salons, des galeries, et des greniers; pas une garde-robe. Il est aussi difficile de faire quelque chose de cette maison que des livres et des pièces de théâtre qu'on nous donne aujourd'hui.

J'espère cependant que, à force de soins, je me ferai un

1. Les Tyriens de Didon avaient acheté pour établir leur nouvelle ville le terrain qu'ils pourraient embrasser avec une peau de taureau; ils découpèrent cette peau en minces lanières, et par cette supercherie s'emparèrent du vaste emplacement où s'éleva leur citadelle, Byrsa (de βύρσα, cuir). Cf. Virg., *Æneid.*, I, 367.

2. Monrion, entre Lausanne et le lac : ce fut d'abord l'habitation où Voltaire se fixa pendant l'hiver, à l'abri des vents du nord.

3. Le fils de cette duchesse de Saxe-Gotha, qui avait reçu Voltaire quand il quittait Berlin, et l'avait prié de composer les *Annales de l'Empire*.

4. Voltaire, après les mauvais traitements que lui avait infligés Frédéric, et la rigueur qu'il éprouvait en ce moment même de la part de Louis XV, n'était pas tendre aux princes. Il écrivait le lendemain même à la duchesse de Saxe-Gotha : « Votre Altesse Sérénissime me dira que depuis quelque temps je n'aime pas les trônes : je les aimerais si Votre Altesse Sérénissime avait un royaume. »

tombeau assez joli. Je voudrais vous engraisser dans ce tombeau, et que vous y fussiez mon vampire[1].

Je conçois que la rage de bâtir ruine les princes aussi bien que les particuliers. Il est triste que le duc de Deux-Ponts[2] ôte à son agent littéraire ce qu'il donne à ses maçons. Je vous conseillerais, pour vous remplumer, de passer un an sur notre lac; vous y seriez alimenté, désaltéré, rasé, porté[3] de Prangins aux Délices, des Délices à Genève, à Morges[4], qui ressemble à la situation de Constantinople, à Monrion, qui est ma maison près de Lausanne; vous y trouveriez partout bon vin et bon visage d'hôte; et, si je meurs dans l'année, vous ferez mon épitaphe. Je tiens toujours qu'il faudrait que M. de Prangins vous amenât avec Mme de Fontaine, à la fin de mai. Je viendrais vous joindre à Prangins dès que vous y seriez, et je me chargerais de votre personne pour tout le temps que vous voudriez philosopher avec nous. Ne repoussez donc pas l'inspiration qui vous est venue de revoir votre ancien ami.....

J'attends Lekain ces jours-ci; nous le coucherons dans une galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Calvin[5]. Leurs mœurs se sont fort adoucies; ils ne brûleraient

1. Animal fabuleux qui, d'après les superstitions de certains peuples de l'Europe orientale, passe pour sortir des tombeaux et venir sucer le sang des vivants. — On se rappelle la gourmandise de Thieriot. Voy. lettre 26.

2. Le duc de Deux-Ponts (district du Rhin, en Bavière) avait Thieriot pour agent littéraire, et ne le payait pas.

3. Réminiscence de Regnard, *le Joueur*, acte III, sc. 4 :

... Pour l'avoir, sans relâche, un an, sur [sa parole,
Habillé, voituré, coiffé, chaussé, ganté,
Alimenté, rasé, désaltéré, porté.

4. A l'ouest de Lausanne, sur le lac Léman.

5. Le célèbre réformateur Jean Calvin (né à Noyon en 1509) fut à Genève maître absolu, de 1541 à sa mort (1564); on l'a nommé le *pape de Genève*. — Les calvinistes rigides réprouvaient le théâtre, ce qui devait être, entre eux et Voltaire, la cause de longs démêlés, tour à tour violents et sournois : ne pouvant plus faire jouer la comédie à Genève, Voltaire attira chez lui l'élite de la société genevoise, qui ne s'en fit pas prier.

pas aujourd'hui Servet[1], et ils n'exigent point de *billets de confession*[2].

Je vous embrasse de tout mon cœur, et prends beaucoup plus d'intérêt à vous qu'à toutes les sottises de Paris, qui occupent si sérieusement la moitié du monde.

---

78. — A M. J.-J. ROUSSEAU, A PARIS[3]

30 août (1755).

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain[4]; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, mais vous ne les corrigerez

1. Brûlé par ordre de Calvin (1553), pour avoir attaqué le mystère de la Trinité.

2. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris depuis 1746, avait prescrit le refus des derniers sacrements à quiconque ne présenterait pas un billet de confession, signé d'un prêtre soumis à la bulle *Unigenitus* (rendue en 1713 par le pape Clément XI, contre l'hérésie janséniste). De là de continuels conflits entre les Parlements et le clergé.

3. Cette lettre, d'un style visiblement soigné, était destinée à la publicité. Elle parut en septembre à la suite de l'*Orphelin de la Chine*, puis en octobre dans le *Mercure* avec quelques variantes. Voltaire avait demandé l'autorisation de Rousseau : « On fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rousseau, et de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait, et qui peut m'être très préjudiciable. Je lui en demande la permission. » — Jean-Jacques était encore en bons termes avec les philosophes, et particulièrement plein de déférence envers Voltaire, qu'il traitait comme son maître.

4. *Discours sur l'origine de de l'inégalité parmi les hommes* (1754) : c'était une âpre critique de l'ordre social. Déjà en 1750 Rousseau avait remporté le prix à l'Académie de Dijon par son *Discours sur les arts et les sciences*, où il accusait la civilisation d'avoir dépravé le genre humain.

pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de consolations[1]. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes : il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage[2]. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada ; premièrement, parce que les maladies dont je suis accablé me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe[3], et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris[4] : secondement, parce que la guerre est portée dans ces pays-là[5], et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude

1. On sent l'ironie. Voltaire est, sur ce sujet, aux antipodes de Rousseau ; voy. la satire du *Mondain*, où il s'écrie :

Ah, le bon temps, que ce siècle de fer !

2. Allusion au prétendu *état de nature*, par lequel l'homme aurait débuté, et dont, suivant Rousseau, il n'aurait fait que dégénérer : « La terre, abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes, dispersés parmi eux, observent, imitent leur industrie, et *s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes* ; avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme, n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous... »

3. Le docteur Tronchin. voy. Notice, p. XXIV.

4. Population du Missouri, contrée de l'Amérique du Nord, colonisée au dix-septième siècle par la France ; possédée tour à tour par la France et par l'Espagne, elle appartient aux États-Unis depuis 1803 ; elle n'a été séparée de la Louisiane qu'en 1812, et forme un territoire distinct au nord de cet État.

5. Le traité de Paris (1763) devait enlever à la France le Canada et la Louisiane, qu'il attribua, l'un à l'Angleterre, l'autre à l'Espagne.

que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être[1].

Je conviens avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs[2]; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons, à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter[3]. Dès que vos amis eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique*, ceux qui osèrent être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, d'*athées*, et même de *jansénistes*[4].

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir des gens acharnés à me perdre du jour que je donnai la tra-

1. Rousseau, *citoyen* de Genève (c'était un titre de noblesse dans cette république), y retourna peu après, mais pour quelques mois seulement : après la publication de l'*Émile* (1762), il en fut banni.

2. Torquato Tasso, célèbre poète italien, né en 1544, mort en 1595, auteur de la *Jérusalem délivrée* (1575). Aigri par d'injustes critiques et par la misère, réduit à une existence errante et précaire, il finit par la folie.

3. Né en 1564, mort en 1642, l'un des plus grands maîtres de la physique moderne. Accusé devant l'Inquisition, à soixante-dix ans, pour avoir contredit la Bible en démontrant, suivant le système de Copernic, le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil, il ne dut son salut qu'à une abjuration dont le tribunal lui avait imposé la formule : il fut du moins condamné à un emprisonnement perpétuel, dont on lui atténua la rigueur par égard pour son grand âge.

4. Sur l'*Encyclopédie*, voy. page 189, note 5. — Rapprocher l'anecdote suivante, racontée par Saint-Simon : Le duc d'Orléans, partant pour l'armée d'Espagne, en 1708, nomma au roi, parmi ceux qui devaient le suivre, Fontpertuis. — « Comment, mon neveu? lui dit le roi prenant un front sévère, Fontpertuis! le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru M. Arnault partout! je ne veux point de cet homme-là avec vous. » — « Ma foi! Sire, répondit le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais pour le fils il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds, car il ne croit pas en Dieu. » — « Est-il possible, mon neveu? » répliqua le roi en se radoucissant. — « Rien de plus certain, Sire, je puis vous en assurer. » — « Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. »

gédie d'*Œdipe*[1]; une bibliothèque de calomnies ridicules imprimées contre moi; un prêtre ex-jésuite[2], que j'avais sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avais rendu; un homme[3] plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du *Siècle de Louis XIV* avec des *notes* dans lesquelles la plus crasse ignorance vomit les plus infâmes impostures; un autre qui vend à un libraire quelques chapitres d'une prétendue *Histoire universelle*[4], sous mon nom; le libraire assez avide pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés; et enfin des hommes assez lâches et assez méchants pour m'imputer la publication de cette rapsodie. Je vous ferais voir la société infectée de ce genre d'hommes inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de manœuvre, soit de laquais, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de littérature, vivent de nos ouvrages, volent des manuscrits, les défigurent et les vendent. Je pourrais me plaindre que des fragments d'une plaisanterie faite, il y a près de trente ans,... courent aujourd'hui le monde par l'infidélité et l'avarice de ces malheureux qui ont

1. En 1718. *Œdipe* était en effet semé de vers mordants contre la religion et ses ministres.

2. L'abbé Desfontaines. Voy. p. 25, note 1.

3. La Beaumelle (de son vrai nom Laurent Angliviel), né en 1726 à Valleraugue (auj. départ. du Gard), converti dans sa jeunesse au catholicisme, puis retourné au protestantisme, avait exercé en Danemark les fonctions de précepteur chez le comte de Gram, et professé à Copenhague un cours de littérature française, quand il passa en Prusse (1751), avec l'espoir d'attirer sur lui la faveur de Frédéric. Il s'appuya sur Maupertuis et prit à tâche de molester Voltaire. Possesseur de *Lettres de Mme de Maintenon* achetées à Louis Racine, il prétendit à l'aide de ce texte encore inédit (il ne le publia qu'en 1755-56) ruiner le crédit du *Siècle de Louis XIV*, et en publia une contrefaçon (1753) avec des notes plus injurieuses que véritablement critiques.

4. Voy. p. 199, note 4.

mêlé leurs grossièretés à ce badinage, qui en ont rempli les vides avec autant de sottise que de malice, et qui enfin, au bout de trente ans, vendent partout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux et qui n'est digne que d'eux[1]. J'ajouterais qu'en dernier lieu on a volé une partie des matériaux que j'avais rassemblés dans les archives publiques pour servir à l'*Histoire de la guerre de* 1741, lorsque j'étais historiographe de France[2] ; qu'on a vendu à un libraire de Paris ce fruit de mon travail; qu'on se saisit à l'envi de mon bien, comme si j'étais déjà mort, et qu'on le dénature pour le mettre à l'encan. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine me poursuivant depuis quarante ans jusqu'au pied des Alpes, jusqu'au bord de mon tombeau. Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations ? Que je ne dois pas me plaindre ; que Pope[3], Descartes[4], Bayle[5], le Camoens[6], et cent autres, ont essuyé les mêmes injustices, et de plus grandes ; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des lettres a trop séduits.

Avouez en effet, monsieur, que ce sont là de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit.

1. Le regrettable poème de la *Pucelle*, qui venait d'être imprimé, contre le gré de Voltaire, avec force interpolations.

2. Sur Voltaire historiographe, voy. Notice, p. XVI. — L'*Histoire de la guerre de* 1741, confiée par l'auteur à Mme Denis, avait été dérobée par le marquis de Ximénès, et vendue par lui au libraire parisien Prieur. C'est le remaniement de cette histoire que Voltaire publia en 1769 sous le titre de *Précis du siècle de Louis XV*.

3. Sur Pope, voy. page 68, note 2.— Cet écrivain ressemblait un peu à Voltaire par la vivacité de son humeur et son impatience de la critique ; il s'est vengé de ses adversaires dans la *Dunciade* ou la *Guerre des Sots* (1733).

4. Descartes, « né Français et mort en Suède », comme dit La Bruyère, avait eu à se défendre en 1643 d'une accusation d'athéisme suscitée contre lui par Gisbert Voët, théologien d'Utrecht.

5. Voy. p. 68, note 5.

6. Voy. p. 102, note 1. — Sa vie aventureuse fut en effet troublée par la persécution, et c'est en exil qu'il composa les *Lusiades*. Il mourut dans la misère, peut-être à l'hôpital.

Qu'importe au genre humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles? Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles, le reste du monde les ignore ou en rit.

De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine, ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius était un ignorant[1]; le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide, lisaient peu Platon et Sophocle[2]; et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement *Auguste*[3], il ne fut un détestable assassin que dans le temps où il fut privé de la société des gens de lettres[4].

Avouez que Pétrarque et Boccace[5] ne firent pas naître les troubles de l'Italie[6]; avouez que le *badinage* de Marot[7] n'a pas produit la Saint-Barthélemy[8], et que la tragédie du

1. Il s'en vante comme d'une qualité plébéienne dans le beau discours que lui prête Salluste (*Guerre de Jugurtha*).

2. Voltaire se trompe, au moins pour Sylla, qui était un fin lettré.

3. Le sénat décerna le titre d'*Auguste* (c'est-à-dire *vénérable*, au sens religieux; en grec σέβαστος) à Octave, en 28 av. J.-C. — Ce titre est devenu celui de tous les empereurs.

4. Allusion aux proscriptions de 43, dans lesquelles mourut Cicéron.

5. Les deux plus grands écrivains italiens du quatorzième siècle. Boccace est surtout connu par son *Décaméron*, recueil de contes licencieux. — Pétrarque, auteur des *Sonnets* et du poème latin *Africa*, était surtout aux yeux de ses contemporains un humaniste et un érudit hors ligne.

6. Les querelles des Guelfes et des Gibelins qui ensanglantèrent, au treizième et au quatorzième siècle, toutes les cités de l'Italie.

7. Marot est le grand poète français sous François Ier; il est né en 1495, mort en 1544; Boileau a dit, dans le 1er chant de l'*Art poétique* :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

8. L'odieux massacre des Huguenots, sous Charles IX, dans la nuit du 24 août 1572.

Cid ne causa pas les troubles de la Fronde. Les grands crimes n'ont guère été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-kan[1], qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent ; elles vous servent, monsieur, dans le temps que vous écrivez contre elles : vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination[2].

Si quelqu'un doit se plaindre des lettres, c'est moi, puisque dans tous les lieux elles ont servi à me persécuter ; mais il faut les aimer malgré l'abus qu'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs ; comme il faut aimer sa patrie, quelques injustices qu'on y essuie ; comme il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

M. Chappuis[3] m'apprend que votre santé est bien mauvaise ; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.[4].

1. Thamas Kouli-kan (autrement Nadir-Chah), né en 1688, mort en 1747, d'abord conducteur de chameaux, puis brigand, avait gouverné la Perse sous deux souverains consécutifs, vaincu les Turcs, conquis une partie de l'Asie centrale, et amassé un butin de plusieurs milliards. Ses généraux, las de sa domination, finirent par le tuer.

2. Voy. p. 100, note 1.

3. Receveur des sels du Valais.

4. Cette tendre estime ne devait pas durer. Dès l'année suivante, le poème de Voltaire, *sur le désastre de Lisbonne*, lui attirait de la part de Rousseau une réplique polie, mais non sans aigreur. En 1758, la question des *spectacles* à Genève et la lettre de Rousseau à d'Alembert (cf. p. 70, note 1) achevèrent le désenchantement ; bientôt après, les procédés incivils de l'un, l'irritabilité de l'autre, rendront la rupture complète

79. — A M. L'ABBÉ DE CONDILLAC[1], A PARIS

(1756).

Vous serez peut-être étonné, monsieur, que je vous fasse si tard des remercîments que je vous dois depuis si longtemps : plus je les ai différés, et plus ils vous sont dus[2]. Il m'a fallu passer une année entière au milieu des ouvriers et des historiens[3]. Les ajustements de ma campagne, les événements contingents de ce monde[4], et je ne sais quel *Orphelin de la Chine*[5] qui s'est venu jeter à la traverse, ne m'avaient pas permis de rentrer dans le labyrinthe de la métaphysique. Enfin j'ai trouvé le temps de vous lire avec l'attention que vous méritez. Je trouve que vous avez raison dans tout ce que j'entends, et je suis sûr que vous auriez raison encore dans les choses que j'entends le moins, et sur lesquelles j'aurais quelques petites difficultés. Il me semble que personne ne pense ni avec tant de profondeur, ni avec tant de justesse que vous.

J'ose vous communiquer une idée que je crois utile au genre humain. Je connais de vous trois ouvrages : l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, le *Traité des sensa-*

1. L'abbé de Condillac, célèbre philosophe français, dont l'influence s'est maintenue dans l'enseignement jusqu'à Victor Cousin, est né en 1715, mort en 1780. Il fut un des inspirateurs de l'*Encyclopédie*. En 1757, il fut choisi comme précepteur de l'Infant duc de Parme. A son retour (1768) Condillac entra à l'Académie française et poursuivit la publication de ses travaux philosophiques. — Il est frère de l'abbé de Mably, l'historien.

2. Pour le *Traité des sensations* (1754), ou pour celui des *Animaux* (1755).

3. Il travaillait à l'*Essai sur les mœurs*.

4. Les travaux historiques, par opposition à la métaphysique, qui a pour objet les vérités absolues.

5. Tragédie de Voltaire, représentée pour la première fois le 20 août 1755 ; l'auteur l'avait, suivant son habitude, remaniée pour l'impression.

tions, et celui des *Animaux*. Peut-être, quand vous fîtes le premier, ne songiez-vous pas à faire le second, et, quand vous travaillâtes au second, vous ne songiez pas au troisième. J'imagine que, depuis ce temps-là, il vous est venu quelquefois la pensée de rassembler en un corps les idées qui règnent dans ces trois volumes, et d'en faire un ouvrage méthodique et suivi qui contiendrait tout ce qu'il est permis aux hommes de savoir en métaphysique. Tantôt vous iriez plus loin que Locke, tantôt vous le combattriez, et souvent vous seriez de son avis [1]. Il me semble qu'un tel livre manque à notre nation ; vous la rendriez vraiment philosophe : elle cherche à l'être, et vous ne pouvez mieux prendre votre temps.

Je crois que la campagne est plus propre pour le recueillement d'esprit que le tumulte de Paris. Je n'ose vous offrir la mienne, je crains que l'éloignement ne vous fasse peur ; mais, après tout, il n'y a que quatre-vingts lieues en passant par Dijon. Je me chargerais d'arranger votre voyage ; vous seriez le maître chez moi comme chez vous ; je serais votre vieux disciple ; vous en auriez un plus jeune dans Mme Denis, et nous verrions tous trois ensemble ce que c'est que l'âme... Je sais que vous avez, physiquement parlant, les yeux du corps aussi faibles que ceux de votre esprit sont perçants. Vous ne manqueriez point ici de gens qui écriraient sous

1. Condillac est en effet le disciple de Locke (voy. page 68, note 2) : il lui a emprunté cette idée, que toutes nos connaissances sont des *sensations transformées*. Chez Locke, esprit vraiment scientifique et prudent, cette idée est tempérée et complétée par beaucoup d'autres ; chez Condillac, au contraire, c'est l'unique hypothèse dont il déduit tout son système, avec une logique et une ingéniosité supérieures, mais avec une outrance qui méconnaît, en bien des cas, et fausse la réalité. Si Condillac avait déféré au vœu de Voltaire, il aurait écrit un livre de métaphysique pure, d'une abstraction extrême, et qui n'aurait certainement pas plu à l'ennemi de toute métaphysique, à l'auteur de la satire des *Systèmes*.

votre dictée. Nous sommes d'ailleurs près d'une ville où l'on trouve de tout, jusqu'à de bons métaphysiciens. M. Tronchin n'est pas le seul homme rare qui soit dans Genève[1]. Voilà bien des paroles pour un philosophe et pour un malade. Ma faiblesse m'empêche d'avoir l'honneur de vous écrire de ma main, mais elle n'ôte rien aux sentiments que vous m'inspirez. En un mot, si vous pouviez venir travailler dans ma retraite à un ouvrage qui vous immortaliserait, si j'avais l'avantage de vous posséder, j'ajouterais à votre livre un chapitre du bonheur[2]. Je vous suis déjà attaché par la plus haute estime, et j'aurai l'honneur d'être toute ma vie, monsieur, etc.

---

80. — A M. PARIS-DUVERNEY[3]

Aux Délices, le 26 avril (1756).

Il y a un mois, monsieur, que je devais vous renouveler mes remercîments; car il y a un mois que je jouis du plaisir de voir s'épanouir sous mes fenêtres les belles fleurs que vous eûtes la bonté de m'envoyer l'an passé. Je fais d'autant plus de cas des plaisirs de cette espèce, que malheureusement je n'en ai plus guère d'autres. Pour vous, monsieur, vous jouissez d'un bonheur plus précieux, de la santé, de la considération et de la gloire que vous avez

1. Voy. Notice, p. XXIV.

2. Voltaire se trouvait très heureux dans ses *Délices :* « Je défie la fortune, disait-il, et je jouis d'un état très doux et très libre que je ne dois qu'à moi. » (Lettre à M. Thieriot. 27 mai 1756.)

3. Les quatre frères Paris (Joseph Paris-Duverney, à qui cette lettre est adressée, est le troisième) dirigeaient une grande maison de banque, qui fut chargée, sous la Régence, de l'opération du *visa*, pour la réduction des dettes de l'État. Paris-Duverney, sous le ministère du duc de Bourbon, dont il était l'ami particulier, ainsi que de la marquise de Prie, eut sur la politique une influence prépondérante (1723-1726). —

acquise. Ce sont là de belles fleurs qui valent mieux que des jacinthes, des renoncules et des tulipes.

Je crois que ni vous ni moi ne serons fâchés d'apprendre la prise de Minorque par M. le maréchal de Richelieu[1]. Vous vous êtes toujours intéressé à sa gloire, comme je l'ai vu prendre à cœur tout ce qui vous regardait. S'il venge la France des pirateries anglaises, il lui faudra une nouvelle statue à Port-Mahon[2]; et si les Anglais ont été assez malavisés pour ne pas prendre de justes mesures, ils auront la réputation d'avoir été de bons pirates et de très mauvais politiques[3].

Adieu, monsieur; conservez-moi un souvenir qui me sera toujours infiniment précieux. Vous voulez bien que je présente ici mes très humbles obéissances à monsieur votre frère[4]. Je le crois à présent à Brunoy, comme vous à Plaisance[5], n'ayant plus l'un et l'autre que des occupations douces qui exercent l'esprit sans le fatiguer[6]. Vivez l'un et l'autre plus que le cardinal de Fleury, avec le plaisir et la gloire d'avoir fait plus de bien à vos amis que jamais ce ministre n'en a fait aux siens, supposé qu'il en ait eu[7].

C'est par les Paris que Voltaire devint riche, au moyen d'un intérêt dans la fourniture des vivres militaires.

1. La guerre venait d'être déclarée aux Anglais; une expédition contre Minorque fut confiée à Richelieu, qui s'empara de Port-Mahon le 20 avril; Voltaire ne savait point encore cette nouvelle.

2. En décembre 1746, Richelieu, ambassadeur de France à Gênes, avait dirigé la résistance de cette ville contre les Autrichiens : les Génois lui élevèrent une statue, et le bâton de maréchal lui fut décerné à son retour.

3. Les Anglais avaient engagé les hostilités contre la France (1755) par la capture de trois cents navires de commerce : ils se proposaient de frapper la marine de guerre française dans ses équipages, et la privèrent en effet de 12 000 matelots.

4. Paris de Montmartel, le quatrième des frères Paris.

5. Près de Nogent-sur-Marne.

6. Paris-Duverney, en pleine faveur auprès de Mme de Pompadour, avait conseillé en 1751 la fondation de l'École militaire, dont il fut jusqu'à sa mort (1770) le premier intendant.

7. Le cardinal de Fleury, lors de la réaction contre le duc de Bour-

81. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

Aux Délices, près de Genève, avril (1756).

Prenez Port-Mahon [1], mon *héros ;* c'est mon affaire. Vous savez qu'un fou d'Anglais parie vingt contre un, à bureau ouvert dans Londres, qu'on vous mènera prisonnier en Angleterre avant quatre mois. J'envoie commission à Londres de déposer vingt guinées [2] contre cet extravagant, et j'espère bien gagner quatre cents livres sterling [3], avec quoi je donnerai un beau feu de joie le jour que j'apprendrai que vous avez fait la garnison de Saint-Philippe prisonnière de guerre [4]. Je ne suis pas le seul qui parie pour vous. Vous vengerez la France, et vous enrichirez plus d'un Français. Je me flatte que, malgré la fatigue et les chaleurs, la gloire vous donne de la santé à vous et à M. le duc de Fronsac [5]. Vous avez auprès de vous toute votre famille [6]. Permettez-moi de souhaiter que vous buviez tous à la glace dans ce maudit fort de Saint-Philippe, couronnés de lauriers, comme des Romains triomphant des Carthaginois.

Je n'ose pas vous supplier d'ordonner à un de vos secrétaires de m'envoyer les bulletins ; mais si vous pouvez me faire cette faveur, vous ne pouvez assurément en honorer personne plus intéressé à vos succès.

Permettez que les deux Suisses [7] vous présentent leur tendre respect.

bon (1726) avait fait emprisonner Paris-Duverney à la Bastille.

1. Voy. page précédente, note 1.

2. Cette monnaie, ainsi nommée parce qu'on la fabriquait, à l'origine, avec la poudre d'or tirée de la côte de Guinée, valait alors 27 fr. 47.

3. La livre sterling vaut 27 fr. 50.

4. Le fort Saint-Philippe, la citadelle principale de Port-Mahon, ne fut pris que le 28 juin.

5. Fils du duc de Richelieu.

6. Son fils et son gendre, le comte d'Egmont.

7. Voltaire et Mme Denis.

82. — A MADEMOISELLE ***.

Aux Délices, près de Genève, 20 juin (1756).

Je ne suis, mademoiselle, qu'un vieux malade, et il faut que mon état soit bien douloureux puisque je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre dont vous m'honorez, et que je ne vous envoie que de la prose pour vos jolis vers. Vous me demandez des conseils, il ne vous en faut point d'autre que votre goût. L'étude que vous avez faite de la langue italienne doit encore fortifier ce goût avec lequel vous êtes née, et que personne ne peut donner. Le Tasse et l'Arioste[1] vous rendront plus de services que moi, et la lecture de nos meilleurs poètes vaut mieux que toutes les leçons; mais puisque vous daignez de si loin me consulter, je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque. Il y en a peu, mais on profite bien davantage en les lisant, qu'avec tous les mauvais petits livres dont nous sommes inondés. Les bons auteurs n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens et s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes. Rien n'est simple, tout est affecté; on s'éloigne en tout de la nature, on a le malheur de vouloir mieux faire que nos maîtres.

Tenez-vous-en, mademoiselle, à tout ce qui plaît en eux. La moindre affectation est un vice. Les Italiens n'ont dégénéré, après le Tasse et l'Arioste, que parce qu'ils ont voulu avoir trop d'esprit; et les Français sont dans le même

1. Sur le Tasse, voy. p. 207, note 2. — L'Arioste, né en 1474, mort en 1533, l'un des écrivains les plus purs de l'Italie, est l'auteur du poème héroï-comique de *Roland furieux*, paru en 1516, qu'il ne cessa de perfectionner jusqu'en 1532.

cas[1]. Voyez avec quel naturel Mme de Sévigné et d'autres dames écrivent ; comparez ce style avec les phrases entortillées de nos petits romans[2]; je vous cite les héroïnes de votre sexe, parce que vous me paraissez faite pour leur ressembler. Il y a des pièces de Mme Deshoulières qu'aucun auteur de nos jours ne pourrait égaler[3]. Si vous voulez que je vous cite des hommes, voyez avec quelle clarté, quelle simplicité notre Racine s'exprime toujours. Chacun croit, en le lisant, qu'il dirait en prose tout ce que Racine a dit en vers. Croyez que tout ce qui ne sera pas aussi clair, aussi simple, aussi élégant, ne vaudra rien du tout.

Vos réflexions, mademoiselle, vous en apprendront cent fois plus que je ne pourrais vous en dire. Vous verrez que nos bons écrivains, Fénelon, Bossuet, Racine, Despréaux, employaient toujours le mot propre. On s'accoutume à bien parler, en lisant souvent ceux qui ont bien écrit ; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude ; il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est bon, et de ne lire que cela ; on n'a de maître que son plaisir et son goût.

Pardonnez, mademoiselle, à ces longues réflexions ; ne les attribuez qu'à mon obéissance à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

1. Le goût des *concetti* passa d'Italie en France pendant la première moitié du dix-septième siècle : Voiture est le parfait modèle du genre. Boileau, plus rigoureux pour le Tasse que Voltaire, lui reprochait déjà du *clinquant*.

2. C'est proprement le *marivaudage*.

3. Mme Deshoulières, née en 1633, morte en 1694, n'est pas un modèle de goût ; elle appartenait par ses relations et ses préférences à l'école précieuse ; elle se signala par son animosité contre Racine, à l'apparition de *Phèdre*. C'est surtout dans le genre pastoral qu'elle brilla ; Voltaire pense sans doute à la fameuse idylle des *moutons :*

Sur les bords fleuris.....

Sa beauté ne nuisit pas à sa réputation : les beaux esprits de son cercle la surnommaient la *Dixième Muse* ou la *Calliope française*.

83. — A M. LEKAIN[1]

Aux Délices, 4 août (1756).

Mon cher Lekain, tout ce qui est aux Délices a reçu vos compliments et vous fait les siens, aussi bien qu'à tous vos camarades. Puisque vous osez enfin observer le costume[2], rendre l'action théâtrale, et étaler sur la scène toute la pompe convenable[3], soyez sûr que votre spectacle[4] acquerra une grande supériorité. Je suis trop vieux et trop malade pour espérer d'y contribuer ; mais si j'avais encore la force de travailler, ce serait dans un goût nouveau, digne des soins que vous prenez et de vos talents. Je suis borné, à présent, à m'intéresser à vos succès. On ne peut y prendre plus de part, ni être moins en état de les seconder. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

84. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Aux Délices, 13 septembre (1756).

Mon cher ange, vous vous êtes tiré d'affaire très courageusement avec notre conseiller d'État. Cet *Apollon*-Tronchin n'aurait pas réussi à Paris comme l'*Esculape*-Tronchin[5].

1. Voy. p. 171, note 2.

2. Le *costume* est proprement l'extérieur qui convient.

3. Dans *Sémiramis*, qui venait d'être remise à la scène, Lekain, qui jouait le rôle de Ninias, sortait du tombeau de sa mère avec les bras ensanglantés (acte V, sc. 6).

4. Le théâtre français. En réalité Voltaire avait des scrupules sur cette innovation : « Cela est tant soit peu anglais, mandait-il le même jour à d'Argental, et il ne faudrait pas prodiguer de pareils ornements. Voilà de ces occasions où l'on se trouve tout juste entre le sublime et le ridicule, entre le terrible et le dégoûtant. »

5. Voy. p. 141, note 6.

6. *Esculape*-Tronchin (Théo-

Notre Esculape nous gouverne à présent; il y a un mois que la pauvre Mme de Fontaine est entre ses mains[1]. Je ne sais qui est le plus malade d'elle ou de moi; nous avons besoin l'un et l'autre de patience et de courage. Mme Denis espère que vingt-quatre mille Français passeront bientôt par Francfort; elle leur recommandera un certain M. Freytag, agent du *Salomon du Nord*[2], lequel s'avise quelquefois de faire mettre des soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, dans la chambre des dames. Je voudrais que M. le maréchal de Richelieu commandât cette armée. Puisque les Français ont battu les Anglais, ils pourront bien déranger les rangs des Vandales[3]. Avez-vous vu le vainqueur de Mahon dans sa gloire[4]? s'est-il montré aux spectacles? a-t-il été claqué comme Mlle Clairon? On dit que Mme de Graffigny va donner une comédie grecque[5], où l'on pleurera beaucoup plus qu'à *Cénie*. Je m'intéresse de tout mon cœur à son succès; mais des tragédies bourgeoises, en prose, annoncent un peu le complément de la décadence.

On dit que Marie-Thérèse est actuellement l'idole de Paris, et que toute la jeunesse veut actuellement s'aller battre pour elle en Bohême. Il peut résulter de là quelque sujet de

dore Tronchin) est le fameux médecin genevois qui soignait Voltaire, et à qui sa réputation attirait des malades de l'Europe entière. — *Apollon*-Tronchin, parent du précédent et conseiller d'État à Genève, avait voulu faire jouer à Paris sa tragédie de *Nicéphore*, et d'Argental l'en avait détourné.

1. Voy. page 197, note 1. — Mme de Fontaine était venue se faire soigner par Tronchin pour une grave maladie du sein.

2. Voy. la lettre 74. — La France, alliée à l'Autriche, venait de déclarer la guerre au roi de Prusse.

3. Voy. page 182, note 3.

4. Richelieu.

5. Mme de Graffigny, née en 1695, morte en 1758, avait été des intimes de Mme du Châtelet; elle a laissé sur cette dame, sur Voltaire, sur le séjour de Cirey, des lettres fort curieuses. Son drame de *Cénie* (1750) avait eu un grand succès de larmes; sa « pièce grecque » est la *Fille d'Aristide*, qui échoua. Elle est aussi l'auteur du roman des *Lettres Péruviennes* (1747).

tragédie. Je ne me soucie pas que la scène soit bien ensanglantée, pourvu que le bon M. Freytag soit pendu. On attend dans peu de jours la décision de cette grande affaire. On ne sait encore s'il y aura paix ou guerre. Le *Salomon du Nord* a couru si vite, que la reine de Saba pourrait bien s'arrêter[1]. La paix vaut encore mieux que la vengeance. Adieu, mon cher et respectable ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

---

85. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

6 avril (1757).

Vous savez, il y a du temps, mon *héros*, la glorieuse victoire que l'ancien ministère anglais a remportée sur l'amiral Byng à Portsmouth[2]; mais vous ne savez peut-être pas avec quelle hauteur la plus saine partie de la nation[3] joint les cris de l'indignation et de la pitié à ceux de toute l'Europe. On cite votre témoignage comme la preuve la plus authentique de l'innocence de Byng[4]; et vous avez la gloire d'avoir vaincu les Anglais et de les faire rougir. Je m'at-

1. Le *Salomon du Nord* (voy. lettre 72), c'est Frédéric, par ironie maintenant; la *reine de Saba*, c'est Marie-Thérèse qui vient visiter *Salomon* militairement. Mais Frédéric la devança et fit aussitôt son entrée en Bohême, après avoir battu à Pirna l'électeur de Saxe.

2. L'amiral anglais Byng, battu le 20 mai 1756, dans les eaux de Minorque, par La Galissonnière, fut à son retour, suivant une ancienne loi de Charles II, traduit devant une cour martiale, condamné à mort et « arquebusé » à Portsmouth le 14 mars 1757. Quatre juges s'étaient prononcés en sa faveur; la cour avait adressé au roi un recours en grâce; mais le ministère, à la tête duquel se trouvait Pitt, voulut procurer cette cruelle vengeance à l'amour-propre national.

3. De la nation anglaise.

4. Richelieu, qui commandait les Français devant Minorque, avait été prié par Voltaire d'apporter son témoignage au malheureux Byng et l'avait fait en ces termes: «... Toute sa conduite est celle d'un habile marin, et digne d'être admirée avec justice. La force des deux flottes était au

tendais que vous ne vous en tiendriez pas là; et, quoique l'exercice d'année de premier gentilhomme de la chambre[1] soit une très belle chose, j'espérais que les bords de l'Elbe pourraient être aussi glorieux pour vous que la Méditerranée[2]. Le roi de Prusse paraît toujours fort gai[3]; il disait que les Français lui envoyaient vingt-quatre mille perruquiers : il se trouve qu'on lui en dépêche cent mille. Il y a là de quoi se peigner, à ce que disent les polissons[4]. Pour moi, je ne me mêle que des héros de théâtre : nous avons fait à Lausanne une troupe excellente, et je vous souhaite d'aussi bons acteurs[5]. M. d'Argental prétend toujours que la comédie est un des premiers devoirs d'un honnête homme. Le maréchal de Villars aima les spectacles jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans[6] : faites-en autant, monsei-

moins la même : les Anglais avaient treize vaisseaux et nous douze, mais beaucoup mieux équipés et plus nets. La fortune, qui préside à toutes les batailles, particulièrement à celles qu'on livre sur mer, nous a été plus favorable qu'à nos adversaires en faisant faire un plus grand effet à nos boulets dans leurs vaisseaux. Je suis convaincu, et c'est le sentiment général, que si les Anglais avaient opiniâtrément continué le combat, toute leur flotte aurait été détruite. Il ne peut y avoir d'acte plus insigne d'injustice que ce qu'on entreprend actuellement contre l'amiral Byng. Tout homme d'honneur, tout officier des armées doit prendre un intérêt particulier à cet événement. »

1. Il y avait quatre premiers gentilshommes de la Chambre; l'exercice de chacun durait une année, et Richelieu était « d'année » en 1757.

2. Une armée française, commandée par le maréchal d'Estrées, marchait en ce moment même contre les Anglais en Allemagne : d'Estrées ayant été disgracié, c'est Richelieu qui fut appelé à lui succéder, et qui fit, au mois de septembre 1757, capituler à Closter-Seven, dans la vallée de l'Elbe, l'armée du duc de Cumberland.

3. Il était en train d'envahir la Bohême, que la sanglante défaite de Kollin (19 juin) le contraignit d'évacuer.

4. Les gamins des rues.

5. Une troupe d'amateurs, composée de familles appartenant à la haute société de Lausanne, les d'Hermenches, les Pictet, auxquelles s'adjoignaient Mme Denis et Voltaire lui-même.

6. Voltaire n'oubliait pas que Villars et la duchesse sa femme avaient encouragé ses débuts, dès la tragédie d'*Œdipe*.

gneur; et que l'héroïsme que vous voyez à Versailles, de quelque côté que vous tourniez les yeux[1], ne vous fasse pas négliger les grands hommes de l'antiquité.

Les deux Suisses[2], plus Suisses que jamais, vous renouvellent leurs hommages. Vous connaissez le très tendre respect du Suisse V.

---

86. — A M. LE COMTE DE SCHOUVALOW

CHAMBELLAN DE L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE[3], A MOSCOU

Aux Délices, 24 juin (1757).

Monsieur, j'ai reçu les cartes que Votre Excellence a eu la bonté de m'envoyer. Vous prévenez mes désirs, en me facilitant les moyens d'écrire une histoire de Pierre le Grand[4], et de faire connaître l'empire russe. La lettre dont vous m'honorez redouble mon zèle. La manière dont vous parlez notre langue me fait croire que je travaillerai pour mes compatriotes, en travaillant pour vous et pour votre cour. Je ne doute pas que Sa Majesté l'impératrice n'agrée et n'encourage le dessein que vous avez formé pour la gloire de son père.

Je vois avec satisfaction, monsieur, que vous jugez comme moi que ce n'est pas assez d'écrire les actions et les entreprises en tout genre de Pierre le Grand, lesquelles, pour la plupart, sont connues : l'esprit éclairé, qui règne aujourd'hui dans les principales nations de l'Europe, de-

1. C'est un mot de courtisan qui voudrait se faire pardonner.

2. Voy. p. 216, note 7.

3. Le comte Jean (ou Ivan) Schouvalow, né en 1727, mort en 1798, était alors le chambellan de l'impératrice Élisabeth, et chargé dans ses États de la haute direction intellectuelle et artistique.

4. Le tome Ier de cette *Histoire* parut en 1760, le second en 1763.

mande qu'on approfondisse ce que les historiens effleuraient autrefois à peine.

On veut savoir de combien une nation s'est accrue; quelle était sa population avant l'époque dont on parle: quel est, depuis cette époque, le nombre de troupes régulières qu'elle entretenait, et celui qu'elle entretient; quel a été son commerce, et comment il s'est étendu; quels arts sont nés dans le pays; quels arts y ont été appelés d'ailleurs, et s'y sont perfectionnés; quel était à peu près le revenu ordinaire de l'État, et à quoi il monte aujourd'hui; quelle a été la naissance et le progrès de la marine; quelle est la proportion du nombre des nobles avec celui des ecclésiastiques et des moines, et quelle est celle de ceux-ci avec les cultivateurs, etc.

On a des notions assez exactes de toutes ces parties qui composent l'État, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne; mais un tel tableau de la Russie serait bien plus intéressant, parce qu'il serait plus nouveau, parce qu'il ferait connaître une monarchie dont les autres nations n'ont pas des idées bien justes, parce qu'enfin ces détails pourraient servir à rendre Pierre le Grand, l'impératrice sa fille, et votre nation, et votre gouvernement, plus respectables. La réputation a toujours été comptée parmi les forces véritables des royaumes. Je suis bien loin de me flatter d'ajouter à cette réputation : ce sera vous, monsieur, qui ferez tout en m'envoyant les mémoires que vous voulez bien me faire espérer, et je ne serai que l'instrument dont vous vous servirez pour travailler à la gloire d'un grand homme et d'un grand empire.

Je vous avoue, monsieur, que les médailles sont de trop. Je suis confus de votre générosité [1], et je ne sais comment

1. Ces médailles avaient été publiées; elles avaient d'ailleurs une valeur intrinsèque dont Voltaire se déclare embarrassé.

m'y prendre pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je sens tout le prix de votre présent; mais un présent non moins cher sera celui des mémoires qui me mettront nécessairement en état de travailler à un ouvrage qui sera le vôtre.

---

87. — A M. TRONCHIN, DE LYON[1]

Aux Délices, 29 juillet (1757).

J'ai une grâce à vous demander; c'est pour les Pichons. Ces Pichons sont une race de femmes de chambre et de domestiques, transplantée à Paris par Mme Denis et consorts. Un Pichon vient de mourir à Paris, et laisse de petits Pichons. J'ai dit qu'on m'envoyât un Pichon de dix ans pour l'élever; aussitôt un Pichon est parti pour Lyon. Ce pauvre petit arrive, je ne sais comment; il est à la garde de Dieu. Je vous prie de le prendre sous la vôtre. Cet enfant est ou va être transporté de Paris à Lyon par le coche ou par charrette. Comment le savoir? où le trouver? J'apprends par un Pichon des Délices que ce petit est au panier[2] de la diligence. Pour Dieu, daignez vous en informer; envoyez-le-nous de panier en panier; vous ferez une bonne œuvre. J'aime mieux élever un Pichon que servir un roi, fût-ce le roi des Vandales[3].

Vous savez la prise de Gabel[4] et du beau régiment le

1. Ce Tronchin, banquier à Lyon, parent du docteur et frère du conseiller d'État de Genève (voy. p. 219, note 5), possédait la confiance du cardinal de Tencin, archevêque de Lyon et ancien ministre. Il secondait Voltaire dans les négociations auxquelles celui-ci s'employait entre Frédéric et la cour de France, à l'effet de préparer entre eux la paix.

2. Caisse d'osier, qu'on plaçait devant ou derrière le coche, et où l'on mettait des colis ou des voyageurs.

3. Voy. p. 182, note 3.

4. Gabel, ville de Bohême, au pied de la chaîne des Géants.

vieux Wurtemberg à parements noirs; plus, cinq cents housards prisonniers. Si on prend Görlitz[1], qui est au delà de Gabel, on est en Silésie; cependant l'ennemi est toujours en Bohême[2]. On se livre dans Vienne à une joie folle; on chante les chansons du pont Neuf[3] sur le roi de Prusse.

---

88. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE

Octobre (1757).

Sire, votre *Épître* d'Erfurt[4] est pleine de morceaux admirables et touchants. Il y aura toujours de très belles choses dans ce que vous ferez, et dans ce que vous écrirez. Souffrez que je vous dise ce que j'ai écrit à Son Altesse Royale votre digne sœur[5], que cette *Épître* fera verser des larmes si vous n'y parlez pas des vôtres. Mais il ne s'agit pas ici de discuter avec Votre Majesté ce qui peut perfectionner ce monument d'une grande âme et d'un grand génie; il s'a-

1. Sur la Neith, en Silésie, immédiatement au nord des monts des Géants.

2. Il s'agit des Prussiens, qui en sortirent, mais pour peu de temps. « La tragédie qu'on joue en Bohême, écrivait Voltaire à Cideville (15 juillet), n'est pas encore à son dernier acte. La pièce devient très implexe.... On a cru d'abord le roi de Prusse perdu par la victoire du comte Daun (à Kollin) et par la délivrance de Prague; mais il est encore au milieu de la Bohême, et maître du cours de l'Elbe jusqu'en Saxe. On croit qu'enfin il succombera. » Au contraire il se dégageait en battant les Français à Rosbach (5 novembre) et les Autrichiens à Lissa (5 décembre).

3. Une chanson du pont Neuf, ou simplement un pont-neuf, est une chanson populaire sur un air connu.

4. Réduit à la dernière extrémité (voy. lettre précéd.), Frédéric avait pris la résolution de se tuer : c'est ce qu'il développait à grand renfort de déclamation dans cette *Épître* écrite d'Erfurt en Saxe, le 23 septembre, au marquis d'Argens (voy. p. 176, note 1).

5. Wilhelmine, margrave de Baireuth.

git de vous et de l'intérêt de toute la saine partie du genre humain, que la philosophie attache à votre gloire et à votre conservation.

Vous voulez mourir: je ne vous parle pas ici de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire. Je vous conjure de soupçonner[1] au moins que, du haut rang où vous êtes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes, quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme, vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité[2]. Vous aimez la gloire, vous la mettez aujourd'hui à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement, et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginée, depuis la chute de l'empire romain. Mais, hélas! Sire, en aimant tant la gloire, comment pouvez-vous vous obstiner à un projet qui vous la fera perdre? Je vous ai déjà représenté la douleur de vos amis, le triomphe de vos ennemis, et les insultes d'un certain genre d'hommes qui mettra lâchement son devoir à flétrir une action généreuse[3].

J'ajoute, car voici le temps de tout dire, que personne ne vous regardera comme le martyr de la *liberté*. Il faut se rendre justice; vous savez dans combien de cours on s'opiniâtre à regarder votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens[4]. Que dira-t-on dans ces cours? que vous avez vengé sur vous-même cette invasion; que vous n'avez pu résister au chagrin de ne pas donner la

1. Latin *suspicari*, entrevoir, croire vaguement.

2. Dans l'*Épître* d'Erfurt, on lit cette apostrophe :

Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton, ô mânes de Brutus,
Votre illustre exemple m'éclaire. ..

3. Le suicide est réprouvé par la morale chrétienne.

4. Avec raison. En septembre 1756, avant la déclaration de guerre, il avait surpris à Dresde et capturé l'armée saxonne, qu'il avait incorporée dans la sienne.

loi. On vous accusera d'un désespoir prématuré, quand on saura que vous avez pris cette résolution funeste dans Erfurt, quand vous étiez encore maître de la Silésie[1] et de la Saxe. On commentera votre *Épître* d'Erfurt, on en fera une critique injurieuse; on sera injuste, mais votre nom en souffrira.

Tout ce que je représente à Votre Majesté est la vérité même. Celui que j'ai appelé le *Salomon du Nord* s'en dit davantage dans le fond de son cœur.

Il sent qu'en effet, s'il prend ce funeste parti, il y cherche un honneur dont pourtant il ne jouira pas. Il sent qu'il ne veut pas être humilié par des ennemis personnels; il entre donc dans ce triste parti de l'amour-propre du désespoir. Écoutez contre ces sentiments votre raison supérieure; elle vous dit que vous n'êtes point humilié, et que vous ne pouvez l'être; elle vous dit qu'étant homme comme un autre, il vous restera (quelque chose qui arrive) tout ce qui peut rendre les autres hommes heureux, biens, dignités, amis. Un homme qui n'est que *roi* peut se croire très infortuné quand il perd des États; mais un philosophe peut se passer d'États[2]. Encore, sans que je me mêle en aucune façon de politique, je ne peux croire qu'il ne vous en restera pas assez pour être toujours un souverain considérable. Si vous aimiez mieux mépriser toute grandeur,

1. Voy. p. 134, note 3.

2. Cf. Pascal, *Pensées*, art I, § 4 (édit. Havet) : « Qui se trouve malheureux de n'être pas roi, sinon un roi dépossédé? Trouvait-on Paul Émile malheureux de n'être plus consul? Au contraire, tout le monde trouvait qu'il était heureux de l'avoir été, parce que sa condition n'était pas de l'être toujours. Mais on trouvait Persée si malheureux de n'être plus roi, parce que sa condition était de l'être toujours, qu'on trouvait étrange de ce qu'il supportait la vie. » — C'est dans ce sentiment que Frédéric répondait à Voltaire :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.
(9 octobre 1757.

comme ont fait Charles-Quint[1], la reine Christine[2], le roi Casimir[3] et tant d'autres, vous soutiendriez ce personnage mieux qu'eux tous; et ce serait pour vous une grandeur nouvelle. Enfin tous les partis peuvent convenir, hors le parti odieux et déplorable que vous voulez prendre. Serait-ce la peine d'être philosophe, si vous ne saviez pas vivre en homme privé, ou si, en demeurant souverain, vous ne saviez pas supporter l'adversité?

Je n'ai d'intérêt dans tout ce que je dis que le bien public et le vôtre. Je suis bientôt dans ma soixante et cinquième année, je suis né infirme; je n'ai qu'un moment à vivre; j'ai été bien malheureux, vous le savez; mais je mourrais heureux, si je vous laissais sur la terre mettant en pratique ce que vous avez si souvent écrit.

---

89. — A M. PALISSOT[4]

Au Chêne[5], à Lausanne, 29 octobre (1757).

La mort de ce pauvre petit Patu[6] me touche bien sensi-

1. On sait que Charles-Quint, affligé de ses revers, abdiqua en 1556, et se retira au monastère de Saint-Just; il s'en fallait toutefois qu'il y consacrât à Dieu toutes ses pensées.

2. Voy. p. 85, note 1.

3. Jean-Casimir, roi de Pologne de 1648 à 1668, abdiqua sous l'impression douloureuse que lui avait laissée la mort de sa femme; il se retira en France, et termina sa vie dans la religion comme il l'avait commencée (il avait été jésuite et cardinal). Louis XIV le fit abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Martin de Nevers; il mourut à Saint-Martin en 1672.

4. Palissot, né en 1730, mort en 1814, n'était alors que peu connu. Il allait seulement commencer à faire parler de lui comme adversaire passionné des philosophes, particulièrement de Diderot. La comédie des *Philosophes* (1760) fit un grand scandale, et refroidit beaucoup l'amitié que Voltaire lui avait jusqu'alors portée, comme en général à tous les jeunes gens qui montraient du goût pour la poésie.

5. Au printemps de 1757, Voltaire, trouvant insuffisante son installation de Monrion (cf. p. 203, note 2), avait acheté une maison spacieuse, rue du Chêne, à l'extrémité de Lausanne.

6. Patu, né en 1729, avait col-

blement, monsieur. Son goût pour les arts et la candeur de ses mœurs me l'avaient rendu très cher. Je ne vois point mourir de jeune homme sans accuser la nature; mais, jeune ou vieux, nous n'avons presque qu'un moment; et ce moment si court, à quoi est-il employé? J'ai perdu le temps de mon existence à composer un énorme fatras, dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si, dans l'autre moitié, il y a quelque chose qui vous amuse, c'est au moins une consolation pour moi. Mais croyez-moi, tout cela est bien vain, bien inutile pour le bonheur. Ma santé n'est pas trop bonne : vous vous en apercevrez à la tristesse de mes réflexions. Cependant je m'occupe avec Mme Denis à embellir mes retraites auprès de Genève et de Lausanne. Si jamais vous faites un nouveau voyage vers le Rhône, vous savez que sa source est sous mes fenêtres [1]. Je serais charmé de vous voir encore, et de philosopher avec vous. Conservez votre souvenir au *Suisse* V.

---

90. — A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA[2]

A Lausanne, 4 janvier (1758).

A tous croates, pandours, housards, qui ces présentes ouvriront, salut, et peu de butin.

Pandours et croates, laissez passer cette lettre à Son Altesse sérénissime Mme la duchesse de Saxe-Gotha, qui est aussi

laboré avec Portelance, en 1754, à une comédie, *les Adieux du goût*; il avait traduit (1756) les *Petites pièces du théâtre anglais*. Il avait à deux reprises visité Voltaire aux Délices : en 1755 avec Palissot, en 1756 avec d'Alembert, et il venait de mourir à Saint-Jean-de-Maurienne, comme il terminait un voyage en Italie.

1. Voltaire croyait à tort que la source du Rhône était à la sortie du lac de Genève, sous les fenêtres des Délices; elle est au Saint-Gothard, en Suisse.

2. Voltaire, quittant Berlin et pas-

aimable, aussi bienfaisante, aussi noble, aussi douce, aussi éclairée que vous êtes ignorants, durs, pillards et sanguinaires [1]. Sachez qu'il n'y a rien à gagner pour vous si vous prenez ma lettre en chemin, et que ce n'est pas là un butin qui vous convienne. Vous me feriez une extrême peine dont il ne vous reviendrait rien du tout. D'ailleurs il ne doit être rien de commun entre Mme la duchesse de Gotha et vous, vilains pandours. Elle est le modèle parfait de la politesse, et vous ne savez pas vivre; elle a beaucoup d'esprit, et vous n'avez jamais rien lu, vous n'avez pas le moindre goût; vous cherchez à rendre ce monde-ci le plus abominable des mondes possibles, et elle voudrait qu'il fût le meilleur. Il le serait sans doute, si elle en était la maîtresse.

Il est vrai qu'elle est un peu embarrassée, avec le système de Leibnitz [2]; elle ne sait comment faire avec tant de mal physique et moral, pour vous prouver l'optimisme; mais c'est vous qui en êtes cause, maudits housards; c'est par vous que le mal est dans le monde, vous êtes les enfants du mauvais principe [3].

Je vous conjure, au nom du bon principe, de ne jamais entrer dans ses États; j'espère encore y aller un jour, et je ne veux point y trouver de vos traces.

sant par Gotha, venait à peine de descendre à l'auberge, quand un message du duc et de la duchesse le pressa d'accepter l'hospitalité au château. Il y demeura trente-trois jours dans un perpétuel ravissement. La duchesse aimait vivement les lettres, ainsi que son entourage, et c'est à sa prière, comme on l'a vu (p. 201, note 1), que Voltaire écrivit les *Annales de l'Empire*.

1. Voy. p. 137, note 4.

2. Voltaire composait alors *Candide*, qui parut l'année suivante, contre l'optimisme leibnitzien, dont la formule, ridiculisée dans ce roman, est que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

3. Les anciens Perses concevaient le monde comme dirigé par deux esprits : Ormuzd, le *bon principe*, et Ahriman, *le mauvais*.

Madame, si ces messieurs sont un peu honnêtes, Votre Altesse sérénissime recevra sans doute mes profonds respects et mon très tendre attachement, en 1758. Monseigneur le duc, toute votre auguste famille, daigneront se souvenir de moi. La grande maîtresse des cœurs [1] ne m'oubliera pas. N'a-t-elle pas pris soin de quelque pauvre Français blessé à Rosbach [2]? ne lui a-t-elle pas donné des bouillons?

Je veux finir, Madame, par faire réparation à messieurs les housards. Je me flatte qu'ils n'ont point ravagé vos États, que Votre Altesse sérénissime est en paix au milieu de la guerre, et que la sérénité de sa belle âme se répand sur son pays. Je ne suis qu'un pauvre Suisse, mais il n'y a personne dans les treize cantons qui ne désire plus d'être à vos pieds que moi. Qu'on fasse la paix, et je fais un pèlerinage dans votre temple, qui est celui des Grâces. Je réitère à Votre Altesse sérénissime mon respect et mes vœux.

Le Suisse V.

---

91. — A M. DARGET [3]

A Lausanne, 8 janvier (1758).

Vous me demandez, mon cher et ancien compagnon de Potsdam, comment Cinéas s'est raccommodé avec Pyrrhus [4].

1. Mme de Buchwald, grande maîtresse de la cour de Gotha; Voltaire l'appelait grande maîtresse des cœurs :

Grande maîtresse de Gotha,
Et des cœurs plus grande maîtresse...

2. Voy. p. 226, note 2.
3. Voy. p. 185, note 3.
4. Cinéas, c'est Voltaire lui-même, qui avait conseillé à Pyrrhus (Frédéric) de faire la paix l'année précédente, et qui lui avait offert son entremise, notamment auprès de Richelieu et du cardinal de Tencin. — On connaît le dialogue entre Pyrrhus et Cinéas dans Plutarque (*Vie de Pyrrhus*), et l'imitation qu'en a faite Boileau (*Épître I*).

C'est, premièrement, que Pyrrhus fit un opéra de ma tragédie de *Mérope*, et me l'envoya; c'est qu'ensuite il eut la bonté de m'offrir sa clef qui n'est pas celle du paradis, et toutes ses faveurs qui ne conviennent plus à mon âge[1]; c'est qu'une de ses sœurs[2], qui m'a toujours conservé ses bontés, a été le lien de ce petit commerce qui se renouvelle quelquefois entre le héros-poëte-philosophe-guerrier-malin-singulier-brillant-fier-modeste, etc., et le Suisse Cinéas retiré du monde. Vous devriez bien venir faire quelque tour dans nos retraites, soit de Lausanne, soit des Délices; nos conversations pourraient être amusantes. Il n'y a point de plus bel aspect dans le monde que celui de ma maison de Lausanne[3]. Figurez-vous quinze croisées de de face en cintre[4], un canal de douze grandes lieues de long que l'œil enfile d'un côté, et un autre de quatre ou cinq lieues, une terrasse qui domine sur cent jardins, ce même lac qui présente un vaste miroir au bout de ces jardins, les campagnes de la Savoie au delà du lac, couronnées des Alpes qui s'élèvent jusqu'au ciel en amphithéâtre; enfin, une maison où je ne suis incommodé que des mouches au milieu des plus rigoureux hivers. Mme Denis l'a ornée avec le goût d'une Parisienne. Nous y faisons beaucoup meilleure chère que Pyrrhus; mais il faudrait un estomac; c'est un point sans lequel il est difficile aux Pyrrhus et aux Cinéas d'être heureux. Nous répétâmes hier une tragédie; si vous voulez un rôle, vous n'avez qu'à venir. C'est ainsi que nous oublions les querelles des rois, et celles des gens de lettres, les unes affreuses, les autres ridicules.

On nous a donné la nouvelle prématurée d'une bataille entre M. le maréchal de Richelieu et M. le prince de Bruns-

1. Au mois de février 1756.
2. La margrave de Baireuth.
3. Voy. p. 229, note 5.
4. Cintrées par le haut.

wick [1]. Il est vrai que j'ai gagné aux échecs une cinquantaine de pistoles à ce prince; mais on peut perdre aux échecs et gagner à un jeu où l'on a pour seconds trente mille baïonnettes. Je conviens avec vous que le roi de Prusse a la vue basse et la tête vive; mais il a le premier des talents au jeu qu'il joue, la célérité. Le fonds de son armée a été discipliné pendant plus de quarante ans. Songez comment doivent combattre des machines régulières, vigoureuses, aguerries, qui voient leur roi tous les jours, qui sont connues de lui, et qu'il exhorte, chapeau bas, à faire leur devoir. Souvenez-vous comme ces drôles-là font le pas de côté et le pas redoublé [2]; comme ils escamotent les cartouches en chargeant, comme ils tirent six à sept coups par minute. Enfin, leur maître croyait tout perdu, il y a trois mois; il voulait mourir [3]; il me faisait ses adieux en vers et en prose : et le voilà qui, par sa célérité et par la discipline de ses soldats, gagne deux grandes batailles en un mois [4], court aux Français, vole aux Autrichiens, reprend Breslau, a plus de quarante mille prisonniers, et fait des épigrammes. Nous verrons comment finira cette sanglante tragédie, si vive et si compliquée. Heureux qui regarde d'un œil tranquille tous ces grands événements du *meilleur des mondes possibles* [5] !

Je n'ai point encore tiré au clair l'aventure de l'abbé de Prades [6]. On l'a dit pendu; mais la renommée ne sait sou-

1. Le duc Ferdinand de Brunswick, général au service de Frédéric, commandait l'armée anglo-hanovrienne depuis la rupture de la capitulation de Closter-Severn. — Richelieu venait d'être rappelé en France, et la bataille dont parle Voltaire est en effet un faux bruit.
2. Manœuvres de parade.
3. Voy. la lettre 88.
4. Voy. p. 226, note 2.
5. Voy. p. 231, note 2.
6. Né en 1720, mort en 1782, collaborateur de l'*Encyclopédie*. Il avait soutenu en Sorbonne (1751) une thèse dont les propositions hérétiques firent scandale; il se réfugia chez Frédéric II qui, à la recommandation de Voltaire, le prit pour lecteur. Le roi le soupçonnait d'avoir entretenu pendant la dernière campagne, avec le

vent ce qu'elle dit. Je serais fâché que le roi de Prusse fît pendre ses lecteurs. Vous ne me dites rien de M. Duverney[1]; vous ne me dites rien de vous. Je vous embrasse bien tendrement, et j'ai une terrible envie de vous voir.

Le Suisse V.

---

92. — A MADAME DE GRAFFIGNY[2]

Aux Délices, 16 mai.

Je suis bien sensible, madame, à la marque de confiance que vous me donnez. Nous pouvons nous dire l'un à l'autre ce que nous pensons du public[3], de cette mer orageuse que tous les vents agitent, et qui tantôt vous conduit au port, tantôt vous brise contre un écueil; de cette multitude qui juge de tout au hasard, qui élève une statue pour lui casser le nez, qui fait tout à tort et à travers; de ces voix discordantes qui crient *hosanna* le matin, et *crucifige* le soir; de ces gens qui font du bien et du mal sans savoir ce qu'ils font. Les hommes ne méritent certainement pas qu'on se livre à leur jugement, et qu'on fasse dépendre son bonheur de leur manière de penser. J'ai tâté de cet abominable esclavage, et j'ai heureusement fini par fuir tous les esclavages possibles[4].

Quand j'ai quelques rogatons[5] tragiques ou comiques

maréchal de Broglie, une correspondance relative aux mouvements militaires, et l'abbé de Prades, après avoir craint pour sa vie et subi un long emprisonnement dans la citadelle de Magdebourg, venait d'être relégué à Glogau.

1. Pâris-Duverney. Voy. pp. 214, note 3, et 215, note 6. — Darget était sous-gouverneur de l'École militaire.

2. Voy. p. 220, note 5.

3. Allusion à l'échec de la *Fille d'Aristide* : Mme de Graffigny s'en montrait fort affectée.

4. Voy. la fin de la lettre 70.

5. C'est un mot emprunté à la langue des cuisines (reliefs d'un repas), que Voltaire emploie fréquemment pour désigner des ouvrages littéraires sans grande importance.

dans mon portefeuille, je me garde de les envoyer à votre parterre. C'est mon vin du cru; je le bois avec mes amis. J'histrionne pour mon plaisir [1], sans avoir ni cabale à craindre, ni caprice à essuyer. Il faut vivre un peu pour soi, pour sa société; alors on est en paix. Qui se donne au monde est en guerre; et, pour faire la guerre, il faut qu'il y ait prodigieusement à gagner, sans quoi on la fait en dupe; ce qui est arrivé quelquefois à quelques puissances de ce monde.

Au reste, les cabales n'empêcheront jamais que vous ne soyez la personne du monde qui a l'esprit le plus aimable et le meilleur goût. Je n'ose vous prier de m'envoyer votre Grecque [2]; mais je vous avoue pourtant que les lettres de la mère me donnent une grande envie de voir la *Fille*. Comptez, madame, sur la tendre et respectueuse amitié du *Suisse* V.

---

93. — A M. HELVÉTIUS [3]

17 décembre (1758).

Vos vers semblent écrits par la main d'Apollon;
Vous n'en aurez pour fruit que ma reconnaissance.
Votre livre est dicté par la saine raison;
Partez vite, et quittez la France.

J'aurais pourtant, monsieur, quelques petits reproches à vous faire; mais le plus sensible, et qu'on vous a déjà fait sans doute, c'est d'avoir mis l'*amitié* parmi les vilaines passions [4]; elle n'était pas faite pour si mauvaise compa-

1. Il avait fait faire un théâtre dans sa maison de Lausanne, et il y jouait ses pièces anciennes ou nouvelles avec ses hôtes : *Zaïre*, *Alzire*, *Zulime*, *l'Enfant prodigue*.

2. *La Fille d'Aristide*.

3. Sur Helvétius et le livre de *l'Esprit*, dont il est ici question, voy. p. 103, note 1.

4. Cf. lettre 52.

gnie. Je suis plus affligé qu'un autre de votre tort. L'amitié, qui m'a accompagné au pied des Alpes, fait tout mon bonheur[1], et je désire passionnément la vôtre. Je vous avoue que le sort de votre livre dégoûte d'en faire. Je m'en tiens actuellement à être seigneur de paroisse, laboureur, maçon et jardinier; cela ne fait point d'ennemis. Les poèmes épiques, les tragédies, et les livres philosophiques, rendent trop malheureux. Je vous embrasse; je vous estime infiniment; je vous aime de même, et je présente mes respects à la digne épouse d'un philosophe aimable[2].

---

94. — A M. THIERIOT

Aux Délices, 24 décembre (1758).

Vous vous trompez, mon ancien ami, j'ai quatre pattes au lieu de deux; un pied à Lausanne, dans une très belle maison pour l'hiver[3]; un pied aux Délices près de Genève[4], où la bonne compagnie vient me voir: voilà pour les pieds de devant. Ceux de derrière sont à Ferney[5] et dans le comté de Tournay, que j'ai acheté, par bail emphytéotique, du président de Brosses[6].

1. Allusion à Mme Denis. Voy. la lettre suivante.

2. Mme Helvétius, pleine de grâce et de beauté, faisait de sa maison l'une des plus recherchées de Paris par les gens de lettres.

3. Voy. p. 229, note 5.

4. Voy. p. 202, note 1.

5. Terre seigneuriale du pays de Gex, dans le voisinage et au nord-est de Genève : l'acquisition de Ferney par Voltaire est du commencement de novembre 1758.

6. Le comté de Tourney fut loué à vie par Voltaire le 11 décembre 1758. Un bail emphytéotique est celui dont la longue durée permet au locataire de faire des plantations avec avantage et sécurité (ἐμφυτεύειν = planter). M. de Brosses, propriétaire du comté de Tourney, cédait par ce bail ses droits seigneuriaux. — Le président de Brosses, du parlement de Dijon, est né en 1709, et mort en 1777. C'est un savant latiniste et un aimable écrivain,

M. Crommelin[1] se trompe beaucoup davantage sur tous les points. La terre de Ferney est aussi bonne qu'elle a été négligée; j'y bâtis un assez beau château; j'ai chez moi la terre et le bois; le marbre me vient par le lac de Genève. Je me suis fait, dans le plus joli pays de la terre, trois domaines qui se touchent. J'ai arrondi tout d'un coup[2] la terre de Ferney par des acquisitions utiles[3]. Le tout monte à la valeur de plus de dix mille livres de rente, et m'en épargne plus de vingt, puisque ces trois terres défrayent presque une maison où j'ai plus de trente personnes et plus de douze chevaux à nourrir.

Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.
(Hor., lib. II, ep. II, v. 200.)

Je vivrais très bien comme vous, mon ancien ami, avec cent écus par mois; mais Mme Denis, l'héroïne de l'amitié, et la victime de Francfort, mérite des palais, des cuisiniers, des équipages, grande chère et beau feu[4]. Vous faites très sagement d'appuyer votre philosophie de deux cents écus de rente de plus.

. . . . . *Tractari mollius ætas*
Imbecilla volet.
(Hor., lib. II, sat. II, v. 85.)

Et il vous faut:

. . . . *Mundus victus, non deficiente crumena.*
(Hor., lib. I, ep. IV, v. 2.)

Nous serons plus heureux, vous et moi, dans notre

connu surtout par ses *Lettres sur l'Italie* et par des travaux sur Salluste. Tourney fut entre Voltaire et lui l'origine de démêlés très violents. Voy. Notice, p. XXVI.

1. Résident de la république de Genève à Paris.

2. C'est-à-dire : en même temps.

3. En tout, comme il dit, « deux lieues de pays ».

4. La vraie raison est que Mme Denis aimait la vie large et fastueuse, surtout quand son oncle en faisait les frais.

sphère, que des ministres exilés[1], peut-être même que des ministres en place. Jouissez de votre doux loisir; mais je jouirai de mes très douces occupations, de mes charrues à semoir, de mes taureaux, de mes vaches[2].

. . . . . *Hanc vitam in terris Saturnus agebat.*
(Virg., *Georg.*, lib. II, v. 538.)

Quel fracas pour le livre de M. Helvétius! *voilà bien du bruit pour une omelette*[3]*!* quelle pitié! Quel mal peut faire un livre lu par quelques philosophes? J'aurais pu me plaindre de ce livre, et je sais à qui je dois certaine affectation de me mettre à côté de certaines gens[4]; mais je ne me plains que de la manière dont l'auteur traite l'amitié[5], la plus consolante de toutes les vertus.

Envoyez-moi, je vous prie, cette abominable justification[6] de la Saint-Barthélemy; j'ai acheté un ours, je mettrai ce livre dans sa cage. Quoi! on persécute M. Helvétius, et on souffre des monstres!

... Je me prépare à mettre en ordre les matériaux qu'on m'envoie de Russie, pour bâtir le monument de Pierre le créateur[7], et j'aime encore mieux bâtir mon château. Je

1. Allusion au cardinal de Bernis qui venait d'être disgracié, exilé, et remplacé par Choiseul.

2. C'est d'abord par l'agriculture qu'il essayera d'enrichir son « royaume », et bientôt après par l'industrie.

3. C'est le mot du sceptique des Barreaux, l'ami de Balzac, de Chapelle et même de Descartes. Un vendredi, comme des Barreaux était en train de manger une omelette au lard, et qu'il tonnait, il se serait écrié en raillant : « Voilà bien du bruit pour une omelette! » et l'aurait jetée par la fenêtre.

4. Dans le chapitre XII du second discours, Helvétius citait Voltaire après Crébillon; c'était, pense Voltaire, sur l'avis de Duclos, pour complaire à Mme de Pompadour, très favorable à Crébillon (p. 165, note 3).

5. Voy. la lettre précédente.

6. Par « le doux » Caveyrac : *Apologie de la révolution de Nantes et de la Saint-Barthélemy.*

7. Voy. lettre 86.

vous remercie tendrement des cartes de ce malheureux univers[1]. *Tuus* V.

---

95. — AU MÊME

Aux Délices, 17 septembre (1759).

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher et ancien ami; je suis le rat des champs, et vous le rat de ville.

Rusticus urbanum murem mus paupere fertur
Accepisse cavo, veterem vetus hospes amicum.
(Hor., lib. II, sat. VI, v. 80.)

Vous n'en avez pas tant fait; vous avez laissé là votre rat des champs. Ce n'est pourtant pas comme rat piqué de votre négligence qu'il n'a point écrit; c'est qu'il a été fort occupé dans tous ses trous[2]; car, tandis que votre destinée vous a fait faire le long voyage de la rue Saint-Honoré à l'Arsenal[3], et que vous avez ainsi couru d'un pôle à l'autre, j'ai bâti, labouré, planté, et semé.

Rident vicini glebas et saxa moventem.
(Hor., lib. I, ep. XIV, v. 39.)

Vous êtes retiré dans Paris, monsieur le paresseux; vous philosophez à votre aise chez M. de Paulmy; mais moi, il faut que je visite mes métairies, que je guérisse mes paysans et mes bœufs quand ils sont malades, que je marie des filles, que je mette en valeur des terres abandonnées depuis

1. Sur la demande de Voltaire, Thieriot lui avait envoyé un atlas.
2. Sur ces quatre trous, voy. le début de la lettre précédente.
3. Où demeurait M. de Paulmy, dont il semble que Thieriot est alors le parasite. Voy. p. 184, note 1. — Il demeurait auparavant rue Saint-Honoré, chez le comte de Montmorency.

le déluge[1]. Je vois autour de moi la plus effroyable misère dans le pays le plus riant; je me donne les airs de remédier un peu à tout le mal qu'on a fait pendant des siècles. Quand on se trouve en état de faire du bien à une demi-lieue de pays, cela est fort honnête.

J'entends parler de gens qui vous ravagent, qui vous appauvrissent des deux et trois cents lieues, ou avec leurs plumes ou avec des canons[2]; ces gens-là sont des héros, des demi-dieux à pendre, mais je les respecte beaucoup.

On dit qu'à Paris vous n'avez ni argent ni sens commun; on dit que vous êtes malmenés sur mer et sur terre[3]; on dit que vous allez perdre le Canada[4]; on dit que vos rentes, vos effets publics, courent grand risque. Quand je dis vous, j'entends nous, car je vogue dans le même vaisseau; mais, en qualité de pauvre ermite habitant de frontière, je parle respectueusement devant un habitant de la capitale.

Comme il faut lire quelquefois après avoir conduit sa charrue et son semoir, dites-moi, je vous en prie, ce que c'est qu'une *Histoire des jésuites*, ou *de la Morale des jésuites*, ou *des Dogmes des jésuites, prouvés par les faits*[5], en trois ou quatre volumes; en un mot, c'est une compilation de tout ce qu'ils ont fait de mémorable, depuis frère Guignard[6]

1. Voltaire prend au sérieux sa double seigneurie de Ferney et de Tourney.

2. Les diplomates et les chefs d'armée.

3. En Allemagne, Contades et de Broglie venaient d'être battus à Minden; sur mer, notre flotte de la Méditerranée venait d'essuyer un grave échec à Lagos, près de Gibraltar. Lally était en train de perdre l'Inde.

4. Montcalm, dépourvu de secours, venait d'être battu et tué à Québec, qui capitulait : c'était la perte définitive du Canada.

5. On ne sait au juste quel est cet ouvrage, dont Voltaire ignore même le titre exact. Les écrits contre les jésuites pullulaient, grâce à la connivence de M. de Choiseul, qui devait supprimer cet ordre en 1762.

6. Jésuite impliqué dans le procès de Châtel, l'assassin de Henri IV, et exécuté en 1595.

jusqu'à frère Malagrida[1]. J'ai demandé ce livre à Paris, mais je n'en sais pas le titre.

Quid novi? comment vous portez-vous? n'êtes-vous pas gras à lard et assez honnêtement heureux? *Si ita est, congratulor. Farewell, my dear*[2].

96. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN[3]

A Ferney, à 10 heures du soir (octobre 1759)

Puis-je, mon très cher Esculape, interrompre un moment vos occupations pour vous dire que maman Denis a senti tout d'un coup passer son vieux mal de reins à la région de l'estomac? Ce mal de reins était fixe; il fait l'effet d'une crampe dans l'estomac, et il a volé à cette place en un clin d'œil, comme la goutte qui passe d'un orteil à l'autre. Nous l'avons couchée; nous lui avons mis des serviettes chaudes. Son pouls est d'une personne qui souffre, mais sans aucune apparence de fièvre. Je crois que cette aventure n'est nullement dangereuse; mais *quid illi facere*[4]? Rien sans vos ordres.

Nous avons vu Mme Constant[5], qui vous doit la vie. Plût à Dieu que Jean-Jacques vous eût dû la raison[6]! Je vous embrasse tendrement.

1. Jésuite portugais accusé de conspiration contre son roi; le marquis de Pombal l'avait fait arrêter et traduire devant l'Inquisition en 1758. Malagrida fut exécuté en 1761.

2. En anglais : Adieu, mon cher.

3. Voy. p. 219, note 5.

4. Molière, *Malade imaginaire*, acte III, 3e interm.

5. Mme Constant d'Hermenches, qui sera la tante de Benjamin Constant. Cette jeune et jolie dame de Lausanne jouait la comédie chez Voltaire, qui était lié avec toute sa famille.

6. Allusion à la *Lettre sur les Spectacles* (1758), dans laquelle Rousseau se séparait avec éclat de Voltaire et des encyclopédistes.

97. — A M PILAVOINE, A PONDICHÉRY[1]

Au château de Ferney, 23 avril (1760).

Mon cher et ancien camarade, vous ne sauriez croire le plaisir que m'a fait votre lettre. Il est doux de se voir aimé à quatre mille lieues de chez soi. Je saisis ardemment l'offre que vous me faites de cette histoire manuscrite de l'Inde[2]. J'ai une vraie passion de connaître à fond le pays où Pythagore est venu s'instruire[3]. Je crois que les choses ont bien changé depuis lui, et que l'université de Jaganate[4] ne vaut point celles d'Oxford et de Cambridge[5]. Les hommes sont nés partout à peu près les mêmes, du moins dans ce que nous connaissons de l'ancien monde. C'est le gouvernement qui change les mœurs, qui élève ou abaisse les nations.

Il y a aujourd'hui des récollets dans ce même Capitole où triompha Scipion, où Cicéron harangua.

Les Égyptiens, qui instruisirent autrefois les nations, sont aujourd'hui de vils esclaves des Turcs. Les Anglais, qui n'étaient, du temps de César, que des barbares allant tout

1. Ce M. Pilavoine était, comme on le verra, un ancien camarade de Voltaire au collège, négociant à Pondichéry, et l'un des principaux membres de la Compagnie des Indes.

2. Les questions relatives à l'ancienne civilisation de l'Orient intéressaient beaucoup Voltaire à cause des études qu'il avait faites pour son *Essai sur les mœurs*.

3. Ce célèbre philosophe grec (sixième siècle av. J.-C.) passait pour avoir visité l'Inde dans ses longs voyages, et avoir emprunté aux prêtres de ce pays quelques-unes de ses doctrines, telles que la métempsycose et la prescription de ne point manger la chair des animaux.

4. Jaganate, ou Djaggernat, est la ville sainte, et par conséquent la ville savante de l'Inde; c'est là qu'a lieu tous les ans le pèlerinage en l'honneur de Vichnou, où l'on voit des fanatiques se faire écraser sous les roues du char qui porte la statue du dieu.

5. Oxford et Cambridge sont, depuis le moyen âge, les deux grandes villes universitaires de l'Angleterre.

nus, sont devenus les premiers philosophes de la terre [1], et, malheureusement pour nous, sont les maîtres du commerce et des mers. J'ai bien peur que dans quelque temps ils ne viennent vous faire une visite; mais M. Dupleix les a renvoyés, et j'espère que vous les renverrez de même [2]. Je m'intéresse à la Compagnie [3], non seulement à cause de vous, mais parce que je suis Français, et encore parce que j'ai une partie de mon bien sur elle. Voilà trois bonnes raisons qui m'affligent pour la perte de Masulipatan [4].

J'ai connu beaucoup MM. de Lally et de Soupire [5]; celui-ci est venu me voir à mon petit ermitage auprès de Genève avant de partir pour l'Inde; c'est à lui que j'adressai ma lettre pour vous à Surate [6]. N'imputez cette méprise qu'au souvenir que j'ai toujours conservé de vous. Je pense toujours à Maurice Pilavoine, de Surate; c'était ainsi qu'on vous appelait au collège, où nous avons appris ensemble à balbutier du latin, qui n'est pas, je crois, d'un fort grand secours dans l'Inde. Il vaut mieux savoir la langue du Malabar [7].

1. Voltaire appelle philosophie la science proprement dite.

2. Dupleix, gouverneur des établissements français dans l'Inde, de 1720 à 1754; il avait en 1746 obligé les Anglais à lever le siège de Pondichéry. — Lally-Tollendal, qui lui succéda, débuta par de merveilleux succès, chassa les Anglais de toute la côte de Coromandel, mais échoua devant Madras et fut obligé de capituler dans Pondichéry, le 16 janvier 1761, après un siège glorieux : Lally, qui s'était fait beaucoup d'ennemis par la hauteur de son caractère, fut, à son retour en France, accusé de trahison, et exécuté en place de Grève, le 9 mai 1766.

3. Fondée par Colbert en 1664, cette Compagnie fut dissoute en 1769, après le désastre où l'avait entraînée la malheureuse issue de la guerre de Sept Ans.

4. Cette ville, située sur le golfe du Bengale, avait été prise par les Français en 1751, et venait d'être reprise par les Anglais en 1759.

5. Maréchal de camp, attaché à la défense de l'Inde.

6. Lettre à M. Pilavoine, du 2 septembre 1758.

7. Partie de la côte occidentale de l'Inde, où se parle un idiome spécial.

Je serais curieux de savoir s'il reste encore quelque trace de l'ancienne langue des brachmanes[1]. Les brachmanes d'aujourd'hui se vantent de la savoir; mais entendent-ils leur *Veidam?* Est-il vrai que les naturels de ce pays sont naturellement doux et bienfaisants? Ils ont du moins sur nous un grand avantage, celui de n'avoir aucun besoin de nous, tandis que nous allons leur demander du coton, des toiles peintes, des épiceries, des perles et des diamants, et que nous allons, par avarice, nous battre à coups de canon sur leurs côtes.

Pour moi, je n'ai point encore vu d'Indien qui soit venu livrer bataille à d'autres Indiens, en Bretagne et en Normandie, pour obtenir, le crisk[2] à la main, la préférence de nos draps d'Abbeville et de nos toiles de Laval[3].

Ce n'est pas assurément un grand malheur de manquer de pêches, de pain et de vin, quand on a du riz, des ananas, des citrons et des cocos. Un habitant de Siam et du Japon ne regrette point le vin de Bourgogne. J'imite tous ces gens-là; je reste chez moi; j'ai de belles terres, libres et indépendantes, sur la frontière de France. Le pays que j'habite est un bassin d'environ vingt lieues, entouré de tous côtés de montagnes; cela ressemble en petit au royaume de Cachemire[4]. Je ne suis *seigneur* que de deux paroisses[5], mais j'ai une étendue de terrain très considérable. Les pêches, dont vous me paraissez faire tant de cas, sont excellentes chez moi; mes vignes même produisent d'assez bon vin. J'ai bâti dans une de mes terres un château qui

1. Le sanscrit, langue des *Veidams* ou *Védas*, livres sacrés de l'Inde.

2. Poignard des Malais.

3. Voltaire fait allusion à la guerre acharnée que se livraient les Anglais et les Français, peuples frères, dans ces lointains parages.

4. Cachemire, la capitale de ce petit royaume indien, est aussi au bord d'un lac, le lac Dall.

5. Ferney et Tournay; voy. la lettre 94.

n'est que trop magnifique pour ma fortune; mais je n'ai pas eu la sottise de me ruiner pour avoir des colonnes et des architraves. J'ai auprès de moi une partie de ma famille, et des personnes aimables qui me sont attachées. Voilà ma situation, que je ne changerais pas contre les plus brillants emplois. Il est vrai que j'ai une santé très faible, mais je la soutiens par le régime. Vous êtes né, autant qu'il m'en souvient, beaucoup plus robuste que moi, et je m'imagine que vous vivrez autant qu'Aureng-Zeb[1]. Il me semble que la vie est assez longue dans l'Inde, quand on est accoutumé aux chaleurs du pays.

On m'a dit que plusieurs rajas et plusieurs omras[2] ont vécu près d'un siècle; nos grands seigneurs et nos rois n'ont pas encore trouvé ce secret. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite une vie longue et heureuse. Je présume que vos enfants vous procureront une vieillesse agréable. Vous devez sans doute vivre avec beaucoup d'aisance; ce ne serait pas la peine d'être dans l'Inde pour n'y être pas riche. Il est vrai que la Compagnie ne l'est point; elle ne s'est pas enrichie par le commerce, et les guerres l'ont ruinée; mais un membre du conseil ne doit pas se sentir de ces infortunes.

Je vous prie de m'instruire de tout ce qui vous regarde, de la vie que vous menez, de vos occupations, de vos plaisirs et de vos espérances. Je m'intéresse véritablement à vous, et je vous prie de croire que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

1. Né en 1619, mort en 1707, grand mogol depuis 1659. Souverain sanguinaire, mais entreprenant et habile, il avait ajouté par la conquête à ses États, outre le Tibet et le Deccan, les royaumes de Golconde et de Visapour.

2. Les *rajas* sont les princes hindous, vassaux du grand mogol; les *omras* sont les vingt-quatre officiers qui siègent dans son conseil.

98. — A M. PALISSOT

Aux Délices, 4 juin (1760).

Je vous remercie, monsieur, de votre lettre et de votre ouvrage[1]; ayez la bonté de vous préparer à une réponse longue; les vieillards aiment un peu à babiller.

Je commence par vous dire que je tiens votre pièce pour bien écrite; je conçois même que Crispin philosophe, marchant à quatre pattes, a dû faire beaucoup rire, et je crois que mon ami Jean-Jacques en rira tout le premier[2]. Cela est gai; cela n'est point méchant; et d'ailleurs, le *citoyen de Genève* étant coupable de lèse-comédie[3], il est tout naturel que la comédie le lui rende. Il n'en est pas de même des citoyens de Paris que vous avez mis sur le théâtre; il n'y a pas là certainement de quoi rire. Je conçois très bien qu'on donne des ridicules à ceux qui veulent bien nous en donner; je veux qu'on se défende, et je sens par moi-même que, si je n'étais pas si vieux, MM. Fréron[4] et de

1. Palissot avait envoyé sa pièce à Voltaire, accompagnée d'une lettre, le 28 mai; les *Philosophes* avaient été représentés le 2 mai.

2. Dans l'acte III, sc. 9, le valet Crispin marche à quatre pattes en mangeant une laitue; c'est la mise en scène du mot de Voltaire à Rousseau (voy. lettre 78) : « Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage ». On rapporte qu'en effet Rousseau prit la facétie de Palissot avec bonne humeur, et ne s'en blessa pas.

3. Dans la *Lettre sur les spectacles*.

4. Né en 1719, mort en 1776. Il avait collaboré aux feuilles de Desfontaines; en 1746, il fonda lui-même un journal littéraire, *Lettres de la comtesse de *** sur quelques écrits modernes* (1746); après la suppression de cette feuille, il entreprit les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, qui devinrent en 1754 l'*Année littéraire*. Fréron était un violent adversaire des philosophes, entre autres de Voltaire, et ses attaques ne manquaient pas toujours d'esprit. Voltaire le cribla d'injures dans ses pamphlets et ses satires (voy. notamment le *Pauvre Diable*), et fit représenter cette année-là même sa comédie de l'*Écossaise*, où Fréron était drapé sous le nom de *Frélon*, puis de *Wasp*.

Pompignan [1] auraient affaire à moi : le premier, pour m'avoir vilipendé cinq ou six ans de suite, à ce que m'ont assuré des gens qui lisent les brochures; l'autre, pour m'avoir désigné en pleine Académie comme un radoteur qui a farci l'histoire de fausses anecdotes. J'ai été très tenté de le mortifier par une bonne justification, et de faire voir que l'anecdote de l'Homme au masque de fer, celle du testament du roi d'Espagne Charles II [2], et autres semblables, sont très vraies, et que, quand je me mêle d'être sérieux, je laisse là les fictions poétiques.

J'ai encore la vanité de croire avoir été désigné dans la foule de ces pauvres philosophes qui ne cessent de conjurer contre l'État, et qui certainement sont cause de tous les malheurs qui nous arrivent; car enfin j'ai été le premier qui aie écrit en forme [3] en faveur de l'attraction, et contre les grands tourbillons [4] de Descartes, et contre les petits tourbillons de Malebranche; et je défie les plus ignorants, et jusqu'à Fréron lui-même, de prouver que j'ai falsifié en rien la philosophie newtonienne. La société de Londres a approuvé mon petit catéchisme d'attraction. Je me tiens donc comme très coupable de philosophie.

Si j'avais de la vanité, je me croirais encore plus criminel, sur le rapport d'un gros livre intitulé *l'Oracle des nouveaux philosophes* [5], lequel est parvenu jusque dans ma re-

1. Le Franc de Pompignan, né en 1709, mort en 1784; président de la cour des aides de Montauban, poète tragique et lyrique de quelque mérite, il venait d'être élu à l'Académie grâce à la protection de la reine, et avait consacré son discours de réception à flétrir les écrivains du parti philosophique. Voltaire le couvrit de ridicule, et il n'osa plus reparaître à l'Académie. (Voy. notre livre *les Philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle*, p. 75 et suiv.)

2. Dans le *Siècle de Louis XIV*.

3. Dans les *Éléments de la philosophie de Newton* (1738).

4. L'hypothèse des *tourbillons* était, dans l'école cartésienne, une tentative pour expliquer le mouvement des astres autour de leur centre.

5. Par Guyon.

traite. Cet *oracle*, ne vous déplaise, c'est moi. Il y aurait là de quoi crever de vaine gloire; mais malheureusement ma vanité a été bien rabattue, quand j'ai vu que l'auteur de *l'Oracle* prétend avoir plusieurs fois dîné chez moi, près de Lausanne, dans un château que je n'ai jamais eu. Il dit que je l'ai très bien reçu, et, pour récompense de cette bonne réception, il apprend au public tous les aveux secrets qu'il prétend que je lui ai faits.

Je lui ai avoué, par exemple, que j'avais été chez le roi de Prusse pour y établir la religion chinoise; ainsi me voilà pour le moins de la secte de Confucius[1]. Je serais donc très en droit de prendre ma part aux injures qu'on dit aux philosophes.

J'ai avoué de plus à l'auteur de *l'Oracle* que le roi de Prusse m'a chassé de chez lui, chose très possible, mais très fausse, et sur laquelle cet honnête homme en a menti.

Je lui ai encore avoué que je ne suis point attaché à la France, dans le temps que le roi me comble de ses grâces, me conserve la place de gentilhomme ordinaire, et daigne favoriser mes terres des plus grands privilèges[2]. Enfin j'ai fait tous ces aveux à ce digne homme, pour être compté parmi les philosophes.

J'ai trempé de plus dans la cabale infernale de l'*Encyclopédie;* il y a au moins une douzaine d'articles de moi imprimés dans les trois derniers volumes[3]. J'en avais préparé pour les suivants une douzaine d'autres qui auraient corrompu la nation, et qui auraient bouleversé tous les ordres de l'État.

1. C'est le grand réformateur philosophique et religieux de la Chine (sixième siècle av. J.-C.).

2. Grâce à la protection de Choiseul, les terres de Voltaire, dans le pays de Gex, jouissaient au point de vue fiscal de tous les privilèges seigneuriaux.

3. Sur l'*Encyclopédie*, voy. p. 189, note 3. La publication en avait été interdite après le septième volume (février 1759)

Je suis encore des premiers qui aient employé fréquemment ce vilain mot d'*humanité*, contre lequel vous avez fait une si brave sortie dans votre comédie[1]. Si, après cela, on ne veut pas m'accorder le nom de philosophe, c'est l'injustice du monde la plus criante.

Voilà, monsieur, pour ce qui me regarde. Quant aux personnes que vous attaquez dans votre ouvrage[2], si elles vous ont offensé, vous faites très bien de le leur rendre; il a toujours été permis par les lois de la société de tourner en ridicule les gens qui nous ont rendu ce petit service. Autrefois, quand j'étais du monde, je n'ai guère vu de souper dans lequel un rieur n'exerçât sa raillerie sur quelque convive, qui, à son tour, faisait tous ses efforts pour égayer la compagnie aux dépens du rieur. Les avocats en usent souvent ainsi au barreau. Tous les écrivains de ma connaissance se sont donné mutuellement tous les ridicules possibles. Boileau en donna à Fontenelle, Fontenelle à Boileau[3]. L'autre Rousseau, qui n'est pas Jean-Jacques, se moqua beaucoup de *Zaïre* et d'*Alzire*[4]; et moi, qui vous parle, je crois que je me moquai aussi de ses dernières épîtres[5], en avouant pourtant que l'ode sur les conquérants[6] est admirable, et que la plupart de ses épigrammes sont très jolies: car il faut être juste, c'est le point principal.

C'est à vous à faire votre examen de conscience, et à voir si vous êtes juste, en représentant MM. d'Alembert, Du-

1. Cette sortie est faite par Damis, personnage raisonnable, dans le genre du Clitandre des *Femmes savantes* (*les Philosophes*, acte II, sc. 5).

2. D'Alembert, Duclos, Diderot.

3. Dans la fameuse *querelle des anciens et des modernes*, Boileau tenait pour les anciens, Fontenelle pour l'autre parti.

4. Dans des journaux hollandais.

5. Dans le petit écrit intitulé : *Utile examen des trois dernières épîtres du sieur Rousseau* (1736).

6. L'ode *à la Fortune*.

clos[1], Diderot, Helvétius, le chevalier de Jaucourt[2], et *tutti quanti*, comme des marauds qui enseignent à voler dans la poche[3].

Encore une fois, s'ils ont voulu rire à vos dépens dans leurs livres, je trouve très bon que vous riiez aux leurs; mais, pardieu, la raillerie est trop forte. S'ils étaient tels que vous les représentez, il faudrait les envoyer aux galères, ce qui n'entre point du tout dans le genre comique. Je vous parle net; ceux que vous voulez déshonorer passent pour les plus honnêtes gens du monde; et je ne sais même si leur probité n'est pas supérieure à leur philosophie. Je vous dirai franchement que je ne sais rien de plus respectable que M. Helvétius, qui a sacrifié deux cent mille livres de rente pour cultiver les lettres en paix[4].

S'il a, dans un gros livre[5], avancé une demi-douzaine de propositions téméraires et malsonnantes, il s'en est assez repenti[6], sans que vous dussiez déchirer ses blessures sur le théâtre.

M. Duclos, secrétaire de la première Académie du royaume, me paraît mériter beaucoup plus d'égards que vous n'en avez pour lui; son livre *sur les mœurs* n'est point du tout un mauvais livre, c'est surtout le livre d'un honnête homme[7].

1. Né en 1704, mort en 1772; il se fit d'abord connaître par des romans passablement licencieux; puis il se consacra à l'histoire, non sans distinction (*Histoire de Louis XI*, 1745); enfin il acquit une grande et légitime réputation de moraliste par ses *Considérations sur les mœurs* (1751). Entré en 1747 à l'Académie française, il en devint le secrétaire perpétuel en 1755, et contribua plus que personne à relever cette compagnie dans l'opinion du public et surtout des gens de lettres.

2. Né en 1704, mort en 1779; collaborateur zélé de l'*Encyclopédie*, particulièrement pour les matières de médecine, physique et philosophie.

3. C'est exactement la morale que Palissot leur prête dans sa pièce.

4. En renonçant à la charge de fermier général; voy. p. 103, note 1.

5. L'*Esprit*, voy. lettres 93 et 94.

6. Il en avait offert la rétractation.

7. C'est le mot de Louis XV.

En un mot, ces messieurs vous ont-ils publiquement offensé? il me semble que non. Pourquoi donc les offensez-vous si cruellement?

Je ne connais point du tout M. Diderot; je ne l'ai jamais vu; je sais seulement qu'il a été malheureux et persécuté[1]; cette seule raison devait vous faire tomber la plume des mains. Je regarde d'ailleurs l'entreprise de l'*Encyclopédie* comme le plus beau monument qu'on pût élever à l'honneur des sciences; il y a des articles admirables, non seulement de M. d'Alembert, de M. Diderot, de M. le chevalier de Jaucourt, mais de plusieurs autres personnes, qui, sans aucun motif de gloire ou d'intérêt, se font un plaisir de travailler à cet ouvrage[2].

Il y a des articles pitoyables sans doute, et les miens pourraient bien être du nombre; mais le bon l'emporte si prodigieusement sur le mauvais, que toute l'Europe désire la continuation de l'*Encyclopédie*. On a traduit déjà les premiers volumes en plusieurs langues; pourquoi donc jouer sur le théâtre un ouvrage devenu nécessaire à l'instruction des hommes et à la gloire de la nation?

J'avoue que je ne reviens point d'étonnement de ce que vous me mandez sur M. Diderot. Il a, dites-vous, imprimé deux libelles contre deux dames du plus haut rang[3], qui sont vos bienfaitrices. Vous avez vu son aveu signé de sa main. Si cela est, je n'ai plus rien à dire; je tombe des nues, je renonce à la philosophie, aux philosophes, à tous

1. Par la suppression de l'*Encyclopédie* et par l'interdiction de se faire admettre à aucune académie.

2. Il est du nombre.

3. Grimm avait placé deux épîtres dédicatoires satiriques à Mmes de Robecq et de La Marck en tête de la traduction du *Vero amico* et du *Padre di famiglia* de Goldoni, par Deleyre. Diderot avait accepté la responsabilité des deux épîtres pour décharger Grimm, son ami; et la générosité de cette conduite avait été reconnue par les offensées elles-mêmes.

les livres, et je ne veux plus penser qu'à ma charrue et à mon semoir[1].

Mais permettez-moi de vous demander très instamment des preuves; souffrez que j'écrive aux amis de ces dames. Je veux absolument savoir si je dois mettre ou non le feu à ma bibliothèque.

Mais si Diderot a été assez abandonné de Dieu pour outrager deux dames respectables, et, qui plus est, très belles, vous ont-elles chargé de les venger? Les autres personnes que vous produisez sur le théâtre avaient-elles eu la grossièreté de manquer de respect à ces deux dames?

Sans jamais avoir vu M. Diderot, sans trouver *le Père de famille* plaisant[2], j'ai toujours respecté ses profondes connaissances; et, à la tête de ce *Père de famille*, il y a une épître à Mme la princesse de Nassau qui m'a paru le chef-d'œuvre de l'éloquence et le triomphe de l'*humanité*[3]; passez-moi le mot. Vingt personnes m'ont assuré qu'il a une très belle âme. Je serais affligé d'être trompé, mais je souhaite d'être éclairé.

> La faiblesse humaine est d'apprendre
> Ce qu'on ne voudrait pas savoir[4].

Je vous ai parlé, monsieur, avec franchise. Si vous trouvez dans le fond du cœur que j'aie raison, voyez ce que vous avez à faire. Si j'ai tort, dites-le-moi, faites-le-moi sentir, redressez-moi. Je vous jure que je n'ai aucune liaison avec aucun encyclopédiste, excepté peut-être avec

1. Voy. lettre 94.

2. Drame en prose de Diderot, qui mérite les réserves de Voltaire; il fut joué le 18 février 1761; mais il était imprimé depuis 1758.

3. Sur l'éducation morale.

4. Dans *Amphitryon* (acte II, sc. 3), Molière dit :

> La faiblesse humaine est d'avoir
> La curiosité d'apprendre
> Ce qu'on ne voudrait pas savoir.

M. d'Alembert, qui m'écrit, une fois en trois mois, des lettres de Lacédémonien[1]. Je fais de lui un cas infini; je me flatte que celui-là n'a pas manqué de respect à Mmes les princesses de Robecq et de La Marck. Je vous demande encore une fois la permission de m'adresser sur cette affaire à M. d'Argental.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une estime très véritable de vos talents, et un extrême désir de la paix, que MM. Fréron, de Pompignan, et quelques autres, m'ont voulu ôter, votre, etc.

---

99. — A M. DUCLOS[2]

11 août (1760).

Je sais depuis longtemps, monsieur, que vous avez autant de noblesse dans le cœur que de justesse dans l'esprit; vous m'en donnez aujourd'hui de nouvelles preuves[3]. Je ne doute pas que vous ne veniez à bout d'introduire M. Diderot dans l'Académie française, si vous entreprenez cette affaire délicate[4]; je vois que vous la croyez nécessaire aux lettres et à la philosophie dans les circonstances présentes. Pour peu que M. Diderot vous seconde par quelques démarches

1. C'est-à-dire très brèves, *laconiques;* elles le devinrent beaucoup moins à partir de cette année même.

2. Voy. p. 251, note 1.

3. Leur amitié n'avait pas jusqu'alors été bien vive : c'étaient deux natures opposées, Duclos un peu rude mais très droit, Voltaire très homme du monde mais d'une sincérité fort inégale. Duclos n'avait point encore pardonné à Voltaire de l'avoir en secret desservi lors de sa candidature à l'Académie. La défense des gens de lettres, en ce moment difficile, les rapprocha.

4. L'élection de Diderot était une chimère que caressait Voltaire, comme riposte au discours de Le Franc de Pompignan. Voy. p. 248, note 1. — Nous avons raconté cet incident dans notre ouvrage sur *les Philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle*, p. 91 et suiv.

sages et mesurées auprès de ceux qui pourraient lui nuire[1], vous réussirez auprès des personnes qui peuvent le servir. Vous êtes à portée, je crois, d'en parler à Mme de Pompadour; et, quand une fois elle aura fait agréer au roi l'admission de M. Diderot, j'ose croire que personne ne sera assez hardi pour s'y opposer. Nous ne sommes plus au temps des théatins évêques de Mirepoix[2]; il vous sera d'ailleurs aisé de voir sur combien de voix vous pouvez compter à l'Académie. Vous aurez l'honneur d'avoir fait cesser la persécution, d'avoir vengé la littérature, et d'avoir assuré le repos d'un des plus estimables hommes du monde, qui sans doute est votre ami. M. d'Alembert me paraît disposé à faire tout ce que vous jugerez à propos pour le succès de cette entreprise. Je prends la liberté de vous exhorter tous deux à vous aimer[3] de tout votre cœur; le temps est venu où tous les philosophes doivent être *frères*, sans quoi les fanatiques et les fripons les mangeront tous les uns après les autres.

Je suis entièrement à vos ordres pour le *Dictionnaire de l'Académie*[4]; je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire; j'en serai peut-être bien indigne, car je suis un pauvre grammairien; mais je ferai de mon mieux pour mettre quelques pierres à l'édifice. Votre plan me paraît aussi bon que je trouve l'ancien plan sur lequel on a tra-

1. C'est à quoi la fierté de Diderot ne put se résoudre.

2. Le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix et précepteur du Dauphin, mort en 1755, avait usé de toute son influence à l'Académie contre les écrivains du parti philosophique : c'est par lui que Voltaire s'était vu, en 1745, écarter de cette compagnie; il lui en gardait une rancune opiniâtre. Voy. Notice, p. xv

3. Ils étaient en froid, à cause d'une discussion qu'ils avaient eue en pleine Académie au sujet du roi de Prusse, qui pensionnait d'Alembert, mais contre lequel Duclos partageait l'animosité de Mme de Pompadour; ils ne se réconcilièrent qu'en 1763.

4. L'édition de 1762, que Duclos préparait, et pour laquelle il chargea Voltaire de rédiger la lettre T.

vaillé mauvais. On réduisait le dictionnaire aux termes de la conversation, et la plupart des arts étaient négligés. Il me semble aussi qu'on s'était fait une loi de ne point citer, mais un dictionnaire sans citation est un squelette.

Je suis un peu surpris de vous voir dans le secret de notre petite province de Gex, dont j'ai fait ma patrie; mais je ne le suis pas du service que vous voulez bien me rendre; j'en suis pénétré. Je crains fort de ne pouvoir obtenir de messieurs du domaine ce que j'aurais pu avoir aisément d'un prince du sang, comme engagiste[1]; mais j'ai toujours pensé qu'il faut tenter toute affaire dont le succès peut faire beaucoup de plaisir, et dont le refus vous laisse dans l'état où vous êtes. J'aurai l'honneur de vous rendre compte de l'état des choses, dès que M. le comte de La Marche aura conclu avec Sa Majesté; et je vous avoue que j'aimerais mieux vous avoir l'obligation du succès qu'à tout autre. Cependant l'affaire de Diderot me tient encore plus à cœur que le pays de Gex. J'aime fort ce petit coin du monde; c'est, comme le paradis terrestre, un jardin entouré de montagnes; mais j'aime encore mieux l'honneur de la littérature. Je vous demande pardon de ne pas vous écrire de ma main. Je suis un peu malingre.

Encore un mot, je vous prie, malgré mon peu de forces. Il me vient dans la tête que le travail de votre dictionnaire devient la raison la plus plausible et la plus forte pour recevoir M. Diderot. Ne pourriez-vous pas représenter ou

1. Un *engagiste* était celui qui, moyennant certaines conditions, et pour un temps déterminé, possédait une portion du domaine royal. Le prince du sang dont il s'agit ici est le comte de La Marche, fils du prince de Conti. Voltaire était en conflit avec l'administration des domaines au sujet d'un procès dont on lui réclamait les frais, aux lieu et place d'un de ses vassaux insolvable. Il prétendait que le délit avait été commis sur le territoire de Genève, et non sur la partie française de ses domaines.

faire représenter combien un tel homme vous devient nécessaire pour la perfection d'un ouvrage nécessaire? ne pourriez-vous pas, après avoir établi sourdement cette batterie, vous assembler sept ou huit élus, et faire une députation au roi pour lui demander M. Diderot comme le plus capable de concourir à votre entreprise[1]? M. le duc de Nivernais[2] ne vous seconderait-il pas dans ce projet? ne pourrait-il pas même se charger de porter avec vous la parole?...

Adieu, monsieur; comptez sur ma reconnaissance et mon attachement inviolable. Vous prendrez peut-être mes idées pour des rêves de malade; rectifiez-les, vous qui vous portez bien.

---

100. — A M. LEKAIN

Aux Délices, 26 octobre (1760).

Je réponds, mon cher ami, à votre lettre du 15 d'octobre. J'ai envoyé à M. d'Argental la tragédie de *Tancrède*[3], dans laquelle vous trouverez une différence de plus de deux cents vers; je demande instamment qu'on la rejoue suivant cette nouvelle leçon, qui me paraît remplir l'intention de tous mes amis. Il sera nécessaire que chaque acteur fasse recopier son rôle; et il n'est pas moins nécessaire de donner incessamment au public trois ou quatre représen-

1. Diderot avait rédigé dans l'*Encyclopédie*, avec une grande supériorité, les articles relatifs aux arts et métiers, dont l'Académie voulait mettre les termes dans la nouvelle édition du *Dictionnaire*.

2. Né en 1716, mort en 1798, était membre de l'Académie, comme auteur de quelques poésies agréables, particulièrement de fables; il secondait, dans cette compagnie, le parti des gens de lettres.

3. Cette tragédie de Voltaire avait été représentée le 3 septembre.

tations avant que vous mettiez la pièce entre les mains de l'imprimeur. Ne doutez pas que, si vous tardez, cette tragédie ne soit furtivement imprimée ; il en court des copies : on m'en a fait tenir une horriblement défigurée, et qui est la honte de la scène française. Il est de votre intérêt de prévenir une contravention qui serait très désagréable pour vous et pour moi.

Je me flatte que vous n'êtes pas de l'avis de Mlle Clairon, qui demande un échafaud[1] ; cela n'est bon qu'à la Grève[2], ou sur le théâtre anglais[3] ; la potence et des valets de bourreau ne doivent pas déshonorer la scène de Paris. Puissions-nous imiter les Anglais dans leur marine, dans leur commerce, dans leur philosophie, mais jamais dans leurs atrocités dégoûtantes ! Mlle Clairon n'a certainement pas besoin de cet indigne secours pour toucher et pour attendrir tous les cœurs.

Je vous donnerai quelque jour une pièce où vous pourrez étaler un appareil plus noble et plus convenable[4]. Nous avons joué ici *Fanime*[5] avec des applaudissements bien singuliers ; Mme Denis y déploya les talents les plus supérieurs, elle fit pleurer des gens qui n'avaient jamais connu les larmes ; enfin, elle ne fut point indigne de jouer le rôle de Fanime, qui est celui de Mlle Clairon. Quand vous voudrez, vous aurez cette pièce ; mais il faut commencer par *Tancrède*.

Je vous prie très instamment de me mander quelle pièce vous comptez mettre sur le théâtre vers la Saint-Martin[6] ;

1. Au troisième acte, Aménaïde (Mlle Clairon jouait ce rôle avec grand succès) est conduite au supplice ; l'illustre tragédienne voulait qu'on mît l'échafaud sur la scène.

2. C'est en place de Grève, à Paris, qu'avaient lieu les exécutions capitales.

3. Cf. lettre 83.

4. *Oreste*, qu'il remaniait alors.

5. C'est la tragédie qui fut jouée, sous le titre de *Zulime*, en 1761.

6. Le 11 novembre.

mettez-moi un peu au fait de votre marche. Vous savez combien je m'intéresse à vos succès et à vos avantages; comptez sur l'amitié inviolable de votre très humble, etc.

---

101. — A M. TURGOT[1]

Aux Délices, près de Genève, 26 octobre (1760).

Vous arrivez, monsieur, dans ma chapelle de village quand la messe est dite; mais nous la recommencerons pour vous. Cette chapelle est un théâtre de Polichinelle, où nous jouons des pièces nouvelles[2] avant qu'on les abandonne au bras séculier de Paris[3]. Vous n'aurez qu'à commander et la troupe sera à vos ordres[4].

Vous venez, monsieur, par un vilain temps dans un pays qu'il ne faut voir que dans le beau temps; son seul mérite consiste dans des vues charmantes.

Vous voulez voir Genève : il n'y a que des marchands occupés de gagner trois sous sur le change, des prédicants[5] calvinistes durs et ennuyeux, mais une cinquantaine de gens d'esprit très philosophes. Il n'y vient que des malades pour consulter Tronchin, et vous vous portez bien. Les

1. Turgot, le futur ministre de Louis XVI, était alors âgé de trente-trois ans. Conseiller au Parlement, il allait être, l'année suivante, chargé de l'intendance de Limoges. Il possédait déjà de grandes lumières sur les questions économiques; très favorable aux idées philosophiques, il avait donné des articles à l'*Encyclopédie*. C'est par d'Alembert, son ami intime, qu'il fut mis en rapport avec Voltaire.

2. Cf. l'avant-dernier paragraphe de la lettre précédente.

3. L'exécuteur des arrêts de justice; le public, par métaphore.

4. On lui joua *Fanime* et les *Ensorcelés* (parodie par Mme Favart, Guérin et Harni).

5. Terme de mépris pour désigner les ministres genevois, qui censuraient les représentations dramatiques dont Voltaire introduisait le goût et l'usage dans la république calviniste.

cabarets[1] y sont très mauvais et très chers. Les portes de la ville se ferment à cinq heures, et alors un étranger est embarrassé de sa personne. La campagne est très agréable; mais ce n'est pas au mois de novembre.

Vous voyez, monsieur, que je ne veux pas vous surfaire[2].

Je suis dans ma chaumière; on la nomme les Délices, parce que rien n'est plus délicieux que d'y être libre et indépendant. Elle est située sur le chemin de Lyon, à une portée de canon de la ville de Calvin. Vous verrez une longue muraille, une porte à barreaux verts, un grand berceau vert sur cette muraille. C'est là mon bouge. Je vous conseille, monsieur, et je vous supplie d'y descendre,

Atque humiles habitare casas[3].

Vous ne serez pas logé magnifiquement; il s'en faut beaucoup[4]. En qualité de comédiens, nous n'avons que des loges; et comme reclus, nous n'avons que des cellules. Nous logerons vos équipages, vos gens; personne ne sera gêné. Vous aurez des livres, et, si vous voulez, même des manuscrits que vous ne trouverez point ailleurs. Si vous voulez voir Genève, vous verrez cette ville de vos fenêtres, et vous irez tant qu'il vous plaira. Voilà, monsieur, ma déclaration et mes très humbles prières. Je ne puis trop vous remercier de l'honneur que vous daignez me faire, et vous savoir assez de gré de votre voyage philosophique. Vous vous accommoderez de notre médiocrité et de notre liberté républicaine.

Omitte mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ[5].

1. Entendez : les *restaurants*. Ce mot n'impliquait point encore l'idée d'une clientèle populaire.

2. Expression elliptique empruntée à la langue du commerce; la locution complète est *surfaire quelque chose à quelqu'un*.

3. Virgile, *Eclog.*, II, 29.

4. On dit aussi, et plus généralement aujourd'hui : il s'en faut *de* beaucoup.

5. Horace, *Carm.*, III, 22, v. 11.

Vous verrez un vieux rimailleur philosophe, enchanté de rendre tout ce qu'il doit à un homme de votre mérite.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. — Permettez que je présente mes respects à M. de la Michodière[1].

---

102. — A M. LEBRUN[2]

A Ferney, 7 novembre (1760).

Je vous ferais, monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins, si je prétendais la faire en aussi beaux vers que les vôtres. Il faut me borner à vous dire en prose combien j'aime votre *Ode* et votre proposition. Il convient assez qu'un vieux soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite-fille de son général[3]. Quand on bâtit des châteaux et des églises, et qu'on a des parents pauvres à soutenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait pour une personne qui ne doit être secourue que par les plus grands du royaume.

Je suis vieux ; j'ai une nièce qui aime tous les beaux-arts[4], et qui réussit dans quelques-uns : si la personne dont vous

1. Intendant d'Auvergne, que Turgot allait quitter pour prendre la route de Lyon et de Genève.

2. Écouchard-Lebrun (dit Lebrun-Pindare), né en 1729, mort en 1807, l'un de nos meilleurs poètes lyriques de second ordre. Il venait d'adresser une ode à Voltaire pour recommander Mlle Corneille à sa bienfaisance.

3. Mlle Corneille, alors âgée de dix-huit ans, était issue d'un oncle de Pierre et de Thomas Corneille, Pierre Corneille, avocat au parlement de Normandie et secrétaire de la chambre du roi, mort ruiné en 1675; elle était son arrière-petite-fille; le père de Mlle Corneille, dans une condition très précaire, était mouleur en bois. Voy. Notice, p. xxviii.

4. Mme Denis.

me parlez, et que vous connaissez sans doute, voulait accepter auprès de ma nièce l'éducation la plus honnête, elle en aurait soin comme de sa fille, je chercherais à lui servir de père ; le sien n'aurait absolument rien à dépenser pour elle : on lui payerait son voyage jusqu'à Lyon. Elle serait adressée, à Lyon, à M. Tronchin [1], qui lui fournirait une voiture jusqu'à mon château, ou bien une femme irait la prendre dans mon équipage. Si cela convient, je suis à ses ordres, et j'espère avoir à vous remercier jusqu'au dernier jour de ma vie, de m'avoir procuré l'honneur de faire ce que devait faire M. de Fontenelle [2]. Une partie de l'éducation de cette demoiselle serait de nous voir jouer quelquefois les pièces de son grand-père, et nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid*.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE.

---

103. — A M. LEKAIN

16 décembre (1760).

Je n'ai voulu, vous répondre, mon cher *Roscius*, que quand j'aurais vu enfin toute cette confusion dans les rôles de *Tancrède* un peu débrouillée, quand vous seriez débarrassés de la *Belle Pénitente* [3], et quand vous seriez prêts à reprendre *Tancrède*.

Grâce aux bontés de M. et de Mme d'Argental, tout est en

1. Tronchin le banquier; voy. p. 225, note 1.

2. Fontenelle, neveu de Corneille, n'avait laissé aucune part de sa belle fortune à cette branche collatérale.

3. Il s'agit de la tragédie de *Caliste*, par Colardeau, imitée de la *Belle Pénitente*, de l'Anglais Rowe, et qui ne fut jouée que dix fois : la première représentation avait eu lieu le 10 novembre.

ordre; et si la pièce reste au théâtre, ce sera uniquement à leur bon goût et à leurs attentions infatigables qu'on en aura l'obligation. Je vous prie de vouloir bien vous conformer entièrement, dans la représentation, à l'édition de Prault. Rien n'est plus ridicule que de voir jouer d'une façon ce qui est imprimé d'une autre. Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la pompe, la position des acteurs, le jeu muet, sont nécessaires; mais c'est quand il en résulte quelque beauté, c'est quand toutes ces choses ensemble redoublent le nœud et l'intérêt. Un tombeau, une chambre tendue de noir, une potence, une échelle, des personnages qui se battent sur la scène, des corps morts qu'on enlève, tout cela est fort bon à montrer sur le Pont-Neuf, avec la rareté, la curiosité. Mais quand ces sublimes marionnettes ne sont pas essentiellement liées au sujet, quand on les fait venir hors de propos, et uniquement pour divertir les garçons perruquiers qui sont dans le parterre, on court un peu de risque d'avilir la scène française, et de ne ressembler aux barbares Anglais que par leur mauvais côté. Ces farces monstrueuses amuseront pendant quelque temps, et ne feront d'autre effet que de dégoûter le public de ces nouveaux spectacles et des anciens.

Je vous exhorte donc, mon cher ami, de ne souffrir d'appareil au théâtre que celui qui est noble, décent, nécessaire [1].

Pour ce qui est de *Tancrède*, je crois que, d'abord, vos camarades doivent conformer leur rôle à l'imprimé; qu'ensuite ils doivent en faire une répétition, parce qu'il y a

1. Cf. la lettre 100.

environ deux cents vers différents de ceux qu'on a récités aux premières représentations. Je crois même qu'il y en a beaucoup plus de deux cents; je crois encore que vous devez donner deux représentations avant que Prault mette son édition en vente. Si la pièce réussit, il la vendra beaucoup mieux quand ces deux représentations l'auront fait valoir, et lui auront donné un nouveau prix.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous prie de me donner de vos nouvelles et des miennes[1].

---

104. — A M. DAQUIN[2]

Au château de Ferney, 22 décembre (1760).

Vous êtes donc, monsieur, devenu censeur et hebdomadaire. Comme censeur, vous avez pour moi de l'indulgence, et je vous prie, comme hebdomadaire, de me faire part de vos *Semaines*.

Je viens d'en lire un morceau où vous assurez que je suis heureux. Vous ne vous trompez pas. Je me crois le plus heureux des hommes; mais il ne faut pas que je le dise : cela est trop cruel pour les autres.

Vous citez M. de Chamberlan, auquel vous prétendez que j'ai écrit que tous les hommes sont nés avec une égale portion d'intelligence. Dieu me préserve d'avoir jamais écrit cette fausseté! J'ai, dès l'âge de douze ans, senti et pensé tout le contraire. Je devinai dès lors le nombre prodigieux de choses pour lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai

1. De *Tancrède*.

2. Rédacteur, avec un certain de Caux, d'une feuille intitulée *la Semaine littéraire* (1759) : l'année suivante, Daquin, associé cette fois à Chaumeix, entreprit, sous le titre de *Censeur hebdomadaire*, une feuille qui ne dura pas davantage; il y attaquait vivement la littérature philosophique.

connu que mes organes n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. Dieu a dit à chaque homme : Tu pourras aller jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. J'avais quelque ouverture pour apprendre les langues de l'Europe, aucune pour les orientales : *Non omnia possumus omnes* [1]. Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat aux chiens; encore y a-t-il des chiens qui n'en ont pas. Quelle extravagance d'imaginer que chaque homme aurait pu être un Newton! Ah! monsieur! vous avez été autrefois de mes amis, ne m'attribuez pas la plus grande des impertinences.

Quand vous aurez quelque *Semaine* curieuse, ayez la bonté de me la faire passer par M. Thieriot, mon ami; il est, je crois, le vôtre. Comptez toujours sur l'estime, sur l'amitié d'un vieux philosophe qui a la manie à la vérité de se croire un très bon cultivateur [2], mais qui n'a pas celle de croire qu'on ait tous les talents. Je prends un intérêt très-vif à tout ce qui vous touche, à vos succès, à votre bonheur, soyez-en bien persuadé.

---

105. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Ferney, 28 décembre (1760).

Et les yeux de mon ange, comment vont-ils en 1761? Je me souviens de 1701 tout comme si j'y étais [3]; c'était hier. Ah! comme le temps vole! les hommes vivent trop peu: à peine a-t-on fait deux douzaines de pièces de théâtre, qu'il

1. Virgile, *Eclog.*, VIII, 63.
2. Voy. p. 239, note 2.
3. Il remonte par la pensée soixante ans en arrière; c'est une réflexion mélancolique à l'occasion de la fin de l'année.

faut partir. Mais à quand *Tancrède*, et l'édition du petit-fils [1], franc fieux [2] de Paris?

Je fais une réflexion : c'est qu'il est important, mes anges, que l'épître à Mme la marquise soit datée de *Ferney en Bourgogne*, 10 d'*octobre* 1759.

Remarquez toutes mes excellentes raisons; je dis *Ferney*, parce que Mme de Pompadour s'est intéressée aux privilèges de cette terre; je dis *en Bourgogne*, afin que les sots et les méchants, dont il est grande année [3], n'aillent pas toujours criant que je suis à Genève; je dis 10 d'*octobre* 1759, parce qu'elle fut écrite en ce temps-là, et surtout parce que si elle n'est point datée, elle paraîtra une insulte au pauvre *Ami des hommes*, et à son malheur [4]. Vous savez que j'ai toujours pensé qu'il faut ou se battre contre les Anglais, ou payer ceux qui se battent pour nous; que je n'ai jamais cru la France si déchirée qu'on le dit; que je pense qu'il y a de grandes ressources après nos énormes fautes. Ces sentiments, que j'ai toujours eus, je les exprime dans ma lettre à Mme de Pompadour; mais ils deviennent une satire du livre des *Impôts*, livre imprimé après ma lettre écrite. Je passerais pour un lâche flatteur qui se fait de fête, et qui est de l'avis des sous-maîtres, pendant qu'un camarade valet est *in ergastulo* [5] pour les avoir contredits. Mes divins anges, ce serait là un triste rôle; et vous, qui

1. L'édition de *Tancrède*, chez « Prault petit-fils », parut dans les premiers jours de 1761.

2. Forme empruntée au patois picard.

3. C'est du jargon de cultivateur = dont il y a forte récolte, cette année.

4. Le marquis de Mirabeau, né en 1715, mort en 1789, est le père du grand orateur. Ami du docteur Quesnay, il se livrait avec plus d'ardeur que de sens à l'étude des questions économiques et sociales. Il avait publié, en 1755, l'*Ami des hommes*, dont le nom lui resta. Sa *Théorie de l'impôt* (1760) avait ameuté contre lui les fermiers généraux : incarcéré, pour ce livre, à la Bastille, il y resta du 15 au 25 décembre.

5. L'*ergastulum* était, dans l'antiquité romaine, la prison des esclaves insoumis.

vous chargez de mes iniquités, vous ne voudrez pas que celle-là me soit imputée. Il ne s'agit donc que de dater mon épître; je m'en rapporte à vos attentions tutélaires. Mlle *Chimène*[1] prend la plume; voyons comment elle s'en tirera.

« M. de Voltaire appelle M. et Mme d'Argental ses anges. Je me suis aperçue qu'ils étaient aussi les miens : qu'ils me permettent de leur présenter ma tendre reconnaissance. »

« CORNEILLE. »

Mes anges, nous baisons le bout de vos ailes.

DENIS, CORNEILLE et VOLTAIRE.

---

106. — A M. DUMOLARD[2]

A Ferney, 15 janvier (1761).

Mon cher ami, nous ne montrons encore que le français à *Cornélie*[3]; si vous étiez ici, vous lui apprendriez le grec. Nous ne cessons jusqu'à présent de remercier M. Titon et M. Le Brun[4] de nous avoir procuré le trésor que nous possédons. Le cœur paraît excellent, et nous avons tout sujet d'espérer que, si nous n'en faisons pas une savante, elle

1. Mlle Corneille; voy. p. 261, note 3.

2. Né en 1709, mort en 1772. Ce littérateur, très dévoué à la personne et aux idées de Voltaire, avait publié en 1750 une *Dissertation sur les principales tragédies anciennes et modernes qui ont paru sur le sujet d'Électre, et en particulier sur celle de Sophocle* : l'*Électre* de Crébillon y était rigoureusement critiquée.

3. Encore Mlle Corneille, qu'il appelait *Chimène* dans la lettre précédente.

4. Sur Lebrun, voy. page 261, note 2. Titon du Tillet, auteur du *Parnasse français*, avait le premier signalé Mlle Corneille au public, dans une lettre du 20 mars 1760, adressée à l'*Année littéraire* de Fréron.

deviendra une personne très aimable, qui aura toutes les vertus, les grâces et le naturel qui font le charme de la société.

Ce qui me plaît surtout en elle, c'est son attachement pour son père, sa reconnaissance pour M. Titon, pour M. Le Brun, et pour toutes les personnes dont elle doit se souvenir. Elle a été un peu malade. Vous pouvez juger si Mme Denis en a pris soin; elle est très bien servie; on lui a assigné une femme de chambre qui est enchantée d'être auprès d'elle; elle est aimée de tous les domestiques; chacun se dispute l'honneur de faire ses petites volontés, et assurément ses volontés ne sont pas difficiles. Nous avons cessé nos lectures depuis qu'un rhume violent l'a réduite au régime et à la cessation de tout travail. Elle commence à être mieux. Nous allons reprendre nos leçons d'orthographe. Le premier soin doit être de lui faire parler sa langue avec simplicité et avec noblesse. Nous la faisons écrire tous les jours : elle m'envoie un petit billet, et je le corrige : elle me rend compte de ses lectures : il n'est pas encore temps de lui donner des maîtres; elle n'en a point d'autres que ma nièce et moi. Nous ne lui laissons passer ni mauvais termes ni prononciations vicieuses; l'usage amène tout. Nous n'oublions pas les petits ouvrages de la main. Il y a des heures pour la lecture, des heures pour les tapisseries de petit point. Je vous rends un compte exact de tout. Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse[1]. Nous devons l'exemple, et nous le donnons. Je crois que M. Titon et M. Le Brun ne dédaigneront point ces petits détails, et qu'ils verront avec plaisir que leurs soins n'ont pas été infructueux. Je souhaite à M. Titon ce qu'on lui a sans doute tant souhaité, les années du

1. Il se propose de réfuter l'insinuation faite par Fréron, que Mlle Corneille recevrait à Ferney une éducation impie.

mari de l'Aurore[1]. Dites, je vous prie, à M. Le Brun que personne ne lui est plus obligé que moi. On dit que son *Ode* a encore un nouveau mérite auprès du public par les impertinences de ce malheureux Fréron. Il est pourtant bien honteux qu'on laisse aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

107. — A M. DE LA MARCHE

PREMIER PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE BOURGOGNE[2]

Au château de Ferney, pays de Gex, 18 janvier (1761)

M. de Ruffey[3], monsieur, m'a fait verser des larmes de joie en m'apprenant que vous vouliez bien vous ressouvenir de moi, et que vous vous rendiez à la société, dont vous avez toujours fait le charme. Mon cœur est encore tout ému en vous écrivant. Songez-vous bien qu'il y a près de soixante ans que je vous suis attaché! Mes cheveux ont blanchi, mes dents sont tombées; mais mon cœur est jeune; je suis tenté de franchir les monts et les neiges qui nous séparent, et de venir vous embrasser. J'ai honte de vous avouer que je me regarde dans mes retraites comme un des plus heureux hommes du monde; mais vous méritez de l'être plus que moi; et je vous avertis que je cesse

1. On connaît la légende de Tithon, frère de Priam et époux de l'Aurore. L'Aurore avait obtenu pour lui l'immortalité; mais elle avait omis de demander qu'il eût une éternelle jeunesse, et il devenait plus décrépit tous les jours, tant qu'enfin ce lui fut une grâce d'être métamorphosé en cigale. — Titon du Tillet avait 85 ans.

2. Voy. la première lettre.

3. Ancien président à la chambre des comptes de Bourgogne; président de l'académie de Dijon.

de l'être si vous ne l'êtes pas. Vous êtes honoré, aimé; je vous connais une très belle âme, une âme charmante, juste, éclairée, sensible; je peux dire de vous :

Gratia, fama, valetudo, contingit abunde....
Quid voveat dulci nutricula majus alumno?
(Hor., lib. I, ep. IV, v. 8 et 10.)

Mais je ne vous dirai pas :

Me pinguem et nitidum bene curata cute vises.
(Ibid., v. 15.)

Je suis aussi lévrier qu'autrefois [1], toujours impatient, obstiné, ayant autant de défauts que vous avez de vertus, mais aimant toujours les lettres à la folie, ayant associé aux muses Cérès, Pomone et Bacchus même; car il y a aussi du vin dans mon petit territoire. Joignant à tout cela un peu de Vitruve [2], j'ai bâti, j'ai planté tard, mais je jouis. Le roi m'a daigné combler de bienfaits : il m'a conservé la place de son gentilhomme ordinaire. Il a accordé à mes terres des privilèges que je n'osais demander [3]. Je ne prends la liberté de vous rendre compte de ma situation que parce que vous avez daigné toujours vous intéresser un peu à moi. Je suis si plein de vous, que j'imagine que vous me pardonnerez de vous parler un peu de moi-même.

M. le procureur général [4], monsieur, me mande que vous lui avez donné *Tancrède* à lire. Il est donc aussi *Musarum cultor;* mais quel *Tancrède*, s'il vous plaît? Si ce n'est pas Mme de Courteille [5] ou M. d'Argental qui vous a envoyé cette rapsodie, vous ne tenez rien. Il y a une copie absurde qui court le monde [6] : si c'est cet enfant supposé qu'on

1. Comprenez : vif et léger.
2. Savant architecte du siècle d'Auguste; il a écrit sur son art un traité que nous possédons.
3. L'exemption d'impôts.
4. M. de Quintin, procureur général au parlement de Bourgogne, de 1724 à 1765.
5. Belle-fille de M. de La Marche.
6. L'édition de Prault, qu'il désavoua.

vous a donné, je vous demande en grâce de le renier auprès de M. le procureur général, car je ne veux pas qu'il ait mauvaise opinion de moi; j'ai envie de lui plaire[1]...

Agréez le tendre respect et l'attachement jusqu'à la mort de votre vieux camarade. VOLTAIRE

---

108. — A M. DUCLOS

Ferney, 10 avril (1761).

Je vous assure, monsieur, que vous me faites grand plaisir en m'apprenant que l'Académie va rendre à la France et à l'Europe le service de publier un recueil de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront la langue et le goût[2]; deux choses assez inconstantes dans ma volage patrie. Il me semble que Mlle Corneille aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand Corneille pour ma part. Je demande donc à l'Académie la permission de prendre cette tâche, en cas que personne ne s'en soit emparé.

Le dessein de l'Académie est-il d'imprimer tous les ouvrages de chaque auteur classique? Faudra-t-il des notes sur *Agésilas* et sur *Attila*, comme sur *Cinna* et sur *Rodogune*? Voulez-vous avoir la bonté de m'instruire des intentions de la compagnie? exige-t-elle une critique raisonnée? veut-elle qu'on fasse sentir le bon, le médiocre, et le mauvais? qu'on remarque ce qui était autrefois d'usage, et ce qui n'en est plus? qu'on distingue les licences des fautes?

1. A cause de plusieurs procès qu'il avait pendants au parlement de Dijon. Voy. p. 276, note 5.

2. C'était un bien ancien projet, recommandé par Fénelon, et qui n'eut pas de suite : le *Corneille* de Voltaire fut le seul auteur publié.

et ne propose-t-elle pas un petit modèle auquel il faudra se conformer ? l'ouvrage est-il pressé ? combien de temps me donnez-vous ?

Puisqu'on veut bien placer ma maigre figure[1] sous le visage rebondi de M. le cardinal de Bernis, j'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment ma petite tête en perruque naissante. L'original aurait bien voulu venir se présenter lui-même, et renouveler à l'Académie son attachement et son respect ; mais les laboureurs, les vignerons et les jardiniers me font la loi : *e nitido fit rusticus*[2]. Comptez cependant que, dans le fond de mon cœur, je sais très bien qu'il vaut mieux vous entendre que de planter des mûriers blancs.

---

109. — A M. L'ABBÉ TRUBLET[3].

Au château de Ferney, ce 27 avril (1761).

Votre lettre et votre procédé généreux, monsieur, sont des preuves que vous n'êtes pas mon ennemi, et votre livre vous faisait soupçonner de l'être. J'aime bien mieux en croire votre lettre que votre livre : vous aviez imprimé

1. Dans la salle de l'Académie.

2. Horace, *Épître*, I, 7, vers 82.

3. L'abbé Trublet, né en 1697, mort en 1770, ancien ami de La Motte et de Fontenelle, avait écrit sur eux des *Mémoires ;* il collaborait à diverses feuilles littéraires, notamment à celle de Fréron ; enfin, dans ses *Essais de littérature et de morale* (1736), il avait écrit que la *Henriade* le faisait bâiller. — Voltaire, qui lui gardait rancune de cette appréciation, venait de le draper cruellement dans le *Pauvre diable :*

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait.
Il entassait adage sur adage ;
Il compilait, compilait, compilait ;
On le voyait sans cesse écrire, écrire
Ce qu'il avait jadis entendu dire,
Et nous lassait sans jamais se lasser.

Trublet venait d'entrer à l'Académie le 13 avril, et, sous prétexte d'envoyer à Voltaire son discours de réception, lui avait écrit, sur le conseil de l'abbé d'Olivet, une lettre aimable que Voltaire accueillit comme il convenait.

que je vous faisais bâiller, et moi j'ai laissé imprimer que je me mettais à rire. Il résulte de tout cela que vous êtes difficile à amuser, et que je suis mauvais plaisant ; mais enfin, en bâillant et en riant, vous voilà mon confrère, et il faut tout oublier en bons chrétiens et en bons académiciens.

Je suis fort content, monsieur, de votre harangue, et très reconnaissant de la bonté que vous avez de me l'envoyer ; à l'égard de votre lettre,

Nardi parvus onyx eliciet cadum
(Hor., lib. IV, od. x, v. 17.)

Pardon de vous citer Horace, que vos héros MM. de Fontenelle et de La Motte ne citaient guère [1]. Je suis obligé, en conscience, de vous dire que je ne suis pas né plus malin que vous, et que, dans le fond, je suis bon homme. Il est vrai qu'ayant fait réflexion, depuis quelques années, qu'on ne gagnait rien à l'être, je me suis mis à être un peu gai, parce qu'on m'a dit que cela est bon pour la santé. D'ailleurs je ne me suis pas cru assez important, assez considérable, pour dédaigner toujours certains illustres ennemis [2] qui m'ont attaqué personnellement pendant une quarantaine d'années, et qui, les uns après les autres, ont essayé de m'accabler, comme si je leur avais disputé un évêché ou une place de fermier général. C'est donc par pure modestie que je leur ai donné enfin sur les doigts. Je me suis cru précisément à leur niveau ; *et in arenam cum æqualibus descendi*, comme dit Cicéron.

Croyez, monsieur, que je fais une grande différence

1. Ils prenaient hautement parti pour les *Modernes* contre les *Anciens*, dont les défenseurs avaient sans cesse à la bouche le nom d'Horace.

2. Notamment Le Franc de Pompignan et Fréron ; Voltaire vient d'écrire ces étincelantes satires : *le Pauvre diable*, *la Vanité*, *le Russe à Paris*.

entre vous et eux; mais je me souviens que mes rivaux et moi, quand j'étais à Paris, nous étions tous fort peu de chose, de pauvres écoliers du siècle de Louis XIV, les uns en vers, les autres en prose, quelques-uns moitié prose, moitié vers, du nombre desquels j'avais l'honneur d'être; infatigables auteurs de pièces médiocres, grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée. Je n'ai presque vu que de la petite charlatanerie: je sens parfaitement la valeur de ce néant : mais comme je sens également le néant de tout le reste, j'imite le *Vejanius* d'Horace :

. . . . . *Vejanius armis*
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.
(Lib. I, ep. I, v. 4-5.)

C'est de cette retraite que je vous dis très sincèrement que je trouve des choses utiles et agréables dans tout ce que vous avez fait, que je vous pardonne cordialement de m'avoir pincé, que je suis fâché de vous avoir donné quelques coups d'épingle, que votre procédé me désarme pour jamais, que bonhomie vaut mieux que raillerie, et que je suis, monsieur mon cher confrère, de tout mon cœur, avec une véritable estime et sans compliment, comme si de rien n'était, votre, etc. [1].

1. Ces derniers mots sont vraiment exquis; ils inspirèrent l'abbé Trublet, qui répondit en ces termes : « Mille grâces, monsieur et très illustre confrère, de la réponse dont vous m'avez honoré. Elle est aussi ingénieuse qu'obligeante, et, ce qui vaut mieux encore, elle est très gaie. C'est la preuve de votre bonne santé, la seule chose qui vous reste à prouver. Puissiez-vous la conserver longtemps, et avec elle tous les agréments et tout le feu de votre génie ! C'est le vœu de vos ennemis mêmes; et s'ils n'aiment pas votre personne, ils aiment vos ouvrages; il n'y a point d'exception là-dessus; et malheur à ceux qu'il faudrait excepter! Pour moi, j'aime tout, les écrits et l'auteur, et je suis, avec autant d'attachement que d'estime, monsieur et très illustre confrère, votre très humble et très obéissant serviteur. »

110. — A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT

25 juin (1761).

Mon cher et respectable confrère, je crois qu'il s'agit de l'honneur de l'Académie et de la France. Il faut fixer la langue, que vingt mille brochures corrompent; il faut imprimer, avec des notes utiles, les grands auteurs du siècle de Louis XIV, et qu'on sache à Pétersbourg et en Ukraine[1] en quoi Corneille est grand, et en quoi il est défectueux[2]. Vous encouragez cette entreprise, qui ne réussira pas si vous ne permettez que je vous consulte souvent. Je pense qu'il sera honorable pour la France de relever le nom de Corneille dans ses descendants. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton aveugle, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche. La petite-fille d'un homme très supérieur à Milton[3] n'est, à la vérité, ni vieille ni aveugle, elle a même de très beaux yeux, et ce ne sera pas une raison pour que les Français l'abandonnent. Il est vrai qu'elle est à présent au-dessus de la pauvreté; mais à qui mieux qu'elle appartiendrait le produit des œuvres de son aïeul? Les frères Cramer[4] sont assez généreux pour lui céder le profit de cette édition, qui ne sera faite que pour les souscripteurs.

Nous travaillons donc pour le nom de Corneille, pour l'Académie, pour la France. C'est par là que je veux finir ma carrière. Il en coûtera si peu pour faire réussir cette entreprise! *Quarante francs*, chaque exemplaire, sont un objet si mince pour les premiers de la nation, qu'on sera

1. Contrée arrosée par le Dnieper, alors moitié polonaise et moitié russe.

2. Les défauts ne sont pas ce que Voltaire signale avec le moins de constance: cet esprit de dénigrement est la faiblesse du *Commentaire*.

3. Sur Milton, voy. p. 68, note 2.

4. Libraires de Genève.

probablement empressé à voir son nom dans la liste des protecteurs de *Cinna* et du sang de Corneille.

Je me flatte que le roi, protecteur de l'Académie[1], permettra que son nom soit à la tête des souscripteurs. Je charge votre caractère aussi bienfaisant qu'aimable de nous donner la reine[2]. Qu'elle ne considère pas que c'est un profane qui entreprend ce travail; qu'elle considère la nation dont elle est reine.

Qui sont les noms de vos amis que je ferai imprimer? pour combien d'exemplaires souscriront nos académiciens de la cour? Comptez que les Cramer ne tireront que le nombre des exemplaires souscrits, et que ce livre restera un monument de la générosité des souscripteurs, qui ne sera jamais vendu au public. Fera des petites éditions qui voudra, mais notre grande sera unique. Vous pouvez plus que personne; et il sera digne de celui qui a bien fait connaître la France[3] de protéger le grand Corneille, quand il n'y pas un seul acteur digne de jouer *Cinna*, et qu'il y a si peu de gens dignes de le lire.

Il me semble que j'ouvre une porte d'or[4] pour sortir du labyrinthe des colifichets où la foule se promène.

Recevez les tendres et respectueux sentiments, etc.

Mille pardons à Mme du Deffant. Cette entreprise ne me laisse pas un moment, et j'ai des ouvrages immenses, des moutons et des procès[5] à conduire.

1. Il en portait le titre depuis la mort du chancelier Séguier (1672).

2. Dont il était le surintendant; le nom de Voltaire pouvait indisposer la piété de la reine.

3. Par son *Abrégé chronologique*.

4. Réminiscence de Virgile (*Énéid.*, VI. 893).

5. L'un avec le président de Brosses, au sujet de Tourney (voy. p. 237, note 6); l'autre contre le curé de Moëns, son voisin, qui avait vengé la morale en laissant pour mort un de ses paroissiens, et à qui Voltaire voulait, de ce fait, procurer « un emploi dans les galères ».

111. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[1]

Au château de Ferney, 20 auguste (1761).

Vous m'aviez donné, mon cher chancelier[2], le conseil de ne commenter que les pièces de Corneille qui sont restées au théâtre. Vous vouliez me soulager ainsi d'une partie de mon fardeau, et j'y avais consenti, moins par paresse que par le désir de satisfaire plus tôt le public ; mais j'ai vu que dans la retraite j'avais plus de temps qu'on ne pense, et ayant commenté toutes les pièces de Corneille qu'on représente, je me vois en état de faire quelques notes utiles sur les autres.

Il y a plusieurs anecdotes[3] curieuses qu'il est agréable de savoir. Il y a plus d'une remarque à faire sur la langue. Je trouve, par exemple, plusieurs mots qui ont vieilli parmi nous, qui sont même entièrement oubliés, et dont nos voisins les Anglais se servent heureusement. Ils ont un terme pour signifier cette plaisanterie, ce vrai comique, cette gaieté, cette urbanité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il s'en doute; et ils rendent cette idée par le mot humeur, *humour*, qu'ils prononcent *yumor;* et ils croient qu'ils ont seuls cette humeur ; que les autres nations n'ont point de terme pour exprimer ce caractère d'esprit. Cependant c'est un ancien mot de notre langue, employé en ce sens dans plusieurs comédies de Corneille[4].

1. Cette lettre est une déclaration au public. Elle fut imprimée dans le *Journal encyclopédique* du 1er octobre 1761, et parut ensuite en brochure.

2. Le *chancelier* de l'Académie était désigné par le sort tous les trois mois : cette fonction équivaut à la vice-présidence.

3. *Anecdote*, étymologiquement, signifie quelque chose d'inédit (ἀνεκδίδωμι).

4. Par exemple dans la *Suite du Menteur* (acte III, sc. 1) :

CLÉANDRE.

Cet homme a de l'*humeur*.

DENISE.

C'est un vieux domestique
Qui, comme vous voyez, n'est pas [mélancolique.

Au reste, quand je dis que *humeur* est une espèce d'urbanité, je parle à un homme instruit, qui sait que nous avons appliqué mal à propos le mot d'urbanité à la politesse, et qu'*urbanitas* signifiait à Rome précisément ce qu'*humour* signifie chez les Anglais. C'est en ce sens qu'Horace dit[1] : *Frontis ad urbanæ descendi præmia*, et jamais ce mot n'est employé autrement dans cette satire que nous avons sous le nom de Pétrone, et que tant d'hommes sans goût ont prise pour l'ouvrage d'un consul Pétronius[2].

Le mot *partie* se trouve encore dans les comédies de Corneille pour esprit. Cet homme a *des parties*. C'est ce que les Anglais appellent *parts*. Ce terme est excellent : car c'est le propre de l'homme de n'avoir que des parties ; on a une sorte d'esprit, une sorte de talent ; mais on ne les a pas tous. Le mot *esprit* est trop vague ; et quand on vous dit, cet homme a *de l'esprit*, vous avez raison de demander duquel.

Que d'expressions nous manquent aujourd'hui, qui étaient énergiques du temps de Corneille ! et que de pertes nous avons faites, soit par pure négligence, soit par trop de délicatesse ! On assignait, on *appointait* un temps, un rendez-vous ; celui qui, dans le moment marqué, arrivait au lieu convenu, et qui n'y trouvait pas son *prometteur*, était *désappointé*. Nous n'avons aucun mot pour exprimer aujourd'hui cette situation d'un homme qui tient sa parole, et à qui on en manque.

Qu'on arrive aux portes d'une ville fermée, on est, quoi ? Nous n'avons plus de mot pour exprimer cette situation :

1. *Epist.*, I, 9, v. 11.

2. C'est l'ouvrage intitulé *Satiricon* ou *Satura*, c'est-à-dire, chez les Romains, mêlé de prose et de vers. Ce roman passe en effet pour être de T. Petronius Arbiter, qui fut consul sous Néron, et dont Tacite a raconté la mort (*Annal.*, XVI, 19). Voy. G. Boissier, *Un roman de mœurs sous Néron*, dans l'*Opposition sous les Césars*, page 219 et suiv. (2e édition).

nous disions autrefois *forclos*[1]; ce mot très expressif n'est demeuré qu'au barreau. Les *affres* de la mort, les *angoisses* d'un cœur *navré*, n'ont point été remplacées[2].

Nous avons renoncé à des expressions absolument nécessaires, dont les Anglais se sont heureusement enrichis. Une rue, un chemin sans issue, s'exprimait si bien par *non-passe*, *impasse*, que les Anglais ont imité! et nous sommes réduits au mot bas et impertinent de *cul-de-sac*, qui revient si souvent, et qui déshonore la langue française[3].

Je ne finirais point sur cet article, si je voulais surtout entrer ici dans le détail des phrases heureuses que nous avions prises des Italiens, et que nous avons abandonnées. Ce n'est pas d'ailleurs que notre langue ne soit abondante et énergique; mais elle pourrait l'être bien davantage. Ce qui nous a ôté une partie de nos richesses, c'est cette multitude de livres frivoles, dans lesquels on ne trouve que que le style de la conversation, et un vain ramas de phrases usées et d'expressions impropres. C'est cette malheureuse abondance qui nous appauvrit.

Je passe à un article plus important, qui me détermine à commenter jusqu'à *Pertharite*[4]. C'est que dans ces ruines on trouve des trésors cachés. Qui croirait, par exemple, que le germe de Pyrrhus et d'Andromaque est dans *Pertharite;* qui croirait que Racine en ait pris les sentiments, les vers même? Rien n'est pourtant plus vrai, rien n'est plus palpable. Un Grimoald, dans Corneille, menace une

1. *Foris clausus*, enfermé au dehors.

2. Il paraît que ces expressions étaient condamnées du temps de Voltaire; elles sont aujourd'hui d'un usage très correct.

3. Nos pères n'y voyaient pas malice, et le mot qui choque Voltaire était couramment employé par eux comme synonyme de *fond*.

4. Une des plus pauvres tragédies de Corneille, qui fit une chute lamentable (1653).

Rodelinde de faire périr son fils au berceau, si elle ne l'épouse.

Son sort est en vos mains : aimer ou dédaigner
Le va faire périr, ou le faire régner.

Pyrrhus dit précisément, dans la même situation,

Je vous le dis, il faut ou périr ou régner.

Grimoald, dans Corneille, veut punir

. . . . . sur ce fils innocent
La dureté d'un cœur si peu reconnaissant.

Pyrrhus dit, dans Racine :

Le fils me répondra des mépris de la mère.

Rodelinde dit à Grimoald :

Comte, penses-y bien, et, pour m'avoir aimée,
N'imprime point de tache à tant de renommée;
Ne crois que ta vertu, laisse-la seule agir,
De peur qu'un tel effort ne te donne à rougir.
On publierait de toi que le cœur d'une femme,
Plus que ta propre gloire, aurait touché ton âme;
On dirait qu'un héros si grand, si renommé,
Ne serait qu'un tyran, s'il n'avait point aimé.

Andromaque dit à Pyrrhus :

Seigneur, que faites-vous, et que dira la Grèce?
Faut-il qu'un si grand cœur montre tant de faiblesse,
Et qu'un dessein si beau, si grand, si généreux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux?
. . . . . .
Non, non, d'un ennemi respecter la misère,
Sauver des malheureux, rendre un fils à sa mère,
De cent peuples pour lui combattre la rigueur
Sans lui faire payer son salut de mon cœur,
Malgré moi, s'il le faut, lui donner une asile;
Seigneur, voilà des soins dignes du fils d'Achille.

L'imitation est visible ; la ressemblance est entière. Il y

a bien plus, et je vais vous étonner : tout le fond des scènes d'Oreste et d'Hermione est pris d'un Garibalde et d'une Éduige, personnages inconnus de cette pièce inconnue. Quand il n'y aurait que ces noms barbares, ils eussent suffi pour faire tomber *Pertharite ;* et c'est à quoi Boileau fait allusion quand il dit :

Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

Mais Garibalde, tout Garibalde qu'il est, ne laisse pas de jouer avec son Éduige absolument le même rôle qu'Oreste avec Hermione. Éduige aime encore Grimoald, comme Hermione aime Pyrrhus : elle veut que Garibalde la venge d'un traître qui la quitte pour Rodelinde. Hermione veut qu'Oreste la venge de Pyrrhus, qui la quitte pour Andromaque.

ÉDUIGE.

Pour gagner mon amour il faut servir ma haine.

HERMIONE.

Vengez-moi, je crois tout.

GARIBALDE.

Le pourrez-vous, madame, et savez-vous vos forces?
Savez-vous de l'amour quelles sont les amorces?
Savez-vous ce qu'il peut, et qu'un visage aimé
Est toujours trop aimable à ce qu'il a charmé?
Non, vous vous abusez, votre cœur vous abuse, etc.

ORESTE.

Et vous le haïssez! Avouez-le, madame,
L'amour n'est pas un feu qu'on renferme en une âme :
Tout nous trahit, la voix, le silence, les yeux ;
Et les feux mal couverts n'en éclatent que mieux.

Ces idées que le génie de Corneille avait jetées au hasard, sans en profiter, le goût de Racine les a recueillies et les a mises en œuvre : il a tiré de l'or, en cette occasion, *de stercore Ennii* [1].

1. Le mot est de Virgile.

Corneille ne consultait personne, et Racine consultait Boileau ; ainsi l'un tomba toujours depuis *Héraclius*[1], et l'autre s'éleva continuellement.

On croit assez communément que Racine amollit et avilit même le théâtre par ces déclarations d'amour, qui ne sont que trop en possession de notre scène. Mais la vérité me force d'avouer que Corneille en usait ainsi avant lui, et que Rotrou n'y manquait pas avant Corneille.

Il n'y a aucune de leurs pièces qui ne soit fondée en partie sur cette passion ; la seule différence est qu'ils ne l'ont jamais bien traitée, qu'ils n'ont jamais parlé au cœur, qu'ils n'ont jamais attendri : l'amour n'a été touchant que dans les scènes du *Cid* imitées de Guillain de Castro[2] ; et Corneille a mis de l'amour jusque dans le sujet terrible d'*Œdipe*.

Vous savez que j'osai traiter ce sujet il y a quarante-sept ans. J'ai encore la lettre de M. Dacier, à qui je montrai le troisième acte, imité de Sophocle. Il m'exhorte, dans cette lettre de 1714, à introduire les chœurs, et à ne point parler d'amour dans un sujet où cette passion est si impertinente. Je suivis son conseil, je lus l'esquisse de la pièce aux comédiens. Ils me forcèrent à retrancher une partie des chœurs, et à mettre au moins quelque souvenir d'amour dans Philoctète, afin, disaient-ils, qu'on pardonnât l'insipidité de Jocaste et d'Œdipe en faveur des sentiments de Philoctète[3].

Le peu de chœurs même que je laissai ne furent point exécutés. Tel était le détestable goût de ce temps-là. On représenta quelque temps après *Athalie*, ce chef-d'œuvre

1. En 1647.

2. Guilhen de Castro, écrivain dramatique espagnol, né en 1569, mort en 1631 : sa *Jeunesse du Cid* est l'original d'où Corneille a tiré sa pièce.

3. Voy. la même anecdote racontée dans la lettre 14.

du théâtre. La nation dut apprendre que la scène pouvait se passer d'un genre[1] qui dégénère quelquefois en idylle et en églogue. Mais comme *Athalie* était soutenue par le pathétique de la religion, on s'imagina qu'il fallait toujours de l'amour dans les sujets profanes.

Enfin, *Mérope*, et en dernier lieu *Oreste*, ont ouvert les yeux du public. Je suis persuadé que l'auteur d'*Électre*[2] pense comme moi, et que jamais il n'eût mis deux intrigues d'amour dans le plus sublime et le plus effrayant sujet de l'antiquité, s'il n'y avait été forcé par la malheureuse habitude qu'on s'était faite de tout défigurer par ces intrigues puériles, étrangères au sujet : on en sentait le ridicule, et on l'exigeait des autres.

Les étrangers se moquaient de nous; mais nous n'en savions rien. Nous pensions qu'une femme ne pouvait paraître sur la scène sans dire *j'aime* en cent façons, et en vers chargés d'épithètes et de chevilles. On n'entendait que *ma flamme*, et *mon âme; mes feux*, et *mes vœux; mon cœur*, et *mon vainqueur*. Je reviens à Corneille, qui s'est élevé au-dessus de ces petitesses dans ses belles scènes des *Horaces*, de *Cinna*, de *Pompée*, etc. Je reviens à vous dire que toutes ses pièces pourront fournir quelques anecdotes et quelques réflexions intéressantes.

Ne vous effrayez pas si tous ces commentaires produisent autant de volumes que votre Cicéron. Engagez l'Académie à me continuer ses bontés, ses leçons, et surtout donnez-lui l'exemple. Les libraires de Genève qui entreprennent cette édition, avec le consentement de la compagnie, disent que jamais livre n'aura été donné à si bas prix. Il faut que cela soit ainsi, afin que ceux dont la fortune n'égale pas le goût et les lumières puis-

1. La tragédie amoureuse.
2. *Mérope* est de 1744, *Oreste* de 1750; voy. sur l'*Électre* de Crébillon, p. 169, note 2.

sent jouir commodément de ce petit avantage. On compte même le présenter aux gens de lettres qui ne seraient pas en état de l'acquérir. C'est d'ordinaire aux grands seigneurs, aux hommes puissants et riches qu'on donne son ouvrage : on doit faire précisément le contraire; c'est à eux de le payer noblement, et c'est aussi le parti que prennent, dans cette entreprise, les premiers de la nation, et ceux qui ont des places considérables; ils se sont fait un honneur de rendre ce qu'on doit au grand Corneille près de cent ans après sa mort, et dans les temps les plus difficiles.

Je crois même qu'il n'y a point d'exemple, dans l'histoire de notre littérature, de ce qui vient d'arriver. Figurez-vous que deux personnes que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, à qui je n'avais même jamais écrit, et que je n'avais point fait solliciter, ont seules commencé cette entreprise, avec un zèle sans lequel elle n'aurait jamais réussi.

L'une est Mme la duchesse de Grammont[1], qui l'a protégée, l'a recommandée, a fait souscrire un nombre considérable d'étrangers, et qui enfin, n'écoutant que sa générosité et sa grandeur d'âme, a fait pour Mlle Corneille tout ce qu'elle aurait fait, si cette jeune héritière d'un si beau nom avait eu le bonheur d'être connue d'elle.

Je vous avoue, mon cher confrère, que les pièces du grand Corneille ne m'ont pas plus touché que cet événement. Notre autre bienfaiteur (le croiriez-vous?) est le banquier de la cour, M. de La Borde, qui, sans me connaître, sans m'en prévenir, a procuré plus de cent souscriptions; et c'est une chose que nous n'avons apprise ici que quand elle a été faite.

1. Sœur de M. de Choiseul.

Pendant qu'on favorisait ainsi notre entreprise avec tant de générosité sans que je le susse, je prenais la liberté de faire supplier le roi[1], notre protecteur, de permettre que son nom fût à la tête de nos souscripteurs. Je proposais qu'il voulût bien nous encourager pour la valeur de cinquante exemplaires, il en prenait deux cents. J'en demandais une douzaine à Son Altesse Royale monseigneur l'infant duc de Parme[2], il a souscrit pour trente. Nos princes du sang ont presque tous souscrit. M. le duc de Choiseul s'est fait inscrire pour vingt. Mme la marquise de Pompadour, à qui je n'en avais pas même écrit, en a pris cinquante.

Monsieur son frère[3], douze.

Parmi nos académiciens, M. le comte de Clermont[4], M. le cardinal de Bernis, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Nivernais[5], se sont signalés les premiers.

Non seulement M. Watelet[6] prend cinq exemplaires, mais il a la bonté de dessiner et de graver le frontispice. Il nous aide de ses talents et de son argent.

Enfin, que direz-vous quand je vous apprendrai que M. Bouret[7], qui me connaît à peine, a souscrit pour vingt-quatre exemplaires?

Tout cela s'est fait avant qu'il y eût la moindre annonce imprimée, avant qu'on sût de quel prix serait le livre.

1. Voy. la lettre précédente.

2. L'élève de l'abbé de Condillac; voy. p. 212, note 1.

3. M. de Marigny.

4. Petit-fils du grand Condé, né en 1709, mort en 1770; prince très médiocre dans la guerre, qui se laissa vaincre à Crevelt par le duc de Brunswick (1758). Il était de l'Académie depuis 1754; il fut le seul membre de la compagnie qui revendiqua la préséance sur ses confrères, en raison de sa naissance.

5. Voy. p. 257, note 2.

6. Né en 1718, mort en 1786; receveur des finances à Paris, il était en même temps amateur éclairé des beaux-arts; son poème de l'*Art de peindre* (1760) lui valut l'entrée de l'Académie. Watelet savait aussi dessiner et graver.

7. Financier qui se piquait de favoriser les lettres.

La compagnie des fermes générales a souscrit pour soixante.

Plusieurs autres compagnies ont suivi cet exemple.

Cette noble émulation devient générale. A peine le premier bruit de cette édition projetée s'est répandu en Allemagne, que Mgr l'électeur palatin, Mme la duchesse de Saxe-Gotha, se sont empressés de la favoriser[1].

A Londres, nous avons eu milord Chesterfield, milord Littleton, M. Fox le secrétaire d'État, M. le duc de Gordon, M. Crawford, et plusieurs autres.

Vous voyez, mon cher confrère, que tandis que la politique divise les nations, et que le fanatisme divise les citoyens, les belles-lettres les réunissent. Quel plus bel éloge des arts, et quel éloge plus vrai! Autant on a de mépris pour des misérables qui déshonorent la littérature par leurs infamies périodiques, et pour d'autres misérables qui la persécutent, autant on a de respect pour Corneille dans toute l'Europe.

Les libraires de Genève qui entreprennent cette édition entrent généreusement dans toutes nos vues; ils sont d'une famille qui depuis longtemps est dans les conseils; l'un d'eux en est membre. Ils pensent comme on doit penser; nul intérêt, tout pour l'honneur.

Ils ne recevront d'argent de personne avant d'avoir donné le premier volume. Ils livreront pour deux louis d'or douze ou treize tomes in-octavo avec trente-trois belles estampes. Il y a certainement beaucoup de perte. Ce n'est donc point par vanité que j'ai osé souscrire pour cent exemplaires, c'était une nécessité absolue; et sans les bienfaits du roi, sans les générosités qui viennent à notre secours, l'entreprise était au rang de tant de projets approuvés et évanouis.

1. Voltaire était avec eux en relations suivies.
2. Les frères Cramer.

Je vous demande pardon d'une si longue lettre : vous savez que les commentateurs ne finissent point, et souvent ne disent que ce qui est inutile.

Si vous voulez que je dise de bonnes choses, écrivez-moi, etc.

VOLTAIRE.

---

112. — A. M. DUCLOS

31 auguste (1761).

J'ai reçu, monsieur, l'épître dédicatoire, la préface sur le *Cid*, et les remarques sur les *Horaces*[1]. Je crois que l'Académie rend un très grand service à la littérature et à la nation, en daignant examiner un ouvrage qui a pour but l'honneur de la France et de Corneille. Voilà la véritable sanction que je demande; elle consiste à m'instruire. Il faut toujours avoir raison; et un particulier ne peut jamais s'en flatter. Je trouve toutes les notes sur mes observations très judicieuses. Il n'en coûte qu'un mot dans vos assemblées; et, sur ce mot, je me corrige sans difficulté et sans peine[2] : c'est la seule façon de venir à bout de mon entreprise. Je remercie infiniment la compagnie, et je la conjure de continuer. Je lui envoie des choses un peu indigestes; mais, sur ses avis, tout sera arrangé, soigné pour le fond et pour la forme; et je ne ferai rien annoncer au public que quand j'aurai soumis au jugement de l'Académie les observations sur les principales pièces de Corneille. Plus cet ouvrage est attendu de tous gens de lettres de l'Europe, plus je crois devoir me conduire avec précaution. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois

1. Avec les notes de l'Académie.
2. Il était beaucoup moins docile qu'il ne le dit, et, très poliment, gardait toujours son avis.

être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût. Rien n'est plus capable de fixer notre langue, qui se parle à la vérité dans l'Europe, mais qui s'y corrompt. Le nom de Corneille et les bontés de l'Académie opéreront ce que je désire.

Quant aux honneurs qu'on rendait à ce grand homme, je sais bien qu'on battait des mains quelquefois quand il reparaissait après une absence : mais on en a fait autant à Mlle Camargo[1]. Je peux vous assurer que jamais il n'eut la considération qu'il devait avoir. J'ai vu, dans mon enfance, beaucoup de vieillards qui avaient vécu avec lui : mon père, dans sa jeunesse, avait fréquenté tous les gens de lettres de ce temps; plusieurs venaient encore chez lui[2]. Le bonhomme Marcassus[3], fils de l'auteur de l'*Histoire grecque*, avait été l'ami de Corneille. Il mourut chez mon père, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je me souviens de tout ce qu'il nous contait, comme si je l'avais entendu d'hier. Soyez sûr que Corneille fut négligé de tout le monde, dans les dernières vingt années de sa vie. Il me semble que j'entends encore ces bons vieillards Marcassus, Réminiac, Tauvières, Régnier, gens aujourd'hui très inconnus, en parler avec indignation. Eh ! ne reconnaissez vous pas là, messieurs, la nature humaine? le contraire serait un prodige.

C'est une raison de plus pour vous intéresser au monument que j'élève à sa gloire. Présentez, je vous prie, monsieur, mes remerciements et mes respects à la compagnie, etc.

1. Célèbre danseuse qui avait quitté la scène en 1751.
2. Par exemple, l'abbé de Châteauneuf, l'abbé Gédoyn, Boileau.
3. Avocat et poète dramatique, intime ami du père de Voltaire,

113 — A M. FYOT DE LA MARCHE

Ferney, 8 octobre (1761).

Mon cher oracle de Thémis et des Muses, votre lettre du 27 septembre m'a fait un plaisir presque aussi vif que votre apparition à Ferney ou à Voltaire[1]. Oui, sans doute, j'irai à la Marche, je verrai votre labyrinthe, et je voudrais ne pouvoir trouver de fil pour en sortir[2].

Comptez que c'est un bienfait essentiel de permettre que votre graveur[3] travaille pour notre Corneille. Il n'y a point d'artiste à Genève dans ce genre-là. On est obligé de dépendre des graveurs de Paris, qui sont surchargés d'ouvrage. Je mourrais de vieillesse et de dépit avant qu'ils eussent fini. Permettez donc que votre protégé nous aide de dix estampes, et surtout ne l'empêchez pas de recevoir des Cramer[4] un petit honoraire. C'est une affaire d'environ cinquante louis : il n'est pas possible d'en user autrement, je vous conjure de le souffrir.

Je renvoie, comme vous l'ordonnez, tous ses dessins, dont je suis très content, avec un petit mot de remerciement et d'instruction pour lui.

Je vous avoue que, dans ces ornements, je demande célérité plutôt que perfection; je n'ai jamais trop aimé les estampes dans les livres; que m'importe une taille-douce quand je lis le second livre de Virgile, et quel burin ajoutera quelque chose à la description de la ruine de Troie Mais les souscripteurs aiment ces pompons, et il faut les contenter.

1. Réminiscence de cette facétie de Marot :

Car depuis peu j'ai basti à Clément
Et à Marot, qui est un peu plus loing

2. Allusion à la légende du fil d'Ariane.

3. Le nommé de Vosge.

4. Voy p. 275, note 4.

Je plains notre jeune homme s'il est obligé de lire les pièces dont il gravera le sujet. *Cinna* et les belles scènes du *Cid*, de *Pompée*, d'*Horace* et de *Polyeucte* sont au-dessus de toute gravure, et les autres pièces n'en méritent pas. Les premiers sujets sont déjà distribués. Il est triste, j'en conviens, de travailler sur *Agésilas* et sur *Attila;* mais je vous en aurai plus d'obligation, et je regarderai votre condescendance comme une de vos plus grandes bontés.

J'aurais voulu vous montrer quelques-uns de mes commentaires. L'entreprise est épineuse; il faut avoir raison sur trente-deux pièces. Je consulte l'Académie, mais cela ne me suffit pas; je suis le contraire des commentateurs, je me défie toujours de mes jugements. Qu'il me serait agréable de relire Corneille dans votre beau château, avec vous et quelque adepte! Le commentaire serait le résultat de nos conférences. Mille tendres respects. V.

---

114. — AU MÊME

A Ferney, 25 mars (1762).

Il y a longtemps que je n'ai eu l'honneur d'écrire à celui qui sera toujours mon premier président[1]. J'ai bien des choses à lui dire. Premièrement, son parlement m'afflige[2]. Le roi se soucie fort peu qu'on juge ou non les procès auxquels je m'intéresse; mais moi je m'en soucie[3]. Voilà une plaisante vengeance d'écolier de dire : Je ne ferai pas mon thème parce que je suis mécontent de mon régent. C'est pour cela au contraire qu'il faut bien faire son thème.

1. Il avait résigné sa charge à son fils en 1758.

2 Le parlement de Dijon venait de suspendre ses audiences, afin de contraindre le roi à lui faire justice des outrages qu'il avait essuyés d'un certain Varennes.

3 Voy. p. 276, note 5

J'apprends que vous faites tous vos efforts pour parvenir à une conciliation. Qui peut y réussir mieux que vous? Vous serez le bienfaiteur de votre compagnie, c'est un rôle que vous êtes accoutumé à jouer.

Je vous demande pardon de donner des fêtes[1] quand la province souffre, mais il est bon d'égayer les affligés. Il y en a de plus d'une sorte : il vient de se passer au parlement de Toulouse une scène qui fait dresser les cheveux à la tête ; on l'ignore peut-être à Paris ; mais si on en est informé, je défie Paris, tout frivole, tout opéra-comique[2] qu'il est, de n'être pas pénétré d'horreur. Il n'est pas vraisemblable que vous n'ayez appris qu'un vieux huguenot de Toulouse, nommé Calas, père de cinq enfants[3], ayant averti la justice que son fils aîné, garçon très mélancolique, s'était pendu, a été accusé de l'avoir pendu lui-même en haine du papisme, pour lequel ce malheureux avait, dit-on, quelque penchant secret. Enfin le père a été roué, et le pendu, tout huguenot qu'il était, a été regardé comme un martyre, et le parlement a assisté pieds nus à des processions en l'honneur du nouveau saint[4]. Trois juges ont protesté contre l'arrêt ; le père a pris Dieu à témoin de son innocence en expirant, a cité ses juges au jugement de Dieu, et pleuré son fils sur la roue. Il y a deux de ses enfants dans mon voisinage qui remplissent le pays de leurs cris ; j'en suis hors de moi : je m'y intéresse comme homme, un peu même comme philosophe[5].

1. Des représentations dramatiques.

2. Ce genre était alors dans sa nouveauté.

3. Plus exactement quatre fils et deux filles.

4. Le suicide de Marc-Antoine Calas, le fils aîné, est du 13 octobre 1761 ; l'arrêt du parlement est du 9 mars 1762 ; l'exécution eut lieu le lendemain 10 mars.

5. Pierre et Donat, le second et le quatrième fils de Calas, se réfugièrent successivement à Genève ; Donat y était déjà, Pierre le rejoignit en juillet.

Je veux savoir de quel côté est l'horreur du fanatisme. L'intendant de Languedoc est à Paris ; je vous conjure de lui parler ou de lui faire parler : il est au fait de cette aventure épouvantable. Ayez la bonté, je vous en supplie, de me faire savoir ce que j'en dois penser. Voilà un abominable siècle : des Calas, des Malagrida[1], des Damiens[2], la perte de toutes nos colonies, des billets de confession[3] et de l'opéra-comique.

Mon cher et respectable ami, ayez pitié de ma juste curiosité. Je soupçonne que c'est vous qui m'avez écrit il y a environ deux mois ; mais les écritures quelquefois ressemblent à d'autres. Quand vous aurez la bonté de m'écrire, mettez un M au bas de la lettre, cela avertit. Je devrais vous reconnaître à votre style et à vos bontés ; mais mettez un M, car quand je vous renouvelle mon tendre et respectueux attachement, je mets un V.

---

115. — AU SIEUR FEZ, LIBRAIRE D'AVIGNON

Aux Délices, 17 mai (1762).

Vous me proposez, par votre lettre datée d'Avignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits historiques et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale[4]. Je suis obligé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs ; et comme en qualité d'auteur

1. Voy. p. 242, note 1.

2. Ce misérable avait blessé Louis XV d'un coup de canif : il fut écartelé (1757). On ne sait s'il jouissait de sa raison ; il passait pour être l'instrument du parti janséniste persécuté.

3. Voy. p. 205, note 2.

4. De 1309 à 1791 les papes possédèrent Avignon.

je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour douze mille livres. Il est donc clair que je vous ferais tort de neuf mille francs si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique;* c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que *l'ouvrage est désiré universellement.*

M. le général Laudon[1], et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, deux livres pièce, ci . . . . . 60 000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément *le Dogmatique*, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci 60 000

Vous devez aussi compter beaucoup sur Mgr le prince Ferdinand[2]; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci. 40 000

A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y enverrez au moins cent mille exemplaires, qui, à quarante sous la pièce, font 200 000

1. Né en 1716 en Livonie, mort en 1790. Entré au service de l'Autriche en 1740, il se distingua dans les deux guerres de Sept Ans : il battit notamment Frédéric à Cunersdorf (1759) et à Landshut (1760).

2. Ferdinand de Brunswick, général de Frédéric II; voy. page 234, note 1.

Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson[1], qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci.	200 000
Quant aux moines et aux théologiens, que *le Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de	600 000
Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du *Dogmatique* parmi les séculiers, pose.	200 000
Somme totale	1 360 000 liv.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de trois mille livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à M. l'inquisiteur de la foi[2], ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation une fois donnée ne doit point être vaine; il faut que les fidèles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme[3] qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je

1. Chef suprême de la flotte anglaise, né en 1697, mort cette année-là même (1762).

2. L'Inquisition existait encore en Espagne et dans les États pontificaux, dont Avignon relevait.

3. C'était le P. Nonnotte, jésuite.

vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

---

116. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

11 juin (1762)

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de Choiseul[1]. La veuve Calas[2] est à Paris dans le dessein de demander justice; l'oserait-elle si son mari eût été coupable? Elle est de l'ancienne maison de Montesquieu, par sa mère (ces Montesquieu sont de Languedoc); elle a des sentiments dignes de sa naissance, et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer à la vie, et se pendre de désespoir; son mari, accusé d'avoir étranglé son fils, condamné à la roue, et attestant Dieu de son innocence en expirant; un second fils[3], accusé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit par une autre porte dans un couvent; ses deux filles enlevées[4]; elle-même enfin interrogée sur la sellette, accusée d'avoir tué son fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de sa dot[5]. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est

1. Le comte de Choiseul, devenu cette année même duc de Praslin, né en 1719, mort en 1785, était le cousin du duc de Choiseul, premier ministre, et l'ami tout particulier de M. d'Argental. Il avait succédé à son cousin comme ambassadeur à Vienne (1758), puis comme ministre des affaires étrangères (1761); il rendit surtout de grands services comme ministre de la marine, de 1766 à 1770.

2. Voy. la lettre 114.

3. Pierre Calas. Voy. p. 291, note 5.

4. On les avait enfermées, pour préparer leur conversion au catholicisme, l'une au couvent de Notre-Dame, à Toulouse, l'autre au couvent de la Visitation.

5. Sa dot était sous séquestre.

aussi innocente qu'infortunée[1]. Enfin, si malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les serments qu'on m'a faits, cette femme avait quelque chose à se reprocher, qu'on la punisse; mais si c'est, comme je le crois, la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde, au nom du genre humain, protégez-la. Que M. le comte de Choiseul daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passeport pour être admise chez vous; ce papier contient ces mots : « La personne en question vient se présenter chez M. d'Argental, conseiller d'honneur du parlement, envoyé de Parme, rue de la Sourdière. »

Mes anges, cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

---

117. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT[2]

Aux Délices, ce 11 juin (1762).

Je vous adresse, monsieur, la plus infortunée de toutes les femmes, qui demande la chose du monde la plus juste[3]. Mandez-moi, je vous prie, sur-le-champ, quelles mesures on peut prendre; je me chargerai de la reconnaissance : je suis trop heureux de l'exercer envers un talent aussi beau qu'est le vôtre. Ce procès, d'ailleurs si étrange et si capital, peut vous faire un honneur infini; et l'honneur, dans votre

1. Voltaire, qui se défiait autant des passions religieuses chez les réformés que chez les catholiques, avait d'abord cru à la culpabilité de Calas; il se laissa détromper par les amis que cette malheureuse famille comptait à Genève, le négociant Debrus, entre autres, et le banquier Cathala.

2. Avocat du barreau de Paris, né en 1732, mort en 1786. Le *Mémoire* qu'il écrivit pour la veuve Calas, et que contresignèrent quinze de ses confrères, rendit sa réputation européenne.

3. Mme Calas, inspirée par Voltaire, réclamait l'annulation par le conseil du roi de l'arrêt prononcé par le parlement de Toulouse, et le châtiment des juges; elle obtint satisfaction sur le premier point seulement.

noble profession, amène tôt ou tard la fortune. Cette affaire, à laquelle je prends le plus vif intérêt, est si extraordinaire, qu'il faudra aussi des moyens extraordinaires. Soyez sûr que le parlement de Toulouse ne donnera point des armes contre lui; il a défendu que l'on communiquât les pièces à personne, et même l'extrait de l'arrêt[1]. Il n'y a qu'une grande protection qui puisse obtenir de M. le chancelier[2] ou du roi un ordre d'envoyer copie des registres. Nous cherchons cette protection : le cri du public, ému et attendri, devrait l'obtenir. Il est de l'intérêt de l'État qu'on découvre de quel côté est le plus horrible fanatisme. Je ne doute pas que cette entreprise ne vous paraisse très importante; je vous supplie d'en parler aux magistrats et aux jurisconsultes de votre connaissance, et de faire en sorte qu'on parle à M. le chancelier. Tâchons d'exciter sa compassion et sa justice, après quoi vous aurez la gloire d'avoir été le vengeur de l'innocence, et d'avoir appris aux juges à ne pas se jouer impunément du sang des hommes. Les cruels! ils ont oublié qu'ils étaient hommes. Ah! les barbares!

Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

---

118. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Aux Délices, 7 juillet (1762).

Mes divins anges, nous ne demandons autre chose au conseil, sinon que, sur le simple exposé des jugements con-

1. Un arrêt du grand Conseil l'y contraignit; il en coûta quinze cents livres à la requérante; l'extrait ne fut délivré qu'au bout de six mois.

2. C'était alors M. de Lamoignon, petit-fils du premier président au parlement de Paris si célèbre au dix-septième siècle par son goût pour les lettres, et père de M. de Malesherbes. Il occupa ce poste de 1750 à 1768.

tradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans, ait pendu un jeune homme de vingt-quatre ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de Calas[1], qui est chez moi, envoie sa requête à M. Mariette, avocat au conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle sera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au conseil du roi.

Mais le fils, qui est en sûreté, remplira l'Europe de ses cris, et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la veuve Calas puisse tirer les pièces de l'antre du greffe de Toulouse, puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute.

Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas il est toujours très important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de Courteilles[2], uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

1. Donat Calas.
2. M. de Courteilles, conseiller d'État, était gendre de M. Fyot de La Marche.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à M. et à Mme de Courteilles, à M. et à Mme d'Argental. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

---

119. — A M. LE CONSEILLER LE BAULT[1]

Aux Délices, 8 septembre 1762.

Monsieur, on dit que votre parlement va reprendre ses séances[2]; je vous prie d'agréer mes très sincères compliments; la paix va enfin être partout, et tout le monde en avait besoin; pour moi, je suis en guerre avec les dix tonneaux dont je comptais boire ma part à votre santé. Le tempérament de votre vin est trop différent du mien; vous savez que je suis trop maigre, et il s'est mis à être trop gras, il file. Je vous demande conseil. Vous devez, monsieur, être le Tronchin du vin[3]; dites-moi, je vous prie, s'il y a du remède, et quel remède vous apportez en pareil cas.

Je suis plus malade encore que mon vin, et c'est ce qui fait, monsieur, que je n'ai pas l'honneur de vous écrire de ma main; je renonce à engraisser, mais si vous pouvez dégraisser mes dix tonneaux, je vous aurai une extrême obligation.

1. Ce magistrat du parlement de Dijon était un ami du premier président Fyot de La Marche. Mme Le Bault possédait des vignes en Bourgogne, notamment le fameux terroir de Corton, et c'est auprès d'elle que Voltaire s'approvisionnait généralement de vin.

2. Il ne les reprit qu'au début de l'année suivante. — Voy. p. 290, note 2.

3. Allusion au célèbre docteur Tronchin, de Genève, qui soignait Voltaire.

Je comptais avoir l'honneur de vous voir cet automne, et d'aller à la Marche; il faudra que je me borne à vous renouveler de loin le respect et l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Oserai-je prendre la liberté de présenter mes respects à monsieur le premier président et à monsieur le procureur général[1]?

VOLTAIRE.

---

120. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

17 janvier (1763).

Voyez, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de Praslin[2]. Les laquais des Français et des Anglais, ou bien des Anglais et des Français, qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix[3]. Les maîtres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures[4] : on a fait venir des gelinottes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaules, et *vivent MM. le duc de Praslin et de Bedford*[5]! dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées[6] de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que Calvin défendait le bal expressément; qu'ils savaient mieux l'Écriture que M. le duc de Praslin; que d'ailleurs pendant la guerre ils

1. M. Fyot de La Marche fils et M. de Quintin.

2. Voy. p. 295, note 1.

3. Les préliminaires du traité de Paris, conclusion de la guerre de Sept Ans, qui ne fut signé que le 10 février.

4. Se disait alors de toutes les friandises vendues par les confiseurs, fruits confits, petits fours, etc.

5. Plénipotentiaires de France et d'Angleterre.

6. Les prédicants.

vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande : en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage : vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie[1] sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide, et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de Mlle d'Épinay[2], par lequel je lui lègue les rôles d'Acanthe et de Nanine. Si elle veut encore celui de Lise, dans l'*Enfant prodigue*, je le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les testaments antérieurs[3].

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis*[4]? On dit que la pièce est de Collé. Si cela est, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit l'être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de Quinault, qui mit à la mode ce monstre si opposé à son caractère[5].

Dieu vous ait, mes bons anges, en sa sainte et digne garde! Respect et tendresse.

1. C'est-à-dire une fête joyeuse, sans mauvaise acception.

2. Cette comédienne, appelée de son vrai nom Mlle Pinet, était alors âgée d'une vingtaine d'années; elle épousa en 1769 l'acteur Molé, et mourut en 1782. — Le rôle d'Acanthe est dans *le Droit du Seigneur* ou l'*Écueil du sage*, comédie représentée le 18 janvier 1762.

3. C'est la formule de style dans les testaments.

4. Il s'agit de *Dupuis et Desronais*, comédie en vers libres de Collé, jouée le 17 janvier.

5. Voy. p. 89, note 2. — Cette comédie sans le « mot pour rire », c'est celle de La Chaussée et de Marivaux.

121. — A M. DE CHENEVIÈRES[1]

Janvier (1765).

Je vous donne avis, mon cher ami, que je marie Mlle Corneille : je deviens aveugle[2]; mais ce ne sera pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage, dont les terres touchent les miennes ; il a environ huit mille livres de rente; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi; leur bonheur fera le mien : je finis ma vie en vrai patriarche. Que dites-vous de la destinée de Mlle Corneille? ne la trouvez-vous pas singulière? Une nouvelle singularité, c'est que l'on joue *Dupuis* à la Comédie-Française, et que mon gendre s'appelle Dupuits[3]. Je crois que vous et la sœur du pot[4] vous vous intéressez à cette nouvelle. Voilà l'occasion de faire de ces jolis vers dont vous me favorisez quelquefois. Pour moi, je peux faire des mariages[5], mais je ne puis plus faire d'épithalames. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

1. Premier commis au bureau de la guerre, né en 1699, mort en 1779; il a écrit six volumes de *Détails militaires* (1750-1768) et des poésies variées sous ce titre : *Loisirs de M. de C...* (1764). C'était un ami de la famille de Voltaire.

2. Il avait une fluxion sur les yeux.

3. Il avait été successivement question de deux partis pour Mlle Corneille : d'un M. de Vaugrenant, capitaine de cavalerie réformé, que son avidité mal dissimulée avait fait évincer; puis de M. Dupuits de La Chaux, cornette de dragons, âgé de vingt-trois ans, que Mlle Corneille épousa en effet, le 12 février. — Cf. p. 301, note 4.

4. Il s'agit de la duchesse d'Aiguillon, cousine par alliance du duc de Richelieu, que Voltaire appelait la *sœur du pot des philosophes*.

5. Voltaire donna 20 000 livres de dot à sa jeune protégée, plus 1400 livres de rente viagère

122. — A M. DUCLOS

Au château de Ferney, 12 février (1763)

Je croirais, monsieur, manquer à mon devoir, si je ne donnais part à l'Académie du mariage de l'unique héritière du nom de Corneille avec M. Dupuits, jeune gentilhomme plein de mérite, cornette de dragons dans le régiment de M. le duc de Chevreuse[1], gouverneur de Paris. Ses terres touchent aux miennes; rien n'était plus convenable. C'est un établissement avantageux. Mlle Corneille en est en partie redevable à la protection de l'Académie, qui a honoré en elle le nom du grand Corneille, et qui a favorisé les souscriptions de l'édition à laquelle je travaille continuellement, en faveur de sa nièce[2].

Je crois qu'il serait honorable pour la littérature que l'Académie daignât m'autoriser à signer pour elle au contrat de mariage. Le nom de Corneille peut mériter cette distinction. Vous me donneriez permission, monsieur, de mettre le nom du secrétaire perpétuel, de la part de l'Académie[3]; ou bien vous auriez la bonté de m'envoyer les noms de messieurs les académiciens présents, en m'autorisant à honorer le contrat de leurs signatures. Ce dernier parti me paraît d'autant plus convenable que je compte signer pour M. le maréchal de Richelieu, comme doyen de l'Académie. J'attends les ordres de l'Académie, en laissant pour leur exécution une place dans le contrat.

Je vous prie, monsieur, de présenter à nos confrères mon profond respect.

1. Ce duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes dont nous possédons les *Mémoires*, et arrière-petit-fils du duc de Chevreuse, ami et élève de Fénelon, était lieutenant général des armées du roi, et colonel général des dragons.

2. Voy. les lettres 108 et 119.

3. C'est ce qui eut lieu.

123. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN[1]

A Ferney, 13 février (1763).

Je deviens à peu près aveugle, monsieur. Un petit garçon[2], qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui a servi comme s'il était clairvoyant, s'est un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à Votre Excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci ; et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis ; Dieu m'envoie Mlle Corneille[3] ; je la marie à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin ; je me fais deux enfants que la nature ne m'avait point donnés ; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits[4]. Joignez à tout cela la naïveté de Mlle Corneille, à présent Mme Dupuits; naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui d'un succès de l'affaire des Calas : elle a déjà été rapportée au conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste[5]. Ceci

1. Ambassadeur de France à Turin, fils de l'ancien garde des sceaux et ministre des affaires étrangères sous l'administration du cardinal de Fleury. Le marquis de Chauvelin, ami du comte d'Argental, était l'un des confidents habituels de Voltaire en matière de théâtre.

2. Le dieu Cupidon : allusion au mariage de Mlle Corneille avec M. Dupuits.

3. Voy. lettre 102.

4. Un des jésuites expulsés à qui Voltaire donnait l'hospitalité.

5. Il ne s'agissait encore que d'évoquer l'affaire au conseil du roi.

est bien une autre preuve de la destinée. La veuve Calas était mourante auprès de Toulouse[1], elle était bien loin de venir demander justice à Paris[2]. Elle disait : « Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale ». Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite ! Enfin nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage, et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir : et contre qui ? contre un parlement entier ; et dans quel temps ? Repassez, je vous prie, dans votre esprit tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu ; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin, comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe[3], et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais[4] ?

Vous n'aurez rien de moi, monsieur, pour le mois de février ; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux[5].

Je me mets aux pieds de vos deux très aimables Excellences ; Mme Denis et mes deux petits[6], qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentiments aux miens, et notre petit château espère toujours avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

VOLTAIRE *l'aveugle.*

1. Près de Montauban.
2. Voy. lettre 116.
3. L'Autriche, la Russie et la France.
4. Par le traité de Paris, qui venait d'être signé.
5. La tragédie d'*Olympie*.
6. M. et Mme Dupuits.

124. — A M. MOULTOU[1]

Samedi, 12 mars 1763.

C'était un vilain jour pour moi, monsieur, que celui où j'étais à Ferney quand vous me faisiez l'honneur de venir aux Délices.

Mais c'est un bien beau jour, malgré la bise et la neige, que celui où nous apprenons l'arrêt du conseil et la manière dont le roi a daigné se déclarer contre les dévots fanatiques qui voulaient qu'on abandonnât les Calas[2]. Nous devons beaucoup à M. le duc de Choiseul, et surtout à M. le duc de Praslin.

Le règne de l'humanité s'annonce.

Ce qui augmente ma joie et mes espérances, c'est l'attendrissement universel dans la galerie de Versailles[3].

Voilà bien une occasion où la voix du peuple est la voix de Dieu.

Je parie que vous avez pleuré de joie en apprenant cet heureux succès.

Je vous demande pardon de vous avoir fait lire mes esquisses informes[4], mais je crois vous devoir ces pré-

1. Paul Moultou, issu d'une célèbre famille calviniste de Genève, né en 1730, mort en 1787, était sur le point de renoncer, par scrupule de conscience, à la carrière sacerdotale, qu'il avait embrassée en 1754. Ami de J.-J. Rousseau, il avait eu jusqu'alors peu de goût pour Voltaire ; leur communauté de zèle pour la famille Calas les rapprocha.

2. « La veuve Calas et ses deux filles étant venues se jeter aux pieds du roi, un conseil extraordinaire s'est tenu le lundi 7 mars 1763, composé de tous les ministres d'État, de tous les conseillers d'État et de tous les maîtres des requêtes. Ce conseil, admettant la requête en cassation, a ordonné d'une voix unanime que le parlement de Toulouse enverrait incessamment les procédures et les motifs de son arrêt. » (Lettre de Voltaire à M. Jacob Vernes, 14 mars 1763.)

3. Le jour où Mme Calas et ses filles y présentèrent leur requête.

4. Sans doute le *Traité sur la Tolérance*.

mices, comme un tribut que mon cœur et mon esprit payent aux vôtres.

---

125. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS[1]

A Ferney, 29 juillet (1763)

Je me suis imaginé, monseigneur, qu'à la longue je pourrais bien vous ennuyer en vous parlant de la douceur de vivre à la campagne, et de cultiver en paix la philosophie et son jardin[2]. J'ai voulu animer un peu le commerce littéraire dont Votre Éminence veut bien m'honorer : je ne me suis pas borné à faire mes foins; j'ai fait une tragédie[3]. Celle-ci n'a pas été faite en six jours[4]. Il faut avouer que j'y en ai mis douze. Je ne puis travailler que rapidement, quand une fois je suis échauffé. Vous sentez bien qu'il vaut autant esquisser son sujet en vers qu'en prose; cela est moins ennuyeux pour les personnes qu'on prend la liberté de consulter, et on corrige ensuite les mauvais vers qu'on

1. Bernis est né en 1715. Après avoir pris les ordres, il vint à Paris et s'y fit remarquer par l'élégance de ses petits vers, si constamment fleuris que Voltaire surnomma l'auteur *Babet la bouquetière*. Leurs relations furent d'abord toutes littéraires. Bernis, grâce à la protection de Mme de Pompadour, fut élu à vingt-neuf ans membre de l'Académie française, et bientôt après élevé aux plus hauts emplois politiques, dans lesquels il se montra plus sérieux, et même plus capable, qu'on n'aurait pu l'attendre d'un abbé régence et d'un poète galant. Ambassadeur à Venise, cardinal, ministre des affaires étrangères, il fut exilé en 1758 pour avoir soutenu, contrairement à sa protectrice, la nécessité de la paix. Il se retira dans le château de Vic-sur-Aisne, dépendant de son abbaye de Saint-Médard de Soissons; enfin, nommé archevêque d'Albi en 1764, il fut bon prélat, cardinal zélé pour les intérêts de la France, et mourut en 1794 à Rome, où il vivait modestement des libéralités de la cour d'Espagne.

2. C'est le mot de Pangloss qui sert de conclusion à *Candide* : « Il faut cultiver notre jardin ».

3. *Octave et le jeune Pompée*, ou *le Triumvirat*.

4. Il venait de faire en six jours sa tragédie d'*Olympie*.

a faits, et les bons qu'on a faits mal à propos. Daignez donc agréer l'ouvrage que je soumets à vos lumières et que je confie à vos très discrètes bontés, car la chose est un secret. Je n'ai rien à vous dire sur le sujet ; vous connaissez les masques[1], vous savez que Fulvie avait eu du goût pour Octave, du temps de son mariage avec Antoine, et que c'était une femme assez vindicative. Je sais bien que peu de belles dames pleureront à cette tragédie ; elle est plus faite pour ceux qui lisent l'*Histoire romaine* que pour les lecteurs d'élégies. On ne peut pas toujours être tendre ; le genre dramatique a plus d'une ressource. J'étais apparemment dans mon humeur noire quand j'ai fait cette besogne.

Je ne vous demande point pardon d'avoir agrandi la petite île du Reno[2], où les triumvirs s'assemblèrent ; je crois qu'il n'y avait place que pour trois sièges ; mais vous savez que nous autres poètes nous agrandissons et rapetissons selon le besoin. Enfin je souhaite que cette débauche d'esprit vous amuse une heure ; si vous avez la bonté d'en consacrer une autre à me dire mes fautes, je vous serai plus obligé que d'ordinaire les auteurs ne le sont en pareil cas. J'aimerais bien mieux entendre vos sages réflexions que les lire. Je ne vous dis pas combien je regrette de ne pouvoir vous faire ma cour, et présenter mon respect à celui que j'ai vu le plus aimable des hommes.

1. Les personnages, τὰ πρόσωπα.

2. Le Reno est une rivière de Toscane qui se jette près de Ferrare dans la branche méridionale du delta du Pô (Pô di Primaro). C'est dans une petite île de cette rivière qu'eut lieu l'entrevue où fut constitué, en 43 av. J.-C., le second Triumvirat, entre Octave, Antoine et Lépide.

126. — A M. DE LA HARPE[1]

22 décembre (1763).

Après le plaisir, monsieur, que m'a fait votre tragédie, le plus grand que je puisse recevoir est la lettre dont vous m'honorez. Vous êtes dans les bons principes, et votre pièce justifie bien tout ce que vous dites dans votre lettre. Racine, qui fut le premier qui eut du goût, comme Corneille fut le premier qui eut du génie ; l'admirable Racine, non assez admiré, pensait comme vous. La pompe du spectacle n'est une beauté que quand elle fait une partie nécessaire du sujet ; autrement ce n'est qu'une décoration. Les incidents ne sont un mérite que quand ils sont naturels, et les déclamations sont toujours puériles, surtout quand elles sont remplies d'enflure. Vous vous applaudissez de n'avoir pas fait des vers à retenir ; et moi, monsieur, je trouve que vous en avez fait beaucoup de ce genre. Les vers que je retiens le plus aisément sont ceux où la maxime est tournée en sentiment, où le poète cherche moins à paraître qu'à faire paraître son personnage, où l'on ne cherche point à étonner, où la nature parle, où l'on dit ce que l'on doit dire ; voilà les vers que j'aime : jugez si je ne dois pas être très content de votre ouvrage.

Vous me paraissez avoir beaucoup de mérite, attendu que vous avez beaucoup d'ennemis[2]. Autrefois, dès qu'un

1. La Harpe est né en 1739, mort en 1803. C'est le critique devenu si célèbre par son *Cours de littérature*. Il venait de faire représenter, le 7 novembre 1763, la tragédie de *Warwick* ; c'est à cette occasion que commencèrent ses relations avec Voltaire, qui estimait beaucoup son talent.

2. Raisonnement contestable. — La Harpe avait des ennemis surtout à cause de son fâcheux caractère : il passait pour avoir, dès le collège, injurieusement chansonné ses maîtres, dont quelques-uns étaient de plus ses bienfaiteurs. En outre, sa collaboration au *Mercure* et la dureté de ses critiques avaient, dès ses

homme avait fait un bon ouvrage, on allait dire au frère Vadeblé[1] qu'il était janséniste[2]; le frère Vadeblé le disait au P. Le Tellier[3], qui le disait au roi. Aujourd'hui faites une bonne tragédie, et l'on dira que vous êtes athée. C'est un plaisir de voir les pouilles que l'abbé d'Aubignac, prédicateur du roi, prodigue à l'auteur de *Cinna*[4]. Il y a eu de tout temps des Frérons dans la littérature; mais on dit qu'il faut qu'il y ait des chenilles, pour que les rossignols les mangent afin de mieux chanter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

127. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET

A Ferney, 26 décembre (1763)

Mon cher doyen (car M. le maréchal de Richelieu n'est que le doyen des agréments, et vous êtes le doyen de l'Académie[5]), je vous souhaite des années heureuses depuis

débuts, ameuté contre lui les gens de lettres de tous les partis, à l'exception de ceux qui subissaient directement l'influence de Voltaire. Son élection à l'Académie (1776) fut enlevée de haute lutte, mais il fut, à sa réception, l'objet d'une véritable avanie.

1. Nom de convention pour désigner un jésuite quelconque.

2. C'était, sous Louis XIV, l'accusation la plus compromettante. Cf. p. 207, note 4.

3. Jésuite très militant qui succéda au P. de La Chaise, en 1703, comme confesseur de Louis XIV. C'est lui qui détermina le roi à détruire Port-Royal et à solliciter du pape la publication de la Bulle *Unigenitus* contre les jansénistes.

4. L'abbé d'Aubignac, né en 1604, mort en 1676, était un homme de lettres en grande faveur auprès du cardinal de Richelieu. Sa *Pratique du théâtre* (1657) est un commentaire étroit et pédantesque de la *Poétique* d'Aristote. L'abbé d'Aubignac était d'ailleurs instruit, et ne manquait pas de vues originales sur la littérature ancienne.

5. Richelieu était le véritable doyen de l'Académie, de trois ans plus ancien que l'abbé d'Olivet; mais ses titres littéraires ne comptaient pas : ses premiers et brillants succès n'avaient été que d' « agréments » et de galanteries.

1764 jusqu'en 1784[1]. Pour moi, je n'espère que peu de jours. Vous savez qu'il a plu à Dieu de me faire d'une étoffe très faible et très peu durable. Je ne me suis jamais attendu à parvenir jusqu'à soixante-dix ans, dont j'ai l'honneur d'être affublé. Je m'attendais encore moins à passer gaiement ma vie entre le mont Jura et les Alpes, entre la nièce de Corneille et un jésuite qui s'est avisé d'être mon aumônier[2]. Je suis bien aise de vous dire que je mène dans mon petit château la plus jolie vie du monde, et que je n'ai été véritablement heureux que dans cette retraite. Mlle Corneille a été très bien mariée; toute sa famille est chez moi[3]; on y rit du matin au soir. Son oncle est tout commenté et tout imprimé. On criera contre moi, on me trouvera trop critique, et je m'en moque; je n'ai cherché qu'à être utile, et pour l'être, il faut dire la vérité. Quiconque veut critiquer tout est un Zoïle[4]; quiconque admire tout est un sot. J'ai tâché de garder le milieu entre ces deux extrémités, et je m'en rapporterai à vous.

Mme Denis, mon cher doyen, vous fait bien ses compliments; et moi je vous fais mes condoléances : je pense avec chagrin que nous ne nous reverrons plus. Je suis devenu si nécessaire à ma petite colonie, que je ne puis plus la quitter, et probablement vous ne sortirez point de Paris. Soyez-y aussi heureux que la pauvre nature humaine le comporte. Consolez-moi par un peu de souvenir du chagrin d'être loin de vous; c'est la seule peine d'esprit dont je puisse me plaindre. Je ne vous écris pas de ma main, attendu qu'une grosse fluxion me rend aveugle depuis six mois. Me voilà comme Tirésie[5]; mais je n'ai pas su les

1. En 1784, l'abbé aurait eu cent deux ans.

2. Le P. Adam.

3. Légère exagération : il s'agit simplement de Mlle Dupuits, belle-sœur de Mlle Corneille.

4. Voy. p. 155, note 3.

5. Le devin Tirésias, qui était aveugle : voy. l'*Œdipe roi* de Sophocle.

secrets des dieux comme lui, quoique je les aie cherchés longtemps. Adieu, mon cher doyen.

---

128. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

Ferney, 6 janvier (1764).

Je ne m'étonne plus, madame, que vous n'ayez pas reçu la *Jeanne*[1] que je vous avais envoyée par la poste, sous le contreseing d'un des administrateurs[2]. Aucun livre ne peut entrer par la poste en France sans être saisi par des commis, qui se font, depuis quelque temps, une assez jolie bibliothèque, et qui deviendront en tous sens des gens de lettres. On n'ose pas même envoyer des livres à l'adresse des ministres. Enfin, madame, comptez que la poste est infiniment curieuse; et, à moins que M. le président Hénault ne se serve du nom de la reine[3] pour vous faire avoir une *Pucelle*, je ne vois pas comment vous pourrez parvenir à en avoir des pays étrangers.

Je m'amusais à faire des contes de *ma mère l'oie*[4], ne pouvant plus lire du tout. Je ne suis pas précisément comme vous, madame; mais vous souvenez-vous des yeux de l'abbé de Chaulieu, les deux dernières années de sa vie?

1. Le poème de la *Pucelle* : la première édition avouée par l'auteur était de 1762.

2. M. Janel. C'est à lui que Voltaire adressait les livres qu'il craignait de voir saisis; on voit que les commis ne s'intimidaient pas pour si peu. Cf. p. 90, note 5.

3. Dont il était le surintendant. — Le président Hénault et Mme du Deffant étaient liés depuis leur jeunesse d'une amitié qui avait débuté par l'amour.

4. Quelques-uns de ses contes en vers : *Ce qui plaît aux dames*, l'*Éducation d'un prince*, l'*Éducation d'une fille*, les *Trois manières*, *Thélème et Macare*. Les *contes de ma mère l'oie* étaient, au moyen âge, des contes d'enfants: l'origine de cette expression est incertaine.

figurez-vous un état mitoyen entre vous et lui; c'est précisément ma situation.

Je pense avec vous, madame, que quand on veut être aveugle, il faut l'être à Paris; il est ridicule de l'être dans une campagne avec un des plus beaux aspects de l'Europe.

On a besoin absolument, dans cet état, de la consolation de la société. Vous jouissez de cet avantage; la meilleure compagnie se rend chez vous, et vous avez le plaisir de dire votre avis sur toutes les sottises qu'on fait et qu'on imprime.

Je sens bien que cette consolation est médiocre; rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable; on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie; et à la fin, tout ce qu'on peut faire c'est de la supporter. Soutenez ce fardeau, madame, tant que vous pourrez; il n'y a que les grandes souffrances qui le rendent intolérable[1].

On a encore, en vieillissant, un grand plaisir qui n'est pas à négliger, c'est de compter les impertinents et les impertinentes qu'on a vus mourir, les ministres qu'on a vu renvoyer, et la foule de ridicules qui ont passé devant les yeux. Si de cinquante ouvrages nouveaux qui paraissent tous les mois il y en a un de passable, on se le fait lire, et c'est encore un petit amusement. Tout cela n'est pas le ciel ouvert; mais enfin on n'a pas mieux, et c'est un parti[2] forcé.

Pour M. le président Hénault, c'est tout autre chose; il rajeunit, il court le monde, il est gai, et il sera gai jusqu'à quatre-vingts ans, tandis que Moncrif[3] et moi nous sommes

1. Sur la tristesse de Mme du Deffant devenue vieille, voy. p. 64, note 3.

2. Le jeu, la carte *forcée*.

3. Moncrif, né en 1687, mort en 1770, appartenait, comme le président Hénault, à la maison de la reine, où il occupait, depuis 1734, la fonction de lecteur. C'était un homme et un écrivain très frivole, qui faisait diversion à ses chansons et à ses poésies légères par quelques poésies chrétiennes. Il était de l'Académie

probablement fort sérieux. Dieu donne ses grâces comme il lui plaît.

Avez-vous le plaisir de voir quelquefois M. d'Alembert[1]? non seulement il a beaucoup d'esprit, mais il l'a très décidé, et c'est beaucoup; car le monde est plein de gens d'esprit qui ne savent comment ils doivent penser.

Adieu, madame; songez, je vous prie, que vous me devez quelque respect; car si dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, je suis assurément plus que borgne; mais que ce respect ne diminue rien de vos bontés.

Il y a longtemps que je suis privé du bonheur de vous voir et de vous entendre; je mourrai probablement sans cette joie. Tâchons, en attendant, de jouer avec la vie; mais c'est ne jouer qu'à colin-maillard[2].

---

129. — A M. DE CHAMFORT[3]

Janvier (1764).

Je saisis, monsieur, avec vous et avec M. de La Harpe, un moment où le triste état de mes yeux me laisse la

française. Voltaire, quand il habitait Paris, avait eu avec Moncrif des relations très suivies; mais il ne prit jamais au sérieux l'auteur de l'*Essai sur la nécessité et les moyens de plaire*, et de l'*Histoire des Chats*.

1. D'Alembert qui, jeune, avait été avec Formont l'ami préféré de Mme du Deffant, se détachait beaucoup d'elle depuis que la marquise se rangeait parmi les adversaires de la secte encyclopédique. Bientôt la rupture entre eux fut complète, quand Mme du Deffant eut renvoyé de chez elle Mlle de Lespinasse, sa dame de compagnie, amie très intime de d'Alembert, à laquelle elle ne pardonna pas d'avoir tenu secrètement dans sa propre maison un salon rival du sien.

2. Les yeux bandés.

3. Chamfort est un nom de guerre. Il s'appelait de son vrai nom Nicolas. Né en 1742, il venait de présenter au théâtre *la Jeune Indienne*, sa première comédie, représentée le 30 avril 1764. Il se fit ensuite une grande réputation au théâtre et dans la critique, brilla dans le monde comme causeur,

liberté d'écrire. Vous parlez si bien de votre art, que si même je n'avais pas vu tant de vers charmants dans *la Jeune Indienne*, je serais en droit de dire : « Voilà un jeune homme qui écrira comme on faisait il y a cent ans ». La nation n'est sortie de la barbarie que parce qu'il s'est trouvé trois ou quatre personnes à qui la nature avait donné du génie et du goût, qu'elle refusait à tout le reste. Corneille, par deux cents vers admirables répandus dans ses ouvrages ; Racine, par tous les siens ; Boileau, par l'art, inconnu avant lui, de mettre la raison en vers ; un Pascal, un Bossuet, changèrent les Welches[1] en Français ; mais vous paraissez convaincu que les Crébillon et tous ceux qui ont fait des tragédies aussi mal conduites que les siennes, et des vers aussi durs et aussi chargés de solécismes, ont changé les Français en Welches. Notre nation n'a de goût que par accident ; il faut s'attendre qu'un peuple qui ne connut pas d'abord le mérite du *Misanthrope* et d'*Athalie*, et qui applaudit à tant de monstrueuses farces, sera toujours un peuple ignorant et faible, qui a besoin d'être conduit par le petit nombre des hommes éclairés. Un polisson comme Fréron[2] ne laisse pas de contribuer à ramener la barbarie ; il égare le goût des jeunes gens, qui aiment mieux lire pour deux sous ses impertinences que d'acheter chèrement de bons livres, et qui même ne sont pas souvent en état de se former une bibliothèque. Les feuilles volantes sont la peste de la littérature.

devint secrétaire des commandements du prince de Condé, lecteur de Mme Élisabeth, puis adopta les idées de la Révolution ; mais il blâma les excès de la Terreur, fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et se tua pour éviter l'échafaud (1794).

1. Ce nom ancien des Celtes, appliqué spécialement à certaines populations flamandes, est employé par Voltaire comme synonyme de *barbares* et appliqué à ses compatriotes, quand il les accuse de mauvais goût.

2. Voy. p. 247, note 4.

J'attends avec impatience votre *Jeune Indienne;* le sujet est très attendrissant[1]. Vous savez faire des vers touchants; le succès est sûr, personne ne s'y intéressera plus que votre très humble et obéissant serviteur.

---

130. — A M. DAMILAVILLE[2]

14 mars (1764)

Mon cher frère, je reconnais votre cœur au zèle et à la douleur que l'intérêt d'un ami vous inspire. Vous avez l'un et l'autre une belle âme. Mais rassurez-vous; votre ami n'a certainement rien à craindre de la rapsodie dont vous me parlez[3]. Quand même cette satire aurait cours pendant huit jours (ce qui peut bien arriver, grâce à la malignité humaine), la foule de ceux qui sont attaqués dans cette rapsodie ferait cause commune avec M. Diderot, et cette satire ne lui ferait que des amis. Mais, encore une fois, ne craignez rien; on m'écrit que cet ouvrage a révolté tout le monde. L'auteur n'est pas adroit. Quand on veut nuire dans un ouvrage, il faut qu'il soit bon par lui-même, et que le poison soit couvert de fleurs : c'est ici tout le contraire.

1. C'est une jeune Indienne que des circonstances romanesques ont fait aimer d'un jeune Européen, et qui apprend de lui, avec surprise, les préjugés sur lesquels reposent les mœurs des peuples soi-disant civilisés.

2. Né en 1719, mort en 1768, premier commis du Vingtième, à l'administration des finances; ami intime de Diderot et correspondant assidu de Voltaire. Il fit des articles spéciaux pour l'*Encyclopédie*, sans les signer, à cause de ses fonctions : c'était un des hommes les plus passionnés de son parti contre la religion.

3. La *Dunciade*, poème satirique de Palissot, imité de Pope, où Diderot, Marmontel et autres encyclopédistes étaient violemment diffamés.

Il est vrai que l'auteur a des protecteurs[1]; mais les protecteurs veulent être amusés, et ils ne le seront pas. L'ouvrage sera oublié dans quinze jours; et le grand monument qu'érige M. Diderot doit faire à jamais l'honneur de la nation. J'attends l'*Encyclopédie*[2] avec l'impatience d'un homme qui n'a pas longtemps à vivre, et qui veut jouir avant sa mort. Plût à Dieu qu'on eût imprimé cet ouvrage en pays étranger! Quand Saumaise[3] voulut écrire librement, il se retira en Hollande; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France : mais puisque M. Diderot a voulu rester à Paris, il n'a d'autre parti à prendre que celui de s'envelopper dans sa gloire et dans sa vertu.

Il est bien étrange, je vous l'avoue, que la police souffre une telle satire, et qu'on craigne de publier *la Tolérance*[4]. Mais rien ne m'étonne; il faut savoir souffrir, et attendre des temps plus heureux.

On dit que l'abbé de La Tour-du-Pin est à la Bastille pour les affaires des jésuites; c'est un parent de Mlle Corneille, devenue Mme Dupuits. C'est lui qui sollicita si vivement une lettre de cachet pour ravir à Mlle Corneille l'asile que je lui offrais chez moi[5]. Où en serait cette pauvre enfant, si elle n'avait eu pour protecteur que ce mauvais parent? Mon cher frère, les hommes sont bien injustes; mais de toutes les horreurs que je vois, la plus cruelle, à mon gré,

1. Particulièrement MM. de Choiseul.

2. Suspendue depuis 1759.

3. Célèbre érudit français, né en 1588, mort en 1658. Il se réfugia en Hollande pour y professer en liberté le protestantisme. C'était un homme profondément instruit dans toutes les sciences, mais d'une humeur batailleuse à l'excès.

4. *Traité de la Tolérance*, ouvrage de Voltaire, inspiré par l'affaire Calas.

5. Ce doit être l'abbé de La Tour-du-Pin, mort le 26 juin 1765, orateur renommé, qui avait prononcé un *Panégyrique de saint Louis* devant l'Académie française, et qui en 1755 avait prêché l'Avent à la cour. Le degré de sa parenté avec Mlle Corneille nous échappe.

et la plus humiliante, c'est que des gens qui pensent de la même façon sur la philosophie déchirent leurs maîtres ou leurs amis. On est indigné quand on voit Palissot insulter continuellement M. Diderot, qu'il ne connaît pas[1] ; mais je suis bien affligé quand je vois ce malheureux Rousseau outrager la philosophie dans le même temps qu'il arme contre lui la religion[2]. Quelle démence et quelle fureur de vouloir décrier les seuls hommes sur la terre qui pouvaient l'excuser auprès du public, et adoucir l'amertume du triste sort qu'il mérite[3] !

Mon cher frère, que je plains les gens de lettres ! Je serais mort de chagrin, si je n'avais pas fui la France ; je n'ai goûté de bonheur que dans ma retraite. Je vous prie de dire à votre ami combien je l'estime et combien je l'honore. Je lui souhaite des jours tranquilles ; il les aura, puisqu'il ne se compromet point avec les insectes du Parnasse, qui ne savent que bourdonner et piquer. Mon ambition est qu'il soit de l'Académie ; il faut absolument qu'on le propose pour la première place vacante. Tous les gens de lettres seront pour lui, et il sera très aisé de lui concilier les personnes de la cour, qui obtiendront pour lui l'approbation du roi[4]. Je n'ai pas grand crédit assurément, mais j'ai encore quelques amis qui pourront le servir. Notre cher ange, M. d'Argental, ne s'y épargnera pas.

Je vois bien, mon cher ami, qu'il est plus aisé d'avoir

1. Voy. la lettre 98.

2. Dans un écrit intitulé *De l'imitation théâtrale*, J.-J. Rousseau venait de prendre Voltaire à partie. En même temps Rousseau était sous le coup d'un mandement de l'archevêque de Paris contre l'*Émile* ; c'est à ce mandement qu'il riposta par l'éloquente *Lettre à M. de Beaumont*.

3. Le mot est cruel. Si Jean-Jacques mérite ce triste sort, ce n'est que par sa bizarrerie d'humeur. Il était alors exilé de France et de Genève, sa patrie, et vivait à Motiers-Travers, dans la principauté de Neuchâtel, qui dépendait du roi de Prusse.

4. Voltaire a l'illusion tenace. Voy. lettre 99.

des satires contre le prochain que d'avoir le mandement de Christophe[1], et le livre intitulé : *Il est temps de parler*[2].

Je vous embrasse de tout mon cœur....

---

131. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

2 avril (1764).

Il faut que je demande les ordres de mes anges sur une affaire d'État de la plus haute importance. Je sais que la grande règle des conspirateurs est de n'admettre jamais dans leur complot que ceux qui peuvent les servir, et de tuer sans miséricorde tous ceux qui peuvent se douter de la conspiration. Il y a plusieurs mois que je balance sur la manière dont je dois m'y prendre pour assassiner M. de Chauvelin l'ambassadeur[3]. Il prétend, depuis un an, que je lui ai promis quelque chose pour le mois d'avril, et que ce n'est pas un poisson d'avril que je lui promis. Il était alors très vraisemblable qu'*Octave et Antoine* paraîtraient avant Pâques[4]; la destinée a voulu que le *Couvent d'Éphèse*[5] eût la préférence. Enfin nous voici au mois d'avril; voyez, mes anges, si vous voulez que M. de Chauvelin soit de la conspiration : son caractère[6] semble l'en rendre digne; cela est absolument du ministère des affaires étrangères. Je ne

1. Christophe de Beaumont. Cf. la note 2 de la page précédente.

2. Ouvrage intitulé : *Il est temps de parler, ou Compte rendu au public des pièces légales de Me Ripert de Monclar, et de tous les événements arrivés en Provence à l'occasion de l'affaire des Jésuites* (Anvers, 1763, 2 vol. in-12); l'auteur était l'abbé Dazès.

3. Voy. p. 304, note 1.

4. Le *Triumvirat* ne fut joué que le 5 juillet : Voltaire ne s'en avouait pas l'auteur; il le faisait attribuer par ses confidents à un jeune ex-jésuite.

5. *Olympie* : la première représentation était du 17 mars.

6. Sa qualité d'agent diplomatique.

ferai rien sans vos ordres. J'ai résisté une année entière ; il ne sait rien du tout, et je ne rendrai la place que quand vous m'aurez ordonné de capituler. En ce cas, il faudra qu'il fasse serment par écrit, lui et sa jeune femme, de ne jamais révéler la conspiration.

Il n'en est pas de même de M. de Thibouville ; il croit fermement, avec Mlle Clairon, que je travaille à *Pierre le Cruel*[1]. Il est bon de fixer ainsi les incertitudes des curieux, mais le fait est que je ne puis travailler à rien ; je suis très malade ; la fin de l'hiver et le commencement du printemps m'ont infiniment affaibli, et je crois qu'il faut dire adieu à toute espèce de vers et de prose. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que j'avais fourni quelques matériaux assez curieux pour votre gazette[2]. J'ai encore un petit cahier à vous envoyer, supposé que vous ayez été contents des premiers ; mais, après cela, je ne sais pas ce que je deviendrai : les nouveautés me manquent, et les forces aussi.

Je vous supplie de vouloir bien me donner des nouvelles de la santé de M. le duc de Praslin[3] ; je suis fâché de le voir goutteux avant le temps, car il me semble que la goutte n'est bonne qu'à mon âge : il ne faut jamais qu'un ministre soit malade. C'est une chose affreuse que de souffrir et d'avoir à travailler, cela mine l'esprit et le corps. Il n'y a que l'entière liberté de n'avoir jamais rien à faire que ce que je veux, et d'être le maître de tous mes mouvements,

1. C'est la tragédie de *Don Pèdre*, qui ne fut pas représentée, mais imprimée en 1775, avec une épître dédicatoire de Voltaire à d'Alembert, comme l'œuvre d'un jeune poète inconnu : ce jeu, bien entendu, ne trompa personne.

2. La *Gazette littéraire*, dirigée par Arnaud et Suard, et subventionnée par M. de Praslin : Voltaire, pour faire sa cour à ce ministre, publia dans la *Gazette* vingt-cinq articles, généralement des extraits d'ouvrages étrangers.

3. Voy. p. 295, note 1.

qui m'a fait supporter la vie. Portez-vous bien, mes divins anges.

P. S. Voyez d'ailleurs, avec M. le duc de Praslin, si vous voulez que j'assassine M. de Chauvelin, ou que je lui révèle le secret. Je sais bien qu'assassiner est le plus sûr, mais c'est un parti que je ne peux prendre sans votre permission expresse[1].

---

132. — A M. PALISSOT

Ferney, 4 avril (1764).

Je n'avais pas envie de rire, monsieur, quand vous m'envoyâtes votre petite drôlerie[2]. J'étais fort malade. Mon aumônier, qui est, ne vous déplaise, un jésuite[3], ne me quittait point. Il me faisait demander pardon à Dieu d'avoir manqué de charité envers Fréron et Le Franc de Pompignan[4], et d'avoir raillé l'abbé Trublet[5], qui est archidiacre. Il ne voulait pas permettre que je lusse votre *Dunciade*. Il disait que je retournerais infailliblement à mes premiers péchés, si je lisais des ouvrages satiriques. Je fus donc obligé de vous lire à la dérobée. J'ai le bonheur de ne connaître aucun des masques[6] dont vous parlez dans votre poème. J'ai seulement été affligé de voir votre acharnement contre M. Diderot[7], qu'on dit être aussi rempli de mérite et de probité que de science, qui ne vous a jamais offensé, et que vous n'avez jamais vu. Je vous parle

1. Voy. la révélation : lettre 133.
2. La *Dunciade* : voy. p. 316, note 3. — M. Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme* (acte I, sc. 2), dit au maître de musique et au maître à danser : « Me ferez-vous voir votre petite drôlerie? »
3. Voy. p. 311, note 2.
4. Voy. p. 247, note 4, et p. 248, note 1.
5. Voy. la lettre 109. — L'abbé Trublet était archidiacre de Saint-Malo.
6. Voy. p. 308, note 1.
7. Voy. la fin de la lettre 98.

bien librement; mais je suis si vieux, qu'il faut me pardonner de vous dire tout ce que je pense. Je n'ai plus que ce plaisir-là. Il est triste de voir les gens de lettres se traiter les uns les autres comme les parlements en usent avec les évêques, les jansénistes avec les molinistes, et la moitié du monde avec l'autre. Ce monde-ci n'est qu'un orage continuel; sauve qui peut! Quand j'étais jeune, je croyais que les lettres rendaient les gens heureux : je suis bien détrompé! Il faut absolument que nous demandions tous deux pardon à Dieu, et que nous fassions pénitence. Je consens même d'aller en purgatoire, à condition que Fréron sera damné.

---

133. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN

Aux Délices, 28 mai (1764).

Voilà Votre Excellence associée à la conjuration[1]. Si quelque curieux ouvre ce gros paquet, il croira, à ce grand mot, qu'il s'agit d'une affaire bien terrible.

Et quand il apprendra que M. le duc de Praslin est un des principaux conjurés, il ne doutera pas que vous n'alliez mettre le feu en Italie. Mais, après tout, il n'y a que moi de méchant homme dans tout ceci, en y comprenant mes méchants vers.

Pour vous mettre bien au fait du plan des conjurés, il faut que je vous dise ce que vous savez peut-être déjà aussi bien que moi. M. de Praslin, qui veut s'amuser, et qui en a besoin, et M. et Mme d'Argental, ont fait serment qu'on ne saurait point le nom de l'auteur; vous ferez, s'il vous plaît, le même serment avec madame l'ambassadrice. Il est bon de l'accoutumer aux grandes affaires.

1. Voy. lettre 131.

On a lu une esquisse de la pièce à nos seigneurs[1] les comédiens; on leur a fait croire que l'auteur était un jeune pauvre diable d'ex-jésuite dont il fallait encourager le talent naissant. Les comédiens ont donné dans le panneau; et voilà la première fois de ma vie qu'on m'a pris pour un jésuite. Je me confie à vous; je suis bien sûr que le secret des conjurés est en bonnes mains. Je n'ai qu'un remords, et il est grand : c'est que la pièce ne soit pas tendre, et que les beaux yeux de Mme de Chauvelin demeureront à sec. Je lui en demande mille pardons. Mais, en qualité d'ambassadrice, elle trouvera du *raisonner*[2] et de fort vilaines actions qui peuvent amuser des ministres. Enfin j'envoie ce que j'ai et ce que j'ai promis. Si je ne vous ai pas ennuyé plus tôt, c'est que la pièce n'était pas faite, et que j'ai été obligé de donner tout mon temps à mon maître Pierre[3], que j'ai si mal imité.

Je crois que, du temps de la Fronde, les marauds que j'ai l'honneur de vous présenter auraient fort réussi[4].

Je suis étonné d'écrire une lettre de ma main; mais c'est que ma fluxion, qui désolait mes yeux, s'est jetée ailleurs. Je n'ai rien perdu.

On dit que vous avez à Turin une belle épidémie qui fait mourir les Piémontais. Je me flatte que les ambassadeurs n'ont rien à craindre, et que l'épidémie respecte le droit des gens.

J'ai eu l'honneur de voir votre ami, que vous avez bien

1. C'est une ironie, par allusion au droit de censure que les comédiens exerçaient souvent avec hauteur sur les pièces qui leur étaient présentées.

2. Cf. Voltaire, *Ce qui plaît aux dames :*

Sous la raison les grâces étouffées
Livrent nos cœurs à l'insipidité;
Le raisonner tristement s'accrédite;
On court, hélas! après la vérité :
Ah! croyez-moi, l'erreur a son mérite.

3. A Pierre Corneille, pour le *Commentaire*.

4. Sous la Fronde il était de mode de conspirer : cette influence est sensible dans plusieurs pièces politiques de Corneille.

voulu charger d'une lettre pour moi. Il m'a paru digne de votre amitié.

Que Vos Excellences reçoivent avec amitié les respects du Vieux de la Montagne[1].

---

134. — A M. DAMILAVILLE[2]

Au château de Ferney, 1er mars (1765).

J'ai dévoré, mon cher ami, le nouveau mémoire de M. de Beaumont sur l'innocence des Calas[3]; je l'ai admiré, j'ai répandu des larmes, mais il ne m'a rien appris; il y a longtemps que j'étais convaincu; et j'avais eu le bonheur de fournir les premières preuves.

Vous voulez savoir comment cette réclamation de toute l'Europe contre le meurtre juridique du malheureux Calas, roué à Toulouse, a pu venir d'un petit coin de terre ignoré, entre les Alpes et le mont Jura, à cent lieues du théâtre où se passa cette scène épouvantable.

Rien ne fera peut-être mieux voir la chaîne insensible qui lie tous les événements de ce malheureux monde.

Sur la fin de mars 1762, un voyageur qui avait passé par le Languedoc, et qui vint dans ma retraite à deux lieues de Genève, m'apprit le supplice de Calas, et m'assura qu'il

1. Chef de la secte barbare des Assassins, dans les montagnes septentrionales de la Perse (douzième et treizième siècles).

2. Cette lettre, écrite pour la publicité, eut Damilaville lui-même pour éditeur.

3. Sur Élie de Beaumont, voy. p. 296, note 2. — Le *Mémoire* dont il s'agit ici est le troisième d'Élie de Beaumont sur cette affaire : il était présenté aux requêtes de l'hôtel, qui devaient rendre, le 9 mars 1765, en faveur de Calas, un arrêt définitif de réhabilitation.

était innocent [1]. Je lui répondis que son crime n'était pas vraisemblable, mais qu'il était moins vraisemblable encore que des juges eussent, sans aucun intérêt, fait périr un innocent par le supplice de la roue.

J'appris le lendemain [2] qu'un des enfants de ce malheureux père s'était réfugié en Suisse, assez près de ma chaumière. Sa fuite me fit présumer que la famille était coupable. Cependant je fis réflexion que le père avait été condamné au supplice comme ayant seul assassiné son fils pour la religion, et que ce père était mort âgé de soixante-neuf ans. Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu qu'aucun vieillard eût été possédé d'un si horrible fanatisme. J'avais toujours remarqué que cette rage n'attaquait d'ordinaire que la jeunesse, dont l'imagination ardente, tumultueuse et faible, s'enflamme par la superstition. Les fanatiques des Cévennes [3] étaient des fous de vingt à trente ans, stylés à prophétiser dès l'enfance. Presque tous les convulsionnaires [4] que j'avais vus à Paris en très grand nombre étaient de petites filles et de jeunes garçons.... Les fameux assassins, armés par le fanatisme, ont tous été de jeunes gens, de même que tous ceux qui ont prétendu être possédés; jamais on n'a vu exorciser [5] un vieillard. Cette idée me fit douter d'un crime qui d'ailleurs n'est guère dans la nature. J'en ignorais les circonstances.

Je fis venir le jeune Calas chez moi. Je m'attendais à voir

1. Voy. la lettre 114. Ce voyageur était M. Audibert, négociant de Marseille.

2. Légère erreur : il n'apprit que vers la fin d'avril la présence à Genève de Donat Calas.

3. Les *Camisards*, protestants des Cévennes, qui se soulevèrent en 1685, après la révocation de l'édit de Nantes, et dont la révolte fut étouffée dans le sang en 1704.

4. Les jansénistes fanatiques qui, après la mort du diacre Paris (1727), venaient au cimetière de Saint-Médard se livrer à des actes d'exaltation religieuse sur le tombeau de ce prétendu saint.

5. L'*exorcisme* se pratiquait sur les *possédés du démon* ou *énergumènes*.

un énergumène tel que son pays en a produit quelquefois. Je vis un enfant simple, ingénu, de la physionomie la plus douce et la plus intéressante, et qui, en me parlant, faisait des efforts inutiles pour retenir ses larmes. Il me dit qu'il était à Nîmes en apprentissage chez un fabricant, lorsque la voix publique lui avait appris qu'on allait condamner dans Toulouse toute sa famille au supplice ; que presque tout le Languedoc la croyait coupable, et que, pour se dérober à des opprobres si affreux, il était venu se cacher en Suisse.

Je lui demandai si son père et sa mère étaient d'un caractère violent : il me dit qu'ils n'avaient jamais battu un seul de leurs enfants, et qu'il n'y avait point de parents plus indulgents et plus tendres.

J'avoue qu'il ne m'en fallut pas davantage pour présumer fortement l'innocence de la famille. Je pris de nouvelles informations de deux négociants de Genève[1], d'une probité reconnue, qui avaient logé à Toulouse chez Calas. Ils me confirmèrent dans mon opinion. Loin de croire la famille Calas fanatique et parricide, je crus voir que c'étaient des fanatiques qui l'avaient accusée et perdue. Je savais depuis longtemps de quoi l'esprit de parti et la calomnie sont capables.

Mais quel fut mon étonnement lorsque, ayant écrit en Languedoc sur cette étrange aventure, catholiques et protestants me répondirent qu'il ne fallait pas douter du crime des Calas! Je ne me rebutai point. Je pris la liberté d'écrire à ceux mêmes qui avaient gouverné la province, à des commandants de provinces voisines, à des ministres d'État[2] ; tous me conseillèrent unanimement de ne me point mêler d'une si mauvaise affaire ; tout le monde me condamna, et je persistai; voici le parti que je pris.

1 Voy. p. 296, note 1.

2. Richelieu, gouverneur de Guyenne ; Saint-Florentin, ministre d'État ; Lamoignon, chancelier.

La veuve Calas, à qui, pour comble de malheur et d'outrage, on avait enlevé ses filles [1], était retirée dans une solitude [2] où elle se nourrissait de ses larmes, où elle attendait la mort. Je ne m'informai point si elle était attachée ou non à la religion protestante, mais seulement si elle croyait un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur des crimes. Je lui fis demander si elle signerait au nom de ce Dieu que son mari était mort innocent; elle n'hésita pas. Je n'hésitai pas non plus. Je priai M. Mariette [3] de prendre au conseil du roi sa défense. Il fallait tirer Mme Calas de sa retraite, et lui faire entreprendre le voyage de Paris

On vit alors que s'il y a de grands crimes sur la terre, il y a autant de vertus; et que si la superstition produit d'horribles malheurs, la philosophie les répare.

Une dame dont la générosité égale la haute naissance [4], qui était alors à Genève pour faire inoculer [5] ses filles, fut la première qui secourut cette famille infortunée. Des Français retirés en ce pays la secondèrent; des Anglais qui voyageaient se signalèrent; et, comme le dit M. de Beaumont, il y eut un combat de générosité entre ces deux nations, à qui secourrait le mieux la vertu si cruellement opprimée.

Le reste, qui le sait mieux que vous? qui a servi l'innocence avec un zèle plus constant et plus intrépide? combien n'avez-vous pas encouragé la voix des orateurs, qui a été entendue de toute la France et de l'Europe attentive? Nous avons vu renouveler les temps où Cicéron justifiait, devant une assemblée de législateurs, Amerinus accusé de parricide [6]....

La raison remporte donc de grandes victoires parmi

1. Voy. p. 295, note 4.
2. Voy. p. 305, note 1.
3. Cet avocat fut en effet le premier conseil de Mme Calas.
4. La duchesse d'Enville, née de La Rochefoucauld.
5. Par le docteur Tronchin.
6. En 673 de Rome, Cicéron

nous! Mais croiriez-vous, mon cher ami, que la famille des Calas, si bien secourue, si bien vengée, n'était pas la seule alors que la religion accusât d'un parricide, n'était pas la seule immolée aux fureurs du préjugé? Il y en a une plus malheureuse encore, parce qu'éprouvant les mêmes horreurs, elle n'a pas eu les mêmes consolations; elle n'a point trouvé des Mariette, des Beaumont[1] et des Loiseau.

Il semble qu'il y ait dans le Languedoc une furie infernale amenée autrefois par les inquisiteurs à la suite de Simon de Montfort[2], et que depuis ce temps elle secoue quelquefois son flambeau.

Un feudiste[3] de Castres[4], nommé Sirven, avait trois filles. Comme la religion de cette famille est la prétendue réformée, on enlève, entre les bras de sa femme, la plus jeune de leurs filles[5]. On la met dans un couvent, on la fouette pour lui mieux apprendre son catéchisme; elle devient folle; elle va se jeter dans un puits, à une lieue de la maison de son père[6]. Aussitôt les zélés ne doutent pas que le père, la mère et les sœurs n'aient noyé cet enfant. Il passait pour constant, chez les catholiques de la province, qu'un des points capitaux de la religion protestante

plaida devant les sénateurs, juges des procès d'après les lois de Sylla, la cause de Roscius d'Amérie accusé de parricide. L'accusateur, Chrysogonus, affranchi de Sylla, était lui-même l'auteur du crime, qu'il avait commis pour s'emparer des biens de la victime. Le courage que Cicéron montra en face de Sylla tout-puissant fut l'origine de sa fortune politique.

1. Élie de Beaumont se chargea encore d'écrire un mémoire pour cette cause.

2. Simon, comte de Montfort, né en 1160, mort en 1218, chef de la terrible croisade contre les Albigeois, surnommé le *Machabée* de son siècle.

3. Conservateur des registres féodaux contenant le dénombrement et la nature des héritages de la censive d'un seigneur, ainsi que le tribut dont ils étaient chargés.

4. Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du Tarn.

5. Élisabeth, la seconde de trois filles.

6. Le 17 décembre 1761.

est que les pères et mères sont tenus de pendre, d'égorger ou de noyer tous leurs enfants qu'ils soupçonneront avoir quelque penchant pour la religion romaine. C'était précisément le temps où les Calas étaient aux fers, et où l'on dressait leur échafaud.

L'aventure de la fille noyée parvient incontinent à Toulouse. Voilà un nouvel exemple, s'écrie-t-on, d'un père et d'une mère parricides. La fureur publique s'en augmente; on roue Calas, et on décrète Sirven, sa femme et ses filles[1]. Sirven épouvanté n'a que le temps de fuir avec toute sa famille malade. Ils marchent à pied, dénués de tout secours, à travers des montagnes escarpées, alors couvertes de neige. Une de ses filles accouche parmi les glaçons; et, mourante, elle emporte son enfant mourant dans ses bras : ils prennent enfin leur chemin vers la Suisse.

Le même hasard qui m'amena les enfants de Calas veut encore que les Sirven s'adressent à moi. Figurez-vous, mon ami, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir mangé un agneau; voilà ce que je vis. Il m'est impossible de vous peindre tant d'innocence et tant de malheurs. Que devais-je faire, et qu'eussiez-vous fait à ma place? Faut-il s'en tenir à gémir sur la nature humaine? Je prends la liberté d'écrire à M. le premier président de Languedoc[2], homme vertueux et sage; mais il n'était point à Toulouse. Je fais présenter par un de vos amis un placet à M. le vice-chancelier[3]. Pendant ce temps-là, on exécute vers Castres, en effigie, le père, la mère, les deux filles; leur bien est confisqué, dévasté, il n'en reste plus rien[4].

1. Janvier 1762.
2. M de Bastard.
3. Maupeou, qui devint chancelier en 1768 et qui fit partie du fameux *Triumvirat*, avec le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray.
4. L'exécution en effigie de ces trois malheureux eut lieu le 22 septembre 1764, conformément au jugement rendu le 29 mars de la même année par le juge de Mazamet.

Voilà toute une famille honnête, innocente, vertueuse, livrée à l'opprobre et à la mendicité chez les étrangers : ils trouvent de la pitié sans doute ; mais qu'il est dur d'être jusqu'au tombeau un objet de pitié! On me répond enfin qu'on pourra leur obtenir des lettres de grâce. Je crus d'abord que c'était de leurs juges qu'on me parlait, et que ces lettres étaient pour eux. Vous croyez bien que la famille aimerait mieux mendier son pain de porte en porte, et expirer de misère, que de demander une grâce qui supposerait un crime trop horrible pour être graciable; mais aussi comment obtenir justice? comment s'aller remettre en prison dans sa patrie, où la moitié du peuple dit encore que le meurtre de Calas était juste? Ira-t-on une seconde fois demander une évocation au conseil? tentera-t-on d'émouvoir la pitié publique, que l'infortune des Calas a peut-être épuisée, et qui se lassera d'avoir des accusations de parricide à réfuter, des condamnés à réhabiliter, et des juges à confondre[1] ?

Ces deux événements tragiques, arrivés coup sur coup, ne sont-ils pas, mon ami, des preuves de cette fatalité inévitable à laquelle notre misérable espèce est soumise? Vérité terrible, tant enseignée dans Homère et dans Sophocle; mais vérité utile, puisqu'elle nous apprend à nous résigner et à savoir souffrir.

Vous dirai-je que, tandis que le désastre étonnant des Calas et des Sirven affligeait ma sensibilité, un homme, dont vous devinerez l'état à ses discours, me reprocha l'intérêt que je prenais à deux familles qui m'étaient étrangères? « De quoi vous mêlez-vous? me dit-il; laissez les morts ensevelir leurs morts. » Je lui répondis : « J'ai

1. Sirven alla se constituer prisonnier le 31 août 1769, purgea sa contumace, et obtint du parlement de Toulouse, le 25 novembre 1771, pleine et entière réparation.

trouvé dans mes déserts l'Israélite baigné dans son sang, souffrez que je répande un peu d'huile et de vin sur ses blessures : vous êtes lévite, laissez-moi être Samaritain[1].... »

Vos passions sont l'amour de la vérité, l'humanité, la haine de la calomnie. La conformité de nos caractères a produit notre amitié. J'ai passé ma vie à chercher, à publier cette vérité que j'aime. Quel autre des historiens modernes a défendu la mémoire d'un grand prince[2] contre les impostures atroces de je ne sais quel écrivain[3] qu'on peut appeler le *calomniateur des rois, des ministres et des grands capitaines*, et qui cependant aujourd'hui ne peut trouver un lecteur?

Je n'ai donc fait, dans les horribles désastres des Calas et des Sirven, que ce que font tous les hommes; j'ai suivi mon penchant. Celui d'un philosophe n'est pas de plaindre les malheureux, c'est de les servir.

Je sais avec quelle fureur le fanatisme s'élève contre la philosophie. Elle a deux filles qu'il voudrait faire périr comme Calas, ce sont la *Vérité* et la *Tolérance*; tandis que la philosophie ne veut que désarmer les enfants du fanatisme, le *Mensonge* et la *Persécution*.

Des gens qui ne raisonnent pas ont voulu décréditer ceux qui raisonnent : ils ont confondu le philosophe avec le sophiste; ils se sont bien trompés. Le vrai philosophe peut quelquefois s'irriter contre la calomnie, qui le poursuit lui-même; il peut couvrir d'un éternel mépris le vil mercenaire qui outrage deux fois par mois[4] la raison, le bon goût et la vertu : il peut même livrer, en passant, au ridicule ceux qui insultent à la littérature dans le sanctuaire[5] où ils auraient dû l'honorer : mais il ne connaît ni

1. Cf. Luc, X, 34.
2. Louis XIV.
3. La Beaumelle voy. p 208, note 3.
4. Allusion à la feuille de Fréron.
5. Allusion au discours de réception de Le Franc de Pompignan : voy. p. 248, note 1.

les cabales, ni les sourdes pratiques, ni la vengeance. Il sait, comme le sage de Montbar[1], comme celui de Voré[2], rendre la terre plus fertile, et ses habitants plus heureux. Le vrai philosophe[3] défriche les champs incultes, augmente le nombre des charrues, et par conséquent des habitants; occupe le pauvre et l'enrichit; encourage les mariages, établit l'orphelin; ne murmure point contre des impôts nécessaires, et met le cultivateur en état de les payer avec allégresse. Il n'attend rien des hommes, et il leur fait tout le bien dont il est capable. Il a l'hypocrite en horreur, mais il plaint le superstitieux; enfin il sait être ami.

Je m'aperçois que je fais votre portrait, et qu'il n'y manquerait rien si vous étiez assez heureux pour habiter la campagne.

---

135. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT[4]

17 mars (1765).

Vous commencez, monsieur, votre carrière comme Cicéron[5]; mais malheureusement parmi nous l'éloquence, la connaissance des lois, la protection donnée à l'innocence, ne font pas des sénateurs et des consuls. Vous n'aurez peut-être que de la gloire; mais vous l'aurez bien pure et bien éclatante.

J'aurai donc l'honneur, puisque vous le permettez, de vous envoyer dans quelques jours le mémoire de Sirven. Vous verrez s'il est possible qu'on puisse rendre justice à

1. Buffon.
2. Helvétius.
3. Voltaire se peint lui-même.
4. Voy. p. 328, note 1.
5. Voy. p. 324, note 3, et p. 327 note 6.

cette famille infortunée sans qu'elle purge sa contumace[1], et si on peut lui donner d'autres juges que ses bourreaux.

Je n'ai jamais eu le bonheur de vous voir ; mais je vous aime comme si je vous avais vu bien souvent. Je vous révère comme vous le méritez. Mes sentiments sont au-dessus du très humble et très obéissant serviteur.

---

136. — A M. DE BELLOY[2]

Au château de Ferney, 31 mars (1765).

A peine je l'ai lue, mon cher confrère, que je vous en remercie du fond de mon cœur. Je suis tout plein du retour d'Eustache de Saint-Pierre[3], et des beaux vers que je viens de lire :

Vous me forcez, seigneur, d'être plus grand que vous[4].

Et celui-ci, que je citerai souvent :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie[5].

Que vous dirai-je, mon cher confrère? votre pièce fait aimer

1. La coutume s'y opposait, et la cour eût craint, en y dérogeant, d'ameuter les parlements contre elle. Cf. p. 330, note 1.

2. Acteur, puis auteur dramatique, né en 1727, mort en 1775. Sa pièce du *Siège de Calais*, représentée le 13 février 1765, est celle dont le félicite ici Voltaire. Le drame patriotique était une grande nouveauté ; le succès avait été prodigieux. De Belloy ne retrouva plus cette heureuse fortune ni dans *Gaston et Bayard* (1771), ni dans *Gabrielle de Vergy* (1772).

3. Le roi d'Angleterre Édouard III, ayant pris Calais (1347), exigea que six notables de la ville vinssent, la corde au cou, se livrer à sa discrétion. Eustache de Saint-Pierre eut le dévouement de se mettre à leur tête. La reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, obtint leur grâce.

4. C'est en ces termes que répond Eustache au roi Édouard (acte V, sc. 2), quand celui-ci le presse avec menaces d'engager ses concitoyens à trahir le roi de France.

5. Acte II, sc. 3.

la France et votre personne. Voilà un genre nouveau dont vous serez le père ; on en avait besoin [1], et je suis vivement persuadé que vous rendez service à la nation. Recevez, encore une fois, mes tendres remercîments.

---

137. — A M. ***,

CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE

A Ferney, 19 avril (1765)

Monsieur, je ne vous fais point d'excuse de prendre la liberté de vous écrire, sans avoir l'honneur d'être connu de vous. Un hasard singulier avait conduit dans mes retraites, sur les frontières de la Suisse, les enfants du malheureux Calas; un autre hasard y amène la famille Sirven, condamnée à Castres, sur l'accusation ou plutôt sur le soupçon du même crime qu'on imputait aux Calas [2].

Le père et la mère sont accusés d'avoir noyé leur fille dans un puits, par principe de religion. Tant de parricides ne sont pas heureusement dans la nature humaine; il peut y avoir eu des dépositions formelles contre les Calas; il n'y en a aucune contre les Sirven. J'ai vu le procès-verbal, j'ai longtemps interrogé cette famille déplorable [3]; je peux vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais vu tant d'innocence accompagnée de tant de malheurs : c'est l'emportement du peuple du Languedoc contre les Calas qui détermina la famille Sirven à fuir dès qu'elle se vit décrétée. Elle est actuellement errante, sans pain, ne vivant que de la compassion des étrangers. Je ne suis pas étonné qu'elle ait pris

1. Sans doute au point de vue littéraire comme au point de vue national.

2. Voy. la lettre 131.

3. Sens étymologique : digne d'être pleurée, digne de pitié.

le parti de se soustraire à la fureur du peuple, mais je crois qu'elle doit avoir confiance dans l'équité de votre parlement.

Si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur, le renversement d'esprit qui put empêcher les Calas de se bien défendre, firent succomber Calas le père, il n'en sera pas de même des Sirven. La raison de leur condamnation est dans leur fuite. Ils sont jugés par contumace, et c'est à votre rapport, monsieur, que la sentence a été confirmée par le parlement.

Je ne vous cèlerai point que l'exemple des Calas effraye les Sirven, et les empêche de se représenter. Il faut pourtant ou qu'ils perdent leur bien pour jamais, ou qu'ils purgent la contumace, ou qu'ils se pourvoient au conseil du roi.

Vous sentez mieux que moi combien il serait désagréable que deux procès d'une telle nature fussent portés dans une année devant Sa Majesté ; et je sens, comme vous, qu'il est bien plus convenable et bien plus digne de votre auguste corps que les Sirven implorent votre justice. Le public verra que si un amas de circonstances fatales a pu arracher des juges l'arrêt qui fit périr Calas, leur équité éclairée, n'étant pas entourée des mêmes pièges, n'en sera que plus déterminée à secourir l'innocence des Sirven.

Vous avez sous vos yeux toutes les pièces du procès : oserais-je vous supplier, monsieur, de les revoir? Je suis persuadé que vous ne trouverez pas la plus légère preuve contre le père et la mère; en ce cas, monsieur, j'ose vous conjurer d'être leur protecteur.

Me serait-il permis de vous demander encore une autre grâce? c'est de faire lire ces mêmes pièces à quelques-uns des magistrats vos confrères. Si je pouvais être sûr que ni vous ni eux n'avez trouvé d'autre motif de la condamnation des Sirven que leur fuite; si je pouvais dissiper leurs

craintes, uniquement fondées sur les préjugés du peuple, j'enverrais à vos pieds cette famille infortunée, digne de toute votre compassion ; car, monsieur, si la populace des catholiques superstitieux croit les protestants capables d'être parricides par piété, les protestants croient qu'on veut les rouer tous par dévotion, et je ne pourrais ramener les Sirven que par la certitude entière que leurs juges connaissent leur procès et leur innocence. J'aurais le bonheur de prévenir l'éclat d'un nouveau procès au conseil du roi, et de vous donner en même temps une preuve de ma confiance en vos lumières et en vos bontés. Pardonnez cette démarche que ma compassion pour les malheureux et ma vénération pour le parlement[1] et pour votre personne me font faire du fond de mes déserts.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre, etc.

---

138. — A M. D'ALEMBERT

8 juillet (1765).

Mon cher philosophe, votre lettre m'a pénétré le cœur[2]. Je vous aime assez pour vous apprendre des secrets que je ne devrais dire à personne, et je compte assez sur votre probité, sur votre amitié, pour être sûr que vous garderez le silence que je romps avec vous. Je ne vous parle point de l'intérêt que vous avez à vous taire; tout intérêt est chez vous subordonné à la vertu.

La plupart des lettres sont ouvertes à la poste; les vôtres l'ont été depuis longtemps. Il y a quelques mois que vous

1. Cette vénération prétendue n'est qu'un moyen d'avocat; voy. Notice, p. XXVI.

2. Une lettre dans laquelle d'Alembert racontait que, l'Académie des sciences ayant demandé pour lui la pension devenue vacante par la mort de Clairaut, le ministre Saint-Florentin n'avait pas donné de réponse.

m'écrivites : « Que dites-vous des ministres, vos protecteurs, ou plutôt vos protégés? » et l'article n'était pas à leur louange. Un ministre m'écrivit quinze jours après : « Je ne suis pas honteux d'être votre protégé, mais, etc. »; ce ministre paraissait très irrité. On prétend encore qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : « La France ressemble à une vipère : tout en est bon, hors la tête ».[1] On ajoute que vous avez écrit dans ce goût au roi de Prusse. Vous sentez, mon cher philosophe, combien il a été inutile que je vous aie rendu justice, et que j'aie écrit à ceux qui se plaignaient ainsi de vous, « que vous êtes l'homme qui a fait le plus d'honneur à la France ». La voix d'un pauvre Jean criant dans le désert, et surtout d'un Jean persécuté, ne fait pas un grand effet. Voilà donc où vous en êtes. C'est à vous à tout peser; voyez si vous voulez vous transplanter à votre âge, et s'il faut que Platon aille chez Denys[2], ou que Platon reste en Grèce. Votre cœur et votre raison sont pour la Grèce. Vous examinerez si, en restant dans Athènes, vous devez rechercher la bienveillance des Périclès[3]. Je suis persuadé que le ministre, qui n'a rien répondu sur votre pension, ne garde ce silence que parce qu'un autre ministre lui a parlé. On est fâché contre vous depuis *la Vision*[4]. Je sentis cruellement le coup que cette *Vision* porterait aux philosophes; je vous le mandai, vous ne me crûtes pas; mais j'étais très instruit. Mme la princesse de Robecq n'apprit

1. Le fait est exact.—Lett. de d'Alembert à Catherine II, 15 juin 1764.

2. Chez le roi de Prusse (cf. p. 190, note 4), qui offrait à d'Alembert la présidence de l'Académie de Berlin.

3. Le duc de Choiseul, ministre dont il est question plus haut.

4. *La Vision de Palissot* (1760), dans laquelle Morellet s'attaquait à Mme de Robecq, née Montmorency, amie de M. de Choiseul, et protectrice de la comédie des *Philosophes : la Vision* parlait d'une « grande dame mourante », par allusion à la princesse, qui en effet ne survécut que de quelques jours. Morellet avait été, pour ce fait, mis à la Bastille.

qu'elle était en danger de mort que par cette brochure. Jugez quel effet elle dut faire. Depuis ce temps, des trésors de colère se sont amassés contre nous tous, et vous ne l'ignorez pas. J'ai cru apercevoir, au travers de ces nuages, qu'on vous estime comme on le doit, et qu'on aurait désiré votre estime.

Je sais bien que vous ne ferez jamais de démarche qui répugne à la hauteur de votre âme, mais il vous faut votre pension. Voulez-vous me faire votre agent, quoique je ne sois pas sur les lieux? Il y a un homme qui est dans une très grande place, et qui est mécontent de vous. Il n'est pas impossible que son ressentiment ait influé sur le refus ou sur le délai de la justice qu'on vous doit. Permettez-vous que je prenne la liberté de lui écrire? Je suis sans conséquence; je ne compromettrai ni lui ni vous; je lui proposerai une action généreuse. Il est très capable de la faire, très capable aussi de se moquer de moi; mais j'en courrai volontiers les risques, et rien ne retombera sur vous. Je ne ferai rien assurément sans avoir vos instructions, que vous pourrez me faire parvenir en toute sûreté par la voie dont vous vous êtes déjà servi.

On crie contre les philosophes, on a raison; car si l'opinion est la reine du monde, les philosophes gouvernent cette reine. Vous ne sauriez croire combien leur empire s'étend. Votre *Destruction*[1] a fait beaucoup de bien. Bonsoir; je suis las d'écrire; je ne le serai jamais de vous lire et de vous aimer.

1. L'*Histoire de la destruction des Jésuites*, par d'Alembert. — Cet ouvrage n'était pas pour déplaire à M. de Choiseul.

139. — A M. THOMAS[1]

22 septembre (1765).

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré[2], et la lettre charmante dont vous l'accompagnez. La mort de notre résident, chez qui le paquet est resté longtemps, a retardé mon plaisir, et je me hâte de vous témoigner ma reconnaissance; vous ne savez pas combien je vous suis redevable. Ce n'est point là un discours académique, c'est un excellent ouvrage d'éloquence et de philosophie. Autrefois nous donnions pour sujet du prix des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice; aujourd'hui les sujets sont dignes de vous[3]....

On ne lit plus Descartes[4], mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre. Ah! monsieur, que vous y montrez une belle âme et un esprit éclairé! quel morceau que l'histoire de la persécution du nommé Voët contre Descartes[5]! Vous avez employé et fortifié les crayons de Démosthène pour peindre un coquin absurde qui ose poursuivre un grand homme. Vous m'avez fait un grand plaisir

1. Thomas, né en 1732, mort en 1785, était depuis 1759 lauréat de l'Académie dans tous les concours d'éloquence, pour ses *Éloges* historiques. Il donna la théorie de ce genre, qu'il avait fait sien, dans son *Essai sur les éloges* (1773). En 1767 il entra à l'Académie française. Il avait aussi remporté dans cette compagnie des prix de poésie, et composé la *Pétréide*, poème épique sur le tsar Pierre. Thomas était un adepte naïf de la secte encyclopédique. C'était une âme charmante, mais un déclamateur.

2. L'*Éloge de Descartes*, couronné par l'Académie cette année même, en même temps que celui de Gaillard.

3. A partir de 1759, et grâce à l'insistance de Duclos, l'Académie avait proposé des éloges de grands hommes pour sujets des concours d'éloquence. Jusqu'alors et conformément au vœu de Balzac, fondateur du prix, elle avait donné à traiter des sujets religieux : les discours devaient être terminés par « une courte prière à Jésus-Christ ».

4. Il était alors démodé, mais on y est revenu.

5. Voy p. 209, **note 4.**

de ne pas oublier le petit conseiller de province, qui méprisait le philosophe son frère[1]. Tout votre ouvrage m'enchante d'un bout à l'autre. Je vais le relire dès que j'aurai dicté ma lettre; car l'état où je suis me permet rarement d'écrire. Vous avez parfaitement séparé le génie de Descartes de ses chimères, et vous avez habilement montré combien l'auteur même des tourbillons était un homme supérieur.

On m'a dit que vous faites un poème épique sur le czar Pierre. Vous êtes fait pour célébrer les grands hommes; c'est à vous à peindre vos confrères. Je m'imagine qu'il y aura une philosophie sublime dans votre poème. Le siècle est monté à ce ton-là, et vous n'y avez pas peu contribué.

Vous faites, dans votre *Éloge de Descartes*, un éloge de la solitude qui m'a bien touché. Plût à Dieu que vous voulussiez bien partager la mienne, et vivre avec moi comme un frère que l'éloquence, la poésie et la philosophie m'ont donné! J'ai dans ma masure un homme qui est comme moi votre admirateur, et avec qui je voudrais passer le reste de ma vie; c'est M. Damilaville, qu'un malheureux emploi de finance rappelle à Paris. Il vous dira quelle obligation je vous aurai, si vous daignez venir tenir sa place. Il est vrai que dans l'été nous avons un peu de monde, et même des spectacles; mais je n'en suis pas moins solitaire. Vous travailleriez avec le plus grand loisir, vous feriez renaître ces temps que nos petits-maîtres regardent comme des fables, où les talents et la philosophie réunissaient des amis sous le même toit.

J'ai bien peur que ma proposition ne soit aussi une

1. Voici le passage : « Je vois son frère, dont tout le mérite peut être était de partager son nom, parler avec dédain d'un frère qui, né gentilhomme, s'était abaissé jusqu'à se faire philosophe, et mettre au nombre des jours malheureux celui où Descartes naquit pour déshonorer sa race par un pareil métier. O préjugés! O imbécile fierté des places et du rang! »

fable; mais enfin il ne tiendra qu'à vous d'en faire la vérité la plus consolante pour votre serviteur, pour votre admirateur, et, permettez-moi de le dire, pour votre ami.

VOLTAIRE.

---

140. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON[1]

A Ferney, le 28 octobre (1765).

J'avais un arbuste inutile[2]
Qui languissait dans mon canton;
Un bon jardinier de la ville
Vient de greffer mon sauvageon.
Je ne recueillais de ma vigne
Qu'un peu de vin grossier et plat;
Mais un gourmet l'a rendu digne
Du palais le plus délicat.
Ma bague était fort peu de chose;
On la taille en beau diamant :
Honneur à l'enchanteur charmant
Qui fit cette métamorphose !

Vous sentez bien, monsieur l'évêque de Montrouge[3], à qui sont adressés ces mauvais vers. Je vous prie de présenter mes compliments à M. Favart, qui est un des deux conservateurs des grâces et de la gaieté françaises. Comme il y a environ dix ans que vous ne m'avez écrit, je n'ose

1. Né en 1708, mort en 1775, reçu à l'Académie française en 1763. L'abbé de Voisenon, poète spirituel, autant que mauvais prêtre, a laissé des pièces fugitives, des comédies et des opéras comiques. On dit qu'il travaillait aussi aux pièces données par ses amis, Favart et sa femme. C'était un homme aimable, mais sans caractère.

2. Favart venait de prendre le conte de Voltaire, *Gertrude ou l'Éducation d'un prince*, pour en faire un opéra comique sous ce titre : *Isabelle et Gertrude, ou les Sylphes supposés*. Voltaire, suivant l'opinion commune, estime que l'ouvrage est autant de Voisenon que de Favart.

3. C'est un nom que Voltaire donnait à Voisenon depuis longtemps, par allusion aux fréquents séjours que faisait l'abbé chez son ami le duc de La Vallière, à Montrouge.

vous dire : *O mon ami! écrivez-moi;* mais je vous dis : *Ah! mon ami, vous m'avez oublié net.*

---

141. — A M. FAVART[1]

Ferney, par Genève, 14 décembre (1765).

Je croyais, monsieur, être guéri de la vanité à mon âge ; mais je sens que j'en ai beaucoup avec vous. Non seulement vous avez flatté mon amour-propre en parlant de la bonne *Gertrude*[2], mais j'en ai encore davantage en lisant votre *Fée Urgèle*[3], car je crois avoir deviné tous les endroits qui sont de vous. Tout ce que vous faites me semble aisé à reconnaître; et lorsque je vois à la fois finesse, gaieté, naturel, grâces et légèreté, je dis que c'est vous, et je ne me trompe point. Vous êtes inventeur d'un genre infiniment agréable[4]; l'opéra aura en vous son Molière, comme il a eu son Racine dans Quinault[5]. Si quelque chose pou-

1. Favart, dont il est question dans la lettre précédente, est né en 1710, mort en 1792. Il fut d'abord, comme son père, pâtissier de son métier et chansonnier par loisir; ensuite il se livra exclusivement à son goût pour les vers, fit des pièces pour l'Opéra-Comique, dirigea ce théâtre, puis une troupe ambulante qui suivit en 1745 l'armée du maréchal de Saxe en Flandre; revint enfin à Paris, où il ne cessa de travailler pour le Théâtre-Italien ou pour l'Opéra-Comique. Il avait pour collaborateurs l'abbé de Voisenon et l'aimable actrice (Mlle Duronceray) son épouse.

2. Voy. p. 341, note 2.

3. La *Fée Urgèle* est tirée du conte de Voltaire, *Ce qui plaît aux dames*.

4. C'est pure amabilité, car au fond Voltaire ne pense pas grand bien de l'opéra comique : voy. l'avant-dernier paragraphe de la lettre 114.

5. Quinault, né en 1635, mort en 1688, débuta dans la poésie par des comédies et des tragédies médiocres. Enfin en 1672 il fit pour Lulli l'opéra de *Cadmus;* c'était sa véritable voie. *Alceste*, *Atys*, *Persée*, *Amadis*, *Roland* et surtout *Armide* sont ses ouvrages les plus célèbres en ce genre. Par réaction contre Boileau, qui avait décrié Quinault sans mesure, Voltaire le goûte et le vante avec passion.

vait me faire regretter Paris, ce serait de ne pas voir vos jolis spectales, qui ragaillardiraient ma vieillesse; mais j'ai renoncé au monde et à ses pompes. Vous n'avez pas besoin du suffrage d'un Allobroge[1] enterré dans les neiges du mont Jura. Quand il y aura quelque chose de votre façon, ayez pitié de moi.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

---

142. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

19 février (1766).

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas[2]; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi, mais ils font tous les importants, et je ne veux pas l'être : j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout dou-

1. Nom antique du peuple qui habitait la Savoie.

2. Mme du Deffant était une sceptique résolue.

cement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Aussi, au milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Matthieu Garo[1], qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde[2], lequel m'est tombé entre les mains....

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisants de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parents et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je vous prie de dire à M. le président Hénault[3] que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de

1. Le paysan raisonneur de La Fontaine, dans *le Gland et la Citrouille*.

2. Les *Questions sur les miracles*, qu'il publiait sous les pseudonymes de Covelle et de Baudinet de Neuchâtel.

3. Voy, p. 151, note 4.

tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie....

---

143. — A CATHERINE II, IMPÉRATRICE DE RUSSIE[1]

A Ferney, par Genève, 21 juin 1766.

Madame, c'est maintenant vers l'étoile du Nord qu'il faut que tous les yeux se tournent. Votre Majesté impériale a trouvé un chemin vers la gloire, inconnu avant elle à tous les autres souverains. Aucun ne s'était avisé de répandre des bienfaits à sept ou huit cents lieues de ses Etats[2]. Vous êtes devenue réellement la bienfaitrice de l'Europe, et vous avez acquis plus de sujets par la grandeur de votre âme que d'autres n'en peuvent conquérir par les armes.

Il y a peut-être de l'indiscrétion à oser implorer la protection de Votre Majesté pour les Sirven[3], après les bontés dont elle a comblé la famille Calas. Je sais ce que Votre Majesté fait de grand et d'utile pour ses peuples. Ce serait se rendre coupable envers eux que de vous supplier de détourner pour une malheureuse famille du Languedoc une partie de la source des biens que vous répandez en Russie. Je ne prends la liberté de vous écrire, madame, que pour vous prier de modérer vos bontés. Le moindre secours nous suffira. Nous ne demandons que l'honneur de placer votre auguste nom à la tête de ceux qui nous

1. Depuis 1762; elle avait fait étrangler son époux, Pierre III, pour s'emparer de l'empire.

2. Elle prodiguait ses libéralités aux artistes, aux écrivains, particulièrement aux philosophes : elle avait acheté 15 000 livres, en 1765, la bibliothèque de Diderot, à la condition qu'il en resterait possesseur sa vie durant, avec un traitement annuel de mille livres; elle avait attiré le sculpteur Falconet à Saint-Pétersbourg, et lui faisait faire la statue équestre de Pierre le Grand.

3. Voy. lettre 134.

aident à écraser le fanatisme et à rendre les hommes plus tolérants et plus humains[1]....

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, de Votre Majesté impériale le très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

VOLTAIRE.

---

144. — A MADAME D'ÉPINAY[2]

6 juillet (1766). Partira par Lyon je ne sais quand.

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur[3]; s'il y a un corps qui ait besoin de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible[4] des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure[5]? Le

1. Le même jour, Voltaire demandait pour les Sirven l'assistance du landgrave de Hesse-Cassel et de la duchesse de Saxe-Gotha. Sa demande fut accueillie de Catherine II, de Frédéric II, de Stanislas, roi de Pologne, et de Christian VII, roi de Danemark. C'est ce qui lui faisait dire : « J'ai brelan de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie ».

2. Née en 1726, morte en 1783. Elle fut obligée, par les folles dépenses de son mari, d'en venir à une séparation : aussi la tutelle de son fils lui fut-elle confiée. Cette femme spirituelle fut liée avec les plus célèbres écrivains du temps : Duclos, Diderot, Voltaire; elle inspira une vive mais éphémère amitié à J.-J. Rousseau, qu'elle avait établi tout près d'elle, à l'Hermitage (vallée de Montmorency); et fut liée avec Grimm d'une affection très intime et durable. On a d'elle de curieux et jolis *Mémoires*.

3. Le jeune d'Épinay, âgé de vingt ans, demandait les dispenses du roi pour occuper une charge de conseiller au parlement de Pau. — On sait que les membres des parlements prétendaient être les *tuteurs* des rois : de là le jeu de mot de Voltaire.

4. Allusion au chevalier de La Barre, décapité à Abbeville pour avoir mutilé et souillé un crucifix, gardé son chapeau devant une procession et fait profession d'incrédulité.

5. Il compare les actes reprochés au chevalier de La Barre à la profanation pour laquelle le Polyeucte de Corneille est conduit au martyre.

tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu[1] dans le même corps, qui a été bien élevé, et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière[2], on ne ferait pas la Saint-Barthélemy; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre; il faut espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, ma chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante, et moi je dois être languissant : aussi[3] suis-je. Puisque Esculape[4] est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres compliments au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

---

145. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

Aux eaux de Rolle[5], 16 juillet (1766).

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grâce de m'apprendre s'il n'y a

1. L'abbé Mignot.
2. La maréchale d'Ancre (Léonore Galigaï), condamnée à mort comme sorcière, décapitée, puis brûlée, en 1617, après l'assassinat de son mari.
3. Archaïsme : c'est pourquoi je *le* suis.
4. Le docteur Tronchin.
5. Dans le pays de Vaud. — Voltaire s'y était rendu, moins pour sa santé que par crainte d'être saisi à Ferney et livré aux juges impitoyables qui avaient condamné La Barre à mort pour outrage à la religion.

rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation des avocats[1] : c'est un monument de générosité, de fermeté et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra-Comique; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens[2] qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare[3]; je ne veux pas respirer le même air que vous.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de Tournelle[4]. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareils cas; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi! le caprice de cinq vieux fous[5] suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler Busiris[6]! Je m'arrête, car j'en dirais bien

1. La *Consultation* de huit avocats (parmi lesquels Linguet) pour les accusés d'Abbeville.

2. Il y avait cinq accusés : La Barre, qui fut exécuté; d'Etallonde de Morival, condamné à la même peine, mais contumace; Moinel, Douville de Maillefeu, et Dumaisniel de Saveuse.

3. Qui servait alors de maison de correction pour les jeunes gens.

4. La grand'chambre était la première et principale; la Tournelle, la chambre criminelle.

5. C'est à quinze voix contre dix que le parlement de Paris avait confirmé la sentence capitale d'Abbeville.

6. Tyran d'Égypte légendaire, vaincu et tué par Hercule.

davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

---

146. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET[1]

A Ferney, 5 janvier (1767).

Cher doyen[2] de l'Académie,
Vous vîtes de plus heureux temps;
Des neuf Sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talents;
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous, sur vos vieux ans,
Et le bon goût et le bon sens
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi si jamais vous vîtes, dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot de *vis-à-vis* employé une seule fois pour signifier *envers*, *avec*, *à l'égard*[3]. Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi; *il se ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu de dire avec ses rivaux; *il était fier vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, etc.? Enfin ce mot de *vis-à-vis*, qui est très rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé*[4] Boileau, si Bossuet a *persiflé* Pascal, et si l'un et l'autre ont *mystifié*[5] La Fontaine,

1. Lettre destinée à la publicité. Elle se rapporte à la nouvelle édition du *Traité de la prosodie française* par d'Olivet.

2. Voy. p. 310 note 5.

3. C'est, paraît-il, une locution de Genève, et c'est à Jean-Jacques Rousseau que Voltaire s'en prend.

4. Néologisme déjà courant au dix-huitième siècle, et aujourd'hui passé dans la langue.

5. C'était une expression dont se servaient les amis du trop crédule Poinsinet (auteur comique, mort en 1769), pour dire qu'ils lui jouaient des tours. Ce mot, d'une confection arbitraire, a été admis en 1835 dans le dictionnaire de l'Académie.

en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait*[1]; que *la coupe*[2] des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois mal *éduqués*[3]. Il paraît[4] que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson[5], voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*[6].

Errement a été substitué par les procureurs au mot *erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes ; arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Aragon* (acte V, sc. VI) :

> Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
> Que reçut don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres :* des *erres* au coche : donnez-moi des *erres*[7]. De là, *errements*; et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que Sa Majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, monsieur, la langue paraît s'altérer tous les

1. N'est point entré dans la langue.

2. Cette métaphore, empruntée à l'art du tailleur, fait partie du jargon de la critique, mais non de la langue régulière.

3. Est et demeure un pur barbarisme.

4. Il est évident.

5. Sur Pellisson, voy. p. 133, note 2.

6. A subsisté dans un sens légèrement différent : les *errements*, ce sont les usages établis, en matière d'administration.

7. Cet emploi du mot *erre*, absolument incorrect, n'a pas subsisté.

jours ; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie en physique ; on parle d'anatomie en style ampoulé ; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre rempli d'idées profondes, ingénieuses et neuves, on ait traité du fondement des lois en épigrammes[1]. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet : et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts !

Boileau, il est vrai, a dit après Horace :

> Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère[2].

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène[3], ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce, il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sully et du grand ministre Colbert, et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sully, il l'appelle l'*ami d'Henri IV* : et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais ! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états ; il ne s'agit plus que d'en faire un

1. *L'Esprit des lois*, de Montesquieu (1748) : ce jugement est entaché de malveillance des traits spirituels ne sont pas nécessairement des épigrammes
2. Dans *l'Art poétique*, chant I.
3. Thalie est la muse comique Melpomène la muse tragique.

usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.

Des hommes même de beaucoup d'esprit ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite Castel [1], par exemple, dans sa *Mathématique universelle*, veut prouver que si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante et convenable dans la bouche d'une femme qui, pour faire taire des philosophes, imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain; mais que le mathématicien fasse le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente, des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon....

On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache* [2]. On s'exprime enfin aussi ridiculement que l'on pense, *rem verba sequuntur* [3]; et, à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus,

1. Voy. p. 100, note 3.

2. Expressions de J.-J. Rousseau (*Lettre à M. Grimm sur Omphale*).

3. Horace dit dans *l'Art poétique*, vers 311 :

Tene rem, verba sequentur.

si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre *Traité de la prosodie;* c'est un livre classique qui durera autant que la langue française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinault[1], le plus concis peut-être de nos poètes dans les belles scènes de ses opéras, et l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté, comme avec le plus de grâce. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, Mme Denis et moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinault savait assez de latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, et qu'il possédait encore mieux l'italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine* (acte I, sc. 1) :

Les superbes géants armés contre les dieux
Ne nous donnent plus d'épouvante;
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage expirante.
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'*Armide*. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

1. Voy. p. 342, note 5. — Chez un disciple de Boileau, comme d'Olivet, cette circonspection est louable.

Tout ce qui n'est pas, dans cette pièce, air détaché, composé sur les canevas[1] du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

> ..... ces lieux communs de morale lubrique
> Que Lulli réchauffa des sons de sa musique[2].

On commence à savoir que Quinault valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite, déjà célèbre par le prix qu'il a remporté à notre Académie, et par une tragédie qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinault et de Lulli :

> Aux dépens du poète on n'entend plus vanter
> De ces airs languissants la triste psalmodie,
> Que réchauffa Quinault du feu de son génie[3].

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très bon, mais les scènes de Quinault encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que « les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un *e* muet », et vous citez les vers du philosophe de Sans-Souci[4] :

> La nuit, compagne du repos,
> De son *crêp* couvrant la lumière,
> Avait jeté sur ma paupière
> Les plus léthargiques pavots.

Il est vrai que, dans les commencements, nos *e* muets embarrassent quelquefois les étrangers; le philosophe de

1. Les rythmes imposés par le musicien, et sur lesquels le poète est tenu de placer des paroles.

2. Boileau, Satire x.

3. Ces vers sont extraits du *Discours sur les préjugés et les injustices littéraires* par La Harpe, dont Voltaire loue en passant la tragédie du *Comte de Warwick* : cf. lettre 126.

4. Frédéric II : voy. p. 175, note 2. Les vers qui suivent sont tirés d'une lettre de Frédéric à Voltaire, du 20 février 1750.

Sans-Souci était très jeune quand il fit cette épître[1] : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-Souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères[2] et moi nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie et de force, *eodem animo scribit quo pugnat*[3] : et je vous dirai, en passant, que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces, et le plaisir de lire les pensées les plus profondes, exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un souverain, chargé de tout le détail d'un grand royaume, écrive couramment et sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps et de ratures.

M. l'abbé de Dangeau[4], en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien qu'un musicien, en chantant *la nuit est loin encore*, prononce, pour avoir plus de grâces, la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-Souci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur[5], sera, je crois, de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais[6] ait justifié le

1. Un jeune homme de trente-huit ans.

2. D'Alembert.

3. Réminiscence de Quintilien, livre I, chap. I.

4. Né en 1643, mort en 1723; frère du célèbre courtisan de Louis XIV, et lui-même lecteur du roi. Entré en 1682 à l'Académie française, il s'y distingua par ses travaux de grammaire.

5. L'intention de flatter est manifeste.

6. Célèbre poète, né en 1491, mort en 1558. Il fut aumônier du Dauphin et bibliothécaire du roi à Fontainebleau. Poète et musicien, il était l'âme des fêtes de la cour. Il passe pour avoir introduit le premier en France le sonnet et le madrigal, inventés par les Italiens.

crêp par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François Ier retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un prince royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crêpe*? Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François Ier, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-Souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des Musiciens, que nos rimes féminines, terminées toutes par un *e* muet, font un effet très désagréable dans la musique, lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la *vi-eu*.

Arcabonne est forcée de dire :

Tout me parle de ce que *j'aim-eu*.

Médor est obligé de s'écrier :

..... Ah! quel tourment
D'aimer sans *espérance-eu*[1]!

La gloire et la victoire, à la fin d'une tirade, font presque toujours la *gloire-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes désinences. Voilà pourquoi Quinault

1. Ces trois citations sont empruntées à l'*Armide*, à l'*Amadis* et au *Roland* de Quinault.

a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau [1] à tous les poètes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites « qu'il est inutile et peut-être ridicule de chercher l'origine de cette prononciation *gloire-eu*, *victoire-eu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois ». Je n'ai jamais entendu de paysan prononcer ainsi en parlant; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs et des actrices de l'Opéra; au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, et ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens et les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands et les Anglais en ont quelques-uns; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens et les Anglais se sont défaits dans la tragédie, et dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares; mais, si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

Je tiens, en fait de langue, tous les peuples pour barbares, en comparaison des Grecs et de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut

1. Voy. p. 153, note 4.

surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves et de longues, et qui, par un mélange harmonieux de consonnes et de voyelles, était une espèce de musique vocale. Vous ne me condamnerez pas, sans doute, quand je vous répéterai que le grec et le latin sont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames, et ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu, je suis bien loin de vouloir proscrire la rime, comme feu M. de La Motte; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre, si le porphyre et le granit nous manquent. Conservons la rime; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles, et non pas pour les yeux[1].

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très dévoué à saint François, j'ai voulu le distinguer des *Français;* j'avoue que j'écris *Danois* et *Anglais :* il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

Comme je suis très tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez surtout ce style négligé à un *Français* ou à un *François* qui *avait* ou qui *avoit* été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans, au milieu des montagnes de

1. Les amateurs de rimes riches exigent qu'elles soient aussi pour les yeux.

glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer et m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

---

147. — A M. LE DUC DE CHOISEUL

SUR LE CORDON DE TROUPES AUPRÈS DE GENÈVE [1]

9 janvier (1767).

Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape Élochivis [2] environne mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bonhomme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase [3] est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Genevois que vous punissez, c'est nous, grâce à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Genevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée.

1. Le gouvernement genevois avait sollicité la médiation de la France pour apaiser les dissensions de la république; la médiation ayant échoué, M. de Choiseul résolut de faire sur les confins de Genève une démonstration militaire, sous le prétexte d'affamer les mutins, en leur coupant toute communication avec la France.

2. Anagramme du nom de Choiseul : c'est ainsi que Voltaire le désigne dans l'épître dédicatoire placée en tête des *Scythes* : « Son nom était Elochivis, comme qui dirait habile, généreux et plein d'esprit, tant la langue persane a d'énergie. »

3. Tel est le prétendu auteur des *Scythes* « en vers persans ».

A peine l'ambassadeur de votre sublime Porte eut-il assuré que le roi de Perse prenait les honnêtes Scythes sous sa protection et sauvegarde spéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent[1]. Les habitants de Scythopolis[2] peuvent aller où ils veulent, et revenir, et passer, et repasser, avec un passeport du chiaoux Hennin[3]; et nous, pauvres Persans, parce que nous sommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone[4], ni envoyer nos esclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repose sur les deux oreillers de la justice et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette.

Dès qu'on eut publié votre rescrit impérial dans la superbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défense d'envoyer du foin chez les ennemis, on leur en fit passer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse.

Que Votre Sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or, sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passeport signé de votre main prodigue en bienfaits[5], pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins; et nous prierons

1. Le roi de Perse, c'est le roi de France, et les Scythes sont les Genevois.
2. Genève.
3. Résident de France à Genève. — Un *chiaoux* est un envoyé turc.
4. Paris.
5. Le duc de Choiseul lui répondit, le 19 janvier, « qu'il l'exceptait de la règle générale, parce qu'il était infiniment excepté dans son cœur ».

Zoroastre[1] qu'il intercède auprès du grand Orosmade pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

---

148. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS

A Ferney, 9 février (1767).

Ayant été mort, monseigneur, et enterré environ cinq semaines dans les horribles glaces des Alpes et du mont Jura, il a fallu attendre que je fusse un peu ressuscité, pour remercier Votre Éminence de ce qu'elle aime toujours ce que vous savez, c'est-à-dire les belles-lettres, et même les vers, et qu'elle daigne aussi aimer ce bon vieillard qui achève sa carrière

Œbaliæ sub montibus altis[2].
(Virg., *Georg.*, lib. IV, v. 125.)

Je vous réponds qu'il a profité de vos bons avis, autant que ses forces ont voulu le lui permettre. Je crois que je dois dire à présent :

Claudite jam rivos, pueri ; sat prata biberunt.
(Virg., ecl. III, v. 111.)

N'êtes-vous pas bien content du discours de notre nouveau confrère M. Thomas[3]? Son prédécesseur, Hardion[4], n'en aurait point autant fait.

1. Zoroastre est le fondateur légendaire de la religion des anciens Perses. Dans cette religion Orosmade (Ormuzd) est le principe du bien : voy. p. 231, note 3.

2. Il y a *sub turribus altis* dans le texte de Virgile. — Cf. p. 359, note 3.

3. *Sur les devoirs de l'homme de lettres*, lors de sa réception à l'Académie.

4. Hardion, mort l'année précédente, n'avait guère dû son admission à l'Académie qu'à sa qualité de professeur d'histoire des princesses filles de Louis XV.

J'ai chez moi M. de La Harpe, qui est haut comme Ragotin[1], mais qui a bien du talent en prose et en vers.

Je corromps la jeunesse tant que je puis : il a fait un *Discours sur la guerre et sur la paix*[2], qui a remporté le prix d'une voix unanime. Si Votre Éminence ne l'a pas lu, elle devrait bien le faire venir de Paris; elle verrait qu'on glane encore dans ce siècle après la moisson du siècle de Louis XIV. Nous cultivons ici les lettres au son du tambour[3]; nous faisons une guerre plus heureuse que la dernière[4]; le quartier général est souvent chez moi. Nous avons déjà conquis plus de cinq pintes de lait que nos paysannes allaient vendre à Genève. Nos dragons leur ont pris leur lait avec un courage invincible; et comme il ne faut pas épargner son propre pays quand il s'agit de faire trembler le pays ennemi, nous avons été à la veille de mourir de faim...

Tout ce que dit Votre Éminence sur les prétentions est d'un homme qui connaît bien son siècle et le ridicule des prétendants. Cela mériterait une bonne épître en vers; et si vous ne la faites pas, il faudra bien que quelque inconnu la fasse, et la dédie à un homme titré et illustre, sans le nommer. Mais faudra-t-il dans cette épître passer sous silence ceux de vos confrères[5] qui font des mandements

1. Personnage du *Roman comique* de Scarron.

2. *Discours sur les malheurs de la guerre et sur les avantages de la paix :* concours extraordinaire dont le prix était fourni par un particulier anonyme, et décerné par l'Académie française.

3. Voy. la lettre précédente.

4. Que la funeste guerre de Sept Ans.

5. Allusion à J.-G. Le Franc de Pompignan, évêque du Puy. — Le cardinal avait écrit à Voltaire, le 4 janvier : « Il est plaisant que l'orgueil s'élève, à mesure que le siècle baisse : aujourd'hui presque tous les écrivains veulent être législateurs, fondateurs d'empires, et tous les gentilshommes veulent descendre des souverains. On passait autrefois ces chimères aux grandes maisons; elles seules en avaient le privilège exclusif : aujourd'hui tout le monde s'en mêle. »

dans le goût des *Femmes savantes* de Molière, et qui, au nom du Saint-Esprit, examinent si un poète doit écrire dans plusieurs genres ou dans un seul, et si La Motte et Fontenelle étaient autorisés à trouver des défauts dans Homère? Les femmes petits-maîtres pourraient bien aussi trouver leur place dans cette petite diatribe; on remettrait tout doucement les choses à leur place. J'avoue que les polissons qui, de leur grenier, gouvernent le monde avec leur écritoire, sont la plus sotte espèce de tous; ce sont les dindons de la basse-cour qui se rengorgent. Je finis en renouvelant à Votre Éminence mon très tendre et profond respect pour le reste de ma vie.

---

149. — A M. PALISSOT

A Ferney, 13 février (1767)

Votre lettre du 3 février, monsieur, a renouvelé mes plaintes et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien se soit fait des ennemis irréconciliables de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui!

Vous avez bien raison de regarder Fréron[1] comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes se sont-ils divisés? et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devraient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme[2]? Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie française. Elle est à présent sur un pied plus

1. Voy. p. 247, note 4. | 2. Voy. lettres 98 et 132.

honorable que jamais : elle rend les lettres respectables[1]. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous chercherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaieté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit[2]. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards[3] : mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayez voulu avoir mes amis pour ennemis. Eh! monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens de lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie; et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

---

150. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS

Le 16 avril (1767)

Albi, nostrorum sermonum candide judex.
(Hor., lib. I, ep. IV.)

1. L'Académie appartenait alors sans conteste au parti des philosophes.

2. Il est vrai; et c'est là justement ce qui exaspérait Voltaire.

3. Il y a chez Fréron un tempérament de polémiste bien autrement vigoureux que chez Palissot.

Vous êtes sûrement du nombre des élus, monseigneur, puisque vous n'êtes pas du nombre des ingrats. Vous chérissez toujours les lettres, à qui vous avez dû les principaux événements de votre vie. Je leur dois un peu moins que Votre Éminence; mais je leur serai fidèle jusqu'au tombeau. Je suis encore moins ingrat envers vous, qui avez bien voulu m'honorer de très bons conseils sur la Scythie[1]. J'attends de Paris mon ouvrage tartare, pour vous l'envoyer dans le pays des Visigoths[2], quoique assurément il n'y ait dans le monde rien de moins visigoth[3] que vous. Le blocus de Genève[4] retarde un peu les envois de Paris. Cette campagne-ci sera sans doute bien glorieuse; mais elle me gêne beaucoup. Dès que j'aurai ma rapsodie imprimée, j'y ferai coudre proprement une soixantaine de vers que vous m'avez fait faire, et je dirai : *Si* placet, *tuum est*[5].

Si Votre Éminence souhaite que je lui envoie le factum des Sirven[6], il partira à vos ordres. Il est signé de dix-neuf avocats; c'est un ouvrage très bien fait. On y venge votre province de l'affront qu'on lui fait de la croire féconde en parricides. C'était à un Languedochien, et non à moi, de faire rendre justice aux Sirven et aux Calas. Mais ces deux familles infortunées s'étant réfugiées dans mes déserts, j'ai cru que la fortune me les envoyait pour les secourir.

Plus vous réfléchissez sur tout ce qui se passe, plus vous

1. La tragédie des *Scythes*.

2. En 412, les Visigoths s'étaient établis dans le pays compris entre la Loire et les Pyrénées. — Bernis était archevêque d'Albi.

3. Voy. Boileau (Satire IX) :

Un clerc, pour quinze sous, sans crain-
[dre le hola
Peut aller au parterre attaquer *Attila*,
Et si le roi des Huns ne lui charme
[l'oreille,
Traiter de *Visigoths* tous les vers de
[Corneille

4. Voy. lettre 147.

5. Horace, Od. IV, 3, *ad finem*.

6. C'est le factum par lequel Sirven réclamait en sa faveur le traitement accordé aux Calas, la cassation de l'arrêt rendu contre lui par contumace.

devez aimer votre retraite. La grosse besogne archiépiscopale me paraît fort ennuyeuse; mais vous faites du bien, vous êtes aimé, et il vous appartient de vous réjouir dans vos œuvres[1], comme dit le livre de l'*Ecclésiaste*...

Oserai-je vous demander si vous avez lu le *Bélisaire* de Marmontel, qu'on appelle son *Petit Carême*[2]? La Sorbonne le censure pour n'avoir pas damné Titus, Trajan et les Antonins. Messieurs de Sorbonne seront sauvés probablement dans l'autre monde, mais ils sont furieusement sifflés dans celui-ci.

Riez, monseigneur : il faut souvent rire sous cape; mais il est fort agréable de rire sous la barrette[3].

Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc.
(Virg., *Georg.*, lib. II, v. 490.)

Que Votre Éminence agrée les très tendres respects du vieux Suisse.

---

151. — A M. DE BELLOY

A Ferney, le 19 avril (1767).

Je suis bien touché, monsieur, de vos sentiments nobles, de votre lettre et de vos vers[4]. Il n'y a point de pièces de théâtre qui aient excité en moi tant de sensibilité. Vous faites plus d'honneur à la littérature que tous les Frérons[5] ne peuvent lui faire de honte. On reconnaît bien en vous

1. *Ecclésiaste*, III, 22.
2. Parce qu'il y fait la leçon aux rois, en leur recommandant la tolérance. Le *Petit Carême* de Massillon avait été prêché devant le jeune Louis XV.
3. Bonnet rouge des cardinaux.
4. Des vers à l'éloge des *Scythes*, joués à Paris le 27 mars avec fort peu de succès. Ils furent imprimés dans le *Mercure* (juin 1767).
5. Voy. p. 247, note 4.

le véritable talent. Il ressemble parfaitement au portrait que saint Paul fait de la charité[1]; il la peint indulgente, pleine de bonté, et exempte d'envie; c'est le meilleur morceau de saint Paul, sans contredit; et vous me pardonnerez de vous citer un apôtre le saint jour de Pâques.

Il est vrai que nos beaux-arts penchent un peu vers leur chute; mais ce qui me console, c'est que vous êtes jeune, et que vous aurez tout le temps de former des auteurs et des acteurs. Les vers que vous m'envoyez sont charmants. J'ai avec moi M. et Mme de La Harpe, qui en sentent tout le prix, aussi bien que ma nièce. Il y a longtemps que nous aurions joué *le Siège de Calais*[2] sur notre petit théâtre de Ferney, si notre compagnie eût été plus nombreuse. Nous ne pouvons malheureusement jouer que des pièces où il y a peu d'acteurs. M. de Chabanon va venir chez nous avec une tragédie[3]; nous la jouerons; et, dès que vous aurez donné la comtesse de *Vergy*[4], notre petit théâtre s'en saisira. On ne s'est pas mal tiré de *la Partie de chasse de Henri IV*, de M. Collé[5]. Où est le temps que je n'avais que soixante-dix ans[6]! je vous assure que je jouais les vieillards parfaitement. Ma nièce faisait verser des larmes, et c'est là le grand point. Pour M. et Mme de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs.

1. *Ép. aux Corinthiens*, XIII, 4.

2. Voy. la lettre 136.

3. Chabanon, né en 1730, mort en 1792, humaniste et poète tragique, membre de l'Académie des inscriptions (1760) et de l'Académie française (1780). — Il a traduit Pindare, Théocrite, Horace, et composé plusieurs tragédies, dont la plus célèbre est *Eponine* : celle qu'il devait apporter à Ferney est *Eudoxie*, qui ne fut jamais mise à la scène. Il était bon violoniste, et a écrit un ouvrage estimé sur la musique (1785).

4. *Gabrielle de Vergy*.

5. Le chansonnier Collé, né en 1709, mort en 1783, l'un des fondateurs du *Caveau*, a composé plusieurs comédies : la plus célèbre est la *Partie de chasse de Henri IV*, où se trouve la fameuse chanson :

Vive Henri Quatre !
Vive ce roi galant !

6. Il en avait soixante-treize.

Vous voyez que vos beaux fruits de Babylone[1] croissent entre nos montagnes de Scythie; mais ce sont des ananas cultivés à l'ombre dans une serre, loin de votre brillant soleil.

Adieu, monsieur; vous me faites aimer plus que jamais les arts, que j'ai cultivés toute ma vie. Je vous remercie; je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires, qui n'ont pas certainement été inventées par l'amitié. V.

---

152. — A CATHERINE II

26 mai (1767)

Un voyage en Asie! allez-vous l'entreprendre,
Belle et sublime Thalestris[2]?
Que ferez-vous dans ce pays?
Vous n'y verrez point d'Alexandre.

Hélas! Votre Majesté Impériale ferait le tour du globe, qu'elle ne rencontrerait guère de rois dignes d'elle. Elle voyage comme Cérès la législatrice, en faisant du bien au monde[3]. Je ne sais point la langue russe; mais, par la traduction que vous daignez m'envoyer, je vois qu'elle a des inversions et des tours qui manquent à la nôtre. Je ne suis pas comme une dame de la cour de Versailles, qui disait : « C'est bien dommage que l'aventure de la tour de Babel

1. Voy. p. 360, note 4.

2. Reine du pays compris entre le Caucase et le Phase; elle était venue à la rencontre d'Alexandre. — Quinte-Curce, VI, 5 : « Interrogata num aliquid petere vellet, haud dubitavit fateri, ad communicandos cum rege liberos se venisse : dignam, ex qua ipse regni generaret heredes; feminini sexus se retenturam, maremque redditurum patri. »

3. Catherine II répandait en effet la civilisation sur son passage; aussi Voltaire lui applique-t-il l'épithète consacrée par les Athéniens à Cérès : législatrice, θεσμοφόρος.

ait produit la confusion des langues; sans cela tout le monde aurait toujours parlé français ».

L'empereur de la Chine, Kang-hi[1], votre voisin, demandait à un missionnaire si on pouvait faire des vers dans les langues de l'Europe; il ne pouvait le croire.

Que Votre Majesté Impériale daigne agréer mes sentiments, et le très profond respect de ce vieux Suisse, etc.

---

153. — A M. MOREAU DE LA ROCHETTE[2]

Au château de Ferney, par Genève, 1er juin (1767).

Vous voulez, monsieur, que j'aie l'honneur de vous répondre sous l'enveloppe de M. le contrôleur général[3], et je vous obéis.

Il est vrai que j'avais fort applaudi à l'idée de rendre les enfants trouvés et ceux des pauvres utiles à l'État et à eux-mêmes. J'avais dessein d'en faire venir quelques-uns chez moi pour les élever. J'habite malheureusement un coin de terre dont le sol est aussi ingrat que l'aspect en est riant. Je n'y trouvai d'abord que des écrouelles et de la misère. J'ai eu le bonheur de rendre le pays plus sain en desséchant les marais. J'ai fait venir des habitants, j'ai augmenté le nombre des charrues et des maisons, mais je n'ai pu vaincre la rigueur du climat. M. le contrôleur général

1. L'empereur Kang-hi, mort en 1722, avait été l'un des princes les plus éclairés et les plus glorieux de la Chine : il avait, en 1692, autorisé dans ses États l'exercice de la religion chrétienne.

2. Né en 1720, mort en 1791; inspecteur général des pépinières royales de France; il reçut en 1769 des lettres de noblesse, en récompense des grands services qu'il avait rendus à l'agriculture en établissant, à la Rochette, près Melun, une pépinière considérable où il employait cent enfants trouvés.

3. Le contrôleur général des finances, alors M. de Laverdy.

m'invitait à cultiver la garance, je l'ai essayé; rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans : cependant je ne me suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres en jouiront [1].

Nous n'avons point de pépinières dans le désert que j'habite. Je vois que vous êtes à la tête des pépinières du royaume, et que vous avez formé des enfants à ce genre de culture avec succès. Puis-je prendre la liberté de m'adresser à vous pour avoir deux cents ormeaux qu'on arracherait à la fin de l'automne prochain, qu'on m'enverrait pendant l'hiver par les rouliers, et que je planterais au printemps? je les payerai au prix que vous ordonnerez. Je voudrais qu'on leur laissât à tous un peu de tête.

Il y a une espèce de cormier qui rapporte des grappes rouges, et que nous appelons *timier* [2]; ils réussissent assez bien dans notre climat. Si vos ordres pouvaient m'en procurer une centaine, je vous aurais, monsieur, beaucoup d'obligation. J'ai été très touché de votre amour pour le bien public; celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en croissait qu'un rend service à l'État.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

1. Réminiscence de la fable de La Fontaine, *le Vieillard et les trois jeunes hommes* :

Mes arrière-neveux me devront cet om-
[brage :
Hé bien! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir
[d'autrui?

2. C'est le sorbier des oiseleurs (*sorbus aucuparia*).

154. — A M. DEPARCIEUX[1]

A Ferney, le 17 juillet (1767).

Vous avez dû, monsieur, recevoir des éloges et des remerciements de tous les hommes en place : vous n'en recevez aujourd'hui que d'un homme bien inutile, mais bien sensible à votre mérite et à vos grandes vues patriotiques. Si ma vieillesse et mes maladies m'ont fait renoncer à Paris, mon cœur est toujours votre concitoyen. Je ne boirai plus des eaux de la Seine, ni d'Arcueil[2], ni de l'Yvette[3], ni même de l'Hippocrène[4]; mais je m'intéresserai toujours au grand monument que vous voulez élever. Il est digne des anciens Romains, et malheureusement nous ne sommes pas Romains[5]. Je ne suis point étonné que votre projet soit encouragé par M. de Sartines[6]. Il pense comme Agrippa[7]; mais l'hôtel de ville de Paris n'est pas le Capitole. On ne plaint point son argent pour avoir un Opéra-Comique, et on le plaindra pour avoir des aqueducs dignes d'Auguste. Je désire passionnément de me tromper. Je voudrais voir la fontaine d'Yvette former un large bassin autour de la

1. Né en 1703, mort en 1768. Cet ingénieur venait de publier son troisième *Mémoire sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'Estrapade à Paris les eaux de la rivière d'Yvette.*

2. Petite commune au sud et aux portes de Paris, où passe un grand aqueduc destiné à alimenter la rive gauche de la capitale.

3. C'est la rivière de la vallée de Chevreuse, affluent de l'Orge.

4. Voy. p. 64, note 2.

5. Cf. la lettre 37.

6. Né en 1729, mort en 1801; lieutenant général de police, de 1759 à 1774. Dans ces fonctions il contribua beaucoup à l'assainissement et à l'embellissement de Paris. Il conquit la reconnaissance des philosophes par le libéralisme avec lequel il traitait les questions relatives à la librairie.

7. Gendre et favori de l'empereur Auguste; c'est lui qui gagna la bataille d'Actium.

statue de Louis XV[1]; je voudrais que toutes les maisons de Paris eussent de l'eau, comme celles de Londres. Nous venons les derniers en tout. Les Anglais nous ont précédés et instruits en mathématiques, les Italiens en architecture, en peinture, en sculpture, en poésie, en musique; et j'en suis fâché.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime infinie que vous méritez, et avec la reconnaissance d'un concitoyen, monsieur, votre, etc.

---

155. — A M. LE PRINCE DE GALLITZIN[2]

A Ferney, 14 auguste (1767).

Monsieur le prince, je vois, par les lettres dont Sa Majesté Impériale et Votre Excellence m'honorent, combien votre nation s'élève, et je crains que la nôtre ne commence à dégénérer à quelques égards. L'impératrice daigne traduire elle-même le chapitre de *Bélisaire*[3] que quelques hommes de collège calomnient à Paris[4]. Nous serions couverts d'opprobre si tous les honnêtes gens, dont le nombre est très grand en France, ne s'élevaient pas hautement contre ces turpitudes pédantesques. Il y aura toujours de l'ignorance, de la sottise et de l'envie, dans ma patrie; mais il y aura toujours aussi de la science et du bon goût. J'ose vous dire même qu'en général nos principaux militaires et ce qui compose le conseil, les conseillers d'État et les maîtres des requêtes[5], sont plus éclairés qu'ils ne

1. Statue de Louis XV, par Bouchardon, sur la place dite aujourd'hui de la Concorde.

2. Ambassadeur de Russie en France, personnage lettré, qui était en relations avec les plus grands esprits du temps. Le prince Dimitri Galitzin est mort en 1803.

3. Le quinzième chapitre du *Bélisaire* de Marmontel, sur la tolérance religieuse.

4. La Faculté de théologie qui en avait fait la *Censure*.

5. Cf. la lettre 144.

l'étaient dans le beau siècle de Louis XIV. Les grands talents sont rares, mais la science et la raison sont communes. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés. La lumière se communique de tous les côtés. Il me vient souvent du Nord des choses qui m'étonnent[1]. Il s'est fait, depuis environ quinze ans, une révolution dans les esprits qui fera une grande époque. Les cris des pédants annoncent ce grand changement comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps.

Je ne connais point le livre[2] dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, en évitant les fautes où peut être tombé M. de Montesquieu, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre ; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talents étrangers, et qui en fait naître dans ses États. Mais c'est vous surtout, monsieur, que je félicite de la représenter si bien à Paris. J'ai l'honneur, etc.

---

156. — A M. BEAUZÉE[3]

14 janvier (1768).

Si je demeurais, monsieur, au fond de la Sibérie, je n'au-

1. On connaît le vers de Voltaire :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

2. *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, par Mercier de La Rivière. — L'auteur de cet ouvrage, que Catherine II avait mandé à Saint-Pétersbourg, se figurait naïvement que l'impératrice voulait le nommer son premier ministre. Il avait même fait dans cette vue des dépenses d'installation dont la souveraine l'indemnisa.

3. Né en 1717, mort en 1789; grammairien, professeur de gram-

rais pas reçu plus tard le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le commerce a été interrompu jusqu'au commencement de novembre, et depuis ce temps nous avons été ensevelis dans les neiges. Enfin, monsieur, j'ai eu votre paquet et la lettre dont vous m'honorez. Je vois avec beaucoup de plaisir les vues philosophiques qui règnent dans votre *Grammaire*. Il est certain qu'il y a, dans toutes les langues du monde, une logique secrète qui conduit les idées des hommes sans qu'ils s'en aperçoivent, comme il y a une géométrie cachée dans tous les arts de la main, sans que le plus grand nombre des artistes s'en doute. Un instinct heureux fait apercevoir aux femmes d'esprit si on parle bien ou mal : c'est aux philosophes à développer cet instinct. Il me paraît que vous y réussissez mieux que personne. L'usage, malheureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. Vous êtes parfaitement instruit de sa marche, et vous sentez qu'elle manque quelquefois d'habits. Les philosophes n'ont point fait les langues, et voilà pourquoi elles sont toutes imparfaites[1].

maire à l'École militaire, reçu à l'Académie française en 1772. Après la mort de Dumarsais, Beauzée avait rédigé dans l'*Encyclopédie* les articles de grammaire. L'ouvrage dont Voltaire lui accuse ici réception est intitulé : *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues.*

1. Voltaire pousse le dédain de l'usage jusqu'à commettre d'étranges bévues en matière de grammaire et d'étymologie : « Notre langue, dit-il, est très irrégulière. Les langages, à mon gré, sont comme les gouvernements : les plus parfaits sont ceux où il y a le moins d'arbitraire. Il est bien ridicule que d'*augustus* on ait fait *août;* de *pavonem*, paon; de *Cadomum*, *Caen;* de *gustus*, *goût*. Les lettres retranchées dans la prononciation prouvent que

J'ai déjà lu une grande partie de votre livre. Je vous fais, monsieur, mes sincères remerciements de la satisfaction que j'ai eue, et de celle que j'aurai. J'ai l'honneur d'être, etc.

---

157. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

A Ferney, 8 février (1768).

Je n'écris point, madame, cela est vrai; et la raison en est que la journée n'a que vingt-quatre heures, que d'ordinaire j'en mets dix ou douze à souffrir, et que le reste est occupé par des sottises qui m'accablent comme si elles étaient sérieuses. Je n'écris point, mais je vous aime de tout mon cœur. Quand je vois quelqu'un qui a eu le bonheur d'être admis chez vous, je l'interroge une heure entière. Mon fils adoptif Dupuits[1] est pénétré de vos bontés; il a dû vous rendre compte de la vie ridicule que je mène. Il y a trois ans que je ne suis sorti de ma maison; il y a un an que je ne sors point de mon cabinet, et six mois que je ne sors guère de mon lit.

M. de Chabrillant[2] a été chez moi six semaines. Il peut vous dire que je ne me suis pas mis à table avec lui une seule fois. La faculté digérante étant absolument anéantie chez moi, je ne m'expose plus au danger. J'attends tout doucement la dissolution de mon être, remerciant très sincèrement la nature de m'avoir fait vivre jusqu'à soixante-qua-

nous parlions très durement; ces mêmes lettres, que l'on écrit encore, sont nos anciens habits de sauvages. » (Lettre à M. Guyot, du 7 août 1767.)

1. Le mari de Mlle Corneille, qui se trouvait à Paris pour solliciter un emploi de son grade.

2. Colonel du régiment de Conti, qui concourait à la démonstration militaire contre Genève : cf. la lettre 147.

torze ans, petite faveur à laquelle je ne me serais jamais attendu.

Vivez longtemps, madame, vous qui avez un bon estomac et de l'esprit, vous qui avez regagné en idées ce que vous avez perdu en rayons visuels, vous que la bonne compagnie environne, vous qui trouvez mille ressources dans votre courage d'esprit, et dans la fécondité de votre imagination.

Je suis mort au monde. On m'attribue tous les jours mille petits bâtards posthumes que je ne connais point [1]. Je suis mort, vous dis-je; mais, du fond de mon tombeau, je fais des vœux pour vous. Je suis occupé de votre état. Je suis en colère contre la nature, qui m'a trop bien traité en me laissant voir le soleil, et en me permettant de lire, tant bien que mal, jusqu'à la fin ; mais qui vous a ravi ce qu'elle vous devait.

Cela seul me fait détester les romans qui supposent que nous sommes dans le meilleur des mondes possibles [2]. Si cela était, on ne perdrait pas la meilleure partie de soi-même longtemps avant de perdre tout le reste. Le nombre des souffrants est infini ; la nature se moque des individus. Pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère.

Je suis, de tous les cirons, le plus anciennement attaché à vous; et, comme je disais fort bien dans le commencement de ma lettre, malgré mon respect pour vous, madame, je vous aime de tout mon cœur.

1. C'est une de ces impostures dont Voltaire n'était pas chiche : les *bâtards* qu'on lui attribuait, *le Dîner du comte de Boulainvilliers* et *l'Homme aux quarante écus*, étaient de lui.

2. Allusion à *Candide;* voy. p. 231, note 2.

158. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL[1]

A Ferney, 8 février (1768).

Madame, un vieillard presque aveugle, et une jeune femme[2] qui serait bien fière si elle avait des yeux comme les vôtres, vous supplient de daigner agréer leurs hommages et leurs remercîments. Nous devons à votre protection tout ce que M. le duc de Choiseul a bien voulu accorder à M. Dupuits[3]. Si le vieux bonhomme et moi nous avions quelque petite partie de la succession de Pierre Corneille, nous la dépenserions en grands vers alexandrins pour vous témoigner notre reconnaissance ; mais les temps sont bien durs, et la plupart des vers qu'on fait le sont aussi. Nous nous défions même de la prose. Nous entendons si peu les livres qu'on nous envoie de Paris, que nous craignons d'avoir oublié notre langue.

Nous sommes très honteux l'un et l'autre d'exprimer notre extrême sensibilité dans un style si barbare; mais, madame, nous vous supplions de considérer que nous sommes des Allobroges[4]. Des gens arrivés de Versailles nous ont dit qu'il fallait absolument avoir de la finesse, de la justesse dans l'esprit, des grâces et du goût, pour oser vous écrire[5]; nous ne les avons point crus. Nous ne sommes pas

1. La duchesse de Choiseul, née en 1736, morte en 1801, était une femme supérieure par la grâce et l'esprit; elle était l'intime amie de Mme du Deffant, qui l'appelait sa *grand'maman*, sous forme de plaisanterie (la grand' mère maternelle de Mme du Deffant avait eu pour fils, en secondes noces, le duc de Choiseul). C'est par Mme du Deffant que Voltaire fut amené à entrer en correspondance avec l'aimable duchesse.

2. Voltaire et Mme Dupuits (Mlle Corneille).

3. La rentrée dans le service actif : voy. p. 375, note 1.

4. Voy. p. 343, note 1.

5. On a de Mme de Choiseul des lettres qui répondent bien à la définition de Voltaire (dans la *Correspondance de Mme du Deffant*, édit. de Saint-Aulaire).

de votre espèce, et nous nous sommes flattés au contraire que la supériorité était indulgente, et que les grâces ne rebutaient pas la naïveté.

Nous sommes, dans cette confiance, avec un profond respect, madame, etc.

---

159. — A M. ET MADAME DE FLORIAN[1]

Ferney, 4 avril (1768).

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards[2], que je vous parle avec confiance[3]. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien Mme Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son âme ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappaient de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de la campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes, et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans,

1. Sur Mme de Florian (ci-devant Mme de Fontaine), voy. p. 197, note 1.

2. Ils habitaient le château d'Hornoy, près d'Amiens, que Mme de Fontaine tenait de son premier mari.

3. Mme Denis avait quitté Ferney le 3 mars : c'est ce départ dont on glosait beaucoup, que Voltaire explique dans cette lettre. — Le second chant de la *Guerre de Genève*, poème burlesque de Voltaire, avait été dérobé et publié subrepticement. Voltaire accusait La Harpe, son hôte, de cette indélicatesse : Mme Denis, qui avait sans doute sa part dans ce larcin, avait pris violemment fait et cause pour La Harpe. M. et Mme Dupuits s'étaient laissé entraîner par Mme Denis; et Voltaire avait poliment chassé de chez lui tout ce monde.

ni à la faiblesse de ma santé. Je me voyais d'ailleurs très à l'étroit par la cessation du payement de mes rentes, tant de la part de M. le duc de Wurtemberg[1] que de celle de M. le maréchal de Richelieu, et de quelques autres grands seigneurs. Elle est allée à Paris recueillir quelques débris, tandis que je m'occuperai des affaires d'Allemagne. Malgré ce dérangement actuel, je lui fais tenir à Paris vingt mille livres de pension ; elle possède d'ailleurs douze mille livres de rente ; elle en aura beaucoup davantage ; je mourrais avec trop d'amertume si aucun de mes proches pouvait, à à ma mort, m'accuser de l'avoir négligée. Je n'en ai pas assez fait pendant ma vie ; mais si je peux végéter encore deux années, j'espère que je ne serai pas inutile à ma famille. Je voulais vendre le château que j'ai fait bâtir pour votre sœur[2], afin de lui procurer tout d'un coup une somme considérable d'argent comptant, et je me privais volontiers des agréments de ce séjour, qui sont très grands sept à huit mois de l'année. Elle n'a pas saisi assez tôt une occasion favorable et unique qui se présentait. Elle a malheureusement manqué un marché qui ne se retrouvera jamais. Pour moi, il ne me faut qu'une chambre pour mes livres, et une pour me chauffer pendant l'hiver. Un vieillard n'a pas de goûts chers.

Je sais tous les discours qu'on a tenus à Paris, tout ce qu'on a inséré dans les gazettes. Je suis accoutumé à ces sottises, qui s'anéantissent en deux jours. La Harpe a malheureusement donné lieu à tout cela par son infidélité, et par cet orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté qu'on lui reproche avec tant de raison[3] ; cependant, loin de lui nuire, je lui ai pardonné, et je l'ai même défendu.

J'ai cru devoir à l'amitié et à la parenté le compte que je

1. Voy. p. 189, note 1.
2. Ferney : il se serait retiré au château de Tourney; voy. lettre 91.
3. Voy. p. 309, note 2.

viens de vous rendre. Adieu, mes chers seigneurs d'Hornoy : je dis toujours avec douleur : Ah ! que Ferney n'est-il en Picardie ! Je vous embrasse tous deux tendrement.

---

160. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

14 auguste (1768).

J'ai reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguste, que les Welches appellent août[1]. Mais voici bien une autre facétie : il vint chez moi, le 1er d'auguste, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs[2]. Il me dit qu'il était possédé du diable ; que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi ; qu'elles avaient mis sur le théâtre les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suisses[3], et qu'il y voulait mettre *les Guèbres*[4]. Il me demanda un profond secret ; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours le jeune possédé m'apportât son ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a

1. Voy. p. 315, note 1, et p. 374, note 1.

2. C'est un nouveau travestissement que prend Voltaire pour produire sa tragédie des *Guèbres*.

3. *Alzire*, *l'Orphelin de la Chine*, *les Scythes* de Voltaire ; *les Illinois*, de Sauvigny ; *Guillaume Tell*, de Lemierre.

4. C'étaient, en Perse, les anciens sectateurs de la religion de Zoroastre, les adorateurs du feu, appelés *Parsis*, à cause de leur pays d'origine. *Guèbres* signifie en persan *infidèles ;* c'est le nom que donnent les Musulmans aux peuples qui ne professent pas l'islamisme, hors les chrétiens et les juifs. Les Arabes, conquérants de la Perse, forcèrent les Guèbres à se disperser : c'est surtout dans l'Hindoustan qu'une tolérance relative leur permit de subsister en nombre, et ils forment encore à Bombay un élément important de la population.

fait verser des larmes, mais aussi il m'a fait craindre la police. Je serais très fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas représentée. Elle est dans un goût tout à fait nouveau, quoiqu'on semble avoir épuisé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un soldat, des prêtres païens, et une petite fille tout à fait aimable[1].

J'ai dit au jeune homme avec naïveté que je trouvais sa pièce fort supérieure à *Alzire*, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais que je tremble pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des Jésuites ou pour des Inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges[2].

Le possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux, qu'il allait faire copier sa pièce, qu'il l'intitule *tragédie plus que bourgeoise*[3]; que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de Genève. Il est fou de sa pièce, parce qu'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où

1. L'Empereur; Arzémon, Parsis ou Guèbre, agriculteur retiré près de la ville d'Apamée; Iradan, tribun militaire; Cézène, son frère et son lieutenant; Mégatise, Guèbre, soldat de la garnison; prêtres de Pluton; Arzame, fille d'Arzémon.

2. Les Guèbres représentent les philosophes réclamant la tolérance; Voltaire avoue lui-même dans le *Discours historique et critique*, qu'on pourrait sans invraisemblance trouver des rapports entre les prêtres de Pluton et les Inquisiteurs, ou bien encore reconnaître dans Arzame une religieuse de Port-Royal persécutée par les Jésuites.

3. Allusion au *drame bourgeois* que Diderot espérait acclimater et dont il avait donné les prétendus modèles dans *le Fils naturel* et *le Père de famille*. Il n'y avait pas, dans *les Guèbres*, de grands noms ni de grands événements; de là le caractère soi-disant *bourgeois*.

presque toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer ; je lui ai dit qu'étant malade comme il est, il se tue avec ses *Guèbres;* qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours ; je lui ai conseillé des bouillons rafraîchissants.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces *Guèbres* par M. l'abbé Arnaud[1], à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Ferney ; c'est une bagatelle, et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et Mme Denis voudront. Si Mme Denis est encore à Paris quand *les Guèbres* arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon ! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte sa pièce brochée et copiée ! Je l'envoie à M. l'abbé Arnaud avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amusés pendant une heure ; et en vérité c'est beaucoup par le temps qui court

---

161. — A M. THIERIOT

A Ferney, le 27 janvier (1769).

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante-dix ans, et j'en ai soixante-quinze ; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre lettre.

1. L'un des rédacteurs de la *Gazette littéraire*, feuille subventionnée par M de Praslin.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien[1].

J'ai perdu mon cher Damilaville, dont l'amitié ferme et courageuse avait été longtemps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde[2]. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter, et ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentiments[3], dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler Mme Denis au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle serait morte d'ennui dans ma solitude[4]. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable[5]. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et

1. Il était encore, aux gages de 1200 livres par an, le correspondant littéraire de Frédéric.

2. C'est une pierre lancée dans le jardin de Thieriot : Voltaire a bonne mémoire. Cf. lettre 38.

3. Thieriot, dans la lettre dont il est question, demandait de l'argent à Voltaire.

4. Voy. lettre 159.

5. Établissement, dans le sens de *condition de fortune.*

des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie.

---

162. — A M. DE SUDRE, AVOCAT A TOULOUSE[1]

6 février (1769).

Monsieur, il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talents. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille Sirven[2], par le juge de Mazamet. Cette famille Sirven est aussi innocente que celle des Calas. J'envoyai le père à Paris présenter requête au conseil pour obtenir une évocation[3]; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Ils craignaient de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de Calas. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de leur persuader que plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul David[4] dans le procès de Calas, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des Sirven.

L'innocence des Sirven est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la

1. Auteur d'un *Mémoire pour Calas*.

2. Voy. lettre 134.

3. L'évocation de l'affaire au conseil du roi.

4. David de Beaudrigues, capitoul de Toulouse, qui, en procédant à la première instruction sur l'affaire Calas, avait négligé volontairement de relever les circonstances propres à démontrer l'innocence des accusés.

procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de Calas lui inspirait, j'ai même regardé le supplice de Calas comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les Sirven seraient jugés.

Enfin, monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles et un malheureux enfant, qui imploreront votre secours. Ils n'ont besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien, qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance, que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement[1]. La raison pénètre aujourd'hui partout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, monsieur, une action digne de vous, en honorant les Sirven de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des Calas. Voici quelques petites questions préliminaires que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sûreté.

1. Voy. lettre 137.

163. — A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN, A PARIS

1er mars (1769).

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture, car vous savez que j'aime votre style, et surtout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions et prodigieusement d'argent, avec des goûts toujours renaissants à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à peu près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère : c'est un grand jeu de pharaon, où ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes[1]. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité si vous aviez connu comme moi le temps du *système*[2], où il était défendu, comme un crime d'État, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent[3]. Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la pension que l'on payait pour moi au collège, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709[4]. Les Parisiens sont aujourd'hui des sybarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêches, parce que leur lit de roses n'est pas

1. Le *pharaon* est un jeu de cartes de pur hasard; *tailler*, c'est y faire la banque; les *pontes* sont les joueurs qui engagent de l'argent contre le banquier.

2. Du système de Law : voy. lettre 5.

3. C'était le cours forcé et exclusif des billets de la banque de Law.

4. Année de grande famine.

assez bien fait[1]. Laissez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Hornoy[2].

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère nièce; je n'ai pas longtemps à vivre, et bientôt je vous dirai bonsoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuser à Hornoy de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière générale qui se charge de faire vos paquets[3]; on lui donnera la permission de les lire, pourvu qu'elle vous les envoie bien honnêtement. Je vous embrasse, vous et M. de Florian, de tout mon cœur.

---

164. — A M. DE SAINT-LAMBERT[4]

A Ferney, 7 mars (1769).

Je reçus hier matin, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien longtemps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos

1. Les souffrances n'étaient que trop réelles. La détresse du trésor public et l'agiotage sur les grains, auquel participait le roi lui-même (pacte de *famine*), pesaient lourdement sur le peuple.

2. Voy. p. 378, note 2.

3. Elle se servait de l'enveloppe du fermier général son époux, pour faciliter la correspondance entre Mme de Florian et son oncle.

4. Né en 1716, mort en 1803. Lorrain de naissance, il servait dans la garde du roi Stanislas, et jouissait déjà dans cette petite cour d'une certaine réputation poétique, quand Voltaire l'y rencontra en 1738 : il fut reçu à Cirey, et Mme du Châtelet finit par éprouver une violente passion pour le jeune, aimable et spirituel officier. Cette circonstance ne troubla les relations entre Saint-Lambert et Voltaire que d'un nuage très passager. Depuis la mort de Mme du Châtelet, Saint-Lambert avait quitté le service, était entré dans le groupe encyclopédique, et venait, en 1769, de publier son poème des *Saisons*, qui fut un événement littéraire. *Les Saisons* n'ont pas survécu au naufrage du genre descriptif.

bontés comme votre confrère dans un art très difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs; mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfaction encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

> Oh! que j'aime bien mieux ce modeste jardin
> Où l'art en se cachant fécondait le terrain! etc., etc. [1].

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets; un petit champ que je sème moi-même [2], entouré d'allées agréables; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

C'est chez moi que mûrit *la figue à côté du melon* [3], car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire [4].

Je vous assure que mon cœur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs des terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres* [5], je n'aime en aucune façon les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le mal-

1. *Les Saisons*, chant I, v. 307 et suiv.

2. Il y avait en effet à Ferney un champ dont Voltaire en personne prit soin jusqu'en 1772.

3. *Les Saisons*, chant I, v. 316.

4. Voltaire note en passant, et sous forme de compliment, l'inexactitude, la convention, qui gâtent la poésie soi-disant descriptive.

5. *Les Saisons*, chant III, v. 204 :

> Se plaît dans le séjour qu'ont bâti ses ancêtres.

heur de mes vassaux et des mes voisins. Les terres que j'ai défrichées, et un peu embellies, n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont venus dans mon asile[1]. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens; et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

Nec doluit miserans inopem, aut invidit habenti.
(Virg., *Georg.*, lib. II, v. 499.)

En vous remerciant de tout mon cœur du compliment fait à l'intendant[2] qui exigeait si à propos des corvées, et qui servait si bien le roi, que les enfants en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous Thomson[3]? c'est le Titien qui loue un peintre flamand[4].

Votre quatrième, qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaissance extrême que je vous dois[5]; il m'a charmé très indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez d'un homme si longtemps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres.

J'ai un remords; c'est d'avoir insinué à la fin du *Siècle* présent, qui termine le grand *Siècle de Louis XIV*, que les beaux-arts dégénéraient[6]. Je ne me serais pas ainsi

1. Voy. lettre 134.

2. St-Lambert l'appelle (chant II):

... le magistrat qui régit la province,
L'esclave de la cour et l'ennemi du prince.

3. Ce poète anglais, né en 1700, mort en 1748, avait aussi chanté les saisons.

4. Voy. p. 67, notes 2 et 3.

5. Voltaire y est appelé (vers 677)

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

6. Le dernier chapitre du *Siècle de Louis XV* est intitulé : *Des progrès de l'esprit humain pendant le siècle de Louis XV*. Voltaire y développe, quant aux belles-lettres, ce qu'il indique ici : « On a beaucoup écrit dans ce siècle, on avait du génie dans l'autre ». Il ajouta plus tard une restriction en faveur des *Saisons* et du quinzième chapitre de *Bélisaire*, qu'il appelle des ouvrages de génie, ainsi qu'un éloge de l'Académie, gardienne du bon goût et du style.

exprimé si j'avais eu vos *Quatre Saisons* un peu plus tôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre; *les Quatre Saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire* sont deux morceaux au-dessus du siècle[1]. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que Montesquieu ne savait pas, ou voulait ne pas savoir[2]. Écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos Welches[3] du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poètes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit *français* avec un *o;* c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante[4]. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils trépignent si fort qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait

1. C'est une exagération inspirée par l'esprit de secte.

2. Voy. les *Lettres persanes*, où se trouvent des boutades de ce genre : « Un poète est le grotesque du genre humain » (Lettre 48). — « Les poètes sont des auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les agréments » (Lettre 137).

3. Voy. p. 315, note 1.

4. A l'Académie. Cette prévision se réalisa : Saint-Lambert y fut reçu le 23 juin 1770, en remplacement de l'abbé Trublet.

se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est imprimé à Amsterdam[1]? est-ce que Paris n'en est pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien* et les décrets de la Sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Welches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant, et en vous aimant.

---

165. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

A Ferney, 15 mars (1769).

Vous me marquâtes, madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolations. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusements; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles quand on ne veut que des choses sérieuses; et il envoie du sérieux quand on voudrait de la gaieté : c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle; il n'en est pas de même quand on écrit : c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il y eût à la fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme[2], dont une partie est édifiante et l'autre un peu badine; et voici en outre *mon Testament*[3], que j'adresse à Boileau. J'ai fait ce testa-

1. C'était un subterfuge usité pour se dérober à l'examen de la censure.

2. L'*Épître à l'auteur du livre des Trois imposteurs*; c'est là que se trouve le vers souvent cité : Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

3. L'*Épître à Boileau, ou Mon testament.*

ment étant malade, mais je l'ai égayé selon ma coutume : on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman[1] est chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous pussiez vous le faire lire ensemble; c'est une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à son goût pour[2] tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à son esprit, par quelques-unes de ses lettres que j'ai vues, soit entre les mains de mon gendre Dupuits[3], soit dans celles de Guillemet[4], typographe en la ville de Lyon.

Il m'est revenu de toute part qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint ensemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à son bonheur[5]. Ce sont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez si je ne dois pas prier Dieu pour son mari dans mes codicilles. Il fera de grandes choses, si on lui laisse ses coudées franches[6]; mais je ne les verrai pas, car je ne

1. La duchesse de Choiseul : voy. p. 377, note 1.

2. A cause de...

3. L'époux de Mlle Corneille, fille adoptive de Voltaire.

4. Pseudonyme sous lequel Voltaire a écrit plusieurs fois à la duchesse de Choiseul, qu'il appelait aussi familièrement « sœur Guillemette ».

5. Mme de Choiseul écrivait à sa vieille amie, qui lui avait communiqué cette lettre : « Ce qui m'en a fait le plus de plaisir, c'est l'endroit de sa lettre où il dit que le grand-papa lui a mandé qu'il avait une femme qui contribuait à son bonheur. O vanité des vanités! Tout n'est que vanité! Ne le voyez-vous pas bien, ma chère petite-fille, à ma sensibilité pour ce petit bout de phrase? »

6. Choiseul était gêné dans ses projets par la coterie de Mme du Barry, qui le fit, l'année suivante, écarter du ministère et exiler

digère plus, et quand on manque par là, il faut dire adieu.

On me mande que le président Hénault baisse beaucoup[1]. J'en suis très fâché, mais il faut subir sa destinée....

> Je voudrais qu'à cet âge
> On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
> Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.
> (La Fontaine, liv. VIII, fab. 1.)

Le mien est fait il y a longtemps. Tout gai que je suis, il y a des choses qui me choquent si horriblement que je prendrais congé sans regret. Vivez, madame, avec des amis qui adoucissent le fardeau de la vie, qui occupent l'âme et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déjà dit que j'avais trouvé un admirable secret, c'est de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire et empêche le goût de se rouiller; mais on ne peut user de cette recette à Paris; on y est forcé de parler à souper de l'histoire du jour, et quand on a donné des ridicules à son prochain, on va se coucher. Dieu me préserve de passer ainsi le peu qui me reste à vivre!

Adieu, madame; je vivrai plus heureux si vous pouvez être heureuse. Comptez que mon cœur est à vous comme si je n'avais que cinquante ou soixante ans.

---

166. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE

15 mars (1769).

Vous me mandez, par votre lettre du 25 février, que ma dernière lettre tenait un peu de l'aigre-doux. S'il y a du

1. Voy. p. 312, note 3.

doux, mon cher marquis, il est pour vous : s'il y a de l'aigre, il est pour toutes les sottises de Paris, pour le mauvais goût qui y règne, pour les plates pièces qu'on y donne, pour les plats auteurs qui les font, et pour les plats acteurs qui les jouent ; pour la décadence en toutes choses, qui fait le caractère de notre siècle.

Je sens pourtant que j'aimerais encore le *tripot*[1] de la Comédie, si j'étais à Paris ; mais je vous aimerais bien davantage : ce serait une consolation pour moi de parler avec vous des impertinences qu'on a la bêtise d'applaudir sur le théâtre où Mlle Lecouvreur[2] a joué Phèdre.

A l'égard des autres bêtises, je ne vous en parle point, parce que je les ignore, Dieu merci. Je suis encore enterré sous la neige au mois de mars. Je me réchauffe dans une belle fourrure de martre zibeline[3] que l'impératrice Catherine m'a envoyée, avec son portrait enrichi de diamants et une boîte tournée de sa main, avec le recueil des lois qu'elle a données à son vaste empire[4]. Tout cela m'a été apporté par un prince qui est capitaine de ses gardes[5]. Je doute qu'une lettre d'un bureau de ministre puisse être plus agréable. Une partie de l'Europe me console d'être né Français et de n'être plus que Suisse. Je vous embrasse bien tendrement.

1. Voy. p. 101, note 5.

2. Célèbre tragédienne, née en 1692, morte en 1730 : elle avait débuté en 1717. Sa mort soudaine et la rigueur avec laquelle l'Église traita sa dépouille ont inspiré à Voltaire une belle pièce de vers.

3. C'est la martre de Sibérie. Voltaire était très fier de cette pelisse; il la portait le 30 mars 1778, le jour où lui fut faite une double ovation, à l'Académie française et à la Comédie.

4. La traduction française de son *Code*.

5. Le prince Koslowski.

167. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

13 octobre (1769).

Mon cher ange, j'aurais dû plus tôt vous faire mon compliment de condoléance sur votre triste voyage d'Orangis[1]; je vous aurais demandé ce que c'est qu'Orangis, à qui appartient Orangis; s'il y a un beau théâtre à Orangis; mais j'ai été dans un plus triste état que vous. Figurez-vous qu'au 1er d'octobre il est tombé de la neige dans mon pays; j'ai passé tout d'un coup de Naples à la Sibérie; cela n'a pas raccommodé ma vieille et languissante machine. On me dira que je dois être accoutumé, depuis quinze ans, à ces alternatives; mais c'est précisément parce que je les éprouve depuis quinze ans que je ne les peux plus supporter. On me dira encore : « George Dandin, vous l'avez voulu[2] »; George répondra comme les autres hommes : « J'ai été séduit, je me suis trompé, la plus belle vue du monde m'a tourné la tête; je souffre, je me repens; voilà comme le genre humain est fait ».

Si les hommes étaient sages, ils se mettraient toujours au soleil, et fuiraient le vent du nord comme leur ennemi capital. Voyez les chiens, ils se mettent toujours au coin du feu, et quand il y a un rayon de soleil, ils y courent. La Motte[3], qui demeurait sur votre quai[4], se faisait porter en chaise, depuis dix heures jusqu'à midi, sur le pavé qui borde la galerie du Louvre, et là il était doucement cuit à un feu de réverbère.

J'ai peur que les maladies de Mme d'Argental ne vien-

1. Orangis est un village situé près de Corbeil: il avait été question d'y jouer *les Guèbres*, on ne sait chez qui.

2. Molière, *George Dandin*, acte I, sc. 9.

3. Voy. p. 5, note 1.

4. Le quai d'Orsay.

nent en partie de votre exposition au nord. N'avez-vous jamais remarqué que tous ceux qui habitent sur le quai des Orfèvres ont la face rubiconde et un embonpoint de chanoine, et que ceux qui demeurent à quatre toises derrière eux, sur le quai des Morfondus[1], ont presque tous des visages d'excommuniés.

C'est assez parler du vent du nord, que je déteste et qui me tue.

Vous avez sans doute vu *Hamlet*[2] : les ombres vont devenir à la mode ; j'ai ouvert modestement la carrière, on va y courir à bride abattue ; *domandavo acqua, non tempesta*[3]. J'ai voulu animer un peu le théâtre en y mettant plus d'action[4], et tout actuellement est action et pantomime ; il n'y a rien de si sacré dont on n'abuse. Nous allons tomber en tout dans l'outré et dans le gigantesque ; adieu les beaux vers, adieu les sentiments du cœur, adieu tout. La musique ne sera bientôt plus qu'un charivari italien, et les pièces de théâtre ne seront plus que des tours de passe-passe. On a voulu tout perfectionner, et tout a dégénéré : je dégénère aussi tout comme un autre. J'ai pourtant envoyé à mon ami La Borde le petit changement que je vous avais envoyé pour *Pandore*[5], un peu enjolivé. Je vous avoue que j'aime beaucoup cette Pandore,

1. Aujourd'hui de l'Horloge.

2. L'*Hamlet* de Ducis, joué le 30 septembre précédent.

3. Je demandais de la pluie, non de l'orage : c'est le mot d'un paysan.

4. Voy. la lettre 60.

5. L'opéra de *Pandore*, ou *Prométhée* (que Voltaire appelle quelquefois, par plaisanterie, le *Péché originel*) fut composé en 1740. Mme Dupin s'était chargée d'en faire faire la musique par de Francqueville et Géliotte ; le duc de Richelieu la demanda à Royer, qui fit retoucher les paroles, à la grande indignation de Voltaire, par un certain Sireuil, ancien porte-manteau du roi. J.-B. de La Borde en ayant refait la musique, Voltaire espéra que sa pièce serait jouée en 1770 pour le mariage du Dauphin (le futur Louis XVI), puis en 1773 pour celui du comte d'Artois. Ce vœu ne fut jamais exaucé. — Cf. p. 153, note 7.

parce que Jupiter est absolument dans son tort; et je trouve extrêmement plaisant d'avoir mis la philosophie à l'Opéra. Si on joue *Pandore*, je serais homme à me faire porter en litière à ce spectacle; mais,

Sic vos non vobis mellificatis, apes.
(Virg.)

J'ai donné quelquefois à Paris des plaisirs dont je n'ai point tâté. J'ai travaillé de toute façon pour les autres, et non pas pour moi; en vérité, rien n'est plus noble.

Je vous ai envoyé, je crois, deux placets pour M. le duc de Praslin[1]; ce n'est point encore pour moi, je ne suis point marin, dont bien me fâche, je me meurs sur un vaisseau; sans cela, est-ce que je n'aurais pas été à la Chine, il y a plus de trente ans, pour oublier toutes les persécutions que j'essuyais à Paris, et que j'ai toujours sur le cœur?

Mille tendres respects à Mme d'Argental.

A propos, si tout est chez moi en décadence, mon tendre attachement pour vous ne l'est pas.

---

168. — A MADAME NECKER[1]

21 mai (1770)

Ma juste modestie, madame, et ma raison me faisaient croire d'abord que l'idée d'une statue était une bonne plai-

1. Voy. p. 295, note 1.

1. Née en 1739, morte en 1794. Femme du banquier Necker, qui fut ministre sous Louis XVI, et mère de Mme de Staël. — M. Necker était alors résident de Genève en France, et sa femme tenait à Paris un salon littéraire et philosophique très fréquenté. C'est chez elle, le 17 avril 1770, que seize admirateurs de Voltaire formèrent le projet d'une souscription entre gens de lettres pour la statue du grand écrivain.

santerie ; mais, puisque la chose est sérieuse, souffrez que je vous parle sérieusement.

J'ai soixante-seize ans, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle[1] doit, dit-on, venir modeler mon visage : mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage ; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti. Ce que je vous dis là n'est point coquetterie : c'est la pure vérité. On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état; M. Pigalle croirait qu'on s'est moqué de lui ; et, pour moi, j'ai tant d'amour-propre, que je n'oserais jamais paraître en sa présence. Je lui conseillerais, s'il veut mettre fin à cette étrange aventure, de prendre à peu près son modèle sur la petite figure en porcelaine de Sèvres. Qu'importe, après tout, à la postérité, qu'un bloc de marbre ressemble à un tel homme ou à un autre? Je me tiens très philosophe sur cette affaire. Mais, comme je suis encore plus reconnaissant que philosophe, je vous donne, sur ce qui me reste de corps, le même pouvoir que vous avez sur ce qui me reste d'âme. L'un et l'autre sont fort en désordre ; mais mon cœur est à vous, madame, comme si j'avais vingt-cinq ans, et le tout avec un très sincère respect. Mes obéissances, je vous en supplie, à M. Necker.

1. Célèbre statuaire, né en 1714, mort en 1785. Son chef-d'œuvre est le tombeau de Maurice de Saxe, à Strasbourg. C'est lui que les souscripteurs avaient chargé de la statue de Voltaire; et il se proposait, sur les conseils de Diderot, de le représenter nu, à l'antique. Malgré les résistances du modèle, cette œuvre fut exécutée : on peut la voir à Paris, (Bibliothèque de l'Institut) : c'est une merveille d'anatomie, d'un aspect peu agréable.

169. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN

Le 3 auguste (1770)

Mon cher grand écuyer de Cyrus[1], buvez à ma santé le jour de la noce[2], vous et Mme de Florian. L'homme du monde qui a le moins l'air d'un garçon de la noce, c'est moi. Si mon cœur décidait de ma conduite, j'assisterais au mariage. Ma chétive santé et mon âge ne me laissent prétendre à d'autre sacrement pour ma personne qu'à celui de l'extrême-onction. Je passe mes derniers jours à établir une colonie[3]; je ne jouirai pas du fruit de mes travaux : il est beaucoup plus aisé de marier un jeune conseiller du parlement que de loger et d'accorder une trentaine de familles. Cependant nous travaillons nuit et jour à présenter à la nouvelle mariée les fruits de notre nouvel établissement. Nous avons fait une montre assez jolie, et qui sera fort bonne. Nos artistes sont excellents; il n'y en a point de meilleurs à Paris : mais leur transmigration ne leur a pas permis d'aller aussi vite en besogne que M. d'Hornoy. Il se marie le 7, et nous serons prêts le 15. Nous enverrons notre offrande, Mme Denis et moi, par M. d'Ogny[4], à qui nous l'adresserons. Nos fabricants ont voulu absolument mettre mon portrait à la montre. Puisque Pigalle m'a

1. En 1757, Voltaire avait eu l'idée d'un engin de guerre qu'il croyait irrésistible, d'un char armé de faux, à la façon des anciens; c'est son « char assyrien ». Le marquis de Florian, qui avait pris cette découverte au sérieux, est appelé par Voltaire, depuis ce temps, le *surintendant* ou le *grand écuyer de Cyrus*.

2. La noce de M. Dompierre d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, fils que Mme de Florian avait de son premier mariage.

3. L'industrie de la soie, des dentelles, et surtout de l'horlogerie, qu'il s'efforce de développer à Ferney. Voy. Notice, p. XXVII.

4. M. Bigoley d'Ogny, intendant général des postes.

sculpté[1], il faut bien que je souffre qu'on me peigne; j'ai toute honte bue.

J'embrasse tendrement le nouveau marié, sa mère, et son oncle le Turc[2].

Je fais grand cas de votre philosophie, qui vous ramène à la campagne. J'aime à être encouragé, par votre exemple, à chérir la solitude et à fuir le tracas du monde.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que l'ermite de Ferney.

---

170. — A M. PHILIPPON[3]

28 décembre (1770).

Monsieur, vous m'avez envoyé un ouvrage dicté par l'humanité et par l'éloquence. On n'a jamais mieux prouvé que les juges doivent commencer par être hommes, que les supplices des méchants doivent être utiles à la société, et qu'un pendu n'est bon à rien. Il est vrai que les assassinats prémédités, les parricides, les incendiaires, méritent une mort dont l'appareil soit effroyable. J'aurais condamné, sans regrets, Ravaillac[4] à être écartelé; mais je n'aurais pas livré au même supplice celui qui n'aurait voulu ni pu donner la mort à son prince, et qui aurait été évidemment fou[5]. Il me paraît diabolique d'avoir arquebusé loyalement

1. Voy. la lettre précédente.

2. L'abbé Mignot, qui composait une *Histoire de l'empire Ottoman*, parue en 1771.

3. Philippon de la Madelaine, avocat du roi au bureau des finances de Besançon, venait d'envoyer à Voltaire son *Discours sur la nécessité et les moyens de supprimer les peines capitales.*

4. L'assassin de Henri IV.

5. Allusion à Damiens, qui subit, en 1757, le supplice de Ravaillac, pour avoir frappé Louis XV d'un coup de canif : son état mental était en effet très suspect. Le parlement se montra d'autant plus rigoureux qu'il était alors en querelle avec la cour, et qu'il voulait se réhabiliter en témoignant de son zèle pour la personne du roi.

l'amiral Byng pour n'avoir pas fait tuer assez de Français [1]. La mort de la maréchale d'Ancre [2], du maréchal de Marillac [3], du chevalier de La Barre [4], du général Lally [5], me paraissent... ce qu'elles vous paraissent.

Je me sens le très obligé de quiconque écrit en citoyen : ainsi, monsieur, je vous ai plus d'obligation qu'à personne. J'ai l'honneur d'être, etc.

---

171. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL

13 mars (1771).

(JOB A MADAME BARMÉCIDE [6])

Le diable avait oublié de crever les yeux à l'autre Job, il s'est perfectionné depuis : ainsi, madame, vous avez actuellement une petite-fille [7] et un vieux serviteur aux Quinze-Vingts. C'est de mon fumier que j'ai l'honneur de vous écrire avec un tès [8] de pot cassé. Madame votre petite-fille est la plus heureuse aveugle qui soit au monde : elle court, elle soupe, elle veille dans Babylone [9]; elle compte même aller à Chanteloup [10], ce qui est, dit-on, la suprême félicité.

1. Voy. p. 221, note 2.
2. Voy. p. 347, note 2.
3. Décapité en 1632, sous prétexte de prévarication, mais en réalité pour avoir trempé dans un complot de la reine mère Marie de Médicis, tendant à renverser le cardinal de Richelieu.
4. Voy. p. 346, note 4.
5. Voy. p. 244, note 2.
6. *Barmécide* est le nom par lequel Voltaire désignait le duc de Choiseul, disgracié et exilé, dans l'épître en vers intitulée *Benaldaki à Caramouftée, femme de Giafar le Barmécide;* cette épître était un apologue du genre oriental à la louange de l'ancien ministre. — Voltaire ici se compare au vieillard Job, et fait encore un pastiche du style oriental.
7. Mme du Deffant : voy. p. 377 note 1.
8. Un tesson.
9. Paris.
10. Château du duc de Choiseul,

Job n'y prétend point, il compte mourir incessamment dans ses neiges, et voici ce qu'il dit, de la part du Seigneur, à l'illustre Barmécide :

« Votre nom répandra toujours une odeur de suavité dans les nations ; car vous faisiez le bien au point du jour et au coucher du soleil ; vous n'avez point fait de pacte avec le diable, mais vous avez fait un pacte de famille[1], qui est de Dieu ; vous avez une fois donné la paix à Babylone[2], et vous avez une autre fois empêché la guerre[3] ; et une autre fois, pour vous amuser, vous avez donné une île au commandeur des croyants[4] : aussi je vous ai écrit dans le livre de vie, très petit livre où n'a pas de place qui veut.

« J'encadrerai avec vous la sultane Barmécide, ma philosophe, dont l'Éternel s'est complu à former la belle âme ; et je mettrai dans le même cadre votre sœur de la grande montagne[5], en qui mérite abonde ; et j'ai dit : « Ils seront « bien partout où ils seront, parce qu'ils seront bien avec « eux-mêmes, et que les cœurs généreux sont toujours en « paix ».

Et si vous voulez vous amuser de rogatons par *A*, *B*, *C*, *D*, *E*, comme *Abbaye*, *Abraham*, *Adam*, *Alcoran*, *Alexandre*, *Anciens et Modernes*, *Ane*, *Ange*, *Anguilles*, *Apocalypse*, *Apôtres*, *Apostat*, on vous fera parvenir ces facéties honnêtes[6] par la voie que vous aurez la bonté d'indiquer ;

près Amboise : c'était le lieu de son exil, et tous ses anciens amis tenaient à honneur d'y aller lui faire leur cour, ainsi qu'à la duchesse.

1. Alliance conclue le 15 août 1761 entre les Bourbons de France, d'Espagne et de Parme.

2. Le traité de Paris (1763).

3. En s'opposant de concert aux desseins de la Russie sur la Pologne (1768).

4. L'île de Corse réunie à la France (1768).

5. Mme de Gramont, sœur de M. de Choiseul.

6. *Questions sur l'Encyclopédie*, réunies plus tard au *Dictionnaire philosophique*.

facéties d'ailleurs pédantesques, et très instructives pour ceux qui veulent savoir des choses inutiles.

Si Job pouvait occuper un moment le loisir de la maison Barmécide, il serait trop heureux ; mais que peut-il venir de bon des précipices et des neiges du mont Jura? C'est dans les belles campagnes de Chanteloup que se trouvent l'esprit, la raison et le génie ; ainsi je me tais et m'endors sur mon fumier, en me recommandant au néant.

En attendant, je supplie madame Barmécide de me conserver ses bontés, qui font ma consolation, pour le moment qui me reste à vivre, et d'agréer mon profond respect.

LE VIEIL ERMITE.

---

172. — A M. DE LA HARPE

A Ferney, 4 septembre (1771).

« Il déclare qu'il ne se chargera pas de porter la parole divine, si on lui donne des soutiens qui la déshonorent, et qu'il ne parlera au nom de Dieu et du roi que pour faire aimer l'un et l'autre. »

« Le monarque a dit : « Je vous donne mon fils » ; et les peuples disent : « Donnez-nous un père[1] ».

Et le portrait de l'enthousiasme, et celui de Mme de Maintenon, si vrais, si fins et si sublimes ; et cette admirable pensée de sentiment : *Il est triste de représenter la*

1. Ces deux citations sont extraites de l'*Éloge de Fénelon*, par La Harpe, auquel l'Académie venait de décerner le prix d'éloquence. — Ce discours, qui n'avait pas été soumis, suivant la prescription du règlement, à l'examen de trois docteurs en théologie, émut l'assemblée du clergé, qui y découvrit plusieurs passages, et une tendance générale, hostiles à l'autorité de l'Église. Le conseil du roi fut saisi de l'affaire, et l'Académie énergiquement rappelée au respect des règles établies pour ses concours.

génie persécutant la vertu[1]; et cet ignorant *Louis XIV*, moins *blessé peut-être des Maximes des saints*[2] *que des maximes du Télémaque;* et cette foule de peintures qui attendrissent, et de traits de philosophie qui instruisent : tout cela, mon cher ami, est admirable; c'est le génie du grand siècle passé, fondu dans la philosophie du siècle présent.

Je ne sais pas si vous êtes entré actuellement dans l'Académie[3], mais je sais que vous êtes tout au beau milieu du temple de la gloire.

Votre discours est si beau, que le cardinal de Fleury vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire. Il ne pouvait souffrir qu'on aimât l'aimable Fénelon. J'eus l'imprudence de lui demander un jour s'il faisait lire au roi le *Télémaque*; il rougit : il me répondit qu'il lui faisait lire de meilleures choses; et il ne me le pardonna jamais.

Ce fut un beau jour pour l'Académie, pour la famille de cet homme unique, et surtout pour vous. M. d'Alembert, avec sa petite voix grêle, est un excellent lecteur[4]; il fait tout sentir, sans avoir l'air du moindre artifice. J'aurais bien voulu être là; j'aurais versé des larmes d'attendrissement et de joie.

Il ne manque à votre pièce de poésie qu'un sujet aussi intéressant[5]; elle est également belle dans son genre. Je suis enchanté de ces deux ouvrages et de vous. J'en fais mon compliment, du fond de mon cœur, à madame votre femme.

1. Cette pensée s'appliquait à l'âpreté montrée par Bossuet dans ses démêlés théologiques avec Fénelon.

2. Ouvrage de Fénelon : il y développait la doctrine quiétiste, qui fut condamnée à Rome.

3. Il n'y entra qu'en 1776.

4. C'est lui qui avait lu l'ouvrage en séance publique.

5. *Des talents dans leur rapport avec la société et le bonheur.*

M. le duc de Choiseul sera flatté de voir ses bienfaits si heureusement justifiés[1].

M. de Létang, avocat, l'un de vos admirateurs, m'a écrit votre triomphe. Je ne puis lui répondre aujourd'hui, je suis trop malade. Il vous voit souvent, sans doute; je vous prie de le remercier pour moi.

Embrassez bien tendrement l'illustre d'Alembert. Il est donc associé à M. Duclos[2]; ils doivent tous deux vous ouvrir les portes d'un sanctuaire dont ils sont de très dignes prêtres. Les Thomas et les Marmontel n'ont-ils pas pris une part véritable à vos honneurs? Réunissons-nous tous pour écraser l'envie.

Mme Denis est aussi sensible que moi à votre gloire.

---

173. — A MADAME DE SAINT-JULIEN[3]

A Ferney, 22 janvier (1772).

Le vieillard, madame, que vous honorez de tant de bontés, vous parlera aussi librement dans sa lettre que s'il avait le bonheur de vous entretenir au coin du feu. Nous n'avons, vous et moi, que des sentiments honnêtes; on peut les confier au papier encore mieux qu'à l'air, qui les emporte dans une conversation qui s'oublie.

Un petit mot, glissé dans votre lettre, que M. Dupuits m'a apportée, m'oblige de vous ouvrir tout mon cœur.

Je dois à M. le duc de Choiseul la reconnaissance la plus

1. Le duc de Choiseul avait protégé La Harpe; c'est à lui qu'était dédiée la traduction de *Suétone*.

2. D'Alembert aidait Duclos, alors malade, dans les fonctions de secrétaire perpétuel.

3. Mme de Saint-Julien, née de La Tour du Pin, sœur du marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, était alliée à la famille de Choiseul. Elle avait fait un séjour chez Voltaire, à Ferney, en 1766.

inviolable de tous les plaisirs qu'il m'a faits. Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément. Je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq.

Je ne dois pas bénir la mémoire de l'ancien parlement comme je dois chérir et respecter votre parent, votre ami de Chanteloup[1]. Il était difficile de ne pas haïr une faction plus insolente que la faction des Seize[2].

M. Seguier, l'avocat général[3], me vint voir au mois d'octobre 1770, et me dit en présence de Mme Denis et de M. Hennin, résident du roi à Genève, que quatre conseillers le pressaient continuellement de requérir qu'on brûlât l'*Histoire du parlement*, et qu'il serait forcé de donner un beau réquisitoire vers le mois de février 1771. On requit autre chose en ce temps-là de ces messieurs, et la France en fût délivrée.

Il eût fallu quitter absolument la France, s'ils avaient continué d'être les maîtres. M. Durey de Meynières, président des enquêtes, m'avait écrit, dix ans auparavant, que le parlement ne me pardonnerait jamais d'avoir dit la vérité dans l'*Histoire du siècle de Louis XIV*.

Vous savez combien il était dangereux d'avoir une terre

1. Voltaire venait de publier une *Histoire des parlements*, où ces compagnies étaient très malmenées. Cet ouvrage, dans lequel on pouvait voir une apologie de la destruction des parlements par le chancelier Maupeou, avait été considéré à Chanteloup comme une basse flatterie de Voltaire envers les adversaires triomphants de M. de Choiseul. Voy. Notice, p. XXXI.

2. Les Seize étaient, à l'époque de la Ligue (1587-1591), un comité insurrectionnel composé d'un représentant de chaque quartier de Paris : ils avaient préparé la journée des Barricades et provoqué toutes les violences qui signalèrent cette déplorable époque.

3. Antoine-Louis Seguier, né en 1726, mort en 1791, était avocat général au parlement de Paris; dans cette cour de justice comme à l'Académie française, où il était entré en 1757, il se distingua comme l'ennemi passionné des philosophes.

dans le voisinage d'un conseiller, et quels risques on courait si on était forcé de plaider contre lui[1].

Joignez à ces tyrannies leurs persécutions contre les gens de lettres, la manière aussi infâme que ridicule dont ils en usèrent avec le vertueux Helvétius[2]; enfin le sang du chevalier de La Barre[3] dont ils se sont couverts, et tant d'autres assassinats juridiques. Songez que, dans leurs querelles avec le clergé, ils devinrent meurtriers, afin de passer pour chrétiens; et vous verrez que je ne suis pas payé pour les aimer.

La cause de ces bourgeois tyrans n'a certainement rien de commun avec celle de votre parent, aussi aimable que respectable.

Il y a deux ans que je ne sors guère de mon lit. J'ai rompu tout commerce. J'attends la mort, sans rien savoir de ce que font les vivants : mais je croirais mourir damné si j'avais oublié un moment mes sentiments pour mon bienfaiteur. C'est là ma véritable profession de foi, que je fais entre vos mains; c'est là ce que j'ai crié sur les toits au temps de son départ.

> Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même.
> (*Alzire*, acte III, sc. IV.)

Je mourrai en l'aimant; et je vous supplie, par mon testament, d'avoir la bonté de le lui faire savoir si vous lui écrivez; c'est la seule grâce que mon cœur puisse implorer, et je me jette à vos pieds, madame, pour l'obtenir.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

1. Allusion aux démêlés de Voltaire avec le président de Brosses : voy. p. 237, note 6. — Si l'on en croit Voltaire, le président aurait voulu se venger en lui faisant intenter un procès criminel pour les audaces contenues dans ses ouvrages.

2. Voy. p. 103, note 1.

3. Voy. p. 346, note 4.

174. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

A Ferney, 6 avril (1772).

J'adresse mes hommages tantôt à mon héros, tantôt à mon doyen[1]. C'est aujourd'hui mon doyen qui est le sujet de ma lettre. Vous nous enterrez tous l'un après l'autre[2], et vous avez vu renouveler toute notre pauvre Académie, quoique plusieurs de mes confrères soient beaucoup plus âgés que vous. Enterrez-moi quand il vous plaira ; mais, en attendant, vous allez nommer un secrétaire[3]. Je ne sais pas sur qui vous jetez les yeux ; mais daignez songer, monseigneur, qu'il y a une pension sur la cassette[4], attachée d'ordinaire à cette éminente dignité ; que d'Alembert est pauvre, et qu'il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rentes en Russie[5]. Il possède toutes les parties de la littérature ; il me paraît plus propre que personne à cette place, il est exact et assidu. Si vous n'êtes engagé pour personne[6], je pense que vous ne sauriez faire un meilleur choix que celui de M. d'Alembert ; mais votre volonté soit faite tant à l'Académie qu'à la cour !

Oserai-je encore vous parler du petit La Harpe[7], qui a

1. Voy. p. 310, note 5.

2. La mortalité n'avait jamais été aussi grande dans les rangs de l'Académie, qui avait, depuis 1770, perdu neuf de ses membres : l'abbé Trublet, le duc de Villars, Moncrif, le président Hénault, l'abbé Alary, Mairan, le comte de Clermont, et tout récemment Bignon et Duclos.

3. En remplacement de Duclos : les philosophes appuyaient, pour cette place, la candidature de d'Alembert, qui fut élu ; les dévots, soutenus par la cour, votaient pour l'abbé Batteux.

4. Une pension de 1200 livres.

5. Comme précepteur du futur tsar, place que Catherine II lui avait offerte avec insistance.

6. Le duc de Richelieu était, à l'Académie, le chef du parti contraire à la candidature de d'Alembert.

7. Voltaire souhaitait de le voir arriver à l'Académie ; mais la cour l'écartait comme philosophe, en prétextant des motifs d'indignité

beaucoup d'esprit et beaucoup de goût, qui a fait de jolies choses, qui a bien traduit Suétone, qui est travailleur, et qui est bien plus pauvre que d'Alembert ? Si vous le mettiez de l'Académie, il pourrait vous devoir sa fortune ; vous feriez un heureux, et c'est un très grand plaisir, comme vous savez.

Ces deux idées me sont venues dans la tête, en apprenant dans mes déserts la mort de deux de mes confrères[1]. Je vous les soumets au hasard, et peut-être fort étourdiment ; et pour peu que vous réprouviez mes deux idées, je les abandonne tout net. Mes grandes passions (car il faut en avoir jusqu'au dernier moment) se tournent maintenant vers Ali-Bey[2], Catherine II, Moustapha, et le roi de Pologne[3]. J'avais pris toutes ces affaires-là fort à cœur : cependant, à la fin, je m'en détacherai comme de l'Académie et du théâtre.

Je m'étais flatté d'abord que les Turcs seraient chassés de la Grèce, et que je pourrais aller voir ce beau pays d'Athènes où naquit votre devancier Alcibiade[4] ; mais je vois qu'il faudra mourir au milieu des neiges du mont

personnelle. Cf. lettre 126, note 2. — Il était en outre accusé d'avoir composé contre le maréchal de Richelieu des couplets outrageants.

1. Bignon et Duclos. En réalité Voltaire se faisait ici auprès de Richelieu l'interprète des vœux formés dès longtemps par le clan philosophique de l'Académie.

2. Né en 1728, mort en 1773 ; chef des Mamelucks en Égypte, il s'était rendu indépendant de la Porte, avait étendu ses conquêtes en Arabie, en Syrie, et songeait à devenir le chef d'un grand empire.

3. Le sultan Moustapha, vaincu par Catherine II, venait de perdre la Moldavie et une partie de la Valachie. — Le roi de Pologne est Stanislas Poniatowski, élu en 1764, par l'influence de Catherine II : il était alors en plein conflit avec l'aristocratie et le parti catholique de son royaume ; et Catherine II en profitait pour préparer le premier démembrement de la Pologne.

4. C'est une flatterie de Voltaire, qui se plaisait à comparer Richelieu au séduisant Athénien, si renommé pour son esprit comme pour ses folies de jeunesse.

Jura : cela est bien désagréable pour un homme aussi frileux que moi. Ce qui est beaucoup plus triste, c'est de mourir sans avoir refait ma cour à mon héros; mais je deviens aveugle et sourd, il me faut un pays chaud; je suis réduit à couvrir toujours ma pauvre tête d'un bonnet, quelque temps qu'il fasse; il n'y a pas moyen d'aller à Paris dans cet état, lorsque tout le monde est coiffé à l'oiseau royal[1]. Je ne puis me présenter à l'hôtel de Richelieu avec un bonnet à oreilles; mais il y a sous ce bonnet une vieille tête et un cœur qui vous appartiennent : l'une vous a toujours admiré, l'autre toujours aimé; et cela forme un composé plein d'un profond respect pour mon héros.

---

175. — A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-HEREM[2]

A Ferney, 27 juillet (1772).

Madame, vous avez écrit à un vieillard octogénaire qui est très honoré de votre lettre; il est vrai que madame votre mère daigna autrefois me témoigner beaucoup d'amitié et quelque estime. Ce serait une grande consolation pour moi, si je pouvais mériter de sa fille un peu de ces sentiments.

Vous avez assurément très grande raison de regarder l'adoration de l'Être des êtres comme le premier des devoirs, et vous savez sans doute que ce n'est pas le seul.

1. Coiffure d'un genre excentrique : Voltaire conserva jusqu'à l'extrême vieillesse les modes de ses jeunes années, et fit un peu rire à ses dépens, en 1778, quand il se promena dans Paris, coiffé d'une perruque semblable à celles qu'on portait au temps de la Régence.

2. Mme de Montmorin, comtesse de Saint-Hérem, fille du marquis de Souvré. Elle avait été nommée en 1767 dame d'honneur de Mesdames de France.

Nos autres devoirs lui sont surbordonnés; mais les occupations d'un bon citoyen ne sont pas aussi méprisables et aussi haïssables qu'on a pu vous le dire.

Celui qui a contribué à rendre Henri IV encore plus cher à la nation, celui qui a écrit le *Siècle de Louis XIV*, qui a vengé les Calas, qui a écrit le *Traité de la tolérance*, ne croit point avoir célébré des choses méprisables et haïssables. Je suis persuadé que vous ne haïssez, que vous ne méprisez que le vice et l'injustice; que vous voyez dans le maître de la nature le père de tous les hommes; que vous n'êtes d'aucun parti; que plus vous êtes éclairée, plus vous êtes indulgente; que votre vertu ne sera jamais altérée par les séductions de l'enthousiasme[1]. Telle était madame votre mère, que je regrette toujours.

Tous les hommes sont également faibles, également petits devant Dieu, mais également chers à celui qui les a formés. Il ne nous appartient pas de vouloir soumettre les autres à nos opinions. Je respecte la vôtre, je fais mille vœux pour votre félicité, et j'ai l'honneur d'être avec le plus sincère respect, madame, votre, etc.

---

176. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

21 septembre (1772).

Mon cher ange, je suis dans l'extase de Lekain[2]. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je ne connaissais point du

1. *Séductions*, au sens propre (*seducere*, entraîner hors de la route); l'*enthousiasme* signifie ici le fanatisme religieux.

2. Lekain était venu donner des représentations au théâtre de Châtelaine, près Genève, sur le territoire de Gex.

tout. Tous nos Genevois[1] ont crié de douleur et de plaisir; des femmes se sont trouvées mal, et en ont été fort aises.

Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie avant Lekain; il a répandu son esprit sur les acteurs. Je ne savais pas quel honneur il faisait à mes faibles ouvrages, et comme il les créait; je l'ai appris à six-vingt lieues de Paris. Il est bien fatigué; il demande en grâce à M. le duc de Duras et à M. le maréchal de Richelieu[2] la permission de ne se rendre à Fontainebleau que le 12. Il mérite cette indulgence. Je vous supplie d'en parler; j'écris de mon côté et en son nom; un mot de votre bouche fera plus que toutes nos lettres. Vous n'aurez donc que le 12 le code *Minos*[3]; vous le trouverez un peu changé, mais non pas autant que je le voudrais.

Je ne suis plus si pressé que je l'étais. J'ai dompté la fougue impétueuse de ma jeunesse; mais je crois qu'on pourra fort bien publier ce code au retour de Fontainebleau.

On parle d'une pièce de M. le chevalier de Chastellux, qu'on répète[4]; je lui cède le pas sans difficulté. Son livre

1. Lekain avait eu tant de succès, que les rigoristes eux-mêmes s'étaient laissé gagner, et que toute la population lettrée de Genève s'était rendue à ces représentations. — Voyez un document intéressant, la lettre du pasteur Antoine Mouchon, dans l'ouvrage de M. Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 431-434.

2. Gentilshommes de la chambre. — L'autorisation ne fut pas accordée, et Lekain dut partir après six représentations.

3. *Les Lois de Minos*, tragédie dans laquelle Voltaire faisait une allusion transparente et flatteuse au chancelier Maupeou, destructeur des anciens parlements (cf. lettre 173). Cette pièce ne fut jamais jouée.

4. Le chevalier de Chastellux, né en 1734, mort en 1788, était un militaire homme de lettres et philosophe. Il avait commandé un régiment pendant la guerre de Sept Ans; en 1780 il partit pour l'Amérique, où il prit part à la guerre de l'Indépendance. Il venait de publier son ouvrage le plus célèbre, *De la félicité publique* (1772). Il est probable que Voltaire se méprend en croyant qu'une pièce du chevalier est en

intitulé *De la félicité publique* m'a rendu heureux, du moins pour le temps que je l'ai lu : il est juste que j'en aie de la reconnaissance. De plus, il faut laisser les Welches[1] dégorger leur *Roméo* et leur *Juliette*[2].

Je me mets toujours sous les ailes de mes divins anges.

177. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

A Ferney, 4 octobre (1772).

J'ai bien des remords, madame, d'avoir été si longtemps sans vous écrire[3] ; mais j'ai été malade : il m'a fallu mener Lekain tous les jours à deux lieues, pour jouer la comédie auprès de Genève[4], et n'ayant rien à faire du tout, j'ai été accablé des détails les plus inquiétants.

J'ai été sur le point de voir ma colonie[5] détruite. Dès qu'on veut faire quelque bien, on est sûr de trouver des ennemis. Qu'on rende service, dans quelque genre que ce puisse être, on peut compter qu'on trouvera des gens qui chercheront à vous écraser. Faites de la prose ou des vers, bâtissez des villes, cela est égal : l'envie vous persécutera infailliblement. Il n'y a d'autre secret, pour échapper à

répétition à la Comédie : Chastellux n'a fait que des pièces de société, représentées chez Mme d'Épinay, à la Chevrette. Il fut membre de l'Académie française.

1. Voy. sur le mot p. 315, note 1. Les Français, au gré de Voltaire, ne sont jamais si *Welches* que lorsqu'ils montrent du goût pour Shakespeare.

2. *Roméo et Juliette*, imité de Shakespeare par Ducis, avait été représenté le 27 juillet précédent

3. Sa dernière lettre à la marquise était du 10 août précédent.

4. Voy. la lettre précédente.

5. Il s'agit de la cité industrielle établie à Ferney ; voy. lettre 169. — Après la disgrâce de M. de Choiseul, les fermiers généraux avaient pris à tâche de faire abolir tous les privilèges fiscaux accordés par l'ancien ministre aux domaines de Voltaire.

cette harpie [1], que de ne jamais faire d'autre ouvrage que son épitaphe, de ne bâtir que son tombeau, et de se mettre dedans au plus vite.

Quand je vous dis, madame, que j'ai bâti une petite ville assez jolie, cela est très ridicule, mais cela est très vrai. Cette ville même faisait un commerce assez considérable; mais si on continue à me chicaner, tout périra. Pour me dépiquer, j'ai fait une *Épître à Horace*. Je ne vous l'envoie pas, parce que je ne sais pas si vous aimez Horace, si vous souffrez encore les vers, si vous avez envie de lire les miens. Vous n'aurez cette épître que quand vous m'aurez dit : « Envoyez-la-moi ». Ce n'est pas assez de prier quelqu'un à souper, il faut avoir de l'appétit [2].

J'ai toujours mon ancien chagrin que vous connaissez. Ce chagrin m'empêchera de revoir jamais Paris. Je ne saurais souffrir les tracasseries et les factions, aussi ridicules qu'acharnées, qui règnent dans cette Babylone où tout le monde parle sans s'entendre. Je m'en tiens à mes Alpes et à votre souvenir. Je vous souhaite toute la santé, tous les amusements, toute la bonne compagnie, tous les bons soupers qu'on peut mettre à la place de deux yeux qui vous manquent.

Voici le temps où je vais perdre les miens, dès que les neiges arrivent [3]; et cependant je ne cherche point à revenir à Paris, parce que j'aime mieux souffrir chez moi que d'essuyer des tracasseries dans votre grande ville. Il est vrai que les hommes ne se mangent pas les uns les autres dans Paris comme dans la Nouvelle-Zélande [4], qui est habitée par des anthropophages dans huit cents lieues de circon-

1. Êtres fabuleux qui souillaient les aliments à leur portée; voy. Virgile, *Enéide*, III, 219 et suiv.

2. Quand on est convive, pour faire honneur à l'invitation.

3. A cause du rayonnement.

4. Iles de l'océan Pacifique austral.

férence ; mais on se mange dans Paris le blanc des yeux fort mal à propos. On dit même quelquefois que le ministère nous mange et nous gruge[1] ; mais je n'en veux rien croire.

Adieu, madame ; vivons l'un et l'autre le moins malheureusement que nous pourrons : c'est toujours là mon refrain ; car, puisque nous ne nous tuons pas, il est clair que nous aimons la vie.

Je vous aime, madame ; je vous aimerai toujours, je vous serai inviolablement attaché, aussi bien qu'à votre grand'maman[2] ; mais de quoi cela servira-t-il[3] ?

---

178. — A LA MÊME

16 novembre (1773).

Vous voulez absolument, madame, que je vous dise si je suis content d'un ouvrage[4] où il y a autant de mauvais

1. Il s'agit des mesures par lesquelles l'abbé Terray, contrôleur général des finances, faisait faire à l'État une banqueroute déguisée et ruinait les rentiers.

2. Voy. p. 377, note 1.

3. Cf. la lettre 173. Quelques jours après (23 octobre), Voltaire écrivait encore à Mme du Deffant : « J'ai fait vœu de ne point aller à Paris tant qu'on me soupçonnera d'avoir manqué à votre grand'maman. Je suis toujours très ulcéré, et ma blessure ne se fermera jamais. »

4. L'*Éloge de Colbert*, par Necker, récompensé du prix d'éloquence par l'Académie française, au concours de 1773. Le 1er novembre, Voltaire avait écrit à Mme du Deffant : « A l'égard de l'*Éloge de Colbert*, c'était un ouvrage qu'on ne pouvait faire qu'avec de l'arithmétique : aussi est-ce un excellent banquier qui a remporté le prix. J'avoue que je ne saurais souffrir qu'un homme qui porte un habit de drap Van-Robais ou de velours de Lyon, qui a des bas de soie à ses jambes, un diamant à son doigt, et une montre à répétition dans sa poche, dise du mal de Jean-Baptiste Colbert, à qui on doit tout cela. La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV : cette mode passera, et ces deux hommes resteront à la postérité

que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités. Que voulez-vous que je vous réponde? Je m'imagine que vous pensez comme moi, et j'ai la vanité de croire penser comme vous. On dit que c'est le meilleur ouvrage de tous ceux qui ont été composés sur le même sujet; je n'en suis pas surpris. Ce sujet était très difficile, et n'était pas favorable à l'éloquence.

Quant aux diamants qu'on a trouvés dans la cassette d'un homme qui n'est plus[1], je vous avoue qu'ils sont très mal enchâssés; je crois vous l'avoir dit. Il faut avoir ma persévérance et la passion que j'ai de m'instruire sur la fin de ma vie, pour chercher, comme je fais, des pierres précieuses dans des tas d'ordures. C'est peut-être le seul avantage que ce siècle a sur le siècle passé, que nos plus mauvais livres soient toujours semés de quelques beautés. Du temps de Pascal, de Boileau et de Racine, les mauvais livres ne valaient rien du tout; au lieu que les plus détestables livres de nos jours brillent toujours par quelque endroit.

J'ai trouvé encore plus de génie dans la *Tactique* de M. de Guibert[2] que dans sa tragédie, et même encore

avec Racine et Boileau. » Or c'est parmi les amis mêmes de Voltaire, parmi les encyclopédistes, que l'ouvrage de M. Necker avait soulevé les plus vives critiques. Mme du Deffant, alors en bons termes avec Mme Necker, et qui surtout ne pouvait souffrir la coterie encyclopédique, aurait bien voulu la faire désavouer expressément par Voltaire : « Je ne suis point contente de votre laconisme sur l'*Eloge de Colbert*, venait-elle de lui écrire; j'attendais quelques détails : l'ouvrage, il me semble, en vaut la peine. »

1. Livre posthume d'Helvétius, *De l'homme et de son éducation*. Voltaire, dans une lettre précédente à la marquise, avait inséré quelques « diamants » extraits de cet ouvrage, c'est-à-dire quelques propositions antireligieuses.

2. Militaire et homme de lettres. Né en 1743, mort en 1790, le comte de Guibert, après avoir servi avec distinction dans la guerre de Sept Ans et en Corse,

un peu plus de hardiesse[1]. Ce qui m'a charmé, c'est que ce docteur en l'art d'assassiner les gens m'a paru, dans la société, le plus poli et le plus doux des hommes.

Vous me parlez de cailloux : eh bien ! madame, je vous envoie un petit caillou de mon jardin[2], qui ne vaut pas assurément les pierreries de M. de Guibert. J'ai été étonné que le même homme ait pu faire deux ouvrages si différents l'un de l'autre.

Les Saxe[3], les Turenne, n'auraient pas fait assurément des tragédies. Je devais naturellement donner la préférence à la tragédie sur l'art de tuer les hommes : je crois même qu'en la travaillant un peu, on pourrait en faire un ouvrage régulier et intéressant dans toutes ses parties. Je déteste cordialement l'art de la guerre, et j'admire pourtant sa tactique. L'admiration, dit-on, est la fille de l'ignorance : c'est ce qui fait que vous admirez peu de chose en fait d'esprit. Je ne prétends point du tout que vous accordiez votre suffrage à mon caillou ; vous serez tentée de le jeter par la fenêtre : mais songez que je n'ai voulu vous amuser qu'un moment, et que je vous envoie ma *Tactique* avant de l'envoyer à M. de Guibert lui-même.

Je vous prie de vouloir bien, madame, me mander des nouvelles de la santé de Mme de La Vallière[4]. Il est bien juste que la vôtre soit bonne. La nature vous a fait assez

venait de publier en 1772 un *Essai général sur la Tactique*. Il a aussi composé des tragédies, des éloges historiques, et fut élu de l'Académie française en 1786. C'est à lui que sont adressées les *Lettres de Mlle de Lespinasse*, à laquelle il avait inspiré une très violente passion.

1. M. de Guibert avait lu récemment à Ferney sa tragédie du *Connétable de Bourbon*, « qui étincelle de beaux vers », avait dit Voltaire.

2. La *Tactique*, satire écrite à l'occasion du livre de M. de Guibert.

3. Maurice de Saxe, le vainqueur de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld.

4. Femme du grand seigneur bibliophile.

de mal[1] pour qu'elle vous laisse en repos. Elle me persécute horriblement, mais je tiens bon.

---

179. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE[2]

18 mai (1774).

Vous assistez, monsieur, à une pièce plus intriguée[3] que toutes celles de Thomas Corneille; personne ne rend mieux compte que vous de ces pièces de théâtre. Voilà, déjà une actrice qui disparaît au troisième acte[4], contre toutes les règles de la tragédie. Il est probable que les plus grands et les meilleurs acteurs reparaîtront bientôt[5]. Rien n'est plus juste ni plus souhaité du parterre et des loges. Quoique je sois très éloigné, je m'intéresse vivement à ce coup de théâtre.

Nous attendons du Gluck[6]; nous devons tout à vos bontés, en prose, en vers, et en doubles croches. Si j'ai un moment de santé, je payerai à Mme du Deffant le quartier courant[7]. Je vous remercie du fond du cœur.

Le vieux Malade.

1. Elle était aveugle.

2. Capitaine de dragons, peintre amateur, musicien, chansonnier; ami de Diderot, des Choiseul et de Mme du Deffant.

3. Les événements qui suivent la mort de Louis XV.

4. Mme du Barry, qui venait d'être éloignée de Versailles.

5. M. de Choiseul. Cette prévision ne se réalisa pas.

6. Ce célèbre compositeur allemand, né en 1712, mort en 1787, venait d'être appelé à Paris par la Dauphine (la reine Marie-Antoinette), et d'y donner son *Iphigénie en Aulide*. L'harmonie savante de cette musique déconcertait le goût de Mme du Deffant et de bien des gens : le chevalier de Lisle tenait pour Gluck, et son sentiment était partagé à Ferney, où Mme Denis se piquait de quelque compétence sur cette matière.

7. La lettre que la marquise disait, sous forme de reproche, ne recevoir de lui que tous les trois mois : on appelait *quartier* la portion de rente payable à chaque échéance trimestrielle.

180. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

23 décembre (1774)

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre, que la douleur a écrite, pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Felino[1] était un homme d'un rare mérite; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis[2]. Je vous vois presque seul; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ, si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous! que je partagerais tous vos sentiments! Je ne voudrais exister dans un coin de Paris que pour être uniquement à vos ordres. Mon cher ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parce que vous avez une belle âme. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le désir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes. Je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations[3]. J'ose penser qu'il vous

1. Ministre du duc de Parme. On sait que d'Argental était à Paris l'agent diplomatique de ce prince.

2. Cette année même, d'Argental avait perdu sa femme et son frère, M. de Pont de Veyle.

3 La tragédie de *Don Pèdre*.

amusera, vous et M. de Thibouville, qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importants qui font diversion à vos chagrins ; votre place même est pour vous une nécessité de vous distraire. Vous avez M. le duc de Praslin[1], qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs y a-t-il quelqu'un dans la bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous?...

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très faibles bras.

---

181. — A MADAME D'ÉPINAY

A Ferney, 28 janvier (1775)

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille[2], madame, lit les *Conversations d'Émilie*[3]. Elle s'écrie à chaque page : « Ah! la bonne maman! la digne maman! » Et moi je me dis tout bas : « Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur! pourquoi mes quatre-vingt et un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle! Ah! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse! »

Je ne sais où est M. Grimm[4]. S'il est à Paris, il vous fait

1. Voy. p. 295, note 1.
2. Mme Dupuits.
3. Ouvrage composé par Mme d'Épinay pour l'éducation de sa petite-fille, la comtesse Emilie de Belzunce, et auquel l'Académie décerna en 1785 le prix Montyon (ouvrages utiles aux mœurs).
4. Célèbre critique né à Ratisbonne en 1723, mort à Gotha en 1807. D'abord précepteur en France, puis secrétaire du duc d'Orléans, ami des encyclopédistes, et en particulier de Diderot, il entretint avec divers souverains (le duc de Saxe-Gotha et

sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme; c'est là que j'adresse mes très sincères remercîments et mes très humbles respects.

---

182. — A M. D'ALEMBERT

26 février (1775).

Cher seigneur et maître, cher Bertrand[1], il y a longtemps que je n'ai pu vous dire combien je vous aime, combien je vous suis obligé d'avoir écrit en faveur de mon jeune homme[2]. J'ai été très malade, je le suis encore, et je crois que je pourrai bientôt laisser une place vacante dans l'Académie, que vous rendez si respectacle. On dit que vous avez *élogié* l'abbé de Saint-Pierre[3] : c'est l'expression des gazettes de Berne, ma voisine. On dit que le prédicateur est fort au-dessus de son saint, et que votre discours est charmant. Vraiment je le crois bien. Vraiment vous avez ressuscité

l'impératrice de Russie) une *Correspondance littéraire*, publiée pour la première fois en 1812-1813, dans laquelle se trouve le tableau fidèle des lettres françaises de 1759 à 1795. Grimm était lié depuis longues années à Mme d'Épinay par un tendre attachement.

1. Voltaire et d'Alembert s'appellent familièrement, dans cette partie de leur correspondance, Bertrand et Raton, par réminiscence de la fable de La Fontaine (IX, 17)

2. Le jeune d'Étallonde, condamné par contumace dans l'affaire La Barre, avait pris du service chez le roi de Prusse, et Voltaire priait d'Alembert de le recommander à Frédéric.

3. Cet éloge, destiné à figurer dans l'*Histoire de l'Académie*, avait été lu par d'Alembert, le 16 février, à la réception de M. de Malesherbes. — L'abbé de Saint-Pierre, né en 1658, mort en 1743, est le rêveur aimable qui avait, entre autres projets, caressé celui

notre Académie; elle était morte sans vous[1]. Voilà bientôt, ce me semble, le temps de se passer des docteurs de Sorbonne, qui ne sont pas faits pour juger de la prose et des vers[2].

Croyez-vous que ce fût aussi le temps de donner pour sujet des prix, non des éloges, dans lequels il y a toujours de la déclamation, de l'exagération, et qui par là ne passeront jamais à la postérité, mais des discours tels que vous en savez faire, des jugements sur les grands hommes, à la manière de Plutarque? Rien ne serait, ce me semble, plus instructif; rien ne formerait plus le jugement et le goût de nos jeunes écrivains.

Je vous envoie la seconde édition de *Don Pèdre*[3], que je reçois dans le moment. Je vous prie de jeter un coup d'œil sur la note qui est à la fin de la *Tactique*[4]. Elle ne corrigera personne sur la rage de faire la guerre; mais pourrons-nous corriger les monstres qui assassinent gravement l'innocence en temps de paix[5]?

Le pauvre Raton vous embrasse comme il peut avec ses misérables pattes.

---

183. — A M. DE MALESHERBES[6]

Ferney, 26 février [1775].

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus a repris un

d'établir une paix perpétuelle entre les nations. En 1718 cet excellent homme avait été chassé de l'Académie, pour avoir censuré Louis XIV dans sa *Polysynodie*.

1. Il était depuis 1772 son secrétaire perpétuel très actif.

2. Voy. p. 403, note 1.

3. Voltaire venait de faire imprimer cette tragédie, comme celle d'un jeune écolier, précédée d'une lettre de lui à d'Alembert, comme au secrétaire perpétuel de l'Académie française.

4. Voy. p. 417, note 3.

5. Allusion à l'affaire de Calas, à celles de Sirven et de La Barre.

6. Né en 1721, mort le 22 avril

peu de vie en recevant votre excellent discours. J'admire la générosité de votre cœur autant que votre éloquence; car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre; vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore (et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie), d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage d'un jeune homme[1] qui m'avait d'abord donné quelques espérances; mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1794, sur l'échafaud révolutionnaire. — Fils du chancelier de Lamoignon, il avait suivi la carrière de la magistrature, où il s'éleva de degré en degré jusqu'à la présidence de la cour des aides. Dans les fonctions de directeur de la librairie, qu'il exerça de 1750 à 1768, il se montra pour les philosophes d'un libéralisme extrême, et pour quelques-uns d'entre eux (Rousseau, Diderot) d'une générosité presque téméraire et compromettante. Il ne parvint pas toujours, cependant, à satisfaire Voltaire, dont les exigences, en cette matière, n'étaient pas souvent équitables. De plus, l'attitude prise par Voltaire dans la question des parlements avait vivement froissé M. de Malesherbes. Pourtant, quand Malesherbes fut nommé ministre de la maison du roi, tandis que Turgot était contrôleur général des finances, le sentiment unanime de l'Académie se prononça en sa faveur pour la prochaine élection, et Voltaire fit savoir qu'il se rangeait volontiers à l'opinion de ses confrères. M. de Malesherbes répondit à ce bon procédé en insérant dans son discours de réception un mot très élogieux sur Voltaire défenseur des opprimés. Cette lettre est pour remercier M. de Malesherbes et effacer tout souvenir des anciens différends.

1. *Don Pèdre :* voy page précédente, note 3.

184. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE

20 mars (1775).

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, de ce jeune homme[1], en quinze jours ; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation ! Je vous répète que, si le seul Lekain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que Mlle Lecouvreur[2] qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron[3] était fait pour don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris, que des cabales. Mes anges, mes pauvres anges ! le bon temps est passé : vous avez quarante journaux, et pas un bon ouvrage ; la barbarie est venue à force d'esprit. Que Dieu ait pitié des Welches[4] ! mais aimez toujours le vieux malade, qui vous aime, et plaignez un siècle où l'Opéra-Comique l'emporte sur *Armide*[5] et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée, qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

1. Voy. lettre 182, note 5.
2. Voy. lettre 166, note 2.
3. Né en 1653, mort en 1729 ; cet acteur, élève et ami de Molière, instruit, bien doué physiquement, excella dans le comique et le tragique : ses principales créations ont été dans des pièces de Molière et de Racine.
4. Voy. 315, note 1.
5. *Armide* est l'un des chefs-d'œuvre de Gluck : voy. p. 418, note 6. Sur l'opéra comique, voy. la lettre 141.

185. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT

30 mars (1775).

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très mal, et je le suis encore*[1],

1° Parce que la chose est vraie;

2° Parce que l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : « Je suis très mal encore. » Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : « Êtes-vous enrhumées, mesdames? » Elles doivent répondre : « Nous le sommes », ou : « Nous ne le sommes pas ». Il serait ridicule qu'elles répondissent : « Nous les sommes », ou : « Nous ne les sommes pas ».

Ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande : « Êtes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*[2], dans la première loge? » Vous devez répondre alors : « Nous les sommes », parce que vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Êtes-vous chrétienne? Je le suis. Êtes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Êtes-vous chrétienne? Je suis cela. Êtes-vous la juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame; mais vous me l'avez demandé : et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez,

1. Mme du Deffant lui avait écrit, le 17 mars : « Il se trouve quelquefois chez moi des gens qui se piquent de grammaire; on agita dernièrement cette question : Une personne malade qui veut rendre compte de son état peut-elle dire : *J'ai été très mal, et je le suis encore?* On demande s'il y a une faute dans cette façon de parler, et en quoi elle consiste. »

2. La comédie de Beaumarchais jouée cette année même.

excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde quand on a perdu la moitié de son corps et de son âme, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats, qui parlent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu[1] m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de Richelieu[2] était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme[3] sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas sitôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez, mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde, dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié; cela console à cent lieues.

1. M de Guines, ambassadeur de France à Londres de 1770 à 1776, soutenait un procès à lui intenté par le sieur Tort de La Sonde, son secrétaire : M. de Guines eut gain de cause. Quant au duc de Richelieu, il avait à prouver la falsification de billets souscrits en son nom, pour plus de 300 000 livres, par une certaine dame de Saint-Vincent, avec laquelle il avait eu des relations galantes : il obtint justice; mais le scandale de ce procès ruina son crédit à la cour.

2. Par l'avocat Tronchet, qui collabora plus tard au code civil.

3. D'Étallonde, pour réclamer sa réhabilitation. Cf. page 421, note 2.

186. — A M. L'ABBÉ BAUDEAU[1]

Le .... (1775)

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Éphémérides*. Les vérités utiles y sont si clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains[2] y est traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'État avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres, dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste[3]. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées[4]. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et en cela son administration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet

1. Cet économiste dirigeait les *Éphémérides du citoyen* : peu de jours après cette lettre, Voltaire écrivit une *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, en faveur du commerce des grains; dans cet opuscule il malmenait les ennemis de Turgot, membres du clergé et des parlements, et souleva contre lui et contre le grand ministre une véritable tempête.

2. Cette utile réforme, due à Turgot, et destinée à prévenir le retour des famines qui désolaient inévitablement les provinces où la récolte s'était trouvée insuffisante, mais ordonnée sans que le public y fût préparé, et travestie par les spéculateurs lésés dans leurs intérêts, avait provoqué dans le peuple une panique et des troubles (guerre des farines) qui amenèrent l'émeute jusqu'aux portes de Versailles.

3. La guerre de la Succession d'Autriche, où la France n'avait tiré aucun fruit de ses victoires, et la guerre de Sept Ans, qui nous avait privés de notre marine et de nos colonies.

4. Les corvées étaient, sous l'ancien régime, les journées de travail gratuit que les vassaux devaient au seigneur.

habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitants[1]. La guerre plus brillante que sage de 1672[2] détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième[3].

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges[4], et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes[5], sur les maîtrises, sur les jurandes[6]. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople[7], mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau ha-

1. Les fermiers généraux, qui *traitaient* avec le roi pour la perception de l'impôt, dont ils ne versaient au trésor public qu'une partie déterminée, gardant le reste pour eux.

2. La guerre de Hollande, entreprise par haine contre la république des Pays-Bas plutôt que par véritable politique.

3. C'est l'impôt qui fut remplacé en 1749 par celui du *vingtième*. Établi en 1707, il frappait d'un droit équivalent au dixième de la valeur tous les biens fonds, ceux des nobles comme ceux des roturiers; l'assiette en fut plusieurs fois modifiée.

4. Turgot en avait été l'intendant avant d'être appelé au ministère, et il y avait fait l'essai de ses réformes.

5. Nous dirions aujourd'hui *artisans :* il s'agit des arts manuels, ou métiers.

6. Chaque corps de métier avait sa *maîtrise*, c'est-à-dire la corporation des *maîtres* ou *patrons :* on n'y était admis qu'après un certain apprentissage, couronné par la présentation d'un chef-d'œuvre. Chaque *maîtrise* avait sa *jurande*, corps électif de *jurés*, chargé de maintenir les traditions de la corporation. Turgot tenta, mais en vain, d'abolir les entraves à la liberté du travail : elles subsistèrent jusqu'en 1791.

7. A Ferney

bité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme[1], avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonnage[2], mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite[3].

M. d'Ogny[4] les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot, voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois[5].

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique[6], par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

1. Voltaire lui-même. — Cf. lettres 169 et 177.

2. Association des *compagnons* ou *ouvriers*, qui rayonnait à travers la France, et y tenait tête à l'autorité souvent jalouse des *maîtrises*.

3. En plaçant les émigrés de Genève sous la protection du roi.

4. Voy. p. 399, note 4.

5. Des réductions d'impôts.

6. Les artisans, par opposition aux savants, ou *physiciens de théorie*.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

---

187. — A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE

A Ferney, 17 janvier (1776)

Sire, il y avait autrefois, vers le cinquante-troisième degré de latitude, un bel aigle[1], dont le vol était admiré dans toutes les latitudes du monde. Un petit rat[2] était sorti de sa souricière pour aller contempler l'aigle, et il fut épris d'une violente passion pour ce roi des oiseaux; le rat vieillit depuis dans sa retraite, et fut réduit à ronger des livres; encore les rongeait-il fort mal, parce qu'il n'avait plus de dents. L'aigle conserva toujours son beau bec, mais il eut mal à ses royales pattes[3].

Ce qu'on ne croira jamais, c'est que cet aigle, pendant sa maladie, s'amusait quelquefois à faire de fort jolis vers, qu'il daignait envoyer au rat. Puisque les chênes de Dodone parlaient, pourquoi un aigle ne ferait-il pas des vers? Le rat devenu décrépit ne pouvait plus faire que de la prose : il prit la liberté d'envoyer à son ancien patron l'aigle quelques feuillets d'un ancien livre qu'il avait trouvé dans une bibliothèque; ces fragments commençaient à la page 86[4].

Les choses dont il est parlé dans ces fragments sont très vraies et très singulières. Le rat s'imagina qu'elles pourraient amuser l'aigle. S'il se trompa, on peut lui pardonner,

1. Le roi de Prusse.

2. Voltaire lui-même : allusion au voyage de Berlin.

3. Frédéric avait des attaques de goutte.

4. C'est l'ouvrage de Voltaire intitulé : *Lettres chinoises, indiennes et tartares à Monsieur de Paw, par un Bénédictin.* C'est à la page 86 de l'édition originale que commence la neuvième lettre : *Sur un livre des Brachmanes, le plus ancien qui soit au monde.*

car, dans le fond, il n'avait que de bonnes intentions; il ne voyait pas la vérité avec un coup d'œil d'aigle; mais il l'aimait tant qu'il pouvait. C'était même pour cultiver cette vérité et pour la contempler de plus près, qu'il avait fait autrefois un voyage dans la moyenne région de l'air pour se mettre sous la protection de son aigle, auquel il resta attaché bien respectueusement et bien tendrement jusqu'à ce qu'il fût mangé des chats [1].

P.-S. Si par hasard Sa Majesté l'aigle pouvait s'amuser de ces chiffons, son vieux vassal le rat lui enverrait tout l'ouvrage par les chariots de poste, dès qu'il sera imprimé.

---

188. — A M. DE LA HARPE

1er mars (1776).

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez [2]; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnants contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre [3]; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthélemy [4]; un contrôleur général [5] qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une

1. Voltaire se donne pour mort.
2. La Harpe venait d'échouer à l'Académie contre Colardeau, dont il devint le successeur quelques semaines plus tard.
3. La Harpe avait échoué, quoi qu'en dise Voltaire, moins comme philosophe que comme critique âpre et malveillant.
4. La cour n'était pas bienveillante aux philosophes; mais il n'était pas question d'une Saint-Barthélemy : Voltaire ne voit les choses que de loin, et manque de sang-froid dans ses appréciations.
5. Turgot. On connaît le mot de Louis XVI : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple ».

guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les *tripots*[1].... *Sauve qui peut!* Pour moi, je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grâce de m'en instruire sous l'enveloppe de M. de Vaines[2], qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

---

189. — A M. MARMONTEL

8 mars (1776).

Mon très cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'Académie[3]. Quand nos Fréron, nos Clément, nos Sabatier[4], s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne

1. Voy. p. 101, note 5 : c'est-à-dire, ici, l'Académie, les parlements, le théâtre.

2. Premier commis des finances, ami de Turgot, de Condorcet et de La Harpe; on voit que Voltaire se servait de lui pour protéger sa correspondance contre certaines indiscrétions.

3. Il s'agit du *Discours en vers sur l'éloquence*, lu par Marmontel le 29 février, à la réception académique de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix : il s'y trouvait, suivant l'habitude, un passage en l'honneur de Voltaire.

4. Sur Fréron, voy. p. 247, note 4. — Clément (de Dijon), auteur des *Observations sur les* Géorgiques *de Delille, sur les* Saisons *de Saint-Lambert*, etc. (1771) et de *Lettres à Voltaire* (1773-1776); et l'abbé Sabatier (de Castres), auteur des *Trois Siècles de la littérature* (1772), étaient deux critiques très malveillants pour Voltaire.

savais pas que Mlle Clairon fût à Paris[1]. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre[2]. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que Sésostris[3] dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles[4]. J'apprends que vous en avez un très grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue[5].

Mme Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne où Mlle Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux.

Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles

1. Voy. p. 169, note 1. — Mlle Clairon avait quitté pour un moment le margrave d'Anspach, auprès de qui elle s'était fixée depuis qu'elle avait renoncé au théâtre.

2. Marmontel jeune avait été au nombre des adorateurs de cette belle comédienne, qui avait joué ses premières pièces.

3. Louis XVI. — Voltaire venait de faire un conte en vers, *Sésostris*, dans lequel ce prince était loué sous forme allégorique.

4. Les ennemis de Turgot et du bien public. — On sait que *Sésostris* n'en eut ni la force ni le courage, et qu'il renvoya Turgot du ministère deux mois après.

5. Les cygnes du pays de Virgile. Voy. *Géorg.*, II, 198 :

Et qualem infelix amisit Mantua cam-
[pum,
Pascentem niveos herboso flumine cyc-
[nos.

bras, et ma momie salue très humblement la figure vivante de Mlle Clairon.

---

190. — A M. D'ALEMBERT

10 juin (1776).

C'est pour le coup, mon cher ami, que la philosophie vous a été bien nécessaire. Je n'ai appris que tard, et par d'autres que par vous, la perte que vous avez faite[1]. Voilà toute votre vie changée. Il sera bien difficile que vous vous accoutumiez à une telle privation. On dit que le logement que vous habitez peut-être déjà est triste[2]. Je crains pour votre santé. Le courage sert à combattre, mais il ne sert pas toujours à rendre heureux.

Je ne vous parle point, dans votre perte particulière, de la perte générale que nous avons faite d'un ministre[3] digne de vous aimer, et qui n'était pas assez connu chez les Welches[4] de Paris. Ce sont à la fois deux grands malheurs, auxquels j'espère que vous résisterez.

Je n'ai point de nouvelles de M. Condorcet[5]. On le dit non seulement affligé, mais en colère. Lorsque vous aurez arrangé toutes vos affaires et fini votre déménagement;

1. Le 23 mai 1776 était morte Mlle de Lespinasse, amie de d'Alembert, dans la maison de laquelle il habitait, rue Bellechasse, depuis 1764. Cf. p. 314, note 1.

2. Le logement du secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Louvre.

3. Turgot, ami très particulier de d'Alembert. Cf. la note 4 de la page précédente.

4. Voy. p. 315, note 1.

5. Né en 1743, mort en 1794. Ce célèbre mathématicien, élève et ami très intime de d'Alembert, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, s'était vivement engagé comme polémiste en faveur de Turgot et de ses réformes. Plus tard, membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, il fut enveloppé dans la ruine des Girondins, et s'empoisonna dans sa prison. Il avait embrassé avec ardeur les principes des encyclopédistes : il croyait avec une confiance enthousiaste à l'influence toute-puissante de cette philosophie sur l'avenir et le progrès indéfini de l'humanité.

lorsque vous aurez un moment de loisir, mandez-moi, je vous prie, s'il y a quelque chose à craindre pour cette malheureuse philosophie, qui est toujours menacée[1]. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des méchants et des sots! Je quitterai bientôt ce malheureux monde, et ce sera avec le regret de n'avoir pu vivre avec vous. Ménagez votre existence le plus longtemps que vous pourrez. Vous êtes aimé et considéré; c'est la plus grande des ressources. Il est vrai qu'elle ne tient pas lieu d'une amie intime; mais elle est au-dessus de tout le reste.

Adieu, mon vrai philosophe; souvenez-vous quelquefois d'un pauvre vieillard mourant qui vous est aussi tendrement dévoué qu'aucun de vos amis de Paris

---

191. — A M. NECKER[2]

A Ferney, 6 octobre (1776).

Grand homme vous-même, monsieur[3]; mais je ne con-

1. Cf. p. 431, note 4.

2. Necker, très renommé pour son habileté en matière de finances, était à la veille d'être nommé à la direction de cette branche de l'administration, charge qu'il conserva jusqu'en 1781 : il créa une *Caisse d'escompte*, qui fut l'origine de la Banque de France, institua le *mont-de-piété*, et publia son fameux *Compte rendu*, qui porta pour la première fois la situation financière du royaume à la connaissance de tous. Redevenu ministre en 1788, il réclama la convocation des États généraux; renvoyé une seconde fois le 11 juillet 1789, il fut rappel quelques jours après, mais se re tira définitivement l'année suivante, et quitta la France. Il mourut à Coppet, sur les bords du lac de Genève, en 1804.

3. Voltaire avait, par méprise, attribué à Necker une lettre fort courtoise où Mme Necker, grande admiratrice de Shakespeare, protestait contre la *Lettre* lue à l'Académie le 25 août précédent, ouvrage dans lequel Voltaire avait attaqué sans ménagements le grand poète anglais et son traducteur français, Le Tourneur. Voy. Notice, p. XXXII.

sentirai jamais que Shakespeare en soit un si redoutable pour la France qu'on lui immole Corneille et Racine[1]. Je suis assez comme ceux qu'on appelle les insurgents d'Amérique[2]; je ne veux point être l'esclave des Anglais. Je n'ai écrit à l'Académie cette *Lettre* dont vous me faites l'honneur de me parler, que pour me justifier d'avoir été le premier panégyriste en France de la littérature anglaise[3]. Ce n'est pas ma faute si on a abusé des louanges que j'avais données aux bons auteurs de ce pays-là, et si on a voulu me casser la tête avec l'encensoir même dont je m'étais servi pour les honorer. Ma lettre était d'un bon Français qui combattait pour sa patrie, et qui ne voulait point que Paris fût subjugué par Londres.

Croiriez-vous bien, monsieur, que des gens charitables, qui assistèrent à l'assemblée publique de la Saint-Louis, allèrent répandre dans Versailles que ce petit écrit était un ouvrage contre la religion? On l'a dit à des personnes principales[4], qui n'ont pas le temps de lire nos bagatelles académiques, et qui ont cru sérieusement cette calomnie absurde. Je crois que Mme Necker était à l'Académie ce jour-là. Elle doit aimer la solennité de la Saint-Louis; elle y a vu couronner un beau panégyrique du grand Colbert[5]. Elle sait s'il a été le moins du monde question de religion. Elle doit être bien étonnée de cette accusation nouvelle;

1. Telle était l'intention que Voltaire attribuait à Le Tourneur; mais en plaidant pour Corneille et Racine, c'est aussi et principalement ses propres tragédies qu'il se proposait de défendre.

2. C'est ainsi qu'on appelait les colons anglais de l'Amérique du Nord qui, après la victoire de Washington sur la garnison de Boston, avaient, au mois de juillet précédent, déclaré leur indépendance et fondé les États-Unis. L'année suivante, Benjamin Franklin, envoyé par les *insurgents* à Versailles, décida la cour de France à prendre parti pour eux.

3. Dans ses *Lettres philosophiques*, publiées en 1734.

4. A des gens d'importance c'est le *principes viri* des Latins.

5. Par Necker. Cf. lettre 178.

mais vous savez trop l'un et l'autre qu'il ne faut être étonné de rien, et surtout dans le pays où vous êtes.

Au reste, je sais bien bon gré à ce Shakespeare, qui m'a valu, monsieur, une charmante lettre de votre part; elle m'a consolé dans les maladies cruelles dont je suis accablé sur la fin de ma vie. Mme Denis, qui, de son côté, a craint d'être attaquée de la poitrine, se disposait, il y a un mois, à faire un voyage à Paris pour demander de la santé à M. Tronchin. Je l'aurais accompagnée si j'en avais eu la force, et vous et Mme Necker vous auriez été un des premiers objets de ma course. Mais je vois bien qu'il faudra que je meure sur les bords de votre lac, sans revoir ceux de la Seine. Nous sommes tous deux transplantés, mais vous *ut legatus*, et moi un peu *ut profugus*[1].

Je vous supplie, monsieur, vous et Mme Necker, de conserver un peu d'amitié pour ce vieillard de Ferney, qui vous sera attaché à tous deux avec la plus respectueuse tendresse jusqu'au dernier moment de sa vie.

---

192. — A M. DE CLUGNY[2]

A Ferney, 6 octobre (1776).

Monseigneur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, et que je craigne l'indiscrétion d'importuner pour des affaires particulières un ministre chargé de celles d'un grand royaume, souffrez cependant que je vous présente la requête d'un village[3].

1. *Legatus*, ambassadeur (Necker était le résident de la république de Genève); *profugus*, exilé.

2. Qui avait succédé à Turgot comme contrôleur général des finances, et qui mourut peu de jours après la réception de cette lettre.

3. Voy. lettre 186

Ce village, situé à l'extrémité de la France, entre Genève et la Suisse, allait devenir une ville florissante, et pourra même encore l'être s'il mérite votre protection. Il n'est composé que d'étrangers que j'ai établis à grands frais. On y fabrique des montres beaucoup mieux qu'à Genève, et le sieur Lépine, horloger du roi, l'un des plus habiles de l'Europe, y a son comptoir et ses ouvriers. On y travaille d'un côté pour Paris, et de l'autre pour le Bengale. Les Anglais nous ont préférés aux ouvriers de Londres, parce que nous travaillons à moitié meilleur marché. Cet établissement, fait à la porte même de Genève, pourrait, en peu d'années, partager tout le commerce des Genevois, si vous daigniez le favoriser.

La plupart des autres fabriques ont demandé au roi des encouragements en argent. Celle-ci ne demande que la liberté de travailler. Vous jugerez, monseigneur, de ce qu'on peut faire pour elle. Je mets à vos pieds leur mémoire[1], et je me borne à attendre les ordres que votre équité et votre bienfaisance voudront bien me donner.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monseigneur, votre, etc.

---

193. — A M. DIDEROT

8 décembre (1776).

Le dragon peintre[2], si joufflu, si gai, monsieur, m'a trouvé dans mon lit, n'ayant ni joie ni gaieté, parce que la santé, qui est la base de tout, m'a abandonné absolument. J'ai quatre-vingt-trois ans, et je vous répète que je suis inconsolable de mourir sans vous avoir vu. Votre gros

1. Les *Remontrances du pays de Gex au roi*, œuvre de Voltaire.

2. Le chevalier de Lisle ; voy. p. 418, note 2.

garçon dit que vous demeurez dans la rue Taranne depuis très longtemps ; ne soyez point étonné que je l'ignorasse ; il y a près de trente ans que je n'ai vu Paris [1], et je n'y ai jamais demeuré deux ans de suite dans toute ma vie, qui est assez longue. Je reviendrais volontiers y passer mon dernier quart d'heure pour avoir le plaisir de vous entendre, s'il était possible de passer ce dernier quart d'heure dans ce pays-là ; mais malheureusement il est fort difficile d'y vivre et d'y mourir comme on veut. Mon grand malheur a été que Ferney ne fût pas précisément sur votre route quand vous revîntes de chez Catherine [2].

J'ai tâché de rassembler autour de moi le plus qu'il m'a été possible de vos enfants [3] ; mais je n'ai pas toute la famille, il s'en faut bien ; et où la trouver dans mes déserts? N'y a-t-il point à Paris quelque typographe un peu habile et bien assorti [4], à qui je puisse m'adresser, et voudriez-vous avoir la bonté de me l'indiquer? J'avais autrefois un ami qui était le vôtre [5], et qui ne me laissait pas manquer mon pain quotidien dans ma solitude ; personne ne l'a remplacé, et je meurs de faim. Cet ami savait que nous n'étions pas si éloignés de compte, et qu'il n'eût fallu qu'une conversation pour nous entendre [6] ; mais on ne trouve pas partout des hommes avec qui on puisse parler. La multitude des livres nouveaux, qui ne nous

1. Depuis son départ pour Berlin, en 1750.

2. Diderot était parti de Paris en mai 1773 ; il y revint dans les premiers jours d'octobre de l'année suivante.

3. Ses livres. Le premier recueil en fut publié par Naigeon, en 1798.

4. Un grand nombre des ouvrages de Diderot ne pouvaient circuler que secrètement.

5. Damilaville ; voy. p. 316, note 2.

6. Voltaire était déiste ; Diderot au contraire, quoique assez flottant dans sa métaphysique, avait une tendance marquée vers l'athéisme. Mais surtout Diderot, d'un caractère très droit, avait peu de sympathie pour l'humeur beaucoup plus souple, et même souvent astucieuse, de Voltaire.

apprennent rien, nous surcharge et nous dégoûte. Le peu que j'ai lu me rend presque tous les autres livres insipides. En un mot, monsieur, vos ouvrages et votre personne causent mes regrets. *Extremum quod te alloquor hoc est*[1].

Le vieux solitaire vous souhaite une vie longue et heureuse ; il n'a que la moitié de ce qu'il vous souhaite.

---

194. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE

27 juin (1777).

Mon cher marquis, le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève ; hélas ! il n'a que trop souvent de tels entretiens. « A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette[2] ? — De rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des remèdes. — Et où trouve-t-on, lui dit le malade, des pastilles d'épine-vinette ? — On les fait à Dijon, répliqua-t-il ; j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. — Envoyez-la-moi tout à l'heure », dit le malade. Il l'envoya, et je vous l'envoie[3] ; mais j'enverrai bientôt à l'ange cinq petits pâtés[4]. Si vous en parlez jamais, si jamais le nom de ces petits pâtés sort de votre bouche, je reviendrai du fond des enfers vous tirer par les pieds. En attendant je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

P.-S. La boîte part sous l'enveloppe de M. le baron d'Ogny[5], et doit être chez lui. Il vous en coûtera une visite pour cette pauvreté.

1. Virg., *Énéide*, VI, 466.
2. C'est le *berberis vulgaris*, arbuste armé de piquants, avec les baies duquel on fabriquait le fébrifuge dont il est ici question.
3. Voyez dans la lettre suivante l'explication de cette méprise.
4. C'est-à-dire : à d'Argental les 5 actes de la tragédie d'*Agathocle*.
5. Voy. p. 399, note 4.

195. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL

4 auguste (1777).

Mon cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué *l'Egoïsme*[1] bien ou mal dans votre *tripot* de Paris[2].

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y a environ soixante-six ans que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour[3]; et on m'a ôté, je ne sais comment, du moins on ne me paye plus, une pension de deux mille livres que j'avais avant que Louis XV fût sacré[4].

Je suis retiré depuis trente ans ou environ[5] sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. Turgot, on me l'a ôté[6]; il me restait M. de Trudaine[7], on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville[8]; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine[9] pour me consoler; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je

1. C'est le titre d'une comédie en cinq actes et en vers, par Cailhava, jouée le 19 juin 1777.

2. Voy. p. 101, note 5.

3. C'est beaucoup dire : tous ceux qui, comme Voltaire, avaient fait la guerre dans le camp de l'*Encyclopédie*, étaient encore traités en suspects.

4. En 1722; voy. Notice, p. VII.

5. Depuis 1755 : vingt-deux ans par conséquent.

6. Voy. p. 453, note 4.

7. M. Trudaine de Montigny, né en 1733, mort en 1777, intendant général des finances et ami de Turgot.

8. Voy. la lettre 186, p. 427, et la lettre 192, p. 437.

9. La poésie. — Voy. lettre 194 sur ce paragraphe et les suivants.

n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécile, au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de Thibouville, qui me demandait des pastilles d'épine-vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogriphe ; j'ai cru me ressouvenir qu'on faisait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis.

Ce pâté est bien froid ; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de Thibouville, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai pas combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine m'ont paru dégoûtants ; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le faisant réchauffer on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans ; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté comme Mlle Adrienne[1] les faisait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois[2] ; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi *subito, subito*

Je ne vous parle point du voyageur[3] que vous prétendiez

1. Adrienne Lecouvreur. Voy. p. 394, note 2. — D'Argental l'avait passionnément aimée.
2. Lekain.
3. Ce voyageur était l'empereur d'Autriche, Joseph II, qui voyageait sous le nom de comte de Falkenstein.

devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville qui a été représentée quelques années par un grand homme de finances [1], et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu, et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie.

---

196. — AU MÊME

20 septembre (1777).

Vous ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle est la dame [2] ou la demoiselle aimable et respectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête sa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le secret du gouvernement de votre maison. Les ministres des princes [3] sont discrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier

1. Genève, dont Necker, en ce moment directeur général des finances, avait été le résident en France. — D'après le dire de Voltaire, complété par la relation de son secrétaire Wagnière, l'empereur avait été choqué de voir deux *natifs* de Genève, établis à Ferney, arrêter sa voiture et lui demander, en l'appelant : « Monsieur l'empereur », s'il n'allait pas chez le seigneur du lieu. — « L'empereur ne dit pas où il va, » avait répondu Joseph II, et il passa sans s'arrêter, au grand dépit de Voltaire, qui essaie de le dissimuler. On croit que l'empereur s'abstint par égard pour Marie-Thérèse, sa mère, qui haïssait l'auteur de tant d'écrits irréligieux

2. Mme de Vimeux.

3. D'Argental était ministre du duc de Parme près la cour de France.

au hasard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aie la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres ; si on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu[1] ; si cet ouvrage, retravaillé avec soin, pouvait trouver place au milieu des enchantements des boulevards et des soupers où l'on mange des cœurs avec une sauce de sang[2] ; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait ressouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon siècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La singularité d'un tel ouvrage, donné à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inspirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps passé. J'aimerais mieux même hasarder la chose à quatre-vingt-dix ans, qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la visse jouer auprès de vous[3], dans une loge, assisté de quelques Mathusalems.

Cette idée me paraît assez plaisante ; mais malheureusement le temps coule, la dernière heure sonne. M. de Thibouville dit qu'il est malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des siennes ; mais songez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez justice à un cœur qui vous chérira jusqu'à son dernier moment.

1. La tragédie d'*Agathocle*. Voy. lettres 194 et 195.

2. Allusion à la tragédie de *Gabrielle de Vergy*, par de Belloy, jouée le 12 juillet précédent.

3. On voit qu'il songeait sérieusement à prendre le chemin de Paris, ce qu'il fit du reste au mois de février suivant.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de Thibouville. Je m'intéresse vivement à sa santé; je compte que ma lettre est pour vous deux.

---

197. — A M. D'ALEMBERT

Paris, le 11 mai (1778).

J'aime à voir par vos vitres, mon cher maître, et surtout à voir par vos yeux. Vous êtes mon voyant. Tout mort que je suis, je compte venir aujourd'hui à l'Académie. Je tâcherai de bien voir, et de faire bien voir, et de commencer dès demain à travailler sans discontinuer[1]. Je veux mourir en m'éclairant avec vous, et en vous servant.

---

198. — A M. WAGNIÈRE[2]

14 mai 1778, Paris.

Mon cher ami, M. de Crassier est tout étonné de se voir obligé de payer, pour le champ que je lui ai donné, les

1. Le 27 avril, Voltaire avait fait consentir en principe l'Académie à la rédaction d'un nouveau dictionnaire; le 7 mai, il en apporta le plan. Entre autres nouveautés, ce dictionnaire devait comprendre : l'étymologie de chaque mot, connue ou probable; des exemples tirés des auteurs les plus approuvés; les expressions du seizième siècle qu'il aurait intérêt à faire revivre. Il se chargea de la lettre A et obligea chacun des académiciens présents à en prendre une. Le 11 mai, l'Académie était convoquée pour la préparation d'un plan définitif. Voltaire fut empêché d'assister à la séance par les premiers accès de la maladie dont il mourut le 30.

2. Wagnière est le dernier secrétaire de Voltaire, sur lequel il a laissé de précieux *Mémoires*. Il le suivit à Paris. Mais, Wagnière se montrant favorable à l'avis de Tronchin, et conseillant à Voltaire de renoncer au séjour de la capitale, Mme Denis se délivra de

dîmes que je ne payais pas, et beaucoup de redevances au roi, dont ce champ était exempt, comme étant de tout temps de l'ancien dénombrement[1]. M. de Crassier[2] ne sait-il pas que ces privilèges sont perdus dès que le terrain a passé dans des mains étrangères? Voilà pourquoi nous avons stipulé dans notre contrat qu'il payerait pour moi toutes les redevances attachées à la pièce de terre qu'il m'a donnée en échange. Si vous trouvez moyen de lui en parler, vous pourrez lui faire sentir la nécessité indispensable où il s'est mis. Vous me ferez plaisir de m'envoyer la grosse[3] de notre contrat avec lui. Vous pourrez me l'adresser chez M. d'Ogny[4] avec les papiers que vous jugerez les plus nécessaires. M. d'Ogny me fera tenir avec promptitude tout ce que vous m'adresserez sous son enveloppe.

Mandez-moi, mon cher ami, si M. et Mme de Florian[5] sont chez moi en effet, et s'ils ont loué Bijou à des Anglais pour cet été, comme ils s'en flattaient. J'ignore si Ceret et d'autres débiteurs vous ont payé quelque chose. Vous les avez sans doute informés que vous êtes nanti de ma pro-

ce fâcheux, et le fit partir le 29 avril pour Ferney, où nous voyons qu'il gérait toutes les affaires de son maître. — MM. Perey et Maugras viennent de publier, dans la *Vie intime de Voltaire*, cinq lettres écrites par l'illustre vieillard à son secrétaire pendant le mois de mai 1778; les manuscrits sont à la Bibliothèque Nationale.

1. Terme de droit féodal : déclaration écrite, donnée par le vassal, des fiefs qu'il tient de son suzerain et des redevances qui y sont attachées.

2. Ce M. de Crassy, ou de Crassier, appartenait à une famille noble du pays de Gex; les relations d'amitié entre les six frères Crassy et Voltaire avaient commencé en 1760, à l'occasion du service que leur avait rendu le philosophe, en les aidant à racheter leurs biens dont les Jésuites d'Ornex, leurs créanciers, menaçaient de s'emparer.

3. Expédition officielle d'un acte; son nom vient de la *grosse* écriture qu'on y emploie.

4. Voy. p. 399, note 4.

5. M. de Florian (voy. p. 197, note 1) s'était remarié en 1772 avec une protestante divorcée, Mme Rilliet. Ils possédaient près de Ferney une propriété nommée *Bijou*.

curation et de celle de Mme Denis; je m'en rapporte à vous sur toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient. Je suis un peu étonné de n'avoir pas encore reçu de M. Henri Scherer[1] les lettres de change que j'attendais; mais il faudra bien qu'il se mette en règle, pour moi et pour vous.

Demandez, je vous prie, à M. Dupuits[2], si l'on a imprimé la traduction française des *Lois* de l'Impératrice de Russie[3].

Je vous demande de m'envoyer sous l'enveloppe de M. de Vaines[4] deux *Prix de la justice et de l'humanité*[5]. Je voudrais ensuite deux exemplaires de la *Bible des aumôniers du roi de Prusse*[6], sous la même adresse en deux envois différents.

Je voudrais bien savoir si le Pascal Condorcet[7] est fini, je vous prie de vous en informer à Grasset de Genève[8].

Je n'ai point cette fois d'autre prière à vous faire. Je crains seulement d'avoir toujours oublié, parmi les guenilles que je fais venir, un beau manteau de satin blanc qui me serait actuellement assez nécessaire; je vous prie de le faire mettre parmi mes hardes; en voilà assez pour aujourd'hui. J'ai bien peur de ne pouvoir être dans ma maison[9] que dans deux mois. Je vous embrasse de tout mon cœur, vous et toute votre famille.

1. Banquier de Lyon, en relations d'affaires avec Voltaire.

2. L'époux de Mlle Corneille.

3 Voltaire s'occupait de cette publication pour faire honneur à la grande Catherine. Voy. p. 394, note 4.

4. Voy. p. 432, note 2.

5. Ouvrage de Voltaire (1777).

6. *La Bible enfin expliquée par les aumôniers du roi de Prusse* (1776), un des ouvrages les plus libres que Voltaire ait écrits contre le christianisme.

7. L'édition des *Pensées* de Pascal, avec commentaire, donnée par Condorcet en 1776, et que l'on réimprimait à Genève, avec des notes de Voltaire.

8. Libraire de Genève avec qui Voltaire avait eu de graves démêlés en 1755, à propos d'une édition de la *Pucelle*, faite sur un manuscrit dérobé.

9. La maison encore inachevée qu'il venait de louer rue Richelieu, par bail viager, sur les instances de Mme Denis.

J'ajoute à ma lettre que M. d'Hornoy[1], qui est chez moi dans ce moment, protège la colonie beaucoup plus qu'elle ne croit et qu'elle ne peut l'espérer. Il se donne des mouvements continuels pour obtenir les lettres patentes que nos horlogers demandent et pour les faire enregistrer à la Cour des Monnaies[2]. En attendant, ils ont toujours M. d'Ogny, et certainement ils ne seront pas abandonnés.

199. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

(Mai 1778)

Le patient de la rue de Beaune[3] a eu toute la nuit et a encore des convulsions d'une toux violente. Il a vomi trois fois du sang. Il demande pardon de donner tant de peine pour un cadavre.

200. — A M. LE COMTE DE LALLY[4]

26 mai (1778)

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle[5]; il embrasse bien tendrement M. de Lally; il voit que le roi est le défenseur de la justice : il mourra content[6].

1. Voy. p. 399, note 2.
2. Compagnie souveraine qui jugeait les différends concernant les monnaies et les manufactures d'or et d'argent.
3. C'est là que Voltaire était descendu chez le marquis de Villette.
4. Fils du comte de Lally, décapité en 1766. Voy. p. 244, note 2.
5. La réhabilitation, ce jour même, du malheureux Lally, en faveur duquel Voltaire avait composé un factum. — Il fit écrire cette nouvelle sur un papier attaché à la tapisserie de sa chambre.
6. Dernier billet de Voltaire.

FIN

TABLE

DES PERSONNES A QUI SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE VOLTAIRE CONTENUES DANS CE RECUEIL

Alembert (d'), *lettres* 58, 138, 182, 190, 197.
Amelot, *lettre* 50.
Argenson (marquis d'), *lettres* 42, 55.
Argenson (comte d'), *lettre* 69.
Argental (comte d'), *lettres* 84, 105, 116, 118, 120, 131, 145, 160, 167, 176, 180, 195, 196.
Arnaud (d'), *lettre* 48.
Asselin (abbé), *lettre* 25.
Aunillon (abbé), *lettre* 47.

Baudeau (abbé), *lettre* 186.
Beauzée, *lettre* 156.
Belloy (de), *lettres* 136, 151.
Berger, *lettre* 57.
Bernières (Mme de), *lettre* 8.
Bernis (cardinal de), *lettres* 125, 148, 150.
Brossette, *lettre* 17.

Catherine II, *lettres* 143, 152.
Caylus (comte de), *lettre* 37.
Chamfort, *lettre* 129.
Chaulieu (abbé de), *lettre* 2.
Chauvelin (marquis de), *lettres* 123, 133.
Chenevières (de), *lettre* 121.
Choiseul (duc de), *lettre* 147.
Choiseul (duchesse de), *lettres* 1[illegible] 171.
Cideville (de), *lettres* 15, 16, 23, 29, 33, 39, 44, 71.
Clairon (Mlle), *lettre* 63.
Clugny (de), *lettre* 192.
Commis (un premier), *lettre* 24.
Condillac (abbé de), *lettre* 79.

Damilaville, *lettres* 130, 134.
Daquin, *lettre* 104.
Darget, *lettre* 91.
Deffant (marquise du), *lettres* 22, 76, 128, 142, 157, 165 177, 178, 185.
Denis (Mme), *lettres* 64, 65, 66, 67, 68, 70, 72, 74.
Deparcieux, *lettre* 154.
Diderot, *lettre* 193.
Duclos, *lettres* 99, 108, 112, 122.
Dumolard, *lettre* 106.

Elie de Beaumont, *lettres* 117, 135.
Epinay (Mme d'), *lettres* 144, 181.

Favart, *lettre* 141.
Fez (libraire d'Avignon), *lettre* 115.
Florian (M. et Mme de), *lettre* 159.
Florian (marquis de), *lettre* 169.

Florian (marquise de), *lettre* 163.
Fontenelle (de), *lettre* 6.
Formont (de), *lettres* 18, 20.
François Ier, empereur d'Allemagne, *lettre* 73.
Frédéric (prince royal et roi de Prusse), *lettres* 30, 41, 88, 187.
Fyot de La Marche, *lettres* 1, 107, 113, 114.

Gallitzin (prince de), *lettre* 155.
Graffigny (Mme de), *lettre* 92.
Helvétius, *lettres* 36, 46, 93.
Hénault (président), *lettres* 51, 110.
Hervey (milord), *lettre* 43.

La Faye, *lettre* 3.
La Harpe, *lettres* 126, 172, 188.
Lally (comte de), *lettre* 200.
La Noue, *lettre* 40.
La Roque (de), *lettre* 19.
Le Bault, *lettre* 119.
Lebrun, *lettre* 102.
Lefebvre, *lettre* 21.
Lekain, *lettres* 83, 100, 103.
Lieutenant de police, *lettre* 60.
Lisle (chevalier de), *lettre* 179.

Maine (duchesse du), *lettre* 61.
Malesherbes (de), *lettre* 183.
Marmontel, *lettres* 59, 189.
Mimeure (marquise de), *lettre* 5.
Moreau de la Rochette, *lettre* 153.
Moultou, *lettre* 124.
Moussinot (l'abbé), *lettre* 32.
M. ***, (conseiller au parlement de Toulouse), *lettre* 137.
Mlle ***, *lettre* 82,

Necker, *lettre* 191.
Necker (Mme), *lettre* 168.

Olivet (abbé d'), *lettres* 27, 35, 111, 127, 146.
Orléans (duc d'), *lettre* 4.

Palissot, *lettres* 89, 98, 132 149.
Paris-Duverney, *lettre* 80.
Philippon, *lettre* 170.
Pilavoine, *lettre* 97.
Porée (Le P.), *lettres* 13, 14.

Quinault (Mlle), *lettres* 31, 34.

Richelieu (maréchal de), *lettres* 81, 85, 174.
Rousseau (J.-B.), *lettre* 7.
Rousseau (J.-J.), *lettre* 78.

Saint-Hérem (comtesse de), *lettre* 175.
Saint-Julien (Mme de), *lettre* 173.
Saint-Lambert (de), *lettre* 164.
Saxe-Gotha (duchesse de), *lettre* 90.
Schouvalow (comte de), *lettre* 86.
Stanislas, roi de Pologne, *lettre* 62.
Sudre (de), *lettre* 162.

Thibouville (marquis de), *lettres* 75, 166, 184, 194.
Thieriot, *lettres* 9, 10, 11, 12, 26, 28, 38, 77, 94, 95, 161.
Thomas, *lettre* 139.
Tronchin (doct.), *lettres* 96, 199
Tronchin (de Lyon), *lettre* 87
Trublet (abbé), *lettre* 109.
Turgot, *lettre* 101.

Vaori (abbé de), *lettre* 45.
Vauvenargues (de), *lettres* 49 52, 53, 54, 56.
Voisenon (abbé de), *lettre* 140.

Wagnière, *lettre* 198.

TABLE DES MATIÈRES

Notice sur Voltaire et sur sa correspondance. . . . . .

1. (1711.) M. Fyot de la Marche. — Distribution des prix du collège Louis-le-Grand. 1
2. (1716. 20 juin.) M. l'abbé de Chaulieu. — Pour lui demander des conseils littéraires 2
3. (1716.) M. de La Faye. — La Motte et J.-B. Rousseau. 4
4. (1718.) Le duc d'Orléans, régent. — Tentative pour rentrer en grâce après un an de Bastille. 8
5. (1719.) La marquise de Mimeure. — Voltaire dans le monde. La crise financière 9
6. (1721. juin.) M. de Fontenelle. — Le livre des *Mondes*; badinage sur un phénomène astronomique. 11
7. (1722. 25 janvier.) M. J.-B. Rousseau. — Lui soumet le plan du poème de la *Ligue*. 14
8. (1722. 7 octobre.) Mme de Bernières. — Voyage de Voltaire aux Pays-Bas. 17
9. (1724. 24 août.) M. Thieriot. — L'appartement de la rue de Beaune ; le poème de la *Ligue*. 19
10. (1724. octobre.) Le même. — Reproches affectueux au sujet d'un poste avantageux refusé par Thieriot. 21
11. (1724. octobre.) Le même. — Nouvelles instances sur le même sujet. 24
12. (1726. 12 août.) Le même. — Voltaire exilé; son retour clandestin à Paris. 29
13. (1728.) Le P. Porée. — Envoi de la *Henriade*. 32
14. (1730. 7 janvier.) Le même. — La tragédie d'*Œdipe*. 33
15. (1731. 30 janvier.) M. de Cideville. — Voyage à Rouen ; édition clandestine de *Charles XII*. 37
16. (1731. 27 septembre.) Le même. — Mort du président de Maisons. 40
17. (1732. 14 avril.) M. Brossette. — Sur Boileau, à propos de l'*Histoire de Charles XII*. 41
18. (1732. 25 juin.) M. de Formont. — *Zaïre* et *Eriphyle*. 43
19. (1732. août.) M. de La Roque. — Analyse de *Zaïre*. 45
20. (1732. septembre). M. de Formont. — Succès de *Zaïre* ; autres travaux de Voltaire. 56
21. (1732.) M. Lefebvre. — Attraits et inconvénients de la carrière littéraire. 58

22. (1732) La marquise du Deffant. — Recommandation pour l'abbé Linant 64
23. (1733. 15 mai.) M. de Cideville. — Voltaire rue du Long-Pont.. 66
24. (1733. 20 juin) Un premier commis. — Plaidoyer pour la liberté littéraire.. 67
25 (1735. mai.) M. l'abbé Asselin. — La *Mort de César*. Recommandation pour le petit Champbonin. 72
26. (1735. 12 juin.) M. Thieriot. — Semonce amicale. 73
27. (1735.) M. l'abbé d'Olivet. — Pour lui demander des renseignements littéraires. 76
28. (1735. 15 juillet.) M. Thieriot. — Idée maîtresse du *Siècle de Louis XIV*. Sur une lettre d'Alberoni. 78
29. (1736. 22 février) M. de Cideville. — *Alzire*, les *Lettres philosophiques*. Conduite impertinente de Linant chez Mme du Châtelet. 81
30. (1736. 26 août.) Prince royal de Prusse. — Réponse aux premières avances du prince. 84
31. (1736.) Mlle Quinault. — Travaux de Voltaire ; témoignages de déférence et d'admiration. 89
32. (1737. 10 décembre.) M. l'abbé Moussinot. — Commission de livres et d'instruments de physique. 91
33. (1737. 23 décembre.) M. de Cideville. — *Mérope;* voyage en Hollande, de 1736 ; travaux de Voltaire ; Jore et Demoulin ; Linant chassé de Cirey. 92
34. (1738. 16 août.) — Mlle Quinault. — Voltaire dégoûté du théâtre 96
35. (1738. 20 octobre) M. l'abbé d'Olivet. — Qu'on peut être à la fois philosophe et poète. Cirey.. 99
36. (1738. 4 décembre.) M. Helvétius. — Nécessité du travail pour la poésie.. 103
37. (1739.) M. le comte de Caylus. — Bouchardon ; réflexions sur la sculpture. 105
38. (1739. 19 janvier.) M. Thieriot. — Lui reproche sa conduite dans l'affaire de la *Voltairomanie*. 108
39. (1739. 3 avril.) M. de Cideville. — A propos du *Mahomet II*, de La Noue.. 113
40. (1739. 3 avril) M. de La Noue. — Sur la tragédie de *Mahomet II*. 114
41. (1739. 25 avril.) Prince royal de Prusse. — Compliments et badinage 121
42. (1740. 26 janvier.) M. le marquis d'Argenson. — Travaux de Voltaire ; réflexions sur l'histoire. 124
43. (1740.) Milord Hervey. — Le *Siècle de Louis XIV*. 126
44 (1741. 13 mars.) M. de Cideville. — Désillusion au sujet du roi de Prusse; *Mahomet*. 133
45. (1741. 2 mai.) M. l'abbé de Valori. — Maupertuis prisonnier des Autrichiens.. 136

46. (1741. 20 juin.) M. Helvétius. Boileau; le travail et la correction dans le style. 138
47. (1742. octobre.) M. l'abbé Aunillon. — Facétie à propos de *Mahomet*. 140
48. (1742. 20 novembre.) M. d'Arnaud. — Le *Mauvais Riche*. . . . 142
49. (1743. 15 avril.) M. de Vauvenargues. — Corneille et Racine. . 143
50. (1743. 3 septembre.) M. Amelot. — Entretien politique avec le roi de Prusse. 147
51. (1744. 14 septembre.) M. le président Hénault. — Encombrement de voitures : Voltaire et Mme du Châtelet se réfugient chez le président. La *Princesse de Navarre; Prométhée*. 151
52. (1744. décembre.) M. de Vauvenargues. — Sur l'amitié; sur l'oraison funèbre 154
53. (1745. 7 janvier.) Le même. — La Fontaine, Molière. Indiscrétion de M. de La Bruère 156
54. (1745. 3 avril.) Le même. — Conclusion des deux lettres précédentes. 158
55. (1745. 15 mai.) M. le marquis d'Argenson. — En apprenant la victoire de Fontenoy. 160
56. (1746. mai.) M. de Vauvenargues. — En recevant le manuscrit des *Caractères*. 160
57. (1746. 13 juin.) M. Berger. — Le *Temple de la Gloire;* générosité de Voltaire envers Rameau. 160
58. (1746. 15 décembre.) M. d'Alembert. — Le remercie de son mémoire *sur la cause générale des vents*. 162
59. (1748. 15 février.) M. Marmontel. — Pour accepter la dédicace de *Denys* 163
60. (1748. 30 août.) Le lieutenant général de police. — Sur la représentation de *Sémiramis*. 164
61. (1749. 14 août.) La duchesse du Maine. — La tragédie de *Catilina* (*Rome sauvée*). 165
62. (1749. 29 août.) Stanislas, roi de Pologne. — Réclame sa subsistance 168
63. (1750. Janvier.) Mlle Clairon. — Conseils pour jouer le rôle d'Électre 169
64. (1750. 11 août.) Mme Denis. — *Rome sauvée;* le marquis d'Adhémar; Mme de Pompadour et le roi de Prusse . . . 170
65. (1750. 15 octobre.) La même. — Potsdam; réflexions tristes. . 175
66. (1750. 6 novembre.) La même. — Plaisirs de Potsdam et de Sans-Souci. Inquiétudes. 174
67. (1751. 2 septembre.) La même. — Inquiétude croissante : l'« orange » et l'« écorce ». 177
68. (1751. 24 décembre.) La même. — Le *Siècle de Louis XIV* publié. Mort de la Mettrie; départ de Chasot; encore l'« écorce d'orange ». 180
69. (1752. 15 février.) M. le comte d'Argenson. — Remerciements;

le *Siècle de Louis XIV;* protestations de patriotisme. Accès de mélancolie 183
70. (1752. 3 mars.) Mme Denis. — Nouvel accès de tristesse. Départ de Darget et de Picard ; la première représentation de *Rome sauvée*. 184
71. (1752. 10 mars.) M. de Cideville. — Succès de *Rome sauvée ;* projet de voyage en France. 186
72. (1752. 18 décembre.) Mme Denis. — Désillusion complète; résolution de quitter Berlin. 188
73. (1753. 5 juin.) François Ier, empereur d'Allemagne. — Protestation contre les événements de Francfort. 191
74. (1753. 9 juillet.) Mme Denis. — Doléances rétrospectives sur l'avanie de Francfort 195
75. (1754. 6 février.) M. le marquis de Thibouville. — L'*Histoire universelle*. Ironie amère. 199
76. (1754. 19 mai.) La marquise du Deffant. — Pope et Virgile. Sur lui-même, sur d'Alembert 200
77. (1755. 24 mars.) M. Thieriot. — Voltaire installé en Suisse ; les *Délices* 202
78. (1755. 30 août.) M. J.-J. Rousseau. — A propos du *Discours sur l'origine de l'inégalité*. 205
79. (1756. Avril.) M. l'abbé de Condillac. — L'invite à donner la synthèse de sa philosophie et à faire le voyage de Genève. 212
80. (1756. 26 avril.) M. Paris-Duverney. — Remerciement pour un envoi de fleurs. L'expédition de Minorque. Les frères Pâris dans la retraite. 214
81. (1756. avril.) M. le maréchal de Richelieu. — L'expédition de Minorque. 216
82. (1756. 20 juin.) Mlle ***. — Lectures à faire. 217
83. (1756. 4 août.) M. Lekain. — Lekain dans la tragédie de *Sémiramis*. 219
84. (1756. 13 septembre.) M. le comte d'Argental. — Les Tronchin. Marie-Thérèse et Frédéric II. Mme de Graffigny. 219
85. (1757. 6 avril.) M. le maréchal de Richelieu. — L'amiral Byng ; la guerre en Allemagne. Le théâtre. 221
86. (1757. 24 juin.) M. le comte de Schouvalow. — L'Histoire de Pierre le Grand. 223
87. (1757. 29 juillet.) M. Tronchin, de Lyon. — Les Pichons ; la guerre en Allemagne. 225
88. (1757. Octobre.) Frédéric II. — Contre le suicide. 226
89. (1757. 29 octobre.) M. Palissot. — Sur la mort du jeune Patu. 229
90. (1758. 4 janvier.) La duchesse de Saxe-Gotha. — Lettre de nouvel an. 230
91. (1758. 8 janvier.) M. Darget. — Rapprochement entre Voltaire et Frédéric II. 232
92. (1758. 16 mai.) Mme de Graffigny. — Sur l'échec de la *Fille d'Aristide*. 230

93. (1758. 17 décembre.) M. Helvétius. Le livre de l'*Esprit*; l'amitié. 236
94. (1758. 24 décembre.) M. Thieriot. — Ferney et Tourney. Le livre de l'*Esprit*. 237
95. (1759. 17 septembre.) Le même — Voltaire agriculteur. Détresse de la France. 240
96. (1759 octobre.) M. le docteur Tronchin. — Consultation pour Mme Denis. 242
97. (1760. 25 avril.) M. Pilavoine. — Sur l'Inde. Voltaire et son installation. 243
98. (1760 4 juin.) M. Palissot. — Sur la comédie des *Philosophes*. 247
99. (1760. 11 août.) M. Duclos. — Sur la candidature académique de Diderot. 254
100. (1760. 26 octobre.) M. Lekain. — *Tancrède;* question de la mise en scène. 257
101. (1760. 26 octobre.) M. Turgot. — Invitation. 259
102. (1760. 7 novembre.) M. Lebrun. — Offre d'adopter Mlle Corneille. 261
103. (1760. 16 décembre.) M. Lekain. — Instructions pour la reprise de *Tancrède*. 262
104. (1760. 22 décembre.) M. Daquin. — Le bonheur; inégalité des dons de l'esprit entre les hommes. 264
105. (1760. 28 décembre.) M. le comte d'Argental. — *Tancrède* et l'*Épître* à Mme de Pompadour. Billet de Mlle Corneille. . 265
106. (1761. 15 janvier.) M. Dumolard. — Education de Mlle Corneille. 267
107. (1761. 18 janvier.) M. (Fyot) de La Marche. — Pour donner de ses nouvelles. L'édition de *Tancrède*. 269
108. (1761. 10 avril.) M. Duclos. — Demande à être chargé par l'Académie du *Commentaire sur Corneille*. 271
109. (1761. 27 avril.) M. l'abbé Trublet. — Réconciliation. 272
110. (1761. 25 juin.) M. le président Hénault. — Lui demande sa protection pour l'édition de Corneille. 275
111. (1761. 20 auguste) M. l'abbé d'Olivet. — A propos de l'édition de Corneille. 277
112. (1761. 31 auguste.) M. Duclos. — Hommages à l'Académie. Anecdotes sur Corneille 287
113. (1761. 8 octobre.) M. Fyot de la Marche. — Les gravures de l'édition de Corneille. 289
114. (1762. 25 mars.) Le même. — Conflit du parlement de Bourgogne et de la Cour; le drame de Toulouse. 290
115. (1762. 17 mai) M. Fez, libraire d'Avignon. — Facétie sur le *Dogmatique* du P. Nonotte 292
116. (1762. 11 juin.) M. le comte d'Argental. — Recommandation pour la veuve Calas 295
117. (1762. 11 juin.) M. Elie de Beaumont. — Pour le prier de prêter son concours à la veuve Calas 296

118. (1762. 7 juillet.) M. LE COMTE D'ARGENTAL. — Sur la requête des Calas au conseil du roi 297
119. (1762. 8 septembre.) M. LE CONSEILLER DE BAULT. — Sur une fourniture de vin avariée 299
120. (1763. 17 janvier) M. LE COMTE D'ARGENTAL. — Fête de laquais à Genève. Mlle d'Epinay; *Dupuis et Desronais*, de Collé . 300
121. (1763. janvier.) M. DE CHENEVIÈRES. — Mariage de Mlle Corneille 302
122. (1763. 12 février.) M. DUCLOS. — Pour annoncer à l'Académie le mariage de Mlle Corneille 303
123. (1763. 13 février.) M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN. — Mariage de Mlle Corneille. Affaire Calas. 304
124. (1763. 12 mars) M. MOULTOU. — Premier arrêt intervenu dans l'affaire Calas. 306
125. (1763. 29 juillet.) M. LE CARDINAL DE BERNIS — Esquisse du *Triumvirat* 307
126. (1763. 22 décembre.) M. DE LA HARPE. — *Warwick*; réflexions sur la tragédie. 309
127. (1763. 26 décembre.) M. L'ABBÉ D'OLIVET. — Vœux de nouvel an. Mlle Corneille. Réflexions sur lui-même 310
128. (1764. 6 janvier.) LA MARQUISE DU DEFFANT — Causerie 312
129. (1764. Janvier.) M. DE CHAMFORT. — La *Jeune Indienne*; mauvais goût des « Welches » 314
130. (1764. 14 mars.) M. DAMILAVILLE. — La *Dunciade* de Palissot; Diderot. 316
131. (1764. 2 avril.) M. LE COMTE D'ARGENTAL. — Faut-il communiquer le *Triumvirat* au marquis de Chauvelin? 319
132. (1764. 4 avril.) M. PALISSOT. — Sur la *Dunciade* 321
133. (1764. 28 mai.) M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN. — Envoi du *Triumvirat* 322
134. (1765. 1er mars.) M. DAMILAVILLE. — Retour sur l'affaire Calas; les Sirven 324
135. (1765. 17 mars.) M. ELIE DE BEAUMONT. — Le prie de prendre en main la cause de Sirven 332
136. (1765. 31 mars.) M. DE BELLOY. — Félicitations sur le *Siège de Calais*. 333
137. (1765 19 avril.) M.***, CONSEILLER AU PARLEMENT DE TOULOUSE. — En faveur de Sirven. 334
138. (1765. 8 juillet.) M. D'ALEMBERT. — Conseils, offres de service. 336
139. (1765. 22 septembre.) M. THOMAS. — L'*Eloge de Descartes* . . 339
140. (1765. 28 octobre.) M. L'ABBÉ DE VOISENON. — Petits vers sur l'opéra-comique d'*Isabelle et Gertrude*. 341
141. (1765. 14 décembre) M. FAVART. — Remerciements 342
142. (1766. 19 février.) LA MARQUISE DE DEFFANT. — Causerie métaphysique. 343
143. (1766. 21 juin.) CATHERINE II. — Fait appel à sa libéralité pour les Sirven 345

144. (1766. 6 juillet.) Mme d'Epinay. — Entrée de M. d'Epinay fils dans la magistrature. 346
145. (1766. 16 juillet.) M. le comte d'Argental. — Affaire La Barre. 347
146. (1767. 5 janvier.) M. l'abbé d'Olivet. — Corruption de la langue et du style. Sur diverses questions de grammaire et de versification 349
147. (1767. 9 janvier.) M. le duc de Choiseul. — Sur le cordon de troupes auprès de Genève. 359
148. (1767. 9 février.) M. le cardinal de Bernis. — Sur diverses nouveautés littéraires. 361
149. (1767. 13 février.) M. Palissot. — Reproches 363
150. (1767. 16 avril.) M. le cardinal de Bernis. — Les *Scythes*. Les Sirven. Le *Bélisaire* de Marmontel. 364
151. (1767. 19 avril.) M. de Belloy. — Remerciements, félicitations. Le théâtre à Ferney. 366
152. (1767. 26 mai.) Catherine II. — Voyage de l'impératrice en Asie. 368
153. (1767. 1er juin.) M. Moreau de la Rochette. — Pour lui demander des arbres à planter 369
154. (1767. 17 juillet.) M. Deparcieux. — Sur le projet d'amener à Paris les eaux de l'Yvette. 371
155. (1767. 14 auguste.) M. le prince de Gallitzin. — Progrès général de la philosophie en Europe. 372
156. (1768. 14 janvier.) M. Beauzée. — Réflexions sur les langues et en particulier sur la langue française 373
157. (1768. 8 février.) La marquise du Deffant. — Causerie; réflexions morales. 375
158. (1768. 8 février.) La duchesse de Choiseul. — Remerciements pour la protection accordée à M. Dupuits 377
159. (1768. 4 avril.) M. et Mme de Florian. — Pourquoi Mme Denis a quitté Ferney 378
160. (1768. 14 auguste.) M. le comte d'Argental. — La tragédie des *Guèbres* faite en douze jours 380
161. (1769. 27 janvier.) M. Thieriot. — Mort de Damilaville. Promesse d'argent. 382
162. (1769. 6 février.) M. de Sudre. — Le prie de défendre Sirven devant le parlement de Toulouse. 384
163. (1769. 1er mars.) La marquise de Florian. — La vie à Paris . . 386
164. (1769. 7 mars.) M. de Saint-Lambert. — Le poème des *Saisons*. 387
165. (1769. 15 mars.) La marquise du Deffant. — Envoi de deux *Epitres*. Le duc et la duchesse de Choiseul. Le président Hénault. La lecture à souper. 391
166. (1769. 15 mars.) M. le marquis de Thibouville. — Le théâtre. Amabilités de Catherine II pour Voltaire 393
167. (1769. 13 octobre.) M. le comte d'Argental. — Le vent du nord. L'*Hamlet* de Ducis. *Pandore*. . . . . .

168 (1770. 21 mai.) Mme Necker. — Se défend de laisser faire sa statue par Pigalle 397
169. (1770. 5 auguste.) M. le marquis de Florian. — L'industrie de Ferney ; cadeau de noces à M. d'Hornoy. 399
170. (1770. 28 décembre.) M. Philippon. — La peine de mort . . . 400
171. (1771. 13 mars.) La duchesse de Choiseul. — Facétie : Job à Mme Barmécide 401
172. (1771. 4 septembre.) M. de la Harpe. — L'*Eloge de Fénelon* . 403
173. (1772. 22 janvier.) Mme de Saint-Julien. — Sentiments de Voltaire sur M. de Choiseul et sur les parlements 405
174. (1772. 6 avril.) M. le maréchal de Richelieu. — Recommandations pour d'Alembert et pour La Harpe. Affaires d'Orient. Santé de Voltaire 408
175. (1772. 27 juillet.) La comtesse de Saint-Hérem — Leçon de tolérance 410
176. (1772. 21 septembre.) M. le comte d'Argental. — Lekain sur la scène de Châtelaine. Les *Lois de Minos*. Le chevalier de Chastellux 411
177. (1772. 4 octobre.) La marquise du Deffant. — Epreuves de la colonie de Ferney. L'*Epître à Horace*. Pourquoi Voltaire ne veut pas retourner à Paris 413
178. (1773. 16 novembre.) La marquise du Deffant. — L'*Eloge de Colbert* par Necker ; M. de Guibert. 415
179. (1774. 18 mai.) M. le chevalier de Lisle. — Conséquences de la mort de Louis XV. Gluck. 418
180. (1774. 23 décembre.) M. le comte d'Argental. — Consolation. 419
181. (1775. 28 janvier.) Mme d'Epinay. — Les *Conversations d'Emilie*, etc. 420
182. (1775. 26 février.) M. d'Alembert. — Questions académiques. *Don Pèdre*, la *Tactique*. 421
183. (1775. 26 février.) M. de Malesherbes. — Sur son discours de réception à l'Académie. 422
184. (1775. 20 mars.) M. le marquis de Thibouville. — Décadence du goût. 424
185. (1775. 30 mars.) La marquise du Deffant. — Question de grammaire. Le goût à Paris. 425
186 (1775.) M. l'abbé Baudeau. — Questions économiques. Réformes de Turgot. 427
187. (1776. 17 janvier.) Frédéric II. — Apologue de circonstance. 430
188. (1776. 1er mars.) M. de la Harpe. — Echec de La Harpe à l'Académie. Doléances sur le temps présent. 431
189. (1776. 8 mars.) M. Marmontel. — Remerciements. Mlle Clairon. Louis XVI. 432
190. (1776. 10 juin.) M. d'Alembert. — Mort de Mlle de Lespinasse. Chute de Turgot. 434
191. (1776. 6 octobre.) M. Necker. — A propos de la *Lettre sur Shakespeare*. 435

192. (1776. 6 octobre.) M. DE CLUGNY. — Demande de protection pour la colonie de Ferney. 437
193. (1776. 8 décembre.) M. DIDEROT. — Renonce à revoir Paris; demande à Diderot de lui procurer ses œuvres complètes 438
194. (1777. 27 juin.) M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE. — Pastilles d'épine-vinette et petits pâtés. 440
195. (1777. 4 auguste.) M. LE COMTE D'ARGENTAL. — « Epître chagrine ». 441
196. (1777. 20 septembre.) M. LE COMTE D'ARGENTAL. — Qui écrit les lettres de d'Argental? Faut-il jouer *Agathocle*? Projets de retour à Paris. 443
197. (1778. 11 mai.) M. D'ALEMBERT. — Le nouveau dictionnaire de l'Académie. 445
198. (1778. 14 mai.) M. WAGNIÈRE. — Lettre d'affaires. 445
199. (1778. mai.) M. LE DOCTEUR TRONCHIN. — Appel pressant. . . . 448
200. (1778. 26 mai.) M. LE COMTE DE LALLY. — Sur la réhabilitation judiciaire de son père. 448

— Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

NOUVELLE COLLECTION DE CLASSIQUES

FRANÇAIS, LATINS, GRECS ET ÉTRANGERS

à l'usage des élèves. — Format petit in-16 cartonné

LANGUE FRANÇAISE

Boileau : *Œuvres poétiques* (Brunetière).	1 fr. 50
— *Poésies. Extraits des œuvres en prose* (Brunetière)..	2 fr. »
— *L'art poétique*, séparément.	» 30
— *Les Épitres*, séparément	» 60
— *Le Lutrin*, séparément.	» 30
Bossuet : *Connaissance de Dieu* (de Lens)	1 fr. 60
— *Sermons choisis* (Rébelliau)	3 fr. »
— *Oraisons funèbres* (Rébelliau)	2 fr. 50
Buffon : *Discours sur le style* (E. Dupré).	» 30
— *Morceaux choisis* (E. Dupré).	1 fr. 50
Chanson de Roland : *Extraits* (G. Paris)	1 fr. 50
Chateaubriand : *Extraits* (Brunetière).	1 fr. 50
Chefs-d'œuvre poétiques du XVIe siècle (Lemercier)	2 fr. »
Choix de lettres du XVIIe siècle (Lanson)	2 fr. 50
Choix de lettres du XVIIIe siècle (Lanson).	2 fr. 50
Chrestomathie du Moyen âge (G. Paris et Langlois) .	3 fr. »
Condillac : *Traité des sensations*, liv. I (Charpentier).	1 fr. 50
Corneille : *Cinna — Horace — Le Cid — Nicomède — Polyeucte — Le Menteur* (Petit de Julleville) chaq. trag.	1 fr. »
— *Scènes choisies* (Petit de Julleville).	1 fr. »
— *Théâtre choisi* (Petit de Julleville).	1 fr. »
Descartes : *Discours de la méthode* (Charpentier). . .	1 fr. 50
— *Principes de la Philosophie*, 1re partie (Charpentier).	1 fr. 50
Diderot : *Extraits* (Texte).	2 fr. »
Extraits des Chroniqueurs (G. Paris et Jeanroy) . .	2 fr. 50
Extraits des Historiens du XIXe siècle (C. Jullian).	3 fr. 50

Extraits des Moralistes (Thamin) . . . . . 2 fr 50

Fénelon : *Fables* (A. Regnier). . . . . » 75
— *Sermon pour la Fête de l'Épiphanie* (G. Merlet) . . . » 60
— *Télémaque* (A. Chassang). . . . . 1 fr. 80
— *Lettre à l'Académie* (Cahen). . . . . 1 fr. 50

Florian : *Fables* (Geruzez). . . . . » 75

Joinville : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly). . 2 fr. »

Kant : *Fondements de la métaphysique des mœurs* (Lachelier). . . . . 1 fr. 50

La Bruyère : *Caractères* (Servois et Rébelliau). . . . . 2 fr. 50

La Fontaine : *Fables* (E. Geruzez et Thirion) . . . . . 1 fr. 60
— *Choix de Fables* (Geruzez et Thirion). . . . . 1 fr. »

Lamartine : *Morceaux choisis*. . . . . 2 fr. »

Lectures morales (Thamin et Lapie) . . . . . 2 fr. 50

Lectures sur la société du XVII^e^ siècle (A. Cahen) » »

Lectures sur la société du XVIII^e^ siècle (A. Cahen) » »

Leibniz : *Extraits de la Théodicée* (P. Janet). . . . . 2 fr. 50
— *Monadologie* (H. Lachelier) . . . . . 1 fr. »
— *Nouveaux essais sur l'entendement* (Lachelier). . . . 1 fr. 75

Malebranche : *Recherche de la vérité*, liv. II (Thamin) 1 fr. 50

Molière : *Le Tartufe* — *Le Misanthrope* (Lavigne), chaque comédie . . . . . 1 fr. »
— *Les Femmes savantes* — *Les Précieuses ridicules* — *L'Avare* (Lanson), chaque comédie . . . . . 1 fr. »
— *Scènes choisies* (Thirion) . . . . . 1 fr. 50
— *Théâtre choisi* (Thirion). . . . . 3 fr. »

Montaigne : *Principaux chapitres et extraits* (Jeanroy) 2 fr. 50

Montesquieu : *Grandeur et déc. des Romains* (C. Jullian) 1 fr. 80
— *Extraits de l'Esprit des lois et des œuvres diverses* (Jullian) . . . . . 2 fr. »
— *Esprit des lois, Livre premier* (Jullian). . . . . » 25

Pascal : *Provinciales* I, IV, XIII *et extraits* (Brunetière) 1 fr. 80
— *Pensées et Opuscules* (Brunschwieg). . . . . 3 fr. 50

Portraits et récits extraits des prosateurs du XVI^e^ siècle (Huguet). . . . . 2 fr. 50

Racine : *Andromaque* — *Athalie* — *Britannicus* — *Esther* — *Iphigénie* — *Les Plaideurs* — *Mithridate* (Lanson). Chaque tragédie. . . . . 1 fr. »
— *Théâtre choisi* (Lanson). . . . . 3 fr. »

Récits extraits des prosateurs et poètes du moyen âge (G. Paris). . . . . 1 fr. 50

Rousseau (J.-J.) : *Extraits en prose* (Brunel). . . . . 2 fr. »
— *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Brunel) . . . 1 fr. 50

Scènes, récits et portraits extraits des écrivains français des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (Brunel). . . . . 2 fr. »

Sévigné : *Lettres choisies* (Ad. Regnier). . . . . 1 fr. 80

Théâtre classique (Ad. Regnier). . . . . 3 fr. »

Voltaire : *Choix de lettres* (Brunel). . . . . 2 fr. 25
— *Siècle de Louis XIV* (Bourgeois) . . . . . 2 fr. 75
— *Charles XII* (Alb. Waddington) . . . . . 2 fr. »
— ***Extraits en prose*** (Brunel) . . . . . 2 fr. »

LANGUE LATINE

Anthologie des poètes latins (Waltz). . . . . 2 fr. »
César : *Commentaires* (Benoist et Dosson). . . . . 2 fr. 50
Cicéron : *Extraits des principaux discours* (F. Ragon) . 2 fr. 50
— *Extraits des Traités de rhétorique* (Thomas). . . . . 2 fr. 50
— *Extraits des œuvres morales et philos.* (E. Thomas). 2 fr. »
— ***Choix de lettres*** (V. Cucheval). . . . . 2 fr. »
— *De amicitia* (E. Charles) . . . . . » 75
— *De finibus libri I et II* (E. Charles). . . . . 1 fr. 50
— *De legibus* liber I (Lévy) . . . . . » 75
— *De natura deorum* liber II (Thiaucourt) . . . . . 1 fr. 50
— ***De re publica*** (E. Charles) . . . . . 1 fr. 50
— *De senectute* (E. Charles) . . . . . » 75
— ***De suppliciis*** (E. Thomas) . . . . . 1 fr. 50
— *De signis* (E. Thomas). . . . . 1 fr. 50
— *In M. Antonium philippica secunda* (Gantrelle). . . 1 fr. »
— *In Catilinam orationes quatuor* (A. Noël) . . . » 75
— *Orator* (C. Aubert). . . . . 1 fr. »
— ***Pro Archia poeta*** (E. Thomas). . . . . » 60
— *Pro lege Manilia* (A. Noël) . . . . . » 60
— *Pro Ligario* (A. Noël). . . . . » 50
— *Pro Marcello* (A. Noël). . . . . » 50
— *Pro Milone* (P. Monet) . . . . . » 90
— *Pro Murena* (A. Noël) . . . . . » 75
— *Somnium Scipionis* (V. Cucheval) . . . . . » 50

Cornelius Nepos (Monginot). . . . . » 90

Élégiaques romains (Extraits de) (A. Waltz) . . . . 1 fr. 80

Epitome historiæ græcæ (J. Girard). . . . . 1 fr. 50

Horace : *Œuvres* (Plessis et Lejay) . . . . . 2 fr. 50
— *De arte poetica* (Maurice Albert). . . . . » 60

Jouvency : *Appendix de diis et heroibus* (Edeline) . . » 70

Lhomond : *De viris illustribus urbis Romæ* (Duval). . 1 fr. 50
— *Epitome historiæ sacræ* (A. Pressard). . . . . » 75

Lucrèce : *De rerum natura* liber I (Benoist et Lantoine) » 90
— *De natura rerum* liber V (Benoist et Lantoine). . . . » 90
— *Morceaux choisis* (Pichon). . . . . 1 fr. 50

Narrationes : Récits extraits principalement de Tite-Live (Riemann et Uri). . . . . 2 fr. 50

Ovide : *Morceaux choisis des Métamorphoses* (Armengaud) 1 fr. 80

Pères de l'Église latine (Nourrisson) . . . . . 2 fr. 25

Phèdre : *Fables* (Havet). . . . . 1 fr. 80

Plaute : *La marmite* (*Aulularia*) (Benoist). . . . . » 80
— *Morceaux choisis* (Benoist). . . . . 2 fr. »

Pline le Jeune : *Choix de lettres* (Waltz). . . . . 1 fr. 80

Quinte-Curce (Dosson). . . . . 2 fr. 25

Quintilien : *Institutions oratoires*, x^e^ livre (Dosson). . 1 fr. 50

Salluste (Lallier) . . . . . 1 fr. 80

Selectæ e profanis scriptoribus (Leconte). . . . . 1 fr. »

Sénèque : *De vita beata* (Delaunay). . . . . » 75
— *Lettres à Lucilius, I à XVI* (Aubé). . . . . » 75
— *Extraits des lettres et des traités* (P. Thomas) . . . . 1 fr. 80

Tacite : *Annales* (E. Jacob). . . . . 2 fr. 50
— *Annales, liv. I, II et III* (E. Jacob) . . . . . 1 fr. 50
— *Dialogues des orateurs* (Goelzer). . . . . 1 fr. »
— *Germanie* (*La*) (Goelzer) . . . . . 1 fr. »
— *Histoires*, livres I et II (Goelzer). . . . . 1 fr. 80
— *Vie d'Agricola* (E. Jacob) . . . . . » 75

Térence : *Adelphes* (Psichari et Benoist) . . . . . » 80

Théâtre latin (Ramain). . . . . 2 fr. 50

Tite-Live. *Livres XXI et XXII* (Riemann et Benoist). . . 2 fr. 50
— *Livres XXIII, XXIV et XXV* (Riemann et Benoist) . . 2 fr. 50
— *Livres XXVI à XXX* (Riemann et Homolle) . . . . . 3 fr. »

Virgile : *Œuvres* (Benoist). . . . . 2 fr. 25

LANGUE GRECQUE

Aristophane : *Extraits* Bodin et Mazon). . . . . 2 fr. 50
(Edition couronnée par l'Institut.)

Aristote : *Morale à Nicomaque*, 8e liv. (Lucien Lévy) . . 1 fr. »
— *Morale à Nicomaque*, 10e liv. (Hannequin) . . . . . 1 fr. 50
— *Poétique* (Egger). . . . . 1 fr. »

Babrius : *Fables* (A.-M. Desrousseaux) . . . . . 1 fr. 50

Démosthène : *Discours de la couronne* (Weil). . . . . 1 fr. 25
— *Les trois olynthiennes* (Weil) . . . . . » 60
— *Les quatre philippiques* (Weil). . . . . 1 fr. »
— *Sept philippiques* (Weil) . . . . . 1 fr. 50

Denys d'Halicarnasse : *Première lettre à Ammée* (Weil) » 60

Élien : *Morceaux choisis* (J. Lemaire) . . . . . 1 fr. 10

Épictète : *Manuel* (Thurot). . . . . 1 fr. »

Eschyle : *Morceaux choisis* (Weil). . . . . 1 fr. 60
— *Prométhée enchaîné* (Weil). . . . . 1 fr. »
— *Les Perses* (Weil) . . . . . 1 fr. »

Ésope : *Choix de fables* (Allègre) . . . . . 1 fr. »

Euripide : *Théâtre* (Weil) : *Alceste ; Électre ; Hécube ; Hippolyte ; Iphigénie à Aulis ; Iphigénie en Tauride ; Médée.* Chaque tragédie . . . . . 1 fr. »
— *Morceaux choisis* (Weil) . . . . . 2 fr. »

Extraits des orateurs attiques : *Lysias, Isocrate, Eschine, Hypéride* (Bodin). . . . . 2 fr. 50

Hérodote : *Morceaux choisis* (Tournier et Desrousseaux). 2 fr. »

Homère : *Iliade* (A. Pierron) . . . . . 3 fr. 50
— *Iliade*, les chants I, II, VI, IX, X, XVIII, XXII, XXIV, sép. » 25
— *Odyssée* (A. Pierron) . . . . . 3 fr. 50
— *Odyssée*, les chants I, II, VI, XI, XII, XXII, XXIII, sép. » 25

Lucien : *De la manière d'écrire l'histoire* (A. Lehugeur). » 75
— *Dialogues des morts* (Tournier et Desrousseaux). . . . 1 fr. 50
— *Le Songe, ou le Coq* (Desrousseaux). . . . . 1 fr. »

Lucien (Suite) : *Morceaux choisis des Dialogues des morts, des Dialogues des Dieux, et de l'Histoire vraie* (Tournier et Desrousseaux). . . . . 2 fr. »
— *Extraits* [Timon d'Athènes, etc.] (V. Glachant). . . 1 fr. 80

Platon : *Criton* (Ch. Waddington) . . . . . » 50
— *République*, vi^e^ livre (Aubé). . . . . 1 fr. 50
— *République*, vii^e^ livre (Aubé) . . . . . 1 fr. 50
— *République*, viii^e^ livre (Aubé) . . . . . 1 fr. 50
— *Ion* (Mertz). . . . . » 75
— *Menexène* (J. Luchaire) . . . . . » 75
— *Phédon* (Couvreur) . . . . . 1 fr. 50
— *Morceaux choisis* (Poyard) . . . . . 2 fr. »
— *Extraits* (Dalmeyda) . . . . . 2 fr. 50

Plutarque : *Vie de Cicéron* (Graux) . . . . . 1 fr. 50
— *Vie de Démosthène* (Graux) . . . . . 1 fr. »
— *Vie de Périclès* (Jacob) . . . . . 1 fr. 50
— *Morceaux choisis des biograph.* (Talbot). 2 vol. : les Grecs illustres, 1 vol. 2 fr. ; les Romains illustres, 1 vol. 2 fr. »
— *Morceaux choisis des œuvres morales* (V. Bétolaud). . 2 fr. »
— *Extraits suivis des vies parallèles* (Bessières) . . . . 2 fr. »

Sophocle : *Théâtre* (Tournier) : *Ajax ; Antigone ; Electre ; Œdipe roi ; Œdipe à Colone ; Philoctète ; Trachiniennes.* Chaque tragédie . . . . . 1 fr. »
— *Morceaux choisis* (Tournier) . . . . . 2 fr. »

Thucydide : *Morceaux choisis* (Croiset) . . . . . 2 fr. »

Xénophon : *Anabase*, 7 livres (Couvreur) . . . . . 3 fr. »
— *Economique* (Graux et Jacob) . . . . . 1 fr. 50
— *Extraits de la Cyropédie* (J. Petitjean) . . . . . 1 fr. 50
— *Mémorables*, livre I (Lebègue) . . . . . 1 fr. »
— *Extraits des Mémorables* (Jacob) . . . . . 1 fr. 50
— *Morceaux choisis* (de Parnajon) . . . . . 2 fr. »
— *Anabase*, les sept livres (Couvreur) . . . . . 3 fr. »

LANGUE ALLEMANDE

Auerbach : *Récits villageois de la Forêt-Noire* (B. Lévy) 2 fr. 50

Benedix : *Le procès* (Lange) . . . . . » 60
— *L'Entêtement* (Lange) . . . . . » 60
— *Scènes choisies du théâtre de famille* (Feuillié) . . . 1 fr. 50

Chamisso : *Pierre Schlemihl* (Koell) . . . . . 1 fr. »

Choix de Fables et de Contes en allemand (Mathis). 1 fr. 50

Contes et Morceaux choisis de Schmid, Krummacher, Liebeskiud, Lichtwer, Hebel, Herder et Campe (Scherdlin) . . . . . 1 fr. 50

Contes populaires tirés de Grimm, Musæus, Andersen, et des *Feuilles de palmier* par Herder et Liebeskind (Scherdlin) . . . . . 2 fr. 50

Gœthe : *Iphigénie en Tauride* (B. Lévy) . . . . . 1 fr. 50
— *Campagne de France* (B. Lévy) . . . . . 1 fr. 50
— *Faust*, 1re partie (Büchner) . . . . . 2 fr. »
— *Le Tasse* (B. Lévy) . . . . . 1 fr. 80
— *Morceaux choisis* (B. Lévy) . . . . . 3 fr. »
— *Extraits en prose* (Lévy) . . . . . 1 fr. 50

Gœthe et Schiller : *Poésies lyriques* (Lichtenberger) . . 2 fr. 50

Hauff : *Lichtenstein*, parties I et II (Muller) . . . . . 2 fr. 50

Hebel : *Contes choisis* (Feuillié) . . . . . 1 fr. 50

Hoffmann : *Le tonnelier de Nuremberg* (Bauer) . . . . 2 fr. »

Keller (G.) : *Kleider Machen Leute* (Schürr) . . . . . 1 fr. 25

Kleist (de) : *Michael Kohlhaas* (Koch) . . . . . 1 fr. »

Kotzebue : *La petite ville allemande* (Bailly) . . . . . 1 fr. 50

Lessing : *Laocoon* (B. Lévy) . . . . . 2 fr. »
— *Extraits des lettres sur la littérature moderne et des lettres archéologiques* (Cottler) . . . . . 2 fr.
— *Extraits de la Dramaturgie* (Cottler) . . . . . 1 fr. 50
— *Minna de Barnhelm* (B. Lévy) . . . . . 1 fr. 50

Niebuhr : *Temps heroïques de la Grèce* (Koch) . . . . . 1 fr. 50

Rosegger : *Waldjugend* (Feuillié) . . . . . 1 fr. 50

Schiller : *Guerre de Trente Ans* (Schmidt et Leclaire) . . 2 fr. 50
— *Histoire de la révolte des Pays-Bas* (Lange) . . . . . 2 fr. 50
— *Jeanne d'Arc* (Bailly) . . . . . 2 fr. 50
— *La Fiancée de Messine* (Scherdlin) . . . . . 1 fr. 50
— *Wallenstein*, poème dramatique en 3 parties (Cottler) . . 2 fr. 50
— *Oncle et Neveu* (Briois), ... 1 fr. »
— *Morceaux choisis* (B. Lévy) . . . . . 3 fr. »

Schiller et Gœthe : *Correspondance* (B. Lévy) . . . . 3 fr. »
— *Poésies lyriques* (Lichtenberger) . . . . . 2 fr. 50

Schmid : *Cent petits contes* (Scherdlin) . . . . . 1 fr. 55
— *Les Œufs de Pâques* (Scherdlin) . . . . . 1 fr. 20

Stifter : *Bunte Steine* (Schürr) . . . . . 1 fr. 50

Wildenbruch (E. van) : *Neid* (A. Schürr) . . . . . 1 fr. 50

LANGUE ANGLAISE

Aikin et Barbauld : *Soirées au logis* (Tronchet) . . . 1 fr. 50

Byron : *Childe Harold* (E. Chasles) . . . . . 2 fr. »

Choix de contes en anglais (Beaujeu)	1 fr. 50
Cook : *Extraits des Voyages* (Angellier)	2 fr. »
Dickens : *Un conte de Noël* (Fiévet)	1 fr. 50
Edgeworth : *Forester* (Al. Beljame)	1 fr. 50
— *Contes choisis* (Motheré)	2 fr. »
— *Old Poz* (Al. Beljame)	» 40
Eliot (G.) : *Silas Marner* (A. Malfroy)	2 fr. 50
Foë (Daniel de) : *Robinson Crusoé* (Al. Beljame)	1 fr. 50
Franklin : *Autobiographie* (E. Fiévet)	1 fr. 50
Goldsmith : *Le Vicaire de Wakefield* (A. Beljame)	1 fr. 50
— *Le Voyageur* ; *le Village abandonné* (Motheré)	» 75
— *Essais choisis* (Mac Enery)	1 fr. 50
Gray : *Choix de poésies* (Legouis)	1 fr. 50
Irving (W.) : *Vie et voyages de Christ. Colomb* (E. Chasles)	2 fr. »
— *Le livre d'esquisses* (Fiévet)	2 fr. »
Macaulay : *Morceaux choisis des essais* (Aug. Beljame)	2 fr. 50
— *Morceaux choisis de l'histoire d'Angleterre* (Battier)	2 fr. 50
Milton : *Le paradis perdu*, livres I et II (Aug. Beljame)	» 90
Pope : *Essai sur la critique* (Motheré)	» 75
Shakespeare : *Jules César* (C. Fleming)	1 fr. 25
— *Henri VIII* (Morel)	1 fr. 25
— *Macbeth* (Morel)	1 fr. 80
— *Othello* (Morel)	1 fr. 80
Swift : *Les voyages de Gulliver* (E. Fiévet)	1 fr. 80
Tennyson : *Enoch Arden* (Al. Beljame)	1 fr. »
Walter Scott : *Contes d'un grand-père* (Talandier)	1 fr. 50
— *Morceaux choisis* (Battier)	3 fr. »

Imprimerie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris. — 5-1905.

CLASSIQUES FRANÇAIS

(Les noms des annotateurs sont entre parenthèses.)

BOILEAU : *Œuvres poétiques* (Brunetière). 1 50
— *Poésies et Extraits des œuvres en prose.* 2 »
BOSSUET : *De la connaissance de Dieu* (de Leus). 1 60
— *Sermons choisis* (Rébelliau). . . . . 3 »
— *Oraisons funèbres* (Rébelliau) 2 50
BUFFON : *Morceaux choisis* (E. Dupuy). 1 50
— *Discours sur le style.* . . . . . » 30
CHANSON DE ROLAND : *Extraits* (G. Paris). 1 50
CHATEAUBRIAND : *Extraits* (Brunetière) 1 50
CHEFS-D'ŒUVRE POÉT. DU XVI^e SIÈCLE (Lemercier). . 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVII^e SIECLE (Lanson). 2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIII^e SIECLE (Lanson) 2 50
CHRESTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et E. Langlois) 3 »
CORNEILLE : *Théâtre choisi* (Petit de Julleville). . . . . 3 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
— *Scènes choisies* (Petit de Julleville) . . . . . 1 »
DESCARTES : *Principes de la philos.* 1re p. (Charpentier). 1 50
DIDEROT : *Extraits* (Texte). . . . . 2 »
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy) . . 2 50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIX^e SIÈCLE (C. Jullian). 3 50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin) 2 50
FÉNELON *Fables* (Ad. Régnier) . . . . . » 75
— *Lettre à l'Académie* (Cahen). 1 50
— *Télémaque* (A. Chassang) 1 80
FLORIAN : *Fables* (Géruzez). . . . . » 75
JOINVILLE : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly). 2 »
LA BRUYÈRE : *Caractères* (Servois et Rebelliau) 2 50
LA FONTAINE : *Fables* (Géruzez et Thirion). 1 60
LAMARTINE : *Morceaux choisis.* . . . . . 2 »
LECTURES MORALES (Thamin et Lapie). 2 50
MOLIÈRE : *Théâtre choisi* (E. Thirion). . . . . 3 »
Chaque pièce séparément . . . . . 1 »
— *Scènes choisies* (E. Thirion) 1 50
MONTAIGNE : *Principaux chapitres et extraits* (Jeanroy). 2 50
MONTESQUIEU : *Grand. et décad. des Romains* (Jullian). 1 80
— *Extraits de l'esprit des lois et des œuvres div.* (Jullian). 2 »
PASCAL : *Pensées et Opuscules* (Brunschvicg). 3 50
— *Provinciales*, I, IV, XIII (Brunetière). 1 80
PROSATEURS DU XVI^e SIÈCLE (Huguet). 2 50
RACINE : *Théâtre choisi* (Lanson). . . . . 3 »
Chaque pièce séparément. . . . . 1 »
RÉCITS DU MOYEN AGE (G. Paris) 1 50
ROUSSEAU : *Extraits en prose* (Brunel) . . . . . 2 »
— *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (Brunel) 1 50
SCÈNES, RÉCITS ET PORTRAITS DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES (Brunel). . . . . 2 »
SÉVIGNÉ : *Lettres choisies* (Ad. Regnier) . . . 1 80
THEATRE CLASSIQUE (Ad. Regnier) . . . 3 »
VOLTAIRE : *Extraits en prose* (Brunel). 2 »
— *Choix de lettres* (Brunel) 2 25
— *Siècle de Louis XIV* (Bourgeois). 2 15
— *Charles XII* (A. Waddington). . 2 »

2-1905.